This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MERCURE

DE FRANCE,

RÉDIGÉ

PAR MM. BENJAMIN DE CONSTANT ; — DUFRESNE SAINT-LÉON, conseiller d'état honoraire ; — ESMÉNARD ; — JAY ; — JOUY, membre de l'Académie française ; — LACRETELLE aîné, membre de l'Académie française, etc.

TOME TROISIEME.

PARIS,
A L'ADMINISTRATION DU MERCURE,
RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1817.

840.6
M558
1817
July-Sept.

MERCURE

DE FRANCE.

Samedi 5 Juillet 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er. juillet, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, n°. 14.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FRAGMENT D'UNE TRADUCTION EN VERS

du poème de la mort d'Abel.

Sommeil, éloigne-toi; fuyez, ombres légères;
Songes, prestiges vains, fuyez de mes paupières:

Déjà de la raison la première lueur
D'une tendre clarté vient éclairer mon cœur.
Salut, brillant soleil ; toi qui chasses les ombres
A travers les rameaux de ces platanes sombres,
Tu dores les épis, tu nuances les fleurs,
Et pares la beauté des plus riches couleurs.
Sommeil, éloigne-toi ; fuyez, ombres légères,
Fuyez, retirez-vous dans ces bois solitaires,
Dans ces charmans réduits où, courbés en berceaux,
Je vois s'entrelacer ces jeunes arbrisseaux.
Là, vous réfugiant dans le fond des bocages,
La fraîcheur descendra sur l'ombre des feuillages ;
Tandis que le soleil, planant au haut des cieux,
Sur nos champs altérés versera tous ses feux.
Ainsi, quand l'aigle altier le matin se réveille,
De l'Orient pompeux admirant la merveille,
On aime à respirer sur la cime des monts,
Le doux parfum des fleurs exhalé des vallons,
Qui, tel que de l'encens s'élève le nuage,
De la terre au seigneur semble adresser l'hommage.
Etres dont sa puissance a peuplé l'univers,
Elevez jusqu'à lui d'harmonieux concerts;
Tendre fleur qu'il para des couleurs de l'aurore,
Et dont le sein vermeil vient à peine d'éclore,
D'une tige brillante arrondis le contour,
Pour saluer le Dieu qui fit naître le jour.
Aimables habitans des plaines ethérées,
Dans vos chants agitez vos ailes diaprées ;
Lions en rugissant accourez dans les bois ;
Et toi-même, ô mortel ! élève aussi la voix
Pour chanter les bienfaits de cette intelligence,
Qui prodigue à tes yeux tant de magificence ;
Et demande à ce Dieu qui régla nos destins,
Comment cet univers put éclore en ses mains,
Alors qu'avant les temps sa sagesse profonde
Voulut à son bonheur associer le monde.
Le silence des nuits régnait sur le chaos,
Et, déjà s'agitant sur la face des eaux,
L'esprit du créateur animait la nature,
Quand sa voix de la nuit pénétrant l'ombre obscure,
Soudain de toutes parts s'élancent dans les airs
Les bataillons ailés de mille oiseaux divers.

L'or, la pourpre et l'azur brillent sur leurs plumages ;
Ils peuplent les vallons, les forêts, les bocages ;
Et, par leurs doux concerts, ils ont du créateur,
Pour la première fois célébré la grandeur.
A ses accens divins mille formes brillantes
Ont paré l'univers de leurs beautés naissantes ;
Tout vit, tout se propage, et sur de verts tapis
S'élèvent l'oranger et les myrthes fleuris ;
Plus loin, sur le monceau d'une argile animée,
Du superbe lion l'audace est imprimée,
Et près du cerf agile et du coursier fougueux
Se forment lentement l'éléphant monstrueux.
Ainsi, divin moteur, tu vis le monde éclore ;
Ainsi quand tes bienfaits, dès la naissante aurore,
Succèdent au sommeil, image du trépas,
L'univers semble alors renaître sous nos pas.
Grand Dieu ! puissent bientôt, sur toutes les collines,
Nos rejetons nombreux bénir tes lois divines !
Et, depuis le couchant jusqu'aux portes du jour,
Partout retentira le cri de leur amour.

BOUCHARLAT.

ACROSTICHES.

I.

Pour secourir le pauvre et servir sa patrie,
A des travaux constans il consacra sa vie ;
Rien ne put ralentir sa généreuse ardeur :
Même au milieu des camps, il sut se rendre utile,
Et par son art heureux, un fléau destructeur
Ne porta plus la mort aux champs comme à la ville.
Tant de bienfaits n'ont pu l'absoudre du trépas ;
Il n'est plus !.... Mais la voix de la reconnaissance,
En publiant partout sa noble bienfaisance,
Répétera son nom qui ne s'éteindra pas.

Par M. J. N. BAUDIER.

II.

Père des indigens, l'Europe toute entière
A recueilli le fruit de tes savans travaux,
Répandue en tous lieux l'utile *parmentière*
Met pour toujours un terme au plus grand des fléaux :
Enrichi par tes mains, le laboureur tranquille
Ne craint plus désormais de voir son champ stérile.
Ton front est couronné d'un paisible laurier ;
Il y fut déposé par l'humanité même ;
Et le peuple français qui t'honore et qui t'aime,
Répète avec orgueil le nom de Parmentier.

Par M. E. B., de Lodève.

ÉNIGME.

Belle sans art, je fus dans tous les temps
La passion des grandes âmes,
J'allume les plus pures flammes,
Je fuis toujours les inconstans.
On me voit très-peu chez les femmes,
Jamais dans le cœur des méchans ;
Je fais la volupté de l'aimable innocence ;
Et loin de m'affaiblir avec la jouissance,
Je puis, lecteur, jusqu'aux derniers instans,
Charmer le cours de ta frêle existence.

(*Par* M. I. J. Roques, de Montauban.)

CHARADE.

Les lois punissent mon premier,
Les sots dénigrent mon entier,
Ils seront tôt ou tard réduits à mon dernier.

(*Par le même.*)

LOGOGRIPHE.

Si l'on me foule aux pieds en conservant ma tête,
Lecteur, on me révère en retranchant ma tête.

(*Par* M. A. R.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *air*; celui de la charade, *Pontoise*; et celui du logogriphe, *épigramme*, où l'on trouve *page*, *âme*, *piége*, *Priam*, *père*, *mère*, *maire*, *air*, *rame*, *Parme*, *Epire*, *ami*, *mage*, *gramme*, *armés*, *are*, *mare*, *mari*, *rime*, *aire*, *Pergame*, *mai*, *pie*, *image*, *pari*, *Emir*, *raie*, *mer*, *gare*, *épi*, *gamme*, *émeri*, *etc.*

ERRATUM.

Dans l'énigme du dernier numéro, vers 4e., *au lieu de*,
Mais dire me couleur te serait difficile,
Lisez,
Mais dire ma couleur ne vas pas le tenter.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LES ROSES;

Par P. J. Redouté, 1re et 2e livraisons (1).

Rose, à la feuille délicate,
Qui, d'un éclat si lumineux,
Au milieu d'un trône épineux,
Etales ta pourpre incarnate;
Bien que la fraîcheur de ton teint,
Par le même astre qui l'a peint,

(1) Chez l'auteur, rue de Seine, n. 6; et chez Treutell, et Wurtz, rue de Bourbon, n. 17,

En peu d'heures te soit ravie;
Bénis l'auteur de ton destin,
Qui fait, à la plus longue vie,
De la plus belle fleur, envier le matin.

RACAN.

Les poëtes ont fondé, dans l'opinion, les seules monarchies héréditaires que le temps ait respectées. Le lion est toujours le roi des animaux; l'aigle, le monarque des airs; et la rose, la reine des fleurs. Les droits des deux premiers, établis sur la force, et maintenus par elle, avaient en eux-mêmes la raison suffisante de leur durée: la souveraineté de la rose, moins violemment reconnue et plus librement consentie, a quelque chose de plus flatteur pour le trône, et de plus honorable pour les fondateurs; mais, sans abuser de ces métaphores, on peut, je crois, en déduire une vérité importante, c'est que les idées de beauté, de grâce, de goût sont aussi positives que celles de force et de grandeur, et que les principes et les droits des uns sont aussi prescriptibles que ceux des autres. Dans l'ordre physique, comme dans l'ordre moral; dans la nature, comme dans les arts, il n'y a pas plus de beauté que de force de convention: en tout temps, en tout lieu, on ne dispute sur le *beau* qu'en son absence. Les Caffres, les Hottentots peuvent soutenir qu'un nez épatté, des lèvres épaisses, une peau noire et des cheveux crépus sont les caractères distinctifs de la beauté dans un climat qui n'en produit pas d'autres; mais supposez ces mêmes nègres maîtres de choisir entre toutes les femmes de la terre, vous verrez si tous ceux qui sont assez jeunes, pour se soustraire à la force de l'habitude et du préjugé, ne donneront pas la préférence à la Vénus athénienne sur la Vénus hottentote.

Par-tout où la rose a pu s'acclimater, elle a reçu les

mêmes hommages ; par-tout elle est devenue l'emblème de la grâce, de la pudeur et de la volupté ; tel est le charme attaché à cette fleur, que son nom même, dans presque toutes les langues, a quelque chose de flatteur pour l'oreille. C'était peu de la consacrer aux autels des dieux : la riante imagination des Grecs a voulu lui créer une origine céleste. Flore l'avait fait naître blanche pour en parer Vénus au moment où elle sortit des eaux ; mais la déesse s'étant piquée à son épine, une goutte de son sang tomba sur la fleur, et la teignit de cet incarnat divin dont elle brille maintenant à nos yeux. Les Indiens la font éclore d'un sourire de *Dousgha* (déesse de la Volupté) ; les Musulmans, moins gracieux dans leurs allégories, de la sueur du saint prophète.

Les anciens associaient la rose à leurs plaisirs et à leurs douleurs : symbole de la mollesse, dans les festins, ils en couronnaient leur tête ; ils en parfumaient leurs lits et leurs tables : image d'une vie passagère, ils l'effeuillaient sur les tombeaux : ce dernier devoir auquel les parens s'engageaient, en acceptant un héritage, était à la fois un hommage pieux qu'on rendait aux morts, et une autre leçon de morale que l'on donnait aux vivans.

Le culte de la rose, plus profane chez les modernes, n'en est pas moins universel, et tous les arts se sont empressés à l'étendre. La culture a profité du don de mutabilité dont cette fleur est douée à un degré prodigieux pour en multiplier les espèces, et pour la reproduire sous mille formes variées, sous mille couleurs diverses. La rose a eu ses poëtes, ses historiens (1), et depuis long-temps on attendait un ouvrage d'icono-

---

(1) *Rhodologie* de Rosemberg ; *Essai sur les Roses* du président d'Orbessan.

graphie qui lui fut spécialement consacré. A quel autre convenait-il mieux qu'à M. Redouté, qu'au peintre à qui nous devons l'admirable collection des *liliacées*, d'élever à la rose un monument semblable?

Je ne répéterai pas ici ce que l'auteur de l'ouvrage que j'annonce, a fort clairement exposé dans un avant-propos, écrit avec autant d'élégance que de précision, sur les avantages de l'iconographie appliquée à la botanique en général, et aux roses en particulier; sur l'imperfection des trois seuls ouvrages iconographiques qui aient eu, pour objet spécial, de faire connaître le rosier et ses variétés nombreuses; je n'essaierai pas même de donner une idée du plan que l'auteur a suivi, où l'on trouverait, après tant de succès obtenus et mérités, les preuves surabondantes des soins qu'il a donnés à ce travail, des difficultés qu'il a eues à vaincre, et du talent avec lequel il les a surmontées. Je me bornerai à indiquer, dans ses propres termes, le but qu'il s'est proposé en publiant les Roses.

« Offrir au botaniste le moyen d'étudier, après la saison des roses, les espèces et les variétés les plus remarquables de ces fleurs, même les roses étrangères au climat qu'il habite, et contribuer ainsi peut-être à résoudre le problème de la possibilité d'établir une méthode de classification des nombreux individus de ce genre;

« Donner à l'amateur des moyens de correspondre avec les pépiniéristes et de s'entendre avec eux sur les roses nouvelles, dont il voudra enrichir sa collection;

« Fournir au peintre décorateur et au manufacturier des modèles gracieux soit pour l'embellissement de nos habitations, soit pour l'ornement d'objets d'art de toute nature;

« Enfin, présenter aux connaisseurs des tableaux neufs et dignes du sujet. »

Telle est la tâche que M. Redouté s'est prescrite, et qu'il a remplie au-delà même des espérances que son nom a dû faire concevoir, si l'on doit juger de l'ensemble par les deux premières livraisons de son ouvrage, qui viennent d'être publiées. Le peintre y rivalise avec son modèle, de vérité, d'éclat et d'élégance, et n'abandonne à la nature que les avantages appréciables par d'autres sens que par la vue. Annoncer une *Iconographie des Roses*, par M. Redouté, gravée par les premiers artistes de la capitale, et dont la partie typographique a été confiée aux presses de M. Firmin Didot, c'est donner à une pareille entreprise toutes les garanties du plus brillant succès.

JOUY.

Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité; par M. le comte GERMAIN GARNIER, associé libre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, lu à l'académie dans les séances des 21, 28 février et 7 mars 1807. Paris, de l'imprimerie de madame veuve Agasse, rue des Poitevins; 1817.

On a remarqué que depuis l'époque de l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique, depuis que les intérêts politiques sont devenus le principal objet des méditations, la zone littéraire dont l'imagination est la souveraine, est presque désertée, et que la poésie et l'art dramatique sont, en quelque sorte, devenus muets. Si cela était vrai, il resterait à examiner si nos regrets doivent tenir contre les compensations; et, sans les

demandez aux combinaisons politiques même, si l'étude, devenue plus sérieuse, n'a pas fait faire aux sciences positives des progrès plus essentiellement utiles. Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture du *Mémoire* que nous annonçons.

M. le comte Garnier, pair de France, était déjà connu par des productions d'une littérature gracieuse et légère, et par sa traduction et ses commentaires du *Traité des Richesses* de Smith; il aborde aujourd'hui les mines de l'antiquité; et dans ces routes obscures, il parvient à faire de nouvelles découvertes, à constater la valeur de la monnaie de compte chez les anciens, et à en dresser un nouveau tarif. Ce *Mémoire* va sans doute étonner et peut-être faire prendre les armes à tous les savans qui ont, jusqu'à ce jour, adopté les évaluations fautives de MM. Dupuy, Dupré de Saint-Maur, de la Nauze, le Beau, Paucton et Romé de Lille.

Ces questions n'appartiennent pas à ces branches de l'érudition qui ne sont exploitées que par une simple curiosité; leur solution tend à rendre l'histoire ancienne plus intéressante et plus intelligible pour nous. Combien d'événemens nous seraient expliqués s'il nous restait, par exemple, des budgets fidèles des républiques grecque et romaine! Ils nous rendraient le même service que les cartes géographiques rendent au lecteur d'un Voyage dans un pays qu'il n'a pas vu.

Le caractère du *Mercure* ne nous permettra de présenter ici que quelques résultats. La solde annuelle du soldat romain, après la dernière augmentation de 25 drachmes, sous Domitien, à son retour de la Germanie, était de 12 aureus valant chacun 25 deniers ou 100 sesterces, ce qui, converti en poids de marc français, et en comptant le marc à 51 fr. 20 c., représente une valeur de 105 fr.

de notre monnaie actuelle. La paye du soldat romain, après la fabrication de la monnaie d'argent à Rome, en 485, selon Pline, ou en 483, selon Eusèbe, était de 6 fr. 30 c. par mois, de 5 fr. 25 c. après la réforme des monnaies, opérée en 563 par la Loi Papyria; de 6 fr. 56 c. et demi, lors de la première dictature de Jules-César; et enfin de 8 fr. 75 c. après l'augmentation de Domitien. Ces calculs sont bien différens de ceux de l'abbé Dubos, de Montesquieu et de M. le Beau.

Suivant M. Garnier, postérieurement à l'an 562 ou 563 de Rome, 1,000 sesterces étaient d'un poids d'argent égal à 87 fr. 50 c. de notre monnaie; et une mesure de blé, du poids de notre setier de Paris, ou seize modius romains, s'échangeait contre un poids d'argent égal à celui contenu dans 4 fr. 20 c. de notre monnaie. Le travail de M. le comte Garnier s'étend avec autant de soins et de succès aux monnaies d'or grecques et aux monnaies romaines, dites *restituées*. Nous ne le suivrons pas dans les développemens, les calculs, les raisonnemens fortifiés par l'analogie, la citation des divers auteurs latins; l'analyse du titre et des poids des monnaies romaines d'or, d'argent et de cuivre, qui sont venues jusqu'à nous; les discussions historiques et critiques, et les rapprochemens de son tarif d'évaluation avec la solde militaire; le prix des subsistances, et la proportion naturelle entre les métaux employés dans la fabrication des monnaies, par lesquels M. le comte Garnier nous paraît détruire les systèmes présentés avant lui, pour l'évaluation des monnaies anciennes. Nous laissons ce soins et ce plaisir aux savans de toutes les nations qui s'occupent de ce genre d'études.

D. St. L.

Correspondance sur les Romans, avec une amie de province.

Au lieu de reprendre si promptement la plume, j'aurais pu, dans ma dernière lettre, réparer le tort involontaire de m'être laissée arriérer, et vous remettre au courant de toutes les nouveautés dignes de fixer votre attention; mais je craignis, chère amie, de vous fatiguer, en poussant plus loin mon bavardage. Je sais qu'en fait de lectures légères, on aime à passer rapidement d'un sujet à un autre; d'ailleurs il n'appartient qu'aux grands talens de faire de longs articles, parce que ceux-là paraissent toujours courts au public.

Vous prétendez qu'en général j'aime mieux louer que critiquer, et vous ajoutez que la malignité assure plus de succès que l'indulgence. Je ne désavoue point ma disposition naturelle à saisir le bon côté plutôt que le mauvais, je ne veux même pas me la reprocher, puisque vous l'approuvez pour votre compte; dès lors mon ambition est satisfaite; car je désire uniquement le suffrage de ceux que j'aime, et je ferais très-peu de cas des succès dûs à de piquantes épigrammes; il est si facile d'être méchant! Il existe si peu d'ouvrages dans lesquels on ne puisse trouver, avec un peu de *bonne volonté*, quelque chose à tourner en ridicule, que si j'étais pourvue du talent nécessaire à un bon critique, pour la rareté du fait, mettant de côté tout esprit de parti et de cotterie, toute rivalité, toute haine personnelle et tout sentiment d'envie, je m'imposerais la loi d'être toujours juste et encourageant: quant à

moi, ma chère Caroline, vous savez que je ne prétends pas vous donner mes opinions pour des jugemens, mais du moins vous êtes certaine que je vous dis franchement ce que je pense; et je ne vous cacherai pas que je regrette quelquefois de ne pas trouver le même respect pour la vérité dans les critiques de ceux qui prononcent en dernier ressort. Je me sens une répugnance invincible à donner des éloges de commande, ils détruisent toute confiance due à ceux qui sont réellement mérités. Je n'ai jamais conçu qu'un homme de lettres, dont les arrêts ont une si grande influence sur le goût des débutans, fût assez faible pour louer de mauvais vers, je suppose, parce qu'ils sont adressés à une femme qui lui plaît, ou que le prétendu poëte est arrière-petit-cousin d'un homme qu'il aime ou qu'il craint. Dans ces cas-là, je dirais tout de même, sans le plus petit scrupule, l'entière vérité, parce qu'elle est utile et ne fait aucun tort: on peut assurément avoir beaucoup d'esprit et faire par fois de mauvais vers; on peut s'aveugler sur son propre ouvrage; le donner au public lorsqu'il eût mieux valu le jeter au feu; mais quand l'auteur aurait été poliment averti de sa méprise, il n'en sera ni moins estimable, ni moins cher à ses amis, et le critique n'aura point à se reprocher d'avoir avec connaissance de cause, trompé des novices qui suivront peut-être une mauvaise route, grâce à des louanges mensongères, à une pernicieuse indulgence. Mais ne se pourrait-il pas, mon amie, que ces concessions fussent faites par des amours-propres insatiables? On loue pour être loué, voilà tout le mystère. Oh! comme je tonnerais, si j'en avais le droit, contre ces prétentions outrées!.... Car je suis quelquefois au-

tant scandalisée, ou pour mieux dire amusée, par l'orgueil de la haute littérature, que par la vanité de nos petits auteurs. Combien la modestie et l'impartialité sont devenues rares! Vous et moi en appréciant, par-dessus tout, la bonhomie, la simplicité, nous avons néanmoins le tort de nous trop enthousiasmer lorsque nous rencontrons un homme d'un esprit supérieur; il est donc très-simple que nous sachions mauvais gré à ceux qui, se chargeant eux-mêmes de leur apologie, ne nous laissent rien à dire à leurs louanges.

Vous en aurez à donner au roman intitulé: *Lydia Stévil* (1). L'amour y est peint tel qu'on aime à le rencontrer, vif, tendre, noble, généreux et désintéressé; les différens caractères sont bien tracés, et la lecture de cet ouvrage offre autant d'intérêt que d'agrément.

Lydia, pleine de grâces et de talent, comme le sont de droit toutes les héroïnes de romans, éprouve à dix-sept ans le plus grand malheur, elle perd son père, le colonel Stévil, militaire distingué et sage philosophe, riche seulement des magnifiques pensions dont la nation anglaise récompensait ses services; il s'était retiré dans son petit domaine de Rose-Parck, afin de se consacrer entièrement à l'éducation de sa fille; et certes il n'a point perdu son temps, car son élève réunit, à d'excellens principes, une grande force de caractère, et la noble dignité qui convient aux femmes particulièrement dans le malheur.

---

(1) Ou *le Prisonnier français*; par madame Armande Roland, auteur d'*Alexandra d'Adalbert de Mongélas*. Trois vol. in-12. Prix: 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste. Chez Renard, libraire, rue de Caumartin, n. 12; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

A l'époque où commence le roman, Lydia ne possède pour toute fortune que la charmante habitation de Rose-Parck, que lui a laissée son père; elle y demeure avec miss Fanny Wortley, son amie, qui fut aussi celle du défunt colonel. Lydia occupée d'un mausolée qu'elle fait ériger à la mémoire de son père, trouve un guide dont les talens dirigent merveilleusement la construction du pieux édifice; Léon, prisonnier français, *beau jeune homme*, aussi distingué par les qualités de son âme que par les agrémens de sa personne, sauve la vie à miss Stévil, qu'un cheval fougueux précipite dans un torrent; la reconnaissance fait admettre Léon à Rose-Parck, et bientôt Lydia partage les tendres sentimens qu'elle inspire à son hôte; mais ce prisonnier si aimable, si attachant, ce prisonnier constamment l'esclave de celle qu'il adore, ne veut point découvrir le mystère dont il s'environne, et cache obstinément sa naissance et son véritable nom, ce qui donne lieu à mille incidens, que je me garderai bien de vous apprendre; je vous préviens seulement qu'en approuvant, dans toutes les circonstances, la conduite noble, courageuse et résignée de Léon, vous désirerez que votre fils lui ressemble, et que vous aimerez Lydia à la folie, en la voyant sacrifier le bonheur d'épouser son amant, à la douce consolation de conserver l'habitation de Rose-Parck, où sont déposées les cendres de son père; la tendresse filiale est certainement un des sentimens les plus naturels; néanmoins lorsqu'il se manifeste dans toute sa vivacité, c'est un de ceux qui émeut le plus délicieusement, parce qu'il est toujours pur, parce que la reconnaissance en est la base. . . . .

Il est dans ce roman un autre personnage fort marquant et non moins intéressant, quoique le seul gravement coupable. Je ne vous en ai pas encore parlé ; c'est Théresa, mère de Lydia ; celle-ci ne l'a jamais connue, et la croit morte depuis seize ans. Cette mère repentante, après avoir expié ses torts par de longs regrets, et acquis légitimement une fortune assez considérable, entre comme femme-de-chambre auprès de sa fille ; elle la sert et lui donne des conseils avec un zèle, une tendresse, une prévoyance qui trahissent l'affection maternelle ; mais afin de n'être point reconnue par miss Wortley, son amie d'enfance, elle a pris la précaution de se brunir la peau avec une composition chimique. Ici l'invraisemblance est trop forte. Comment ne pas reconnaître la physionomie, les traits, le son de la voix d'une personne avec laquelle on a passé les trois quarts de sa vie, et qu'on aimait par-dessus tout ? Je sais bien que tout le monde est persuadé de la mort de Théresa ; n'importe, en pareil cas, son amie doit croire aux revenans plutôt que de se méprendre, et vous regretterez que le spirituel auteur n'ait pas cherché un autre moyen. Je suis fâchée aussi que le style de cet ouvrage soit quelquefois négligé ; il manque, en général, de clarté, de précision ; et plus ce roman est intéressant, plus on désirerait y trouver tous les genres de mérite qu'on a le droit d'attendre de madame Armande Roland. Au demeurant, ces légères taches ne nuiront ni à sa réputation d'agréable auteur, ni au plaisir de ses lecteurs.

Vous devez vous rappeler, mon amie, que, dans une de mes précédentes lettres, je vous parlais avec éloge d'un roman intitulé *Louise de Sénancourt ;* mais

je ne vous ai rien dit de deux *Nouvelles françaises* (1), également de madame de T***, et j'ai eu tort ; ce petit volume mérite votre suffrage : vous le liriez avec un double intérêt, si vous saviez avec quelle force et quelle douce résignation l'auteur supporte de grands revers.

Vous connaissez depuis long-temps mon opinion sur les femmes auteurs : en général, je leur sais mauvais gré d'autoriser ainsi le public à parler d'elles. Je les plains de renoncer à la douce obscurité d'une vie intérieure d'autant plus heureuse qu'elle est plus ignorée pour courir après....... Après quoi? En vérité, je n'en sais rien ; car nos maîtres et nos juges sont si persuadés que l'érudition, l'éloquence, les fortes pensées leur appartiennent exclusivement, que si, par hasard, il sort de la plume d'une femme un ouvrage qui possède l'un de ces avantages, ces messieurs ne manquent jamais de se demander entre eux : — Quel est son teinturier ? M. un tel va souvent chez elle ; c'est un homme d'esprit : ce morceau, assez remarquable, ne serait-il pas de lui ? — De semblables questions détruisent de fond en comble l'échafaudage de gloire que l'amour-propre féminin pourrait élever ; d'ailleurs, la véritable gloire de ce sexe aimable et faible, me semble devoir reposer sur d'autres bases que sur des succès littéraires ; et depuis la mort de madame Cotin, je ne vois plus parmi nous que deux talens auxquels une célébrité bien acquise donne le droit d'écrire uniquement pour la soutenir. Il est néanmoins des femmes dépourvues de toutes

(1) Un vol. in-12. Prix : 2 fr. Chez Th. Desoer, libraire, rue Christine, n. 2 ; et chez Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

prétentions, que non-seulement nous devons excuser, mais approuver et encourager, parce que leurs motifs sont fort estimables; ce sont celles qui, entièrement ruinées, trouvent une ressource dans leur travail. Par exemple, lorsque je vois une jeune femme consacrer la moitié de son temps à soigner, à consoler son époux souffrant et malheureux, et passer une partie des nuits à terminer un roman dont le produit procurera quelque douceur à l'être qu'elle chérit, je respecte, j'admire cette femme auteur; et rendre hommage à son esprit, proclamer avec empressement les véritables louanges que méritent ses ouvrages, me paraît un impérieux devoir. Cette réflexion me ramène tout naturellement aux deux *Nouvelles* de madame Fanny de T***. La première, *Marie Bolden*, ou *la Folle de Cayeux*, peint avec énergie tous les malheurs auxquels s'expose une jeune fille trop faible pour résister aux séductions de l'amour, et pas assez confiante pour avouer ses torts à ses parens. La morale de ce conte est douce et pure, peut-être y a-t-il un peu d'exagération et trop de romanesque dans la *Folie de Marie;* mais la seconde Nouvelle, *Cécile de Renneville*, ne laisse rien à désirer: le caractère franc et loyal de M. Vernet, le bonheur dont il jouit dans une habitation située au milieu des tristes montagnes de la Franche-Comté, contrastent à merveille avec les prétentions surannées de madame Lamberti sa sœur, et l'extrême regret qu'elle éprouve de ne plus briller dans les beaux cercles de la capitale. Elle a un fils, M. Vernet, une pupile; et l'amour de ces deux jeunes gens n'est couronné qu'après divers incidens fort bien amenés et fort bien décrits. Espérons que madame de T***, encouragée par ses heureux

débuts, nous fournira prochainement l'occasion de lui donner de nouveaux éloges.

N'êtes-vous pas d'avis que, pour aujourd'hui, c'est assez parler de romans? Il faut maintenant que je cède au désir de vous parler d'un ouvrage dont cependant le titre seul *Aperçus philosophiques* (1), vous fera présumer qu'il est fort au-dessus de ma portée. Mais le véritable esprit développe les choses les plus abstraites avec tant de clarté et de précision, qu'elles deviennent faciles à comprendre, et agréables à lire même pour les femmes. Tels sont les *Aperçus* de M. le marquis de Fallette-Barol, grand seigneur du Piémont, l'un des hommes les plus aimables et les plus distingués que l'on puisse rencontrer, et que nous nous glorifiâmes quelque temps de nommer français: heureusement cet ami des lettres nous appartient encore, car il est certainement l'homme de tous les pays. Aussi bon connaisseur, aussi juste appréciateur de notre littérature que de la sienne, également familiarisé avec la langue française et la langue italienne, il écrit, dans l'une et dans l'autre, avec la même pureté, la même élégance, et tous ses ouvrages portent le cachet du goût qui le distingue. Combien j'ai regretté, mon amie, que vous ne vous trouvassiez pas à Paris, lorsque nous y possédions cet être rare!

---

(1) Première partie dans laquelle on traite de quelques systèmes en général; — de la rêverie; — de l'imagination; — du génie et de l'inspiration; — de l'enthousiasme; — du mélange de la poésie avec les sciences et sur-tout avec la philosophie; — des rapports du monde physique avec l'ordre moral; — de l'abus des phrases et de certaines formes du style; — des plaisanteries philosophiques. Brochure in-8°. A Turin, chez Pierre-Joseph Pic, libraire.

Sa grande supériorité n'effarouche jamais les esprits ordinaires ; il y joint une simplicité, j'oserais presque dire une bonhomie adorable ; beaucoup plus empressé de faire valoir les autres que de briller lui-même ; il écoute avec attention, fait ressortir ce que vous avez dit de bien ; et vous appropriant l'esprit qu'il vous prête, vous êtes toujours content de vous en causant avec lui. Telle est la faible esquisse d'une partie des avantages qu'il réunit comme homme de société ; mais c'est sa belle âme que j'aimerais à vous peindre ! ce sont ses vertus que je voudrais vous faire connaître ! Possesseur d'une fortune considérable, il n'en sent le prix qu'en proportion des heureux qu'il peut faire ; constamment le père du pauvre, le soutien du faible, l'espoir du malheureux, les nombreux habitans de ses terres le bénissent ; les gens du monde le recherchent, le respectent, et ses amis le chérissent.

Vous ne me saurez point mauvais gré de vous avoir tracé quelques traits d'un caractère angélique. Je vous fais par fois le portrait d'un héros de roman auquel l'auteur a prêté toutes les perfections, et vous dites en achevant : —Quel dommage que ce ne soit qu'une fiction ! — Eh bien ! livrez-vous à un juste sentiment d'orgueil, et soyez fière de l'espèce humaine en songeant que M. le marquis de Fallette-Barol existe.

Un homme de lettres, l'un de nos talens les plus marquans, doit rendre compte des *Aperçus philosophiques*. Guètez son article ; tous ceux qui sortent de sa plume ont un succès mérité : il ne m'appartient pas de vous parler en détail d'un ouvrage dont il doit entretenir le public, et je me bornerai à vous faire connaître le style de l'auteur en citant un morceau de son chapitre sur l'imagination.

« Tout le monde encense l'imagination ; tout le « monde s'en plaint. Elle s'insinue, elle entraîne, elle « console, elle afflige, elle séduit, elle égare, elle fait « les délices et le tourment de la vie. On en parle sans « cesse, et l'on s'avise rarement de la définir ; quel- « quefois même on la définit très-mal. L'on dirait que « pour mieux nous captiver, elle se dérobe à notre « connaissance, et qu'elle ne veut se laisser ni exa- « miner, ni apprécier. Tantôt elle sert, malgré lui- « même, l'homme qui refuse ses secours ; tantôt elle « dédaigne celui qui l'invoque : c'est la plus capri- « cieuse de nos facultés intellectuelles, mais la chaleur « et la fécondité lui sont échues en partage. »

Voilà, ma chère Caroline, comment un Piémontais écrit en français. Connaissez-vous beaucoup de Français qui écrivissent avec cette grâce et cette facilité dans une autre langue que la leur? Z.

VARIÉTÉS.

CONSULTATION

Présentée à mes amis le dimanche 15 décembre 1814.

(IIe et dernier Article.)

Je continue, messieurs, le détail des faits qui ont amené, pour moi, la nécessité de vous demander un conseil.

M. Delahaye nous pria d'excuser sa femme, elle

était indisposée, et ne pouvait paraître au déjeûner. Il fut bruyant de la part des chasseurs : M. Delahaye y montra de la cordialité et de la liberté d'esprit ; et sur la fin du repas, au moment où les chasseurs parlaient de rentrer en chasse, il me rappela tout haut que je lui avais promis de rester à dîner ; que faisant valoir son domaine, il avait quelques soins à remplir ; il me pria, dans l'intervalle, de prendre son fusil, d'accompagner les chasseurs, ou de faire un tour de promenade jusqu'à trois heures. Je trouvai, en rentrant pour dîner, la table prête, et trois couverts. M. Delahaye me reçut d'un air fort délibéré, et madame Delahaye descendit se mettre à table avec nous ; une petite servante de basse-cour nous servit. Je vis dans madame Delahaye, une petite femme courte et fraîche, dont l'embonpoint et les hautes couleurs ne laissaient pas craindre que son indisposition dans la matinée eût été bien grave. Ses manières étaient gauches, elle parlait mal français, et son accent tudesque était loin de lui prêter aucun agrément. Après dîner elle nous quitta pour remonter chez elle. « Ce que vous m'avez dit ce matin, monsieur, me dit alors M. Delahaye, m'a bourrelé jusqu'au fond du cœur ; vous m'avez rappelé une époque de ma vie où je fus bien coupable envers une personne qui me sera toujours chère ; mais, enfin, ce qu'on attend aujourd'hui de moi n'est pas une confession, que je ne ferais pas, mais une restitution que je ne puis plus faire. Vous voyez que madame Delahaye ne ressemble en rien à la princesse dont on vous a donné le signalement ; je vous prie d'éclairer M. de C*** ; il doit revenir aujourd'hui chez vous, et je ne veux pas vous retenir plus long-temps. » Nous nous quittions af-

fectueusement, lorsqu'il ajouta : « Vous savez que je veux vendre Mainville. — Je l'ignorais complétement, lui dis-je. — Eh bien, je veux, en effet, vendre Mainville; M. de C*** parle-t-il bien français ? — A s'y tromper, quand on ne sait pas qu'il est Allemand. — Vous pourriez me faire le plaisir de l'amener ici, comme quelqu'un qui vient voir une terre à vendre; ce sera pour moi une occasion naturelle de lui faire voir ma femme. Je m'imagine que quand il se sera détrompé par ses propres yeux, il ne me fera aucune question sur le passé, et d'ailleurs il en reconnaîtrait bientôt l'inutilité. Je vous prie instamment de me rendre ce service, ma conscience n'en sera pas guérie, mais je serai tranquilisé sur mes circonstances actuelles; il faut se résigner et vivre de ce qui nous reste. »

Ce que me demandait M. Delahaye, me parut convenable de tous points, cela d'ailleurs terminait mon rôle, et le lendemain je conduisis à Mainville M. de C***, qui, après avoir caché ses décorations étrangères, n'en avait pas plus l'air Français, avec sa petite taille, son teint blanc, ses joues couleur de rose, son toupet et ses boucles roulées au fer, et sa petite voix d'enfant; mais il n'importait guère, puisque tout le monde était d'accord de s'y méprendre. Tout se passa très-bien : M. de C*** vit madame Delahaye, lui parla dans sa langue, et trouva qu'elle parlait le plat allemand; il lui arriva dans la conversation, en se promenant dans le verger, de demander à M. Delahaye s'il n'avait jamais formé d'autres liens avant d'épouser sa femme actuelle. — Monsieur, répondit M. Delahaye en riant, les militaires font souvent beaucoup de fautes contre la

sagesse, mais le mariage en est une qu'ils ne font guère qu'une fois; encore est-ce beaucoup.»

De retour chez moi, M. de C*** me quitta le soir même, pour revenir à Paris, bien convaincu que la personne qu'il était chargé de réclamer n'était point à Mainville; il lui avait paru, d'ailleurs, indélicat et inutile de s'obstiner à demander des renseignemens sur un événement qu'il s'agissait beaucoup de pouvoir réparer, et point du tout d'éclaircir en pure perte. M. Delahaye vint à Jœurs, me rendre ma visite; il y dîna, et me dit alors qu'il avait toujours le désir de vendre Mainville, mais que sa femme, qui s'y plaisait beaucoup, s'y opposait, et qu'il ne s'en occupait plus. Notre liaison en resta là. Dans la campagne, nos rencontres n'aboutissaient qu'aux politesses d'usage, ou tout au plus à de courtes conversations sur notre agriculture mutuelle. Au bout de plus de six ans, et il y a quelque mois, je reçus ce billet de M. Delahaye: — *Monsieur, je suis malade, et ne puis me transporter; j'ai cependant un grand besoin de vous voir, et vous m'obligerez beaucoup si vous voulez me faire l'honneur de venir jusqu'à Mainville.* — Quand j'arrivai chez lui, je le trouvai au lit, on nous laissa seuls. — «Monsieur, me dit M. Delahaye, mon heure est venue; je ne m'abaisserai point à regretter la vie, cela ne m'empêcherait pas d'en sortir, et ce serait un triste emploi du peu de temps qui me reste; mais il dépend de vous d'empêcher que la mort ne me soit affreuse.» — Je lui répondis ce que chacun de vous, messieurs, aurait répondu à ma place. Il reprit ainsi: «je vous ai fait prier de venir ici pendant qu'il me reste encore assez de force pour vous expliquer ma position et le service

essentiel que j'ose vous demander. La femme que je vous ai montrée comme la mienne, n'est qu'une Alsacienne, veuve d'un de mes anciens soldats, et qui est au service de la mère de mes enfans. Cette mère est bien née en effet la princesse de . . . . ., mais, hélas! elle n'est point ma femme, ou du moins ne l'est qu'à mes yeux. Le désespoir d'obtenir jamais le consentement de sa noble famille, nous a empêché de pouvoir donner un caractère sacré à notre union. Lorsque vous vîntes me faire part des recherches de M. de C***, je vous écartai un moment pour les communiquer à ma femme. Je devais la consulter. Tout parti, dont le résultat eût été de nous séparer, lui fit horreur; elle ne voulut pas même les examiner. Je lui proposai alors de vendre Mainville; cela pouvait se faire avant que les démarches d'Allemagne devinssent imminemment dangereuses; nous passerions en Amérique avec nos enfans, et nous attendrions que la mort de la veuve du prince de . . . . ., sa mère, donnât à ma femme la liberté de disposer d'elle et de se marier; mais elle avait été encore plus effrayée de ce projet que de sa famille : le trajet par mer lui causait une répugnance invincible; elle ni moi ne savions l'anglais; enfin, elle se peignait l'Amérique comme un pays encore sauvage où elle mourrait d'ennui; il serait toujours temps d'ailleurs de prendre ce parti; le gouvernement français ne la laisserait pas enlever sans forme de procès, sans qu'on eût vérifié si elle était mariée ou non, et ces démarches nous avertiraient. Ce fut elle qui imagina de vous présenter sa femme-de-chambre à sa place : je ne sais si vous vous y êtes trompé, me dit M. Delahaye; je crois vous avoir des obligations à cet égard. — Monsieur,

lui dis-je, j'y fus trompé dans le moment; depuis, quelques indices, quelques rapports des voisins m'ont donné des doutes, mais je me suis fait un système de les écarter.— Ce système-là vous est venu du cœur, continua le général, j'y avais compté. Depuis, n'ayant plus été inquiétés, nous avons attendu assez tranquillement que les circonstances permissent à ma femme de disposer de sa main; mais la mort nous prévient; la mienne va venir d'autant plus tôt, que mes inquiétudes sur la destinée de ma femme et de mes enfans, ne font pas de bien à ma fluxion de poitrine : je ne sais pas les lois; mais je n'ignore pas cependant qu'on ne peut pas laisser tout son bien à ses enfans naturels, ni à leur mère, et que mes collatéraux peuvent réclamer, après moi, ce que j'ai gagné bien véritablement au prix de mon sang. A cet égard pourtant, un hasard singulier m'a, je crois, bien servi. Je suis né dans la province du Vivarais; j'avais déjà perdu mon père et ma mère, lorsque j'entrai au service en 1789. Il se trouva qu'un soldat de la même compagnie de hussards, quoiqu'il ne fût ni mon parent ni du même pays que moi, portait le même nom que le mien; on m'obligea, pour nous distinguer, de prendre un surnom que je porte encore aujourd'hui. Je changeai, quelque temps après, de régiment, et depuis je n'ai jamais donné de mes nouvelles ni entretenu aucuns rapports avec mon pays ni avec ma famille; je ne doute pas qu'elle ne me croie tué depuis long-temps, et d'autant plus volontiers qu'elle doit jouir du peu de biens que j'avais. Je me suis vu tout au long, dans le *Moniteur*, déclaré absent par un jugement qui les a envoyés en possession; je n'ai eu garde de réclamer et de me montrer; mais enfin il

peut survenir, soit d'Allemagne, soit du Vivarais, je ne sais quoi qui compromettrait l'état de ma femme et de mes enfans, et ce que je laisserai de fortune : quant à leur état, je n'y peux rien ; quant à leur fortune, je veux y pourvoir. J'ai acheté Mainville à mon profit et à celui de ma femme, et je ne présume pas que personne, dans le pays, n'y ayant aucun intérêt, la trouble dans sa jouissance. Au surplus, voici mon portefeuille ; il contient deux cent quatre-vingt-dix mille francs en bons de la caisse d'amortissement ; le seul effet au porteur que j'aie pu me procurer, et je vous supplie de permettre que je vous le confie pour n'en disposer, quoi qu'il arrive, qu'en faveur de ma femme et de mes enfans.

— « La confiance que vous me témoignez, monsieur, lui dis-je alors, et m'honore et me touche ; cependant, je ne puis, sans y avoir auparavant réfléchi, accepter une proposition qui me rendra comptable d'un dépôt et d'un secret préjudiciable à des tiers aux yeux de la loi.

— J'ai prévu votre réponse, me dit le général d'un ton exalté ; mais cependant j'ai à vous prier de vous décider sur-le-champ. Je me meurs ; je n'ai pas de temps à perdre ; et si votre raison retient votre cœur, si vous me refusez, M. d'Epinai, votre voisin, m'a vingt fois montré le désir d'acheter Mainville ; je le lui vends, dès ce soir, au prix qu'il voudra, et, dès demain, avec ce prix et mon portefeuille, je pars pour l'Amérique avec ma femme et mes enfans ; je mourrai aussi bien dans la première auberge en route, que dans mon lit. »

La chaleur et l'exaltation de la réponse du général m'entraîna, et je lui dis : « J'en suis au regret de

vous avoir réduit à projeter une pareille ressource ; je ferai tout ce que vous voudrez. » M. Delahaye me prit les mains, les serra en pleurant ; et, me remettant un papier cacheté qu'il tira de dessous le chevet de son lit, il me dit : « Voici mon testament qui ne contient d'autres dispositions que quelques legs à mes serviteurs, et votre élection pour subrogé tuteur de mes enfans, à défaut de parens qui me soient connus. Vous vous trouverez ainsi naturellement à la tête de mes affaires qui sont simples et claires d'ailleurs, et vous protégerez et conseillerez ma pauvre femme. C'est un noble service que d'obliger un homme qui va mourir ; car il ne pourra pas nous le rendre ; cependant, s'il m'est permis là haut de m'occuper des choses de ce monde, je penserai à vous, et vous y serez béni. » Il sonna et fit appeler sa femme. Elle entra en tenant par la main son fils âgé d'environ dix-sept ans, et une petite fille beaucoup plus jeune.

M. Delahaye leur dit qu'il ne s'était pas trompé dans son espérance, et que je voulais bien consentir à lui rendre le bon office qu'il m'avait demandé ; qu'après sa mort, je serais le seul appui qui leur resterait dans le monde : il leur commanda de ne suivre que mes ordres et mes conseils, et de me considérer comme une seconde providence. Il est superflu de vous peindre tout ce que cette scène eut de déchirant ; il suffit de vous dire que je me trouvai engagé de manière à ne pouvoir plus m'en dédire. Au bout de trois jours, pendant lesquels j'allai voir assidûment M. Delahaye, je recueillis son dernier soupir. Depuis, nul doute ne s'est répandu, nulle réclamation ne s'est élevée ; sa veuve jouit paisiblement de son nom et des biens de

son mari. Je me suis étourdi sur l'intérêt de ses collatéraux ; et les scrupules, à cet égard, ne se représentaient plus à ma conscience, lorsqu'il est survenu un nouvel incident. Le jeune M. Delahaye, après avoir fini avec succès ses études à l'école polytechnique, est revenu auprès de sa mère à Mainville. Il m'a rendu des soins, mais il en a rendu ailleurs, et je vois qu'il est épris, et qu'il s'est fait aimer de la cadette des filles de M. de Bauval, gentilhomme de mon voisinage. M. de Bauval vient de m'écrire pour me demander des informations. Le mariage serait sortable d'ailleurs, et je vous prie, messieurs, de m'aider à lui répondre ; je m'engage à suivre votre avis, lorsque vous en aurez formé un unanime. D. St. L.

TRADUCTION

D'un passage d'un livre espagnol du commencement du XV^e siècle.

(Deuxième Article.)

Le lundi 15 septembre, le *seigneur* partit de Baygi-nar pour une autre de ses demeures qui n'est pas moins belle. La porte d'entrée du jardin est très-haute et très-bien ornée ; elle est en briques de différentes couleurs, dorées et vernissées de mille manières. Ce jour-là il ordonna une grande fête, à laquelle il voulut que nous assistassions avec une foule de femmes et de personnes de sa famille et de sa cour. Le jardin était immense ; il était rempli d'arbres fruitiers et de haute-futaie pour donner de l'ombrage. Il y avait des allées, des pompes d'eau entourées de grillages en bois ; on s'y promenait librement. Le jardin était rempli de tentes, de pavillons formés avec des tentures rouges, et d'autres étoffes de soie de différentes couleurs, les unes tailladées,

festonnées, d'autres tout unies. Au milieu du jardin on voyait une tente magnifique, en forme de croix, laquelle était garnie de riches tapisseries, et dans l'intérieur il y avait trois espèces d'alcoves pour des lits de repos. Un de ces lits était en face de l'entrée; c'était le plus grand, il était enchâssé dans un meuble en vermeil qui s'élevait à la hauteur d'un homme, et de la longueur de trois coudées; il y avait aussi des petits coussins; le tout de drap de soie et d'autres étoffes brodées en or; ces coussins étaient placés l'un sur l'autre au devant du lit: c'était le siége du *seigneur*. Les parois de l'intérieur de la tente étaient tendus de drap de soie couleur de rose; ces tapisseries étaient soutenues par des bandes ou baguettes dorées, les unes garnies d'émeraudes et de perles, les autres de pierres précieuses: par-dessus les tapisseries on avait placé des bandes flottantes de drap de soie, de la largeur de six pouces, qui descendaient jusques à terre, et aussi richement brodées que celles qui étaient au haut de la tapisserie. Ces bandes étaient terminée par une houpe de soie de différentes couleurs, et le moindre vent les faisait balancer à droite et à gauche; c'était la plus belle chose qu'il soit possible de voir. Devant la porte de cette alcove, qui était en forme d'arc, il y avait un rideau égal à la tapisserie, et les mêmes bandes flottantes au bout desquelles étaient attachés des cordons avec des belles houpes de soie qui descendaient aussi jusques à terre. Les deux autres alcoves étaient décorées dans le même goût: le plancher était couvert d'un beau tapis, et sous le tapis il y avait une natte de jonc. Au milieu de la tente, vis-à-vis la porte d'entrée, il y avait deux tables d'or, dont les quatre pieds et le couvercle étaient tout d'une pièce, d'environ quarante pouces de longueur et vingt-quatre de largeur; sur ces tables on avait mis sept flacons d'or, dont deux enrichis de perles, d'émeraudes, de turquoises qu'on y avait enchâssées, et chacune avait auprès de l'embouchure un diamant. Il y avait encore six tasses d'or de forme ronde; l'une d'elles garnie dans l'intérieur de perles dont la rondeur et l'orient étaient parfaits. Dans le milieu de la tasse, on voyait un su-

perbe diamant de l'épaisseur de deux doigts, de la plus belle eau possible. Nous étions invités à cette fête par le *seigneur*, et dans le moment où on vint nous appeler de sa part, notre truchement ne se trouva point auprès de nous. Il fallut attendre son retour; le *seigneur* avait dîné quand nous arrivâmes chez lui. Il nous fit dire qu'une autre fois nous ne nous fissions pas attendre par la faute du truchement; qu'il voulait bien nous pardonner, mais que les fêtes se faisaient uniquement à notre occasion et pour nous, afin de nous faire voir sa famille et sa cour : il fut très-irrité que nous eussions manqué à celle-ci; et s'emporta contre les mirassas et le truchement qui en était la cause. Celui-ci fut mandé sur-le-champ. — « Comment as-tu osé, lui dit-il, provoquer la colère du *seigneur*, et lui causer du chagrin? Pour avoir manqué à ton devoir auprès des « ambassadeurs du roi des Francs, tu seras puni, mais « de telle manière, que tu ne seras pas dispensé du « service; j'ordonne qu'on lui perce le nez, qu'on « passe un cordon à travers, et qu'on le promène ainsi « par tout le camp, en le tirant par le nez. Voilà sa « punition. » Il n'avait pas achevé de parler, que des hommes qui étaient là, avaient déjà saisi le truchement, et se mettaient en devoir d'exécuter la sentence. Le courtisan qui nous avait conduits au palais, par l'ordre du *seigneur*, intercéda pour ce malheureux, et parvint à obtenir sa grâce. Le *seigneur* nous fit dire ensuite, à notre logement, que, puisque nous n'avions point assisté à la fête, il voulait du moins que nous en eussions notre part. Il nous envoyait en effet cinq moutons et deux grandes cruches de vin. Il y avait eu beaucoup de monde à cette fête; des dames, de grands personnages, et d'autres gens de la cour. Nous ne vîmes point l'intérieur de la maison ni les jardins; mais plusieurs personnes de notre suite ayant été se présenter à l'entrée, on leur montra complaisamment tout ce qu'elle contenait.

Lundi, 22 septembre, le *seigneur* quitta cette maison de campagne, et se rendit à une autre résidence. Celle-ci était également située au milieu d'un jardin; l'enceinte était carrée, entourée d'un mur très-haut, et à chaque angle on voyait une tour ronde et d'une

[library stamp]

grande élévation. Le palais était fait en forme de croix; au-devant il y avait un vaste réservoir d'eau. Cette demeure était plus spacieuse que les autres que nous avions vues jusques-là. Le travail en était le même. C'était toujours des briques dorées et vernissées de mille couleurs. Elle était placée hors de la ville qui s'appelait *Bagino*. Tamerlan disposa une nouvelle fête à laquelle nous fûmes invités, avec beaucoup de monde. Il voulut que nous y bussions du vin. Il en but lui-même. Ce précepte était nécessaire; car on n'ose point en boire sans sa permission, ni en public ni en particulier : il faut commencer par en boire avant de manger, et on le fait avec un tel excès qu'il est impossible de ne pas s'enivrer; c'est-là le mérite. Ils croient que ce ne serait point une fête, si on ne s'enivrait pas : les échansons servent le vin, à genoux; à peine une tasse est vidée, qu'ils en présentent une autre; c'est-là toute leur occupation. Quand l'un est fatigué de servir à boire, il est relevé par un de ses collègues qui n'est pas moins actif : et ne croyez pas qu'un seul échanson serve tout le monde : il y en a un pour chaque convive, ou deux tout au plus, afin de faire boire davantage. Si quelqu'un refusait, on croirait que c'est une insulte faite au *seigneur*, qui désire qu'on boive. Il y a plus; c'est que les tasses sont pleines et il faut les vider entièrement. Si on laissait un peu de vin au fond, on vous rend la tasse pour l'achever de boire; on ne la reprend que lorsqu'elle est à sec. On peut bien boire de la même coupe à deux reprises différentes; mais si on vous dit de boire à la santé du *seigneur*, si on vous y invite en son nom, il faut tout avaler d'un trait, jusqu'à la dernière goutte. Celui qui s'en acquitte le mieux, on l'appelle *bahadur*, c'est-à-dire *homme fort*, et celui qui fait des façons, on l'oblige à boire par force.

La veille du soir où nous vînmes à cette fête, le *seigneur* nous avait envoyé, par un de ses *mirassas*, une cruche de vin, et il nous priait de boire jusqu'à ce que nous nous enivrassions afin d'arriver très-gais devant lui. En entrant au palais, on nous fit asseoir de la même manière que les jours précédens. On but pendant long-temps; ensuite la viande fut servie; c'étaient des chevaux rôtis, des moutons cuits et rôtis, en-

suite des ragoûts; finalement beaucoup de riz préparé de différentes manières, selon leur usage. Quand le dîner fut terminé, l'un des mirassas vint avec un bassin d'argent rempli de monnaies du pays, appelées *tagaes*; on en fit pleuvoir sur nous et sur tous les assistans. Après en avoir ainsi répandu, autant qu'il jugea convenable, il vida le bassin sur nos genoux. Le *seigneur* nous fit distribuer des habits de soie. Nous fîmes trois génuflexions devant lui, et il nous ordonna de venir dîner avec lui le lendemain.

Le jour suivant, 23 septembre, le *seigneur* se rendit à un autre de ses palais, voisin de celui qu'il quittait; il y donna une nouvelle fête où il se trouva beaucoup de convives pris dans son armée, qu'il fit venir tout auprès; le jardin et le palais étaient d'une grande beauté. Le *seigneur* parut y être très-content. Tout le monde y but du vin, et Tamerlan donna l'exemple. Les chevaux et les moutons rôtis ne manquèrent pas : après le dîner, le *seigneur* nous fit distribuer des habits de *camocan* (drap de soie) suivant l'usage. Nous retournâmes à notre logement, qui était dans le voisinage. A cette fête, il y avait une telle affluence de monde, que, lorsque nous étions auprès du *seigneur*, il était impossible de se remuer; les gardes avaient de la peine à faire ouvrir le passage. La poussière était si grande que nos habits et notre visage étaient de la même couleur. Devant les jardins, il y avait une grande plaine, que traversaient un fleuve et beaucoup de ruisseaux. Le *seigneur* voulut qu'on y dressât des tentes pour lui et pour les femmes; il y fit rassembler toute son armée, qui était cantonnée dans les environs, ordonnant que chacun occupât le poste qui lui était assigné, dressât sa tente, et réunît toute sa famille pour assister aux noces qu'il voulait célébrer : aussitôt que l'ordre fut connu, chacun se rendit à son poste, sans désordre et sans embarras; parce qu'ils connaissaient d'avance la place qu'ils devaient occuper, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Dès que la tente du *seigneur* était placée, tout le monde savait où il devait se ranger : dans trois ou quatre jours il y eut vingt mille tentes dressées autour de celle de Tamerlan, et à tout moment il en paraissait de nouvelles.

On voyait au milieu du camp des bouchers et des cuisiniers qui vendaient de la viande cuite ou rôtie ; d'autres vendaient de l'orge et des fruits, et plusieurs avaient des fours et préparaient du pain. Vous trouvez dans cette *horde*, ou camp, tous les offices et métiers nécessaires, chacun dans son quartier séparé ; on y voit même des bains ; les baigneurs ont aussi leurs tentes, où il y a des baignoires de fer : ils ont des grandes chaudières dans lesquelles ils chauffent l'eau dont ils ont besoin, soit pour les bains, soit pour d'autres usages. Le *seigneur* nous fit rapprocher de son camp, et nous assigna une de ses maisons dans le voisinage, etc., etc.

ESMÉNARD.

CORRESPONDANCE.

Au Bachelier de Salamanque.

Pourquoi le *Frère Gerundio*, du père de Lille, n'a-t-il pas été traduit en français ? Si vous avez la bonté de répondre à cette question, M. le Bachelier, vous obligerez beaucoup un pauvre diable qui, dans l'oisiveté d'une prison anglaise, où il a perdu plusieurs années de sa vie, n'ayant rien de mieux à faire, s'occupait d'espagnol et de portugais. Ce fut dans ce temps qu'il traduisit le *Gerundio*, ouvrage qui lui parut aussi solidement pensé que finement écrit. Votre avis, monsieur, sur cette question, déterminera mon imprimeur, qui ne connaît pas plus le *Gerundio* que le grand mogol, et qui a refusé tout net de s'en charger, parce que mon seul témoignage ne lui a pas paru suffisant.

J'ai l'honneur d'être, M. le Bachelier, l'un de vos abonnés. *Signé*, A. L. SIMON.

Paris, 27 mai 1817.

N. B. L'ouvrage est traduit aussi en italien et en anglais. Réponse, s'il vous plaît, par la voie du *Mercure*.

Réponse du Bachelier de Salamanque.

Une question est bientôt faite, mais la réponse exige quelquefois des volumes : cependant il ne faut pas en vouloir aux questionneurs. Pour moi, il est avéré que sans eux l'espèce humaine serait extraordinairement arriérée dans ses connaissances. J'ai lu, je ne sais où, que « si la curiosité n'était pas aussi active et aussi na« turelle à l'homme, il ne lui manquerait que le pro« longement de la colonne vertébrale pour être con« fondu avec les quadrupèdes. » Je ne suis pas sûr de citer toujours à propos; malgré mon grade de bachelier, j'ai renoncé depuis long-temps aux entêtemens de l'école; mais je n'ai pu me corriger de la manie des citations, quoique Cervantes, notre illustre maître, nous ait dit : « que personne n'a besoin d'en citer une « autre pour dire ce qu'il sait. » Je compte cependant, monsieur, que lorsqu'il sera question du fameux prédicateur le *Frère Gerondif*, vous trouverez presque impossible d'éviter que la pensée ne se porte sur les analogies qu'il y a entre les gérondifs et les quadrupèdes.

Excusez, monsieur, si je commence par une digression; c'est encore une mauvaise habitude qui me vient de la lecture des livres de mon pays : entrons en matière.

Vous désirez savoir pourquoi on n'a pas traduit de l'espagnol en français, le *Frère Gerundio*, *du père de Lille*. Cette question se lie avec toutes celles qui tiennent aux progrès de la raison humaine. Je vais tâcher de vous satisfaire; mais auparavant je vous conseille de mettre en tête de la traduction que vous voulez publier, le titre suivant : *Histoire du fameux prédicateur le Frère Gerondif*, écrite en espagnol, par le *père Isla*, jésuite, au lieu de dire *Frère Gerundio* et *père de Lille*. Avec ces deux petits changemens, votre imprimeur trouvera dans presque toutes les bibliothèques françaises la notice des productions du père *Isla*, et sur leur mérite, des témoignages qui pèsent beaucoup plus que le mien. Il faut absolument que vous ayez la condescendance d'appeler le père *Gerondif* votre frère *Gerundio*, pour qu'on puisse saisir le ridicule que son auteur a voulu

jeter sur les prédicateurs ignorans, pédans et fanatiques, qui, en Espagne, s'arrogeaient le privilège exclusif de dénaturer les vérités religieuses, et de faire la guerre la plus cruelle à la saine raison, seulement avec la science de quelques rudimens.

Que dieu me préserve de la tentation d'approfondir la plus mince des discussions qui ont eu lieu entre les grammairiens sur le gérondif; j'en ai lu au moins trois cents pages, sans savoir encore si le gérondif est un temps de l'infinitif, un participe, ou..... je ne sais quoi. Les grammairiens sont vraiment comme les théologiens gérondifs, qui sur un seul mot vous font des querelles du diable, qui ne finissent jamais, et qui coûtent...... vous le savez.

Croiriez-vous, monsieur (et voilà encore une maudite digression), que parce que Cicéron a dit : « *Nobis* « *vigilantibus erimus profecto liberi*, si nous veillons, « nous serons libres.... » deux de mes collègues de Salamanque en vinrent jusqu'aux voies de fait, sur ce que Cicéron aurait pu dire également *vigilando*, au lieu de *nobis vigilantibus*, sans s'occuper de ce conseil salutaire que Cicéron donne au peuple romain. Voilà déjà deux bacheliers qu'on peut nommer hardiment de grands et superbes *gérondifs*. Le père Isla, n'en doutez pas, avait été témoin de scènes semblables; je soupçonne qu'il avait lu Bacon, et senti la nécessité de mettre de côté messieurs les *Gérondifs*, en leur faisant connaître que les grammairiens ne sont rien s'ils ne sont pas philosophes. Il mourut sans avoir eu la satisfaction de voir les progrès qu'ont fait depuis presque toutes les branches de l'enseignement; mais on ne lui ravira jamais la gloire d'avoir légué à ses compatriotes son père *Gérondif*, qui est la définition la plus complette des ennemis des lumières, qui emploient tous les moyens imaginables pour énerver nos chétives facultés intellectuelles.

Il vous restera une autre question à résoudre, savoir si le père *Gérondif* aura en France la même vogue qu'il a eue en Espagne, où, malgré les défenses de l'inquisition, on donne ce titre à tous les moines grossiers, à ceux qui leur ressemblent, et sur-tout à ceux qui prétendent qu'on trouve dans leurs bréviaires et dans les codes des onzième et douzième siècles, les vé-

ritables élémens de la science sociale. C'est ainsi que d'une extrémité à l'autre de l'Espagne, tout le monde appelle *Gérondif* par excellence, un révérend missionnaire de la Merci, qui jadis, l'Evangile à la main, a voulu démontrer que ceux qui *désiraient une constitution étaient des juifs;* comment paiera-t-on au père Isla son heureuse découverte! Le *Gérondif* mercenaire a été, il est vrai, promu à la dignité d'inquisiteur: pouvait-il être mieux placé?

Quoi qu'il en soit, monsieur, vous devez examiner attentivement si votre traduction aura ou non le mérite de l'à-propos. Informez-vous d'avance s'il y a chez vous des hommes qui abusent de la religion, s'ils se mêlent de politique, s'ils invoquent les persécutions au milieu de la tranquillité dont vous jouissez, si leurs-confrairies et congrégations sont strictement évangéliques, si ceux qui les composent sont pédans ou fanatiques, en un mot, s'ils sont *Gérondifs*. Alors plus de doute; vous et votre imprimeur, vous devez vous dépêcher bien vite de donner votre traduction au public, et vous pouvez compter sur une juste récompense de sa part pour ce service; mais si, comme je le soupçonne, rien de tout cela n'existe,, on n'aura que faire de votre *Gérondif*; et vous aurez perdu votre temps et le but moral.

Vous devez d'ailleurs savoir qu'il y a certains ridicules attachés à des pays et à des temps, dont on ne pourrait composer un caractère comique dans d'autres temps et dans d'autres pays. Par exemple, les *Précieuses Ridicules*, ou les *Femmes Savantes*, de Molière, ne feraient pas fortune dans le harem du grand seigneur, comme les absurdes représentations de *Kara-Guse*, de Constantinople, ne seraient pas supportables même sur les théâtres ambulans du boulevard à Paris. L'histoire du *Frère Gérondif*, dont je ne parlerai pas en détail, pour ne point satisfaire d'avance la curiosité des lecteurs que vous pourrez avoir, fut imprimée vers l'an 1758; quoique le dix-huitième siècle fût déjà bien avancé, il lui a fallu deux volumes pour faire la satire de ceux qui avaient l'audace d'appeler *parole de Dieu* toutes leurs inepties. Despréaux se bornait à dire:

« Si l'on est plus à l'aise assis dans un festin,
« Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin. »

cela suffit pour désespérer l'abbé Cotin, et pour affliger tellement Cassaigne, qu'étant sur le point de prêcher à la cour, ce trait satirique le fit renoncer à la chaire.

Il ne faut pas vous cacher que les mauvais plaisans et les froids bouffons ont mis en garde le public contre ce genre de production, et qu'il faut être d'une grande force pour lui plaire, depuis qu'on a dit, avec fondement, que la *gaîté*, la *raison* et la *volupté* réunies sont la vraie philosophie; ajoutez à ces dures conditions celle de bien habiller à la française les personnages créés par l'imagination, qui semble appartenir exclusivement au climat de Don Quichotte, de Gilblas et de mille autres de leurs amis ou de leurs parens destinés à corriger les vices et les folies des hommes, et vous vous convaincrez du danger que vous courrez en prenant pour votre compte la règle d'Horace : *Est modus in rebus*, etc.

Mais enfin, monsieur, si vous croyez avoir réussi, n'oubliez pas de dire dans l'introduction que vous ne manquerez pas de faire, que c'est à la France que l'Europe doit les plus beaux modèles de l'éloquence de la chaire ; que les philosophes et les prêtres *Gérondifs* seraient par-tout dans une paix profonde, s'ils étudiaient Fléchier, Bossuet, Massillon et autres hommes éminens qui avaient laissé peu de chose à faire pour corriger les absurdités et la cupidité monacale.

Fléchier sur-tout s'en occupe directement. Son esprit d'indulgence ne nuisit jamais à son orthodoxie. Le catholique et le protestant avaient une part égale dans les charités qu'il répandait, plutôt en raison de ce qu'on souffrait qu'en raison de ce qu'on croyait. Dans son *Voyage en Auvergne*, il ne dédaigna pas de s'égayer sur le compte des moines et des religieuses. Avant que le père Isla eût donné son *Gérondif*, il appelait déjà les prédicateurs espagnols et italiens *ses bouffons*, et j'ai quelques raisons de croire que c'est Fléchier qui éveilla l'imagination du jésuite espagnol. Rien n'est plus plaisant que ce *Voyage en Auvergne* dont je ne puis m'empêcher de citer le passage du dominicain qui fait valoir saint Dominique aux dépens de saint Ignace de Loyola, parce que celui-ci n'était que simple gentilhomme biscayen, tandis que l'autre était grand d'Espagne de la première classe en Castille. C'est de cette manière

que Fléchier faisait connaître les *Gérondifs* qui jouaient un triste rôle dans le siècle du Lutrin, c'est-à-dire dans le siècle de Louis XIV, où l'on connaissait parfaitement cette triple alliance, du trône, de la religion et de la philosophie.

Oui, monsieur, les sots et les *Gérondifs* sont ceux qui introduisent la guerre par-tout. Au risque de vous ennuyer, je vais vous transcrire ici ce que le philosophe orthodoxe, Massillon, adressa aux souverains de tous les pays : « Que ce n'est pas eux, mais la loi « qui doit régner sur les peuples ; qu'ils n'en sont que « les ministres et les dépositaires ; que les peuples les « ont faits, par l'ordre de Dieu, ce qu'ils sont, et « qu'ils ne doivent être ce qu'ils sont que pour les « peuples ; que les souverains deviennent moins puis- « sans dès qu'ils veulent être plus que les lois, et que « tout ce qui rend l'autorité odieuse, l'énerve et la « diminue. »

Massillon ne vaut-il pas un philosophe, n'était-il pas un bon croyant ? Que les *Gérondifs* se convertissent ! S'ils ne le font pas, vous pourrez leur dire, avec le même Massillon, qu'il est plus facile de convertir des pécheurs que de concilier des théologiens.

Je m'arrête enfin pour que vous ne preniez pas ma lettre pour un sermon, en vous priant de rappeler à vos compatriotes, Labruyère et Molière qui appartiennent au même siècle, et qui ont corrigé eux seuls plus de ridicules, répandu plus d'agrémens dans la société que tous les moralistes anciens et modernes. Je vous fais grâce des innombrables citations que vos philosophes peuvent fournir contre les *Gérondifs* ; mon impartialité exige que je me borne à souhaiter à votre *Gérondif*, à votre imprimeur et à vous le plus heureux succès.

Je suis, etc.

Le Bachelier de Salamanque.

Paris, le 8 juin 1817.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. VIII.

Du 25 juin au 2 juillet.

Récoltes, Finances. — Nos espérances vont toujours croissant. Partout les marchés sont tranquilles, et le pain est descendu à un prix raisonnable; c'est une chose que je redis souvent, parce que je la trouve fort bonne à redire. Les Anglais ne sont pas moins heureux, car au dernier marché de Londres, le grain offert à six guinées n'avait pas trouvé d'acheteurs; mais le plus favorisé de tous les peuples, ce sont les Piémontais. S'il en faut croire des lettres de Turin, le miracle de la manne se renouvelle pour eux; on ne voit que groupes d'enfans perchés sur les arbres, pour y recueillir la gélatine sucrée dont les feuilles sont couvertes.

— Les Belges ne sont pas traités en enfans gâtés, comme les Piémontais; il n'est bruit que des émeutes qui éclatent dans leurs marchés. Bruxelles, Anvers, Namur, Louvain, Bruges, Mons et Courtrai ont presqu'à la fois été le théâtre des plus grands désordres. Il faut joindre à cela les incendies qui se multiplient trop pour être l'effet du hasard.

— L'Autriche n'est guère mieux. Le prix du grain a considérablement haussé à Vienne; c'est un contraste affligeant avec les fêtes qui l'embellissent.

— L'argent en Angleterre est si commun, qu'on trouve à peine à le placer à trois et demi; cela prouve qu'il est aussi un crédit pour l'argent, et je ne connais rien de rassûrant comme cette preuve. Pour employer ses fonds, l'Angleterre doit les placer au dehors; c'est-à-dire, qu'elle est condamnée à soutenir la prospérité des autres pour conserver la sienne; or, entre deux

États dont l'un emprunte à l'autre, ce n'est pas toujours l'emprunteur qui est à la merci du prêteur.

— Les pauvres de Marseille ont éprouvé les effets de cette bienveillance universelle, sentiment inné dans le cœur humain, mais que les sectes religieuses et politiques étouffent en l'emprisonnant dans leurs sphères étroites. Un musulman a fait distribuer du riz à des chrétiens ; ce musulman généreux est le pacha d'Egypte. Est-ce qu'un rayon de lumière serait tombé sur le berceau de la civilisation ? Il n'a souvent fallu qu'un homme pour retremper un peuple. Au reste, ce peuple n'est pas tel qu'on se le figure communément ; je l'ai observé chez lui, et sous les stigmates d'un joug sanguinaire, j'ai cru découvrir quelques traces d'une nature vigoureuse. Qui sait quels changemens nous prépare l'ère actuelle, qu'on pourrait nommer l'ère des révolutions ?

Multa renascentur quæ jam cecidêre, cadentque
Quæ nunc sunt in honore.........

— Je voudrais que les bornes de cet article me permissent d'insérer une instruction sur les moyens de tirer parti des céréales coupées avant leur maturité ; instruction rédigée par la Société d'Agriculture, et publiée par le ministre de l'intérieur. Quand un gouvernement tourne son activité vers l'économie rurale, il est dans la bonne voie pour durer et pour maintenir.

— Les fabriques de drap établies à Copenhague, qui commençaient à fleurir pendant la guerre, tombent à la paix. Est-ce à dire que la guerre est bonne au commerce ? Ce serait volontiers la conclusion des Danois, parmi lesquels il se trouve d'assez mauvais logiciens ; mais qu'ils fouillent bien dans les actes de leur administration, ou dans les procédés de leur industrie ; c'est là que le vice doit se cacher.

Améliorations politiques. Constitutions nouvelles.—En dépit des prélats et des médiatisés, le peuple du Wurtemberg sera compté pour quelque chose. Tout ce qu'auront gagné les opposans, c'est de resserrer les liens qui unissent le roi et la nation. L'on parle déjà d'assemblées communales ; tout est profit dans une lutte avec un adversaire entêté.

— Le parlement anglais sera-t-il dissous ? Il en était bruit à la chambre des communes ; mais lord Castle-

reagh nie que ce bruit soit fondé. Il faut bien croire à la véracité de lord Castlereagh.

— Qu'est-ce qu'un libelle? A quels caractères peut-on reconnaître un libelle? Il sera bien hardi ou bien fort, celui qui répondra sans hésiter. Les nuances qui séparent la médisance et la calomnie, la franchise et la licence, l'exercice d'un droit et le déplacement d'une barrière, sont quelque chose de si délicat, de si difficilement perceptible, que ce ne serait pas trop, à mon avis, des plus habiles grammairiens réunis aux plus habiles jurisconsultes pour les fixer. Il semble que plus la définition du délit offre de difficultés d'après les lumières humaines, plus il convient que le législateur précise cette définition. Qu'il ne pense pas en avoir jamais trop dit. C'est là que les moindres effets veulent être prévus, les moindres paroles pesées, et que trop n'est pas même assez. Je trouve donc beaucoup de raison et de logique dans l'attaque dirigée par sir Samuel Romilly contre lord Sidmouth. D'après une circulaire de ce dernier, tout juge, par cela qu'il est juge, est habile à prononcer si la chose écrite ou parlée est libelle ou ne l'est pas, comme si, avec la toge, on l'avait investi de tous les talens. La distance est immense entre la règle et l'arbitraire; mais d'un arbitraire à l'autre, la pente est glissante et rapide, et le chaos est au fond.

— La suspension de l'*habeas corpus* a passé aux pairs; on ne dispute guère plus aux communes que sur le plus ou moins de durée. Sir Newport voudrait qu'elle cessât au 1er décembre; lord Castlereagh trouve plus convenable de la prolonger jusqu'au 1er mars prochain. Lord Folkestone désirerait que l'Ecosse en fût exempte; mais la chambre rejete l'exception. L'opposition (dans les chambres) semble battre en retraite. M. Brougham ajourne sa motion contre le parlement septennal; sir Burdett s'évertue à paraphraser Isaïe; lord Cochrane se figure les créneaux de la tour garnis de têtes sanglantes, parmi lesquelles il ne serait pas fâché de voir celles des ministres, et l'on rit de ses prophéties comme de ses prosopopées. Les ministres, un moment déconcertés par la révélation des intrigues d'Oliver et de sa bande, soutiennent aujourd'hui de bonne grâce les reproches qu'on leur adresse de toutes parts; ils s'éton-

nent même qu'on blâme l'emploi des espions : c'est un ornement de tous les Etats civilisés, et la Grande-Bretagne ne doit pas rester en arrière. Si l'opposition a ses pétitions, le parti ministériel a les siennes ; j'en ai lu une assez curieuse dans le Courrier de jeudi. Elle est rédigée au nom de la grande et de la petite noblesse, du clergé et des francs-tenanciers du comté d'Hertford. On y désavoue formellement une autre pétition rédigée contre la suspension de l'*habeas corpus* ; on y déclare solennellement que sans cette suspension, la religion, la morale, et (qui le dirait) la constitution périclitent. Le bill a passé le 27.

— Voici un extrait du discours de M. Smitt, au nom du comité du commerce d'Afrique : « L'abolition de la « traite des nègres n'a pas produit les avantages que « nous en attendions. En vain l'Angleterre en a donné « l'exemple ; en vain la Suède, le Danemarck, la Hol- « lande, et enfin, la France ont imité cet exemple. « L'Espagne et le Portugal continuent cet infâme trafic : « il en résulte un nouveau malheur pour les Africains ; « car la concurrence n'existant plus, le prix des nègres « a diminué, et comme on a moins d'intérêt à les con- « server, on les traite avec plus de rigueur que ja- « mais. »

Rien de plus vrai, de mieux senti. Il est malheureux pour l'Angleterre que son zèle pour l'affranchissement de nos colonies ressemble à un calcul, depuis que toutes ses espérances et ses spéculations commerciales se portent sur les riches plaines du Bengale et du Malabar, où des populations libres cultivent pour eux, à peu de frais, cette denrée devenue nécessaire à l'Europe, et que nous ne savons nous procurer que par les travaux des Africains.

— La confédération germanique est constituée. Elle se proclame puissance une, libre et indépendante.

Colonies. — Il est difficile de déterminer la véritable situation des affaires dans l'Amérique espagnole. Les uns veulent qu'il ne reste plus aux royalistes qu'une ligne fort étroite le long de la côte, et que les indépendans soient maîtres de tout l'intérieur, Caracas excepté. Les autres veulent que Barcelone, prise par les indépendans, ait été reprise par les royalistes qui en auraient

passé la garnison au fil de l'épée. Ces nouvelles ne sont contradictoires qu'en apparence. On peut éprouver à la fois des revers et des succès dans une étendue de quinze cents lieues. Ce qui est plus obscur, c'est la politique d'Apodaca au Mexique. Ce vice-roi s'est-il établi une souveraineté? s'est-il réuni aux indépendans? est-ce dans un esprit de conciliation, est-ce dans un esprit de révolte qu'il a incorporé les officiers insurgés dans ses troupes? Ce sont autant de problèmes, et l'on résout mal de tels problèmes à deux mille lieues de distance.

—La régence de Lisbonne vient d'expédier contre les insurgés du Brésil une frégate, une corvette et une proclamation. S'il est vrai, comme on l'assure, ou comme on l'insinue, que la révolution ait gagné du terrain, ces secours arriveront tard. On verra peut-être qu'elle en a gagné bien davantage, s'il est vrai, comme un journal imprimé et publié à Paris, a eu la liberté de le dire, que le maréchal Béresford ait fait un voyage de Lisbonne à Madrid.

Procès marquans. — M. Chevalier s'est rendu lui-même à Sainte-Pelagie pour y subir son arrêt.

— Un nouvel incident a retardé la décision de l'affaire de MM. Comte et Dunoyer.

—Le docteur Gilles a gagné sa cause. On se souvient que jamais relations ne furent plus multipliées que celles du docteur avec une demoiselle de Soyecourt. Il avait été son médecin, puis son époux, et prétendait être son héritier. Les collatéraux de la défunte sont trop polis pour lui appliquer ce fameux vers de Rhadamiste, que l'auteur de *Rhadamiste* appliqua lui-même à son médecin. Mais ils se retranchaient fortement derrière un certain article 909, qui, sans doute, n'est pas de l'invention d'un médecin. La cour a fort bien su démêler une question aussi complexe : le médecin n'a rien eu, mais l'époux a tout gardé.

— Les tribunaux ont fait justice d'un genre d'industrie qui n'est pas nouveau. Les nommés Dulatte et Valle, de Saint-Pol, pour attirer sur leurs concitoyens l'animadversion de l'autorité, s'avisèrent de témoigner qu'on avait semé avec profusion des cocardes tricolores dans le marché et dans les rues. Il n'a pas été

mal aisé de les convaincre d'imposture. Ces délateurs voulaient prouver qu'*il y avait encore des coquins*, et ils ont réussi.

Relations politiques. — Vives remontrances des Etats libres d'Allemagne à la diète. Ces remontrances ont pour objet les incursions des Barbaresques dans les mers du Nord. Résolu à l'unanimité que les membres de la diète présenteront, chacun à leur cour un rapport sur les moyens de protéger le commerce maritime.

Nouvelles diverses. — On imprime en ce moment la liste des électeurs de la Seine. Cette liste comprend neuf mille cent vingt-deux noms.

— Deux Anglais de distinction, se rendant en poste de Vienne à Paris, ont été arrêtés et dévalisés entre Pagney-sur-Meuse et Void. On leur a tout enlevé, jusqu'à l'uniforme du prince-régent, qui se trouvait là, on ne sait trop pourquoi.

— On croit que la session actuelle du parlement britannique sera terminée vers le milieu du courant.

— Un bâtiment, chargé de blé, échoue sur une côte dont les habitans souffrent tous les maux de la disette (la côte de Berk), et ces mêmes habitans aident tranquillement à décharger les grains, et rien ne se perd. Ces traits-là ne se voient guère que dans notre pauvre France tant calomniée.

— On parle d'un nouveau Christophe Colomb de la Garonne. C'est un pauvre batelier qui, s'étant imprudemment chargé d'un transport de marchandises jusqu'à Lyon, plutôt que d'essuyer une perte considérable, a essayé de remonter le Rhône. Retourné sain et sauf, il raconte à qui veut l'entendre ses dangers et ses aventures. Dans un pays comme le sien, son industrie aura des imitateurs et sur-tout des prôneurs.

— On vient d'arrêter dans le duché de Bade un Martin Michel qui guérissait par l'imposition des mains. Il n'exigeait de ses malades qu'un grain de foi. Bienheureux abbé Faria, où étiez-vous dans ce péril de votre émule ou de votre disciple?

Bénaben.

Tableau représentant les exercices des écoles pour l'enseignement mutuel élémentaire, autorisées par l'Université royale de France; gravé sur une feuille grand colomb., 2 fr.; gr. aigle, 3 fr.; *idem* enluminé, 5 fr. à Paris, chez l'auteur, place Saint-Eustache, n. 17; et chez L. C. Colas, libraire, rue du Petit-Lion Saint-Sulpice.

Ce Tableau contient, 1°. trente-sept figures qui représentent les enfans exécutant tous les mouvemens et commandemens adoptés pour les exercices de lecture, d'écriture, d'arithmétique; 2°. six plans qui indiquent la disposition des bancs, les mouvemens et évolutions nécessaires pour passer d'un exercice à l'autre; 3°. un Tableau synoptique de tous les commandemens, avec les explications suffisantes pour ceux qui exigent quelque éclaircissement. C'est une heureuse idée d'avoir cherché à rendre d'une manière sensible tous les procédés employés pour l'enseignement mutuel. M. Picot, qui est l'auteur du travail que nous annonçons, l'a exécuté avec le plus grand succès. Ses tableaux sont comme autant d'instituteurs, qui porteront jusque dans les campagnes les plus reculées, le nouveau mode d'instruction élémentaire, qui a déjà produit de si précieux résultats partout où il a été adopté. Si le tableau de M. Picot ne se recommandait pas par lui-même, nous ajouterions que le ministre de l'intérieur vient d'en acquérir cent exemplaires pour être distribués dans les départemens.

M. Picot ne se contente pas de consacrer ses soins à améliorer la théorie de la nouvelle méthode, il y joint la pratique; il a établi, *place Saint-Eustache*, n°. 17, une école d'enseignement élémentaire, où il recueille chaque jour les fruits de ses talens et de son expérience.

TABLE.

Poésie. — *Fragment d'une traduction en vers du poëme de la mort d'Abel;* par M. Boucharlat. Pag. 3
Nouvelles littéraires. — *Les Roses* (analyse); par M. de Jouy. 7
Mémoire sur la valeur des monnaies (analyse); par M. D. St. L. 11
Correspondance sur les Romans, etc. 14
Variétés. — *Consultation* (suite); par M. D. St. L. 23
Traduction d'un passage d'un livre espagnol (suite); par M. Esménard. 31
Correspondance. 36
Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 46
Notices et Annonces. 48

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 JUILLET 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES MONTAGNES RUSSES.

Dans leurs ébats, au sein de la campagne,
Vous avez vu de jeunes étourdis,
Sur un sabot, l'un par l'autre enhardis,
Glisser d'un trait du haut d'une montagne :
Maint accident, sans les décourager,
Etait le prix de leur joyeuse audace ;
L'un culbutait ; et bravant le danger,
Sur le sabot un autre prenait place :
Tel est le jeu qui charme tout Paris.

Devers Boulogne, hors des murs de la ville,
Dans un jardin, un inventeur habile
A fait construire, en madriers polis,
Deux monts de forme et de hauteur égale ;
Leur pente douce offre un triple intervalle,
Où sur trois chars, côte à côte montés,
Trois concurrens, que le plaisir assemble,
Prennent l'essor, roulent, volent ensemble
Du haut du mont par leur poids emportés.
De cent degrés l'orgueilleux édifice,
Aux amateurs offre un chemin propice
Pour arriver au sommet sourcilleux,
Et la roideur d'une corde alongée
Par un cylindre en cercles attirée,
Fait remonter les chars officieux.

Mais tout est prêt; un jeune homme s'avance
Et sur un char légèrement s'élance;
Pour signaler son intrépidité,
Il est debout, d'un air de dignité:
Le char rapide en roulant vers la terre
De son double axe imite le tonnerre;
Le second char, criant sous le fardeau,
Roule une masse arrondie en tonneau,
Un fournisseur retiré des affaires.
Peur d'être atteint des publiques misères,
Il garde en caisse, à l'abri des budgets,
Trois millions bien comptés et bien nets;
Et pour payer sa dépense courante
L'État lui fait vingt mille écus de rente;
Il a des bois d'un revenu certain,
Et deux hôtels dans le quartier d'Antin;
Son ordinaire est de quatre services,
Que du Vougeaut humectent les délices;
A ce régime il a trop engraissé,
Son médecin lui prescrit l'exercice,
Sur ce conseil il est en char, il glisse,
Et de son poids le mont semble oppressé.
Le char voisin descend un long squelette,
Un vieux goutteux pâle et défiguré,
Que de Pradier l'infaillible recette,
Et la liqueur de Meunier, de Villette,
N'ont pu guérir d'un mal invétéré:
Ces jours passés il lut sur des affiches,
Que tout malade obtenait la santé
En prenant l'air des montagnes postiches;
Las! en dépit du remède vanté,
Le malheureux, de la goutte homicide,
Dans tout son sang par la douleur fouetté,
Sent bouillonner la brûlante âcreté;
En grimaçant il sort du char perfide,
Et s'en va droit, à l'aide d'un valet,
De ses coussins retrouver le duvet.

Sur l'autre mont, voluptueux théâtre,
Je vois paraître un spectacle enchanté;
Des jeux, des ris, je vois l'essaim folâtre
Qui vers un char accompagne Zirphé;

Prête à partir la belle s'intimide,
De la hauteur redoute l'âpreté ;
Mais un enfant la presse et la décide,
Un arc en main il monte à son côté ;
Au bas du mont en triomphe elle arrive,
Met pied à terre ; un aimable embarras
La fait rougir, et sa pudeur naïve
Hors de danger craint encore un faux pas.
Zirphé s'éloigne, et la nymphe Ismérie,
Par mainte épreuve à glisser plus hardie
Se préparait à quitter la hauteur ;
De son maintien l'aisance et la mollesse,
De son souris la grâce et la finesse,
Et de son teint le vermillon trompeur
Etaient lorgnés par plus d'un connaisseur :
Quand le plaisir se change en habitude,
Le dégoût naît de l'uniformité ;
La nymphe donc veut changer d'attitude,
Et de s'asseoir, pour plus de sûreté,
Abandonnant l'usage salutaire,
Reste debout sur son char téméraire :
O repentir ! sous son poids en roulant
Le char tressaille et s'incline en avant ;
Dieux ! quel danger se présente à sa vue !
La nymphe jette un long cri de terreur,
Etend les bras, chancellante, éperdue,
Veut reculer, et tombe avec roideur !
Sur la montagne elle reste étendue
Sans mouvement : on tremble pour ses jours :
Les spectateurs volent à son secours ;
L'éther d'Hoffmann, la liqueur acétique
De vingt flacons offerts à qui mieux mieux,
La font sortir de cet état critique :
Elle entr'ouvrait à peine ses beaux yeux
Qu'elle rajuste aussitôt sa parure,
Trait de pudeur en cette conjoncture !

Ce jeu scabreux captive votre goût ;
Beautés, malgré l'exemple d'Ismérie,
Vous glisserez encor, je le parie ;
De grâce au moins ne glissez plus debout !

D'un mont construit en madriers solides
N'affrontez point le périlleux glacis ;
Que le danger vous rende plus timides,
Et, croyez-moi, je vous en avertis,
Nous n'aimons point à vous voir intrépides.
Le trait suivant confirme cet avis :

Le jeune Edmond, la jouvencelle Hortense,
Tous deux égaux en mérite, en naissance,
En biens sur-tout, c'est le point principal,
Devaient serrer le lien conjugal ;
Tout était prêt, les parens, le notaire,
Quand d'un délai, par malheur nécessaire,
Le jeu glissant rendit le laps fatal.
Sur ces deux monts bâtis par la folie,
La jeune Hortense, avide de plaisirs,
Venait souvent égayer ses loisirs ;
Elle y venait en bonne compagnie,
Mais sans l'amant. Un jour, soit fantaisie,
Ou soit d'amour quelque secret souci,
En tapinois Edmond se rend aussi
Au jardin Russe ; il aperçoit la belle
Qui, d'une chute affrontant le péril,
Glissait debout sans froncer le sourcil.
« Quoi! me trompé-je? eh non, vraiment c'est elle !
Qui l'aurait cru ! quel courage achevé !
Un vieux soldat mille fois éprouvé,
Et sur sa manche ayant ses vingt campagnes,
Moins hardiment franchirait ces montagnes.
Epousez donc ; certes cela promet :
Oh ! serviteur ! cette virile audace
Doit inspirer un soupçon qui me glace,
Et poliment, ma foi, je romprai net. »
Bref il rompit : l'amour-propre est un traître
Qui de l'amour quelquefois se rend maître.

Pourquoi ces monts, des Scythes empruntés,
Sont-ils chez nous si courus, si fêtés ?
Quoi ! dans Paris, au milieu des spectacles,
Où tous les arts prodiguent leurs miracles,
D'honnêtes gens se plaisent à glisser !

Cent et cent fois et monter et descendre,
Et sottement cent fois recommencer,
Est un plaisir qu'on ne saurait comprendre,
De mauvais goût et sans variété :
Quel en est donc l'attrait ?... la nouveauté.

D.....r.

ÉNIGME.

Allant, venant sur le métier,
La navette toujours docile
Sous les agiles doigts de l'ouvrier habile,
A la chaîne, avec art, aime à me marier.
D'autres fois je prépare un violent orage,
Alors je marche en tapinois;
Et souvent d'un cruel naufrage
Je menace l'Etat et le trône des Rois.

(*Par* M. J. V., abonné.)

CHARADE.

Quand mon premier est mon dernier
On peut l'appeler mon entier.

(*Par* M. J. Roussel fils.)

LOGOGRIPHE.

Ami lecteur, retranche-moi la tête,
Et sur-le-champ je deviens une bête;
Rends-moi le chef, et tu vois le produit
Dont un faible animal compose son réduit.

(*Par* M. P. R. V....)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *amitié*; celui de la charade, *Voltaire*; et celui du logogriphe, *fange*, où l'on trouve *ange*.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Zuma ou *la Découverte du Quinquina*; suivie de *la belle Paule* de *Zénéide*, *des Roseaux du Tibre*, etc., etc.; par Mad. la comtesse de Genlis. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. Chez Maradan, libraire, rue Guénégaud, n. 3.

Une femme n'est jamais embarrassée lorsqu'il s'agit de faire un roman. « Il peut n'être pas bien fait, mais il est toujours fait avec facilité. » C'est madame de Genlis qui le dit (1), et son exemple le prouve. Combien de romans de tous genres n'a-t-elle pas faits dans sa vie? Il n'en est pas moins beau de sa part d'accorder aux femmes en général un talent qu'elle doit à une faveur spéciale de la nature, et qu'elle a su perfectionner par un exercice continuel de ses heureuses dispositions, je veux dire celui de faire des romans sur toutes sortes de sujets et de circonstances avec une admirable facilité. L'histoire, la fable, les sciences naturelles, les arts, la politique, les affaires du jour, elle a tiré parti de tout. Quatre-vingt-dix volumes attestent les ressources et la souplesse de son esprit. « *Si tout n'est pas bon, c'est toujours fait avec facilité*, » phrase que j'aime à répéter d'après madame de Genlis elle-même, et qui peut servir d'épigraphe à la tête de ses ouvrages. Voici cinq nouvelles productions destinées à augmenter encore cette collection imposante. Le nom de l'auteur excitera la curiosité non-seulement de ses amis, la chose est

(1) *Zuma* ou *la Découverte du Quinquina*, page 156.

toute simple, mais de ses ennemis qui, au fond, ne doivent être que des envieux. Cependant, l'*admiration* est une espèce de joug qu'on est toujours prêt à secouer, et madame de Genlis ne cesse pas d'écrire. Ces dernières étincelles d'un feu qui brûle depuis quarante années, peuvent-elles rehausser l'éclat de ce nom porté depuis si long-temps au faîte de la célébrité? Je n'ose le croire. Sans doute tout ce qui sort de la *fertile plume* de cette dame a le droit de plaire à ses lecteurs; mais elle est un rival dangereux pour elle-même. Il est si difficile de faire plus qu'elle n'a fait.....! et je crains bien qu'il n'y ait qu'une époque assez courte où les auteurs de romans puissent trouver l'inspiration du genre. Cette époque déterminée ne serait-elle pas celle où l'on est capable de sentir et de faire éprouver les émotions qu'il s'agit de peindre? Condorcet prétend le contraire. Il dit que, « pour exprimer les passions avec énergie et « justesse, il faut une âme long-temps exercée par « elles, et perfectionnée par la réflexion (1). » C'est aux lumières et à l'expérience de madame de Genlis à décider la question. Je vais parler des cinq nouvelles dont une fatalité attachée à mes fonctions m'oblige à m'occuper dans ce journal.

La première est *Zuma* ou la *Découverte du Quinquina*. L'imagination de madame de Genlis s'est emparée de quelques fragmens de relations de voyageurs plus ou moins dignes de foi. Elle écarte, avec une pieuse dissimulation, tout ce que la chronique, souvent plus fidèle que l'histoire, attribue aux enfans de Loyola sur le premier usage de cette écorce précieuse, long-temps désignée sous le nom de *poudre des jésuites*. Ces bons pères en ayant connu de bonne heure la vertu fébrifuge,

(1) *Vie de Voltaire*, page 4.

commencèrent par en distribuer *gratis* aux pauvres qui sont toujours les premiers à proclamer les miracles, et finirent par la vendre au poids de l'or pour se dédommager de leurs avances. Quoi qu'il en soit, une jeune Péruvienne, admise parmi les femmes de la comtesse de Chinchon, épouse du vice-roi du Pérou, aime de tout son cœur sa noble maîtresse, parce qu'elle est bonne, douce, et qu'elle inspire à son mari des sentimens d'humanité envers les Indiens. En ce temps-là, ces malheureux avaient un caractère atroce. Ils s'étaient liés entre eux par d'effroyables sermens; ils juraient de mourir, de s'égorger sans pitié les uns les autres plutôt que de révéler aux Espagnols la vertu des plantes salutaires dont leur pays abonde. Les successeurs de Pizarre et d'Almagre avaient toujours peur de mourir assassinés. Si madame de Chinchon eût écouté les conseils de ses connaissances, elle n'eût point accompagné son époux en Amérique. L'amour conjugal fit taire ces vaines alarmes. Toutefois elle eut soin d'emmener avec elle quelques Espagnoles qui devaient *composer sa cour à Lima*. Ceci n'est pas absolument conforme aux usages reçus; car la cour d'une vice-reine du Pérou ne peut guère se composer de femmes qu'elle prend à Madrid. Mais madame de Genlis avait besoin d'une dame Béatrix qui devait jouer un rôle dans l'histoire de la *Découverte du Quinquina*. En effet, madame de Chinchon est attaquée d'une fièvre tierce, maladie encore inconnue des Espagnols, cent ans après qu'ils avaient fait la conquête du pays où elle est si commune. Le médecin du gouvernement ne savait qu'y faire. Il attribuait l'origine du mal à la force d'un poison mortel contre lequel son art était impuissant. Zuma voyait donc mourir sa maîtresse qu'elle eût voulu sauver. Elle en connaissait pourtant les moyens. Retenue par les horribles sermens que nous

avons rapportés ci-dessus, son propre fils unique était resté, comme un gage de sa discrétion, entre les mains d'un chef indien renommé par sa haine implacable contre les Espagnols. D'un autre côté, Béatrix épiait avec soin les démarches de Zuma dont elle était jalouse, parce que madame de Chinchon la distinguait parmi toutes ses femmes. Dans cette situation pénible, dont la pauvre Zuma ne connaissait pas même tous les dangers, elle tombe aussi malade de la fièvre tierce. Son mari vint lui apporter en secret le remède mystérieux. Elle se détermina à saupoudrer adroitement avec du quinquina un bouillon destiné pour la comtesse. On la prend sur le fait; on l'accuse d'avoir mis un nouveau poison dans le breuvage de sa bienfaitrice. Elle se tait; on la condamne à être brûlée vive. Au moment de l'exécution, madame de Chinchon, à qui l'on avait d'abord caché l'état des choses, se fait transporter en palanquin sur la place publique où le bûcher était déjà prêt à dévorer la victime. A la voix de la vice-reine, les apprêts du supplice sont suspendus. Elle répond des suites de l'événement; elle promet d'intercéder auprès de son époux en faveur de sa coupable et chère Péruvienne. Les Indiens sont touchés de cette bonté sublime. Le mari de Zuma vient et révèle tout au vice-roi. La vertu du quinquina est reconnue; celle de Zuma récompensée, et la *Nouvelle* est finie.

On voit que les mœurs, l'histoire, les convenances locales sont traitées avec beaucoup de légèreté. C'est le privilége des romans historiques pour lesquels madame de Genlis a toujours manifesté une prédilection particulière.

La *Belle Paule* est un conte de chevalerie, dont le principal personnage est le noble et brillant Blaccas, issu d'une illustre famille de Provence et seigneur de

Moustiers. Madame de Genlis avait composé cette *Nouvelle* en 1812. *Un hasard singulier*, dit-elle, l'empêcha de la faire paraître en 1814. *Elle aurait eu l'air d'une flatterie. Ce hasard singulier* est sans doute la ressemblance du nom de son héros avec celui d'un ministre, chargé à cette époque du portefeuille de la maison du roi. En vérité, c'est pousser jusqu'au scrupule la crainte d'être soupçonnée d'adulation. Il est tout-à-fait impossible de trouver, dans le seigneur de Moustiers, la moindre analogie avec M. le comte de Blacas, excepté celle d'un nom commun à tous les deux. La seule flatterie possible, en pareil cas, c'est d'avoir eu l'air de croire que le public serait tenté d'y voir autre chose.

La troisième *Nouvelle* n'est qu'une féerie morale et politique, ou plutôt une galerie mobile où madame de Genlis a fait entrer successivement tout ce qu'elle a voulu, philosophie, administration, métaphysique, satire, conseils adressés aux gouvernemens; elle effleure chaque sujet. On aperçoit des intentions, des esquisses légères, point de dessins achevés. L'œil fatigué par la multiplicité des objets qu'elle indique plutôt qu'elle ne les fait voir, en saisit avec peine quelques traits vagues et fugitifs. Un *anneau* qui rend invisible celui qui le porte; cette *escarboucle* qui sert de pierre de touche pour connaître la pensée d'autrui, et d'autres moyens dont madame de Genlis n'a pas dédaigné de se servir après tous les romanciers qui l'ont précédée, n'ont pas assurément la fraîcheur de la nouveauté. Il ne faut pas moins en convenir qu'elle rajeunit quelquefois des idées communes par la manière de les présenter, par la finesse et la rapidité des rapprochemens. Cette *Nouvelle* échappe à l'analyse. Il faut la lire et tâcher de suivre l'auteur dans sa course.

Les *Roseaux du Tibre*, quatrième *Nouvelle*, où la passion de la musique et celle de l'amour, contrariées par les chances de la révolution française, finissent par conduire à une mort prématurée deux jeunes personnes très-intéressantes. J'avoue que l'invraisemblance perpétuelle des aventures, et sur-tout la négligence du style et une gaîté peu naturelle, défauts dont madame de Genlis a su généralement éviter l'écueil, m'empêchent de reconnaître ici sa mesure ordinaire. Je n'ai pas été plus heureux en cherchant à deviner le but moral qu'elle s'était proposé.

La veuve de Luzy, qui termine le volume, n'a que vingt-cinq pages. Je remercie madame de Genlis du plaisir qu'elle m'a causé. L'action se passe au moment où notre sol est envahi par l'Europe toute entière coalisée contre nous. C'est une veuve qui retrouve son fils unique dont elle pleurait la mort, dans un militaire couvert de blessures qu'elle a charitablement accueilli sans le connaître; digne récompense de cette sensibilité, de cette exquise philanthropie dont plus d'une Française a fourni le modèle à l'époque de nos épouvantables désastres, même en faveur de ceux qui calomniaient alors une nation aussi brave que généreuse. N'a-t-on pas vu, dans les murs de Paris et sur toutes les routes de France, ces femmes déjà si célèbres par leurs grâces et leur amabilité, prodiguer les soins les plus touchans à des soldats étrangers que le sort de la guerre nous avait livrés, et dont la présence seule pouvait exciter des sentimens d'une autre nature? Nos ennemis, rendus à leurs foyers, ont regretté leur captivité; l'Espagnol même a senti expirer dans son cœur ulcéré la haine qu'il nous avait jurée; l'Angleterre, jalouse de toutes les prééminences honorables, voudrait effacer le souvenir de ces *pontons* où sa méfiance entassa nos guerriers dont la

fortune avait trahi le courage ; et la Russie, par une politique aussi noble que désintéressée, n'a-t-elle pas cherché à faire oublier la rigueur avec laquelle nos malheureux compatriotes furent relégués au fond de la Sibérie? Connus dans l'intérieur de nos familles, dans l'ensemble de nos manières, dans toute la vérité de notre caractère, nous avons été mieux appréciés ; nous n'avons pas perdu tous nos titres de gloire ; la journée de Waterloo n'est qu'une victoire de moins.

Belle France ! *toi que quelques gouttes de pluie enrichissent ; qu'un coup de canon couvre de soldats* (1) ! toi, dont la puissance morale et physique n'a de bornes que lorsque tes enfans cessent d'être unis ; après avoir étonné l'univers par des exploits d'impérissable mémoire, il te reste à subir l'épreuve d'une résignation commandée par la sagesse ! Il n'y a que les forts qui sachent souffrir. A tous les sacrifices imposés par la nécessité, ajoute le sacrifice momentané de ton ardeur naturelle. Le même soleil échauffe encore ton sol privilégié par la nature, fécondé par ta brillante industrie. Source intarissable de lumières et de productions chaque jour plus parfaites, tu n'as besoin d'aucun monopole, et ta chute entraînerait celle du monde civilisé. Conserve le sceptre de tous les arts. Les trésors de ta littérature éclairent et enrichissent toutes les nations. Si le feu du génie a paru s'éteindre sur la tombe des grands hommes du siècle qui vient de finir, le goût, l'élégance, le sentiment du beau, l'amour de la véritable liberté règnent encore au sein de cette immense capitale qui est toujours le *salon de l'univers*.

Je demande pardon à mes lecteurs de cette digression....... L'histoire de la veuve de Luzy, écrite avec

---

(1) Paroles d'un article du *Journal des Débats*, attribué à M. de Châteaubriand.

beaucoup de naturel et de sensibilité, consacre le souvenir d'une action touchante et patriotique. Elle m'a vivement ému. Cette production, moins ambitieuse que la plupart de celles où madame de Genlis n'a mis que son esprit, me réconcilie avec elle, et je m'empresse de finir cet article au moment où la justice que je me plais à rendre à ses talens, peut me donner quelques droits à sa bienveillance.

ESMÉNARD.

L'ERMITE EN PROVINCE.

LE BERCEAU D'HENRI IV.

(Suite.)

« Quel bon temps ce devait être (disait le chevalier Outis, en élevant ses épaules par-dessus ses oreilles), que celui où tous les châteaux ressemblaient à celui-ci; où la chambre à coucher de madame avait pour antichambre la salle d'armes; où le salon avait pour fenêtres des embrasures; où les cabinets de toilette étaient éclairés par des meurtrières, et les pavillons, en forme de tours, couronnés par des machicoulis! Quelles jolies petites habitations cela devait faire, et combien ces nobles châtelains devaient s'amuser! — C'est trop de médire à la fois de l'ancien temps et du nouveau; vous devriez opter. — Ma foi, je donnerais le choix pour une épingle; jadis on était plus fou, aujourd'hui l'on est plus sot, voilà toute la différence; chacun faisait alors la guerre pour son compte (je ne parle pas des *vilains*, qui ne sont guère plus *beaux* maintenant qu'autrefois). Les palais des princes régnans, les manoirs des hobe-

reaux étaient autant de châteaux forts, et souvent la bicoque du bourgeois avait l'aspect d'un poste militaire; quant à la cabane du serf, comme on la brûlait assez régulièrement deux ou trois fois par an, il n'y mettait pas tant de façon, comme vous pouvez croire.... Sur toute la terre, chaque famille, chaque individu même a toujours eu l'air de se dire :

Voici le point sur lequel je me fonde,
On entre en guerre en entrant dans le monde.

— L'architecture guerrière de ce château gothique des princes qui ont régné sur le Béarn, la Bigorre et le comté de Foix, me semble fondée en raison. Tous ces pays situés entre l'Espagne, où dominaient les Goths et les Maures, qui se répandaient souvent jusque sur les bords du Rhône, et les Gaules, sous la domination des Bourguignons et des Francs, qui pénétraient jusque dans l'Arragon et la Catalogne; tous ces pays, dis-je, ont dû rester en armes pendant plusieurs siècles; tout y est plein des noms défigurés des Alaric, des Clodomir, des Almanzor, des Caribert, des Rolland, des Fezenzac; les champs, les ruisseaux, les rochers y sont baptisés de ces grands noms de la barbarie.

— Il est certain que depuis l'aventure de Pampelune, où Ferdinand d'Arragon se montra si catholique, les princes de la Navarre française ne purent se flatter de la conserver, qu'en couchant, l'épée au poing, dans une bonne forteresse. Ce n'était pas seulement les successeurs du déloyal Arragonais, c'étaient les fils mêmes de ce vrai chevalier français, de François Ier., qui les menaçaient; c'était Henri II qui posait comme incontestable le principe très-commode, que tout ce qui était en-deçà des Pyrénées entrait de droit dans sa souveraineté.

— Les portraits qui décoraient jadis une des salles du château, étaient ceux d'*Henri IV*, de son père, de *Jeanne d'Albret*, sa mère, de *Jean d'Albret*, sur qui la Navarre espagnole fut escroquée par Ferdinand le Catholique, et de *Henri*, fils de Jean, qui reçut Charles-Quint à Pau, avec toute la magnificence d'un grand monarque et toute la grâce d'un prince français, tout en lui refusant, pour son fils, Philippe II, héritier présomptif de plusieurs couronnes dans les deux mondes, sa fille Jeanne d'Albret, qu'il réservait à un descendant de Saint-Louis, dont il était loin de prévoir l'accession au trône de France, à la distance éloignée où il s'en trouvait alors.

Ce Henri, aïeul maternel du nôtre, lui ressemblait beaucoup de figure et de caractère : dépouillé d'une partie de ses Etats, et ne perdant jamais l'espérance de les recouvrer, inquiet pour ceux qu'il possédait encore, et prêt à les défendre à la fois contre la France et l'Espagne; il fut élevé comme il éleva son petit-fils, pour être un homme, et tous deux prouvèrent que le génie et la vertu sont aussi de grandes puissances.

Henri de Navarre commença l'éducation de son petit-fils avant sa naissance; il voulut que sa fille courût d'un bout de la France à l'autre, pendant les mois de sa grossesse, et qu'arrivée au terme, elle vînt de Compiègne, où elle se trouvait, faire ses couches à Pau; il exigea, et il obtint d'elle, que pendant les douleurs de l'enfantement, elle lui chantât un cantique béarnais, dont il lui avait enseigné l'air et les paroles. Le grand-père reçoit l'enfant qui vient d'arriver à la vie sans crier, l'emporte dans un pan de sa robe-de-chambre, et s'écrie avec l'enthousiasme d'un prophète : *ma brebis vient d'enfanter un lion !* J'étais dans le lieu même où s'était

passée cette scène homérique; je croyais entendre les chants de la mère, et l'oracle si bien accompli du vénérable aïeul.

Celui-ci avait fait préparer à l'avance un berceau pour le nouveau-né; ce berceau n'avait rien de commun avec ces berceaux, chefs-d'œuvre de l'art, où les enfans des rois trouvent en naissant un sceptre pour hochet, et reçoivent les premiers hommages; celui d'Henri IV n'était autre chose que l'écaille d'une immense tortue, et c'est je crois le seul berceau dont il soit fait mention dans l'histoire.

J'en faisais la réflexion tout haut : — « Allez-vous encore vous étonner de cela? me dit M. Outis : vous ne trouvez peut-être pas qu'il y ait assez de niaiseries dans ces biographies royales que vous appelez l'*histoire*; vous auriez voulu des détails sur les layettes et sur les berceaux de toutes les majestés du monde. — Non; mais je m'étonne que l'écaille de tortue où naquit Henri IV, ne soit pas devenue le diamant le plus précieux de la couronne de France, et le berceau obligé de tous les héritiers présomptifs. — Cette surprise, un peu trop ingénue pour un homme de votre âge et de votre expérience, prouverait que vous êtes encore à vous apercevoir que chez nous c'est presque toujours la vanité qui se charge de décorer la grandeur qu'elle fait évanouir; quant à cet art de faire naître les vertus les unes des autres; quant à cette puissance attachée à des signes qui parlent aux yeux et qui réveillent de nobles souvenirs; quant à ces associations touchantes de tout ce qu'il y a de plus simple, avec tout ce qu'il y a de plus grand, on les a dédaignés, et l'on est convenu d'appeler cela le rêve des législateurs anciens, et le rabachage des philosophes modernes.

Le père de Jeanne d'Albret, qui donne si bien l'idée

d'un éphore de Sparte, chargé de surveiller l'éducation d'un descendant d'Hercule, ne souffrit pas que son petit-fils passât ses premières années dans la ville de Pau, qui n'était pourtant alors qu'un assez grand village : il ne le trouvait pas assez éloigné des courtisans et des flatteurs, et ne le crut en sûreté que dans des lieux où il ne verrait que des forêts, des rochers et des torrens; où il n'aurait pour compagnons des jeux et des plaisirs de son âge, que de petits pâtres; où, nourri et vêtu comme eux, comme eux la tête et les pieds nus, il pourrait, à leur exemple, poursuivre les chamois sur la pointe des rocs et sur le bord des précipices, se familiariser avec tous les dangers, et braver tour-à-tour l'intempérie des saisons.

J'ai voulu voir ces lieux consacrés, sous le nom de château de *Courasse*; je n'y ai trouvé qu'une maison de peu d'apparence, qu'on aurait dû restaurer, mais qu'on s'est contenté de reblanchir. Henri d'Albret n'aurait pas choisi cette habitation au sommet d'un rocher, pour y élever son petit-fils, s'il y avait eu là d'autres majestés que celles des tempêtes, des torrens et des aigles, dont l'étonnante envergure jette souvent sur la terre des ombres qui avertissent de leur passage sur le disque du soleil.

C'est là qu'un des hommes qui a le plus honoré la nature humaine, a reçu les premières leçons, ou plutôt les premières impressions qui convenaient à cette âme sublime.

— « Vos ineptes panégyristes de cette civilisation qui n'a fait faire de progrès qu'à nos discours (me dit le chevalier *anonyme*, qui m'avait suivi dans cette course), n'auraient pas manqué de se récrier contre la folie d'une pareille éducation; il n'en est pas moins vrai que

TIMBRE ROYAL 5 c. SEINE

pendant qu'Henri IV y puisa tous les genres de force, de vérité, de bonté dont se composa son grand caractère. D'orgueilleuses et fausses doctrines ont si bien décrié les sens qui nous trompent quelquefois, et nous détrompent toujours, que nous ne nous en servons plus que pour nos vices; ce qui ne m'empêche pas d'y chercher le germe de toutes nos vertus, de toutes nos connaissances : qu'on *idéalise* tant qu'on voudra, les sources de l'esprit sont dans la nature, dans la seule nature, qui nous présente le ciel et la terre pour école, et les impressions les plus puissantes et les plus douces pour leçons : au diable les pédans qui nous empêchent de lever les yeux sur elle; qui environnent notre intelligence naissante, de mots, de nuages, de poussières scolastiques, à travers lesquels on ne voit rien, et dans lesquels ils veulent que nous voyons tout! Plantes déracinées, plus on nous arrose, plus on hâte notre desséchement, notre décomposition! Toujours loin de la nature, nous n'en apprenons rien; aussi dans les choses d'une haute importance pour le genre humain, ne savons nous que penser, que dire, que faire, et sommes-nous les dupes, au milieu de nos sciences universelles et *parlières*, du premier fou, du premier imposteur qui s'empare du sceptre de l'opinion....... »

Il y a du vrai dans cette boutade de l'Héraclite gascon, et le fait ici vient à l'appui du raisonnement. C'est dans ces circonstances, précisément dans celles où un seul homme, armé d'une idée juste et doué d'une volonté forte, peut sauver les peuples et les empires; c'est alors, dis-je, qu'on vit le petit pâtre royal descendre du rocher de *Coarasse*, aux acclamations des villageois qui le saluaient encore du nom d'*Henriot*, pour s'instruire dans l'art des héros, et pour conquérir le nom d'Henri IV.

Un autre bonheur de l'éducation de ce prince, si hardiment commencée, c'est d'avoir été achevée par des hommes tels que *Lagaucherie* et *Florent Chrétien*; le premier n'étouffa pas la pensée de son élève sous les rudimens et les grammaires; il ne lui enseigna pas à accorder ensemble l'adjectif et le substantif, qui ne s'accordent que trop souvent aux dépens de la vérité; il lui enseigna plus utilement à faire, avec dessein, dans le monde, dans les camps, dans les affaires et sur le trône, ce qu'il avait fait, sans s'en douter, à Coarasse; à agir pour jouir; à regarder pour voir; à écouter pour entendre; à faire de ses idées l'image exacte des choses, et de la parole l'image nette et vive de ses idées. Le second précepteur d'Henri IV, Florent Chrétien, huguenot peut-être un peu zélé, était doué d'un sens droit, d'un esprit satirique, mais d'un goût sûr et délicat; il préférait à tout l'étude de l'histoire, parce qu'il croyait y trouver les autorités favorables à son culte; et le talent de la parole, parce qu'il le considérait comme la puissance de la raison.

L'un ou l'autre cependant, et peut-être tous les deux (car, en ce moment, je ne puis, sur ce fait, interroger que ma mémoire), firent servir à l'instruction du prince les deux meilleurs livres que pouvaient alors offrir, pour ce but, les bibliothèques royales: les *Elémens d'Euclide* et les *Hommes illustres de Plutarque* furent les lectures habituelles d'Henri IV comme de Coligny. Je ne crois point qu'ils y puisèrent la justesse de leur esprit et la force de leur âme; mais elles en étaient l'aliment le plus convenable; peut-être même est-il difficile de prononcer jusqu'à quel point cette lecture de prédilection aurait pu concourir au bonheur des hommes, s'il avait été donné à Henri IV de régner plus long-temps

sur la France, et à Coligny d'exécuter son plan d'une république dans le Nouveau Monde. Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître l'influence la plus heureuse des Hommes illustres de Plutarque, dans cette foule de mots du grand Béarnais où la grâce et la finesse modernes ne cachent pas la profondeur et la simplicité antiques; dans ce discours à l'assemblée des notables à Rouen, où ce monarque parut plus grand encore en se mettant *sous la tutelle* des représentans de la nation; en montrant, à chaque parole et du haut d'un trône affermi par tous les droits de la puissance, par tous les trophées de la victoire, l'âme d'un vrai citoyen et le caractère d'un grand monarque : discours que Voltaire, dont l'opinion est de quelque poids, élève au-dessus de tous les discours de l'antiquité, et qu'il a conservé à l'admiration des siècles à venir dans le magnifique *Tableau des Mœurs et de l'Esprit des Nations*.

On a bien de la peine à se séparer d'Henri IV; mais ce nom si glorieux, si cher à la France, à l'espèce humaine, n'est pas le seul titre du Béarn : dans cette même ville de Pau naquit, vers le milieu du dix-septième siècle, un enfant qui, en croissant en âge, ne se fit d'abord remarquer que par l'extrême petitesse et l'élégance de sa taille, par une aversion prononcée pour tous les livres (à l'exception d'un seul, la *Recherche de la Vérité*, dans lequel, ainsi que son auteur, il croyait voir tout en Dieu), et, par une passion ardente pour les mathématiques qu'il cherchait et qu'il trouvait dans sa tête. Son nom était *Renau*, et celui de sa famille, *Elissagaray*, lequel prouve qu'il était Basque d'origine. Il descendait, en effet, d'une de ces anciennes maisons de la Navarre espagnole, dont les

chefs se retirèrent dans le Béarn avec Jean d'Albret, lorsque Ferdinand le Catholique envahit la Navarre, non par une victoire, mais par une fourberie.

On appelait ce jeune homme *le petit Béarnais*. A peine eut-il vu, à Rochefort, la mer et des vaisseaux, qu'il devint marin, comme dit Voltaire, *à force de génie*. Il appliqua ce génie, non comme on peut le croire, au pilotage qui n'exige que les théorêmes les plus simples de la géométrie élémentaire qu'on enseignait assez bien dès-lors, mais à la *théorie de la manœuvre des vaisseaux* dont aucun géomètre ne s'était encore occupé; à la détermination de la coupe et de la disposition de la voilure, et à celle de l'angle le plus avantageux du gouvernail avec la quille. Ces problêmes épineux qui n'ont pu trouver de formules générales de solution que dans les progrès du calcul différentiel, Renau les résout sans y avoir recours. Toutes ces propositions furent adoptées, parce que toutes étaient démontrées, hors une seule que *Prughens* combattit, que le marquis de l'*Hôpital* et Jean *Bernouillé* défendirent, et qui devint le sujet d'une de ces querelles, de ces guerres des sciences qui sont des bienfaits pour la terre, puisque les vainqueurs et les vaincus y font, à leur profit commun, la conquête des vérités utiles au monde.

Dès ce moment, dans nos ports de l'Océan et de la Méditerranée, dans nos écoles de marine, sur nos chantiers et sur nos flottes, tout fut changé, tout fut prêt pour des victoires, et Louis put dire :

> J'aurai, pour triompher, un élément de plus.

Une autre création, plus connue, du génie de Renau, trouva d'abord un grand nombre de contradicteurs. La

première fois qu'au milieu du conseil d'état il osa proposer ses *galiottes à bombes*, qu'il parla de placer des mortiers sur des flots mouvans, on ne manqua pas de le traiter de visionnaire, et les beaux esprits de la cour et de la ville répondirent à ses raisonnemens par des chansons :

— Un bon couplet chez ce peuple falot,
De tout mérite est l'infaillible lot.

— Tandis qu'on le chansonnait, Renau foudroyait les Barbaresques, réduisait Alger en cendres, et amenait à Versailles le doge de Gênes.

Toujours occupé à perfectionner notre marine, à rendre nos vaisseaux meilleurs voiliers, le *petit Béarnais* en avait fait construire un à Brest, dans toute la perfection de ses nouvelles théories; c'était son modèle idéal; il brûlait de le mettre à l'épreuve : Renau apprend que deux vaisseaux anglais très-richement chargés reviennent des Indes-Occidentales; il met à la voile, découvre un des vaisseaux anglais qui portait un trésor, le poursuit, et en moins de trois heures l'atteint dans l'immensité des mers : l'expérience était faite, il restait à la constater; le vaisseau ennemi était anglais, il ne suffisait pas de l'atteindre pour le prendre. Le trésor qu'il portait était défendu par soixante-quatorze pièces de canon, de vingt-quatre livres de balles, dans la batterie basse : la corvette de Renau n'avait en batterie que vingt-quatre canons de moindre calibre : l'affaire s'engage à la portée de pistolet : le capitaine français supplée à la force qui lui manque par l'habileté de sa manœuvre; après trois heures d'un combat inégal, il a perdu les deux tiers de son équipage, mais l'Anglais près de cou-

ler bas ; est forcé d'amener son pavillon. Le capitaine, prisonnier, se rend à bord du vaisseau français ; il cherche, il demande le commandant, à qui seul il veut remettre neuf paquets de diamans, cachetés ; et Renau, qu'il avait pris pour un enfant, a besoin d'invoquer le témoignage de tous ceux qui l'entourent, pour se faire reconnaître de celui qu'il a vaincu avec tant de gloire.

Cet homme célèbre savait combattre et commander sur terre comme sur mer : c'est, je crois, Fontenelle qui l'appela *un guerrier amphibie* : pourquoi n'avons-nous pas en France un plus grand nombre de ces héros propres aux deux élémens ? ne peut-on pas être à la fois bon matelot et bon soldat ; et faut-il un génie différent pour faire manœuvrer une flotte et une armée ?

Sans doute la guerre est horrible, sans doute il faudrait la proscrire d'un bout du monde à l'autre ; mais aussi long-temps qu'il sera regardé comme impossible

> De faire régner sur la terre
> L'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre....

malheur et opprobre aux nations qui ne seront pas sans cesse occupées à développer tout ce qu'elles ont de génie, de force et de courage pour se rendre invincibles. Il est plus nécessaire encore de n'être pas avili que d'être heureux, si on peut l'être dans l'avilissement.

Les contemporains de Renau ont assuré que la mort du *petit Béarnais*, qui avait passé une assez longue vie à la guerre, à la cour, dans le tumulte du monde, et dans la recherche des lois de la nature, fut celle d'un religieux de la Trappe ; la tombe ouverte lui montra la route des cieux.

Je craindrais de m'être trop étendu sur cette notice

biographique, si la gloire de celui qui en est l'objet avait autant d'éclat qu'elle a de titres : je n'ai d'ailleurs rapporté que la moindre partie des faits vraiment merveilleux que la tradition en raconte ici. Après cela, comment ne pas s'étonner que personne n'ait encore écrit la vie de ce grand homme, en l'embrassant dans toute l'étendue des faits admirables qu'elle présente ? Comment ses compatriotes ne lui ont-ils pas cherché et trouvé un historien digne de lui ? Cette tâche honorable ne pourrait être mieux remplie que par un ecclésiastique savant et modeste, que j'ai rencontré dans le pays basque, et qui porte le même nom de famille d'*Elissagaray* : c'est à lui qu'il appartient de consacrer, dans la mémoire des hommes, le nom qui, depuis Henri IV et avant Bordeu, fait le plus d'honneur au Béarn. Pourquoi la ville de Pau ne feraitelle pas, à l'Académie française, les fonds d'un prix et d'un concours dont cette histoire serait le sujet ? Un héros, concitoyen de Renau, est maintenant assis sur les marches de l'un des trônes du Nord ; c'est avec joie, avec empressement, on n'en saurait douter, que ce prince se joindrait à ses anciens compatriotes pour enrichir la couronne de l'écrivain qui peindrait et honorerait avec le plus de talent et de vérité, l'enfant du Béarn.

Ce pays riche des productions de son sol, l'est aussi du produit de ses manufactures, dont les principales, celles des *mouchoirs* dits *de Béarn*, et du linge de table, ont beaucoup souffert de l'interruption de nos relations avec les colonies, où ses fabriques avaient leur principale débouché.

On aurait de la peine à croire la prodigieuse quantité de mouchoirs qui se fabriquaient autrefois dans cette

ville; le dessin n'en a jamais varié que par la grandeur des carreaux bleus et blancs dont il se compose; à l'exception, toutefois, des mouchoirs dits *à quatre dimanches*, dont chacun des coins est différent; ce qui donne le moyen aux femmes du peuple qui s'en parent le dimanche, de se montrer quatre fois avec le même mouchoir, en paraissant toujours en changer.

On fait encore dans cette ville un commerce considérable de jambons, renommés sous le nom de *jambons de Bayonne* : c'est au village de *Saillies* qu'on les prépare; la source d'eau salée qui s'y trouve, communique aux jambons un goût exquis.

On comptait avant la révolution un grand nombre de Béarnais établis en Espagne ou dans les colonies espagnoles : laborieux, économes, probes et intelligens, ils manquaient rarement d'y faire fortune, et de rapporter leurs richesses dans le *doux pays* de Béarn, en venant y finir leur carrière.

Telle est l'origine de la plus grande partie des fortunes de cette province : les *Lacostes*, les *Rivarès*, les *Carricaburru* établis d'abord à Cadix, ont été forcés, par la révolution, de hâter leur retour dans leur ville natale, où ils forment avec les *Lannes*, les *Lahore*, ce qu'on appelle la tête du commerce.

Le patois béarnais ne diffère pas essentiellement du languedocien, peut-être est-il encore plus doux, plus musical. C'est probablement par amour pour l'euphonie que les Béarnais suppriment l'F au commencement des mots, et le remplacent par l'*h* aspiré; c'est ainsi qu'ils disent, la *hilla* (la fille), la *henna* (la femme). La langue française doit envier à ce patois une foule de mots gracieux et sonores qui lui manquent.

Le juron favori des Béarnais, *diou vibant* (dieu vivant), revient souvent dans leur conversation, qu'il anime et à laquelle il donne un caractère tout particulier.

Les lettres ne sont pas cultivées dans le Béarn avec autant de soin et de succès qu'on pourrait s'y attendre au pays des troubadours ; à peine trouve-t-on à citer, avec éloge, trois ou quatre noms plus recommandables par l'érudition que par les talens de ceux qui les ont portés ; de ce nombre sont : *monseigneur de Marca*, moins connu peut-être par sa *concordance du sacerdoce et de l'empire*, que par l'épitaphe bizarre que lui fit Colletet ; le jésuite *Pardies* qui se rendit utile à l'astronomie par les tables célestes qu'il publia vers le milieu du dix-septième siècle, et le théologien *Abbadie*, qui commenta si clairement l'*Apocalypse*.

Le médecin Bordeu, doué d'un génie original et créateur, naquit aussi à Pau, fit ses premières études à Toulouse, et ses études de médecine à Montpellier ; et dès qu'on lui enseigna quelque chose, il combattit, rectifia ou enrichit tout ce qu'on lui enseignait. Encore étudiant, il était très-peu exact aux écoles, et très-assidu aux hôpitaux. Un de ses professeurs, qui le voyait peu, lui disait un jour : *vous n'apprendrez rien.* — *Si je cherchais une science toute faite*, lui répondit Bordeu, *je ne vous quitterais pas*. Cette réponse d'un jeune homme avait autant de grâce que de philosophie ; on la lui pardonna.

Bordeu arriva à Paris à peu près dans le temps qu'on publiait ou qu'on préparait les premiers volumes de l'*Encyclopédie*. On ne peut jamais apercevoir distinctement et positivement si un médecin guérit, ou s'il ne fait ni bien ni mal. Mais à peine Diderot et d'Alembert eurent

entendu quelques paroles, et lu quelques pages de Bordeu, qu'ils lui demandèrent des articles; et il leur donna des chefs-d'œuvre. Tout est antique à la manière d'Hippocrate, ou tout est neuf à la manière de Bacon, dans les articles qu'il leur fournit. Ce que Bordeu a publié sur les crises, sur la *médecine expectante*, sur le *tissu cellulaire*, sur le *pouls*, plein de génie, même dans ce qui n'y est pas entièrement neuf, semblait changer la face de la médecine au point d'en créer une toute nouvelle. Mais le vrai penseur et le véritable observateur ne s'arrête jamais ni dans ses observations, ni dans ses pensées. Il voit aujourd'hui plus qu'hier, et il verra demain au delà. Dans le discours préliminaire de sa *Dissertation* sur les eaux de Barège, à force de progrès dans ses vues sur la médecine, Bordeu ne paraît presque plus un médecin. On pourrait prendre aisément ce discours pour une continuation du superbe chapitre de Montaigne sur l'*expérience*; il n'y est question que de rendre l'homme à la nature, pour le soustraire, à la fois, aux maladies, aux médecins et à la médecine. Et c'est aussi à peu près l'unique but de l'un des derniers et des meilleurs ouvrages d'un autre médecin célèbre en Europe, de Tissot (son petit *Traité* sur les maladies des gens du monde).

Bordeu n'étant pas encore vieux, et ne paraissant malade à personne, avait annoncé sa mort comme prochaine, et cette prédiction ne fut malheureusement pas une erreur. De ces deux noms du Béarn, Renau et Bordeu, tous les deux glorieux à la France entière, le premier appartenait à l'Académie des sciences, il fut loué par Fontenelle; le second ne fut pas moins heureux: son élève et son ami, le docteur Roussel, médecin philosophe et écrivain élégant, peignit des traits les plus

vrais le génie de son maître; pour être l'héritier de tout ce génie, il ne manquait à Roussel que plus de confiance dans cet art de guérir, dont il avait entrevu au moins toutes les profondeurs, quoiqu'il l'eût peu pratiqué.

Pau, chef-lieu de l'administration des Basses-Pyrénées, est aussi le chef-lieu de l'instruction publique. C'est ici que se trouve le lycée : quoiqu'il ait été remplacé par un homme de beaucoup de mérite, M. l'abbé Elissagaray, qui en a été, plusieurs années, recteur, est l'objet de tous les éloges et de tous les regrets. Ses talens et son honorable caractère l'ont fait appeler dans la capitale, à des fonctions plus éminentes; mais son caractère même donne ici à tout le monde la certitude que le poste où il sera le plus utile, sera celui qui lui paraîtra le plus élevé.

Dans le département dont je crois avoir bien provoqué et bien recueilli les suffrages, on pense que ses talens peuvent être employés avec une utilité infiniment plus grande dans le pays basque qui est le sien.

Qu'on laisse à Pau le lycée, dit-on, et pour la belle littérature française et pour les fortes études de mathématiques et de physique; mais qu'on relève le collége de Larressore pour ce qu'on appelle les BASSES CLASSES. M. l'abbé Elissagaray, s'il est chargé de sa restauration et de sa direction, saura faire de la langue basque (contemporaine des deux magnifiques langues grecque et latine), une route large et facile qui, de toutes les hauteurs de l'antiquité, conduira, par une pente douce, à ces deux langues où sont tous les premiers modèles. Un seul jésuite basque espagnol, Larramendi, a publié, il y a plus de cent ans, pour l'exécution de ce dessein, tous les livres élémentaires indispensables.

Il n'y a qu'à les réimprimer. Il a paru depuis, en Espagne et en France, des ouvrages qui aideront merveilleusement à écarter toutes les difficultés. M. l'abbé Elissagaray trouvera aisément, dans les deux royaumes qu'il connaît également bien, tous les professeurs dont on aura besoin; et, des deux royaumes, on enverra bientôt les enfans aux études de Larressore.

Je ne préviens pas l'objection de la dépense et des fonds; la munificence royale et la représentation nationale seront assez éclairées pour voir tous les trésors qui sortiront de cette dépense. C'est aujourd'hui une des plus belles choses qu'on puisse faire en Europe, et une des meilleures; car il faut que *le bon soit toujours camarade du beau*.

L'Ermite de la Guyane.

CORRESPONDANCE.

LETTRE D'UN AVEUGLE DE NAISSANCE

A MM. les rédacteurs du Mercure de France.

Messieurs,

S'il est vrai que l'ignorance et l'oisiveté aient été dans tous les temps les sources les plus fécondes des vices, des erreurs et des préjugés qui avilissent la misérable espèce humaine, il est certain que les écrivains périodiques qui consacrent, comme vous, leur plume à propager les lumières et les connaissances utiles, rendent un vrai service à la société, et ont des droits incontestables à sa reconnaissance. Dignes successeurs des La Harpe et des Marmontel, vous réunissez comme eux l'utile à l'a-

gréable ; et votre journal est, comme autrefois, le manuel du philosophe et de l'homme de goût ; c'est du moins à l'un de ces titres que j'ai l'honneur de vous transmettre quelques observations sur les aveugles, c'est-à-dire, sur mes compagnons d'infortune ; j'ose croire qu'elles ne seront pas sans intérêt pour la plupart de vos lecteurs. Vous savez, messieurs, que maints auteurs ont consacré leurs veilles depuis deux ou trois mille ans à inventer ou à simplifier les méthodes destinées à instruire ou à distraire les individus de notre espèce qui ont de bons yeux, et presque personne n'a encore songé à rendre le même service aux aveugles, qui en auraient pourtant, ce me semble, un bien plus grand besoin.

Je sais par expérience que l'instruction et le travail sont les seuls moyens que l'aveugle puisse employer pour se soustraire à la dépendance de ceux qui l'entourent, pour ne pas être à charge aux autres et à lui-même, et pour se garantir de l'ennui. Le plus grand service qu'on puisse rendre à ceux qui sont comme moi privés de la vue en naissant, est donc de les instruire et de leur apprendre à travailler, dans quelque genre que ce soit, et dans quelque situation que le sort les ait fait naître. Qu'ils cultivent les sciences et les arts libéraux, tels que la poésie, la musique, s'ils sont riches ; qu'ils se livrent à l'étude des arts mécaniques, s'ils sont pauvres ; mais que l'oisiveté ne les force jamais à se replier sur eux-mêmes, et à comparer leur sort à celui des personnes qui les entourent, c'est le seul moyen de rendre leur situation supportable et même plus heureuse que celle d'une foule d'oisifs qui, ne sachant que devenir ni que faire, trouvent que le temps se traîne à pas de tortue, tandis que l'homme occupé croit toujours qu'il a des ailes.

Les hommes instruits savent que les aveugles ont de tout temps réussi à faire presque tout ce qu'ils ont voulu. Je me bornerai à citer des faits à l'appui de cette vérité.

Tout le monde sait que le docteur *Saunderson*, qui vivait encore au milieu du dernier siècle, et qui avait totalement perdu la vue quelques mois après sa naissance, n'en fut pas moins un des plus grands mathématiciens, et un des meilleurs professeurs qui aient paru.

et que ses leçons l'emportaient en précision et en clarté sur toutes celles de ses collègues ; mais on ignore généralement en France que le docteur *Henry Moyer*, qui a vécu de nos jours, a professé la philosophie newtonienne avec le plus grand succès, qu'il a été grand chimiste, grand mathématicien, bon joueur de flûte, et qu'il exécutait très-adroitement, pour se distraire de ses graves occupations, de petits ouvrages de menuiserie, qui existent encore, et qui fixent l'attention des curieux ; on ignore également que le docteur *Blacklock*, d'Edimbourg, est considéré en Angleterre comme un des meilleurs poëtes de nos jours, et que *Stanley* et *Parry* ont composé sur la harpe et sur l'orgue des morceaux qui les placent au rang des premiers musiciens de leur pays, et qui les ont fait surnommer les bardes des temps modernes.

Il existe à Genève un aveugle nommé M. *Huber*, excellent naturaliste, à qui nous devons la meilleure histoire des abeilles et des fourmis, qui ait encore été publiée.

J'ai connu à Paris, il y a quatorze ou quinze ans, M. *Le Sueur*, qui était directeur de l'imprimerie des aveugles, quoiqu'il fût lui-même aveugle de naissance ; M. *Hallman*, qui a des connaissances très-variées, et qui a fait imprimer un petit ouvrage sur l'éducation ; et M. *Pingeon* qui est devenu très-bon géomètre, sans autre secours que celui d'un enfant à qui il avait enseigné à lire, à condition qu'il lui lirait les auteurs dont la connaissance lui était nécessaire.

Je pourrais ajouter un très-grand nombre de faits à ceux que je viens de citer, pour prouver que les aveugles qu'on se donne la peine d'instruire, peuvent cultiver les sciences et les arts avec succès. Je pourrais en nommer plusieurs qui lisaient, écrivaient, calculaient et travaillaient à divers métiers, à l'âge de 10 à 12 ans, et il me serait aisé de démontrer que les enfans aveugles font ordinairement des progrès plus rapides et plus sûrs que les autres ; mais je crois en avoir dit assez pour persuader aux plus incrédules qu'on peut devenir utile à la société, et en faire quelquefois les délices par des ta-

lens agréables, lors même qu'on est totalement privé de la vue en naissant.

Il me reste à faire voir que l'homme le moins favorisé de la fortune, peut donner à son fils aveugle des notions exactes de presque toutes nos connaissances, sans avoir besoin d'aucun maître, sans qu'il lui en coûte autre chose qu'un peu de temps, un peu de patience, et avec le seul secours d'une épingle. Mais avant de faire connaître l'utilité d'un procédé que j'ai inventé pour mon usage, je vais, messieurs, surmonter la répugnance qu'on éprouve naturellement à parler de soi, pour vous donner les détails que vous désirez sur mes premières années, et sur la manière dont j'ai acquis le peu de connaissances que je possède.

Né à Montauban, en 1772, je fus totalement privé de la vue dix-huit mois après, victime du préjugé funeste qui proscrivait encore à cette époque l'inoculation de la petite vérole; je l'eusse été probablement de celui qui condamne la plupart de mes compagnons d'infortune à croupir dans une éternelle ignorance, sous prétexte qu'il serait inutile de vouloir leur rien apprendre, si je n'avais eu le bonheur de trouver dans la maison que j'habitais, deux amis qui aimaient la lecture et l'étude, qui m'en firent connaître les charmes en me lisant nos meilleurs auteurs, anciens et modernes, et en m'en faisant sentir les beautés; c'est avec eux que j'en ai appris les plus beaux morceaux, et c'est à eux que je dois cet amour des lettres et des arts, qui est, comme l'observe Cicéron, le premier des biens, parce qu'il nous est utile dans toutes les circonstances de la vie; qu'il nous console dans l'infortune, augmente nos jouissances dans la prospérité, et nous fait même cueillir quelques fleurs au bord du tombeau! Idole des cœurs nobles et généreux, toi dont la main bienfaisante verse sans cesse un baume céleste dans le cœur des infortunés; toi qui seule peux embellir l'aurore et le soir de la vie; divine amitié, c'est toi qui fis germer dans mon âme cette douce philosophie qui nous fait supporter avec courage les maux dont nous sommes atteints, et c'est à toi que je dois les seuls instans de bonheur que j'ai goûtés dans ce monde!... mes chers amis! qu'il me soit permis de vous offrir l'hommage d'une reconnais-

ance et d'un attachement qui ne finiront qu'avec ma vie !

Le goût de l'étude était devenu chez moi une si forte passion, qu'ayant été forcé de garder le lit cinq à six semaines, à l'âge de dix à douze ans, par une brûlure à la jambe, qui me tourmentait cruellement, on était sûr de suspendre mes plaintes, et pour ainsi dire, le sentiment de mes douleurs, en me lisant le bon Rollin, l'ingénieux Le Sage, ou l'inimitable La Fontaine. Mon enfance, et les premières années de ma jeunesse, s'écoulèrent dans ces douces occupations, et je crois que j'eusse été parfaitement heureux, si j'avais eu toujours auprès de moi quelques personnes pour lire ou faire de la musique; malheureusement je ne pouvais avoir un secrétaire; il m'arrivait fréquemment d'être inoccupé, on ne m'avait donné qu'un maître de musique; c'est dans ces momens d'oisiveté que je m'écriais avec amertume, comme autrefois Télémaque : « Heureux ceux qui ont des livres, et qui ne sont pas comme moi privés de la douceur de pouvoir les lire! » Oh! combien j'aurais remercié, dans ces douloureux instans, celui qui m'aurait annoncé qu'il existait un moyen d'apprendre aux aveugles à lire, écrire et chiffrer; mais c'était en vain que je questionnais avec le plus grand soin les personnes qui venaient de Paris, toutes m'assuraient qu'il n'existait rien de pareil; j'avais beau me creuser la tête, je ne découvrais rien, et ce fut le hasard qui me fit trouver ce que je cherchais infructueusement depuis très-long-temps.

Je m'amusais un jour, sans dessein, à piquer une carte à jouer, quand un de mes amis, qui m'observait, me demanda ce que j'entendais faire avec ces piqûres; je répondis que je n'avais aucun but. « Tu as pourtant fait un T? — Un T! m'écriai-je; mais si j'ai fait une lettre de l'alphabet, il est possible de faire les autres, et je suis bien sûr que je les distinguerai sur-le-champ ». Dans une heure, j'eus un alphabet, et c'est avec un plaisir inexprimable que je m'en vis possesseur; distinguer les lettres que mon ami avait parfaitement tracées fut pour moi l'affaire de quelques instans, et ce serait en vain que j'essaierais de décrire le plaisir que j'éprouvai à cette étude; ce premier pas fait, on sent qu'il fut

aisé d'exécuter des chiffres de la même manière, et que je les distinguai avec la même facilité.

Mon ami ne s'en tint pas là, il me traça, toujours à l'aide d'une épingle, toutes sortes de figures de géométrie : les triangles, les cercles, les polygones de tout genre, le carré de l'hypothénuse naquirent sous sa main, et me devinrent bientôt familiers ; la musique elle-même, qui paraît beaucoup plus difficile à figurer de cette manière, le fut pourtant assez bien pour étonner tous ceux qui étaient présens, et, grâce à mon ami, je me trouvai en état d'étudier et d'exécuter une ariette sans le secours de personne.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on peut faire avec cette méthode des cartes de géographie que les aveugles parviendront à connaître en très-peu de temps. On n'a pour cela qu'à tracer une ligne de piqûres sur les limites de chaque Etat, et je puis assurer que cela suffira pour en faire connaître en très-peu de temps la forme et l'étendue à ceux à qui ces cartes seront destinées. On ne doit pas craindre que les figures s'effacent pourvu que le papier dont on se servira ait la force des cartes géographiques ordinaires.

L'instruction et l'amusement n'étant point incompatibles, je pense qu'il n'est pas hors de propos d'indiquer ici la méthode que j'emploie pour jouer à toutes sortes de jeux avec les cartes dont on se sert ordinairement. Je désigne les couleurs en plaçant transversalement une, deux, trois et quatre piqûres sur le bord de la carte qu'on tient en jouant, et en observant que les points saillans se trouvent du côté où elle doit être tournée : les couleurs, une fois connues, je place au-dessus des premières piqûres dans la même direction et de manière qu'elles ne puissent être confondues avec les premières, trois piqûres qui font connaître les rois, deux pour les dames, une pour les valets, et rien pour les as ; les basses cartes se marquent en plaçant les points sur la longueur de la carte, au lieu de les placer en travers. Les personnes qui m'ont vu jouer, savent que cette variété de piqûres ne m'embarrasse nullement, et que je ne fais jamais attendre les autres joueurs. Il y avait déjà long-temps que j'avais inventé les procédés que je viens de décrire, lorsque

quelques affaires m'appelèrent à Paris. Persuadé qu'un aveugle peut se suffire à lui-même dans quelque circonstance que ce soit, pourvu qu'il ait de l'ordre, de l'activité et tant soit peu d'intelligence. Je partis seul, laissant à mes parens une note des effets que j'emportais. Je terminai mes affaires, et je prouvai, à mon retour, que je n'avais pas perdu la moindre chose, quoique j'eusse changé quatre fois d'hôtel, et six fois de secrétaire pendant les dix-huit mois que je passai dans la capitale. Ce fait pourra paraître extraordinaire; mais toutes les personnes qui me connaissent à Montauban, savent qu'il est de toute exactitude : je ne le cite, au reste, que pour prouver à ceux qui pourraient en douter encore, que le sens de la vue n'est pas tellement indispensable qu'on ne puisse, en grande partie, y suppléer par les autres.

C'est durant mon séjour à Paris que j'eus connaissance de l'institution des aveugles fondée par M. Haüi. Cet homme estimable me fit connaître les procédés qu'il a inventés, et je dois dire qu'ils sont très-ingénieux, et qu'ils l'emportent de beaucoup sur les miens; mais comme il faut être riche pour se les procurer ou pour aller en prendre connaissance dans cette institution, j'ai pensé que je rendrais service aux personnes peu favorisées de la fortune, en leur indiquant une méthode simple, et qui ne coûte rien. Mon seul but étant, comme je l'ai déjà dit, d'être utile à mes compagnons d'infortune, j'espère qu'on voudra bien me pardonner les détails dans lesquels je suis entré sur mon compte en faveur du motif qui me fait agir : j'ajouterai un mot pour ne vous laisser rien à désirer sur ce qui me concerne, c'est que j'ai acquis le peu de connaissances que j'ai avec le seul secours de la lecture : je n'ai reçu de leçons que d'un maître de violon, que même je n'ai gardé que sept à huit mois, et qui m'a pourtant mis en état de jouer sur-le-champ un air que j'entends chanter, et de le transposer dans quelque ton que ce soit; il m'est arrivé même de composer de petits airs pour des romances que j'avais faites. L'envie d'apprendre l'italien m'étant venue après l'âge de trente ans, je l'ai appris dans l'espace six mois, de

manière à le guider paisiblement et à le traduire avec facilité.

Aux beaux jours de la littérature et de la philosophie, lorsque les Leibnitz, les Locke, les Diderot, les d'Alembert, savaient répandre tant de charmes sur les discussions savantes et littéraires; alors, dis-je, j'aurais pu me flatter de voir ma lettre servir de texte à des observations curieuses ou utiles à l'humanité; mais aujourd'hui qu'on ne s'occupe guère que de romans et de politique, j'ai tout lieu de craindre qu'elle ne soit pas même lue. J'offre, au reste, aux observateurs philosophes de répondre aux objections ou aux questions qu'ils pourraient m'adresser par la voie de votre intéressant Journal, ainsi que de montrer les objets que j'ai inventés à ceux que l'amour de l'humanité pourrait engager à se présenter chez moi.

Agréez, monsieur, etc.

JEAN-ISAAC ROCQUES (de Montauban.)

Au moment même où nous recevions la lettre dans laquelle M. Roques, en offrant à ses compagnons d'infortune l'exposé des moyens ingénieux qui peuvent adoucir la perte de la vue, ne fait que mieux sentir l'utilité de ce sens précieux; le hasard, qui doit s'intéresser aux aveugles, a fait tomber entre nos mains l'invitation suivante, que nous fait l'un de nos Abonnés, d'appeler l'attention du public sur un jeune médecin, à la voix duquel tous les aveugles semblent ouvrir les yeux? Nous n'aurons garde de rompre cette alliance. Heureux quand on peut offrir le remède à côté du mal!

Au rédacteur du Mercure de France.

MONSIEUR,

C'est une bonne chose sans doute qu'un livre, quand il est bon; j'aime qu'on le prône, qu'on le cite. Je ne suis pas fâché non plus de lire dans nos journaux l'éloge

du peintre habile, même du chanteur agréable. Tout cela encourage les arts, et les arts sont une de nos richesses; mais je voudrais y lire aussi quelquefois le récit non trompeur d'une cure difficile, et le nom de celui qui l'aurait opérée. Le plaisir est beaucoup sans doute; mais la santé, n'est-ce rien?

S'il se trouvait au milieu de nous un homme qui aurait guéri, mais parfaitement guéri, par un procédé nouveau et de son invention, aux Quinze-Vingts, à Bicêtre, à Orléans, etc., des aveugles réputés incurables, dont plusieurs auraient déjà été opérés de la cataracte, devrions-nous laisser passer sous nos yeux de pareils traits comme des actions communes, lorsqu'on voit tant de charlatans établir leur réputation sur la crédulité du public?

Pour abréger, je cite, afin qu'on ne m'accuse pas d'inventer; accusation qui ne serait pas sans vraisemblance. Sans parler des opérations de cataracte que tous les chirurgiens se mêlent de pratiquer, je passe aux difficiles.

Un malade des Quinze-Vingts, Julien Rouvrais, réputé incurable depuis plusieurs années, ayant le seul œil qui lui restait presque entièrement blanc, recouvre la vue en un instant, au point de distinguer les plus petits objets. Le *Journal de Médecine* et le *Mercure* du 16 octobre 1814, rendirent, dans le temps, compte de cette belle cure. La vue s'est parfaitement conservée, et le malade qui ne pouvait voir les objets que lorsqu'ils étaient placés de côté, les voit maintenant de face.

Le nommé Devoust, à l'hospice de Bicêtre, était aveugle depuis treize ans par suite de la petite vérole. Le seul œil que la maladie n'avait pas entièrement détruit, offrait à la fois albugo, cataracte, adhérence de l'iris à la cornée, et manque de pupille. Il voit maintenant assez pour pouvoir se conduire et distinguer les pièces de monnaie. Il n'a point souffert de l'opération.

Le nommé Petit, du même hospice, avait recouvré la vue par l'opération de la cataracte, et l'avait perdue une seconde fois par son imprudence. Il en jouit de nouveau par le moyen de deux pupilles artificielles pratiquées sur les deux yeux; exemple unique peut-

être, et que les témoins même ont peine à croire; cet individu peut lire.

La nommée Rose, vieille et pauvre femme d'Orléans, opérée aussi autrefois pour la cataracte, mais infructueusement, avait perdu toute espérance. Il a fallu munir l'œil d'une pupille artificielle, et détruire une cataracte secondaire. Le tout a été fait avec le plus grand succès : elle voit maintenant une aiguille et du fil.

Un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Drouilly, de la même ville, aveugle de naissance, ayant eu connaissance de la cure opérée sur la mère Rose, s'est fait conduire à Paris (où il est encore logé faubourg Saint-Antoine, n°. 60), et a recouvré, comme par miracle, le premier des sens.

Et quel est cet habile enchanteur qui porte ainsi la vue de ses malades au bout de ses instrumens? C'est le docteur Faure, medecin-oculiste de S. A. R. madame la duchesse de Berry, le même qui, en 1809, mérita si bien de l'humanité par les services importans qu'il rendit, au péril de sa vie, aux prisonniers espagnols.

Un de vos Abonnés.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Reprise du *Trésor*, comédie en cinq actes et en vers.

Cette pièce que M. Andrieux avait modestement destinée, dans l'origine, au théâtre Louvois, y fut jouée avec succès. C'est une composition qui devait paraître vaste dans la petite maison de Thalie; la simplicité du cadre augmentait, en quelque sorte, le mérite du tableau, et le jury des prix décennaux plaça l'ouvrage au premier rang, peut-être parce que son auteur avait eu l'adresse de le faire représenter sur un théâtre du second.

En passant entre les mains de messieurs de la Co-

médie française, le *Trésor* n'a rien perdu de son prix ; cependant le public lui en a trouvé moins ; ce n'est pas que ses nouveaux propriétaires ne soient encore plus en état de le faire valoir que les anciens ; mais ils ont tant de richesses à leur disposition, que le *Trésor* semble ne pas y avoir ajouté grand'chose.

La critique littéraire est comme la justice humaine : ses règles et ses jugemens varient suivant les lieux et les circonstances. Ce qui est de bon goût au-delà du Rhin est souvent réputé détestable en deçà, et les opinions du faubourg Saint-Germain ne sont pas toujours sanctionnées à la chaussée d'Antin. En produisant son ouvrage sur un plus grand théâtre, l'auteur a trouvé des juges plus sévères. On lui a demandé un compte rigoureux du sujet de sa pièce, du développement de ses caractères, de la marche de son action, et il s'est trouvé en défaut sur quelques points ; mais, aux Français comme à Louvois, la grâce des détails, le piquant du dialogue, le charme de la versification lui ont mérité et obtenu des suffrages unanimes.

Débuts de mademoiselle *La Roche*.

Les premiers essais dans toutes les carrières, et surtout au théâtre, excitent un intérêt et inspirent une indulgence dont la médiocrité cherche quelquefois à abuser ; on voit des acteurs qui passent leur vie à débuter, et des actrices qui voudraient nous faire croire qu'elles en sont toujours à leur premier pas. C'est pour la seconde fois que mademoiselle La Roche paraît sur le Théâtre-Français ; elle y apporte aujourd'hui les mêmes défauts et les mêmes qualités qu'il y a sept à huit ans. Mademoiselle La Roche a un organe assez plein, de l'intelligence et une diction juste ; mais malheureusement toute sa personne est si grêle que l'on craint à chaque instant de la voir succomber sous le poids du sceptre ou du diadème. Ce n'est point, comme la plupart des débutantes, d'un maître de déclamation dont elle a besoin, mais d'un bon médecin qui lui enseigne le secret d'acquérir cet embonpoint et cette rondeur de formes sans lesquelles les reines de théâtre ne peuvent aspirer à la couronne. Il est fâcheux qu'il ne soit pas

d'usage à la Comédie française, comme autrefois à la foire, de faire jouer les rôles par deux acteurs, dont l'un gesticulait sur le théâtre, tandis que l'autre chantait dans la coulisse. Il faudrait se hâter de recevoir mademoiselle Petit et mademoiselle La Roche, on montrerait la première et on ferait parler la seconde.

THÉATRE FEYDEAU.

1re représentation des *Hussards en cantonnement*.

Il paraît que le théâtre Feydeau est un poste d'un bien difficile accès. Deux capitaines de hussards ont fait, il y a quelque temps, de vains efforts pour s'en emparer, et voilà qu'un régiment tout entier vient encore d'en être repoussé avec perte. Battu le premier jour, il s'est rallié et est revenu à la charge une seconde et une troisième fois. Cette opiniâtreté ne lui a servi de rien; il a été obligé de battre en retraite.

Il serait inutile de donner l'analyse de cette pièce dont l'auteur ne paraît nullement connaître les règles dramatiques.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Les deux Anglais.

Les causes les plus opposées produisent quelquefois des effets semblables. L'un de ces deux Anglais est un honnête marchand de la cité, qui, malgré toutes les peines qu'il se donne, est réduit à manquer à ses engagemens; l'autre est un lord immensément riche, qui a tout vu, tout usé, et qui ne sait comment employer son or pour se procurer de nouveaux plaisirs; tous les deux sont dégoûtés de la vie, et se rencontrent sur les bords de la Tamise au moment où ils vont aller chercher le repos dans son sein. Ils s'abordent, se font part de leur projet et des motifs qui le leur ont inspiré; le lord est attendri du récit du marchand, et veut,

avant de mourir, arracher sa femme et ses enfans à la misère et à l'infamie, avec un peu de cet or qui lui fut si inutile ; mais l'un et l'autre font le serment de revenir aussitôt après exécuter leur funeste résolution. Ils se rendent à la maison du marchand dont la famille, alarmée par l'absence de son chef, passe bientôt au comble de la joie. Le lord reçoit ses remercîmens, et est touché surtout de ceux de la jeune et naïve Betty ; un sentiment inconnu s'élève dans son cœur et le rattache à la vie ; du punch, apprêté par les mains de la jolie enfant, achève ce que ses yeux ont commencé, et il noye dans les flots de ce délicieux breuvage sa sombre mélancolie ; c'est en vain que son compagnon, scrupuleux observateur de sa parole, le presse d'y tenir. Le lord fait l'aveu de son amour, épouse Betty, et trouve qu'avec une femme aimable et de vrais amis, la vie n'est pas si insupportable.

C'est presqu'un tour de force d'avoir fait de ce sujet sinistre une comédie agréable ; les deux Anglais sont bien représentés par Chazel et Perroud. L'auteur est M. Merville.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. IX.

Du 3 au 9 juillet.

Jamais les gazettes ne furent plus stériles. Est-ce disette ? est-ce embarras ? Il y a le silence du repos et celui de l'attente. Au reste, les lecteurs sont devenus difficiles depuis que l'histoire est un roman ; il leur faudrait, à chaque courrier, une bonne révolution ou une bonne guerre. Ce n'est pas qu'ils soient méchans, mais l'uniformité les ennuie. Force leur est pourtant de se résoudre aux stations ; les événemens ne peuvent pas courir comme la pensée. Hélas ! le mouvement de rotation ne recommencera que trop tôt, et n'ira que trop vite.

Et puis, quand on le voudrait bien, comment les servir à souhait? Quand les moindres détails sont des problèmes, quel autre sentiment peut-on exprimer que le doute? M. Ponsonby se meurt, dit l'un; il est beaucoup mieux, dit l'autre. Le duc de Wellington insulte à son pays par un faste asiatique; le duc de Wellington parcourt les rues à pied comme un simple bourgeois. Veut-on quelque chose de plus encore? Hier, grande rumeur contre deux journalistes qui heurtaient aux portes de l'académie; aujourd'hui les deux journalistes protestent qu'ils n'ont pas songé à quitter les rangs des profanes. Voilà pourtant comme nous connaissons ce qui se passe autour de nous. Que dirai-je de ce qui se passe au loin? Le dey d'Alger prépare de sanglantes représailles. — Le dey d'Alger, occupé de Tunis et des insurgés de Bona, s'occupe fort peu de nous. — La terre de Sésostris, sous le gouvernement de son pacha, va reprendre son ancien lustre. — Ce pacha n'est qu'un avide exacteur, qui profite de la guerre intestine pour s'enrichir. Après cela, qu'on apprécie la bonne foi, la justice, et sur-tout la modestie de ceux qui se hérissent de fureur à la moindre apparence d'une conjecture opposée à leurs vues. Il y a de la hardiesse, en effet, à bâtir une conjecture, mais il y a de l'ineptie à combattre des conjectures présentées comme telles, par d'autres, moins probables, présentées comme dogmes.

Voici pourtant en gros ce que je trouve moins douteux dans les situations et dans les récits.

Depuis que la loi sur la suspension de l'*habeas corpus* a passé, l'Angleterre est assez tranquille. C'est stupeur chez les uns; ils sont comme des hommes terrassés par le malheur. C'est besoin de reprendre haleine chez les autres; je les comparerais volontiers à un boxeur qui sort victorieux d'une lutte où il a laissé quelques dents. Pour peloter, la chambre des communes s'est occupée de la pétition d'un M. Evans, prisonnier d'État. M. Bennet appuie cette pétition. M. Barham demande une enquête, mais le tout en vain.

— On commence à revenir du système prohibitif. Les fabricans de coton trouvaient encore les prohibitions actuelles trop douces; c'est qu'ils n'envisagent que le présent et le *moi*. Il paraît que les doctrines op-

posées prennent faveur au parlement. « Je crois, a dit « M. Hutkisson, qu'il est nécessaire de montrer aux « étrangers que nous ne sommes pas disposés à porter « plus loin ce système de prohibition qui ne peut que « provoquer des haines et des querelles ». M. Hutkisson a raison. Veut-on éprouver un principe; qu'on outre les conséquences. Il soutiendra l'épreuve s'il est certain; s'il ne l'est pas, il conduira droit à l'absurde. Or, supposez les prohibitions réciproques; dans cet état de défiance générale, que devient le commerce, qui n'est que confiance! On n'est pas assez pénétré de cette maxime, assez bannale pourtant, qui veut la fin veut les moyens.

Les ateliers ont été respectés tant que la loi a puni de mort les destructeurs des ateliers; le tumulte a recommencé quand la loi s'est adoucie. Il paraît qu'elle va reprendre sa rigueur; telle est au moins l'opinion du procureur-général, et son opinion s'appuie sur la meilleure de toutes les preuves, l'expérience.

— M. Taylor, au nom de l'humanité, réclame des secours en faveur des colons de Terre-Neuve; il ajoute aussi, au nom de la justice. Là-dessus, le chancelier de l'échiquier demande si c'est le gouvernement qui a forcé les colons à s'établir dans cette île. D'autres parlent de convertir ces secours en primes. Ici la question s'élève plus haut. Le système des primes, est-ce un bon système? Il a pour lui l'exemple de la France; mais cet exemple déplaît à M. Robinson. A Dieu ne plaise, dit-il, que l'Angleterre suive tous les exemples de mauvaise politique qu'il plaira aux autres nations de lui donner.

Cette question est d'un très-haut intérêt, et je suis loin, quant à moi, de la regarder comme résolue.

M. Hammersley demande si le ministère ne songe pas au remboursement des dix-neuf millions sterling qui sont dus par l'Autriche. Lord Castlereagh s'enfonce dans la réserve diplomatique, et le parlement n'apprend rien.

— Dans un autre continent, la fière rivale de l'Angleterre garde la dignité de son attitude et le secret de ses desseins. M. Monroë visite les frontières et les côtes, et les chantiers de l'intérieur; il s'arrête avec attendrissement devant les monumens de la gloire américaine;

il encourage, on pourrait même dire qu'il rassure les citoyens. Ce voyage ressemble à une préparation.

Aux portes des Etats-Unis la guerre s'allume entre des hommes d'une même nation; et ces hommes sont des commerçans. Il s'agit de la compagnie dite de la baie d'Hudson, et de la compagnie dite du Nord-West. Deux commissaires anglais sont partis de Quebec pour apaiser ces querelles. Y réussiront-ils? Les deux armées portent écrits sur leurs bannières ces trois mots qu'on a traduits dans toutes les langues, *auri sacra fames*. Si c'était aussi la devise des arbitres, le procès ne serait pas près de se terminer.

Pétion et la république de Buénos-Ayres se bravent et se défient. Le premier confisque des prises envoyées dans ses ports sous le pavillon de la république; l'autre saisit par représailles les vaisseaux haïtiens. Cette même république est loin de la tranquillité qui lui serait nécessaire. Les noirs l'attaquent, les Portugais lui résistent, ses propres enfans conspirent contre elle; mais il ne paraît point que tant d'obstacles la rebutent; inquiète, ombrageuse comme toutes les républiques, mais fière en proportion du danger, elle trouve une armée pour assiéger Monte-Video, une flotte pour tenir les mers, elle répond à Lecor, qui lui demande son amitié, du ton dont le sénat romain répondait à Pyrrhus. C'est en les envoyant aux Etats-Unis, qu'elle punit ceux qui la troublent ou la trahissent. Je ne suis point assez hardi pour décider entre *Genève et Rome*, et mon souhait le plus vif serait que *Genève et Rome* ne fissent qu'un. Mais qui peut s'empêcher d'observer ici qu'il y a beaucoup de vie dans un peuple libre, et que ce mot de patrie est une grande puissance?

La manie des émigrations précède ou suit toujours les grands événemens. Cela s'explique pour les crises passées; on fuit des cendres et des ruines. On l'explique aussi pour les crises à venir, en reconnaissant que Dieu a mis dans l'homme un instinct secret pareil à celui qui avertit les oiseaux avant la tempête. Il se manifeste alors un malaise général. On rêve de pays inconnus, l'imagination recule les bornes du globe, comme pour y chercher un asile inaccessible aux passions humaines. Les Hollandais, les Suisses et les Allemands se pressent sur l'Amérique, et

les Américains se pressent sur des contrées où nul enfant d'Europe n'est encore parvenu.

— Revenons à cette Europe. Les nouveaux décrets du roi Ferdinand n'ont jusqu'ici produit que des murmures et du discrédit; on craint que le ministre des finances ne puisse garder son poste. Le ministre de la guerre (comte de Campo Sagrado) se retire à Valence. Le jugement de Lascy, long-temps différé, est très-prochain. On ajourne les nouvelles mesures jusqu'au 1er janvier.

De tous ces tiraillemens, de toutes ces incertitudes, il sort une bien vive lumière pour qui n'est point résolu de fermer les yeux. Donnez-vous une constitution, vous aurez une ancre. Le vaisseau pourra souffrir, il pourra dériver, mais il ne périra point.

— Le ci-devant abbé de Saint-Gall a professé contre la circulaire du canton de Saint-Gall. Voilà une guerre de plume bien établie. Il est à présumer que celle-ci ne troublera point l'Europe.

— Une protestation d'un genre plus noble est celle des habitans de Parga. Ce petit pays qu'on nomme l'œil et l'oreille de Corfou, craint d'être livré au plus ancien et au plus cruel de ses ennemis, le pacha de Janina. Ces pauvres gens invoquent la foi des traités, la religion commune, l'humanité.

— Le pamphlet du colonel Massenbach circule et prospère. Le fougueux colonel attaque le projet de constitution wurtembergeoise, précisément par le côté contraire à celui par où les prélats et les médiatisés ont eu dessein de l'ébranler. Tandis qu'il n'y a que deux élémens constitutifs, dit-il, le roi et le peuple, en vertu de quel raisonnement doit-il exister trois élémens représentatifs? Si les assemblées électorales sont présidées par les baillis, quelle autre volonté sera représentée que la volonté royale? Suffit-il que les chambres s'entendent avec les commissaires du gouvernement pour que la nation soit instruite de ses besoins et de ses ressources, et tout le contrôle des états se bornera-t-il à vérifier des additions? On parle de l'inviolabilité des représentans! Triste inviolabilité, d'après laquelle ils seront traînés de la tribune à l'échafaud! inviolabilité semblable à celle des Egmont et des Sidnei,

On voit, par cet échantillon, que le colonel n'écrit pas en courtisan; il vit cependant tranquille dans ses terres.

— Paris a joyeusement célébré l'anniversaire du 8 juillet. Le Roi parcourait les rangs en calèche découverte. Des acclamations unanimes ont éclaté à son passage. Nous attendons avec confiance l'exécution de la plus patriotique loi qui depuis long-temps soit sortie des chambres. On assure que, dans deux mois, les colléges électoraux seront assemblés. Sur tous les points du royaume le calme est rétabli.

— Un arrêt de la cour royale occupe les esprits. Les collatéraux d'un sieur Martin, ex-religieux, et marié, réclamaient son héritage; la veuve de Martin réclamait l'exécution des lois qui légitiment leur union. Cette fois les principes ont prévalu. La cour a bien senti qu'en rendant hommage à la morale au détriment de la foi publique, on lui faisait perdre d'un côté bien plus qu'elle n'aurait gagné de l'autre.

— On lit, dans une gazette étrangère, ces lamentables détails sur la misère profonde où sont tombés les habitans d'Appenzel. « Une poignée de son a été, pour « quelques-uns, une nourriture sur laquelle ils se sont « jetés avec avidité; d'autres se sont mis à brouter « l'herbe. Une bonne année ne leur apportera point le « soulagement qu'elle fait espérer ailleurs. Elle ne leur « donnera ni travail, ni denrées, puisque cette peu- « plade ne vit pas du produit de ses terres, mais de la « fabrication des toiles de coton qui a cessé mainte- « nant. Tel est l'état des Appenzelois qui se sont asso- « ciés à nos dangers dans le temps de nos alarmes, qui « ont gardé nos murs, nos familles et nos biens; qui ont « partagé nos veilles, nos travaux et nos joies, que nous « avons vus pleins de courage, prêts à donner leur vie « pour notre défense. Les chants de liberté et de bon- « heur qu'ils ont fait entendre au milieu de nous ont « cessé sur leurs montagnes; il n'y règne aujourd'hui « que le morne silence d'une détresse sans ressources. « Ils ont été nos frères d'armes, ne serons-nous pas « leurs frères d'infortune? Ils ont été avec nous, quand « nous avions besoin d'eux, ne serons-nous pas avec « eux aujourd'hui qu'ils ont besoin de nous. »

— Les différends entre les cours de Stockholm et de

Copenhague touchent à leur fin. Grâce à la médiation de l'Autriche, on espère qu'il en sera bientôt de même de ceux qui existaient entre les cours de Dresde et de Berlin.

— L'empereur de Russie accorde au port d'Odessa franchise illimitée pour trente ans.

— La diète germanique entrera bientôt dans ses féries; car elle préfère cette dénomination à celle d'ajournement. En attendant, elle s'est occupée à régler toutes les relations possibles des co-Etats entre eux, et avec les Etats étrangers, et avec l'Etat germanique qui est la confédération, c'est-à-dire l'unité idéale; enfin, entre les souverains et les sujets pour la partie contentieuse. Tout cela forme un ensemble très-compliqué; mais l'Allemagne a l'habitude et le goût de ces procédés solennels et de ces formes composées qui peuvent bien retarder le mouvement, mais qui du moins amortissent les chocs.

NOUVELLES DÉTACHÉES. — Le prince royal des Pays-Bas est tombé de cheval. Sa chute n'est point dangereuse.

— Le prince royal du Brésil prendra désormais le titre de prince du royaume-uni du Portugal, du Brésil et des Algarves.

— Le lieutenant-général comte de Czernichef est arrivé de Bruxelles à Pétersbourg.

— S. A. R. la duchesse de Berry touche au terme de sa délivrance. Vingt-quatre coups de canon annonceront la naissance d'un prince; et douze coups de canon, celle d'une princesse.

— On écrit de Calais que l'escadre russe a mis à la voile le 3 juillet. Elle ramène une partie du contingent russe.

— On écrit de Nîmes qu'à la suite d'un éclair très-vif, des étoffes de coton qu'on venait de laver et d'étendre, ont pris une couleur jaune et une odeur de soufre que rien n'a pu leur ôter.

— Le gouverneur de Ténériffe a remporté quelques avantages sur les corsaires indépendans. Son dessein était d'envoyer en Amérique un régiment composé de prisonniers et de déserteurs; mais ce projet aurait eu le double inconvénient de ruiner les fabriques des Ca-

naries; et de grossir les forces des insurgés. Ce gouverneur est un homme de mérite; il cultive les lettres; il les encourage : grâces à lui, l'île aura un journal. Sera-ce un bienfait?

— Le 19 de ce mois, on doit mettre en jugement les personnes prévenues d'avoir fait partie d'une société connue sous le nom du *Lion dormant*.

— Un accident affreux, causé par l'imprudence d'un ouvrier, a fait sauter la mine de charbon établie près de Chester-Street en Angleterre. On a trouvé plus de vingt cadavres sous les ruines.

— Un météore, aperçu dans les Etats-Unis, a fait une explosion qu'on a entendue à plus de deux cents milles.

— Un boxeur anglais a péri dans la lutte. Quelques spectateurs voulaient séparer les combattans..., Mais il y avait des paris!

BÉNABEN.

Sion, ou *les Merveilles de la Montagne sainte*, poëme en trois chants; par J. L. Boucharlat, membre de la Société royale académique de Paris. Chez Alex. Eymery, libraire, rue Mazarine, n. 30.; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

C'est avec un véritable talent que l'auteur a peint la touchante simplicité des mœurs antiques, le vertueux amour de Rébecca et la tendresse maternelle de Sara. Le sacrifice d'Abraham présente par lui-même une des situations les plus pathétiques, et les vers de M. Boucharlat ajoutent un nouveau charme à cet intéressant sujet.

TABLE.

Poésie. — *Les Montagnes Russes*; par M. D......e. Pag. 49
Nouvelles littéraires. — *Zuma ou la Découverte du Quinquina* (analyse); par M. Raynouard. 54
L'Ermite en Province. — *Le Berceau d'Henri IV*; par M. de Jouy. 62
Correspondance. 77
Annales dramatiques. 86
Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 89

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 19 JUILLET 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Fragment d'une tragédie inédite, intitulée Constantin.

Acte 3e. — Scène 1re.

CONSTANTIN, MAXIMIEN. Suite.

CONSTANTIN.

Seigneur, lorsqu'en ce jour auguste et solennel,
Je cours me prosterner aux pieds de l'éternel,
Et que, las d'encenser d'impuissantes images,
Aux autels du très-haut je porte mes hommages,
Verrai-je, à mon exemple, un jour, Maximien
Rejeter ses faux dieux pour adorer le mien?
Lui seul, n'en doutez point, est le dieu qu'il faut croire (1);
Du séjour des élus qu'il invite à sa gloire,
Il dispose à son gré des peuples et des rois,
Et la nature entière obéit à sa voix.

MAXIMIEN.

Je m'en faisais, seigneur, une toute autre idée.
Un obscur novateur sorti de la Judée,
Expiant sur la croix sa folle mission,
N'avait rien d'imposant aux yeux de ma raison.

(1) Hémistiche d'Athalie.

Pour des êtres si fiers quelle triste origine !
Le dernier des chrétiens cependant s'imagine,
Qu'établi pour juger tous les cultes divers,
Il doit à sa folie asservir l'univers.
Ils traitent d'insensés nos dieux et nos oracles.
Je n'approfondis point de prétendus miracles,
Trop fabuleux récits qui n'ont d'autre garant
Que la crédulité d'un vulgaire ignorant :
Des cultes, vrais ou faux, c'est la ruse ordinaire.
Qu'à la voix de nos dieux, qu'au bruit de leur tonnerre,
L'univers effrayé courbe un front suppliant,
Un tel culte du moins n'a rien d'humiliant.
Mais quel est donc ce dieu qu'ils veulent qu'on révère ?

CONSTANTIN.

Demandez-le, seigneur, aux rochers du calvaire !
Demandez au trépas, par quel secret nouveau,
Transfuge du cercueil, et vainqueur du tombeau,
Il reprit dans la mort sa majesté première,
Et monta vers les cieux tout brillant de lumière.
Que dis-je? démentez ces prodiges nombreux
Accomplissant les jours prédits chez les Hébreux ?
Le sauveur est mourant ! quelles pompes funèbres !
Il meurt, et le soleil s'éteint dans les ténèbres ;
Des astres consternés la marche s'interrompt,
Et la foudre partout à la foudre répond.
Sont-ce là des témoins vendus à l'imposture ?
Est-ce ainsi qu'un mortel commande à la nature ?

MAXIMIEN.

Je vous l'ai dit, seigneur : soit amour de mes dieux,
Soit raison, les chrétiens me sont tous odieux.
Leurs mœurs que l'on nous vante et que j'ai démasquées...

CONSTANTIN.

Nommez donc des vertus qu'il n'aient point pratiquées ?
Simples, mais résignés, ils meurent en héros.
Leur secte qui s'accroît sous le fer des bourreaux,
Triomphante et joyeuse au milieu des supplices,
Semble de la torture emprunter ses délices.
Quel genre de tourmens n'a-t-on point inventé ?
Souvent le bourreau même en fut épouvanté,
Et pâle, et comme atteint d'une foudre imprévue,

Désertait la victime, ou tremblait à sa vue.
Bientôt chaque pays luttant d'impiété,
Rivalisa contre eux d'ardeur, de cruauté.
De ce feu destructeur vous vîtes les ravages,
Quand des rives du Tibre aux plus lointains rivages,
De Dioclétien l'épouvantable édit,
Sur cent mille chrétiens tout-à-coup s'étendit;
Que n'ont-ils point souffert! là le bûcher s'allume.
Aux champs de Babylone, un feu lent les consume (1).
L'Arabe les égorge; et là, le plomb fondu
Dans leurs flancs embrâsés lentement répandu,
De leur dernier soupir prolonge la torture;
Raffinemens cruels dont frémit la nature.
O spectacle sanglant! que n'a-t-on point tenté
Pour fléchir leur courage ou leur fidélité!
Dans leur sein palpitant j'entends crier la scie;
Tandis que sur les monts de l'âpre Béotie,
Deux arbres avec force, un instant rapprochés,
Emportent dans les airs leurs membres arrachés.
A Rome, rassemblés dans un amphithéâtre,
(Rome de ses faux dieux toujours plus idolâtre),
Par l'ordre de Maxence on les voit aujourd'hui
Déchirer par des ours moins féroces que lui.
Cependant, quel que soit le supplice ou l'injure,
Un seul se permet-il une plainte, un murmure?
Ont-ils, pour résister à tant d'oppression,
Eveillé parmi nous quelque sédition;
Au meurtre, à la révolte excité nos provinces,
Et refusé leur sang, même aux plus mauvais princes?
Loin de là: de leur maux ils plaignent les auteurs,
Et meurent en priant pour leurs persécuteurs.

MAXIMIEN.

Que ne peut, quelquefois, l'aveugle fanatisme?

CONSTANTIN.

Le mensonge, seigneur, n'a point cet héroïsme.
L'erreur est moins superbe à l'aspect du danger,
Et j'en crois des témoins qui se font égorger (2).

---

(1) Plusieurs de ces faits historiques ont été pris dans les Martyrs de M. de Châteaubriand.
(2) Mots sublimes de Pascal.

MAXIMIEN.

Il est de ces efforts que l'orgueil nous suggère.
Malgré quelques vertus qu'en eux l'on exagère ;
Plus d'un crime à leur secte ici fut imputé.
Sur Dioclétien que n'ont-ils point tenté ?
Vantait-il leur douceur, lorsqu'à Nicomédie
La torche en son palais promenait l'incendie ?
Ils l'osèrent deux fois : c'est assez pour juger
De leurs desseins, seigneur, s'ils pouvaient se venger.

CONSTANTIN.

Il est aisé, seigneur, de confondre l'envie,
Sur un fait dont la haine a cru noicir leur vie.
D'un complot si cruel, qui ne doute en effet ?
Galère les accuse, et lui seul a tout fait.
De Dioclétien connaissant la faiblesse,
Il voulut par ce crime effrayer sa vieillesse ;
Lui montrer les chrétiens terribles, dangereux,
Et changer en fureur l'amour qu'il eut pour eux.
C'est ainsi qu'il obtint cet édit sanguinaire,
Triste fruit des terreurs d'un prince octogénaire.
Rome, ou plutôt l'empire est d'accord sur ce point.
Et vous-même, seigneur, vous ne l'ignorez point.

MAXIMIEN (*avec ironie*).

Un jour les nations les prendront pour modèles.

CONSTANTIN.

Où donc trouverez-vous des vertus plus fidèles ?
Sujets non moins soumis qu'intrépides soldats,
A la voix de leur prince ils volent aux combats ;
Ils ne recherchent point les honneurs, ni la gloire,
Et sans briguer la palme ils donnent la victoire.
Je la leur dus souvent ; et contre les Gaulois,
Ils eurent quelque part, seigneur, à vos exploits.

MAXIMIEN.

Ils n'ont fait en cela que ce qu'ils devaient faire.
Mais doit-on s'étonner qu'en mon cœur je préfère
A des guerriers jaloux, détracteurs de ma foi,
Le soldat qui mourut pour mes dieux et pour moi ?
Que ma haine, après tout, cède ou reste inflexible,
Quel pacte, entre eux et moi, désormais est possible ?

Pourraient-ils, si j'allais dans leur temple m'offrir,
Oublier tous les maux que je leurs fis souffrir?
Ma main qui dans leur sang, tant de fois s'est plongée;
La légion thébaine, à ma voix, égorgée (1);
Son chef même (2), envoyé par mon ordre au trépas :
Ce sont là de ces traits qu'on ne pardonne pas.
Je ne serais pour eux qu'un objet de scandale.

CONSTANTIN.

Que vous connaissez peu leur sublime morale!
Leur dieu qui sur la croix souriait à la mort,
Pardonne à la faiblesse et fait grâce au remord;
Et loin de vous haïr, chacun d'eux au contraire,
Eprouverait pour vous les sentimens d'un frère.

MAXIMIEN.

Non, non, de leur pitié j'aurais trop à rougir;
Ma haine est inflexible et la leur peut agir!

CONSTANTIN.

Puisque mon amitié, dans ses vœux repoussée,
N'obtient pas le succès dont elle s'est bercée,
Et que, perdant, seigneur, l'espoir de réussir,
Elle voit le bandeau sur vos yeux s'épaissir,
Souffrez que, sans vouloir insister davantage,
Je déplore une erreur que Faustine partage.
Veuille le dieu des dieux quelque jour vous changer.
Nous, marchons à l'autel.....

PELLET, d'Epinal.

ÉNIGME.

Je suis propice aux larcins de l'amour,
A l'art du peintre, aux embûches du traître;
Et le même moment où je reçois le jour
Est l'instant où je cesse d'être.

(*Par* M. JOHN PETIT-SENN.)

CHARADE.

Dans mon entier tu trouves, cher lecteur,
Un favori de l'aimable Thalie;
Si de me diviser il te prend fantaisie,
Mon premier est pronom, mon second une fleur.

(*Par* M. Ferdinand D**.)

(1) Cette légion était composée de six mille hommes.
(2) Saint-Maurice.

LOGOGRIPHE.

Quand le printemps revient embellir la nature,
Rendre l'éclat aux fleurs, aux ormeaux la verdure,
Les bosquets et les bois répètent mes accords.
Pour me trouver, lecteur, faut-il donc tant d'efforts?
Mes neufs pieds désunis, cherche dans ma substance
Ce qui fait d'un Etat le soutien, la puissance;
Un métal précieux; un grand législateur;
Puis un fleuve; une note; un pronom, une fleur;
Des lointaines forêts le redoutable maître. . . . .
Mais j'en ai dit assez, et tu dois me connaître.

(*Par* M. Protais.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *trame*; celui de la charade, *vinaigre*; et celui du logogriphe, *soie*, où l'on trouve *oie*.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Questions sur la Législation de la Presse en France; par M. B. de Constant; deuxième édition. Prix: 2 fr. Chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

Il ne nous conviendrait nullement de donner des éloges à un livre publié par un de nos collaborateurs. Néanmoins la brochure que nous annonçons a produit assez d'effet pour que nous nous croyions obligés d'en rendre compte, mais sans prononcer aucun jugement sur le mérite de l'ouvrage, et en nous bornant à une

analyse exacte des idées qu'il contient, rapportées dans l'ordre même qu'a suivi l'auteur.

Il commence par rechercher quelle intention le gouvernement et le ministère ont manifestée, en présentant la loi sur la presse, et d'après quelle conviction les chambres ont adopté cette loi. Les premières pages sont destinées à rappeler les principes professés, tant dans les ordonnances du Roi, qu'à la tribune par les ministres et les députés défenseurs des ministres. A la suite de cet exposé, qui se compose de citations puisées littéralement dans le journal officiel, l'auteur conclut ainsi :

« Il en résulte (de ces citations), que la loi proposée dans la dernière session, relativement à la presse, a été présentée par le ministère, comme un adoucissement à la législation existante; que les ministres ont déclaré qu'ils voulaient que la presse fût plus libre, les auteurs plus en sûreté qu'ils ne l'étaient précédemment; qu'ils se sont appuyés de l'augmentation de liberté accordée aux livres, pour obtenir de sévères restrictions à l'égard des journaux; que les orateurs qui ont parlé dans le sens ministériel ont professé la même doctrine; qu'on peut regarder leurs discours comme ayant essentiellement contribué à l'adoption de la loi, et par conséquent comme ayant été aux yeux des deux chambres, des engagemens qu'ils prenaient au nom du gouvernement, engagemens d'autant plus formels et irrécusables, que plusieurs d'entre eux n'étaient pas simplement pairs ou députés, mais ministres ou commissaires du roi, et parlaient officiellement en cette qualité; enfin, qu'après les débats des chambres et les réponses des dépositaires de l'autorité, la France a dû penser que la liberté de la presse était plus assurée et mieux garantie qu'auparavant. »

Dans le deuxième chapitre, M. Benjamin de Constant explique pourquoi il est utile d'examiner quelles règles le ministère public a cru devoir suivre dans deux procès qui ont eu lieu depuis la promulgation des lois sur la presse.

« Dans les procès, dit-il, dont il est question, des doctrines ont été établies, qui, si elles sont admises, auront, pour l'avenir, une grande influence. MM. les avocats du roi ont mis en avant des maximes qui forment une jurisprudence nouvelle : car c'est sur-tout dans la législation de la presse que s'introduira naturellement la jurisprudence des traditions, des arrêts, et de ce que les Anglais nomment *Précédens*. Tout ce qui a rapport aux écrits se décidera et devra se décider beaucoup plus par des considérations morales que par la lettre de la loi. Les tribunaux, appelés à prononcer sur ces matières, s'appuieront nécessairement sur l'autorité des décisions antérieures. Ces décisions leur serviront de règles dans des affaires souvent fort délicates, fort compliquées, et sur lesquelles, d'ici à quelque temps, le défaut d'expérience se fera péniblement sentir aux juges et aux jurés, si enfin les jurés sont établis dans ces causes, comme il faut qu'ils le soient, sous peine de rendre toutes les garanties illusoires. Nos premiers pas, dans cette carrière, où aucune route n'est encore frayée, en marqueront une, qui, bonne ou mauvaise, droite ou tortueuse, nous tracera, malgré nous, notre marche à venir.

« Il est donc utile, il est urgent que la jurisprudence dont MM. les avocats du roi ont posé les bases, soit examinée. Si elle est d'accord avec les discours des ministres, et avec les principes émis dans les deux chambres par les orateurs ministériels, l'intention annoncée par le gouvernement est remplie. Si, au contraire,

cette jurisprudence est subversive de toute liberté de la presse, s'il en résulte qu'aucun écrivain ne peut écrire une ligne, ni défendre ce qu'il a écrit, sans encourir des peines sévères; si, tandis que les ministres ont déclaré, en présentant la loi, que la liberté de la presse était le flambeau du gouvernement, les organes de l'autorité, en appliquant la loi, étouffent cette liberté, il est clair, ou que la loi n'atteint pas le but que les ministres s'étaient proposé, ou que les magistrats se trompent dans l'application qu'ils font de la loi.

« Soit qu'on adopte ou l'une ou l'autre de ces hypothèses, toujours est-il nécessaire de les examiner. Si la première se trouve fondée, les inquiétudes que la poursuite et l'issue des deux procès qui viennent d'avoir lieu ont causées, à tort, à beaucoup de personnes, se calmeront, et nous pourrons nous livrer à toute notre reconnaissance pour le ministère; et si, par hasard, la seconde hypothèse s'était réalisée, ce serait à la fois un hommage; et si le mot n'est pas trop présomptueux, un service à rendre aux ministres, que de leur montrer que, malgré la réplique éloquente et profondément sentie de l'un d'eux, ce qu'il a déclaré ne pouvoir pas arriver, arrive; que la loi qu'il a fait adopter a, je ne dis pas un autre but, mais un autre effet que celui qu'elle promettait d'avoir, et que le bienfait, quoiqu'il ne soit certainement pas un piége dans l'intention de ses auteurs, a pourtant les inconvéniens d'un piége. Alors ces ministres éclairés et amis du bien, imprimeront sans doute aux agens de l'autorité une autre direction; et les magistrats qui parlent au nom du Roi, ne se tromperont plus sur sa volonté, manifestée aux chambres et à la France.

« Les deux écrivains dont la poursuite et la condamnation font l'objet des réflexions qu'on va lire, me

sont parfaitement étrangers. Je ne les ai rencontrés nulle part; j'ignore quelles sont leurs relations privées, et je ne me suis point informé de leurs principes politiques. Le livre du premier d'entre eux n'est jamais parvenu jusqu'à moi. J'ai lu la brochure du second, et j'y ai trouvé, avec quelques vérités générales et plusieurs traits spirituels, des expressions peu convenables. Je ne suis donc partial ni pour les individus que je n'ai vus de ma vie, ni pour les ouvrages, dont l'un m'est inconnu, et dont j'aurais été plutôt disposé à désapprouver l'autre. C'est la doctrine établie par le ministère public dont j'ai l'intention de m'occuper.

« Cette doctrine peut être réduite aux cinq axiômes suivans :

« 1°. Qu'on peut interpréter les phrases d'un écrivain et le condamner sur ces interprétations, même quand il proteste contre le sens qu'on donne à ses phrases;

« 2°. Qu'attaquer les ministres, c'est attaquer le Roi;

« 3°. Qu'on peut combiner, avec le Code actuel, les lois antérieures, et les appliquer à des écrits publiés sous l'empire des lois existantes;

« 4°. Qu'un accusé peut être puni pour la manière dont il se défend;

« 5°. Que l'imprimeur qui a rempli toutes les formalités prescrites, peut néanmoins être condamné.

« Que ces axiômes viennent d'être professés par le ministère public, est un fait, dont je fournirai plusieurs démonstrations successives, par des extraits fidèles des réquisitoires et des plaidoiries de MM. les avocats du roi. Ces axiômes sont-ils constitutionnels? Sont-ils d'accord avec la liberté qu'on nous a promise? Sont-ils compatibles avec celle de la presse, sous quelque forme qu'on la conçoive? Telles sont les questions que je vais soumettre aux représentans de la na-

tion, comme gardiens de ses droits; aux ministres, comme exécuteurs des intentions royales; aux simples citoyens, comme intéressés également à ce que la licence ne soit pas encouragée, et à ce que la liberté légale ne soit pas détruite.

« Je déclare que je n'inculpe les intentions de personne; qu'en indiquant les conséquences qui me paraissent résulter de la doctrine que MM. les avocats du roi ont établie, je suis convaincu que si ces conséquences sont telles que je pense, ils ne les ont pas prévues; qu'il en est de même du tribunal de première instance, dans un jugement dont l'esprit me semble peu conforme aux principes de la constitution et aux vues du législateur, et que si, malgré les soins que je mettrai à réitérer cette déclaration, il m'échappe l'expression d'un doute à cet égard, ce sera contre ma volonté et à mon insu. »

Dans un second article nous suivrons l'auteur dans son examen des doctrines du ministère public.

L.

VICTOIRES, CONQUÊTES, *Désastres et Guerres civiles des Français, de* 1792 *à* 1815; par une société de militaires et de gens de lettres (1).

Il y a, dans la destinée des peuples, des circonstances, pour ainsi dire, miraculeuses que les calculs de la froide raison ne peuvent déterminer, et qui déjouent les suppositions les mieux établies par la vieille expérience. A juger du sort prochain de la France par

---

(1) Deuxième volume, orné de sept planches, dont trois doubles. Prix : 6 fr. 50 c., et 8 fr., par la poste. A Paris, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Serpente, n. 16.

sa situation au mois d'août de l'année 1793, qui n'aurait pas pensé qu'elle dût succomber sous tant d'efforts réunis contre elle? Cette grande et première énergie qui avait sauvé la nation des périls imminens qui la menaçaient en 1792, paraissait abattue. Repoussées jusque en-deçà des frontières, ses armées découragées reculaient devant un ennemi qui naguère fuyait devant elles. Le cratère de la guerre civile, plus actif que jamais, jetait sa lave incendiaire sur presque toutes les parties du sol; les provinces de l'Ouest étaient embrasées; la seconde ville du royaume en population, et la première en industrie, voyait ses citoyens tomber sous le fer de leurs concitoyens, et ses murs abattus par la sape révolutionnaire; le port de Toulon et sa brillante marine étaient au pouvoir de nos éternels rivaux et de nos plus redoutables ennemis; les remparts de nos forteresses s'écroulaient sous le canon des étrangers vainqueurs; une faction dominatrice, impie, établissait dans chaque cité l'instrument du supplice, et les Français de tous les rangs, la vertu, la beauté, l'innocence périssaient sur le même échafaud que les vrais criminels rougissaient rarement de leur sang. .

Qui pouvait prévoir l'issue d'une pareille crise? Le même gouvernement révolutionnaire, auteur de tous ces maux, par des combinaisons qui vont, pour ainsi dire, au-delà du possible, rend aux soldats de la patrie leur intrépidité, et, par la terreur au glaive étincelant qu'il place derrière eux, il leur fait braver le fer ennemi; semblables à ces horribles Thessaliennes qui, par leurs épouvantables charmes et leurs paroles magiques, font descendre la vie dans des corps inanimés, ces hideux magiciens politiques pénètrent les cœurs des sentimens les plus héroïques, et ont le pouvoir d'inspirer ces vertus énergiques et sublimes, pour eux mêmes si étran-

gères. Pourrait-on douter de la vérité de cette esquisse surchargée ? qu'on ouvre le second volume des *Annales militaires* que vient de publier M. Panckoucke.

Cependant, il convient de dire aussi qu'un esprit de confusion s'est introduit au milieu des armées alliées; et peut-être est-ce encore un effet des conjurations magiques de nos révolutionnaires ? Les puissances étrangères semblent hésiter, quand il faut faire les derniers efforts, et paraissent retenir, au milieu de sa descente accélérée, cette énorme masse qui doit écraser la France soulevée; et cette masse va être rompue, dispersée dans les champs de Hondtschoote, de Watignies et de Tourcoing. Dès-lors la chance des combats devient presque toujours favorable aux républicains. Les Vendéens, vivement pressés et poussés par la fatalité sur l'autre rive de la Loire, qui servit souvent de barrière à leurs adversaires, vont chercher la mort sous les remparts de Granville, au milieu des rues du Mans et dans la plaine de Savenay. Les habitans de Lyon fuyent au milieu des débris fumans de leur cité forcée d'ouvrir ses portes, et un grand nombre d'entre eux ne peut échapper à la vengeance de ceux qu'ils n'avaient pas craint de braver. L'Anglais et l'Espagnol, abandonnant les murs de Toulon, remontent sur leurs vaisseaux qu'éclaire l'incendie qu'ils ont eux-mêmes allumé. Quelle longue suite d'événemens extraordinaires dans le court espace des derniers mois de 1793 ! et quelle année plus abondante en choses et en faits qui tiennent du prodige que cette année 1794, à jamais mémorable dans les annales du monde ! Laissons parler les auteurs de l'ouvrage dont nous rendons compte.

« Les prodiges opérés au nom de la liberté sous un « gouvernement qui ne connaissait que la tyrannie, ont « imposé un silence approbateur aux passions les plus

« envenimées ; la haine même a été forcée de rester « impartiale. . . . . . . Plusieurs écrivains ont comparé « la situation de la France, au commencement de la « troisième campagne, à celle de Rome après la ba- « taille de Cannes, et ont trouvé les plus heureux rap- « prochemens dans l'énergie des deux peuples au milieu « de leurs désastres ; mais il nous semble que, dans « cette comparaison, tout est à l'avantage de la France. « Rome, après la bataille de Cannes, se vit, il est vrai, « dans un danger non moins imminent que la France « après la prise de ses trois grands boulevards des fron- « tières du Nord. La ville éternelle, menacée d'une « prochaine destruction, ne désespérait point de son « salut. Animée par le sublime amour de la patrie, ses « habitans, au lieu de délibérer, coururent aux armes « et jurèrent sur l'autel de Romulus, de périr tous « avant de permettre que l'ennemi abordât l'enceinte « de leurs murailles. . . . . . . Mais Rome avait alors « un gouvernement libre, un gouvernement en qui tous « les citoyens mettaient leur plus intime confiance ; un « gouvernement aussi juste qu'il était grand, et qui « croyait de son devoir d'encourager, en l'honorant, « la vertu malheureuse. Le sénat de Rome sortit en « corps de son palais pour aller au devant de Varron, « ramenant sous ses murs menacés les légions vaincues « à Cannes, et le remercia solennellement, par un dé- « cret, de n'avoir pas désespéré du salut de la patrie.

. . . .

« Mais c'est en couvrant de sang et de deuil leur patrie « infortunée, que les gouvernans prétendaient engager « les Français à défendre leur territoire. C'est par les sup- « plices ou la dégradation qu'ils punissaient ou récom- « pensaient indistinctement les défaites et les triomphes. « Custine périt pour n'avoir pu conserver Mayence ; Hou-

« chard fut mené au supplice après avoir vaincu les Anglais « à Hondtschoote ; Jourdan fut destitué après avoir « délivré Maubeuge. . . . . Cependant, « telle est la force de l'honneur sur les Français ; tel « était l'amour de la patrie qui les enflammait, qu'à « l'aspect des étrangers, s'avançant sur leur territoire, « ils oublièrent les malheurs causés par un gouverne- « ment qu'ils détestaient, et s'armèrent tous sous une « tyrannie qu'en temps de paix ils eussent cherché à « renverser. Aux généraux sacrifiés ou destitués succé- « dèrent d'autres généraux, bravant ainsi le même sort, « et n'écoutant que cette voix généreuse qui leur disait « que la patrie avait besoin de leur bras et de leurs « conseils. Nouveaux Décius, ils se dévouèrent pour le « salut de tous, et ce n'est qu'en opérant des prodiges, « qu'ils forcèrent enfin la Convention à les respecter. « Ouvrons les *Annales de Rome*, cherchons dans ses « historiens un héroïsme aussi pur, aussi désintéressé, « nous ne trouverons pas un pareil exemple dans leurs « pages éloquentes. . . . .

« Une discipline sévère fut introduite dans les camps, « et devint un devoir pour les généraux comme pour « les soldats ; le luxe et la mollesse furent bannis ; la « pauvreté, partage de tous, imposait aux comman- « dans des armées la nécessité de se distinguer par « leur bravoure et leurs exploits, quand naguère ils le « faisaient par leur faste. . . . . . Une révolution subite « se forma dans l'art militaire. La tactique allemande « employait les soldats comme des machines ; la nou- « velle tactique consista sur-tout à les employer comme « des hommes. Les généraux s'appliquèrent principa- « lement à inspirer à leurs troupes les vertus du citoyen, « et leurs efforts furent couronnés d'un plein succès...... « Les soldats s'intéressaient personnellement à la vic-

« toire, et semblaient tous combattre individuellement
« pour la France. Le même sentiment, l'amour de la
« patrie et celui, non moins énergique, de la liberté,
« les enflammait tous d'une égale ardeur. L'union des
« Français, rangés en haie sur la frontière, faisait leur
« force, et formait un rempart plus redoutable que des
« forteresses. »

Ces réflexions donneront à nos lecteurs une idée suffisante du point de vue sous lequel les auteurs des *Annales* ont envisagé leur louable travail, et du style qu'ils employent : elles serviront à expliquer tous les faits étonnans que renferme leur attachante narration. Nous allons présenter quelques-uns des traits les plus remarquables, en regrettant de ne pouvoir pas étendre davantage nos citations prises au hasard dans le volume que nous avons sous les yeux. Accablés par le nombre de leurs ennemis, les soldats de la garnison de Mayence combattant dans la Vendée sous les ordre de Kleber, dont le nom seul est un éloge, étaient forcés de céder le terrain pied à pied, à la vérité ; mais peut-être leurs rangs allaient-ils être entamés et rompus, lorsque parvenus à un pont bâti sur la Sèvre, auprès de la ville de Chinon, le général y fait placer deux pièces de canon, et dit à Schouardin commandant un bataillon de Saône-et-Loire : « Faites-vous tuer là avec votre troupe.
« — Oui, mon général, répond cet officier avec le plus
« héroïque sang-froid. » Il meurt en effet au poste qui vient de lui être assigné, avec cent des siens, et la colonne mayençaise est sauvée.... Lequel doit-on plus admirer ou du général qui donne cet ordre stoïque, ou de l'officier qui l'exécute avec un pareil dévouement? Où est le peintre qui retracera ce fait national, pour le placer à côté de la scène des Thermopiles ?.... Offrons maintenant un tableau moins sombre en ses couleurs.

Au combat de Freschweiler, à la vue des obstacles qu'il faut franchir, des redoutables batteries qu'il faut emporter, les bataillons républicains témoignent quelque hésitation : le général en chef (Hoche) les ranime par une de ces saillies heureuses qui lui étaient familières, et qui sont presque toujours d'un grand effet sur un champ de bataille, avec des Français qui portent l'enjouement de leur caractère jusqu'au milieu de la mêlée la plus sanglante. « Camarades, s'écrie Hoche en par« courant les rangs, à 600 fr. pièce les canons prus« siens. » — *Adjugé*, répondent avec gaîté les soldats français, en se précipitant la baïonnette en avant sur l'ennemi. Dix-huit canons sont enlevés, et payés au prix de l'estimation, à ceux qui les ramènent au général.

Au moment de l'entrée des troupes françaises dans Landau, à la suite de la reprise des lignes de Weissembourg sur les Prussiens et les Autrichiens, la garnison qui avait défendu cette place, était sous les armes. Les commissaires conventionnels qui marchaient en tête de la colonne, crurent devoir complimenter les officiers de cette garnison sur la belle conduite qu'elle avait tenue : « Vous êtes une garnison bien étonnante, « dit l'un de ces commissaires (c'était le loquace Bar« rère). — Etonnante ! répondit un officier avec une « noble énergie, eh ! citoyen, il n'y a rien d'étonnant à « faire son devoir. »

Au combat du camp dit *des Sans-Culottes,* dans les Pyrénées-Occidentales, Dougados, sergent-major au deuxième bataillon du Tarn, tombe d'un coup de fusil, dont la balle lui traverse le corps ; ses camarades veulent l'enlever du champ de bataille : « Allez à votre « poste, leur dit-il, vous vous devez à la patrie, avant « de penser à moi. »

On voit par ces citations, et le livre des *Victoires et Conquêtes* est rempli de traits aussi intéressans, que cet ouvrage n'a point toujours le style froid et souvent trop sec que présente la plupart des ouvrages de ce genre, plus particulièrement consacrés à l'instruction militaire. Il ne faut pas croire cependant que les détails utiles pour la science y soient négligés; et nous avons sur-tout remarqué une grande lucidité dans l'exposé des batailles et des combats les plus importans, où l'homme de guerre aime à chercher les causes des désastres ou des succès, à épier le savoir ou l'impéritie des chefs qui commandent, et à puiser une théorie qu'il pourra vérifier par l'expérience. Les cartes et plans qui accompagnent le récit sont exacts et bien dessinés, et suffisent, malgré leur petit format, pour donner une idée précise et fidèle des mouvemens relatés dans le texte.

Nous affirmerons, sans craindre d'être démentis par ceux de nos lecteurs qui se procureront l'ouvrage dont nous donnons aujourd'hui une idée rapidement esquissée, qu'il est impossible d'en parcourir les volumes déjà publiés, sans éprouver un vif désir de voir conduire à sa fin une entreprise vraiment nationale, qui doit orner la bibliothèque de tous les amis de la patrie, et qui fournira des documens si précieux à notre histoire. L. g. TH. B.

BEAUX-ARTS.

Salon de 1817.

Entrée d'Henri IV à Paris.

Cedite, Romani pictores,
Cedite, Belgi.

« Chacun son tour, me dit mon ami Léonard (en entrant dans ma chambre, où j'étais retenu depuis quelques jours par une légère indisposition), vous m'avez consulté pour rendre compte du Salon, et je viens vous demander votre avis sur une histoire que j'achève ; je ne vous en lirai qu'un fragment assez court, mais il suffira pour vous donner une idée de l'ouvrage sur lequel j'appelle toute la sévérité de votre critique. Il ne s'agit de rien moins que d'une vie d'Henri IV, que j'ai essayé d'écrire comme il engageait le président Jeanin à le faire, *en laissant à la vérité toute sa franchise, et en prenant la liberté de la dire sans artifice et sans fard* (1).

« Le premier morceau que vous allez entendre, est la fin du chapitre intitulé *Entrée d'Henri IV à Paris.* Je vous préviens que je suppose cette histoire écrite par un vieillard contemporain, lequel rapporte des faits dont il est sensé avoir été témoin.

— « Il se levait pour nous ce jour de gloire et de bonheur qui devait arracher la France au joug des factions et de l'étranger ; qui devait mettre un terme à tant d'années de désordres, de calamités et de fureurs ; ce jour enfin qui nous rendait Henri IV.

La nuit qui l'avait précédé avait été orageuse, et le ciel, couvert encore de nuages épais que le soleil à l'horizon dissipait avec effort, offrait l'image de la situation de cette capitale.

(1) Casaubon ; lettre de Henri IV.

On savait que le brave et indiscret (1) Saint-Luc avait été envoyé à Senlis pour y traiter de la reddition de Paris ; mais on ignorait généralement l'issue de cette négociation que la faction de l'étranger se flattait encore de pouvoir rompre.

Tout-à-coup l'heureuse nouvelle est annoncée par des trompettes qui se répandent dans les divers quartiers de la ville ; toute la population est en mouvement, des groupes nombreux se forment sur toutes les places ; on s'interroge, on se félicite, on s'embrasse, et des flots de peuple se précipitent par différens chemins au-devant du cortège.

Trop vieux pour obéir à mon impatience en volant à sa rencontre, j'allai me placer à l'extrémité du quai de l'Ecole, sur un échafaudage qu'avait fait dresser mon neveu le *quartenier Neret*, et d'où je pouvais jouir avec délices d'un bonheur auquel mon âge ne me permettait plus de prétendre.

Je vis d'abord défiler l'avant-garde royale, élite des vieilles bandes de *Courtras*, d'*Arques* et d'*Ivry*, que le peuple saluait en passant de cette acclamation : *Vivent les sol-da ts du roi des braves !*

Henri IV parut, et s'arrêta quelques momens à l'entrée de la *porte Neuve* pour y recevoir les clefs de la ville, que ses magistrats vinrent lui présenter. Après cinq ans, ce spectacle sublime est encore sous mes yeux.

Je vois le meilleur, le plus valeureux des princes au milieu des compagnons de sa fortune et de sa gloire ; son visage rayonnant des vertus de son âme et des sentimens qui la remplissent ; exprime une joie noble et pure, une confiance généreuse ; il a l'air de se donner au peuple qui se soumet à lui ; c'est bien là le roi des Français ! *Ses talens, ses vertus et jusqu'à ses défauts, tout nous appartient* (2).

Sully, qu'on cherche le premier par-tout où l'on voit Henri, est le plus près du roi, dont il porte le casque où flotte ce panache que *l'on trouva toujours au chemin*

---

(1) Il avait été sur le point de perdre la vie, pour avoir révélé à sa femme le secret des amours de Henri III.

(2) Thomas (éloges).

de la gloire et de l'honneur. Ses traits, naturellement sévères, sont animés d'une expression touchante où se peint toute la sollicitude de l'amitié.

Voilà ce *brave Crillon* qui *se serait pendu*, cette fois, si l'on avait triomphé sans lui ; toutes les femmes se montrent du doigt *Montmorency Damville*, que l'infortunée Marie Stuart trouvait si beau qu'elle désirait être veuve pour l'épouser ; mais je suis fâché de voir avec eux, et si près du roi, ce *maréchal de Retz*, un des conseillers de la *Saint-Barthélemy*, et qui fut chargé d'aller excuser auprès d'Elisabeth le crime le plus épouvantable dont le fanatisme religieux ait jamais souillé les annales d'une grande nation.

Biron, que j'aperçois derrière eux, ne paraît prendre qu'un bien faible intérêt à ce grand événement, auquel il a si puissamment contribué ; il y a quelque chose de funeste dans sa physionomie ; aussi envieux qu'il est brave, on voit qu'il aurait voulu que rien ne fût fait que par lui.

A la tête des échevins, s'avance le prévôt des marchands, le sage et courageux *Luillier*, qui prépara cette journée mémorable, et dont le dévouement ne fut souillé par aucune perfidie. L'histoire, en le plaçant au nombre des bienfaiteurs des peuples, n'oubliera pas que ce titre semble être héréditaire dans cette famille, et que si *Luillier* contribua si puissamment, sous le meilleur des rois, à terminer la guerre de la *ligue religieuse*, un de ses aïeux, sous le plus mauvais des princes, n'intervint pas avec moins de courage et de bonheur dans les négociations qui terminèrent la guerre de *la ligue du bien public.*

Tandis que le maréchal *de Brissac*, gouverneur de Paris, présente au roi les officiers municipaux, un mouvement tumultueux qui se manifeste à quelque distance paraît causer quelqu'inquiétude ; mais elle est bientôt dissipée à la vue du maréchal *Matignon*, dont le geste annonce qu'il vient de défaire un corps de lansquenets qui avait opposé quelque résistance du côté de la Bastille.

J'avais remarqué à l'entrée de la rue des Poulies un groupe assez nombreux de plumets rouges, parmi lesquels fermentait encore *le vieux levain de la Ligue*.

le brave *Saint-Luc d'Epinay* s'avance vers eux, et leur montrant le roi : *il vous fera tant de bien*, leur dit-il, *qu'il vous forcera de l'aimer malgré vous* (1). Tous l'écoutent, un seul ligueur, un seul, dont les traits sinistres sont restés gravés dans ma mémoire, s'éloigne en jetant sur le roi un regard féroce dont le souvenir me fait encore frissonner.

Au même moment, et comme pour me distraire de la cruelle pensée que l'aspect de ce malheureux faisait naître dans mon âme, je vois passer auprès de moi mon neveu *Neret*, appuyé sur ses deux fils : ils ont veillé tous trois cette nuit à la garde de la *porte Neuve*, et ce sont eux qui l'ont ouverte au roi. Comment ne seraient-ils pas fiers d'une action qui transmettra leur nom à la postérité ?

Je cherchais le brillant duc *de Bellegarde*, je crus le reconnaître derrière M. de *Sully*, au moment où il levait la visière de son casque en jetant les yeux sur un balcon où se trouvait *Gabrielle d'Estrées*. Quelqu'un fit la remarque que le roi ne porta pas une seule fois ses regards de ce côté.

Ce serait en vain qu'on essayerait de peindre cet enthousiasme universel, ce délire de joie dont la foule est saisie, et qui se manifeste dans toutes les classes du peuple par des caractères si variés, par des élans si rapides, que la même scène se reproduit à chaque moment sous vingt formes diff'rentes. Aucune crainte pour l'avenir ne se mêle à cette jouissance du bonheur présent ; tous les Français connaissent le cœur d'Henri IV ; ce n'est point sa valeur plus qu'humaine, ses vertus héroïques ; c'est sa bonté, sa franchise, son amour pour le peuple, et son respect pour les lois, qui le placent au-dessus de tous les monarques, ou plutôt qui en font un monarque à part ; le seul qui ait justifié sur le trône, le titre qu'il prenait, *de père de la grande famille*.

Qu'ont-ils à craindre, ceux-mêmes qui l'ont offensé, de celui dont on repète partout la maxime favorite : *la satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, celle qu'on tire de la clémence est éternelle.*

Cinq ans d'expérience nous ont déjà prouvé que l'en-

---

(1) Ce mot est d'Henri IV lui-même.

trée d'Henri IV à Paris avait été pour toute la France le signal de la réunion des partis, la garantie de la liberté publique, et le triomphe de la gloire nationale sur la faction de l'étranger. »

— Léonard interrompit sa lecture pour me demander ce que je pensais de ce fragment.

Je pense, lui dis-je, qu'il y a là le sujet du plus magnifique tableau qu'on puisse offrir à des Français ; il est fâcheux que l'exécution en soit impossible en peinture. — Il est fait, reprit-il, et je viens de vous en lire le programme.

Je n'étais pas homme à l'en croire sur parole : nous nous rendîmes au Salon, et c'est en présence de ce chef-d'œuvre de M. Gérard, après avoir donné les premiers momens à l'admiration, qui ne s'exprime guère que par monosyllabes, que nous continuâmes un entretien dont nous avions le sujet sous les yeux.

— Le talent de la composition, me dit Léonard, n'a été, à toutes les époques, que le partage d'un très-petit nombre d'artistes.

Pendant tout le temps de la décadence de notre école, la composition n'était autre chose qu'une disposition de groupes, plus ou moins pittoresques, à l'arrangement desquels la pensée, la vérité et les convenances étaient impitoyablement sacrifiées.

A l'époque de la réformation de l'école, un de nos plus grands artistes sentit la nécessité de réunir au charme d'une disposition pittoresque, cette unité, cette vérité d'action et de moyens dont jusque-là on n'avait tenu aucun compte ; malheureusement il ne parvint pas à en donner l'exemple, et ses tableaux, dignes sous tous les autres rapports, des plus beaux temps de l'art, sont en général très-faibles de composition ; dès-lors son amour-propre intéressé à décrier la partie de l'art à laquelle il ne pouvait atteindre, affecta de n'y voir que l'abus qu'en avaient fait les artistes du siècle de Louis XV. M. Gérard profita fort habilement des leçons d'un si grand maître, sans adopter un principe dont il avait peut-être reconnu la source. Il ne crut pas impossible d'allier l'arrangement pittoresque et la vérité de l'expression ; ses premiers essais ont été des preuves.

S'il était impossible de présenter un sujet plus beau,

plus national que celui de *l'Entrée d'Henri IV à Paris*, il était difficile d'en choisir un plus vaste et plus compliqué : dans la foule des scènes épisodiques qui accompagnèrent ce mémorable événement, et qui toutes se retraçaient à l'imagination du savant artiste, il n'a dû s'emparer que de celles qui pouvaient concourir directement à son but, de représenter le triomphe paisible du magnanime Henri, au milieu d'un peuple affamé de le voir.

Il n'y avait qu'un homme aussi habile dans la composition, qui pût (en conservant l'unité d'action plus indispensable dans ce tableau que dans tout autre) y placer tous ces détails dont chacun attache en particulier, et semble pourtant n'attirer l'attention que pour la ramener au sujet principal où se concentre l'intérêt.

M. Gérard a pris son point de vue sur le quai de l'Ecole entre le Pont-Neuf et la rue des Poulies, où les anciens plans de Paris indiquent une tour qui ne subsiste plus ; au fond du tableau vous voyez la *porte Neuve*.....

— J'aurais bien quelque chicane à faire sur l'emplacement de cette porte, qui n'etait point située, comme le dit la Notice, à la hauteur du second guichet de la galerie du Louvre, mais cela ne vaut pas la peine de vous interrompre.

— Henri IV, entouré des principaux officiers de son armée, reçoit les clefs de Paris, que lui présentent les magistrats de la ville ; tel est le foyer de l'action, dont les nombreux accessoires s'échappent comme autant de rayons, sans se détacher du centre où ils se réunissent. Le groupe des magistrats est de la plus heureuse composition ; voyez avec quel art l'œil est conduit par la disposition des lignes, et la gradation naturelle de la lumière, vers le prévôt des marchands, qui présente les clefs dans un bassin d'or.

Toutes les têtes des divers personnages qui entourent le monarque, sont admirables d'expression, de grandeur et de variété.

— Ne pensez-vous pas que Montmorency, qui regarde en souriant le maréchal de Brissac, est occupé en ce moment de l'idée que la Ligue a fort bien fait de le choisir pour gouverneur quelques mois auparavant. Ces

têtes ont toutes un caractère historique. On reconnaît l'austère Sully, le brave Crillon, le beau Montmorency, le galant Bellegarde, et l'infortuné Biron. Je n'aime pas plus que vous à voir en aussi bonne compagnie, ce maréchal de Retz, qui n'était d'ailleurs qu'un assez pauvre général.

— Quel charme dans les épisodes! Un guerrier embrasse un bourgeois; c'est le jour de la réconciliation. Un père presse entre ses bras ses deux fils, qu'il a peut-être retrouvés dans le parti qu'il combattait; événement trop commun dans les guerres civiles!

— C'est une idée noble et touchante, que celle de ce vieillard qui semble adresser au ciel les paroles de Siméon: « Ordonne de ton serviteur, il peut mourir, il a vu la gloire et le bonheur de sa patrie. »

— Je saurais presqu'aussi mauvais gré à l'auteur d'avoir oublié *Gabrielle* que *Sully*; les vertus d'Henri IV sont sublimes, mais ses faiblesses sont si aimables! Je n'en veux rien perdre, pas même l'idée de ses défauts.

— Remarquez, je vous prie, comme un sentiment exquis des convenances, que la tête de cet odieux ligueur, si peu sensible aux exhortations de Saint-Luc, n'a pas du tout le type de la figure française. Je pourrais trouver dans cette observation le sujet d'un plus digne éloge, mais le bien doit quelquefois se louer comme il se fait, avec mystère.

L'étonnante variété qu'on remarque dans les nombreuses figures de ce tableau, est due en grande partie au talent de M. Gérard pour peindre le portrait. Les peintres d'histoire qui se sont moins exercés dans ce genre, se laissent entraîner à une sorte de prédilection pour certaines formes; ici tout est vrai, tout est varié, tout est beau; les airs de tête sont autant de combinaisons diverses de traits choisis et étudiés sur la nature.

Une des choses qui caractérise particulièrement le talent de ce chef actuel de l'école française, c'est de dessiner beaucoup mieux les figures drapées que ceux de ses rivaux qui se sont fait la réputation de grands dessinateurs; et cela sans affecter le nu, sans vouloir à toute force indiquer des détails anatomiques que le vêtement dérobe. J'ajouterai qu'il entend mieux que personne l'art d'opposer les couleurs sans heurter les

tons, et qu'il emploie son talent avec d'autant plus de supériorité, qu'il ne perd jamais de vue que l'imitation n'est pas le but de l'art, qu'elle n'en est que le moyen.

Emouvoir, tel est le but de la peinture comme de la poésie, et tel est le mérite qui assigne au tableau de l'*Entrée d'Henri IV* un des premiers rangs parmi les cinq ou six chefs-d'œuvre que l'on compte en Europe. M. Gérard a fait mieux que la *Bataille d'Austerlitz* : il ne pouvait être vaincu que par lui-même.

— Je n'ai point quitté le Salon sans aller, avec la foule qui s'y porte sans cesse, admirer cet *Escalier* de M. Isabey, chef-d'œuvre d'un genre dont il est, en quelque sorte, l'inventeur. Charme de composition, perfection de dessin, vérité de détails, effet, perspective, tout se trouve dans cette composition charmante, où, dans une simple aquarelle, l'artiste a su trouver une chaleur de tons qu'on avait cru, jusqu'ici, ne pouvoir obtenir que de la peinture à l'huile.

J'ai vu un second paysage de M. Dulac, du même genre que sa *Cascade de Tendon*; les progrès de ce jeune artiste y sont déjà sensibles; les masses se détachent davantage; l'eau est plus transparente, et l'air y circule plus librement. Ces premiers essais, je le répète, promettent à la France un grand paysagiste.

L'AMATEUR.

VARIÉTÉS.

LE QUAKER.

(Suite, *voyez* le n°. du 28 juin.)

M. de la Pommeraie s'était abandonné à un premier mouvement, sans réfléchir aux conséquences de sa témérité. Ce n'est pas que la jeune Américaine se trouvât offensée d'un baiser pris sur sa jolie main; elle le reçut

comme une de ces formules ordinaires de politesse auxquelles on attache peu d'importance. Il n'en fut pas ainsi de l'officier français. Il se retira dans sa chambre pour prendre quelque repos ; mais à peine fermait-il les yeux, que l'image de Rachel, dans toute la fraîcheur de sa jeunesse et l'éclat de sa beauté, se présentait devant lui ; il la voyait, il lui parlait ; ses lèvres avides cherchaient encore cette main charmante qu'elles avaient pressée ; elles auraient osé bien davantage ; mais il ne m'est pas permis de révéler leur indiscrétion ; il suffit de savoir que le sommeil de M. de la Pommeraie fut souvent interrompu, et quelquefois bercé par des songes voluptueux.

Le repos du matin répara l'agitation de la nuit. M. de la Pommeraie se leva fort tard, et se rendit d'abord au jardin pour admirer un de ces beaux jours d'automne qui, dans la Virginie, n'annoncent point le deuil de l'année. Les arbres ne sont jamais entièrement dépouillés de leur feuillage, ni les champs de leur verdure ; la différence des saisons n'est marquée que par une admirable variété de plantes et de fleurs, qui viennent successivement embellir ces régions placées sous des cieux faciles, et consacrées à la liberté.

Lorsque M. de la Pommeraie fut arrivé sur la terrasse, il tourna ses regards vers York-Town ; qui pourrait décrire sa surprise et sa joie? Les drapeaux unis de la France et des Etats confédérés flottaient avec majesté sur les remparts de cette ville. Ainsi, la victoire était restée fidèle à la cause de l'indépendance ; ainsi, l'orgueil britannique avait fléchi devant la valeur française et le patriotisme américain. En ce moment, M. de la Pommeraie oublia tout, pour se souvenir qu'il

était militaire et Français ; il se reprochait, comme une faute, les heures d'absence qui le retenaient loin de ses compagnons d'armes. Il revint sur-le-champ à la maison, où ses hôtes l'attendaient pour déjeûner. — Je pars, s'écria-t-il, Cornwalis a capitulé. — « Tu ne partiras pas sans avoir pris une tasse de thé, répondit le quaker ; je te donnerai ensuite un bon cheval et ma bénédiction. » Malgré son impatience, M. de la Pommeraie accepta l'invitation de son libérateur ; en même temps il jeta les yeux sur la jeune fille, dont le front serein, comme celui des vierges de Raphaël, annonçait une âme pure et un cœur inaccessible aux ravages des passions.

Le déjeûner fini, M. de la Pommeraie prit congé de ses hôtes. — Comment pourrai-je vous prouver ma reconnaissance, dit-il à Langdon ? — Rien n'est plus facile, ami, répondit le quaker ; dans le métier que tu fais on ne pense qu'à tuer des hommes ; songe quelquefois à les secourir ; sois bienfaisant ; verse de l'huile et du vin sur les plaies des malheureux ; c'est la charité qui seule peut acquitter les dettes de la charité. — Et vous, mademoiselle, s'écria l'officier français, en s'adressant à l'aimable Américaine, que puis-je vous offrir ? — « Un souvenir, » répliqua-t-elle d'un ton calme, en lui tendant la main. — M. de la Pommeraie, ému jusqu'au fond du cœur, saisit cette main chérie ; et toujours impétueux, il osa prendre, sur les lèvres de la jeune fille, un de ces baisers dont l'amour se réserve l'heureux privilége. Aucun sentiment de surprise ou de colère ne se peignit dans les yeux de Rachel ; le vieux quaker lui-même n'en fut point étonné ; M. de la Pom-

meraie s'éloigna, non sans faire, au moment du départ, un effort sur lui-même.

Ses amis furent surpris et charmés de le revoir; son nom se trouvait sur la liste officielle des morts que le général en chef avait adressée au ministre de la guerre. Heureusement cette inscription prématurée ne tirait pas à conséquence, mais elle lui inspira une singulière idée. Il avait perdu son père et sa mère, et ne connaissait d'autres parens qu'un frère et une sœur dont il chérissait le souvenir. Il voulut savoir quel effet la nouvelle de sa mort produirait sur eux, et chargea le lieutenant Duval, un de ses camarades, de se procurer ces informations; ils étaient tous les deux de la même ville où ils avaient laissé des amis communs.

On s'occupait encore avec ivresse des glorieux résultats de la capitulation de l'armée anglaise; l'indépendance de l'Amérique venait d'être scellée par un sang généreux : il n'était plus au pouvoir de la tyrannie de détruire le grand asile des opprimés. Du fond des antiques forêts, du sommet des hautes montagnes, une voix solennelle annonçait aux peuples l'avénement de la liberté; et, sur tous les points de la terre habitée, l'esclave frémissait dans ses chaînes, le malheureux retrouvait l'espérance.

Cependant, les différens corps de l'armée avaient repris leurs exercices accoutumés. Cette vie militaire parut bientôt monotone à M. de la Pommeraie. Il était étonné du changement qu'il éprouvait dans son imagination et dans son cœur. Une seule idée occupait l'une, un seul sentiment remplissait l'autre; le bonheur ne lui apparaissait plus que sous les traits de Rachel; il ne négligeait aucun de ses devoirs, mais il se refusait à

la joie bruyante de ses compagnons, et recherchait la solitude ; souvent le besoin de se replier sur lui-même, et d'échapper aux ennuis des froides communications sociales, l'entraînait au fond des bois, ou sur cette chaîne d'âpres rochers, redoutable ceinture de la Chesapeack.

Ces excursions solitaires exaltaient sa pensée ; il perdait peu-à-peu le goût de ces vains amusemens, décorés du nom de plaisirs, qui tiennent une si grande place dans la vie des hommes que la destinée rassemble sans les réunir. Il s'interrogeait quelquefois lui-même sur son propre sort, sur l'avenir qui lui était préparé, et ses réflexions le ramenaient toujours à ce moment gravé dans sa mémoire où, pour la première fois, ses regards rencontrèrent ceux d'un ange consolateur. Il n'avait jamais observé, ailleurs que sous le toit hospitalier de son libérateur, ce calme de l'innocence, cette parfaite harmonie entre les sentimens et les actions qui annoncent l'ascendant de la vertu et la présence du bonheur.

Une idée consolante se mêlait à ses rêveries, et lui était inspirée par la conduite de la jeune fille ; elle lui avait accordé des faveurs dont il était enivré ; sans doute, elle partageait ses sentimens, et il ne tiendrait qu'à lui d'être heureux. Une fois possesseur d'un pareil trésor, il poursuivrait gaîment sa carrière ; Rachel ne balancerait pas à le suivre, et il trouverait auprès d'elle le repos et la félicité.

L'esprit occupé de ces illusions, il s'éloigne des remparts d'York-Town, et dirige ses pas vers la demeure de sa bien-aimée. Il était trois heures de l'après-midi, lorsque M. de la Pommeraie arriva près du jardin où

il avait éprouvé de si vives émotions. Une porte était ouverte; il entre et parcourt les allées avec précipitation. En approchant de la terrasse, il aperçoit la jeune Américaine endormie sur un banc de gazon que les larges feuilles des catalpas, et les touffes épaisses du grand jasmin de la Virginie, protégeaient contre la chaleur du jour. Le sommeil de Rachel était paisible comme celui de l'innocence; sa fraîcheur, ses formes gracieuses offraient tout ce qu'une ardente imagination peut concevoir et désirer pour le charme des plus belles heures de la vie. L'officier français se place sans bruit à ses côtés, et se livre à la périlleuse contemplation de tant de charmes; l'air même qu'il respire est voluptueux; de temps à autre, les branches flexibles du jasmin, légèrement courbées par le vent, laissent échapper leurs fleurs étoilées qui tombent comme une neige odorante sur les bras, sur le sein et sur la blonde chevelure de la jeune fille : tout conspire à irriter les désirs impétueux de M. de la Pommeraie; jamais il ne s'est trouvé dans un danger plus imminent.

S'il avait consulté la prudence, il se serait courageusement éloigné de ce malheureux banc de gazon où il devait se rendre coupable d'un acte pour lequel il m'est impossible d'offrir la plus légère justification. Je n'entrerai même dans aucun détail sur ce point; je ne peindrai ni l'effroi, ni la douleur amère de Rachel surprise sans défense, et livrée aux outrages d'une passion effrénée : elle retrouve ses forces et s'échappe, désespérée, des bras de son ravisseur : il veut en vain la suivre, tomber à ses pieds; elle le repousse avec indignation, et lui défend de reparaître devant elle.

M. de la Pommeraie reprit tristement le chemin

d'York-Town; il était dévoré de remords. « C'est là, m'a-t-il dit, le moment de ma vie dont le souvenir m'est le plus douloureux; je venais de commettre un crime qui me rendait méprisable à mes propres yeux: c'est peut-être le sentiment le plus pénible qu'un homme, dont le cœur n'est pas tout-à-fait corrompu, puisse éprouver. Je cédais avec trop de facilité à mes premiers mouvemens. Je vous avoue que, près de Rachel, j'avais oublié le monde entier; je n'aurais pas cru payer trop chèrement, du sacrifice de ma vie, l'instant d'ivresse qui devait être suivi d'un si profond repentir. »

Depuis ce jour, M. de la Pommeraie n'osait plus se livrer à son penchant pour la retraite; il était mal avec lui-même, et il résolut de rentrer dans le cercle de ses anciennes occupations; on le vit de nouveau s'associer aux parties de plaisir, aux jeux, aux fêtes qui charmaient les loisirs de ses frères d'armes. Il cherchait dans ce tourbillon l'oubli de sa faute, et il ne put l'y trouver. L'image de la malheureuse Rachel s'attachait à ses pas et le poursuivait dans ses songes: il devint sombre et triste comme un criminel poursuivi par la colère céleste. Plusieurs mois s'écoulèrent de la sorte, lorsqu'un jour l'officier qu'il avait chargé de prendre des informations sur sa famille, vint lui communiquer des lettres récemment arrivées de France.

Il apprit avec une surprise mêlée de regrets que la nouvelle de sa mort avait été reçue avec indifférence par ce frère et cette sœur dont il gardait un tendre souvenir. Leur attention s'était portée sur ses dépouilles dont le partage excitait entre eux de vifs débats; on croyait même qu'ils auraient recours aux tribunaux pour terminer leurs différends; enfin, personne n'avait

versé de larmes sur la fin prématurée du capitaine, excepté la vieille Marguerite qui avait soigné son enfance, et qui, malgré sa pauvreté, s'était empressée de faire dire une messe pour le repos de son âme.

M. de la Pommeraie, indigné de ces détails, écrivit sur-le-champ à son frère et à sa sœur de s'épargner les tribulations d'un procès scandaleux, attendu qu'il était encore au nombre des vivans; il les remerciait avec ironie des regrets amers que sa mort leur avait causés, annonçant en même temps qu'il envoyait à un ancien ami les pouvoirs nécessaires pour vendre ses propriétés, et lui en faire passer la valeur aux Etats-Unis. Il était aussi question, dans cette lettre, de la vieille Marguerite dont le bon cœur méritait et obtint une juste récompense.

Cependant l'idée de Rachel, outragée et malheureuse, ne sortait pas de sa mémoire; il se trouvait le plus criminel et le plus malheureux des hommes. Vingt fois il fut sur le point de se rendre chez le quaker, de solliciter son pardon, et d'attenter à ses jours s'il ne pouvait l'obtenir. Retenu par je ne sais quelle fausse honte; il se contenta d'écrire au bon vieillard. Sa lettre, qui exprimait les remords et la douleur, annonçait un repentir sincère, un cœur violemment agité. Il reçut la réponse suivante :

« Tu étais dans un danger extrême, je t'ai secouru; tu étais abandonné, je t'ai servi de protecteur; je t'ai peut-être sauvé la vie, j'ai rempli mon devoir, je ne saurais m'en repentir; Dieu m'est témoin que je n'exigeais de toi aucune reconnaissance.

« Il est arrivé que tu m'as rendu le mal pour le bien Tu m'as frappé au cœur, c'est ma fille chérie, l'unique

consolation de ma vieillesse, que tu as choisie pour victime : la paix, le bonheur ont fui de cet asile où tu as trouvé l'hospitalité et le repos ; mes nuits sont douloureuses et mes jours pénibles.

« Je te pardonne et je prie le ciel de te pardonner. Oublie à jamais mon nom et celui de ma fille ; il n'est pas en ton pouvoir de réparer les maux que tu as causés, il est un degré de souffrance que Dieu seul peut adoucir.

« Ecoute mes derniers conseils ; tu te livres à la folie des passions, tu seras toujours malheureux ; reviens à toi, offre ton repentir, non à un homme, mais à celui qui sonde les cœurs et qui entend la prière. »

T. Langdon.

La lecture de cette lettre fut un coup mortel pour M. de la Pommeraie. Il n'avait pas encore si bien envisagé toutes les suites de sa coupable témérité. Il se trouvait indigne de vivre, et en effet la vie lui devint insupportable. Entièrement absorbé par une seule idée, il conçut un dégoût invincible pour le monde et pour la profession des armes. Il obtint du général en chef un congé de plusieurs mois, et dans cet intervalle, il envoya sa démission au ministre de la guerre.

L'armée française quitta York-Town ; et M. de la Pommeraie resta dans cette ville. « Tous mes liens sont rompus, dit-il à ses amis ; je renonce à la France, où je n'ai plus de famille ; je m'attache à cette terre où l'homme marche librement au milieu de ses égaux, et où il n'est opprimé que par les passions inséparables de l'humanité. Je ne saurais être heureux ; mais du moins je jouirai du bonheur des autres : peut-être pourrai-je encore essuyer quelques larmes, et me rendre digne de quelque pitié. »

Ses camarades le plaignirent, ils jugeaient depuis long-temps que sa raison était affaiblie ; car il n'avait permis à aucun d'eux de lire au fond de son cœur.

M. de la Pommeraie était tourmenté du désir de revoir encore une fois la fille de Langdon, il n'osait se présenter chez lui ; et pour accomplir son dessein, il résolut de fréquenter l'assemblée des quakers. Le dimanche suivant il se rendit à leur église, après avoir eu soin de se vêtir comme eux. La tête couverte d'un large feutre, il entre avec la foule, et se place timidement du côté des hommes. Le silence le plus profond régnait dans cette assemblée ; chacun recueilli en lui-même, paraissait dégagé de toute pensée terrestre, et uniquement occupé de méditations religieuses. Tout-à-coup un vieillard se lève ; M. de la Pommeraie le voit, le reconnaît ; c'était son bienfaiteur, l'homme qu'il avait si cruellement offensé. Son front était calme ; mais on lisait dans ses yeux l'agitation secrète de son cœur. Langdon prit la parole.

« Frères, dit-il, j'ai une déclaration solennelle à vous faire, écoutez-moi et jugez ! Au dernier combat qui s'est livré sous les murs de notre ville, j'ai retiré du champ de carnage un militaire français affaibli par ses blessures, et qui était resté au nombre des morts. Je l'ai fait transporter chez moi, je l'ai réchauffé dans mon sein ; pratiquant ainsi le premier des devoirs qui nous est recommandé par notre divin maître, la charité. Les blessures de cet homme n'étaient point dangereuses ; la guérison a été prompte, et il m'a quitté avec un air de gratitude qui semblait annoncer un bon cœur.

« Quelque temps après son départ, il revient furtivement, et s'introduit dans ma maison ; j'étais absent ;

cet homme, poussé par l'ennemi de toute vertu, trouve ma fille Rachel plongée dans un profond sommeil (ici le vieillard s'interrompit pour essuyer quelques larmes qui mouillaient ses paupières) ; il abuse de sa force pour assouvir une passion maudite : le malheureux outrage l'innocence de celle qui lui avait prodigué les soins d'une tendre sœur.

« Je dois le dire, ce ravisseur a reconnu l'énormité de son crime, il en a gémi, il a demandé la main de ma fille ; nos principes nous défendent toute alliance avec les hommes qui reconnaissent une autre autorité spirituelle que celle de Dieu ; fidèle à cette loi, j'ai rejeté sa demande, j'ai refusé de voir le coupable ; mais je lui ai pardonné.

« Cependant, ma fille est devenue mère sans être épouse. Elle attend pour reparaître au milieu de ses sœurs le jugement de l'assemblée. Son innocence même ne peut la rassurer ; c'est à vous de la rétablir dans ses droits et dans son honneur ; c'est ici qu'elle doit retrouver des amis et des protecteurs. J'ai fini ; prononcez ! »

L'un des anciens de l'assemblée, après avoir consulté ses collègues à voix basse, s'adressa à Langdon, et lui dit : « ami, ta fille peut entrer. »

A ces mots Rachel parut avec une modeste assurance ; la pâleur de son teint ajoutait encore à l'expression angélique de ses traits ; ses beaux yeux fixaient avec amour l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. Tous les regards se tournaient vers elle.

Dans ce moment, M. de la Pommeraie incapable de se contenir plus long-temps, s'élance avec impétuosité au milieu de la pacifique assemblée, et tombe aux genoux de Rachel : « Pardonne, s'écrie-t-il, ô la plus

aimée des femmes, pardonne, ou je meurs à tes pieds. »
Puis se relevant d'un air de dignité : « Amis, dit-il, je suis le père de cet enfant, je suis l'époux de cette femme ; qui osera séparer ce que Dieu a uni ? Vous êtes chrétiens ; l'évangile, dites-vous, est votre loi ; votre religion est un culte de paix et de charité, elle est aussi la mienne. Mon cœur s'ouvre à la vérité, et votre exemple me rend à la vertu. »

Un murmure d'approbation circulait dans l'assemblée, et Langdon paraissait vivement ému ; lorsque Rachel présenta la main à son époux, et lui dit en baissant les yeux : « Tu étais aimé. »

D'après une délibération authentique, leur mariage fut déclaré légitime ; ensuite l'on exhorta le nouvel époux à s'instruire dans les doctrines évangéliques, et à se rendre digne de l'adoption qu'il sollicitait.

Voilà de quelle manière M. de la Pommeraie, capitaine de cavalerie au service de France, devint quaker. Je pourrais étendre cette narration ; mais elle offrirait un intérêt bien faible après ce que je viens de raconter. Lorsque je vis M. de la Pommeraie à Newport, dans l'État de *Rhode-Island*, il était, comme on l'a vu par le passage extrait du journal *the Columbian centinel*, un des prédicateurs les plus renommés parmi les quakers. Je l'ai entendu prêcher plusieurs fois avec le plus grand plaisir ; j'ai même conservé les notes d'un de ses sermons, que je rassemblerai quelque jour, et qu'on jugera peut-être digne de quelque attention. Comme il roule sur la tolérance, et qu'on n'y trouve pas le moindre anathème, il aura du moins la grâce de la nouveauté.

A. JAY.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

1re représentation de *Phocion*, tragédie en cinq actes.

Il y a des héros qui brillent du plus glorieux éclat dans l'histoire, qui ont rempli ses annales de leurs nobles faits, et qui échouent toutes les fois qu'on cherche à les produire sur le théâtre : il est même remarquable que ce sont ceux qui ont montré le plus de vertus. Ces beaux caractères qui ont eu besoin du cours d'une longue vie pour se développer dans toute leur grandeur et dans toute leur dignité, réussissent rarement à nous intéresser lorsqu'ils sont resserrés dans le court espace que l'art accorde à l'action dramatique. Comme ce n'est pas d'une circonstance, d'un événement qu'ils empruntent leur gloire ; mais d'une série d'actions toujours nobles, d'une conduite toujours irréprochable, le poëte, malgré ses efforts, ne peut réunir en un point les traits épars que lui offre son modèle, et l'imitation qu'il en présente perd de sa force et de sa vérité. S'il a le bonheur de vaincre cet obstacle, il en trouve bientôt un autre dans son succès même. L'homme qui règle sa vie d'après la justice et la vertu est impassible ; l'envie, la haine, la mauvaise foi s'agitent autour de lui ; mais il reste immobile, et cette immobilité, admirable dans l'histoire, est froide au théâtre. Un trait d'audace, un illustre attentat, en mettant plus de passions en mouvement, attachent et émeuvent davantage. Socrate a eu plusieurs fois les honneurs du théâtre, et il n'y a encore obtenu ni les applaudissemens ni les pleurs que ses vertus et sa mort ont arrachés à tous ceux qui ont lu son histoire. Nous doutons que Phocion, qui joua un plus grand rôle dans les affaires publiques, mais qui fut aussi simple dans sa vie, et aussi calme à ses derniers momens, éprouve jamais un meilleur sort. Campistron a déjà inutilement tenté d'en faire un héros tragique. Il n'a fait qu'un drame languissant, écrit en vers, dont la molle douceur n'est pas toujours dépourvue d'élégance.

M. Royou, qui est auteur du *Phocion*, joué mercredi sur le Théâtre-Français, n'a pas été beaucoup plus heureux que son prédécesseur, dans la conception de son ouvrage.

Il fait commencer son action quelque temps après la mort d'Alexandre-le-Grand. Deux de ses généraux, chacun à la tête d'une armée, sont aux portes d'Athènes, dont ils cherchent à se rendre maîtres. L'un feint de vouloir soutenir le gouvernement établi, l'autre s'est déclaré le protecteur du gouvernement populaire. Un prytane, nommé Agnonide, qui tend sourdement à l'autorité absolue, est le chef de ce second parti. Il regarde Phocion, que l'intérêt seul de sa patrie anime, comme le plus grand obstacle à ses desseins ; il a résolu sa perte, et

excité le peuple contre lui. Au moment où la scène s'ouvre, Phocion fait part à son fils des dangers qu'il court; il lui fait pressentir que la mort sera le prix de ses services, et sans se plaindre de l'ingratitude du peuple, à qui il a consacré sa vie, il la rappelle en disant :

Et compter nos héros, c'est compter ses victimes.

Cette courte exposition renferme toute la pièce. La situation de Phocion ne varie point; et les quatre actes qui suivent ne font qu'offrir les fluctuations d'un peuple déchaîné, qui se calme dès que Phocion paraît, et qui s'irrite dès qu'il est absent. Il n'y avait là que le motif d'une scène, et l'auteur en a fait une fort belle, où Phocion, semblable à Coligny, dans la *Henriade*, fait tomber le poignard des mains de quelques furieux qui viennent pour l'assassiner; mais il aurait fallu inventer d'autres ressorts pour soutenir l'intérêt pendant cinq actes. Ceux auxquels M. Royou a eu recours sont trop faibles; le personnage d'Olympe, femme de Phocion, qui supplie Agnonide de sauver son époux; celui de son fils, qui, surprenant seul le même prytane, le menace d'abord de l'assassiner, s'il ne jure par la statue de Minerve, de renoncer à perdre son père, et qui finit par laisser tomber son poignard sans avoir obtenu de réponse; tout cela est bien mesquin et bien peu tragique. Heureusement le style qui, en général, est ferme et de la bonne école, a soutenu la pièce jusqu'à la fin. Plusieurs vers ont été applaudis avec enthousiasme et méritaient de l'être.

Quelques critiques ont déjà conseillé à l'auteur de réduire sa pièce à trois actes. Si notre sentiment peut être de quelque poids à ses yeux, nous croyons qu'il ne pourrait mieux faire que de suivre cet avis.

THÉATRE FEYDEAU.

Première représentation du *Sceptre et la Charrue*.

Ce serait être bien sévère que de juger une pièce sur le titre; cependant, si ce titre offre une alliance de mots ambitieuse et de mauvais goût, il est naturel qu'il fasse naître une prévention défavorable contre l'auteur et son ouvrage. Il y a dans celui du nouvel opéra-comique une prétention que l'on ne connaissait point autrefois; mais tout se perfectionne. Du temps de Sedaine, on disait : le *Roi et le Fermier*; de nos jours, on dit : le *Sceptre et la Charrue*.

Ce *sceptre* et cette *charrue* sont d'origine espagnole; c'est fort bien fait de chercher à nous enrichir des dépouilles des étrangers, ils usent assez de représailles; mais il faudrait choisir ces dépouilles et tâcher de ne leur dérober que des perles. *Le sage dans sa retraite* est loin d'être une des meilleures pièces du théâtre espagnol. Le caractère principal en est faux, parce qu'il est outré. Au lieu de chercher à pallier ce vice de l'ouvrage original, les auteurs de la copie l'ont encore forcé.

Louis XII, en chassant dans les environs de Compiègne, apprend qu'il s'y trouve un laboureur qui refuse absolument de le voir, et qui fait fermer sa porte et ses fenêtres toutes les

fois que le Roi ou sa suite passent devant sa maison. Il veut connaître ce bizarre personnage. La simplicité de son habit de chasse favorise son dessein; maître Jean, croyant ne parler qu'à un officier subalterne, lui ouvre son cœur. Ce n'est point par haine du Roi qu'il refuse de le voir; mais la perte qu'il a faite d'un fils qui était à son service, l'absence d'un second qui s'y trouve encore, et une certaine indépendance de caractère, sont les seules causes de sa manie. Il lui reste un dernier enfant et dix mille écus d'économie, il donnerait tout pour S. M., si elle le demandait. Cependant, un des principaux seigneurs de la cour, qui accompagne le prince, reçoit une lettre, dans laquelle on lui apprend que sa fille a été enlevée par un officier des troupes du Roi. Cet officier se trouve être précisément le fils du laboureur. On ignore sa retraite; mais, comme on le devine aisément, il arrive bientôt à la demeure de son père. Ce dernier est d'abord fort irrité; le jeune homme le l came en lui chantant une romance en trois couplets, dans laquelle il lui démontre fort élégamment comme quoi il faut que chacun éprouve à son tour

Ce que c'est que l'amour.

Il est à peine revenu de sa fureur qu'il reçoit un message du Roi. Le prince lui fait dire qu'on l'a averti qu'il avait dix mille écus, qu'il était prêt à les lui donner, et qu'il met sa bonne volonté à l'épreuve. Maître Jean fait emporter le *magot*. Il n'est pas plutôt parti qu'un second courrier vient demander son dernier fils pour le service de Sa Majesté. Maître Jean le donne; un troisième message arrive; le Roi mande maître Jean lui-même; et maître Jean, malgré son antipathie à voir le *père du peuple*, se laisse conduire à la cour dans la voiture du Roi. Sur ces entrefaites, son fils le ravisseur a été arrêté et va subir toute la rigueur des lois. Maître Jean paraît devant le Roi, le reconnaît et tombe à ses genoux. Le Roi lui demande s'il préfère encore la *charrue* au *sceptre*; le manant persiste; alors le prince lui montre son fils prêt à être envoyé au supplice, et lui prouve que puisqu'il peut, par le *pouvoir magique* de son *sceptre*, faire grâce à son fils, ce *sceptre* vaut mieux qu'une *charrue*. . . .

Plusieurs inconvenances ont, dès le milieu du second acte, excité l'orage sous lequel cette pièce a succombé. Quelques détails agréables et un petit rôle du dernier fils de sire Jean, joué, avec un naturel et une grâce infinis, par Mad. Gavaudan, n'ont pu sauver l'ouvrage. La musique, généralement faible, offre, dans certaines parties, de la facilité et de la légèreté. Elle est de M. Alexandre Piccini. Il faut aussi savoir gré aux auteurs des paroles de quelques pensées libérales, quoiqu'elles ne soient pas toujours très-heureusement exprimées : on voit que c'est un langage nouveau pour eux; ils ne font encore que le balbutier.

NÉCROLOGIE.

Les journaux ont déjà annoncé la mort de madame de Staël; cette mort, que ne faisaient que trop prévoir

cinq mois de souffrances, presque continues, mais dont l'amitié passionnée de ceux qui l'entouraient s'efforçait encore de repousser les présages. Cette amitié ressentie par tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître, et qui a déjà tâché de lui rendre un faible hommage, recueille aujourd'hui péniblement quelques forces pour faire connaître, autant qu'il sera possible, non ce talent plein d'éclat, ce génie et cette profondeur de pensées que l'Europe admire, mais aussi cette âme pleine de bonté, d'affection, de tous ces sentimens doux et généreux, et ce caractère noble qui n'a jamais vu le pouvoir injuste sans lui résister, le malheur sans le secourir, la douleur sans la plaindre.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 10 au 16 juillet.

Toujours même stérilité ou même obscurité. La scène du Brésil est encore pour nous derrière le rideau. On instruit à huis clos le procès des conspirateurs de Lisbonne. Lascy, condamné l'on ne sait à quelle peine, est embarqué, l'on ne sait pas bien pour où. A Londres, l'arène est près d'être fermée; le Wurtemberg qui était notre vache à lait à nous autres nouvellistes, ne donne plus; le colonel Massenbach a beau déclamer, les médiatisés ont beau protester; ni le peuple, ni le roi, ni la diète germanique n'en tiennent compte:

. . . . Tout dort, et l'armée, et les vents et Neptune.

Je me trompe. On est éveillé, trop éveillé même dans un petit coin de la Suisse. Le nonce et les cantons catholiques ne s'entendent guère; l'abbé de Saint-Gall et le canton de Saint-Gall s'entendent encore moins. Cela promet un peu. Mais qu'est-ce que ce léger épisode, pour la faim et la soif de nouveautés, qui nous travaillent?

A défaut de crises politiques, nous ne manquons

point de crises physiques, et les amateurs, ici du moins, n'auront pas à se plaindre. Dans la Haute-Autriche, une montagne abîmée; d'affreux orages à Lons-le-Saulnier, à Perpignan; plus de trente communes dévastées, près de Mâcon, les blés hachés, les foins entraînés par les débordemens des eaux, les vignes écrasées par des grêlons plus gros que des œufs. Une digue du Rhin rompue; Constance et Schaffouse presque inondés; Genève construisant des ponts pour établir une communication entre les rues situées le long du Rhône. La peste à Alger; le typhus à Parme; une fièvre épidémique à Cork; tel est à peu près l'inventaire de notre avoir; il offre de quoi contenter les plus difficiles. Essayons de mettre de l'ordre dans le peu d'objets qui n'ont pu y trouver place.

FRANCE. — Notre joie a été courte: *Mademoiselle* n'a vécu que deux jours.

— Trois des conspirateurs de Bordeaux ont éprouvé les effets de la clémence royale; la peine de mort, qu'ils avaient encourue, a été commuée en celle de vingt ans de fers.

— *Fléau conjuré.* Bien des gens ignorent jusqu'au nom des Dunes de Gascogne. Ce sont des sables mouvans, en forme de colines qui, tantôt comme des avalanches, entraînent les forêts, les terres cultivées, les habitations et les villages; tantôt comme des digues, obstruent les canaux par où les étangs et les lacs dégorgent dans la mer. La pêche et l'agriculture également menacées par ce fléau, réclamaient depuis longtemps des secours contre ses invasions. Le gouvernement vient enfin de confier ce soin aux ingénieurs des ponts-et-chaussées. Fixer les sables sur la superficie du sol, leur imprimer une direction constamment parallèle à la mer, tel est l'objet de leur travail. Ils ont à régler le mode des semis, et à garantir les dunes des courans qui, en les minant à la base de l'écore des canaux, dérangent leur cours habituel. C'est une pensée fort sage de confier ce double travail aux mêmes hommes; il y régnera plus d'accord.

ANGLETERRE. — Une discussion importante s'est élevée entre MM. Tierney pour l'opposition, et Grant pour le ministère. Ce n'est pas ici une de ces discussions qui intéressent par le scandale, un de ces feux

roulans d'invectives, entrecoupés par de nombreux *écoutez*, et pourtant de cette discussion il est sorti l'un des plus ingénieux paradoxes, ou l'une des vérités les plus singulières qu'on ait jamais entendues dans les débats; car, de décider quel est le nom qui convient aux assertions de M. Smitt, c'est ce que je me garderai de faire. La hausse des fonds, est-ce un bon ou un mauvais signe? M. Smitt défend la seconde opinion, et voici par quelles armes : les fonds étant à 65, pour 120,000 liv., vous rachèterez 180,000 l.; les fonds étant à 78, pour 120,000 liv., vous n'en racheterez que 160,000 l., et il trouve que la différence, au détriment de l'Etat, est de cinq millions sterling par an. Il est évident que la difficulté ne peut rouler sur les calculs; il n'y a pas deux arithmétiques. Mais est-il vrai que cette différence soit au détriment de l'Etat? Ici l'on ne s'entend plus, peut-être parce qu'on ne veut plus s'entendre. Une équivoque, laissée quelquefois à dessein et de concert au fond d'une discussion, suffit pour la rendre interminable.

M. Bennet appelle l'attention de la chambre sur trois objets capitaux qui n'en sont qu'un au fond. Le premier, c'est l'*argent du sang*, ou la prime accordée à ceux qui dénoncent les criminels d'état. Le peuple anglais, et le gouvernement autant que le peuple, doivent à l'orateur des actions de grâces pour en avoir demandé l'abolition. Je dis le gouvernement; car l'ordre n'est que dans la morale, et ce serait un bien faux calcul de corrompre les nations pour les rendre dociles. Le second objet, c'est la coutume assez généralement établie parmi les officiers de police de jurer qu'un homme est vagabond sans en être certain, sans même le connaître; mais dix shellings sont au bout pour le dénonciateur, peu lui importe que la déportation soit au bout pour le dénoncé. Je remarquerai à ce sujet qu'une grande passion mène toujours à l'injustice. La grande passion du législateur, c'était l'extirpation de la mendicité. Voyez ce qu'elle y substitue. Le troisième objet, c'est l'effrayante progression du nombre des enfans qui, depuis quatre ans, ont comparu devant les tribunaux pour des crimes. En 1813, ce nombre n'était que de soixante-deux; il fut de qua-

tre-vingt-dix-huit en 1814; de cent quarante-six en 1815; de seize cent trente-trois en 1816. Le rapport annoncé par M. Brougham, peut servir au moins en ceci de commentaire au discours de M. Bennet. D'après ce rapport, un recteur de paroisse, qui reçoit quinze cents liv. sterl. pour l'éducation des pauvres, a confié, moyennant quarante liv., cette besogne à un charpentier : encore voulait-il réduire à vingt liv. le salaire de son suppléant; et cet exemple est accompagné de beaucoup d'autres; ainsi, instruction, morale, sécurité publique, toutes ces choses se tiennent, et se tiennent étroitement. Le gouvernement qui néglige l'une d'elles est bien coupable; mais que faudrait-il penser de celui qui prétendrait assurer l'une aux dépens des autres?

— Les catholiques romains ont enfin l'espérance de parvenir aux grades dans les armées de terre et de mer aussi bien que le reste des non-conformistes. Je dis l'espérance et non le droit; car la loi nouvelle est loin de leur conférer un droit; elle ne confère qu'une attribution de plus au gouvernement, puisqu'il peut à son gré leur donner et leur refuser de l'emploi, et cependant les sectateurs de l'ascendant protestant se récrient à l'envi sur cette munificence qui n'en est une que pour le gouvernement. Il est vrai qu'on dispense les catholiques du serment de suprématie, et qu'ils peuvent impunément croire à la transubstantiation; mais s'il en était autrement, où serait le bienfait? Ils ne seraient plus catholiques.

Couronnes du Nord. — Pétersbourg se peuple et s'embellit. On y comptait, en 1764, 114,000 âmes, on en compte maintenant 285,000. De larges trottoirs placés dans les rues, assurent aux piétons une circulation agréable et facile. — La société biblique compte déjà mille affiliés.

Le général comte de Benigsen, chef du 2e corps d'armée, a visité les frontières qui séparent l'empire russe de la Turquie; il doit visiter aussi la rive gauche du Pruth, et retourner par Mohilew, sur le Dniester.
— A Copenhague, cinq cents prisonniers ont mis le feu aux prisons dans l'espoir de s'évader; la garnison toute entière a pris aussitôt les armes; on a fait sur les mutins

deux décharges à mitraille. Sept d'entre eux ont péri du dernier supplice. — Il est arrivé à la Suède ce qui doit infailliblement arriver à tout Etat qui prétend fonder la prospérité de son commerce sur le système prohibitif, c'est-à-dire, sur les entraves du commerce. Précisément depuis que les vins sont prohibés, les commandes en vins sont plus considérables. Cela s'explique aisément. Qu'il échappe une partie du chargement aux recherches des douaniers, la confiscation sera couverte, et au-delà, par les bénéfices. Cependant il faut armer contre les infracteurs. Tandis que les golfes se couvrent de corsaires, au passage des vaisseaux interlopes, les débouchés se hérissent de soldats; par-tout la ruse est aux prises avec la force, et que l'une ou l'autre succombe, on doit gémir. Cependant les impôts grossissent à mesure que les ressources baissent; il faut payer ses privations; il faut solder ses geoliers. Il en coûte pour ne pas consommer plus qu'il n'en coûterait pour consommer; la cupidité, la témérité, se glissent à travers toutes ces gênes; et les gouvernemens, entraînés par leur impatience dans une fausse route, se retrouvent souvent au sortir du dédale, sans argent; parce que leurs peuples sont sans commerce, et sans autorité, parce que leurs peuples sont sans morale. — Une politique bien plus sage, c'est la colonisation des frontières septentrionales du Jutland. Il y a dans cette lisière neuf cent mille arpens qui n'attendent que des défricheurs. Le gouvernement les y attire par toutes sortes d'encouragemens, concessions gratuites du sol et des instrumens de labour, exemption d'impôts pendant un grand nombre d'années, facilités pour les échanges. Bien des avantages résulteront de ce plan; accroissement de population; améliorations des cultures nationales par l'exemple des méthodes étrangères; liaisons commerciales avec l'Islande; établissement d'un intermédiaire entre la Suède et la Norwège, pour confondre insensiblement en un seul peuple deux nations sourdement divisées. Tout est gain dans cette mesure, comme tout est perte dans l'autre.

ALLEMAGNE. — Le grand duc de Saxe Weymar organise dans ses Etats une landwehr composée de trois classes; la première, de dix-neuf à vingt-trois ans, est

destinée au service des garnisons et des camps ; la seconde, de vingt-quatre à quarante, forme les bataillons mobiles ; la troisième, de quarante à cinquante, fait le service intérieur, excepté dans une nécessité urgente, où la patrie allemande appellerait tous ses enfans. Le grand duc prend lui-même le commandement de la landwehr.

— Le Roi des Pays-Bas voyage en Flandre. L'objet spécial de son voyage est de visiter les travaux qui s'exécutent depuis Menin jusqu'à Nieuport, pour établir sur les frontières de la Flandre occidentale une ligne de défense. La forteresse d'Ypres est destinée à devenir l'un des boulevards de la Belgique.

— On parle beaucoup à Hambourg d'un projet de loterie des marchandises anglaises. C'est toujours la ligue de l'industrie contre l'industrie ; mais au lieu d'imputer cette vue étroite et mesquine à l'esprit manufacturier qui n'aperçoit rien hors des limites de son atelier, un journaliste anglais l'attribue à l'esprit jacobin. Le *Courrier* est comme les bilieux qui voyent tout jaune.

— Le Wurtemberg se dépeuplait ; ses émigrés lui reviennent. Une ordonnance leur assigne du travail dans les communes du royaume où ils seront forcés de s'arrêter. — Encore les acquéreurs hessois ! Les journaux parlent d'une déclaration très-énergique, faite en leur nom, par M. Schreiber, et adressée à la diète. Il soutient contre le rapport de M. Lepel, que les acquéreurs évincés n'ont point reçu d'indemnités.

Espagne. — Le projet des finances n'est encore qu'une théorie. Cette théorie est belle, mais sera-t-elle assez forte contre la routine et l'intérêt ? — On annonce la levée du séquestre mis sur les propriétés françaises. — On a publié en Espagne un acte du congrès, qui défend sous des peines sévères, à des particuliers, d'armer des bâtimens pour le service de quelque prince, colonie ou district que ce puisse être. Cet acte paraît démentir les bruits d'une rupture entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Portugal. — Les conspirateurs avaient ourdi leurs trames en habiles gens. Leur secret se divisait dans une progression qui était elle-même un secret ; les opérations du tribunal ne sont pas plus connues ; tout est mystère dans ce pays.

TURQUIE. — Le cadi de Constantinople fait justice à la turque. Il condamne les boulangers qui ont de faux poids, ou de mauvais pain, à perdre une oreille en attendant mieux.

NAPLES. — Les nouvelles de Naples portent qu'une fameuse bande de brigands qui infestait les campagnes, a été vaincue et dissipée, non sans résistance.

COLONIES. — D'après une lettre de la Trinité, en date du 1er. juin, confirmée par des lettres de l'île Marguerite, en date du 16, le congrès de Vénézuela a été installé le 10 mai. On parle anssi de sanglantes représailles exercées par le général Piar, dont les Espagnols avaient fusillé le parlementaire.

— Si l'on en croit certains rapports, Fernambuc serait tombé au pouvoir des royalistes. — Si l'on en croit certaines conjectures, on peut craindre que cette armée de trois mille employés ou miliciens, tous novices dans les armes, unique ressource de la capitale épuisée, ne soit qu'un renfort pour les mécontens. Du moins l'envoyé de Fernambuc aux Etats-Unis ne cache point cette espérance; on va jusqu'à dire qu'au lieu d'attendre les royalistes, Martinez est allé à leur rencontre. Dans ce conflit de rapports, que faut-il faire? Douter.

NOUVELLES DIVERSES. — Les amateurs du beau sexe apprendront avec plaisir que la peine du fouet, pour les femmes, est abolie en Angleterre. Il reste à supprimer un usage plus odieux, plus contraire à toutes les lois de la morale et de l'humanité, et à la sainteté des contrats, plus bizarre chez les ennemis du commerce des noirs.

— Nouvel incident au procès de MM. Comte et Dunoyer; ils s'inscrivent en faux contre la pièce fondamentale.

— Qui l'eût dit que nous fussions encore au temps des sorciers! Voici qu'un nommé Husseau et la femme Marcelle jettent des sorts, évoquent les démons, font paraître Satan lui-même. Quel plaisir les bons juges du bon siècle auraient pris à faire griller ces deux serviteurs de Belzébuth! Les juges du dix-neuvième n'ont vu dans ces sortiléges, que des escroqueries. Lequel vaut mieux? Je connais encore de bonnes têtes qui demanderaient du temps avant de prononcer.

— Voici un miracle pour lequel on n'a pas employé les enchantemens ni les filtres, mais la grue et les cabestans. Un vaisseau de 80, du poids de 1,964 tonneaux, hissé et mis à sec ! Plimouth a été témoin de ce miracle.

C'est aussi à Plimouth que s'est faite la première épreuve de la cloche du plongeur, dans la construction d'une jetée.

— Le nommé Giovacchino Coniglio s'introduisit ces jours derniers dans la boutique d'un changeur, au Palais-Royal, armé d'un pistolet chargé et d'un poignard. La garde accourue aux cris du changeur ne l'a pas laissé maître d'exercer tout son savoir faire.

— Un criminel, plus à plaindre peut-être, c'est le nommé Langlois, chapelier près de Mâcon. Cet homme, entraîné par un violent amour, a assassiné le mari de sa maîtresse. Je ne sais quel sentiment de justice ou de générosité l'a cloué à la place où il venait de commettre le crime. Il a tout avoué; il s'est livré lui-même en s'écriant : Mon père m'avait prédit que je mourrais sur l'échafaud, il faut que sa prédiction s'accomplisse.

— Encore un crime de l'amour. Une jeune personne, fille d'un médecin de Lille, contrariée dans ses penchans, a tenté de s'empoisonner dans un bain public avec de l'opium. On l'a trouvée au milieu des convulsions. Elle en re viendra.

— L'amour ne produit pas toujours des tragédies. Les gazettes anglaises sont pleines du cartel envoyé par miss W. à miss N. Il s'agissait d'un cœur que l'une de ces deux belles avait volé à l'autre. C'était peut-être une revanche. Miss W. faisait sonner bien haut un droit qu'on nomme, en jurisprudence, *primo occupanti*. Une Française n'aurait point songé à réclamer ce droit-là.

BÉNABEN.

ERRATA du n°. 28.

Page 69, Prughens — *lisez*, Hughens.
Bernouillé — *lisez*, Bernouilli.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 26 JUILLET 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES LOUANGES.

Ode.

Déités en attraits fécondes,
Vous qui sur des trônes brillans,
Autour du souverain des mondes
Chantez les sublimes talens;
Animé d'un noble délire,
Louanges, je vais sur ma lyre
Célébrer vos bienfaits divers :
Daignez sourire à mon audace,
Et du feu créateur d'Horace
Embrasez mon cœur et mes vers.

C'est pour vous que le grand Alcide,
De toute sa gloire entouré,
Au bout de sa course rapide,
Monta vers l'Olympe azuré.
C'est pour vous que, vainqueur du Gange,
Le protecteur de la vendange
S'assit au rang des immortels;
Et que sur les rives du Tibre,

Auguste, chef d'un peuple libre,
Des dieux envahit les autels.

Sans vous la plus belle victoire
N'aurait que le bruit d'un moment,
Et l'on ne verrait point la gloire
En consacrer le monument.
Sans vous l'impitoyable Achille,
Sans vous le héros de Virgile,
Ne seraient que d'obscurs guerriers;
Et des abîmes du Ténare,
Les héros qu'a chantés Pindare,
N'eussent pas sauvé leurs lauriers.

Sans vous, à la voix d'Isabelle,
Colomb, sur un frêle vaisseau,
Eût-il bravé l'onde infidèle
Pour trouver un monde nouveau?
Et Gama, dont l'heureux courage,
Cent fois triomphant du naufrage,
De l'Inde osa fendre les mers;
Sans vos palmes qu'il voyait prêtes,
Gama de ses vastes conquêtes
Eût-il enrichi l'univers?

Que dis-je? tous ces noms célèbres,
De la France aujourd'hui l'orgueil,
Eussent-ils franchi les ténèbres
Qui couvrent l'oubli du cercueil?
Sans l'éclat qui survit à l'homme,
Cicéron eût-il sauvé Rome,
Théâtre de ses longs travaux?
Et dans les beaux siècles d'Athènes,
Sophocle, Apelle, Démosthènes,
Eussent-ils connu des rivaux?

Souvent les basses flatteries,
Filles du dieu des sombres bords,
Osent, d'iniquité nourries,
Insulter à vos saints accords;
Mais bientôt vengeant cette injure,

Le temps, vainqueur de l'imposture,
Armé de sa verge de fer;
De ce regard qui tout embrasse,
Fait rentrer leur coupable race
Dans les abîmes de l'enfer.

Ces monstres, fléaux de la terre,
Sous tant de masques différens,
Vont, de leur encens adultère
Enivrer la cour et les grands.
Par elles tout est légitime :
Elles prodiguent leur estime
Aux plus tragiques attentats;
Et du peuple étouffant les plaintes,
Font fléchir les lois les plus saintes
Sous le joug des fiers potentats.

C'est ainsi que l'affreux ministre
Du fils cruel d'Enobarbus,
Hâta, par un conseil sinistre,
La perte de Britannicus.
Néron, meurtrier de son frère,
Sur le corps sanglant de sa mère,
Promène des yeux satisfaits;
Et trouve, ô comble d'infamie!
Un sénat qui le justifie
Du plus horrible des forfaits.

Mais vous que Jupiter honore,
Consolatrices des vertus,
Votre voix brillante et sonore
Relève les cœurs abattus.
Des arts applanissant la route,
Elle ouvre la céleste voûte
A nos efforts audacieux;
Et vos séduisantes amorces,
De notre esprit doublant les forces,
Portent son vol jusques aux cieux.

Albert MONTÉMONT.

ÉNIGME.

Je séduis la beauté, j'épouvante le crime,
Je décore un tyran, j'accable sa victime,
J'inspire tour-à-tour et punis les forfaits,
J'habite les cachots, ainsi que les palais;
Tantôt avec l'amour, légère, délectable,
Je ne suis qu'un tissu de fleurs,
Tandis qu'avec l'hymen, souvent insupportable,
J'opprime et je flétris les cœurs.

(*Par* M. J. J. Roques, de Montauban.)

CHARADE.

A l'aspect du péril, on jette mon premier;
Mon dernier est une vermine;
Jugé par mon sévère entier,
Souvent un pauvre auteur fait une triste mine.

(*Par* M. G.)

LOGOGRIPHE.

Six pieds composent tout mon être,
Vous devez, lecteurs, me connaître,
Car sitôt que paraît le jour,
Je porte mes pas à la cour
Où noblement a figuré mon père;
Otez ma queue et vous aurez ma mère.
Sur quatre pieds, au docte médecin,
Je sais, en empruntant une S,
Indiquer l'extrême faiblesse
De l'homme qui tend à sa fin.
Aussi plat que laid de figure,
Sur trois, animal dégoûtant,
Je me plais avec l'indigent
Réduit à coucher sur la dure;
Sur trois, plus souvent encor,
Je sors sans beaucoup d'effor,
D'un lieu fermé par la nature;
Sur deux, je sais que vous me connaissez;
Je lie entr'eux les membres d'une phrase;
Pour vos yeux je n'ai plus de gaze;
Je me tais, messieurs, c'est assez.

(*Par* M. E. Blaquière.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *ombre*; celui de la charade, *Monrose*; et celui du logogriphe, *rossignol*, où l'on trouve *loi*, *or*, *Solon*, *Nil*, *sol*, *soi*, *lis* et *lion*.

NOUVELLES LITTERAIRES.

De l'Angleterre et des Anglais, ou *Petit Portrait d'une grande famille, copié et retouché par deux témoins oculaires* (1).

(Ier. Article.)

Cet ouvrage a paru à Londres, sous le nom de *Don Manuel Alvarez Espriella*, voyageur espagnol. Il excita d'abord une vive curiosité; chacun était bien aise de savoir de quelle manière un noble Castillan avait jugé les usages, les mœurs, les institutions anglaises. On savait que les préjugés sont une marchandise qui n'est assujétie à aucune prohibition, et qui passe librement, même devant les douanes britanniques. En conséquence, on fut peu surpris de l'humeur chagrine et caustique qui domine dans les réflexions de Don Manuel, à l'instant même de son débarquement à Falmouth. Ne pouvant encore s'en prendre aux habitans,

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 18 fr. A Paris, chez Le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n. 8.

il jette un regard de dédain sur « *les roches d'Albion* » et sur la verdure de ses prairies. Il accuse la renommée de les avoir « étrangement exaltées. » La hauteur des premières est médiocre ; la couleur des autres est monotone ; c'est du vert, toujours du vert ; et ce qu'il y a de plus fâcheux « l'herbe qui couvre ces prairies, incessamment broutée par les bestiaux, ne s'élève jamais assez, pour se jouer au gré du vent, et former des ondulations variées et pittoresques. »

Don Manuel débarqué à Falmouth, nous donne une assez mince opinion des gens qui habitent les ports de mer d'Angleterre. « C'est, dit-il, une chose convenue que ceux qui se trouvent dans ces sortes de lieux sont tous *des oiseaux de proie*, ou *des oiseaux de passage*. » Pourquoi cette dernière expression qui a l'air d'une injure ; ne sommes-nous pas tous des oiseaux de passage ?

Un Anglais de la vieille roche aurait pu croire que le *roast-beef*, le *plum-pudding* et le *porter* de Londres arracheraient un mot d'approbation au censeur espagnol ; pour moi qui ne suis pas Anglais, et qui n'ai nulle envie de le devenir, j'avoue que j'ai été un peu scandalisé du ton léger et plein de mépris que prend Don Manuel en parlant de la cuisine britannique. « Je ne puis me faire, dit-il, à la nourriture de ce peuple : il mange la viande à demi-crue, et les légumes ne sont jamais assez cuits pour *être tendres*. En un mot, tout est fade, hormis le pain, qui est salé et désagréable. » La sentence me paraît sévère ; je demande grâce pour les *beef-stakes* et pour le fromage de *Stilton*.

Les observations de notre voyageur sur le climat et sur l'aspect général de l'Angleterre, n'engageront personne à voyager dans cette contrée ; il paraît que le soleil s'y montre rarement, et que ses rayons ont beaucoup de

peine à percer la couche épaisse de brouillards qui enveloppe cette reine des îles. On grelotte en lisant les notes météorologiques de Don Manuel. Il était parti de Falmouth avec son ami Jennings, et se trouvait dans la ville de *Truro.* « Lorsque nous nous remîmes en route, ajoute-t-il, le ciel était obscurci et chargé de nuages : *temps tout-à-fait anglais !* Je ne pouvais me garantir du froid qu'en m'enveloppant dans mon manteau. Quoique nous touchions à la fin d'avril, les arbres sont à peine verts ; tout ici présente un aspect triste et sauvage. »

On sent bien qu'il est impossible de suivre le voyageur dans ses divers pélerinages. La plupart de ses remarques sont communes et méritent peu d'attention. Je ne m'arrêterai avec lui que lorsque la description des lieux, ses réflexions morales ou politiques m'offriront quelque intérêt. Je suis fâché d'être forcé de me défier de ses jugemens ; mais il a pris la peine de justifier lui-même cette défiance : j'en donnerai une preuve qui me semble incontestable.

Don Manuel se trouvait à *Honiton*, avec son ami Jennings. Il eut quelque peine à se procurer des chevaux. A peine fut-il monté en voiture, que ces maudits animaux, sans respect pour la dignité espagnole, prirent le mors aux dents. Le postillon fut désarçonné ; cependant, il n'abandonna pas les rênes, et la voiture s'arrêta juste au moment où elle allait être culbutée. Ainsi, Don Manuel et son ami Jennings, en furent quittes pour la peur. Cet accident, qui pouvait arriver en Espagne comme en Angleterre, a trop influé sur le jugement du voyageur. « N'ayant essuyé, dit-il, que des événemens fâcheux dans cette ville (*Honiton*), je n'ai rien à en dire non plus de favorable. La vénalité politique des habitans de cet ancien bourg est une chose

notoire; et depuis qu'ils jouissent de cette réputation, les mœurs y ont *proportionément* souffert une altération sensible. »

Si j'avais droit de bourgeoisie à Honiton, je prierais Don Manuel d'observer que ce n'est pas la faute des habitans de cet ancien bourg, si ses chevaux ont pris le mors aux dents, et si sa voiture a été sur le point d'être culbutée; qu'ils ne sauraient être responsables de la maladresse d'un postillon, et qu'il est dur d'être calomnié, parce qu'un Espagnol éprouve, en voyage, des événemens fâcheux. Je me permettrais d'ajouter qu'un voyageur qui ne reste dans une ville que le temps nécessaire pour changer de chevaux, n'a pu savoir par lui-même, si la vénalité politique y est plus commune qu'ailleurs; et quel degré d'altération les mœurs ont éprouvé. Cette connaissance suppose un long séjour et une observation assidue. D'après cela, je ne me ferais aucun scrupule de mettre Don Manuel au même rang que ce grand seigneur anglais qui, se trouvant logé à Blois, dans une hôtellerie dont la maîtresse avait les cheveux d'une couleur trop ardente, écrivit sur ses tablettes : « *Nota*. Toutes les femmes de Blois sont rousses. »

J'ai dit que les remarques de Don Manuel me paraissaient quelquefois trop peu importantes. Il assure, par exemple, « que le sort des chevaux de poste est vraiment déplorable. » Je suis loin de contester la vérité de cette observation; mais je trouve que c'est une vérité trop vraie, c'est-à-dire qui n'apprend rien à personne, et qui vraisemblablement ne rendra pas meilleure la condition de cheval de poste.

En sortant du *Devonshire*, Don Manuel entre « dans le *triste comté de Dorset*. » Il s'arrête dans la ville de Dorchester, et nous allons nous y arrêter un moment avec lui.

En passant par cette ville, pour se rendre en Espagne, son ami Jennings eut occasion de voir le célèbre *Gilbert Wakefield* qui s'y trouvait renfermé pour opinion politique.

Cet écrivain fut condamné à la réclusion pour avoir publié une réponse à je ne sais quel évêque, auteur d'un gros livre sur le taux des intérêts publics. « Le ministère venait de proposer l'impôt du dixième du revenu. Cet impôt ne satisfit pas notre prélat; il proposait de lever ce dixième sur le capital même de chaque citoyen, prétendant que chacun étant également frappé, les fortunes resteraient dans le même rapport entre elles, et que, par conséquent, personne ne serait atteint. » Voici de quelle manière argumentait ce financier mitré :

« Si les bases d'un grand édifice, disait-il, venaient à s'enfoncer à la fois de toutes parts, au lieu d'éprouver aucun dommage, la totalité de l'édifice n'en deviendrait-elle pas plus solide? — Soit, répondait *Gilbert Wakefield*; et vous, monseigneur, vous qui occupez le premier étage, vous pourriez jouir encore de la beauté du coup d'œil; mais moi et le pauvre peuple, qui habitons le rez-de-chaussée, que deviendrions-nous? »

Cette réponse est raisonnable; et je croirai difficilement que, dans un pays où les tribunaux sont indépendans, et où le gouvernement est assez fort pour être juste, elle ait pu servir de base à la condamnation d'un écrivain. Il paraît qu'il fut principalement attaqué sur une application téméraire de la fable d'Ésope, intitulée « *l'Ane et son Fardeau*. » Quoi qu'il en soit, il fut condamné à deux années de détention, et envoyé à Dorchester. « La prison de cette ville l'éloignant davantage de sa famille et de ses amis, fut choisie pour rendre sa situation plus pénible. »

Cet acte inutile de sévérité produisit, comme il est d'usage, un effet contraire à celui que l'autorité en attendait. « L'opinion publique, ajoute notre voyageur, s'éleva contre ce traitement cruel envers un homme d'un caractère aussi distingué : bientôt une souscription volontaire, portée à soixante mille francs, fournit à la famille de *Gilbert Wakefield* les moyens de s'établir auprès de sa prison. »

Je voudrais connaître d'une manière plus positive les raisons d'un pareil traitement ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que ce mouvement de l'opinion en faveur d'un homme généralement considéré comme plus imprudent ou plus malheureux que coupable, dépose en faveur du caractère anglais, et annonce la présence de la liberté. L'égoïsme et l'insouciance sont les compagnons inséparables de la servitude : il ne peut y avoir, il n'y aura jamais de liberté dans un pays où l'injustice commise envers un individu, n'est pas ressentie par tous les citoyens. Celui qui voit aujourd'hui avec indifférence, ou peut-être avec un lâche plaisir, le malheur de son voisin injustement frappé, subira bientôt à son tour les tortures de l'arbitraire, et ses gémissemens ne seront point entendus.

« Comme publiciste et comme écrivain polémique, Wakefield adopta naturellement une certaine âpreté de style dont ses auteurs favoris lui avaient donné l'exemple ; mais, à ne le considérer que dans sa vie privée, jamais homme ne fut plus aimé et ne mérita plus de l'être ; il avait une intégrité, une fermeté d'âme qui le mettaient au-dessus de toute considération du danger, et l'auraient porté même à se glorifier du martyre. »

Don Manuel ne fut pas satisfait de la célébration des rites du culte anglican. « L'office se récite, non pas devant l'autel, mais dans une espèce de boîte placée

immédiatement au-dessous de la chaire. On n'y voit ni cierges, ni vases sacrés, ni ornemens quelconques. L'épitaphe des tombes est fixée aux murs et aux colonnes, et je ne sais quelle odeur de moisissure et de fétidité s'exhalait à l'entour, *sentiment* qui tenait peut-être à l'attente où j'étais de respirer l'encens de nos églises. »

« On est ici dans l'abominable usage de diviser l'intérieur des temples en espèce de compartimens qu'on appelle *pews* (bancs), et qui sont autant de propriétés particulières ; si bien que le riche est assis à son aise, et s'agenouille sur un coussin moelleux, tandis que le pauvre, relégué dans les bas côtés de l'église, reste debout ou se prosterne sur la pierre. »

Je ne puis savoir mauvais gré à un Espagnol de regretter les pompeuses cérémonies du culte catholique, et l'encens de nos églises ; mais comme il faut que tout se compense dans ce monde, à côté de la simplicité anglicane, je ne vois point d'inquisition ; cela mérite qu'on y pense. Au reste, pour prier Dieu à son aise, on paie dans une église catholique comme dans un temple protestant ; par-tout le pauvre se prosterne sur la pierre.

« Il n'y a point de cigognes en Angleterre ; la corneille, oiseau bruyant et familier, fait ordinairement son nid dans les clochers. Les églises et les cimetières sont assez peu respectés. L'enfant joue à la balle contre le clocher du village, et le cheval du curé paît tranquillement sur les tombeaux. »

Si je ne connaissais l'auteur qui se cache sous le nom de *Don Manuel Alvarez Espriella*, et dont je parlerai plus tard, je serais tenté de révoquer en doute, non l'absence des cigognes qui préfèrent, je ne sais pour quelle raison, les brouillards de la Hollande à ceux de l'Angleterre ; mais l'assertion relative au peu de véné-

nation de nos voisins pour les tombeaux. S'il faut en croire d'autres rapports qui paraissent authentiques, il n'y a pas de nation au monde qui montre un respect aussi religieux et aussi touchant que le peuple anglais pour le dernier asile de l'humanité. Les cimetières y sont entretenus avec une grande propreté; des arbustes odorans, des fleurs, arrosées des larmes de l'amour maternel ou de la piété filiale, croissent sur les tombeaux. On y voit souvent des familles entières, pieusement réunies autour du monument funèbre qui rappelle le souvenir d'un être chéri, enlevé pour jamais à leur amour; même dans les cimetières de village, la cendre des morts n'est point sans honneurs.

« Yet ev'n these bones from insult to protect
Some frail memorial still erected nigh,
With uncouth rhymes and shapeless sculpture deck'd
Implores the passing tribute of a sigh.

Their name, their years, spelt by th' unletter'd muse
The place of fame and elegy supply;
And many a holy text around she strews
That teach the rustic moralist to die. » GRAY.

« Toutefois, près de ces ossemens, s'élève quelque monument fragile, qui les met à l'abri de l'insulte; orné de rimes vulgaires et d'une sculpture informe, il implore le tribut fugitif d'un soupir.

« Au lieu de renommée et de chants élégiaques, une muse rustique grave sur ce monument leur nom et leur âge, et place à l'entour les textes évangéliques qui apprennent aux Socrates du village à mourir. »

Il me semble que de tels sentimens n'ont pu être exprimés et n'ont pu devenir populaires, que chez une nation, où le respect pour les tombeaux fait partie de

la morale publique. Ainsi, malgré l'observation de Don Manuel, je persiste à croire que « les cimetières et les églises sont assez respectés en Angleterre. »

Mes lecteurs sont peut-être impatiens d'arriver à Londres; comme il n'y a rien de remarquable dans l'itinéraire de notre voyageur depuis Dorchester jusqu'à la capitale du royaume-uni, je ne me fais aucun scrupule de le déposer à la porte de son ami Jennings. Il fut accueilli d'une manière franche et cordiale; son appartement était préparé, et il n'eût rien de plus pressé que de se mettre au lit : malheureusement il ne put dormir.

« Dormir à Londres, dit-il, est un art que l'étranger n'apprend que par le temps et l'habitude. A peine suis-je couché que je distingue la voix d'un *vatchman*, espèce de garde de nuit, non-seulement commis à la surveillance des rues et au maintien de la tranquillité publique, mais chargé encore d'instruire, toutes les demi-heures, les habitans de Londres de l'heure, et de l'état de l'atmosphère. Pendant les trois premières heures, on m'apprit qu'il faisait *clair de lune;* ensuite on me dit que le ciel se couvrait de *nuages;* enfin, à trois heures du matin, on m'informa que le temps était *pluvieux;* si bien que, sans sortir de mon lit, je n'étais pas moins au fait des variations de l'atmosphère que si j'eusse passé la nuit en plein air.

« Outre ce petit désagrément, il est encore à Londres une nouvelle cause, implacable ennemie du repos. Les habitans de cette grande ville semblent se partager en deux classes bien distinctes; savoir : *la race solaire* et *la race lunaire;* ceux qui dorment le jour, et ceux qui veillent la nuit; ceux-là se lèvent à l'heure même où ceux-ci se couchent. Les équipages qui roulent pendant la nuit ont à peine cessé d'ébranler la ville, que leur succède le bruit des voitures qui roulent pendant

le jour. La sonnette du boueur, et son cri : *dust ho !* ont déjà remplacé la voix du *watchman ;* puis le garçon du cabaret à bière venant reprendre les pots apportés pour le souper de la veille, enfin la laitière, etc.. tout cela, chacun sur un ton différent, produit une succession de cris si continuels et si nombreux, que je m'efforce en vain de les rappeler à ma mémoire. »

J'avoue que ces contre-temps ne pouvaient manquer d'importuner un Espagnol qui avait envie de dormir ; mais les inconvéniens dont il se plaint ne sont pas particuliers à la capitale de l'Angleterre. Lorsque de la solitude, on passe dans une grande ville, on doit s'attendre à un premier étourdissement inévitable. Bientôt l'oreille s'accoutume à la diversité des bruits, comme l'œil à celle des objets ; il ne faut pas que l'interruption passagère du sommeil aigrisse la bile d'un voyageur, et le porte à l'injustice. Il faut laisser dire au satirique :

« Qui frappe l'air, bon dieu, de ces lugubres cris ?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ? »

L'exagération naturelle aux poëtes fait excuser ces boutades ; mais un homme qui voyage pour s'instruire, et qui écrit pour l'instruction des autres, ne doit écouter que la raison. Au surplus, je laisse notre malencontreux Espagnol appeler vainement le sommeil, et maudire entre ses draps, le *watchman*, les *garçons de cabaret* et les *laitières*. Dans un second article, je le prendrai à son lever, et je l'accompagnerai dans ses excursions. Nous verrons si la magnificence, la richesse et les monumens de Londres adouciront son humeur. Je parlerai aussi des traducteurs qui me paraissent dignes d'éloges, et dont le travail doit obtenir du succès.

A. JAY.

L'ERMITE EN PROVINCE.

LES EAUX THERMALES.

20 juin 1817.

C'est ici que chacun va se pipant de ce qu'il désire, sur la foi de ceux qui vont batelant à nos dépends.
(MONTAIGNE, *Essais.*)

Il y a quelque chose d'attachant dans le caractère farouche de ce M. Outis ; il allait à Bagnères pour y prendre les eaux ; j'ai entrepris un voyage d'observations morales, et j'avais l'espoir d'en faire une ample moisson dans des lieux où les deux plus puissans mobiles des actions des hommes, le plaisir et la santé, rassemblent dans cette saison tant d'originaux divers. Nous continuâmes donc à faire route ensemble ; lui, toujours en fureur contre le genre humain ; moi, toujours disposé à croire que Jupiter, en pesant nos destinées dans ses balances d'or, nous a réparti le mal et le bien à dose à peu près égale, en faisant pourtant un peu trop bonne mesure au premier.

Nous sortîmes de Pau en traversant les belles promenades de cette ville, et nous arrivâmes à Tarbes, tout d'un somme, sans regretter que le sommeil nous eût privé, dans ce trajet de dix lieues, de l'aspect des landes de *Pontlong* et de *Lasouge*, qui en occupent la plus grande moitié.

La situation de Tarbes, dans un climat tempéré, sous un ciel pur, au milieu d'une plaine fertile, arrosée par deux rivières, et encadrée, pour ainsi dire, par

la chaîne des Pyrénées, est une des plus heureuses que j'aie observées dans les quatre parties du monde, et mérite, à tous égards, la description qu'un poëte en a faite : *Clara situ, speciosa solo, jucunda fluentis.*

Cette ville antique, nommée successivement *Bigorra*, *Turba*, *Tarba*, et finalement *Tarbes*, fut détruite et rebâtie plusieurs fois : une violente secousse de tremblement de terre, qui combla une vallée voisine en 1750, y renversa quelques maisons. Peu de villes du même ordre, en France, peuvent être comparées à celle-ci, pour la largeur et la beauté des rues, où des ruisseaux d'eau courante entretiennent la fraîcheur et la propreté; elle est peu considérable; sa population n'excède pas huit mille âmes, et les seuls monumens publics de quelque importance, sont l'hôtel de la préfecture (autrefois le palais épiscopal), l'hôpital civil et la salle de spectacle, d'une construction récente. Il s'y fait un commerce d'échange peu considérable, et l'industrie manufacturière s'y borne à deux papeteries, qui n'employent guère plus de cinquante ouvriers, et à quelques ateliers de coutelerie qui continuent à jouir de leur ancienne réputation.

Les lettres et les arts, très-peu cultivés de tout temps, ne paraissent avoir fait aucun progrès dans cette région de la France. Laïs est, je crois, le seul artiste distingué qui ait pris naissance dans cette ville. Doué d'une des plus belles voix qu'on ait entendue sur aucun théâtre, passionné pour un art qu'il a étudié en homme d'esprit, cet artiste habile fait depuis plus de trente ans les délices des Parisiens, sur le Théâtre de l'Académie royale de musique, dont il est encore aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens.

Les seuls noms de quelque célébrité que présentent les archives littéraires de cette ville, sont ceux de

Castelnau, qui vécut au commencement du seizième siècle, et dont les mémoires historiques méritent d'être consultés; de l'abbé *Torné*, aumônier du roi Stanislas, et depuis archevêque constitutionnel de Bourges : ses *sermons* et ses *leçons élémentaires de géométrie*, ont eu de la vogue en province; et de *Despourrnis*, que l'on peut appeler l'Anacréon des Pyrénées : ses chansons en langage béarnais, modèles de grâce et de naïveté, sont répétées, depuis plus d'un siècle, par les échos de ces montagnes, où quelques Macpherson à venir les recueilleront un jour pour les offrir à l'admiration de nos descendans, sous le nom du plus ancien et du plus célèbre troubadour.

Quelques heures de séjour dans cette ville ne me permettent d'entrer dans aucun détail sur le caractère et les mœurs des habitans; je ne veux pas qu'on me reproche d'imiter ce voyageur anglais, qui, passant en vue des Canaries, écrivait sur son journal :

« Vers midi nous longeâmes, à quatre lieues de terre, la côte occidentale de l'île Ténériffe, dont les habitans sont extrêmement affables. »

Si je voulais m'autoriser d'exemples plus respectables, je ne vois pourtant pas pourquoi je ne pourrais pas juger, en douze heures, de l'état des choses et des hommes, dans la petite ville de Tarbes, lorsque tel ou telle voyageur, en trois semaines, a trouvé le temps d'observer la *France*, de connaître Paris, d'approfondir nos lois, nos mœurs, nos habitudes, d'apprécier tous les genres de mérite, et de prononcer sur tout cela avec plus d'esprit et de bienveillance, mais avec la même étourderie que le conseiller Kotzebue, de ridicule et d'insolente mémoire : mais mon compagnon de voyage, toujours impatient des lieux où il n'est pas, est pressé d'arriver à Bagnères; nous tra-

versons le beau village de la *Loubère*, la vaste *plaine de la Bigorre*, et après deux lieues d'une route charmante, sur la rive de l'Adour, la rencontre que nous faisons, au village de *Trobon*, de deux Landaws, escortés de jeunes gens à cheval, nous annoncent que nous approchons de Bagnères.

Cette jolie petite ville est située à l'entrée de la vallée de Campan, au pied d'une verte colline où elle s'appuie, et d'où sortent les nombreuses sources d'eaux thermales, dont la salubrité, plus ou moins reconnue, est le motif ou le prétexte du grand concours d'étrangers qui s'y rendent tous les ans.

Nous allâmes nous loger au centre de la ville près de la source du *petit bain*. Nous étions à peine descendus de voiture, qu'une troupe de musiciens rassemblée à notre porte s'empressait d'en donner connaissance à la ville en nous saluant d'une bruyante symphonie, dont le cor-de-chasse était, je crois, l'instrument le plus mélodieux.

La première visite que nous attira cette proclamation musicale, fut celle d'un médecin des eaux qui nous fut présenté par notre hôte. En nous voyant, il reconnut, au premier coup-d'œil, celui de nous deux qui pouvait avoir besoin des secours de son art, et ce fut pour la forme qu'il s'informa de l'état de ma santé, et qu'il me prescrivit une espèce d'eau plutôt qu'une autre. « A mon âge, docteur (lui dis-je, pour abréger la consultation), il n'y a plus qu'une fontaine salutaire, c'est celle de Jouvence, et il est probable que j'aurai le temps de mourir avant qu'elle soit découverte. — Si je savais où elle est, reprit mon compagnon le misanthrope, je ferais le voyage non pour y boire, mais pour la tarir ; la vie est déjà assez longue, il faut avoir le diable au corps pour vouloir la recommencer. — Ce peu de mots indique le siége de

votre mal, continua le docteur à qui j'avais fait un signe; embarras dans les hypocondres!... Vous irez faire votre cour à la Naïade de *Salut*, et je ne vous donne pas quinze jours pour être de la meilleure humeur du monde.—Que votre Naïade me débarrasse de mes maux de tête, c'est tout ce que je lui demande; quant à mon humeur, j'en suis très-content, et je n'en veux pas changer.—C'est ce qu'il faudra voir, reprit le docteur; en attendant, messieurs, je vous invite à me faire l'honneur de venir passer la soirée chez moi, où vous verrez, dès ce soir, tout ce qu'il y a de mieux à Bagnères.» — C'était un moyen d'entrer dans mon sujet, par le milieu, à la manière du poëme épique; j'acceptai l'invitation sans laisser à mon sauvage le temps de me dédire.

Nous fîmes une toilette convenable et d'étiquette *aux eaux* dans ces réunions du soir, et nous nous rendîmes chez le docteur où nous arrivâmes les premiers. Sa maison, sur la place d'*Uzerre*, décorée, à l'extérieur, en marbre de Campan, est distribuée et meublée avec beaucoup de goût et même d'élégance. Son cabinet de consultation est orné de portraits à la silhouette des malades de quelque importance qu'il a traités et guéris. « Vous faites bien de nous en prévenir, lui dit M. Outis, avec un sourire tant soit peu sardonique; car à voir ces figures qui se détachent en noir sur ce papier bleu-de-ciel, je les prenais pour autant d'ombres errantes autour de leur tombeau. — Je ne conserve dans mon cabinet que les images des vivans, reprit le docteur avec gaîté. —J'entends, interrompit le chevalier, il vous faudrait une galerie pour les autres.... »

La compagnie arrivait; nous rentrâmes dans le salon, et le docteur nous présenta successivement à toutes les personnes qu'annonçait une très-jolie servante basque

qui faisait, pour le moment, l'office d'huissier de la chambre.

Comme j'aurai souvent occasion de me trouver avec les mêmes personnes pendant mon séjour à Bagnères, je crois devoir commencer par faire connaître celles qui ont été pour moi un objet d'étude ou d'observations particulières.

Le premier qu'on annonça sous le nom du major Montéval, est un grand et gros homme, d'une cinquantaine d'années, de la figure la plus ouverte et la plus joviale. Il parut, en apprenant qui j'étais, me rencontrer avec plaisir. — « Touchez-là, me dit-il; vous êtes mon homme; je me doute de ce que vous venez faire en ces lieux, et vous ne pouviez mieux prendre votre temps. Il n'y a pas en Europe une manie, un travers, un ridicule dont nous n'ayons ici l'échantillon....... Je connais tant de monde! je vous mettrai sur la voie; c'est à mourir de rire. — J'accepte de grand cœur l'offre que vous me faites, lui répondis-je; on n'observe jamais mieux qu'en plaisantant. — J'ai beaucoup trop observé de cette manière, reprit-il, en appuyant sa main sur sa poitrine; je m'en ressentirai toute ma vie.... Je vous conterai çà....

« Cet étranger, continua-t-il, qu'on vient de vous présenter sous le nom du chevalier *Groanman*, est le baron Katzbach. — Pourquoi ce changement de nom? — Pour se donner un air d'*incognito*. Tel que vous le voyez, ce monsieur est *conseiller actuel du feu roi de Pologne*; il a été jadis ambassadeur d'un petit prince d'Allemagne auprès de la république de Raguse, et il croit devoir conserver ces formes diplomatiques qui lui donnent, à ses propres yeux, une considération dont il ne rit jamais. — On n'est pas obligé de garder le même sérieux, reprit M. Outis, et vous avouerez

qu'il y a peu de ridicule aussi risible que celui d'un baron *Katzbach* qui cherche à tempérer l'éclat de son nom sous le voile d'un chevalier *Groanman*. — Pour celui-ci (continua le major, en nous montrant un homme sec et pâle qui lui prit la main en passant dans le cabinet du docteur), il peut prendre le ton, l'air, le nom qu'il voudra, attendu qu'il a figuré dans toutes les conditions de la vie humaine : la fortune l'a pris à la charrue paternelle, l'a élevé au-dessus d'un trône, où il n'a pas daigné descendre ; et après lui avoir fait faire le tour entier de sa roue, l'a déposé sur une hauteur ; il y a choisi sa retraite, sur la porte de laquelle il a placé l'inscription de Dioclétien :

« *Spes et fortuna valete ! inveni portum* (1). »

J'allais multiplier les questions sur ce singulier personnage, lorsque l'on annonça M. Griskin, et sa femme, lady Amélia Griskin. Je n'ai, de ma vie, vu de couple plus dépareillé ; l'un tellement mince, tellement alongé qu'on peut croire qu'il a été passé à la filière ; l'autre, d'une grosseur hyperbolique où l'on pourrait trouver un commencement de preuve de la dilatation infinie du tissu cellulaire chez les femmes. — « Ce contraste que vous remarquez entre ces deux individus, n'est pas le plus étrange, me dit M. de Monteval ; la nature et la société ne les avaient pas faits l'un pour l'autre ; vous saurez quels dieux ont présidé à ce bizarre hymen : c'est encore une histoire que je vous réserve. . . . . Voici, continua-t-il (en me montrant une vieille dame pour qui l'on avait ouvert les deux battans, et qui avait été s'asseoir dans une bergère) ; voici ce que j'appelle le quatorzième siècle en personne, c'est la marquise par excellence ; on

(1) Adieu fortune, espérance ! je suis au port.

ne l'appelle pas d'un autre nom, et la soirée ne se passera pas sans qu'elle ne vous apprenne le parti qu'on peut tirer, pour se rendre désagréable dans le monde avec beaucoup d'esprit, d'un grand fond d'orgueil, d'une sévérité de principes qu'on affiche impunément dans un âge où elle n'a plus de privations à imposer, et d'un retour de mauvaise foi vers des préjugés gothiques qu'on sacrifia jadis à des passions très-mondaines. » Pendant que le major parlait, M. Outis avait braqué son binocle sur cette vieille dame qu'il regardait avec une attention toute particulière.

« Voici Mad. de Closane avec sa jolie nièce Antonine, continua Montéval; le beau colonel n'est pas loin. » En effet, je vis entrer, presqu'au même moment, un jeune homme d'une taille et d'une beauté remarquables, qui s'avançait lentement à l'aide d'une jambe de bois. Il salua toutes les personnes présentes; la tante et la nièce le reçurent de manière à m'expliquer le sentiment d'une nature toute différente que chacune d'elles lui portait.

Le major et le colonel s'approchèrent d'une croisée pour causer ensemble, et je continuai mon examen en m'imposant la tâche de découvrir, par la seule force de ma pénétration, le pays, le rang et le caractère des nouveaux personnages qui vinrent compléter la réunion.

Après avoir cherché long-temps à deviner à quelle classe de la société pouvait appartenir un homme décoré d'une *brochette* d'ordres étrangers dont aucun ne m'était connu, qui parlait à tout le monde, et auquel on répondait par des monosyllabes; qui se donnait une importance dont personne ne paraissait dupe; je ne pouvais parvenir à fixer mes idées sur son compte, et j'allais me rapprocher de mon officieux Major pour le questionner sur ce personnage équivoque, lorsqu'au mot de vauxhall qui fut prononcé, il se mit à parler si légèrement des

pertes énormes qu'il avait faites la veille, de la mesquinerie de la banque qui ne tient pas cette année plus de *dix mille francs* par coup ; du *trente et un*, du *creps* et de *l'écarté*, que je ne doutai plus de la profession honorable qu'il exerçait, et de l'ordre de chevalerie dont il était membre.

J'eus moins de peine à reconnaître au premier coup-d'œil une élégante de la Chaussée-d'Antin, que son mari avait confiée aux soins d'un général à demi-solde, de ses parens ; deux jeunes artistes parisiens ; une *grandesse* espagnole, qu'accompagnait un aumônier taillé sur le patron de *Don Bazile* ; un jeune Russe, sous la conduite d'un gouverneur français, littérateur savant et philosophe également distingué.

Chacun parla d'abord de sa propre santé, en laissant au docteur le soin de décider sur les progrès d'une guérison qu'il ajournait presque toujours à la saison prochaine. On projeta ensuite des parties de plaisir pour les jours suivans, dans les endroits les plus agréables de la vallée ; on s'entretint, en commun, des affaires publiques et des nouvelles de Paris, et l'on se sépara par petits groupes pour médire discrétement les uns des autres ; je m'aperçus bientôt que deux personnes de la société, qui ne s'étaient pas approchées l'une de l'autre, qui ne s'étaient pas adressé la parole, étaient pourtant les seules qui se fussent bien entendues. Je n'ai encore eu le temps que de regarder autour de moi ; une autre fois j'observerai.

On sortit de chez le docteur, pour aller au wauxhall. M. Outis, toujours occupé de sa vieille dame, suivit la compagnie ; je n'eus pas la force de l'accompagner, et j'allai chercher, à mon logement, le repos et le sommeil, dont j'avais grand besoin après une journée aussi fatigante.

L'ERMITE DE LA GUYANE.

VARIÉTÉS.

Sur l'emploi de l'improvisation, tant dans les discussions judiciaires que dans les discussions politiques.

Je me propose ici de traiter de l'improvisation, tant dans les discussions judiciaires que dans les discussions politiques; question qui tient essentiellement à ce qu'on pourrait appeler la *Méthode législative*; sans contredit un des grand intérêts du régime qui s'affermit parmi nous, comme le régime du siècle dans les deux mondes.

Je rassemblerai plusieurs morceaux sur cet objet; le premier est de moi; le second de M. B... de Constant; le troisième, encore inédit, de M. Parent Réal, membre éliminé du *Tribunat*, pendant le gouvernement consulaire; le quatrième, de l'écrivain supérieur à qui nous devons l'extrait sur l'*Introduction à l'Histoire de Charles-Quint*; morceau que tous les lecteurs ont remarqué, et qui rappellent ces discussions égales à des ouvrages, qui faisaient l'honneur et le succès du *Mercure* de 1780 à 1789.

Je développerai ma théorie sur la question de l'emploi du talent improvisateur, par des réflexions à la suite des divers morceaux.

Improvisation au barreau.

Quel est le genre d'éloquence qui convient le mieux aux discussions judiciaires? Je m'explique. L'avocat, comme le prédicateur, doit-il convenir avec lui-même de tous les mots de son discours; les confier ensuite à sa mémoire, pour les exprimer, dans l'instant marqué, comme il les a rédigés; ou bien lui suffit-il, comme à l'académicien, de lire avec goût ce qu'il a écrit avec art; ou enfin son talent propre et nécessaire n'est-il pas de savoir, après s'être rempli de sa cause, la dé-

velopper et la discuter, d'après ce que son génie lui inspire sur-le-champ?

Je voudrais examiner l'éloquence improvisée en elle-même; la suivre dans ses progrès et dans sa décadence; observer ce qu'elle a été chez les anciens; comment elle subsiste parmi nous; l'estime que nous en devons faire; et les moyens de lui rendre ou de lui conserver tout son éclat.

C'est le besoin qui fit naître les langues; ce sont les passions qui créèrent l'éloquence: elle est née au sein de la liberté, de l'amour de la gloire.

Supposez un peuple rassemblé pour discuter de grands intérêts, de ces intérêts dignes d'échauffer celui qui parle et ceux qui écoutent. Bientôt un individu de ce peuple se sentira pressé de jeter au dehors l'agitation qui le consume. S'il est né avec des organes souples, une imagination riche et une arme ardente; s'il joint, à une énonciation ferme et rapide, des gestes frappans, des intonations véhémentes, des accens pathétiques, vous le verrez surpasser quelquefois, en grands traits, et toujours en impression, des orateurs éclairés par l'étude de l'art, et jugés suivant ses principes.

Mais tout change, dès que cette société s'avance dans la civilisation; dès que ses mœurs se raffinent; dès que ses idées s'étendent; dès que les objets qui l'occupent se compliquent; dès qu'elle apporte, dans leur discussion, plus de sagacité que de bonne foi; dès que les progrès des arts et des sciences, en lui fournissant une foule d'objets de comparaison, la rendent plus délicate dans ses sensations et plus sévère dans ses jugemens. Alors, en venant écouter un orateur, elle s'arme de la défiance et de la critique: rebelle à la conviction, elle est avide des plaisirs de l'esprit; avant de peser les raisons, elle juge les paroles. Il faut que l'orateur amasse de vastes connaissances, pour satisfaire à tout ce qu'on attend de lui; et qu'il s'enrichisse de tous les effets du talent, pour attacher un auditeur toujours prêt à tomber dans l'ennui ou l'impatience; il faut qu'il étudie profondément le cœur humain; qu'il perfectionne l'instrument de ses efforts, la langue qui exprime ses pensées; il faut qu'il devienne, tout à la fois, un savant,

un philosophe, un poëte; et l'éloquence, qui n'était que le don d'énoncer, avec chaleur, ses idées, devient celui de les faire admirer et aimer. Alors les orateurs craignent de n'être plus au niveau de l'auditoire, en se livrant à l'éloquence d'inspiration.

Démosthènes, Cicéron et leurs contemporains ne se sont confiés à cette éloquence, qu'en en évitant les occasions. Si nous pouvons en croire aux reproches d'un ennemi, le premier de ces grands modèles laissait apercevoir le travail dans ses discours : *ils sentent l'huile de la lampe*, disait Eschine; quant au second, quoique sa diction soit toujours aussi naturelle que brillante, on y remarque cependant que son esprit a besoin de ce repos réfléchi, dans lequel l'art prodigue ses ressources et ses conseils.

Il résulte, de ces idées et de ces faits, que l'éloquence improvisée a existé la première, qu'elle est la seule connue, la seule bonne peut-être dans la grossiéreté des premiers temps; mais qu'elle devient nécessairement rare et insuffisante chez une nation polie et éclairée.

Elle se soutint dans la Grèce, après la chute de la liberté et dans la décadence du goût; mais elle changea de génie comme d'objets : elle devint le partage des rhéteurs et des sophistes, qui allaient, de villes en villes, offrant au peuple de parler, pendant un temps prescrit, sur un sujet donné dans le moment même : c'étaient des discoureurs et non des orateurs. Ce frivole et insipide talent se reproduit encore dans les improvisateurs d'Italie.

Parmi les orateurs sacrés, il n'y a plus que les missionnaires, occupés du salut des gens de la campagne, qui sachent faire des discours sans étude; et cependant ce sont eux qui remuent le plus fortement leurs auditeurs, soit qu'ils trouvent des cœurs mieux disposés, soit qu'il y ait un ascendant plus marqué dans l'éloquence simple sur des hommes simples.

Le seul théâtre, parmi nous, de cette éloquence, c'est le barreau. Je ne connais rien de plus frappant, rien de plus capable de doubler le plaisir par la surprise, que le spectacle dont il nous a fait quelquefois jouir.

Un orateur a créé un discours pendant qu'il en mé-

ditait le sujet ; sa mémoire en a gardé tous les élémens ; ils s'y sont rangés, combinés, assortis, de manière qu'il est toujours prêt à les présenter dans un développement proportionné au temps qu'on lui accorde. Dans l'exposition des faits, il montre déjà les lois qui s'y appliquent ; arrivé à celles-ci, il en explique le système, en fixe le sens, et les renferme dans le cercle de sa cause. Cette vive action de son esprit, par laquelle il la produit aux autres, est en même-temps celle qui lui en donne à lui-même toute l'intelligence ; car nous ne possédons bien nos pensées que par les mots qui les réalisent. En se concevant dans sa tête, ses idées reçoivent, dans son organe, les expressions qui leur sont propres, de même que les objets se revêtent de leurs couleurs en paraissant au jour. Dans ce long enfantement des prodiges de la parole, de continuels efforts ne se font sentir que par de continuels succès. Toujours maître de lui, rien ne le trouble ; on le harcelle par des interpellations ; il répond et il reprend. Toujours maître de son auditoire, il puise de soudaines inspirations dans les émotions qu'il en obtient ; et il l'accable de ces coups décisifs qui n'appartiennent qu'à l'enthousiasme. L'enceinte de ses juges est une scène muette, déployée devant lui, où successivement il se met en rapport avec chaque figure : il revient sur un raisonnement pour celui qui n'a pas compris ; redouble de preuves pour celui qui doute ; échauffe celui qui résiste à la conviction qui l'atteint. Son adversaire lui-même, quand il ose affronter cette terrible attaque, est un autre personnage qu'il tient sous son ascendant : il suit de l'œil tous les traits qu'il lui lance ; il s'empare de ses impressions ; et il pourra peut-être lui faire confesser la vérité ou abjurer l'injustice (1). . . . .

Toi qui aspires à une telle gloire, assure-toi bien de tes forces. Possède-tu une riche et solide mémoire, non pas celle qui ne retient que des mots, mais celle où toutes les idées se classent comme dans un vaste dépôt, où le jugement les tient à ses ordres ? As-tu cette

. . . .

---

(1) Ceci est arrivé une fois à Gerbier. . . . .

conception rapide qui unit les idées en les recevant, et cette logique ferme et hardie qui saisit les rapports, sans avoir besoin de mesurer les objets? Ton courage s'irrite-t-il au lieu de s'abattre sous les difficultés? Éprouve-tu surtout une heureuse facilité à t'affecter et à te contenir en même temps? Car si la passion corrompt quelquefois l'intelligence, elle la féconde toujours, quand elle ne la désordonne pas. T'es-tu surpris quelquefois défendant toi-même ou les autres par ces argumens subits et accumulés, qui étouffaient dans ton adversaire la faculté de répondre? Ta voix, en s'échappant par des accens terribles ou pénétrans, a-t-elle quelquefois enchaîné la colère, désarmé la vengeance ou ranimé un courage abattu? Ne te méprends pas à ces signes; et reconnais en toi-même le génie de l'éloquence; étends ton esprit par l'étude; fortifie-le par la méditation; écris beaucoup pour apprendre à enchaîner tes pensées, à les diriger à un seul but, à les renfermer dans le moindre espace; ne crois pas qu'un froid écrivain puisse être un orateur véhément; ou plutôt cultive ensemble deux talens, dont la sensibilité de l'âme et la vigueur de l'esprit sont la source commune; plie ton génie à deux marches contraires; livre-le à son impétueuse fécondité pour parler; soumets-le à la sévérité du goût pour écrire; et, par les prodiges de l'éloquence, montre-toi l'heureux disciple de l'art et le favori de la nature.

L'éloquence improvisée trouve autant de facilité au barreau qu'elle y présente d'avantages.

Les affaires ne sont que des collections de faits, qu'il faut ou combiner entre eux ou comparer avec des lois.

Or les faits sont celles de nos idées qui se gravent le plus aisément dans la mémoire. Ils naissent les uns des autres; ils se tiennent par des rapports nécessaires; recueillis originairement par les sens, l'esprit qui les entend, qui les lit, qui les examine, croit encore recevoir des sensations; ils le fatiguent moins, parce qu'ils n'ont rien d'abstrait. Comme ils forment une suite d'effets, l'esprit est incessamment dans la recherche de leurs causes; il ne s'en occupe pas sans concevoir aussitôt quelque idée propre à les expliquer; et il se les approprie encore davantage par ce travail même.

Les idées qui s'enchaînent sans peine dans la mémoire, sont encore celles que le jugement compare et reproduit le plus facilement; qu'il soit, d'un autre côté, rempli du système général de la jurisprudence; qu'il en possède les dispositions les plus essentielles, la perception des faits attirera sans effort l'application des lois.

Puisque le barreau a encore l'avantage de connaître l'éloquence improvisée, conservons-la comme un précieux dépôt transmis par nos anciens, et comme un titre de gloire pour l'esprit humain; mais ne la dégradons pas, en séparant son usage des grands effets qu'elle doit produire. Déjà elle n'est plus qu'un vain et fatigant *parlage*, qui chassera insensiblement la raison, la science et le goût du barreau, si on le transporte hors des petits objets pour lesquels il est propre; et si on lui adjuge les honneurs du talent (1): l'éloquence improvisée ne peut appartenir qu'au talent supérieur.

Voilà les principes, les moyens et les effets de ce genre d'éloquence.

Voici ce qui caractérise l'éloquence écrite ou préparée.

Elle étonne moins, elle satisfait peut-être davantage. Un homme vient demander silence à d'autres hommes, et leur proposer ses pensées; s'il parle sans préparation, cette fière audace peut me subjuguer; mais s'il se montre plein de l'objet qu'il veut discuter; s'il a tout médité pour s'épargner un embarras, dont je serais la victime; si, pour assurer sa gloire, il a songé à augmenter mon instruction et mon plaisir, cette défiance de lui-même, cette attention pour moi me touchent et m'attirent. Sa préparation me promet; et si elle dispense mon jugement de l'indulgence, elle le préserve aussi de cette illusion, qui accompagne tout ce qui nous frappe surtout par la surprise.

. . . .

(1) Je sais que ce *parlage* est bien fier de lui même, et on le voit souvent insulter à l'éloquence. Il est tout simple que la médiocrité s'admire dans sa misérable abondance, tandis que le génie la dédaigne. Pour moi, je pense que tout l'éloge de ces féconds diseurs de rien est renfermé dans ce mot naïf des gens du peuple : *On ne sait où il prend tout ce qu'il dit.*

Cependant, il est à craindre qu'elle ne laisse voir l'art trop à découvert, qu'elle ne substitue les grâces à la force, et la symétrie à la majesté. C'est au goût de l'écrivain à le précautionner contre cet abus de l'art, et à donner à sa composition le naturel d'une inspiration subite.

Il importe aussi de rendre un discours médité avec la chaleur et la simplicité de l'éloquence improvisée. La méthode de parler de mémoire et celle de lire ont toutes deux leurs inconvéniens. La première conduit souvent à une monotonie ampoulée. Cependant, la réforme qui s'est opérée dans la déclamation théâtrale, prouve que le talent peut concilier, dans la prononciation de mémoire, le ton mesuré qui lui est propre, et le ton vrai et senti, sans lequel il n'y a ni plaisir ni effet.

La méthode de lire donne nécessairement à la déclamation quelque chose de froid et de contraint. Si l'auditeur tremble pour l'orateur de mémoire, il s'impatiente de la servitude d'un orateur obligé de lire avant que de parler.

On peut prendre la partie essentielle de ces deux méthodes pour en composer une troisième, qui serait peut-être la plus convenable pour le barreau. Que l'orateur sache son discours, lorsqu'il le lit; qu'il n'ait besoin que de retrouver, de temps en temps, les mots sur son papier, tandis que les idées se reproduisent dans sa tête; qu'il soit assez maître de son discours, pour le refaire encore en le prononçant; celui qui ne participerait pas de l'émotion qu'il aurait excitée; qui ne saurait pas, au besoin, ajouter une réflexion, et se livrer à un mouvement qu'il n'aurait pas médité; celui-là n'est pas né orateur, et doit se retirer d'un ministère, qui exige de la fécondité et de la chaleur.

Je laisse à ces esprits, qui ne peuvent considérer deux talens différens, sans relever l'un et abaisser l'autre, à décider entre ceux-ci. Cependant, si leur gloire me semble égale, leurs avantages ne me paraissent pas semblables. Le talent de parler efface tout par son éclat; mais cet éclat est rapide; celui d'écrire éternise sa gloire. Le premier confie ses succès à la mémoire infidèle des hommes; le second grave les siens sur

des monumens qui les reproduisent. Il est possible qu'il y ait eu, dans l'antiquité, un plus grand orateur que Démosthènes ; mais ses titres ont disparu ; c'est une ombre que j'imagine ici, pour la comparer à un objet toujours vivant et durable. LACRETELLE aîné.

NÉCROLOGIE.

Au moment où la mort a frappé madame de Staël, plusieurs de ses amis ont éprouvé le besoin de rendre un dernier hommage à la mémoire d'une femme, dont l'esprit, tout supérieur qu'il était, ne formait pourtant que le moindre mérite. Je désire que d'autres réussissent dans l'accomplissement de ce devoir : plus j'essaie de remplir cette tâche douloureuse, plus je sens qu'elle surpasse mes forces. Quand je me retrace les détails de cette vie consacrée tour-à-tour à conquérir la gloire et à secourir le malheur, ces détails se présentent tellement en foule, avec une vivacité telle, qu'oubliant le travail que je m'étais imposé, je laisse errer ma pensée sur ces impressions qui ne doivent jamais se reproduire pour ses amis sur la terre, et les heures s'écoulent sans que j'aie pu écrire une ligne qui me contente, une ligne qui puisse porter dans l'âme des autres une portion du sentiment qu'il me semble que tout le monde devrait éprouver. Quand je relis ses ouvrages, dont je me proposais de donner une analyse, je m'arrête malgré moi, sur chacune de ces expressions, qui, durant sa vie, frappaient ses amis par leur éloquence, mais dont ils aimaient à détourner les présages, et qui, maintenant, leur apparaissent comme de terribles prophéties que l'événement a réalisées. Enfin, quand faisant effort sur moi-même, je parviens à réunir quelques mots, qui rendent à l'une de ses innombrables qualités une imparfaite justice, une amère douleur me saisit. C'était à elle que ses amis devaient dire combien ils l'aimaient : on ne l'en a pas suffisamment convaincue. On a craint, pour ce corps devenu si faible, l'émotion dont son âme avait peut-être besoin. Chacun lui a prodigué ses soins empressés, son dévouement fidèle : mais

on s'était imposé la loi de l'environner de distractions, de lui parler de sujets indifférens; et quand la mort nous l'a ravie, nous sommes tous restés comme abîmés sous le poids des paroles que nous nous étions interdit de prononcer.

Les prononcer maintenant serait, à mon sens, une espèce de profanation : et l'on se tromperait si l'on s'attendait à trouver dans ces pages, soit des détails suivis, soit un enchaînement régulier d'idées, soit même l'expression complette du sentiment dont madame de Staël a pénétré l'âme de tous ceux qu'elle avait admis dans le cercle de ses affections intimes. Ceux qui se croient, envers le public, des obligations, peuvent recueillir les faits dont se compose sa vie si active; si animée, si brillante : ses amis ne sauraient encore s'occuper que d'elle. C'est pour elle sur-tout qu'ils écrivent, et ce qu'ils écrivent ne peut avoir de prix à leurs yeux qu'autant qu'ils espèrent qu'elle en eût éprouvé une impression douce, qu'elle en eût été satisfaite, qu'elle y eût démêlé une preuve nouvelle de l'attachement qu'elle aimait à inspirer.

Les deux qualités dominantes de madame de Staël étaient l'affection et la pitié. Elle avait, comme tous les génies supérieurs, une grande passion pour la gloire; elle avait, comme toutes les âmes élevées, un grand amour pour la liberté; mais ces deux sentimens, impérieux et irrésistibles, quand ils n'étaient combattus par aucun autre, cédaient à l'instant, lorsque la moindre circonstance les mettait en opposition avec le bonheur de ceux qu'elle aimait, ou lorsque la vue d'un être souffrant lui rappelait qu'il y avait dans le monde quelque chose de bien plus sacré pour elle que le succès d'une cause, ou le triomphe d'une opinion.

Cette disposition d'âme n'était pas propre à la rendre heureuse, au milieu des orages d'une révolution à laquelle la carrière politique de son père, et sa situation en France, l'auraient forcée de s'intéresser, quand elle n'y eût pas été entraînée par l'énergie de son caractère et la vivacité de ses impressions. Après chacun de ces succès éphémères, qu'ont remportés, tour-à-tour, les divers partis, sans jamais savoir affermir par la justice un pouvoir obtenu par la violence, madame de

Staël s'est constamment rangée parmi les vaincus, lors même qu'elle était séparée d'eux, avant leur défaite.

On m'assure que pour faire naître et pour entretenir des regrets unanimes, il faudrait ne parler d'elle que sous le rapport des qualités privées, ou du talent littéraire, et passer sous silence tout ce qui tient aux grands objets discutés sans relâche depuis vingt-cinq ans. Mais je l'ai toujours vue tenir à honneur de manifester sur ces intérêts importans de nobles pensées, et je ne crois point qu'elle approuvât un silence timide. Je ne l'observerai donc pas : je dirai seulement qu'il me semble qu'on peut lui pardonner d'avoir désiré et chéri la liberté, si l'on réfléchit que les proscrits de toutes les opinions lui ont trouvé plus de zèle pour les protéger dans leur infortune, qu'ils n'en avaient rencontré en elle pour leur résister durant leur puissance. Sa demeure était leur asile, sa fortune leur ressource, son activité leur espérance. Non-seulement elle leur prodiguait des secours généreux; non-seulement elle leur offrait un refuge que son courage rendait assuré; elle leur sacrifiait même ce temps si précieux pour elle, dont chaque partie lui servait à se préparer de nouveaux moyens de gloire et de nouveaux titres à l'illustration. Que de fois on l'a vue, quand la pusillanimité des gouvernemens voisins de la France les rendait persécuteurs, suspendre des travaux auxquels elle attachait avec raison une grande importance, pour conserver à des fugitifs la retraite où ils étaient parvenus avec effort, et d'où l'on menaçait de les exiler! Que d'heures, que de jours elle a consacrés à plaider leur cause! Avec quel empressement elle renonçait aux succès d'un esprit irrésistible, pour faire servir cet esprit tout entier à défendre le malheur! Quelques-uns de ses ouvrages s'en ressentent peut-être. C'est dans l'intervalle de cette bienfaisance active et infatigable, qu'elle en a composé plusieurs, interrompue qu'elle était sans cesse, par ce besoin constant de secourir et de consoler, et l'on trouverait, si l'on connaissait toute sa vie, dans chacune des légères incorrections de son style, la trace d'une bonne action.

Si telle était madame de Staël pour tous les êtres souffrans, que n'était-elle pas pour ceux que l'amitié unissait à elle? Comme ils étaient sûrs que son esprit

répondrait à toutes leurs pensées, que son âme devinerait la leur! avec quelle sensibilité profonde elle partageait leurs moindres émotions! avec quelle flexibilité, pleine de grâces, elle se transportait dans leurs impressions les plus fugitives! avec quelle pénétration ingénieuse elle développait leurs aperçus les plus vagues, et les faisait valoir à leurs propres yeux! Ce talent de conversation, merveilleux, unique; ce talent que tous les pouvoirs qui ont médité l'injustice, ont toujours redouté comme un adversaire et comme un juge, semblait alors ne lui avoir été donné que pour revêtir l'intimité d'une magie indéfinissable, et pour remplacer, dans la retraite la plus uniforme, le mouvement vif et varié de la société la plus animée et la plus brillante. Même en s'éloignant d'elle, on était encore long-temps soutenu par le charme qu'elle avait répandu sur ce qui l'entourait; on croyait encore s'entretenir avec elle; on lui rapportait toutes les pensées que des objets nouveaux faisaient naître, ses amis ajournaient, pour ainsi dire, une portion de leurs sentimens et de leurs idées jusqu'à l'époque où ils espéraient la retrouver.

Ce n'était pas seulement dans les situations paisibles que madame de Staël était la plus aimable des femmes et la plus attentive des amies. Dans les situations difficiles, elle était encore la plus dévouée. J'appelle ici indifféremment en témoignage tous ceux qui ont eu part à ses affections. Ils comptaient sur elle comme sur une sorte de providence. Si, par quelque malheur imprévu, l'un d'entre eux eût perdu toute sa fortune, il savait où la pauvreté ne pouvait l'atteindre; s'il eût été contraint à prendre la fuite, il savait dans quels lieux on le remercierait de choisir un asile; s'il s'était vu plongé dans un cachot, il se serait attendu avec certitude que Mad. de Staël y pénétrerait pour le délivrer.

Parmi les affections qui ont rempli sa vie, son amour pour son père a toujours occupé la première place. Les paroles semblaient lui manquer, quand elle voulait exprimer ce qu'elle éprouvait pour lui. Tous ses autres sentimens étaient modifiés par cette pensée. Son attachement pour la France s'augmentait de l'idée que c'était le pays qu'avait servi son père, et du besoin de voir l'opinion rendre à M. Necker la justice qui lui était

due; elle eût désiré le ramener dans cette contrée où sa présence lui paraissait devoir dissiper toutes les préventions, et concilier tous les esprits. Depuis sa mort, l'espoir de faire triompher sa mémoire l'animait et l'encourageait bien plus que toute perspective de succès personnel. L'*Histoire de la Vie de M. Necker* était son occupation constante; et, dans cette affreuse maladie qu'une nature inexorable semble avoir compliquée pour épuiser sur elle toutes les souffrances, son regret habituel était de n'avoir pu achever le monument que son amour filial s'était flatté d'ériger.

Je viens de relire l'introduction qu'elle a placée à la tête des manuscrits de son père. Je ne sais si je me trompe; mais aujourd'hui qu'elle n'est plus, ces pages me semblent plus propres à la faire apprécier, à la faire chérir de ceux mêmes qui ne l'ont pas connue, que tout ce qu'elle a publié de plus éloquent, de plus entraînant sur d'autres sujets. Son âme et son talent s'y peignent tout entiers. La finesse de ses aperçus, l'étonnante variété de ses impressions, la chaleur de son éloquence, la force de sa raison, la vérité de son enthousiasme, son amour pour la liberté et pour la justice, sa sensibilité passionnée, la mélancolie qui souvent la distinguait même dans ses productions purement littéraires, tout ici est consacré à porter la lumière sur un seul foyer, à exprimer un seul sentiment, à faire partager une pensée unique. C'est la seule fois qu'elle ait traité un objet avec toutes les ressources de son esprit, toute la profondeur de son âme et sans être distraite par quelque idée étrangère. Cet ouvrage peut-être n'a pas encore été considéré sous ce point de vue. Trop de différence d'opinions s'y opposaient pendant la vie de madame de Staël. La vie est une puissance, contre laquelle s'arment, tant qu'elle dure, les souvenirs, les rivalités et les intérêts; mais quand cette puissance est brisée, tout ne doit-il pas prendre un autre aspect? Et si, comme j'aime à le penser, la femme, qui a mérité tant de gloire et fait tant de bien, est l'objet d'une sympathie universelle et d'une bienveillance unanime, j'invite ceux qui honorent le talent, respectent l'élévation, admirent le génie, et chérissent la bonté, à relire aujourd'hui cet hommage tracé sur

le tombeau d'un père par celle que ce tombeau renferme maintenant. Je les y invite pour eux-mêmes, s'ils veulent connaître madame de Staël : ils ne la connaîtront qu'imparfaitement dans ses autres ouvrages, plus imparfaitement encore dans ce qu'on écrira désormais sur elle. Ceux qui la regrettent faiblement, ne sauront pas la peindre ; ceux qui la regrettent, comme elle fut digne d'être regrettée, ne le pourront pas.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Débuts de mademoiselle Brocard. — *Retraite de* Monrose.

Mademoiselle Brocard est une jeune personne douée d'une jolie figure, d'un organe agréable, d'une intelligence précoce, qui débute depuis quelques jours sans éclat, mais non pas sans talent, dans l'emploi des ingénues, devenu si difficile à remplir depuis mademoiselle Mars. Nous avons vu mademoiselle Brocard dans *Mariane* du *Tartuffe*, et *Isabelle* de l'*Ecole des Maris*, elle a parfaitement bien saisi l'esprit de ces deux rôles : douce victime et tendre amante dans l'un, elle a tempéré par une décence extrême les démarches téméraires auxquelles elle est réduite, dans l'autre, par la tyrannie d'un jaloux. Il faut féliciter mademoiselle Brocard d'avoir débuté par des rôles de Molière, c'est une preuve de bon goût et de talent ; les acteurs qui sont bons dans les pièces de Molière, sont ordinairement excellens dans les autres.

On s'est plusieurs fois élevé contre les réglemens qui veulent qu'au théâtre, l'acteur le plus ancien occupe le premier rang. Cette loi gothique, qui accorde tout au temps et rien au mérite, nous a déjà privés de plusieurs acteurs distingués, qui se fatiguaient de ramper derrière un chef d'emploi, dont on pouvait dire souvent, selon l'expression d'un poëte fameux par ses épigrammes,

Il ne fait rien et nuit à qui veut faire.

Monrose, victime des mêmes abus, a eu, dit-on, recours au seul moyen qu'il y ait d'y remédier. Classé comme *triple* à la suite de Thénard et de Cartigny, il a donné sa démission. Il est remarquable que ce classement par ordre chronologique, est

précisément en sens inverse de la progression du talent des trois rivaux. Relégué au dernier rang, Monrose ne peut paraître que dans les rôles dédaignés par ses chefs; c'est ainsi qu'ils lui ont permis de se montrer dans celui d'*Ergaste*, de l'*École des Maris*, où il n'y a rien à dire. Mais le vrai talent féconde tout, Monrose est parvenu par son jeu muet à faire un personnage comique de ce valet taciturne, et le plaisir que le public a témoigné à le voir, lui est un sûr garant de celui qu'il aurait à l'entendre.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Folie Beaujon.

On ne rêve plus que montagnes; les malades y vont chercher la santé, les oisifs le plaisir, et les auteurs des inspirations. Le Vaudeville qui avait, le premier, chanté les *Montagnes Russes*, a voulu rendre le même hommage aux *Montagnes Françaises;* mais *la mode* l'a mieux servi que *la folie*, qu'il a fait escorter, on ne sait trop pourquoi, par un chirurgien et un médecin : la gaîté se montre rarement entre de pareils acolytes, c'est moitié plus qu'il ne faut pour la tuer. Un grand nombre de couplets fort bien tournés, la jolie voix de mademoiselle Lucie, et une décoration toute nouvelle, représentant les promenades aëriennes, sont au reste de brillans accessoires qui couvrent suffisamment la faiblesse du fond de ce petit à-propos.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Combat des Montagnes.

C'est là qu'est la vraie folie, celle qui fait rire et qui est spirituelle jusque dans ses extravagances. Ce n'est point un docteur de la faculté qu'elle a pris pour interlocuteur, c'est cet *Ermite de la Chaussée-d'Antin*, de piquante mémoire, aux traits duquel il n'échappait aucun ridicule. Les auteurs se sont bien pénétrés de l'esprit de leurs personnages, ils sont gais comme la folie et malins comme l'Ermite. A travers une espèce de parodie du combat des Titans, dans laquelle Apollon-Potier, Mercure-Brunet et Vulcain-Vernet offrent les caricatures les plus bouffones, ils ont trouvé moyen d'attaquer les travers du jour, et, selon le précepte de l'art, de corriger les mœurs en badinant.

L'un des auteurs du *Combat des Montagnes*, l'est, dit-on, aussi *des Montagnes Russes;* ainsi, il a eu à lutter contre lui-même; personne n'était en état de le faire avec plus de succès.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Daniel ou la Fosse aux Lions.

Si nous donnions l'analyse de cette pièce, nos lecteurs pourraient croire que nous nous amusons à leur présenter celle d'une de ces anciennes monstruosités dramatiques où l'on

Jouait les Saints, la Vierge et Dieu par piété.

Il y a dans Daniel, tout ce qui faisait le succès des mystères. Dieu y paraît et y parle sous la figure d'un globe de feu; on y voit des démons et des anges, des morts subites et des résurrections, des hommes et des animaux, des écriteaux français et des écriteaux hébreux; c'est la confusion de tous les genres et de toutes les langues. De charmantes décorations et de jolis ballets servent de sauve-garde à toutes ces sottises; et Daniel, livré aux bêtes, prophétise tous les jours en nombreuse compagnie, tandis qu'Esther et Athalie déclament dans la solitude.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 17 au 23 juillet.

A la lecture des papiers-nouvelles de cette période, aussi bien que de ceux des périodes précédentes, une foule de problemes vient assiéger la réflexion, ou sur des faits, ou sur des contingens; quelques-uns nés des réticences de la politique, d'autres nés de ses assertions mêmes, tous d'un intérêt général sous les apparences d'un intérêt local, tous plus ou moins compliqués, ou par l'éloignement ou par l'altération, ou, ce qu'il y a de pis encore, par la contradiction des données. On voit bien que je dois me borner à énoncer les conditions, sans prétendre à l'honneur d'offrir les solutions. Voici une partie de ces problèmes :

Où en sont les colonies? — Quel est l'état du commerce de l'Europe; et avons-nous un commerce européen? — La réforme financière prendra-t-elle en Espagne? — Qui doit l'emporter dans le Wurtemberg, de la monarchie ou de l'oligarchie? — Quels sont les fruits de l'expédition anglaise contre Alger? — M. Brougham est-il battant ou battu?

Première question. Où en sont les colonies? — Une flotte espagnole part de Cadix se dirigeant sur la Marguerite; mais l'amiral Bryon, avec dix-huit voiles, se rend dans l'Orénoque, et joint ses forces à celles de Bolivar; mais une expédition secrète part de Galverston sous les ordres de Mina et du commodore Aubry. Aux Carraques, Morillo semble vouloir gagner O'Donnel de vîtesse; mais il réforme son propre état-major: l'esprit d'indépendance a donc pénétré jusque dans son état-major.

M. Monroë visite avec une paternelle et patriotique sollicitude tous les établissemens. Nous l'avons déjà vu s'attendrir et s'exalter à la vue des murs de Baltimore. Le voici à New-Yorok au milieu des Cincinnati; il compte sur eux pour les temps du danger; il rappelle avec orgueil leurs efforts et leur courage dans la guerre passée. Cependant, la plus grande activité règne dans les chantiers et dans les ports. On a construit déjà trois batteries flottantes. Certainement, selon la loi des probabilités, l'Amérique se prépare à l'attaque ou à la défense. Laquelle des deux? Les papiers anglais implorent, si je puis m'exprimer ainsi, son humanité en faveur de l'Espagne épuisée. A ce compte, c'est d'elle que viendraient les hostilités; mais elle désavoue, par un acte formel, toutes les spéculations de ses armateurs contre les puissances neutres; à ce compte, c'est elle qui s'entourerait de précautions pour détourner les hostilités.

Que dirai-je du Brésil? et quel arbitre des bords de la Baltique mettra la paix entre les nouvellistes de Boston et ceux de New-Yorck? Voici qui semble tout applanir. Un navire pavoisé entre à pleines voiles dans le port de Lisbonne, annonçant la chute du nouveau gouvernement de Fernambouc, la fuite ou le supplice de ses chefs, sous la date du 18 mai, et cependant on écrit

de Wasinghton, en date du 18 juin, que l'agent du nouveau gouvernement de Fernambouc (et on le nomme) est arrivé dans cette résidence. Le 30 juin, un second navire, venant de Rio-Janéiro, annonce l'entier rétablissement de l'autorité royale à Fernambouc, et le même navire apporte aussi la nouvelle du retour de la famille royale. *Quid dem, quid non dem!*

Deuxième question. Quel est l'état du commerce de l'Europe, et avons-nous un commerce européen? — L'état du commerce est partout apathie et stagnation, et les causes de cette apathie et de cette stagnation sont l'isolement et l'intolérance. Dois-je craindre de me copier moi-même, quand il en est tant qui passent leur vie à copier les autres? J'avais prédit le mauvais succès des prohibitions en Suède, des ligues prétendues industrielles en Allemagne. Maintenant, l'Allemagne et la Suède reconnaissent le vice de ces prohibitions et de ces ligues. Faut-il le dire? Si le commerce languit partout, c'est que partout il se compose de deux industries; l'une exclusive et routinière, l'autre large et libérale. Si ces deux industries étaient rivales, la seconde aurait imposé ses lois à l'autre; mais on les a fait entrer dans un même plan; une même main les dirige; on leur indique un même but; il s'ensuit qu'elles se gênent et s'entravent, et qu'on n'avance point. Le négociant appelle toutes les concurrences; le manufacturier se fait un rempart de toutes les prohibitions; le champ des spéculations du négociant, c'est le monde; le champ des spéculations du fabricant, c'est son atelier; il y enfouit ses procédés, comme l'avare enfouit son or dans la terre. Il faut faire cesser cette lutte des deux industries, qui est la lutte du privilége et du droit. En y réfléchissant bien, on trouvera que la liberté est l'âme du commerce, comme elle est l'âme des arts, comme elle est l'âme de la politique, comme elle est l'âme de la morale; qu'il n'y a de paix ni de richesse que dans la liberté; que hors de la liberté, il n'y a que trouble et misère.

Ceci me ramène à la seconde partie de la question, et la résout d'avance. Y a-t-il un commerce européen? Non, tant qu'il n'y aura pas un code européen de commerce. Tandis que la multitude des lois particulières

l'étouffe, l'absence d'une loi commune l'énerve. Qu'on n'écrive point cette loi commune si l'on veut; mais qu'on efface toutes les lois particulières, on aura fait la même chose à moins de frais.

Troisième question. La réforme financière prendra-t-elle en Espagne? — On le dit. M. Garay marche à son but sans se laisser troubler ni séduire : les ordres les plus sévères circulent dans toute la monarchie; mais je ne vois jusqu'ici que la part de l'autorité; il faut suspendre son jugement jusqu'à ce qu'on voie la part de l'opinion.

Quatrième question. Qui doit l'emporter, dans le Wurtemberg, de la monarchie ou de l'oligarchie? — Les agnats et les médiatisés ont voulu mettre leurs intérêts sous la protection de la diète germanique; le roi a mis sa constitution sous l'égide du peuple; quelques bailliages ont envoyé déjà leur adhésion.

Cependant, le Wurtemberg se dépeuple. Nous avons déjà parlé des émigrations des classes inférieures; mais voilà que le goût de changement se communique à la bourgeoisie. On a vu passer à Ratisbonne seize cents de ces émigrans, tous gens aisés ou qui paraissent l'être, et c'était en Russie qu'ils émigraient. Ils changeaient volontairement le fertile bassin de la Souabe contre les régions polaires; et les vins et les cidres de Stutgard contre l'hydromel et l'eau-de-vie de seigle des Russes. Ce n'est point une force attractive qui les pousse; serait-ce donc une force répulsive?

Cinquième question. Quels sont les fruits de l'expédition anglaise contre Alger? Voici un fait. Un corsaire tripolitain s'étant emparé d'un vaisseau anglais, dont il n'avait pas d'abord reconnu les couleurs, le bey de cette régence ordonna que le pavillon de prise fût tout de suite amené, et le corsaire pendu à la même corde; ce qui fut exécuté avec la promptitude que l'on connaît aux Orientaux. Voici un autre fait. Ces mêmes barbaresques, qui tremblent dans leurs ports devant un consul anglais, ne craignent point de pénétrer dans de plus vastes mers pour y chercher de nouvelles proies, et la diète réclame les bons offices de toutes les puissances auprès de la Grande-Bretagne.

Sixième question. M. Brougham est-il battant ou battu? C'est la grande querelle du *Courrier* et du *Mor-*

ning-Chronicle. L'un dit : M. Canning l'emporte ; il a pour lui les rieurs. L'autre dit : les flèches de M. Canning n'ont point blessé son adversaire ; car il ne se plaint pas. Mauvaise logique de part et d'autre. On passe quelquefois à côté d'une objection que l'on désespère de surmonter ; et l'on affecte quelquefois aussi le calme et l'insensibilité, quand on a la mort dans le cœur.

Le discours de M. Brougham n'est pas, quoi qu'en dise le parti opposé, un méchant bouillon noir ; c'est une macédoine composée de substances un peu âcres, il est vrai, mais qui paraissent pures du moins. « Si les principes avaient été respectés dans cette session, dit-il, si je voyais la liberté publique placée sur ses antiques fondemens, et le pouvoir de la couronne contenu dans ses limites constitutionnelles, je garderais le silence ; mais quand nos droits et nos libertés sont devenus le patrimoine des ministres ; quand les espérances de la nation, manifestées avec une si touchante unanimité au commencement de cette session, se sont trouvées si cruellement déçues, dois-je la laisser clorre, cette session, sans exercer le salutaire, mais pénible droit d'examiner l'état où nous sommes ? Dans aucune époque de l'histoire, chez aucun peuple, dans aucune contrée, il n'y a d'exemple d'un si profond, d'un si constant, d'un si unanime dévouement aux défenseurs naturels du faible, aux gardiens naturels des droits publics ? Si au milieu de ces témoignages d'attachement et de confiance, un démagogue se fût levé, et qu'il eût dit : Ne comptez pas sur l'assistance du parlement ; n'en attendez pas le moindre soulagement dans vos misères ; il sera insensible à vos maux ; il sera sourd à vos plaintes. Qu'avons-nous à faire de cette réponse bannale, l'ordre du jour ! Je le demande à la chambre, n'aurait-elle point regardé cette harangue comme un signe de mécontentement, comme une menace de révolte ? Or, comment la chambre a-t-elle répondu à l'attente générale ? Elle a commencé, non par soulager le peuple, mais par réprimer ses espérances. Elle n'est point entrée dans le sujet de ses plaintes ; elle l'a privé de ses droits. Et lorsqu'enfin, contraints à cet aveu par de trop funestes vérités, les ministres eux-mêmes eurent re-

connu que le système commercial avait besoin de révision, qu'a fait encore la chambre? Elle a passé à l'ordre du jour. »

Tel est, en substance, l'exorde de M. Brougham. Passant de là à l'examen des améliorations qui ont eu lieu sans le secours de la chambre, et presque à son insu, il reconnaît que la misère publique s'est adoucie, que le commerce a repris un peu d'éclat, que la valeur des terres augmente, enfin, que les fonds haussent; mais ce dernier point, il l'attribue à la combinaison de deux causes, l'une durable, et l'autre temporaire; l'une salutaire, et l'autre funeste; premièrement la réduction des dépenses, réduction dont les ministres auraient tort de s'attribuer le mérite, puisqu'elle s'est faite en dépit d'eux; secondement, surabondance et défaut d'emploi des capitaux. Mais d'un autre côté, que de sujets de deuil ou de blâme! De grandes armées sur pied en pleine paix; une puissance agrandie par nous, dans un port cédé par nous, imposant sous nos yeux d'injustes tributs à nos citoyens, les flétrissant par des avanies! Et l'envoyé de notre nation, muet devant les mépris! Enfin, au milieu d'une paix profonde, le parlement d'Angleterre sanctionne la suspension du plus beau de nos droits, et nous remet tout entiers dans les mains du ministère!

On peut juger par cette très-imparfaite esquisse, s'il y avait dans le discours de M. Brougham de ce nerf et de cette audace qui ont fait imaginer aux anciens Celtes leur Hercule aux chaînes d'or.

Les ministres résistent à ces vives attaques par d'autres attaques non moins vives, mais dont quelques-unes ont le malheur d'être personnelles. Quant aux griefs, voici à peu près comme ils les réfutent. De grandes améliorations encore sont nécessaires; s'ensuit-il que rien ne se soit amélioré, et doit-on appeler un mal ce qui s'est fait de bien, parce qu'il reste quelque bien à faire? Le commerce n'a pas de bonnes lois: au lieu de blâmer celles qui existent, que n'en propose-t-on de nouvelles? La Sardaigne impose un tribut à nos marchands. Elle a ses règles; en fera-t-elle de particulières pour chaque nation qui fréquentera ses ports? Elle nous a de grandes obligations; lui ferons-nous de la recon-

naissance un esclavage ? Elle est faible ; ne devons-nous donc des égards qu'aux forts ? L'Europe a des armées permanentes, parce que l'esprit de sédition est permanent. On a suspendu les libertés du peuple ; c'est pour les mettre à l'abri de l'anarchie qui les aurait détruites.

Je finis cet article, un peu long, par deux faits qui ne sont peut-être isolés qu'en apparence. Le prince-régent accorde une amnistie aux luddites qui reconnaîtront leur faute, à l'exception néanmoins de ceux qui, le 28 juin, ont commis de pareils excès ; il dispense, pour cette année, la milice de ses rassemblemens et de ses exercices accoutumés.

— Dans l'énoncé, je ne dirai point dans l'examen, de ces différens problêmes, mon dessein n'était point de répandre la lumière, cette entreprise aurait excédé mes forces, mais de rendre les ténèbres visibles ; on jugera si j'ai réussi. J'aurais pu tout aussi bien entretenir mes lecteurs des belles poses de madame Hendel Schuttz, et des pigeons messagers, et des appétits raffinés du cheval gastronome, et du pacifique sommeil du lion Dunco, et des sermons du décroteur inspiré ; mais ces héros ne manqueront pas d'historiens, et je me confesse indigne de célébrer leur gloire.

BÉNABEN.

P. S. Dans ce chaos de plates sottises et de sottises cruelles qui composent les trois quarts de l'histoire des hommes, on aime à trouver çà et là quelques belles actions éparses, comme des points lumineux parmi d'épaisses ténèbres. Un M. Péribère de Nérac voyant deux enfans prêts à se noyer, quoique malade, peu habile à la nage, et sortant de table, ne balança pas un moment à se jeter à l'eau pour les sauver. Un vieillard de Lons-le-Saulnier, M. Masson, dans l'effroyable ouragan du 4 de ce mois, apercevant trois enfans éloignés de tout abri, se précipita au devant d'eux et les couvrit de son corps. Ils auraient péri sans ce dévoûment. Miss Hériot, se baignant dans le Tweed, fut entraînée par le courant ; sa femme-de-chambre se jeta sur-le-champ dans la rivière pour sauver sa maîtresse ; elle périt elle-même.

ANNONCES ET NOTICES.

Examen des principes émis par les membres de la majorité et de l'opposition de la chambre des députés, pendant la session de 1816; par L. T. Un vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste. Chez l'Huillier, libraire, rue Serpente, n. 16.

Cet écrit, remarquable par l'indépendance des opinions et des jugemens, a obtenu dès les premiers jours de sa publication un brillant succès. L'auteur s'est attaché à donner des notions exactes sur les personnes et sur les choses. S'il ne pardonne jamais à l'exagération et à l'arbitraire, il rend toujours justice au talent et aux saines intentions. Les orateurs des deux partis paraissent successivement devant son tribunal, pour y être jugés quelquefois avec sévérité, mais cependant avec les égards dus à leur caractère. Le style de M. L. T. nous a paru clair et concis, et le courage de la pensée ne nuit jamais dans son ouvrage à la sagesse de l'expression.

On doit mettre incessamment en vente, chez Bechet, un nouvel ouvrage de M. l'abbé de Pradt, intitulé : *Des Trois derniers Mois de l'Amérique-Méridionale et du Brésil*, suivi *des personnalités et incivilités de la Quotidienne et du journal des Débats*. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Carte topographique de la ville et des faubourgs de Rouen, lévée, dressée géométriquement, et dessinée par MM. J. H. Héliot et H. Boutigny, géomètres-architectes; gravée par M. Blondeau, graveur du Roi et premier graveur du dépôt de la guerre. Prix : 6 fr., sur papier grand aigle. A Paris, chez Charles Piquet, géographe du Roi, quai Conti, n. 17; et chez Frère, libraire-papetier à Rouen, sur le port, n. 70.

Ce nouveau plan d'une des villes les plus importantes du royaume, par son ancienneté, sa population et l'industrie de ses habitans, ne se recommande pas moins par l'exactitude du dessin que par la netteté de la gravure.

Examen du Salon de 1817 (2°. et 3°. livraisons); par

M. Landon, peintre, conservateur des tableaux du Musée royal.

Les trois dernières livraisons, qui compléteront le volume, paraîtront incessamment. Les deux cahiers qui viennent de paraître contiennent vingt-quatre planches, parmi lesquelles on remarque les sujets suivans : *Louis XVI*, par M. Hersent ; le *Lévite d'Ephraïm* et la *Mort de Masaccio*, par M. Couder ; la *Mort de Louis VI*, par Menjaud ; *François Ier. armé chevalier par Bayard*, de M. Ducis ; le portrait en pied de *S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans*, par M. Gérard, etc., etc.

Le prix du volume in-8°., avec soixante-douze planches au trait, est de 15 fr., et 16 fr. par la poste. A Paris, au bureau des Annales du Musée, rue de Verneuil, n. 30, faub. St.-Germ.

L'Israélite Français, ouvrage moral et littéraire.

Tiens au pays, et conserve ta foi.
Ps. XXXVII, v. 3.

Grâces aux progrès des lumières parmi les nations de l'Europe, le sort des israélites s'est amélioré dans la plupart des contrées de cette partie du monde. Les Israélites ne sauraient être trop pénétrés des devoirs que cet acte de justice leur impose ; c'est à eux maintenant à faire de nouveaux efforts pour justifier de plus en plus les sages mesures qui ont été adoptées à leur égard. Offrir aux Israélites tous les moyens de parvenir à ce but ; leur rappeler les devoirs religieux ; les fortifier dans la persuasion que les principes mêmes de leur croyance prescrivent l'obligation de servir l'Etat et la société ; propager parmi eux les principes d'une morale pure, puisée à la source des livres saints ; proposer des plans relatifs à l'instruction religieuse de la jeunesse israélite ; enfin offrir aux lecteurs les richesses de cette littérature sacrée si digne d'exercer la sagacité des savans : tel est l'objet principal de l'ouvrage qui aura pour titre, *l'Israélite Français*.

Cet ouvrage contiendra en conséquence : 1°. des traductions de morceaux choisis de l'Écriture-Sainte, des discours religieux, des extraits des livres de piété, de morale et de théologie, composés par les docteurs de la loi les plus célèbres ; 2°. la relation des faits et des événemens qui concernent l'Etat politique des Israélites dans les différens pays ; des observations sur leur situation civile et morale, et sur les moyens de l'améliorer ; 3°. des recherches et des essais sur les questions les plus importantes d'histoire, d'antiquité, de législation et de philologie que peuvent présenter les annales et la littérature hébraïque anciennes et modernes. Des Israélites respectables par le caractère dont ils sont revêtus, et connus par leur zèle et par leurs écrits, se sont chargés de la rédaction de cet ouvrage ; des publicistes éclairés et des littérateurs distingués, professant un autre culte, ont promis aussi de l'enrichir de leurs productions. On y joindra les gravures nécessaires à l'intelligence du texte, ou qui seront réclamées par l'intérêt du sujet.

L'Israélite Français sera publié par livraison de 64 pag. in-8°. Il en paraîtra douze par an, à des époques déterminées. La première sera distribuée dans le courant du mois d'août prochain. Le prix de la souscription, pour 12 livraisons, ou deux volumes, est de 30 fr., franc de port, pour toute la France. Chaque volume se paie d'avance. Il faut affranchir l'argent et les lettres.

On souscrit à Paris, chez M. Mathis Dalmbert, éditeur propriétaire de *l'Israélite Français*, rue de Vendôme, n. 12; chez Poulet, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n. 9; et chez les principaux libraires et directeurs des postes de province et de l'étranger.

Annales d'Eloquence judiciaire, ou *Recueil périodique de Plaidoyers, Mémoires et Consultations* dans les causes les plus importantes, présentées au barreau de Paris ou dans les cours et tribunaux du royaume, avec les jugemens et arrêts qui les ont décidés (numéros 1 et 2).

Cet ouvrage, rédigé par plusieurs avocats à la Cour royale de Paris, paraît, par numéros ou livraisons, une fois par mois. Les jeunes gens qui se destinent au barreau, y trouveront des préceptes et des modèles, et la classe instruite de la société lira avec intérêt les défenses des plus habiles avocats, dans les causes dignes de fixer l'attention publique. Le premier numéro, qui a paru vers la fin de février dernier, est composé d'un discours de M. de Marchangy, ayant pour titre : *De l'Amour des Rois de France pour la Justice*, et de plaidoyers, mémoires et consultations, dans les causes relatives aux manuscrits littéraires de Chénier, et à la demande en séparation de corps, formée par madame la comtesse de Normont contre son mari : le second numéro, qui vient de paraître, contient la suite de cette affaire remarquable.

Chaque livraison, format grand in-8°., est de huit feuilles d'impression. Le prix de l'abonnement ou souscription est de 36 fr. par an, 20 fr. pour six mois, et 12 fr. pour trois mois. A Paris, chez Egron, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n. 37; Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille; Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, n. 5;

Et chez P. Mongie, rue du faubourg Poissonnière, n. 18.

Les Deux Français, aventure moderne. Prix : 75 c. Chez Renard, libraire, rue Caumartin, n. 12; et chez P. Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n°. 18.

Cette petite brochure est la contre-partie d'une précédente, intitulée : *le Gentilhomme et le Paysan*. On peut reprocher à celle-là un peu d'exagération; l'auteur, afin de rendre l'un de ses personnages plus amusant, l'a surchargé de tous les ridicules que l'on trouve épars; mais du moins ses tableaux pé-

tillent d'esprit; et la gaîté qu'il mêle parfois à de fort sages raisonnemens, vous fait rire de bon cœur; c'est bien quelque chose de rire!..... On ne trouve point d'exagération dans la réponse que nous annonçons; le seul reproche qu'on ait à lui faire, c'est d'être complétement ennuyeuse.

Tableaux critiques en vers; par B. Furcy. Prix: 75 c. Chez Rosa, libraire, au cabinet littéraire, grande cour du Palais-Royal, et rue Montesquieu, n. 7.

La critique, en général, amuse les uns, effraie les autres; l'innocence parfaite de celle-ci n'excitera chez personne le rire ni la crainte. Dans une chanson fort triviale, l'auteur veut nous faire *admirer des charrettes portant des choux*; un Mondor en cabriolet *fuyant ses créanciers*; un artiste dans un *fiacre honnête*; et fort content d'un si grand effort d'imagination, il croit avoir fait un *tableau critique*; ensuite il se demande quel sera définitivement le genre qu'il adoptera pour assurer sa gloire. Si nous jugeons son talent par ses essais, nous craignons que son genre ne soit précisément le seul que proscrivait Voltaire.

AVIS.

Les numéros du Mercure de France, *depuis le* n°. 16 *jusqu'au* n°. 26 *inclusivement, étant entièrement épuisés, les Abonnés qui ne font pas collection, sont priés de les présenter, ou de les adresser* franc de port, *à l'Administration, qui en traitera aux conditions qu'ils pourront désirer.*

TABLE.

Poésie.—*Les Louanges*; par M. Albert Montémont.	Pag. 145
Nouvelles littéraires. — *De l'Angleterre et des Anglais* (analyse); par M. A. Jay.	149
L'Ermite en Province. — *Les Eaux thermales*; par M. Jouy.	169
Variétés.—*Sur l'emploi de l'Improvisation*; par M. Lacretelle aîné.	168
Nécrologie.	175
Annales dramatiques.	180
Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben.	182
Notices et Annonces.	189

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 2 AOUT 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement est expiré au 1er. août, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, n°. 14.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE TOMBEAU D'HOMÈRE.

« Tous les cinq ans, les habitans d'Argos allaient faire des libations sur le tombeau d'Homère, qui était sur les rivages de l'île d'Ios. (PAUSANIAS.) »

Le nid des alcyons, balancé sur les flots,
De l'époux d'Orythie annonçait le repos ;

Et Flore, s'avançant sur les pas de Zéphire,
Dans l'Archipel des Grecs étendait son empire.

C'était alors le temps où les peuples d'Argos
Envoyaient une flotte aux rivages d'Ios.
Des guerriers, des vieillards, une aimable jeunesse
Remplissaient ces vaisseaux que protégeait la Grèce.
Au nom de la cité du fier Agamemnon,
Près du tombeau sacré du chantre d'Ilion,
Ils allaient, par des jeux, honorer sa mémoire,
Et, sous le noir cyprès, chanter l'hymne de gloire.
Ios, tous les cinq ans, sur ses bords enchanteurs,
Voyait la même fête et les mêmes honneurs.

Déjà, d'un pied léger, touchant ces beaux rivages,
Les vierges vont de fleurs dépouiller les bocages.
Bientôt, vers le tombeau, le chœur religieux
Dirige lentement ses pas silencieux;
Et, le front prosterné, la jeune canéphore
Fait voler vers le ciel les doux présens de Flore.
Trois fois de sons plaintifs le rivage a gémi;
Trois fois du peuplier le feuillage a frémi.
On invoque à grands cris les dieux des mânes sombres
Qui de fleuves brûlans environnent les ombres...
L'ombre du grand poëte a tressailli. Les airs
Semblent, pour l'accueillir, préparer des concerts.
Philomèle gémit dans la forêt prochaine;
L'abeille, en murmurant s'échappe du vieux chêne;
Et le pin, sur le front des monts audacieux,
Prolonge lentement des sons harmonieux.

« Le siècle qui finit, au siècle qui commence,
« Annonce les trésors de ton génie immense,
« Homère! et ton laurier pompeux et respecté,
« Etend ses longs rameaux vers l'immortalité. »

Ainsi parle un vieillard, en posant la couronne
Où le laurier s'unit à la pâle anémone.
Soudain, le bouclier heurtant le bouclier,
La jeunesse d'Argos commence un jeu guerrier.
Le fer croise le fer. On croit encore entendre

Ces combats furieux qu'admirait le Scamandre,
Où les dieux succombaient, et dont le souvenir
Ira de siècle en siècle étonner l'avenir.

« Il est parmi les dieux le chantre de la gloire,
S'écrie un jeune Grec, aimé de la victoire;
« Et son chant, tour-à-tour, impétueux et doux,
« Fait tressaillir Bellone et rend Phébus jaloux.
« Son vers guide au combat l'enfant de la patrie:
« En vain coulent les pleurs d'une épouse chérie:
« Il ne voit que la gloire; et ses fiers ennemis
« Devant son fer sanglant baissent leurs fronts soumis.

« Le guerrier dont le bras s'arme contre ses frères,
« Qui livra son pays à des lois étrangères,
« Qui par de vils accens outragea la valeur,
« Lit Homère, rougit et frémit de douleur.

« Heureux, trois fois heureux le guerrier dont la mère
« A pleuré le trépas, digne du chant d'Homère!
« Mourir pour la patrie est un sort glorieux;
« Mourir, chanté par lui, c'est être égal aux dieux. »

On se tait: on répand sur la tombe muète
Et le vin de Naxos et le miel de l'Hymète;
L'encens, en tourbillons, s'élève jusqu'aux cieux;
Et la rose s'étend en festons gracieux.
Mais, déjà préludant sur la lyre sonore,
Pure comme le lis qu'un matin voit éclore,
Naïs chante; elle peint Homère malheureux,
Laissé par les pêcheurs sur les rochers affreux;
Elle chante l'Aveugle, assis sur l'algue immonde,
Invoquant le trépas lorsqu'il charmait le monde.
Sa voix à la pitié vient d'ouvrir tous les sens,
Et, formant tout-à-coup de moins tristes accens:

« Les cygnes du Mélès, au jour de ta naissance,
« Restèrent attentifs dans un profond silence.
« Zéphir dans les roseaux n'osa plus soupirer;
« Et le flot sur le flot coula sans murmurer.
« Sous les rameaux fleuris, bercé par les dryades,

« Tu reçus les baisers des plus fraîches nayades ;
« Et le dieu du Ménale, attiré par ta voix,
« T'apporta les pipeaux dont il charmait les bois.

« Puissent, au point du jour, accourir sur ta tombe
« Et la tendre fauvette et la jeune colombe !
« Puissent les vents du soir, en glissant sur les mers,
« Faire entendre des sons aussi doux que tes vers ! »

Ainsi chante Naïs : sa lyre détendue
Au funèbre cyprès est soudain suspendue.
Les vieillards, du départ, annoncent le moment.
La solitude, autour du sacré monument,
Règne ; et, du vent d'Eurus les voiles agitées,
Loin des plages d'Ios sont bientôt emportées.

J. P. Brès.

ÉNIGME.

Je suis légère, vacillante,
Je nais dans de chétifs réduits;
Des habitans de l'air j'élève les petits,
Et mon utilité sur la terre est constante;
Des Muses, de l'amour, les nombreux favoris
Sans cesse de moi font usage;
Les lettres constamment naissent sur mon passage;
Pour dessiner leurs formes, leurs contours,
La Française et l'Anglaise à moi seul ont recours;
L'ingratitude est pourtant le partage
Dont je vois payer mes secours;
L'homme d'un fer tranchant me fait sentir l'outrage;
Il me noircit, il devient mon bourreau;
De plus d'un sot j'habite le bureau,
Et rarement je sers le sage.

(*Par* M. J. Petit-Senn.)

CHARADE.

Mon premier, dirigé par une main habile,
Aux fêtes, aux combats, brillait sous les Césars:
En vain, sans mon second, on veut faire une ville:
Mon tout est l'instrument du premier de nos arts.

LOGOGRIPHE.

Sur quatre pieds, à l'amoureux mystère
Je prête quelquefois une ombre salutaire,
Et quelquefois aussi le timide gibier
Rencontre dans mon sein un abri tutélaire
Contre les coups du chasseur meurtrier.
Maintenant, cher lecteur, transpose avec adresse
Les pieds de mon milieu; d'une amoureuse ivresse
Le souverain des dieux brûla pour mes appas.
Tu me tiens, ou, mon cher, tu ne t'y connais pas.

(*Par* M. R. Labitte.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *chaîne*; celui de la charade, *critique*; et celui du logogriphe, *poulet*, où l'on trouve *poule*, *poul* (*s*), *pou*, etc.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Questions sur la Législation de la Presse en France; par M. B. de Constant; deuxième édition. Prix: 2 fr. Chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

(IIe Article.)

Après avoir posé les questions qu'il croit utile d'examiner, M. de Constant s'occupe de la première de ces questions, c'est-à-dire, de celle qui est relative à l'interprétation des phrases des écrivains.

« Il n'y a aucun doute, dit-il, que pour juger de l'innocence ou de la culpabilité d'un livre, une certaine interprétation ne soit nécessaire. Les paroles ne sont quelque chose que par le sens qu'elles contiennent. Le sens indirect d'une phrase peut être tellement clair qu'il se présente à l'esprit du lecteur, aussi facilement et aussi rapidement que le sens direct et ostensible. Or, comme les délits, en matière de liberté de la presse, se composent de l'effet qu'un écrivain produit ou veut produire, un sens indirect de cette espèce peut constituer un véritable délit.

« Mais pour que ce droit d'interprétation, que la raison et l'impartialité m'engagent à reconnaître, ne dégénère point en arbitraire et en tyrannie, deux choses sont requises :

« Premièrement, cette interprétation doit porter sur la totalité d'un ouvrage.

« Dans un temps où l'Angleterre s'offrait à nous comme modèle en fait de liberté, lord Erskine a montré, dans un discours éloquent et d'une irrésistible logique, avec quelle facilité, en isolant des phrases, on pouvait rendre criminel ce qui ne l'était pas. Il a prouvé, d'après Algernon Sidney, qu'avec cette pratique on condamnerait légalement un éditeur de la *Bible*, pour avoir publié qu'il n'y a point de Dieu (1).

« Secondement, le droit de juger de l'interprétation des ouvrages dénoncés doit être confié à des jurés......

« Un jugement sur des interprétations a inévitablement quelque chose de discrétionnaire. Si vous investissez un tribunal du droit de prononcer, vous dénaturez les fonctions des juges. Ils sont astreints à se conformer à

(1) Discours de lord Erskine, dans le procès du doyen de Saint-Asaph.

la lettre de la loi. Leur seul devoir, leur seule mission, c'est de l'appliquer. Mais en les chargeant de juger du sens caché d'un écrit, vous les forcez à se livrer à des conjectures, à fabriquer un système, à prononcer sur des hypothèses, choses destructives de leur qualité d'organes impassibles de la loi écrite.

« Le sens d'un livre dépend d'une foule de nuances. Mille circonstances aggravent ou atténuent ce qu'il peut avoir de répréhensible. La loi écrite ne saurait prévoir toutes ces circonstances, se glisser à travers ces nuances diverses. Les jurés décident d'après leur conscience, d'après le bon sens naturel à tous les hommes. Ils sont les représentans de l'opinion publique, parce qu'ils la connaissent; ils évaluent ce qui peut agir sur elle; ils sont les organes de la raison commune, parce que cette raison commune les dirige, affranchie qu'elle est des formes qui ne sont imposées qu'aux juges, et qui, ne devant avoir lieu que pour assurer l'application de la loi, ne peuvent embrasser ce qui tient à la conscience, à l'intention, à l'effet moral. Vous n'aurez jamais de liberté de la presse, tant que les jurés ne décideront pas de toutes les causes de cette nature.

« Dans les autres causes, les jurés déclarent le fait. Or, le sens d'un livre est un fait; c'est donc aux jurés à le déclarer. Les jurés déclarent de plus si le fait a été le résultat de la préméditation. Or, le délit d'un écrivain consiste à avoir prémédité l'effet du sens contenu directement ou indirectement dans son livre, s'il est dangereux. C'est aux jurés à prononcer sur cette préméditation de l'écrivain.

« Enfin, il n'est pas équitable de juger l'effet naturel d'un livre par celui qu'il produit, lorsque l'autorité le dénonce, et qu'un organe de l'autorité en extrait ce qui peut sembler le plus condamnable. C'est néanmoins

ainsi qu'un livre se présente aux juges, quand il est traduit devant les tribunaux. Ces juges sont prévenus par l'accusation contre l'ouvrage. Les jurés, plus libres en leur qualité d'hommes privés, ont plus de chances de juger le livre impartialement. Ils le jugent comme citoyens, en même temps qu'ils s'en occupent comme jurés. Ils peuvent comparer l'effet que le ministère public lui attribue, avec celui qu'il aurait produit sur eux naturellement. Ils sont de la sorte mis en garde contre l'exagération inévitable et même obligée de l'accusateur.

« J'ajouterai qu'il y a cette différence entre les délits de la presse et les autres délits, que les premiers compromettent toujours plus ou moins l'amour propre de l'autorité. Quand il s'agit d'un vol ou d'un meurtre, l'autorité n'est nullement compromise par l'absolution du prévenu; car elle a simplement requis d'office l'investigation d'un fait. Mais dans la poursuite des écrits, l'autorité paraît avoir voulu faire condamner une opinion; et l'absolution de l'écrivain ressemble au triomphe de l'opinion d'un particulier sur celle de l'autorité. Les tribunaux ne sauraient alors juger impartialement; institués par l'autorité, ils en font partie; ils ont un intérêt de corps avec elle. Ils pencheront toujours pour l'autorité contre l'écrivain.

« Que si l'on dit que c'est un bien, parce qu'il ne faut pas que l'autorité éprouve d'échec, je réponds qu'alors il faut de deux choses l'une, ou qu'elle n'ait pas le droit d'accuser, ou que ceux qui jugent n'aient pas le droit d'absoudre. Dans le premier cas, il y aura licence effrénée; dans le second, il n'y aura pas de liberté.

« Les jurés tiennent au contraire un juste milieu. Comme individus, et pouvant se trouver à leur tour dans la position d'un écrivain accusé, ils ont intérêt à

ce qu'une accusation mal fondée ne soit pas admise. Comme membres du corps social, amis du repos, propriétaires, ils ont intérêt à l'ordre public, et leur bon sens jugera facilement si la répression est juste, et jusqu'à quel degré de sévérité il faut la porter.

J'ai parlé de l'amour propre de l'autorité. Parlons de celui des magistrats. A Dieu ne plaise que j'insinue que les jurés ne sont pas nécessaires, quand il s'agit de crimes positifs. Je les crois indispensables dans tous les cas, pour tous les jugemens, dans toutes les causes. Mais si les tribunaux jugeaient, sans jurés, les délits contre la propriété ou contre la vie, ils pourraient encore, sans craindre d'humilier le magistrat qui parle au nom du gouvernement, ne pas adopter ses conclusions; car il ne s'agirait que d'un fait et de preuves matérielles. Dans les délits de la presse, et dans les interprétations à l'aide desquelles on découvre ces délits dans un ouvrage, il s'agit d'une preuve de sagacité, donnée par le magistrat qui a déféré l'ouvrage. Sa réputation de pénétration et de talent est intéressée à ce qu'on ne lui enlève pas ce mérite. Or, quoi qu'on fasse, il s'établit toujours une sorte de fraternité et de complaisance entre des fonctionnaires publics dont les relations réciproques sont perpétuelles. Les tribunaux, pour peu qu'il y ait apparence d'un prétexte, inclineront toujours en faveur de l'avocat du roi qu'ils connaissent, contre l'écrivain qu'ils ne connaissent pas, et seront disposés, sans s'en douter, à condamner l'auteur par politesse pour le magistrat.

« Remarquez qu'en accordant aux avocats du roi la faculté d'interprétation que nous avons reconnue indispensable, on leur offre une occasion de briller qui les tentera. Chaque livre sera pour eux une énigme, dont ils voudront révéler le mot; et plus ce mot sera éloigné

du sens naturel du livre, plus ils auront fait preuve de perspicacité. Comme je ne sais quel président d'une cour impériale s'enorgueillissait d'avoir mérité, par la subtilité de ses interrogatoires, d'être surnommé la terreur des accusés, plus d'un avocat du roi se fera une gloire d'être la terreur des écrivains; et si l'indépendance et la raison des jurés ne servent de contre-poids, les écrivains n'auront, en effet, aucun refuge contre cette sagacité prétendue. »

Après ces considérations, l'auteur conclut que la première question est résolue négativement. « Isoler, dit-il, les phrases d'un livre, et les faire condamner sur des interprétations que cet isolement peut admettre, même quand l'ensemble les repousse; tirer d'assertions générales des inférences particulières que l'auteur désavoue, et que l'évidence ne sanctionne pas; ne soumettre enfin aux juges que des morceaux choisis, quand ils ont à prononcer sur un tout, dont ces fragmens épars et mutilés peuvent leur donner les notions les plus fausses, c'est anéantir la liberté de la presse. Or, cet anéantissement n'était pas ce que voulait le ministère, en *améliorant* notre législation sur ce point, pour donner à l'exercice raisonnable et légal de cette liberté une garantie de plus (1) : ce n'était pas ce que voulaient les orateurs qui ont soutenu le ministère, en faisant valoir cette amélioration; ce n'était pas ce que voulaient les deux chambres, en adoptant d'autres lois sous la condition formelle que la presse serait libre; ce n'était pas enfin ce que voulait le Roi lui-même, en déclarant que les restrictions mises à la presse avaient moins d'avantages que d'inconvéniens. »

Nous ne suivrons pas M. de Constant dans ses raisonnemens sur la seconde question, parce qu'elle tient

(1) Discours de M. le comte de Cazes.

moins à la liberté de la presse en particulier, qu'à l'esprit général de notre charte constitutionnelle.

Il démontre qu'on peut attaquer les ministres sans attaquer le Roi, parce que la charte a distingué entre l'autorité royale et l'autorité ministérielle. La charte, en déclarant le Roi inviolable et les ministres responsables, a formellement reconnu qu'on pouvait attaquer ceux-ci, sans que l'autorité du Roi en reçût d'atteinte; car on ne peut soumettre les ministres à la responsabilité qu'en les attaquant.

Il réclame pour tous les citoyens le droit d'exprimer leur opinion sur les lois et sur tous les actes du gouvernement. « Le système représentatif, dit-il, n'est autre chose que le gouvernement par l'opinion publique. Cette opinion doit se faire connaître aux députés qui lui servent d'organes; elle doit les entourer, éclairer ou frayer leur route. Ils lui donnent de la modération quand ils l'expriment; elle leur donne du courage en les appuyant. Pour l'intérêt de la monarchie, il ne faut pas isoler le trône de la représentation nationale; pour l'intérêt de la liberté, il ne faut pas isoler la nation de ses représentans. Cette triple et heureuse alliance donne de la stabilité aux institutions, de la force aux rois, de la confiance aux peuples. Ceux qui tentent de l'interrompre, ne savent pas le mal qu'ils font et le bien qu'ils repoussent. »

Nous ne nous arrêterons pas sur la troisième question que l'auteur cherche à résoudre. Il prouve clairement, à notre avis, que les tribunaux ne doivent pas invoquer des lois antérieures à nos institutions actuelles, lorsqu'ils ont à décider des points de droit sur lesquels les nouvelles lois prononcent clairement. Nous nous hâtons de passer à un objet bien plus important, puisqu'il s'agit de fixer les bornes légitimes de la dé-

fense des accusés. M. de Constant examine d'abord s'il est vrai qu'un homme doive être puni pour avoir persisté dans l'opinion qu'il a émise, et s'il faut offrir aux désaveux une prime. « Est-il bien prouvé que l'action de désavouer son opinion, quand cette opinion peut avoir des dangers, soit digne de tant de faveur? Est-il bien certain que lorsqu'il est ouvertement proclamé que pour avoir droit à l'indulgence, il faut rétracter les pensées qui déplairont au pouvoir, la rétractation soit toujours du repentir? Est-il bien clair, enfin, qu'une nation où les individus, avertis par les dénonciations, les poursuites, les châtimens, les incarcérations et les amendes, que les opinions sont punies, désavoueraient tout ce qu'ils auraient dit, aussitôt qu'on leur en ferait un crime, fût une nation plus estimable, plus véridique, plus franche, plus morale, qu'avant que ce mérite des désaveux eût été reconnu? Imposer à un homme l'obligation de mentir, en lui montrant de la douceur s'il faiblit, et de la sévérité s'il persiste, ne serait-ce pas travailler à le corrompre? Cette intention peut-elle être celle de la loi, et ce but celui de la justice? Dans nos circonstances, après une révolution, où les hommes n'ont été que trop enclins à désavouer tout ce qu'ils avaient pensé, et où ils ont marché de rétractations en rétractations, et de palinodies en palinodies, est-ce bien ce penchant qu'il faut encourager comme une vertu? Manquons-nous d'hommes qui aient désavoué? M. l'avocat du roi trouve-t-il qu'en ce genre il y ait disette? « Nous laissons de côté tout ce qui ne se rapporte qu'au fait particulier, ne voulant nullement intervenir entre MM. les avocats du roi et l'auteur, et nous préférons fixer l'attention de nos lecteurs sur les considérations générales.

L'auteur examine la jurisprudence qui fait de la dé-

fense d'un accusé un péril inattendu pour cet accusé. « Quoi, dit-il, le tribunal l'écoute, il croit parler sous la protection de la loi ; il fait ses efforts pour échapper au danger qui l'entoure : il se défend comme il le peut, dans la persuasion bien fondée (car telle a été la volonté, tel a été l'ordre du législateur, ordre impliqué virtuellement dans l'autorité discrétionnaire dont il a revêtu le président du tribunal) ; il se défend, dis-je, dans la persuasion que s'il s'égare dans sa défense, ce président qui en a le droit, qui en a le devoir, l'avertira qu'il sert mal sa cause, qu'il la compromet, qu'il se livre à des divagations blâmables qui lui seront nuisibles. Mais non, le président ne l'interrompt point; on le laisse s'engager dans ce sentier funeste où son trouble le précipite ; on enregistre chaque parole que la crainte ou l'irritation lui dictent, ou qu'il a tracée d'une main rapide dans un moment de ressentiment ou de terreur, et l'on convertit en crimes nouveaux ces paroles qu'on aurait dû arrêter !

« J'ai assisté à des procédures en Angleterre. Les juges n'attendent pas en silence que l'accusé se perde à son insu; ils ne le contemplent pas qui marche à sa ruine, comme s'ils comptaient chaque pas imprudent qui l'approche de l'abîme. Ils l'avertissent avec soin de ne rien laisser échapper qui puisse lui nuire ; ils le ramènent avec bienveillance dans les limites qu'il ne doit pas franchir pour sa propre sûreté ; ils le garantissent en quelque sorte contre lui-même ; ils sont attentifs à ce qu'un infortuné, déjà frappé par la société, n'aggrave pas son sort par son ignorance des formes, par la passion qui l'égare, par l'irritation naturelle dans une situation douloureuse. Organes de la loi, ils sont en même temps, dans leur paternelle sollicitude, les protecteurs du faible, tant qu'il n'est pas reconnu cou-

pable. C'est alors une bien auguste fonction que celle des juges (1). »

L'auteur termine ce chapitre le plus animé de son ouvrage par une dernière réflexion. « Si chaque mot que profère un prévenu peut lui être imputé à crime, quelle ne doit pas être la situation de tout prévenu dans un pays où, depuis trente ans, il est de tradition et d'usage que le ministère public accable d'injures ceux qui sont traduits devant les tribunaux, avant que leur crime soit prouvé, avant que la loi ait prononcé sur leur destinée?

« Je n'ai malheureusement pas besoin de citer des exemples. A toutes les époques de la révolution, sous tous les gouvernemens qui se sont renversés et remplacés; le ministère public, par un étrange renversement de tous les principes, par un excès de zèle que n'ont jamais fatigué ni refroidi, soit la nature des lois dont il invoquait l'application, soit la qualité des pouvoirs qu'il servait, s'est cru le droit, et l'on dirait presque le devoir, de considérer l'accusé comme convaincu, et de verser sur lui, en sa présence, tout l'odieux et tout l'opprobre qu'aurait mérité le crime prouvé.

« Il s'est introduit de la sorte, au détriment des malheureux accusés, avant la peine portée par la loi, et lorsqu'il est incertain que cette peine soit prononcée, un supplice plus affreux peut-être, celui de subir en silence toutes les insultes dont les accablent des hommes qui semblent ne voir qu'un sujet d'éloquence dans ce qui déchire l'âme de leurs semblables, et doit souvent les conduire à la mort.

« La révolution, que je n'aime pas à accuser trop légè-

---

(1) The judge, in the humane theory of the english law, ought to be counsel for the prisoner. (Erskine's speech on the Trial of the Dean of Saint Asaph.)

rement, est pourtant une des causes de cette déplorable habitude. L'esprit de parti, la fureur des factions, l'expliquaient sans la justifier. Mais aujourd'hui, puisque la révolution est finie, ce détestable usage aurait dû cesser. Qu'on relise néanmoins la plupart des procès qui ont eu lieu depuis deux années, l'on verra, comme auparavant, l'invective, le mépris, l'ironie, prodigués dès les premières lignes, dans les réquisitoires et les plaidoiries du ministère public.

« Or, je le demande, si tel est le traitement que les accusés éprouvent, à la face des juges, en présence d'auditeurs nombreux, avant la conviction, quand il se peut qu'il soient innocens, quand on doit les présumer tels, puisque rien encore n'est prouvé contre eux; quelle patience ou quelle prudence humaine résisterait à l'indignation qu'inspire un tel abus de la force? Et c'est après que le prévenu a dévoré, sans pouvoir répondre, ces longues heures d'humiliations et d'outrages, quand tout ce qu'il a d'irritable ou de généreux dans sa nature, a été provoqué de mille manières, c'est alors qu'on exige que, dans sa défense, il soit impassible, respectueux, modéré; c'est alors que l'on pèse chaque expression qui lui échappe; et si le sentiment de son honneur blessé, de ses intentions aggravées, de toute sa vie souillée de couleurs odieuses, lui arrache une réplique animée ou un cri d'indignation, l'on travestit *en délit nouveau* ce mouvement qui serait honorable dans un coupable même, et on le punit de ne s'être pas laissé fouler aux pieds par une autorité fière de parler seule et de s'acharner sur la faiblesse.

« Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que les fonctions d'un avocat du Roi se bornent à indiquer au tribunal la question qu'il doit juger, à présenter cette question sous ses divers points de vue, à rassembler les

faits, à rapprocher les circonstances, à peser les probabilités. Sans doute, il y a, dans l'exercice de ces fonctions mêmes, un degré de blâme que le magistrat qui poursuit un accusé ne peut s'empêcher de diriger contre lui, s'il le croit coupable; mais ce degré de blâme qui doit toujours être accompagné d'une expression de regret, est mitigé par l'humanité, et circonscrit par la convenance, et toute invective qui le dépasse, toute ironie surtout, qui, au lieu du regret, décèlerait le secret triomphe, est un luxe de barbarie et un abus de pouvoir.

« Dans les causes relatives à la liberté de la presse, il me paraît de plus que le magistrat doit s'abstenir de ces insinuations faciles et insultantes sur le mérite littéraire de l'ouvrage poursuivi. Ce mérite est parfaitement étranger à la question. Le magistrat n'est que l'organe de la loi. Son opinion personnelle sur ce qui n'est pas de la compétence de la loi, ne doit pas s'exprimer dans un lieu où la loi seule doit se faire entendre. Parlant contre un homme qui ne saurait lui répondre, il ne doit rien se permettre qui ne soit indispensable à sa cause. L'autorité qui sévit contre les crimes, n'a pas le droit de se donner le passe-temps puéril d'humilier les amours propres. Le magistrat, en sa qualité de magistrat, doit être tout entier à ses fonctions; et, comme citoyen, il doit bien plutôt être affligé d'avoir à provoquer contre un citoyen un châtiment sévère, qu'occupé encore, dans cette occasion triste et solennelle, d'une frivole envie de briller. » L.

(*La fin au numéro prochain.*)

CARTON DU MERCURE.

RÉCLAMATION.

Paris, 23 juillet 1817.

A MM. les rédacteurs du Mercure de France.

Messieurs,

Si j'ai bien lu votre prospectus, c'est vous rendre service à vous-mêmes autant qu'à vos lecteurs, et entrer dans l'esprit qui dirige la rédaction de votre intéressant journal, que de vous faire connaître les erreurs qui peuvent s'y glisser, car où ne s'en glisse-t-il pas? Dans cette pensée, j'ai cru devoir vous soumettre de courtes observations sur quelques inexactitudes de fait et d'expression que présentent deux articles de votre feuille.

N°. 25 (21 juin 1817, page 534), en parlant du combat de Goldberg, il n'est point dit que la gloire en est due à M. le lieutenant-général comte Gérard, dont la division se trouvait la plus rapprochée de l'ennemi. Après qu'on eut examiné de loin les mouvemens de l'armée que nous avions à combattre, plusieurs ordres positifs vinrent au comte Gérard de ne point attaquer; mais lui qui venait de reconnaître de très-près le corps d'Yorck, et dont les dispositions étaient déjà faites, prit sur lui toute la responsabilité. Les témoins de sa brillante audace, admirèrent, en frémissant, un combat dont ils devaient recueillir les fruits ou partager les revers. L'événement prouva qu'il avait bien jugé. On apprécia le service qu'il venait de rendre à l'armée: immédiatement après il fut nommé général en chef, et obtint le commandement du onzième corps.

Ces faits sont exacts; plusieurs de ceux qui en furent témoins vivent encore. Si l'on attribuait au comte Gé-

rard une gloire étrangère, il s'en défendrait comme d'un larcin.

Dans le N°. 29 (19 juillet 1817, page 108), à propos de la situation de la France en 1793, il est dit : *le gouvernement révolutionnaire rend aux soldats de la patrie leur intrépidité, et, par la terreur au glaive étincelant qu'il place derrière eux, il leur fait braver le fer ennemi.*

Si j'entends le français, cela veut dire que la crainte de mourir forçait les soldats à braver la mort.

J'étais aux armées françaises à cette époque, et je crois pouvoir assurer que la terreur avait peu d'accès dans les camps; on n'y redoutait qu'un soupçon de lâcheté.

A la vérité de féroces dictateurs, sous le nom de représentans du peuple, suivaient les armées. De braves généraux, fidèles à la gloire et à la patrie, étaient destitués, envoyés à la mort par ces hommes dont la plupart n'avait de courage que dans leurs cabinets révolutionnaires. Mais il s'en trouvait d'autres pour les remplacer, qui n'avaient point mendié cet honneur dans les antichambres des bourreaux de leurs camarades. L'emploi de général n'était point alors lucratif, et on l'acceptait, le plus souvent, parce qu'il n'était pas permis de le refuser. Le soldat, toujours juste, ne cachait guères son indignation et son mépris aux tyrans mêmes qui le flattaient. J'ai vu des représentans du peuple parcourir les rangs au milieu des huées; on leur a jeté des pierres. Mais l'ennemi était là, et il fallait obéir pour vaincre.

Je suis loin de nier qu'il se trouvât alors dans l'armée des intrigans; ceux-là existent toujours, s'ils ne sont pas morts de vieillesse.

Votre journal, messieurs, n'est point de ces feuilles éphémères que le même jour voit naître et mourir. L'histoire y cherchera des matériaux, et quelque biographie enfin véridique s'enrichira de vos notes. Je ne pouvais donc choisir un plus sûr, ni un plus honorable dépôt pour y consigner des observations dont vous apprécierez l'importance.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée, le maréchal-de-camp,

Berton, *l'un de vos abonnés.*

PENSÉES.

Beaucoup de gens ont de bonnes pensées, et seraient incapables de faire un livre.

Il y a une foule de pensées que tout le monde peut apprécier et retenir, mais très-peu de personnes peuvent, ou du moins prennent la peine de comprendre et de juger le plan d'un ouvrage de raisonnement.

Il y a pourtant des gens qui n'écrivent un livre entier que pour mettre en évidence une seule idée favorite. Ainsi, on nous accable de lieux communs et d'amphigouri pour nous faire recevoir une chose nouvelle ou curieuse.

Les pensées détachées sont avidement lues. Si ce sont des sentences morales, on croit pouvoir les juger par sa propre expérience, et on aime à la comparer à celle de l'auteur : si ce sont des maximes de politique, chacun croit son bon sens à leur hauteur.

Pourquoi donc ne livrerait-on pas, sans art, au public le peu de bonnes pensées que l'on s'imagine avoir rencontrées? On mettrait, de cette manière, à la portée du génie, les matériaux que lui seul sait employer utilement, et on contenterait, d'une manière moins dangereuse pour soi, et moins ennuyeuse pour le public, cette manie d'écrire qui fait de si cruels progrès.

J'use du privilége que j'accorde aux autres.

La vie d'un état est une révolution continuelle; car il n'est pas de règne qui n'altère les lois, les institutions,

les mœurs, et ne tende à en amener de nouvelles. Il n'y a donc secousse que dans ces deux cas : lorsqu'on veut conserver de force, dans la mécanique du gouvernement, un rouage usé qui ne peut plus servir, ou lorsqu'on veut y introduire de force un rouage dont la place n'a pas été préparée par le temps, et qui brise les autres et se brise lui-même dans ce travail.

Innover n'est pas tant en politique faire un changement, qu'appeler ou conserver dans le gouvernement ou l'administration, une chose qui n'est plus ou qui n'est pas encore en rapport avec celles dont le concert lui est nécessaire. Ainsi, les Anglais innovent sans cesse, lorsque, par haine de la nouveauté, et oubliant que rien ici bas n'est immuable, ils s'obstinent à garder des institutions gothiques au milieu de leur civilisation actuelle, ce qui fait, de leurs codes et de leur législation, un amalgame incohérent.

Les gens d'un esprit supérieur, qui précèdent les secousses révolutionnaires, peuvent toujours être accusés d'en être cause, car ce sont eux qui prévoyent de loin les institutions qui doivent tomber et celles qui doivent les remplacer.

L'ébranlement révolutionnaire subsiste tant que le changement nouvellement établi trouve des admirateurs et des adversaires enthousiastes.

Gouverner, c'est vouloir.

Bien gouverner, c'est vouloir et savoir.

La perfection de l'art de gouverner, c'est vouloir, savoir et prévoir. Alors, on ne devance pas le temps, mais on suit son travail, on le rend profitable, on s'en sert comme d'un auxiliaire; on n'impose point une

constitution qu'on a rêvée philosophiquement; mais on promulgue ce que le temps a rendu nécessaire, ce que l'expérience a rendu certain, ce que la sagesse a rendu possible.

Un roi peut être, de deux manières, la patrie personnifiée. Henri IV s'était identifié à la nation, et Louis XIV avait identifié la nation à lui-même.

Combien de gens parlent politique, parce qu'ils ne savent pas parler littérature! combien intriguent, parce qu'ils sont incapables de sentir les beaux-arts! combien sont ambitieux, parce qu'ils ignorent la noble passion des sciences!

Dans le style, les formes du doute ne sont le plus souvent qu'une hypocrisie de l'esprit.

Avec le goût du positif, on dit franchement ce que l'on croit sincèrement, et l'on n'en est pas moins disposé à discuter ses opinions dès qu'elles sont attaquées, et à les changer dès qu'elles sont prouvées fausses.

LETTRE

A MM. les Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous annoncer un correspondant qui désirerait entrer en relations avec vous; c'est le *Mercure grec* qui s'imprime à Vienne. Il pourra vous fournir quelques renseignemens curieux sur un pays dont nous connaissons beaucoup moins l'état actuel que l'état ancien. J'ai l'honneur, etc. F. B.

L'Hermès ou le Mercure grec à son très-honoré frère le Mercure de France, χαίρειν.

(Traduit du grec.)

Je ne présume pas, mon cher frère, que vous soyez de ces mauvais parens qui ne font pas un très-bon accueil aux cousins dont ils n'ont jamais entendu parler, et qui sont même toujours un peu disposés à les regarder comme des aventuriers, afin de transiger plus vite avec l'intérêt ou l'orgueil. Persuadé que vous ne me contesterez pas ma parenté, je m'adresse à vous avec la plus grande confiance. Je ne craindrai même pas de vous faire connaître mes prétentions au droit d'aînesse : elles sont fondées sur les titres les plus authentiques ; et si le fait devenait litigieux, il n'est pas un savant dans l'Europe qui ne pût faire en ma faveur un très-long plaidoyer en forme de dissertation. Il n'est point nécessaire de vous dire que je suis aussi l'aîné de mon cher frère l'*Hermès Romanus* qui m'a volé mon nom d'*Hermès*, ce dont je suis bien aise de vous avertir en passant. Mais, allez-vous dire, qu'est-ce que ce *Mercure grec?* Est-ce le manuscrit nouvellement trouvé d'un journal publié à Athènes, et rédigé par Périclès, Aristophane et peut-être aussi par Aspasie ? — Fort bien ; vous commencez déjà à me railler ; je m'y attendais. — Est-ce une chronique scandaleuse et périodique de Constantinople sous les Empereurs grecs, écrite dans le style de Procope ? ou bien une compilation faite par des moines ignorans qui auront entassé des disputes théologiques avec l'*Histoire sanglante des Factions et des Hérésies ?* — Oh ! pour cela, non. — Eh bien ! qui êtes-vous ? — Je vais vous l'apprendre.

Dans les temps héroïques, j'étais un Dieu, comme vous savez ; or, c'était le bon temps pour nous autres dieux. Nous avions la confiance des hommes et leur encens ; nous les gouvernions par leurs craintes. Rien n'était plus facile pour nous que de civiliser les peuples les plus farouches, que de leur faire sentir les bienfaits de la vie sociale, et chérir le joug des lois. Mes confrères s'y

prenaient chacun à leur manière. Les uns atteignaient leur but avec les beaux-arts et la musique; d'autres avec l'agriculture. Pour moi, vous savez combien j'ai obtenu d'éloges en polissant les mœurs de quelques peuplades par le moyen le plus doux et le plus brillant, l'éloquence, c'est-à-dire la persuasion; moyen qui n'a pas toujours aussi bien réussi depuis ce temps-là, ou qui du moins a souvent servi des intentions moins pures et moins pacifiques. Les hommes ont encore conservé la mémoire d'un autre bienfait qui est peut-être aussi précieux. C'est moi qui, le premier, les unit par le le lien le plus solide et le plus réel de tous, celui de l'intérêt; c'est par moi que le commerce, en multipliant les rapports qui devaient exister entre les nations et les individus, a contribué à faire cesser les inimitiés et l'état de guerre perpétuel. Le commerce a rapproché les peuples les plus éloignés par des alliances et des traités qu'exigeaient des besoins réciproques, il a facilité la propagation des lumières et de la civilisation; et le trafic des marchandises a favorisé l'échange des sciences, des arts et des lois. Mais je m'aperçois que je m'éloigne de l'objet de ma lettre, et je reviens à ce qui me concerne plus positivement.

Du haut de l'Olympe où je vivais, ainsi que les autres dieux et demi-dieux, assez négligé depuis à-peu-près quinze cents ans, j'ai jeté les yeux sur ma chère patrie, sur cette belle Grèce où j'avais des autels dans des temps plus heureux. Que je l'ai trouvée changée! J'ai vu le despotisme assis sur des ruines, dans cette terre natale de la liberté; j'ai vu l'ignorance couvrir de ses épaisses ténèbres la belle patrie des arts et des lettres; j'ai vu régner le silence de la stupeur et de la crainte, là où se formaient les phalanges qui faisaient trembler l'Asie, là où naissaient les Thémistocles, les Léonidas, les Alexandre; j'ai vu que les préjugés et la superstition pouvaient faire des progrès, même après la faveur dont ils avaient joui sous les empereurs grecs. Je dois cependant opposer, à ce triste tableau, une perspective consolante. J'ai vu, répandus dans toutes les contrées de la Grèce, des hommes instruits et amis des lumières, qui conservent le feu sacré de l'amour de la patrie, qui

cherchent à en communiquer les précieuses étincelles à leurs compatriotes, et gémissent sur l'humiliation qui les environne. J'ai admiré les nobles sacrifices qui se font de toutes parts pour introduire dans ce beau pays les sciences, les arts, la civilisation, et l'élever au rang qui doit lui appartenir dans l'Europe. C'est alors que j'ai cru devoir seconder ces utiles efforts, et tirer de nouveau la Grèce de la barbarie. Mais les temps ne sont plus les mêmes ; les dieux de l'Olympe n'ont plus de crédit parmi les hommes, et l'opinion ne me servirait plus comme autrefois. Il a donc fallu me conformer aux circonstances et à l'esprit dominant du siècle, et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de descendre sur la terre sous la forme d'un journal. J'ai laissé en entier à mon confrère le *Télégraphe grec* (1) le soin d'annoncer les nouvelles politiques. Je me suis chargé uniquement de la partie scientifique et littéraire. J'annonce ceux des ouvrages qui paraissent en Europe, que je crois pouvoir être utiles à la Grèce, car j'ai pris pour maxime l'*utile avant tout :* il ne faut pas offrir du superflu à ceux qui n'ont pas encore le nécessaire. Je rends compte de tous les procédés qui tendent au perfectionnement des arts et de leur enseignement. Pour entretenir le zèle des Grecs, j'annonce avec détail les ouvrages qu'ils impriment dans la langue moderne, ou qu'ils réimpriment dans la langue antique. Enfin, j'ai voulu entrer en relations avec l'un des peuples de l'Europe les plus polis et les plus éclairés, et je vous ai déjà dit pourquoi je me suis d'abord adressé à vous. HERMÈS.

Pour copie conforme, Ἰώσηπος, M : *Δούκας.*

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

(Extrait et traduit d'un ouvrage d'Edmond Burke, intitulé : *Traité* ou *Réflexions sur les partis en Angleterre.*)

On a prétendu que dans l'origine, la chambre des

(1) Il paraît aussi à Vienne.

communes ne faisait point partie du gouvernement de ce pays tel qu'il existait alors, et qu'elle était regardée simplement comme un contrôle, dont la source immédiate dans le peuple devait se résoudre bientôt après dans la masse du peuple d'où elle sortait. Sous ce point de vue, la chambre des communes était, relativement aux hautes branches du gouvernement, ce que les jurés sont aux parties secondaires et inférieures de ce même gouvernement.

Mais dans cette hypothèse, la qualité de magistrat étant passagère, et celle de citoyen permanente et fixe, il y eut lieu d'espérer et de se flatter que la qualité ou la capacité du citoyen aurait bientôt et nécessairement la prépondérance dans toutes les discussions : non-seulement dans celles qui s'élevraient entre le peuple et l'autorité permanente de la couronne, mais encore entre le peuple et l'autorité indéterminée de la chambre des communes elle-même. Il y eut lieu d'espérer que cette chambre tenant d'une nature mixte entre le sujet et le gouvernement, elle aurait un sentiment plus vif et plus prompt de tout ce qui concernait les intérêts du peuple, et beaucoup plus sûrement que les autres portions permanentes de la législature, qui sont plus séparées de la masse de la nation.

Quelles que soient les altérations que le temps et la nature des affaires aient amenées et introduites dans cet ordre de choses, toujours est-il vrai que le caractère d'une chambre des communes ne peut se maintenir et n'avoir de consistance réelle, qu'autant qu'elle aura quelques traits et quelques marques expressives de la disposition générale du peuple et de la nation en masse.

De tous les malheurs, de toutes les infortunes publiques, ce qui me paraîtrait le plus naturel et le plus tolérable, serait que la chambre des communes fût infectée (si l'on veut) d'une frénésie épidémique de l'esprit populaire, en ce qu'elle montrerait par là une sorte de consanguinité et de sympathie de nature avec ses constituans, beaucoup plutôt qu'une indifférence qui se manifesterait en toute occasion, à l'égard des opinions et des sentimens du peuple hors de la chambre.

. Ce manque total de sympathie lui ôterait, lui ferait perdre le caractère de chambre des communes. Car ce n'est pas la dérivation de pouvoir que cette chambre tient du peuple, qui la rend, dans ce sens distinct et approprié, la représentation du peuple. Le roi est le représentant du peuple, ainsi que les lords, ainsi que les juges; ils sont tous les tuteurs du peuple ainsi que la chambre des communes, parce que le pouvoir n'est jamais délégué à un individu ni à un corps pour l'intérêt de l'individu ou du corps qui en est revêtu. Et bien que le gouvernement soit certainement d'une institution d'autorité divine, cependant les formes du gouvernement et les personnes qui l'administrent, tirent leur origine, leurs fonctions et leur autorité du peuple.

L'origine populaire ne peut donc former une distinction spéciale et caractéristique d'un représentant dans la chambre des communes. Cette qualité appartient également à toutes les parties, je dirais même à tous les membres du gouvernement, quelle qu'en soit la forme.

La force, l'esprit et l'essence d'une chambre des communes, consistent à être l'image expresse des sentimens de la nation. Elle n'a pas été établie pour être un contrôle *sur* le peuple, comme on l'a enseigné, en dernier lieu, par une doctrine très-dangereuse dans son objet et dans ses conséquences. Elle a eu pour but d'être un contrôle en faveur du peuple. Les autres institutions ont été faites dans le dessein et dans une vue de répression contre les excès populaires; et, suivant ma manière de voir, elles me paraissent répondre pleinement à leur objet. Si elles sont défectueuses, il faut les rendre plus complètement adaptées à cette intention. La chambre des communes n'étant point destinée au maintien de la subordination, de l'ordre et de la paix, n'aurait à cet égard que des moyens insuffisans et inutiles. La *masse* de ses huissiers est l'arme la plus forte qu'elle puisse employer, et le sergent d'armes, qui est à ses ordres, est le seul officier sur lequel elle ait une autorité. Conséquemment, ses attributs sont essentiellement la surveillance scrupuleuse et jalouse

sur le pouvoir exécutif et judiciaire. Une sollicitude inquiète sur l'administration des revenus publics; un accès facile ouvert à toutes les doléances, tels sont, ce me semble, les attributs caractéristiques d'une chambre des communes.

LETTRE INÉDITE DU CHEVALIER GLUCK

A madame la comtesse de Pries (sœur de M. le comte d'Escherny).

MADAME,

On m'a si tracassé sur la musique, et j'en suis si dégoûté, qu'à présent je n'écrirais pas seulement une note pour un louis.... Jamais on n'a livré une bataille plus terrible et plus disputée que celle que j'ai donnée avec mon opéra d'*Armide*. Les cabales contre *Iphigénie*, *Orphée* et *Alceste*, n'étaient que de petites rencontres entre les troupes légères en comparaison. L'ambassadeur de Naples (1), pour assurer un grand succès à l'opéra de *Piccini*, est infatigable pour cabaler contre moi tant à la cour que parmi la noblesse. Il a gagné *Marmontel*, *La Harpe* et quelques académiciens, pour écrire contre mon système de musique et ma manière de composer. M. l'abbé *Arnauld*, M. *Suard* et quelques autres ont pris ma défense, et la querelle s'est échauffée au point, qu'après des injures, ils seraient venus aux faits, si les amis communs n'avaient pas mis l'ordre entre eux.

Voilà donc la révolution de la musique en France! Les enthousiastes me disent: « monsieur, vous êtes heureux de jouir des honneurs de la persécution. Tous les grands génies ont passé par là. » Je les enverrais volontiers au diable avec leurs beaux discours: le fait est que l'opéra qu'on disait être tombé, a produit, en sept représentations, 37,200 liv., sans compter les loges

(1) Le marquis de Caraccioli.

louées à l'année et sans les abonnés. Hier, huitième représentation, on a fait 5,767 liv. Le parterre était si serré, qu'un homme qui avait le chapeau sur la tête, et à qui la sentinelle disait de l'ôter, lui a répondu : *venez donc vous-même me l'ôter*, *car je ne puis faire usage de mes bras*. Cela a fait rire. J'ai vu des gens en sortant, les cheveux délabrés, et les habits baignés, comme s'ils étaient tombés dans une rivière. Il faut être Français pour acheter un plaisir à ce prix là. Il y a six endroits dans l'opéra qui forcent le public à perdre contenance et de s'emporter. Venez, madame, voir tout ce tumulte, il vous amusera autant que l'opéra même.

Je suis avec la considération la plus parfaite, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur, *le chevalier* GLUCK.

Paris, 16 novembre 1777.

NÉCROLOGIE.

Juan Antoine Melendez Valdès, né à Ribera, dans l'Estramadoure espagnole, est mort à Montpellier le 24 du mois de mai dernier. Il laisse à la postérité l'exemple de ses vertus privées et des poésies qui font depuis trente ans les délices des connaisseurs. Rival d'Anacréon, de Théocrite et d'Horace, dont il emprunta tour-à-tour la lyre, il leur a disputé tous les prix, excepté celui de la satyre, qu'il n'envia point au favori de Mécène. Aussitôt que le premier volume de ses ouvrages parut, en 1785, sa place fut irrévocablement fixée sur le Parnasse espagnol. Il est certain que *Jovellanos* dirigea son éducation littéraire. Les avis de cet excellent maître contribuèrent à former le goût du jeune Melendez; mais c'est à la nature qu'il avait les plus grandes obligations; c'est ensuite par l'étude constante des grands classiques qu'il parvint à les imiter, et qu'il est devenu classique lui-même. Une élégance soutenue, la noblesse de la pensée, l'art d'approprier le style au sujet, la sagesse

de la composition, mérite à-peu-près inconnu avant lui; telles sont les qualités qui le distinguent de tous ses prédécesseurs. Si quelques-uns de ses contemporains ont aussi concouru à la restauration de la poésie castillane, il a frayé la route, et servira long-temps de modèle. La plupart d'entre eux doivent, à son exemple ou à ses conseils, les honorables succès qu'ils ont obtenus. *Iglesias*, *Cienfuegos*, s'ils vivaient encore, *Quintana*, s'il pouvait faire entendre sa voix, ne démentiraient pas cette assertion que nous avons plus d'une fois recueillie de leur propre bouche; et Moratin lui-même, à qui l'on pardonnerait de ne voir, dans les heureux dons qu'il possède, qu'un héritage de sa propre famille, ne rend pas moins justice à la salutaire influence de Melendez. Quoique celui-ci n'ait pas atteint le même degré de perfection dans tous les genres, ses *odes*, en général, et ses *pastorales* renferment une foule de beautés du premier ordre; et nous ne croyons pas blesser une susceptibilité si jalouse, quand il s'agit de ce qui peut flatter l'amour propre national, en disant que ses *anacréontiques* et ses *épîtres* sont ce qu'il y a de plus achevé dans la versification espagnole ancienne et moderne. Au reste, ces productions d'un sol plus riche de sa fécondité naturelle que des avantages d'une culture perfectionnée, ne redoutent aucune comparaison avec les chefs-d'œuvre d'une autre école où les arts de l'esprit, soumis à une critique sévère, ont fait d'incontestables progrès.

Déjà plusieurs journaux ont donné des notices biographiques sur Melendez. Elles ne manquent pas d'exactitude. Sa vie fut simple et connue toute entière. Il cultiva les lettres sans orgueil et sans jalousie. Appelé à la magistrature, parce qu'en Espagne toutes les carrières s'ouvrent indistinctement à la voix de l'autorité, il remplit sagement les devoirs et sut garder les convenances de son grave ministère. Est-il besoin d'ajouter qu'il ne renonça point au commerce des muses, ses premières amours? Bon parent, bon époux, cher à tous ceux qui le virent de près, le citoyen, le magistrat ne fut pas moins estimé que le poëte; l'envie même n'osa troubler une gloire aussi pure : elle fut désarmée par

un si beau talent accompagné de tant de grâce et de simplicité. Dans l'ordre naturel des choses, Melendez eût peut-être offert une espèce de phénomène dans son pays, celui d'une existence honorable et tranquille, malgré le tort d'une évidente supériorité. Mais il devait aussi payer le tribut à la fatalité commune. Vers la fin de ses jours, les tempêtes publiques l'arrachèrent à sa patrie. Le *vent de l'adversité souffla* sur sa tête appesantie par l'âge. Jeté sur une rive étrangère, oublié, calomnié probablement par ceux qui ne tarderont pas à réclamer avec emphase l'honneur d'appartenir au ciel qui l'a vu naître; chargé d'infirmités et de misère, ses compagnons d'exil ont seuls assisté à ses derniers momens. Ils oubliaient leur propre infortune à la vue de ce noble vieillard mourant à peu près inconnu, délaissé, loin des bords où ses chants mélodieux furent inspirés et retentissent encore. Ils partageaient avec lui ces modiques secours que le gouvernement français n'a pas entièrement cessé de leur accorder, et qui ne suffisent point à leurs besoins les plus pressans. Cet hommage pieux, faible représentation de l'intérêt que le nom de Melendez commande à tous ses compatriotes, à quiconque n'est pas insensible au charme des beaux vers, aux souffrances de l'homme de bien, aux injustices de la fortune, a pu adoucir l'agonie de l'immortel *Batylle*. Mais pourquoi fallait-il donc mêler des *soucis*, emblême de regrets déchirans, à la couronne de roses que l'amitié déposait sur la tombe de cet illustre Espagnol? Aimable chantre de la philosophie, de l'amour et des grâces, le terme de sa vie ne devait être *que le soir d'un beau jour*.

Il nous reste de lui trois volumes (édition de Valladolid de 1798). Le premier contient ses *Poésies anacréontiques*, trente-deux odes; l'*Inconstance* et la *Colombe de Philis*, compositions charmantes, divisées en odes, au nombre de vingt-deux; des *Romances* et des *Poésies légères* sur différens sujets. Le deuxième, des *Sonnets*, des *Elégies*, des *Eglogues*; la comédie des *Noces de Gamache* qui, au fond, n'est qu'une *pastorale* : ainsi classifiée, c'est un ouvrage digne des plus grands éloges. Le troisième, des *Odes* d'un genre plus élevé; la *Chute*

de Luzbel, poëme que l'auteur affectionnait beaucoup, et qui ne justifie point cette prédilection. On y remarque cependant la même pureté de style, et la même élégance; des *Elégies morales*, des *Discours philosophiques;* enfin, des *Epîtres* où l'Aristarque le plus difficile ne trouvera qu'une *perfection désespérante*.

On assure que Melendez a retouché ses premiers vers, et qu'il en a grossi la collection. Ses manuscrits ont été conservés. Ils n'ajouteront peut-être rien à sa réputation. Cette réputation seule fait désirer qu'ils ne soient pas perdus. Il est mort âgé de soixante-trois ans.

L'Espagne a long-temps ignoré en quel lieu était né l'auteur de Don Quichote dont elle est si fière. Sera-t-elle plus empressée d'honorer la mémoire de Melendez? Qu'il nous soit permis de consigner ici la singularité d'un fait dont chacun est à même d'apprécier l'exactitude, et dont il ne serait point difficile d'assigner la cause, s'il est vrai que le caractère d'un peuple ne soit que le résultat de ses institutions. *Jean de Padilla*, conduit à l'échafaud après la défaite de son armée à Villalar, en 1521, disait avec une douleur concentrée: « *Ce pays-ci dévore les hommes qu'il produit* » En effet, choisissez au hasard les noms des Espagnols les plus célèbres dans la politique, la guerre ou la littérature pendant les trois derniers siècles de leur histoire, presque tous ces noms rappellent de hautes infortunes: *Gonsalve de Cordoue*, surnommé *le grand capitaine*, expie ses victoires dans un exil irrévocable; *Colomb* revient, chargé d'outrages, du *Nouveau Monde* qu'il avait découvert; *Cortez*, qui en avait conquis une vaste partie, se perd dans une inconcevable obscurité; sa race n'existe plus dans sa patrie; *Pizarre* tombe sous le fer des assassins; ses compagnons de gloire périssent de la main du bourreau; *Farnèse* meurt empoisonné; le terrible duc d'Albe est menacé du dernier supplice pour avoir fermé avec trop de vivacité la porte du cabinet de Philippe II: c'est du fond de la retraite où il était confiné par une méfiance farouche, qu'il sort pour aller faire triompher les droits de son maître à la suc-

cession des rois de Portugal. Les *Fuentes*, les *Osuna*, les *Bedmar*, les *Villa-Franca*, les *Medinaceli*, tous ces fameux *Séïdes* de la monarchie catholique, ne sont pas moins recommandés à la postérité par de brillans exploits que par d'éclatantes disgrâces; et depuis *Ximenez* qui fonda peut-être cet effrayant système d'abaissement universel, et qui vécut assez pour essuyer l'ingratitude de Charles V, il en est peu qui n'aient payé bien cher le dangereux honneur de briller un moment sur cet horizon toujours chargé de nuages. Les chances de la littérature n'ont pas été plus heureuses. *Garcilaso* mourut à la fleur de son âge; il avait déjà été banni de la cour. L'inimitable *Cervantes*, après avoir enrichi l'Espagne de ses veilles, était embarrassé pour payer le *port d'une lettre*; *Quevedo* passa le tiers de sa vie dans un cachot humide, couvert d'ulcères qu'il se vit dans l'affreuse nécessité de cautériser lui-même; *Hurtado de Mendoze*, qu'on appelle encore le *Tacite espagnol*, vainement protégé par l'éclat de sa naissance et de ses services, fut abreuvé d'amertumes; *Figueroa* ne s'était sauvé qu'à la faveur de l'oubli. On sait à peine qu'il était homme d'église; et la sauve-garde du froc, la seule respectée, ne put garantir le vertueux *Louis de Léon*, ni le jésuite *Mariana* des perfides atteintes du Saint Office. Tous ces grands écrivains sont devenus l'objet d'une vénération posthume, d'un culte pour ainsi dire populaire. La persécution s'est arrêtée devant leur tombeau. Celle, dont Melendez a été la victime, ne fut pas exclusivement dirigée contre lui; il n'en eut pas moins à souffrir. Une vie sans tache, tous les privileges du génie, n'ont pu modifier pour lui la sévérité d'une loi générale. Des regrets universels et tardifs consoleront sans doute ses mânes exilés de la terre natale; mais le laurier immortel croît déjà de lui-même autour de cet humble mausolée qu'un jour l'Espagnol gémira de trouver en-deçà des Pyrénées.

ESMÉNARD.

P. S. Un compatriote de Melendez, qu'il est inutile de nommer parce que son talent supérieur rend inu-

tiles toutes les précautions de la modestie, vient de nous adresser le sonnet suivant :

A la memoria de Juan Melendez Valdès, poeta espanol, que murio desterrado en Francia, el ano de 1817.

Nimfas, la lyra es esta que algun dia
Pulso Batylo, en la ribera umbrosa
Del Tormes, cuia voz harmoniosa
El curso de las aguas detenia.

Quede pendiente, en esta selva fria,
Del lauro mismo que la Cipria Diosa
Mil vezes desnudo quando amorosa
La docta frente a su cantor cenia.

Intacta y muda, entre la pompa verde
(Solo en sus fibras resonando el viento)
El claro nombre de su dueno accuerde;

Ya que la patria en el comun lamento,
Feroz ignora la opinion que pierde
Negando a sus cenizas monumento.

Nous donnons ici la traduction suivante, qui est bien inférieure à l'original.

Nymphes de la vallée du Tormès, recevez cette lyre dont Batyle tirait des sons harmonieux qui suspendaient la course de votre fleuve.

Qu'au milieu de ces bois toujours frais et brillans de verdure, sa lyre reste suspendue à ce même laurier que la divine Cypris aimait à dépouiller de son feuillage pour en couronner le front glorieux de son poéte.

Que les Zéphirs seuls agitent ses cordes : que nul n'ose y porter une main téméraire ; que cette lyre désormais silen-

cieuse et sacrée, rappelle au moins les souvenirs de son illustre maître ;

Puisque sa barbare patrie, inaccessible à la douleur commune, ne sait pas même ce qu'elle perd en refusant un mausolée aux cendres de l'immortel Batyle. (*Batyle*, nom que *Melendez* se donnait à lui-même, dans ses églogues.)

BEAUX-ARTS.

GALERIE MÉTALLIQUE DES GRANDS HOMMES FRANÇAIS.

De tous les monumens des arts propres à braver la destruction du temps, il n'en est point qui arrivent à moins de frais et plus sûrement à ce résultat utile que les médailles. Les anciens qui portèrent l'art de les graver à un haut degré de perfection, ne l'ont malheureusement appliqué qu'aux monnaies; les collections des médailles antiques se composent presque uniquement de ces signes d'échange; à peine en trouve-t-on quelques-unes qui reproduisent les traits des philosophes et des poëtes dont l'antiquité s'honore. Rien ne serait pourtant plus précieux, pour l'histoire littéraire des anciens, qu'une collection de médailles qui retracerait l'image fidèle des auteurs les plus fameux, et qui indiquerait en même temps le lieu et l'époque de leur naissance. Ce que les anciens n'ont pas fait pour les siècles à venir, une société d'amis des lettres et des arts le fait pour nous et pour nos neveux. La *Galerie métallique des grands Hommes français* est destinée

à conserver, par le moyen des médailles, les traits de tous les littérateurs savans ou artistes célèbres qui ont concouru à la gloire de la France, et à les faire passer à la postérité la plus reculée.

Cette entreprise éminemment nationale, et dont on n'a besoin que d'indiquer le but pour en faire l'éloge, a déjà été couronnée du plus heureux succès, quoiqu'elle ne fasse que commencer. Dix médailles qui ont paru, et parmi lesquelles on remarque celles de Corneille, de Molière, de La Fontaine, de Boileau, de madame de Sévigné et de Montesquieu, suffisent pour donner l'idée du talent des artistes à qui cet important travail est confié, et du soin qu'ils apportent à se procurer les types les plus parfaits de la figure des grands hommes.

Il doit paraître *quinze médailles chaque année*. Le prix de chaque médaille en bronze est de *cinq francs* à Paris, et de *cinq francs cinquante centimes* dans le reste du royaume.

On souscrit chez M. A. AUGUSTIN RENOUARD, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n. 55; et chez M. BENARD, marchand d'estampes de la bibliothèque du Roi, boulevard des Italiens, au coin de la rue Favart. — *On ne paie que lors de la livraison de chaque médaille*.

On peut acheter les médailles séparément; mais il sera distribué *gratuitement* à MM. les souscripteurs un ouvrage renfermant la gravure en taille-douce de toutes les médailles; il y sera joint une notice biographique et une notice numismatique, où seront indiquées les sources d'après lesquelles les médailles auront été faites.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Combat des Montagnes ou *la Folie Beaujon*.

On demandait à un étranger qui revenait de Paris, ce qu'il y avait remarqué pendant son séjour : « *J'y ai vu*, répondit-il, *tous les militaires en bourgeois*, *et tous les bourgeois en militaires* ». Nous avons une foule de gens qui se sont passionnés pour le métier des armes depuis que la paix est faite. Chacun veut avoir l'air d'avoir fait campagne, et tel qui n'a pas même été à la barrière lorsqu'il aurait pu y rencontrer l'ennemi, porte aujourd'hui des moustaches et des éperons comme un officier de hussards ; c'est un des travers du jour, et il était difficile qu'il échappât aux auteurs du *Combat des Montagnes*, dans la revue piquante qu'ils ont faite de toutes les folies à la mode. Pour rendre ce ridicule plus saillant, ils nous l'ont montré dans la personne d'un certain M. *Calicot*, marchand de la rue Vivienne ; son belliqueux accoutrement n'en contraste que mieux avec sa paisible profession. Qui aurait pu croire que cette innocente plaisanterie donnerait naissance à une rixe fort sérieuse ; que l'on conspirerait au sein de Paris contre la Folie ; et que le son de ses grelots, semblable à celui du clairon ou du tocsin, deviendrait le signal des combats ? Il faudrait emboucher la trompette épique pour racon-

ter les grands événemens nés de cette petite cause, et la muse

> Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
> *Mit* l'Italie en feu pour la perte d'un sceau,

pourrait seule chanter la ligue, les complots, les exploits, les revers des adversaires de *M. Calicot;* elle seule pourrait peindre ces nouveaux Titans escaladant les montagnes russes, suisses, illyriennes, égyptiennes, et s'efforçant de précipiter Mercure-Brunet de son nouvel Olympe; elle seule pourrait redire leur lutte opiniâtre contre les enfans de Mars ou de Neptune, c'est-à-dire contre les gendarmes et les pompiers, appelés au secours des dieux et des déesses de Beaujon. Notre voix est trop faible pour de pareils récits; nous nous bornerons à représenter humblement à ces messieurs, dans l'intérêt de l'art et dans le leur, que les ridicules de tous les états ont été, dans tous les temps, du domaine de la comédie; qu'attaquer ceux de quelques individus, ce n'est point attaquer leur profession; que les avocats, les médecins, les poëtes, sont, chaque jour, traduits sur la scène; et qu'enfin, dans une monarchie constitutionnelle où tous les états sont également honorés, il ne faut pas se montrer moins tolérant que les marquis et les vicomtes ne l'étaient dans une monarchie absolue.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 23 au 29 juillet.

Aperçu général. — Il y a disette d'événemens en Europe ; y a-t-il disette de symptômes ? Ceci est du domaine de l'imagination. Elle ne manquera point de s'emparer des deux conseils successifs qui ont eu lieu à Londres aux affaires étrangères, sous la présidence de lord Castlereagh. Du reste, la fécondité du Nouveau-Monde en grandes catastrophes, remplace largement la stérilité de l'Ancien. Voilà le Chili au pouvoir des insurgés. Rien d'officiel encore sur le Pérou, mais il confine au Chili.

Angleterre — Un écrivain habile, sur-tout à écrire des misères, s'est mis un jour à raconter fort au long les misères d'une jolie femme, celles d'un journaliste, etc. etc. ; mais il a oublié celles d'un geolier. Ses amis lui pardonneront-ils cette omission ? Il est très-sûr au moins que le geolier de la prison de Reading mérite une mention honorable. Ce digne homme avait reçu des ministres la consigne de ne laisser entrer personne dans sa prison. On voit bien qu'à moins de passer pour un factionnaire indocile, ou pour un grammairien ignorant, il ne pouvait ouvrir sa porte au juge-visiteur, non plus qu'à tout autre. Mais ne voilà-t-il pas que le juge-visiteur s'avise de trouver mauvais qu'on l'empêche de visiter, et les prisonniers font chorus. Le parlement, que ce même juge voulut entretenir de cette affaire, avait passé à l'ordre du jour, formule qui, au dire de M. Brougham, lui est assez familière. Mais le geolier n'est pas quitte. Poussé

par je ne sais quel esprit d'irrévérence pour les décisions ministérielles, l'obstiné visiteur réfère le tout à la cour des magistrats du comté; et voici le raisonnement que les magistrats font au geolier : une loi existe (elle date de la trente-unième année du règne de Georges III), d'après laquelle tout juge de paix a droit de visite dans les prisons. Or, une loi ne peut être abrogée que par une loi. Donc la logique du bon geolier dut se trouver en défaut. Que n'avait-il pour auxiliaire ce noble orateur qui, en plein parlement, honora d'un si beau panégyrique, la prudhomie du geolier de la Tour? On peut dire que les époques de la suspension de l'*habeas corpus* sont des jours de gloire, mais aussi des jours d'épreuves pour les geoliers.

Il est grandement question de la conspiration de Glascow, et les détails qu'on en donne sont tout-à-fait réjouissans. Le premier témoin entendu est un sieur Campbell. A la question d'usage : « N'avez-vous reçu aucun salaire pour déposer contre l'accusé? » Il répond naïvement : « pardonnez-moi, milord » et le voilà qui se met à raconter comme quoi un M. Drummond, substitut du procureur-général, lui fit l'honneur de le visiter; comme quoi il lui promit des habits et de l'argent s'il voulait obéir à ses inspirations; et comme quoi, lui Campbell, au lieu d'un bel habit et d'une bonne bourse, ne reçut qu'une méchante paire de souliers. Voilà bien de la franchise. Makinsey vient d'être acquitté. Il était prévenu du même crime que Watson et autres. Là-dessus, le *Times* demande ce que c'est qu'une conspiration sans conspirateurs. Une femme sourde et muette depuis son enfance a comparu devant la cour d'assises d'Édimbourg, comme accusée d'infanticide. Le cas est embarrassant. Qui défendra cette femme? elle ne peut donner des instructions à son défenseur, ni des informations à ses conseils. Quel témoin déposera contre elle? elle ne peut réfuter son témoignage. Qui l'interrogera? elle n'entendra point les demandes, et cependant une femme, dans cet état, n'est pas incapable de crime.

Nous avons agité, dans notre dernier numéro, cette question : la hausse des fonds, est-ce un mal, est-ce

un bien? La question change maintenant : les fonds sont-ils en hausse, sont-ils en baisse? Voilà ce qu'il est permis de se demander au milieu de tant d'oscillations. Le *Morning-Chronicle* prédit qu'au moindre contre-temps la baisse ne sera pas moins rapide que la hausse; mais c'est le *Morning-Chronicle*. Le *Courrier* se rit de la prophétie. Ces messieurs de l'opposition sont tous ainsi, dit-il. Les fonds viennent-ils à baisser? voilà le parti tout en émoi. Plus de ressources, plus de crédit. Viennent-ils à hausser? nouveau sujet de deuil : plus de commerce intérieur, plus de manufactures; et comment vous les faut-il donc? — Il faut avouer cependant que s'il est vrai que, depuis quelque temps, on ait jeté sur la place une quantité de fonds exorbitante; si la cause unique de la persévérance des acheteurs, c'est que la surabondance de leur argent leur offre les moyens d'emprunter sur les fonds qu'ils avaient achetés, cette hausse qu'on nous vante serait plutôt de l'enflure que de l'embonpoint.

Espagne. — Le sort de Lascy est enfin décidé. On l'a conduit de la citadelle à la mer par des souterrains. Une fois arrivé à Majorque, on lui a donné la mort.

— Le roi vient d'accorder une décoration commune à tous les habitans de sa capitale, en récompense du noble dévouement dont ils firent preuve en 1808. Malheureusement, à défaut de distinctions de rang, les exceptions prises dans la conduite politique sont très-nombreuses; et qui ne se trouvera pas dans la liste, courra peut-être quelque risque d'être suspect. On écrit qu'il y a beaucoup de jalousies; ne faudrait-il pas dire qu'il y a beaucoup de craintes?

Russie. — La Russie manque de charbon de terre, et pourtant elle a des mines de houille. — L'ambassadeur russe à Londres vient d'engager plusieurs mineurs et un conducteur de travaux pour cette exploitation. Ces ouvriers, embarqués le premier de ce mois à Gravesand, passeront l'hiver à Moscou pour se rendre ensuite à Tula sur la rivière Upha, ville distante de Moscou de cent quinze milles.

Suède. — Le prince royal de Suède proclame la majorité de son fils. Ce jeune prince prendra bientôt,

le gouvernement de la Norwège. La conspiration qui avait causé de si vives alarmes, paraît n'avoir été qu'une chimère; tout se réduit à l'indiscrétion d'un traiteur et d'un officier. Ils feront des excuses, et le drame finira là.

TURQUIE. — Le Grand-Turc consacre les cheveux de son héritier. C'est un jour de fête pour tout l'empire.

Un firman de Sa Hautesse fait l'aveu naïf de l'inégalité de ses forces avec la Russie. Ce firman est conçu dans des termes dépouillés de la pompe orientale. Il recommande sur-tout aux ministres de mettre dans la rédaction de leurs notes plus de clarté. La dernière, dit Sa Hautesse, n'avait point de sens.

— On parle de fermentations à Trébisonde.

— Le *Star* s'indigne des négociations entamées entre l'Angleterre et la Porte au sujet de Parga.

Par le traité de mars 1800, entre la Russie et la Porte, les possessions vénitiennes, dans la Turquie d'Europe, furent cédées à celle-ci sous des conditions dont les principales étaient que le culte serait libre, et que les Turcs ne pourraient acquérir, dans le pays cédé, ni propriétés ni domicile. Comment cette obligation fut-elle gardée? Voici que les Turcs demandent l'empire d'une ville chrétienne qui s'était mise sous notre égide, sans doute comme un prix de leur adhésion à notre établissement dans la mer Ionienne; et nous chrétiens, nous traitons de la cession d'une ville chrétienne à ceux qui mettent au rang de leurs titres celui d'ennemis du nom chrétien.

Les Corcyréens se donnèrent volontairement à Venise en 1450, et les Parganiottes avec eux. A la chute du gouvernement vénitien en 1798, les îles Ioniennes passèrent sous la domination de la France, et Parga suivit leur destinée. En 1800, elles tombèrent au pouvoir des alliés, et Parga comme elles. Par le traité de Tilsit, elles rentrèrent sous les lois de la France, et Parga fut comprise dans le traité. Réunies et constituées enfin, le traité de Paris de 1815, les mit sous la protection spéciale de la Grande-Bretagne qui garantit solennellement leurs propriétés, leur commerce, leur indépendance. Quelle

politique séparerait aujourd'hui deux peuples qui furent toujours considérés comme un seul peuple ?

Si la faible Venise a pu garder pendant quatre cents ans la possession de Parga ; si les Russes[a], tout alliés qu'ils étaient des Turcs, n'ont pas laissé de maintenir leurs droits sur cette ville ; si, malgré une semblable alliance, les Français ne l'ont jamais abandonnée, l'Angleterre sera-t-elle donc sans force et sans autorité pour la défendre ? Quand les traités parlent, quand l'humanité crie, de quel poids sont les intrigues d'un pacha avide de vengeances ? Le peuple anglais abandonnera-t-il à une ruine certaine un peuple magnanime et confiant, reste de ces anciens Grecs dont la gloire est jeune encore ? Ne se souviendra-t-il point de cet enfant que l'aréopage condamna pour avoir étouffé un oiseau qui s'était réfugié dans son sein ?

PRUSSE. — Les provinces du Rhin présentent un lamentable aspect. Des hommes sont morts de faim ! Le gouvernement avait néanmoins ordonné des achats. Par quelle inconcevable fatalité n'a-t-on rien reçu ? et qui doit-on accuser le plus, de la cupidité des entrepreneurs ou de la lenteur des magistrats ? Des enquêtes sévères ont lieu. C'est ici que la sévérité est de l'humanité.

BAVIÈRE. — On assure que le roi ne visitera point ses provinces de la rive gauche du Rhin, comme il en avait le projet. Sa Majesté se mettra prochainement en route pour Munich.

— En vertu des arrangemens conclus entre cette cour et le Saint-Siége, huit couvens seront établis avec des abbés commendataires. Les fondations pieuses se multiplient pour cet objet.

PAYS-BAS. — Renouvellement du traité de commerce de 1701, entre le Danemarck et la Hollande. Ce traité assure aux sujets des deux puissances de grands avantages réciproques.

M. Gallatin, ambassadeur des Etats-Unis en France, est parti pour Bruxelles. On présume qu'à son voyage, se rattachent des intérêts diplomatiques.

WURTEMBERG. — L'opposition appuie sa résistance sur de nouveaux motifs. Par sa déclaration du 13 no-

vembre 1815, le prédécesseur du roi régnant avait promis que, si l'on ne parvenait point à s'entendre, les provinces du ci-devant duché de Wurtemberg reprendraient leur ancienne constitution. Cette promesse est, dans les mains des mécontens, une arme puissante; ils la rappellent avec énergie; ils impriment et distribuent avec profusion une adresse pour soulever l'opinion. Le roi suivra-t-il sa route, ou s'en détournera-t-il? Négligera-t-il les promesses que son prédécesseur a faites aux privilégiés, ou celles qu'il a faites lui-même à ses peuples? Un déclamateur ne manquerait pas une si belle occasion de prouver que, dans ces réunions forcées, deux peuples, sous un même nom, restent toujours étrangers l'un à l'autre; mais ce serait ressembler au maître d'école prêchant l'enfant qui se noie. Il me semble que les assemblées de bailliage applanissent tout. Le feu roi vous avait promis l'ancienne constitution si l'on ne s'entendait pas; mais vous voyez que l'on s'entend à merveille.

Francfort. — S'il est une industrie hideuse, cruelle, en horreur à tous les bons esprits, et à toutes les âmes généreuses, c'est sans contredit celle qui spécule sur la faim, qui ramasse le produit des sueurs du pauvre, pour les lui vendre en détail au prix de toutes ses économies, monopole infâme, source de désordres et de révolutions. Un homme se présente dans un champ, et il achète d'avance tout le blé en fleur; il se présente dans un marché, et en un instant il n'y a plus de marché; car il n'y a plus de concurrence. Et cependant une bonne loi sur les accaparemens n'est point facile, tant elles sont étroites en toutes choses les limites qui séparent les contraires. On sait que le peuple abuse de ce mot accapareur, presque autant que l'accapareur abuse de ce mot : liberté du commerce. La ville de Francfort s'occupe de réprimer ces spéculations meurtrières. Puisse-t-elle ne pas guérir un mal par un autre!

Suisse. — Rien d'affligeant comme la longue énumération des fléaux qui désolent ce pays. Grêles, débordemens, misère profonde. Le 7 juillet, peu s'en fallut que le fort de Kelh ne fût englouti; quelques pouces de plus et c'en était fait. Les eaux commencèrent

à baisser le 8; mais au milieu des *Te Deum* et des fêtes, la Schutter et la Kintsig débordent, l'eau descend par torrens des montagnes de la forêt Noire : les alarmes se renouvellent.

Toutes les lettres de la Suisse orientale contiennent d'aussi cruels détails; plus d'espoir de récolte.

Cependant la diète de Berne poursuit le cours de ses travaux. Elle a déjà établi ses relations avec la diète germanique; la Suède reconnaît sa neutralité, l'Autriche et la Russie la félicitent de son accession à la sainte alliance. Elle a déjà posé les bases de l'organisation militaire. Genève aussi règle son armée; car Genève a une armée de 1,102 hommes. Et cependant le syndic refuse le titre de monseigneur !....

SICILE. — Un attentat épouvantable occupe les esprits. Des pirates ont assassiné tout l'équipage d'une felouque, et après avoir déposé leur butin sur la plage, ils ont célébré une orgie au milieu des morts et des mourans. Les mêmes pirates ayant égorgé les officiers et matelots d'une autre felouque, et la plupart des passagers, en épargnaient trois, qu'ils emmenaient dans leur barque, liés et garottés, les réservant sans doute à de plus affreux supplices. Aux cris de ces malheureux, le patron Mario Savona se mit en mer, atteignit les pirates, et délivra leurs victimes.

FRANCE. — Nous recouvrons Chandernagor et Pondichéri. Ce sont toujours des rudimens de colonie. Pondichéri surtout a fleuri long-temps; puisse-t-il recouvrer son ancienne splendeur !

Une commission a examiné la conduite des officiers déportés en France par le gouverneur d'une de nos colonies; elle n'a point trouvé sans doute la déportation motivée, car ces officiers reprendront de l'activité.

Le tribunal de police correctionnelle a renvoyés absous les membres de la société dite du *Lion dormant*; le tribunal a considéré cette assemblée comme illicite, et non point comme séditieuse.

L'exécuteur des hautes-œuvres de Versailles a figuré sur la sellette pour crime de vol. On disait que plus de quatre cents pétitions étaient parvenues au ministère de

la justice pour la place vacante. « Comment qualifier, dit un journal, l'esprit de celui qui se plaît à inventer et à répandre une telle nouvelle? Nous aimerions à croire que ce n'est pas un Français ».

Des bandes de loups désolent en même temps le département de l'Arriége et celui de l'Yonne. Ce sont presque les deux extrémités du diamètre.

Le tribunal de police correctionnelle s'est occupé, le 28, de MM. Comte et Dunoyer; M. Vatisménil, dans un exorde modeste, a parlé avec défiance de son savoir, avec éloge du talent des accusés; il n'a pas fortement insisté sur cette idée un peu sujette, il est vrai, à la controverse, qu'offenser les ministres, c'est offenser le roi; il n'a pas encore voulu prendre de conclusions relativement à la peine. Du reste l'accusation roule sur trois points; fausses doctrines, irrévérences indirectes envers la personne du roi, tentative d'affaiblir le respect qui lui est dû, par des calomnies et des injures. La cause est renvoyée à huitaine.

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Nouveaux Elémens de thérapeutique et de matière médicale; suivis d'un *Essai français et latin sur l'art de formuler*, et d'un *Précis sur les eaux minérales les plus usitées*; par J. L. Alibert, chevalier de plusieurs ordres, médecin consultant du Roi et de la maison royale de Saint-Denis, médecin de l'hôpital Saint-Louis et du collége de Henri IV, membre de la Société de la Faculté et de celle de Médecine de Paris, de la Société médicale d'émulation, de l'Académie impériale Joséphine de Vienne, de celles de Madrid, Turin, Saint-Pétersbourg, etc. Quatrième édition; revue, corrigée et augmentée; 2 vol. in-8°. Prix: 18 fr., et 23 fr. par

la poste. Chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André, n. 17.

Cet ouvrage, dont les éditions se multiplient, est devenu généralement classique, et il est aujourd'hui traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

Tableau descriptif, moral, philosophique et critique de Londres, en l'année 1816; par M. All Ears et All Eyes; deux volumes in-8°. Prix : 10 fr. Chez Scherff, place du Louvre, n. 12, au bureau d'abonnement de la Gazette de Lausanne; et chez Manget et Cherbuliez à Genève.

Cet ouvrage qui est le résultat d'observations faites sur les lieux pendant trois années, est exempt de cette légèreté que l'on peut trop souvent reprocher à ces peintres superficiels qui prétendent, en quinze jours, saisir la physionomie d'une nation, et présenter le tableau complet d'un pays. L'auteur ne prononce pas sur Londres en homme qui juge par comparaison avec ce qu'il a vu dans sa patrie, mais en philosophe qui juge ce qu'il voit; il s'est préservé de tout reproche d'amertume ou de partialité; mais, du reste, il a saisi le trait plaisant toutes les fois qu'il s'est offert. On reconnaît que l'auteur décidé à aborder les questions les plus graves, à sonder les plaies les plus secrètes, comme à poursuivre par-tout les sottes pratiques, les abus et les ridicules, ne s'est pas borné *à des tableaux de genre*, mais a reproduit quelques-uns des *grands traits qui distinguent la nation anglaise de toutes les autres*, et qu'il s'est éminemment proposé de faire ressortir de tout des exemples et des leçons profitables.

Histoire de Saint-Louis, Roi de France; par de Bury. Nouvelle édition revue avec soin, 1 vol. in-12, orné de portraits et de gravures. Prix : 3 fr., broché, et 4 fr. par la poste.

Histoire de Louis XII, Roi de France, surnommé le *Père du peuple*; par A. L. Delaroche; 1 vol. in-12, orné de portraits, de jolies gravures, et du *fac simile* de la signature de Louis XII. Prix : 3 fr., broché, et 4 fr., par la poste. A Paris, chez Audot, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 18.

Les Vies de Saint-Louis et de Louis XII, seront toujours lues avec fruit par les personnes qui voudront méditer notre histoire à des époques où elle est pleine de faits et d'événemens importans. Les grandes qualités de ces deux princes, leurs vertus particulières et publiques, la sagesse de leur gouvernement, l'amour constant qui les anime pour leurs peuples, tout contribue à jeter de l'éclat et de l'intérêt sur l'histoire de leur

règne, et doit en faire rechercher la lecture par ceux qui ne sont point insensibles à la gloire et au bonheur de leur pays. Les jeunes gens, surtout, à qui l'histoire tient lieu d'expérience, y trouveront une foule d'exemples propres à leur faire aimer la vertu, et à leur inspirer le goût de leurs devoirs.

Acte d'indépendance, manifeste, constitution de la République fédérale de Venezuela, au continent de l'Amérique du Sud, suivis de *documens sur sa guerre avec l'Espagne*. Un vol in-8°. Prix : 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 60 c. par la poste. Chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, n. 188.

Œuvres complettes de La Fontaine. Deux volumes in-8°. de plus de 500 pages chacun. Prix : pour les souscripteurs, 12 fr., et 15 fr. par la poste; pour les personnes qui n'ont pas souscrit, 15 fr., et 18 fr. par la poste; pap. vél. sat., 30 fr.; pap. coq., 40 fr. Chez Pillet, éditeur de la *Collection des Mœurs françaises*, rue Christine, n. 5.

On a réuni dans ces *Œuvres complettes* des pièces qui manquaient aux éditions précédentes. Cette nouvelle édition est précédée d'une *Vie de La Fontaine*, et ornée d'un *fac simile* de son écriture.

Examen impartial du projet de constitution pour le royaume de Wurtemberg, ou *Réflexions sur ce projet, tel que Sa Majesté le Roi l'a présenté à l'assemblée générale des États, le 3 mars* 1817; par M. le comte de Firmas Périès, avec cette épigraphe : *Libertate modice utendum.* Un vol. in-8°., broc., Prix 3 fr. Chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, n. 17.

Le nouveau Conducteur de l'Etranger à Paris, précédé d'une *Instruction aux Etrangers sur la manière d'y suivre leurs affaires et d'y vivre convenablement à leur fortune.* Sixième édition, ornée d'un plan de Paris et de quatorze gravures en taille-douce. Prix : 3 fr., et 4 fr. par la poste. Chez Moronval, imprimeur-libraire, quai des Augustins; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Les étrangers curieux de bien connaître Paris, ne peuvent se passer de ce Conducteur; cependant il les induit en erreur en leur indiquant encore Franconi rue du Mont-Thabor; il aurait dû les prévenir qu'on devait maintenant aller le chercher rue du faubourg du Temple.

Nouvelle Géographie élémentaire des cinq parties du monde, précédée d'une *Exposition des Principes de la Géographie mathématique, physique et politique;* par M. Friéville. Un vol. in-12, enrichi de six cartes, dressées par M. Hérisson. Prix : 2 fr. 50 c. Chez Tiger, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n. 10; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

L'auteur a trouvé le moyen de réunir dans un volume extrêmement abrégé, toutes les notions de la géographie moderne. Cet ouvrage peut être classé parmi les livres elémentaires utiles à la jeunesse.

Les premières notions de la Grammaire française, ou *Exercice sur les parties du discours*, par T. A. Lequien, auteur du *Traité des participes* et de plusieurs autres ouvrages de grammaire. Prix : 1 fr. 50 c. Chez l'auteur, rue de la Tacherie, n. 5.; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Chaque professeur a sa méthode d'enseigner la grammaire; la meilleure est celle de se mettre à la portée des élèves, et M. Lequien y a parfaitement réussi.

On vient de mettre en vente, chez Chaumerot jeune, libraire au Palais-Royal, galerie de Bois, n. 188, les tomes 5, 6, 7 et 8 de la *Gaule poétique*, ou l'*Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*; par M. de Marchangy. Prix : 24 fr. pour Paris, et 30 fr., par la poste.

Ces quatre volumes complettent cet intéressant ouvrage, dont il sera rendu compte incessamment. Le prix des huit volumes est de 44 fr. 50 c., et de 56 fr. franc de port.

TABLE.

Poésie.— *Le Tombeau d'Homère;* par M. J. P. Brès. Pag. 193
Nouvelles littéraires.— *Questions sur la législation de la presse en France* (suite); par M. L. 197
Carton du Mercure. 209
Nécrologie. 220
Beaux-Arts.— *Galerie métallique des grands Hommes français.* 226
Annales dramatiques. 228
Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 230
Notices et Annonces. 237

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

TIMBRE ROYAL 5 c.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 9 AOUT 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE PRESSENTIMENT.

Élégie.

C'est en vain que l'on nomme erreur
Cette secrète intelligence
Qui, portant la lumière au fond de notre cœur,
Sur des maux ignorés, nous fait gémir d'avance:
C'est l'adieu du bonheur prêt à s'évanouir;
C'est l'effroi de la mort dans une âme paisible;
Enfin, c'est, pour l'être sensible,
Le fantôme de l'avenir.
Pressentiment dont j'éprouvai l'empire,
Oh ! qui peut résister à tes vagues douleurs?
Encor enfant, tu m'as coûté des pleurs,
Et, de mon front joyeux, tu chassas le sourire.
Oui, je t'ai vu couvert d'un voile noir
Aux plus beaux jours de mon jeune âge;
Et ce fut le premier nuage
Qui, d'un long avenir enveloppa l'espoir.
Tout m'agitait encor d'une innocente ivresse;
Tout brillait à mes yeux des plus vives couleurs,

Et, de loin, je voyais la riante jeunesse
Accourir, en dansant, pour me jeter des fleurs.
Au sein de mes chères compagnes,
Courant dans les vertes campagnes,
Frappant l'air de mes doux accens,
Qui pouvait attrister mes sens?
Nous formions des chaînes légères,
Comme on voit les jeunes bergères,
Quand le printemps est de retour,
En couvrir l'autel de l'amour.
Un jour, dans ces jeux pleins de charmes,
Je cessai tout-à-coup de trouver le bonheur.
J'ignorais qu'il fût une erreur,
Et pourtant je versais des larmes.
En revenant, je ralentis mes pas;
Je remarquai le jour prêt à s'éteindre,
Sa chute, à l'horizon qu'il regrettait d'atteindre.
Mes compagnes dansaient, moi je ne dansais pas.
Un mois après, j'étais dans ce lieu solitaire:
Hélas! ce n'était plus pour y chercher des fleurs.
La mort m'avait appris le secret de mes pleurs,
Et j'étais seule au tombeau de ma mère.

Mlle. DESBORDES.

ÉPIGRAMME.

A mon Médecin.

Si-tôt qu'à mon chevet mon chien te voit paraître,
J'ai beau crier, il se jette sur toi:
Tout effrayé, tu demandes pourquoi?
Il défend les jours de son maître.

M. PELLET, d'Epinal.

AUTRE.

De monsieur Trissotin, qui s'est fait chansonnier,
Faut-il admirer le génie?
— Non; mais, de Trissotin qui s'est fait chevalier,
Il faut admirer l'industrie.

***

ÉNIGME.

Dans notre nation nous formons deux partis,
Egaux par la valeur, égaux par le génie ;
Nés d'un père commun, nous sommes ennemis ;
Opposés d'intérêts, nous passons notre vie
Dans la même demeure, en paix, tous enfermés :
Mais au premier défi, nous entrons dans la lice ;
D'une égale fureur, on nous voit animés,
Nous livrer des combats, conduits par l'artifice.
Pour nous bien gouverner, nous possédons des lois,
Que jamais nul de nous ne se permet d'enfreindre ;
Faites pour le soutien de l'Etat et des Rois;
En nous y conformant, nous aimons à les craindre.
Nous nous battons sans haine et sans ambition,
Nous faisons cependant une guerre terrible,
Où sans verser de sang, souvent un bastion
Est emporté d'assaut, après un choc terrible.

(*Par* M. G.)

CHARADE.

Est-tu leste, lecteur? monte sur mon dernier ;
Pose ton chef à terre ; élève mon premier ;
Maintenant tu peux faire aisément mon entier.

LOGOGRIPHE.

A plus d'un écolier pour le rendre docile,
Actif, laborieux, je deviens très-utile ;
Sans moi, combien d'auteurs d'un mérite marquant,
Seraient morts, sans donner l'essor à leur talent ;
Du soldat, on me voit dans les champs de la gloire
Ranimer le courage, et fixer la victoire :
Treize lettres, voilà ma substance, lecteur !
En moi tu trouveras ce que dans le malheur
On devrait conserver ; certaine maladie,
Dont on ne peut guérir qu'en vous ôtant la vie ;
Un pronom familier ; un métal précieux ;
Celui qui nous conduit au séjour ténébreux ;
Un fleuve traversant la nouvelle Castille ;
Un animal rusé qui dégrade et qui pille ;

Le nom dont on se sert pour peindre la beauté;
Ce qui passe et s'écoule avec rapidité;
Le pays où naquit le vieux chantre d'Achille;
Un prêtre des Persans; une superbe ville;
Un homme dangereux qu'on rencontre en tous lieux;
Ce que, dans son courroux, le monstre Polyphème
Jette au charmant Acis dans sa fureur extrême;
Un habitant d'Afrique; un fruit délicieux;
Ce qui porte en son sein la mort et le ravage;
Un instrument de jeu; l'armure du sauvage;
Un élément funeste au pauvre genre humain;
Une pièce d'argent; le nom d'un grand Romain;
Ce que nous craignons tous; enfin ce qui sépare
Le pays du Chinois de celui du Tartare.

(*Par* M. E. Milon, d'Ervy.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *plume*; celui de la charade, *charrue*; et celui du logogriphe, *bois*, où l'on trouve *Io*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Questions sur la Législation de la Presse en France; par M. B. de Constant; deuxième édition. Prix: 2 fr. Chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

(IIIe et dernier Article.)

Dans l'examen de la seconde question, M. B. de Constant recherche si l'imprimeur qui a rempli toutes les formalités prescrites par les lois et les réglemens de la librairie, peut être condamné comme complice de l'écrivain. Après avoir rappelé l'habile défense présen-

tée en faveur de deux imprimeurs, par deux avocats distingués, l'auteur fait ressortir l'étrange position dans laquelle se trouveraient tous ceux qui voudraient [illegible] du droit garanti à tout Français par la charte, et publier soit leurs opinions en général, soit quelques réclamations particulières, si les imprimeurs qui auraient obéi à toutes les lois n'étaient pas à l'abri de tout danger.

« On anéantirait ainsi la liberté de la presse, bien plus efficacement que par tous les moyens de violence ouverte, que la constitution réprouve, et qui souleveraient l'opinion; on frapperait cette liberté sourdement dans sa racine; on la tuerait avec ironie. On dirait aux écrivains, *imprimez*, et ils ne trouveveraient plus de presses; on dirait aux opprimés, *plaignez-vous*, et leur plaintes seraient étouffées. La condamnation des imprimeurs, quand ils ont rempli les formalités qu'on leur a prescrites, serait dans la législation de la presse, ce que la condamnation des avocats qui défendent les accusés serait dans la législation criminelle; elle serait plus injuste encore, car il resterait aux accusés la ressource de se défendre eux-mêmes, et les lois sur l'imprimerie interdisent à tout autre qu'aux imprimeurs brevetés de rien imprimer. »

Dans ses conclusions, M. B. de Constant, après avoir discuté quelques principes émis par MM. les avocats du roi, termine par ces réflexions que nous allons transcrire, cette brochure, qui, tandis que nous l'analysions, paraît avoir produit des effets dont on ne peut que savoir gré à l'auteur.

« Pour l'intérêt du repos, comme pour celui de la liberté; pour le trône, comme pour le peuple, revenons à des maximes plus simples, plus constitutionnelles et surtout plus franches. Cette question de la

indiquant ce qui m'a paru être des erreurs dans quelques-uns de nos magistrats, j'ai déclaré que leurs intentions ne devaient point être jugées d'après ces erreurs.

« La liberté des individus est suspendue. Les journaux sont dans la main de l'autorité. Les chambres séparées interrompent le droit de pétition. La liberté des livres est la seule qui nous reste. J'ai dû essayer de la défendre. »

Nous nous sommes bornés dans ces trois extraits à des citations que nous avons cru ne devoir accompagner d'aucun jugement sur le mérite de l'ouvrage, ou la vérité de la doctrine que son auteur cherche à faire triompher. Nous avons écarté tout ce qui tient aux circonstances particulières qui ont motivé cette publication. Or, comme c'est sur-tout en développant les conséquences qui résulteraient de l'application des principes avancés par les organes de l'autorité, que M. de Constant a eu l'occasion de mettre de la force dans ses raisonnemens, et de la chaleur dans son style; nous n'avons pu donner de ce livre qu'une idée très-imparfaite, et notre analyse ne saurait nullement suppléer à sa lecture, pour ceux qui veulent approfondir ce sujet important en lui-même, et important aussi par l'intérêt infatigable que l'opinion publique ne se lasse pas d'y attacher, toutes les fois que l'occasion s'en présente.

L.

Revue de quelques ouvrages nouveaux relatifs à l'histoire militaire.

« Faites-nous des Lettres persannes, » disaient les libraires, aux écrivains à leur solde, après le succès de cet ouvrage, début brillant de l'immortel Montesquieu

dans la carrière de la littérature philosophique. Ces bonnes gens, en spéculant ainsi sur le travail du *servum pecus*, pensaient pouvoir alimenter, satisfaire même le goût que le public témoignait alors pour ce genre d'écrits dont Rivière Dufresny avait donné, sous Louis XIV, le premier, mais très-imparfait modèle.

Nous l'avons déjà dit dans un de nos précédens articles, une guerre mémorable comme celle de la révolution, les exploits étonnans de nos guerriers, la science développée par nos capitaines, et beaucoup d'autres motifs encore, devaient nécessairement, à l'époque et depuis la restauration, exciter la curiosité générale, solliciter l'intérêt de tous ceux qui se plaisent à chercher dans l'expérience du passé, les leçons de l'avenir, éveiller la complaisante attention de tous les Français auxquels la gloire nationale ne sera jamais étrangère. Ces sentimens sont encore loin d'être affaiblis ; de là cette abondance de nouveaux écrits répandus journellement dans le public ; les campagnes, les relations, les mémoires, les lettres, les précis, les histoires raisonnées, les compilations, etc., etc. Tous les libraires, depuis l'éditeur encyclopédique, jusqu'au dernier fripier de livres à 10 et à 6 sous le volume, font aujourd'hui des entreprises de ce genre ; accueillent tous les manuscrits, sur ce sujet, qu'on leur présente ; en commandent même, au besoin, *dans le plus juste prix*, aux compilateurs ordinaires qu'ils ont à leurs gages. Tous ces ouvrages, bons ou mauvais, originaux ou compilés, véridiques ou mensongers, trouvent des acheteurs, plutôt en raison de la vogue que leur donne l'esprit du jour, que par leur mérite réel, ou par l'aptitude d'un grand nombre de lecteurs à les juger.

Il me serait difficile de consacrer, à chacun des livres de cette nature, que j'ai présentement sous les yeux,

un article spécial, soit pour les recommander à l'attention publique, soit pour les en faire exclure, soit enfin pour porter sur eux le scalpel d'une critique raisonnée. Je ne veux pas abuser de la patiente indulgence des lecteurs. Tout ce que je puis faire de mieux dans l'intérêt des auteurs, ou plutôt des libraires, et dans celui des abonnés du *Mercure*, c'est de passer une revue rapide de quelques-uns de ces écrits que je prends au hasard.

Lettres sur la guerre de Russie, en 1812, etc.; par L. V. de Puibusque. Un vol. in-8°. Chez Magimel, Ancelin et Pochard, libr., rue Dauphine, n. 9.

Voici un livre qui est à sa seconde édition. Son auteur, et ce n'est point sans doute pour employer un moyen depuis long-temps en discrédit, déclare qu'en décrivant ingénuement les sensations qu'il a éprouvées, en communiquant à un ami ce qu'il a observé, il n'avait point d'abord l'intention d'initier le public dans des épanchemens confidentiels: je le crois volontiers, et je le garantirais presque, maintenant que je parcours ses lettres.

Chacun considère les choses avec le prisme qui lui est propre. Un administrateur ou employé militaire ne voit pas toujours les évènemens sous le même point de vue qu'un officier. Ainsi, ce dernier tout entier à son art, n'examinera que les faits en eux-mêmes, et leurs résultats utiles ou désavantageux pour la gloire de la nation, la sienne particulière, ou son instruction. Il les décrira scrupuleusement dans tous leurs détails, et rarement il se livrera à des digressions étrangères à son objet. Un commissaire des guerres, un officier de santé, un employé, ou tout autre, étranger au métier actif des

armes, sobre de réflexions sur une matière qu'il ne peut connaître que très-superficiellement, se bornera à raconter ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'il a éprouvé. Il entrera dans des détails pertinens sur ce qui peut être de sa compétence. Le genre descriptif, *romantique* même, sera plus particulièrement le sien. Si par hasard il aborde un sujet qui n'est point dans le cercle de ses données ordinaires, il ne le fera qu'avec circonspection et dans la forme épisodique. Peut-être arrivera-t-il qu'on trouvera dans son ouvrage plus de franchise ou moins de ménagemens que dans d'autres du même genre, où certaines considérations peuvent entraîner à quelques concessions; mais si l'auteur, toujours ami de la gloire nationale, s'écarte peu souvent du sentier de la vérité, de la justice et de l'impartialité, on lui pardonnera l'amertume de certaines réflexions amenées par la difficulté de sa position, et par le spectacle des calamités dont il a été le témoin.

Ce que je viens de dire s'applique naturellement à l'ouvrage de M. Puibusque. Commissaire des guerres, employé à l'armée française en Russie, placé comme au centre des événemens de cette guerre désastreuse, ayant été chargé des détails de la place de Smolensk, il décrit ce qu'il a vu; il fait part des relations qu'on lui a communiquées, des renseignemens qu'il a recueillis, de ses propres observations. Plusieurs de ses détails sont attachans; et la nouvelle édition que nous annonçons, renferme des morceaux très-curieux, qui pourront servir à jeter un jour nouveau sur l'étonnante et malheureuse expédition qui mit un terme à des conquêtes gigantesques, et qui tempéra l'éclat de notre gloire militaire. M. de Puibusque tomba, lors de la retraite de Moscou, entre les mains des cosaques. Sa captivité lui a fourni l'occasion d'observer de plus près le peuple russe, et

ses observations ne seront pas lues sans quelque intérêt. Cet auteur n'a pas eu, comme il le dit lui-même, la prétention d'écrire la campagne de Russie. Son ouvrage est un journal rédigé sur les lieux. « C'est un de ces « matériaux échappés aux contemporains, et dont « l'histoire peut un jour composer son domaine. » Le style est convenable au sujet et à la forme de narration employée.

Campagne des Français en Saxe en 1813; par le baron d'Odeleben; traduit de l'allemand, par M. Aubert de Vitry. Deux vol. in-8°. Chez Plancher, libraire, rue Serpente, n°. 14.

Le baron d'Odeleben, officier-général au service de Saxe, fut attaché par son souverain au quartier-général de Napoléon pendant la campagne de 1813. Il n'a pu, dit-il, résister au désir de faire connaître le résultat des observations qu'il a faites dans le poste où il se trouvait placé. Non-seulement il parle des événemens militaires dont il a été le témoin oculaire, mais il entre aussi dans des détails particuliers et, pour ainsi dire, domestiques, à l'égard de celui qui joue le premier rôle dans ces événemens. Cette partie de son livre qui se lie avec les faits principaux, n'est pas la moins piquante et la moins propre à fixer l'attention des lecteurs. En effet, une narration de faits militaires n'inspire souvent qu'un intérêt relatif. Les détails qu'elle renferme ne diffèrent de ceux que l'on connaît déjà par d'autres relations qui ont précédé cette dernière, que par quelques circonstances ignorées, oubliées ou négligées; par la manière dont ils sont présentés ou classés; enfin, par l'esprit qui a dicté les remarques ou les observations de l'auteur. Toutefois s'il ajoute à ces

détails d'autres particularités propres à réveiller la curiosité générale, à satisfaire la malignité, susceptibles de faire naître des réflexions, de fournir la matière de nouvelles observations, il pourra plus aisément compter alors sur le succès de son ouvrage, et sur l'accueil d'un public avide de choses nouvelles, et qui n'y regarde pas de si près, quand il s'agit d'amuser ses loisirs, ou de satisfaire son envie. Sous ce rapport, et sans vouloir rien faire préjuger sur la véracité, la finesse et la justesse des observations et de quelques raisonnemens de M. d'Odeleben, je pense que la traduction de son livre, par M. Aubert de Vitry, remplira le but proposé. Les notes que ce traducteur a pris soin de mettre à la suite de l'ouvrage, doivent servir de correctif à certains jugemens, à des opinions un peu hasardées du général saxon. En somme, la relation du baron allemand, telle que nous l'offre M. Aubert, est un de ces livres qu'on peut faire entrer, mais avec quelques précautions, dans la réunion des documens historiques.

Relation historique et militaire de la campagne de Portugal sous le maréchal Masséna, etc.; par M. Guingret, chef de bataillon en non activité, etc. Un vol. in-8°. Chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n. 30.

Cette relation d'un officier instruit et bon observateur, mérite d'être distinguée de la foule des écrits de ce genre. Les détails qu'elle renferme sont d'autant plus précieux que nous n'avions encore que des bulletins *officiels*, des rapports ou des récits passionnés ou fort inexacts, et, par conséquent, des données très-incertaines sur une campagne qui n'a rien ajouté aux titres

de gloire du maréchal Masséna. Moins ambitieux que beaucoup d'autres de ses camarades qui ont décrit, comme lui, les faits militaires dont ils ont été les témoins, M. Guingret se renferme dans un cercle d'observations judicieuses et positives. Il raconte ce qu'il a *bien vu*; et ses réflexions ne vont jamais au-delà de ce qu'il peut juger avec connaissance de cause. Je regrette que les bornes que j'ai mises à cet article, ne me permettent pas de donner plus d'étendue au compte que je rendrais volontiers de cet ouvrage intéressant. Je chercherais surtout à confirmer les lecteurs dans la prévention favorable que lui donnera l'opinion que je viens d'émettre, en appuyant cette opinion de quelques citations qui la justifieraient. Je ne puis, en ce moment, qu'engager ces mêmes lecteurs à me croire sur parole, et à se procurer l'ouvrage d'un militaire estimable.

Correspondance sur les Romans, avec une amie de province.

Emilia (1), jeune et belle écossaise, fille unique de M. Edgerton, riche propriétaire, doit à la nature des charmes séduisans; à l'éducation la plus soignée, des connaissances utiles, des talens agréables; néanmoins l'exaltation de son imagination, l'exagération de ses sentimens, inspirent à ses amis des craintes pour son bonheur; et je les partage; car la modération, vertu

(1) Ou le *Danger de l'exaltation.* Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. Chez Maradan, libraire, rue Guénégaud, n. 9; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

si rare de nos jours, est particulièrement nécessaire aux femmes.

Émilia, pressée par son père de choisir un époux, déclare qu'avant de songer à l'hymen, il faut qu'elle rencontre un jeune homme vertueux, spirituel, sensible, beau surtout; car une Anglaise (à en juger par les écrits de leurs romanciers), regarde, en général, cette condition comme un préalable de toute nécessité; en un mot, celle-ci ne veut rien moins qu'un époux parfait: elle s'est plu à tracer sur la toile l'image de cet être imaginaire; et, chaque jour, plus enthousiasmée de son ouvrage, elle fait vœu de ne donner son cœur qu'à l'original du charmant portrait que sans cesse elle embellit. Cette idée rappelle l'opéra-comique de M. Dupaty, *Félicie ou la Fille Romanesque.* L'invention appartient-elle à l'auteur du roman, ou à celui du drame? je ne sais; mais, malgré l'invraisemblance du sujet, il est certain que le dernier en a tiré parti en homme d'esprit, et que la scène du portrait est charmante dans la pièce. Vous allez juger s'il en est ainsi dans le roman.

Sur ces entrefaites lord Melleville arrive chez son oncle M. Amilton, voisin de M. Edgerton; ce lord Melleville est un fort mauvais sujet, qui vient chercher un asile en Ecosse pour échapper à ses créanciers de Londres; il aperçoit de loin Émilia, et devient subitement amoureux de la tournure élégante et noble qui la distingue; mais, instruit du singulier caractère de cette belle personne, il ne juge pas convenable de paraître devant elle avant de s'être assuré les moyens de produire un grand effet; en conséquence, il gagne les bonnes grâces de la nourrice d'Émilia, et se fait con-

naître à M. Edgerton, dont il obtient l'approbation. Une des amies d'Emilia l'introduit mystérieusement dans le cabinet de peinture, et, tandis que notre héroïne se promène, il saisit les pinceaux, et parvient le plus habilement du monde à substituer sa figure au portrait de fantaisie créé par l'imagination de la jeune miss. Celle-ci étonnée de la beauté de son ouvrage, s'aperçoit à peine de cette métamorphose extraordinaire, et s'abandonne au plaisir de contempler la séduisante peinture. Quelques jours après elle aperçoit lord Melleville. O surprise, ô bonheur!.... cet inconnu offre à ses yeux la vivante image de l'amant idéal enfant de son pinceau! Comment n'aimerait-elle pas à la folie celui dont elle a si parfaitement deviné les traits? Cette étonnante ressemblance ne doit-elle pas décider de son sort?.. D'après une si concluante réflexion, elle donne son cœur à lord Melleville, et lui promet sa main, au grand contentement de toutes ses amies, même de son père, dont la prudence n'est pas extrême, comme vous voyez, et qui, pour ne pas faire de nouvelles sottises, meurt précisément le jour même fixé pour le mariage de sa fille.

Emilia se soumettant aux ordres qui lui sont prescrits par le testament de M. Edgerton, se dispose à aller passer le temps de son deuil à Londres, chez sa tante lady Sommerset; alors Melleville se désespère; il redoute, non sans cause, les fâcheuses découvertes que fera certainement sa belle maîtresse. Afin d'obvier à cet inconvénient, il écrit à Londres, à son confident, lui ordonne d'enlever miss Edgerton sur la grande route, et de la tenir six mois en charte-privée; à cette époque, l'amant paraîtra comme libérateur de la jeune miss, qui sortira de prison pour marcher à l'autel.

Ce plan si noblement conçu, échoue tout simplement, parce que le messager porteur de la lettre, se casse la jambe chemin faisant, et miss Edgerton arrive sans malencontre chez sa tante, où elle ne tarde pas à apprendre que la belle Cécile, pupille de lady Sommerset, fut enlevée par lord Melleville; que ne pouvant la séduire, il l'abusa par un mariage supposé; qu'elle devint mère, et que le vil séducteur l'ayant abandonnée ainsi que son enfant, elle est maintenant vouée aux larmes et au déshonneur.

Emilia sent avec douleur qu'elle ne doit plus estimer son amant; mais il lui est impossible de surmonter son amour; elle forme le projet de ramener Melleville à la vertu, de le décider à réparer ses torts, et veut lui promettre à ce prix de demeurer éternellement son amie: instruite que le digne objet de tant d'amour, venu à Londres pour la suivre, a été mis en prison, elle paie les dettes qui l'y font retenir, court elle-même lui rendre la liberté, et lui donne rendez-vous le lendemain matin à l'hôtel Sommerset. Jugez combien il est à la fois surpris et mécontent d'y trouver Cécile et son fils! Emilia commence un sermon peu persuasif, apparemment, car lord Melleville repousse son enfant, jette un regard dédaigneux sur la mère, et tombe aux pieds d'Emilia; n'est-ce pas un motif suffisant pour perdre la tête? La jeune miss le pense ainsi, car elle devient folle, mais folle tout de bon, et reste dans ce fâcheux état cinq à six jours de suite. Heureusement la folie a plus d'empire que la raison sur lord Melleville; converti par tant d'extravagance, il guette le premier moment lucide d'Emilia pour lui jurer qu'il épousera la victime de sa séduction; à ces mots, Emilia retrouve le peu de bon

sens que lui a départi la nature ; elle préside à la toilette de Cécile, la recommande à la *tendresse* de Melleville, et tandis qu'il conduit Cécile à l'autel, la romanesque Emilia part pour l'autre monde, fort à propos, comme monsieur son père. Vous voyez qu'on a toujours un moyen sûr de se débarrasser des gens quand on ne sait plus qu'en faire.

C'est ainsi, ma chère amie, qu'un auteur qui ne se nomme point, a conçu le plan du roman dont je viens de vous faire l'analyse ; il vous suffit d'avoir une idée de cet ouvrage, puisque vous êtes décidée à ne lire que les bons ; celui-ci pèche par le fond et par les détails ; il est trop invraisemblable que miss Edgerton ne s'aperçoive pas qu'un nouveau portrait a remplacé son ouvrage, et lorsque son erreur la conduit au tombeau, n'est-il pas absurde et cruel, qu'une de ses amies, complice et témoin du subterfuge, ne la désabuse pas, lorsqu'un mot suffisait pour lui prouver que le destin ne s'était point mêlé de cette affaire, et peut être pour opérer la guérison complète d'Emilia. Il est vrai que le roman finissait au bout de vingt pages ; mais il n'y avait pas grand mal à cela, je vous assure, pour le public ni pour l'auteur, qui, trouvant aisément un sujet moins défectueux, aurait mieux réussi sans doute, et nous eût offert tout à la fois une lecture agréable, et l'occasion de lui donner des éloges.

Nous pensions, vous et moi, depuis long-temps, que les Français ont beaucoup plus de grâces, de légéreté, de finesse, et particulièrement plus de tact que les Anglais ; que leurs plaisanteries, souvent piquantes, ne sont jamais offensantes, tandis que celles de nos voisins nous paraissent habituellement ridicules ou gros-

sières; que les mœurs sont en général meilleures en France; que le goût est plus délicat, la société plus agréable : préjugé national, dira-t-on ! Eh bien ! prenons un Anglais même pour juge; écoutons l'auteur d'un ouvrage qui vient de paraître, intitulé : *Six Semaines en hôtel garni à Londres* (1). L'auteur est Anglais, ainsi l'on doit présumer qu'il a cherché tous les moyens de faire valoir ses compatriotes; toutefois je vous assure que la manière dont il peint la bonne compagnie de son pays, ne donne nulle envie de la connaître, et que nos mauvais sujets même sont du moins plus aimables que les leurs.

La fable de ce roman est fort peu de chose; vous allez être au courant par une simple citation.

« Vous avez envie de savoir qui je suis? Eh bien! c'est assez naturel, après tout, et je n'ai pas de raison pour le cacher; ainsi donc je vous dirai, sans cérémonie, que mon nom est Barnabé Coulter; que je demeure dans le Northumberland; que je jouis de soixante-douze mille livres de rente qui ne doivent rien à personne; que je suis juge de paix, et que je suis venu à Londres avec ma femme, pour la première fois, afin de présenter une de ses nièces, la pauvre Hippolyte, à quelques parens qu'elle a ici, dans l'espoir qu'ils l'engageront à passer quelque temps avec eux. Elle vient d'arriver des Indes Orientales; son père y est mort, et sa gouvernante est morte aussi pendant la traversée. Pauvre

(1) Ouvrage traduit de l'anglais par l'auteur de *Quinze Jours et de Six Mois à Londres*, avec des notes du traducteur. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. Chez Nicole, rue de Seine, n. 12; et chez Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

créature ! autant vaudrait pour elle qu'elle fût avec eux, car elle est plus chargée d'argent que d'esprit ; ainsi, vous savez toute mon histoire, etc., etc. »

Ce M. Coulter s'est logé dans un hôtel garni, donnant sur la belle rue appelée *Bond-Street*, où, chaque matin, les élégans de Londres vont manger des petits pâtés et lorgner les belles ; il se laisse duper, berner, comme un sot, c'est son affaire ; je ne prétends point défendre M. le juge de paix du Northumberland ; mademoiselle Hippolyte joue l'idiote, afin d'observer la société tout à son aise, et de choisir un époux à son gré ; c'est le pendant de la *Fausse Agnès* ; mais passons sur l'imitation, et venons aux tableaux de mœurs. Ne serez-vous pas choquée, révoltée, comme moi, de voir l'argent de M. Coulter escroqué par des lords, sa nièce enlevée, au sortir de l'opéra, par des lords ; enfin une multitude de tours pendables, exécutés par des gens *of fashionable life*, *of high rang*, le tout, sans que la justice s'en mêle, attendu, dit l'auteur, que ce sont là des espiégleries de jeunes gens du bon ton ? Très-heureusement pour nous, le même *bon ton* ne règne pas dans notre pays ; de pareilles *espiégleries* ne seraient pas traitées ici avec la même indulgence, et la société commencerait par en faire justice en bannissant les coupables de son sein. Il paraîtrait également fort étrange de voir une femme bien née entrer seule dans un café pour apostropher un jeune marquis, célèbre par ses satires ; le supplier de l'immortaliser, en parlant d'elle, et débiter tant d'extravagances, que les garçons du café sont obligés de la mettre à la porte. Voilà de ces manières un peu sauvages auxquelles nous ne sommes point faits, qui nous scandaliseraient, et qui pourtant excitent le rire des Anglais.

Les nombreux portraits tracés dans cet ouvrage, frappans, dit-on, de ressemblance, lui ont valu un succès prodigieux à Londres ; j'en fais bien mon compliment aux originaux ; mais comme le mérite de la ressemblance est perdu pour nous, et qu'en fait de portraits de fantaisie, ce ne serait certainement pas ceux-là que nous choisirions, l'ouvrage me paraît sans intérêt pour les Français : il est cependant écrit avec esprit, et dans la traduction, faite avec une extrême précipitation, on reconnaît cependant l'auteur des *Quinze Jours* et des *Six Semaines à Londres* ; mais on est fâché qu'il s'amuse à traduire, lorsqu'il sait aussi agréablement rendre compte de ses observations.

Je ne vous parlerai point de la nouvelle édition d'*Adonis* ou *le bon Nègre* (1) ; quand nous le lûmes ensemble, lorsqu'il parut, nous le trouvâmes fort bien écrit, mais nous frissonnâmes des horreurs qui y sont décrites ; je n'aime point à revenir sur de pénibles souvenirs, aussi voudrais-je qu'il fût possible d'oublier du passé tout ce qui peut entretenir l'esprit de parti, exciter les haines, alimenter les passions ; que je serais heureuse si je voyais tous les Français sacrifier de bon cœur leur intérêt personnel à celui de leur pays ; n'avoir d'autre ambition que la gloire et la prospérité de la France, et les femmes leur donner constamment l'exemple de la raison et de la modération.

Adieu, ma chère Caroline, je n'avais rien à louer aujourd'hui, je serai plus heureuse une autre fois.

Z.

---

(1) Anecdote coloniale; par J. B. Picquenard. Un vol. in-18. Prix : 2 fr. Chez Maradan, libraire, rue Guénégaud, n. 9; et chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

L'ERMITE EN PROVINCE.

HYDROLOGIE MORALE.

Hic in reductâ valle . . . .
. . . . .
Dices laborantes in uno
Penelopen, vitreamque Circen :
Hic innocentis pocula lesbii
Duces sub umbrâ.

Hor. l. 1er, Od. x.

(Là, dans le réduit d'une fraîche vallée, nous parlerons de la fidèle Pénélope, de la belle Circé, éprises du même héros ; là, nous boirons, sous un vert feuillage, la liqueur innocente).

J'avais passé une de ces nuits assez rares, où le repos de l'esprit, la fatigue modérée du corps et la douceur de la température procurent à l'homme un sommeil agréable qui renouvelle sa force et rafraîchit sa pensée. Il était petit jour, et je me levais pour examiner ce premier mouvement d'une population matinale par la nature même des soins qui rassemble les passagers habitans dont elle se compose. M. Outis, qui avait passé une grande partie de la nuit au jeu, dormait encore, et j'étais convenu avec lui de nous retrouver aux bains de *Salut*.

Les rues n'étaient encore peuplées que de femmes du peuple en *capulets* rouges, blancs et noirs ; presque toutes une quenouille au côté, arrangeaient dans des

corbeilles, sur le pas de leur porte, les fruits, les écrevisses, les simples et les fleurs qu'elles débitent à l'entrée des bains.

En passant devant le logement du major Montéval, je le vis sur son balcon un livre à la main. Il me fit signe, et je montai chez lui. — Déjà debout, lui dis-je; je me croyais l'être le plus matinal de la création. — Après l'aurore et moi, me répondit-il. Je dors très-peu de ma nature; et pour peu que j'aie sous la main un livre qui me convienne, je ne dors pas du tout; c'est ce qui m'est arrivé cette nuit : j'ai reçu de Paris les deux premiers volumes des *Victoires et Conquêtes des Français* (1), et me voilà sûr de ne pas fermer l'œil jusqu'à ce que j'en aie achevé la lecture. — Je conçois le plaisir que vous pouvez trouver à la peinture de ces grands événemens dont vous pouvez dire : *quorum pars magna fui.* — Non pas *magna*, mais *proba* du moins. Si ce n'est pas encore là l'histoire (qui ne peut jamais être faite de son vivant), ce sont du moins les meilleurs matériaux historiques qu'on ait encore rassemblés sur cette mémorable époque : les faits sont exacts, les causes bien indiquées, les effets suivis dans tous leurs développemens; et, ce qu'il y a d'étonnant, je dirais presque d'incroyable, dans un livre de cette espèce, le patriotisme s'y montre partout, et l'esprit de parti nulle part. Les auteurs, dont la plupart ont été acteurs dans ce grand drame historique et militaire, se contentent de dire à la postérité : « Voilà les événemens tels qu'ils se sont passés; voilà les hommes et leurs actions : distri-

(1) *Victoires, Conquêtes, Désastres, revers et guerres civiles des Français*, de 1792 à 1815; par une société de militaires et de gens de lettres. A Paris, chez Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Serpente, no. 16.

buez à chacun le blâme ou l'éloge qu'il mérite.» — Peut-être entre-t-il dans ce travail plus de prudence que de courage ; et si je ne craignais d'avancer un paradoxe qui vous ferait probablement jeter les hauts cris, je vous dirais que cette postérité que l'on qualifie toujours d'équitable, parce qu'on n'est jamais là pour entendre les sots jugemens qu'elle porte, n'est autre que l'écho qui répète, non pas les meilleures paroles, mais celles que prononce la voix la plus sonore.

Nous causâmes encore quelques momens sur cette grande et belle entreprise littéraire, et les chaises-à-porteurs étant arrivées, nous sortîmes pour aller aux bains. Le major prenait ceux *de la Reine;* ils lui avaient été prescrits par M. *Dussieux*, qu'il avait consulté en passant à Tarbes, comme le font presque tous les malades qui vont prendre les eaux des Pyrénées. — Cet habile médecin, me dit-il, est véritablement l'Esculape de ce pays. Personne ne connaît mieux les proprietés et les vertus de ces eaux thermales, dont il a fait une étude particulière : il en détermine le choix, et suivant la nature du mal, non-seulement il dirige les malades vers *Bagnères, Barèges, Cotterets* ou *Saint-Sauveur*, mais dans chacun de ces lieux, il leur indique la source qui convient plus particulièrement à chacun d'eux. D'après sa consultation, j'avais fait, à Paris, aux bains factices de *Tivoli*, où toutes les espèces d'eaux minérales sont admirablement imitées, l'essai de celles que je prends à Bagnères, et dont je me trouve trop bien pour ne pas m'y tenir.

Il m'était assez indifférent d'aller d'un côté ou de l'autre; mais j'avais promis à M. Outis qu'il me trouverait à la fontaine *de Salut*, où le major devait se rendre à l'heure du déjeûner; ainsi nous nous séparâmes en entrant dans nos chaises-à-porteurs; le major prit le

chemin de la montagne au haut de laquelle se trouvent les bains *de la Reine*, et moi je suivis la superbe allée de peupliers qui conduit à *Salut*, et j'attendis M. Outis sur la petite place plantée de tilleuls, en face du temple élevé à la plus célèbre des Naïades de Bagnères.

Je ne perdis pas mon temps, et mes lunettes sur le nez, assis sur un banc de bois, en face de la grande avenue, le menton appuyé sur ma canne, je me mis à passer en revue tous ceux qui venaient en pélerinage à cette chapelle d'Hygie.

Combien de maux réels ou imaginaires! combien d'intérêts divers, déguisés sous le même prétexte, accouraient à ce rendez-vous!....

Ces jeunes et jolies femmes échappées au repos fatigant du grand monde, viennent ici retremper leurs nerfs délicats, dont elles se plaignent avec une langueur aimable, qui n'a rien d'effrayant pour les plaisirs; ces deux vieilles filles y sont conduites par l'espérance de retrouver dans cette source un regain de printemps qu'elles se promettent bien de mettre à profit.

Ce gros homme, qu'on est si surpris de voir sortir d'une chaise-à-porteur, où l'on ne conçoit pas comment il a pu loger sa rotondité abdominale, se flatte que l'usage des eaux lui rendra l'appétit dont il a su faire un si bon emploi..... *Fontaine de Salut*, quel monde de besoins et de vœux n'as-tu pas à satisfaire! La jeunesse te demande des fleurs; la stérilité, des fruits; la faiblesse, de la force; la satiété, des désirs; et, pour dernier miracle, l'intempérance te demande la santé.....
— « Vous oubliez, dit M. Outis (qui s'était glissé derrière moi, sans que je l'aperçusse, et qui lisait sur mes tablettes les derniers mots que je venais d'écrire), vous oubliez les chevaliers d'industrie, qui lui demandent des dupes. » Il acheva d'expliquer sa pensée, en m'ap-

prenant que l'homme aux décorations, que nous avions rencontré la veille chez le docteur, et qu'il appelait le chevalier *des Thermes*, lui avait gagné pendant la nuit, beaucoup d'argent au jeu, ce dont il lui gardait d'autant plus volontiers rancune, qu'il avait constamment gagné les parties simples et perdu les *parolis;* je n'eus point de peine à le faire convenir qu'il y avait des pièges où un homme de bon sens ne devait jamais tomber. — Un malheur ne vient jamais seul (continua-t-il, en entrant aux bains, où je le suivis, pour faire comme les autres); dans cette même soirée j'ai perdu mon argent, et j'ai bien peur d'avoir non pas retrouvé, mais rencontré....—Qui donc? —Vous vous souvenez de cette marquise; de ce quatorzième siècle ambulant, comme l'appelle le major? — Qu'hier, chez le docteur, vous regardiez avec tant d'attention!... — Et que j'ai suivie au Wauxhall. Quelques renseignemens que j'ai pris; quelques rapprochemens que j'ai faits, et quelques témoignages d'une malveillance toute particulière, que j'ai reçus de cette dame, me font soupçonner que nous ne sommes pas aussi étrangers l'un à l'autre que nous en avons l'air.— Comment, vous croyez?... —Je ne crois encore rien, mais j'ai de violens soupçons que j'éclaircirai à la première occasion.

Tout en causant, je ne tardai pas à m'apercevoir que la fontaine où nous nous baignions n'était pas à moins de trente-cinq degrés de chaleur, et comme je ne voyais pas de raison de me faire cuire plus complétement, je sortis de l'eau le premier, et je me fis conduire à quelque distance de là, dans un endroit charmant, où le déjeûner préparé pour des malades aurait fait envie aux convives les mieux portans.

J'y trouvai réunis quelques baigneurs qui ne m'étaient pas encore connus, et c'est là que j'eus, pour la pre-

mière fois, l'occasion d'observer avec quelle satisfaction de pauvres invalides se retrouvent après un an ou deux de séparation. Ces rencontres sont pour eux une source de félicitations réciproques sur un meilleur état de santé, trop souvent démenti par la présence de ceux qui les reçoivent. Le sentiment de la pitié avait peine à contenir en moi l'envie de rire, à la vue d'un vieux monsieur impotent, que deux domestiques venaient d'apporter dans un fauteuil, où il remuait la tête comme une pagode chinoise, et qui complimentait sur un surcroît d'embonpoint, une dame d'une pâleur et d'une maigreur effrayante; laquelle, à son tour, se croyait obligée de le trouver beaucoup plus ingambe que l'année dernière.

Le major et M. Outis arrivèrent presque en même temps, et furent immédiatement suivis de madame de Closane, de sa nièce et du colonel Davèze que nous vîmes descendre de cheval aussi lestement que s'il n'eût pas eu une jambe de bois. L'éloge que l'on fit de sa personne et de son caractère avant qu'il entrât, fit monter une rougeur très-vive à la figure de ces deux dames; j'en comparais les nuances pour en découvrir les causes. Le major me prit à part. — Je vous ai promis d'abréger votre tâche, me dit-il; le séjour des eaux est une lanterne magique où les objets passent trop vite sous les yeux pour laisser le temps d'y réfléchir. Sachez donc que ce beau colonel est amoureux de cette jeune personne qui l'aime d'autant plus que sa chère tante le déteste davantage. Il a trois torts irrémissibles aux yeux de la dame; il a servi son pays, depuis quinze ans, avec la plus rare distinction; il a hérité d'une très-belle terre qui a jadis appartenu aux moines de Citeaux, et il est noble du seul fait de son épée. Madame de Closane, dont un des aïeux a eu l'honneur d'être valet-de-chambre

de Louis XIII, ne consentira jamais, comme vous pouvez le croire, à faire entrer dans sa famille un homme qui n'a pour lui que sa gloire, sa fortune, ses talens et sa considération personnelle. Il est probable cependant qu'elle en aura la honte; car la demoiselle est majeure; elle aime, elle est aimée, et tout le monde ici est du parti de l'amour contre la sottise et l'orgueil. Je vous avouerai même que je suis un de ceux qui mettent le plus de zèle à servir ces amans. Dans ce moment, par exemple, je devine qu'ils ont quelques mots importans à se dire; il n'y a qu'un moyen de détourner l'attention de la tante, et c'est de quoi je m'acquitte à merveille, comme vous allez voir. »

Le major s'approcha de madame de Closane, prit un journal, et fit tomber adroitement la conversation sur la politique. « L'horizon s'éclaircit, dit-il; les partis se rapprochent, le régime constitutionnel s'établit, les récoltes sont assurées, et la loi du 5 septembre nous assure de bonnes élections. » Madame de Closane, sur qui les mots d'élections, de charte font l'effet de l'eau sur un hydrophobe, s'élança, avec tant d'ardeur, dans le champ des discussions qui venait de lui être ouvert, qu'elle ne s'aperçut pas qu'on traitait auprès d'elle, à voix plus basse, une question d'un intérêt plus pressant.

Le major, pour qui la dispute n'était qu'une occasion, avait bien soin de l'entretenir, en attaquant les plus irascibles préjugés de son adversaire.—Mais enfin, madame, lui disait-il, puisqu'il est bien démontré qu'on ne peut sauver la France que par ces moyens constitutionnels, que voulez-vous que l'on fasse? — Je veux, monsieur....., je veux qu'un Etat périsse plutôt que de faire usage de vos spécifiques révolutionnaires. — Vous me rappelez (la comparaison ne vous blessera pas), cette duchesse de Malborough qui avait, pour les

moines, une aversion si prononcée, qu'elle aima mieux mourir de la fièvre tierce, que de prendre du quinquina, par la seule raison qu'on l'appelait alors la *poudre des jésuites.* . . . . . »

La plus grande partie des convives était arrivée; on se mit à table; en la voyant couverte de bisques, d'ortolans, de truites, de cuisses d'oies, on n'était pas tenté de se récrier contre la sévérité du régime des eaux. A table, la conversation, plus générale, devint aussi plus amusante. On épuisa d'abord, et suivant l'usage, le chapitre de l'efficacité des eaux, sur lesquelles chacun énonça une opinion si différente, qu'il en résulte, le plus clairement du monde, que ces eaux merveilleuses « épaississent le sang et le rafraîchissent; qu'elles engraissent les uns et maigrissent les autres; qu'elles relâchent et qu'elles resserrent; qu'elles affaiblissent ceux-ci et qu'elles fortifient ceux-là; qu'elles sont bonnes à tout; qu'elles ne sont bonnes à rien. »

Ces vérités une fois établies, la belle cousine du général à demi-solde, dont j'ai fait mention dans mon dernier discours, nous parla des plaisirs de Paris, d'où elle était arrivée la dernière. J'ai vu le moment où nous avions aussi notre guerre des *montagnes*. Cette dame ne tarissait pas sur l'éloge des *montagnes françaises*, « sur le délicieux petit effroi dont on était si agréablement saisi, à ce tournant rapide qui vous jetait dans les bras de votre compagnon de voyage. » Un petit monsieur à moustaches, à col noir, et dont les bottes étaient armées d'éperons, quoiqu'il fût venu à pied, prit très-chaudement le parti des *montagnes russes*. « Il avait eu prodigieusement de succès sur ces dernières, qu'il avait vingt fois descendues *en faisant la renommée*, tandis que sur les autres il n'aurait pas produit le plus petit effet sans l'aventure de M. *Calicot*.

Personne n'avait encore entendu parler ici de M. Calicot ; notre jeune homme nous en raconta très-naïvement l'histoire.

On riait encore, lorsque la *marquise* entra de l'air le plus solennel, et parut surprise qu'on déjeûnât sans elle. On lui fit poliment observer qu'on s'était mis à table à l'heure convenue, et qu'il n'était pas naturel que vingt personnes exactes se gênassent pour une seule qui ne l'était pas. — On pouvait me répondre en moins de mots (dit-elle en s'asseyant à la place qui lui avait été réservée). « Cela se faisait autrefois ; donc cela ne doit plus se faire aujourd'hui..... » J'ai vu le temps où l'âge, le sexe, la qualité entraient pour quelque chose dans ce qu'on appelait alors les convenances sociales ; grâces au ciel, nous n'en sommes plus là ; et quand on se passe de considérations pour soi, je trouve tout simple qu'on se dispense d'en accorder aux autres. — Mais, madame, répondit la belle Parisienne, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas ici la seule femme, et que telle autre aurait, ainsi que vous, droit de se plaindre....... — Mon dieu, madame, je ne me plains de rien, si ce n'est pourtant de ma mémoire qui me joue, sans cesse, le mauvais tour de me rappeler le temps où l'on se piquait, si bêtement, d'avoir de l'usage, des principes, de la religion et des mœurs. — Peut-être s'en piquait-on plus, sans en avoir davantage ; j'ai beaucoup entendu médire de nos grand'mères ! ... — Pour moi, sans remonter tout-à-fait aussi loin (reprit la marquise, en regardant la jeune dame qui lui parlait, avec une sorte d'affectation ironique), je me souviens d'une époque où les jeunes femmes ne venaient pas à Bagnères sans leurs maris, où ceux-ci ne les auraient pas confiées à la garde d'un cousin, eût-il été maréchal de France ; à cette même époque (continua-t-elle, en donnant à ses regards une

autre direction), une jeune personne bien née laissait à sa mère ou à sa tante, le soin de lui choisir un époux; l'amour lui-même connaissait les convenances; il est vrai que cette époque là n'était pas celle des philosophes, des libéraux et des indépendans : que voulez-vous? on ne peut pas avoir tout à la fois!....

Il y avait quelque chose de si amer, de si personnel, dans ces regrets donnés au passé, que M. Outis, dont j'observais l'impatience, crut devoir interrompre, en ces mots, la dame d'autrefois. — Madame la marquise qui a si bonne mémoire, ne pourrait-elle pas nous dire si l'âge d'or, dont elle nous fait l'honneur de nous parler, n'est pas celui où les grands seigneurs avaient des *petites maisons* et des *parc-au-cerf;* où des gens de qualité donnaient leur livrée à des filles d'Opéra; où le mariage entre gens comme il faut (ou du moins comme il fallait alors) n'était que le luxe du célibat; où l'on se mariait du consentement de sa mère, de sa tante, et même de son amant, qui donnait quelquefois de fort bons conseils sur le choix d'un époux; où l'on savait si bien concilier les droits de l'amour et les convenances de l'hymen, qu'on abandonnait un de ses enfans à la charité d'un curé de village, et qu'on élevait l'autre dans un palais; enfin, où, dans sa vieillesse, on s'exposait à ne pouvoir soutenir la vue de celui à qui l'on avait donné la vie. »

En achevant ces mots, M. Outis se leva, jeta sa serviette sur la table et sortit. Tous les yeux se portèrent sur la marquise, qui ne parvint pas à dissimuler l'impression que ce discours avait fait sur elle, en demandant avec un sourire ironique « combien de douches ce monsieur là se faisait administrer par jour!

L'ERMITE DE LA GUYANE.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UN POÈTE.

CHAPITRE II.

LE BOUDOIR.

L'abbé Samuël mon oncle, le seul parent que j'aie jamais connu, était professeur de troisième au collége d'Harcourt. Homme d'esprit et de goût, savant sans pédanterie, doux et modeste; son naturel heureux, son caractère aimable, avaient su triompher de l'influence de la soutane. Aussi, plus goûté des élèves que de ses supérieurs, il ne put jamais obtenir cette chaire de rhétorique qui fit l'ambition de toute sa vie. L'ambition de mon oncle Samuël n'était pas de celles qui jettent les hauts cris, quand elles se voient déçues: il se consolait de l'injustice des hommes, en dictant, les jours de congés, quelques amplifications de contrebande à ses écoliers de troisième; et je dois dire à sa louange qu'il ne choisit jamais, pour sujets de nos discours, ni le mérite méconnu, ni la haine de la médiocrité contre le génie.

Cet excellent homme eut pour moi, tant qu'il vécut, une tendresse vraiment paternelle. J'avais dix-sept ans lorsque je le perdis. Je le pleurai comme un fils qui se voit orphelin. Sa bibliothèque et son modeste mobilier composaient tout son patrimoine. J'avais une demi-bourse au collége; on m'en fit avoir une entière en mémoire de mon oncle dont on commençait à soupçonner le mérite depuis qu'il n'était plus. Ainsi ce bon oncle, à qui j'avais été si redevable pendant sa vie, me protégeait encore après sa mort.

Mon oncle Samuël m'inspira de bonne heure l'amour des lettres et le mépris des richesses. La postérité, s'il en est une pour mes ouvrages, décidera si les Muses

m'ont bien ou mal traité. Quant à la fortune, elle s'est bien vengée de mes mépris; jamais femme offensée n'a mieux gardé rancune.

Je passe les détails sans intérêts de mon séjour au collége pour arriver à l'un des plus beaux jours de ma vie; ce jour où, l'Université rassemblée, j'entendis, pour le premier prix d'amplification française, appeler Samuël d'Harcourt (ainsi m'avaient nommé mes parrain et marraine, du nom de mon oncle et de celui de mon collége; ce qui faisait dire aux mauvaises langues des colléges rivaux, que j'étais un enfant de la balle).

Comme je n'ai guère porté d'autres couronnes que celle que je reçus du recteur, je me garderai bien de comparer au bonheur des rois celui que je goûtais alors; mais j'avoue que je n'ai plus trouvé, dans le cours de ma vie, rien qui valût le SAMUEL D'HARCOURT, *accedat coronandus.*

Mon triomphe était pur; il n'y avait pas là de népotisme. Hélas! mon oncle n'était plus! pas de faveur: j'étais un pauvre boursier. J'étais poëte, j'étais jeune, et j'étais couronné: je ne perdis rien de mon succès. — Voilà, disais-je, de ces victoires que j'aime. La fortune n'en peut revendiquer sa part; le sang humain ne les a point souillées, et les cris des mourans ne les maudissent pas; c'est-à-dire que, fier du prix d'amplification française, soit par reconnaissance, soit pour m'exercer dans le genre, j'en composais une sur mon bonheur présent. Ainsi, le vainqueur des jeux olympiques célèbre sa victoire dans un dithyrambe; ainsi, le poëte Ovide défie le temps qui ronge tout, de détruire le monument de sa gloire; ainsi, tant de poëtes de nos jours, ennuyés du silence des autres sur leurs productions, prennent le parti de se chanter eux-mêmes, et se décernent l'immortalité.

Je dînai, ce jour-là, chez M. le recteur avec les *Lauréats*. On porta des santés; on cita des vers de Virgile; et ce qui me toucha surtout, on dit un mot à la mémoire de mon oncle Samuël.

Une surprise agréable m'attendait en rentrant au collége: on me remit un billet ambré, ployé en poulet, qu'une jeune femme-de-chambre avait apporté

pour M. Samuël d'Harcourt. C'était la première lettre que je recevais de ma vie. J'emporte mon trésor, je cours à ma chambre, et d'un œil avide, je lis ce qui suit :

« Si M. Samuël d'Harcourt veut bien prendre la peine « de venir demain à midi, rue Neuve-des-Mathurins, « n°. 8, et demander mademoiselle Victoire, il trou- « vera une personne toute charmée de son mérite, et « qui serait bien aise de lui faire son compliment sur « le beau discours de Fabius, qui lui a mérité le prix. »

La première chose que je fis, après avoir lu ce billet, fut de le relire une seconde, une troisième fois. La surprise, la curiosité, l'inquiétude se partageaient mon esprit. — *Mademoiselle Victoire !* Ce nom, sans autre désignation, résistait à d'ambitieuses espérances. Mais d'un autre côté, quand je voyais une personne du sexe, assez instruite pour apprécier dignement mon discours de Fabius, j'interprétais par le mystère le laconisme de la signature. — Qui sait, me disais-je, les dames de qualité se plaisent quelquefois à nouer une intrigue sous le voile de l'anonyme ; et partant de ce thême, je me livrais, au lieu de dormir, à mon goût favori pour l'amplification.

A cinq heures du matin j'étais à ma table, relisant quelques passages du quatrième livre de l'*Enéide*, et des morceaux d'un *Ovide* complet qui me venait de la bibliothèque de mon oncle, et que j'avais su dérober aux recherches de M. le régent. De cinq heures à midi, quel vaste champ à mon impatience ! le temps avait perdu ses ailes. Je me flattais que le charme des beaux vers saurait tromper le malin vieillard, mais pour céder à l'entraînement de la lecture, il ne fallait pas avoir en poche un billet de mademoiselle Victoire.

A dix heures, j'étais coiffé, paré, parfumé : à onze, je suis en chemin, ou plutôt j'arrive, car le départ et l'arrivée se touchent, le jour d'un premier rendez-vous. — « Mademoiselle Victoire. — Montez, monsieur, à l'entresol, la porte neuve. » — Je sonne ; une femme-de-chambre, après m'avoir fait décliner mon nom, m'introduit dans un boudoir, me dit d'attendre sa maîtresse, et ferme la porte sur moi.

Voilà donc le neveu de mon oncle Samuël au milieu

des coussins, des cristaux et des porcelaines; surpris, enchanté, plein d'espérance et d'embarras, n'osant s'asseoir sur les carreaux de soie, et contemplant à loisir, dans les huit pans de glace qui servent de lambris au boudoir, la figure étonnée, la contenance un peu gauche d'un échappé des bancs, devenu tout d'un coup le héros présumé d'une aventure romanesque.

Pour être fidèle au titre de ce chapitre, il faudrait décrire en détail la pièce où je me trouvais; mais ce serait précisément rencontrer l'écueil dont parle Boileau:

> S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face.

Qui ne connaît d'ailleurs ces réduits voluptueux consacrés au mystère, par le caprice et la mode; temples de glace et de taffetas, où l'amour et le plaisir ne sont souvent que des dieux honoraires qui n'excluent ni l'ennui, ni la satiété?

Ces réflexions sont du vieux Samuël, comme on l'imagine bien, du Samuël dans son grenier; car pour le Samuël d'alors, qui n'avait pas vingt ans, un boudoir était un lieu de délices, où les jeux, les ris, et les amours venaient former des danses légères. . . . . Que dis-je? ô poëte incorrigible! Ce cortège mythologique peindra-t-il jamais les prestiges enchanteurs de ma jeune imagination, et cet essaim folâtre de désirs et d'espérances qui voltigaient autour de moi? Non, dans les charmans ballets de Gardel, les nymphes aëriennes de l'Opéra se groupent avec moins de grâce. Déjà je compose une déclaration passionnée. — L'action, l'action, dit l'orateur romain. — Et docile à ce conseil, j'étudie dans les glaces, le geste, l'attitude, les airs de tête, quand un volume de *Gil Blas*, que j'aperçois sur un guéridon, vient changer tout-à-coup le sujet de mes réminiscences. Je laisse là le précepte de Cicéron (qui, soit dit en passant, valait son prix pour un novice), et je ne vois plus que le bon Santillane se précipitant, comme un prince de théâtre, aux genoux d'Aurore de Guzman.

Dans les occurrences délicates, lorsqu'il s'agit d'éviter une sottise, il ne faut jamais désespérer d'un

homme qui possède son *Gil Blas.* Je servirais cent archevêques de suite, que je trouverais bonnes toutes leurs homélies. — Maître Samuël, me dis-je *in petto*, n'oubliez pas qu'après une belle déclaration d'amour, le pauvre Gil Blas vit douloureusement renverser l'édifice de ses présompteuses espérances, par l'offre imprévue du caducée, dont il fallut se charger de bonne grâce. De la prudence, monsieur l'écolier; ne précipitez rien, et pour ne pas gâter vos affaires, contentez-vous de la réplique. J'en étais là de mes réflexions, quand la porte s'ouvrit.

A. DUFRESNE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Dans la séance de jeudi dernier, l'Académie française avait à décerner tous les genres de récompense et d'encouragement. Elle devait, en désignant son secrétaire perpétuel, exercer un droit dont la longévité de feu M. Suard avait suspendu l'usage pendant deux générations d'académiciens. Le choix qu'elle a fait de M. Raynouard, pour occuper cette place, avait été en quelque sorte devancé par l'opinion publique. Tous les amis des lettres applaudiront à la nomination de ce littérateur laborieux, dont le talent brillant et profond est justement estimé. Le fauteuil de M. de Choiseul-Gouffier, dont l'Académie devait aussi disposer, a été accordé à M. Laya. Ses amis ont dû craindre un moment la concurrence de M. le comte Pastoret, en faveur de qui la majorité semblait d'abord se prononcer. Le prix de poésie, sur ce sujet : *Du Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, a été ensuite

décerné. Il a donné lieu à de longs débats à raison du nombre de morceaux remarquables entre lesquels il fallait décider. M. Pierre Lebrun a obtenu l'avantage, et le prix lui est accordé ; mais l'Académie se propose de demander un prix de même valeur pour M. Saintine, qui a été nommé le second. On prétend qu'une troisième pièce, de M. Casimir de Lavigne, a été l'objet de plusieurs discussions animées ; elle a été jugée supérieure aux autres. Cependant, l'aréopage littéraire croit devoir se borner à faire mention de cet ouvrage par la raison qu'il traite l'inverse de la question mise au concours, et que l'auteur, tout en prouvant par un beau talent, les avantages qu'on peut retirer de l'étude, présente, dit-on, des observations peu propres à en inspirer le goût.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Première représentation d'*Adrienne Le Couvreur.*

Les commis marchands ne sont pas les seuls qui se révoltent contre Thalie ; depuis les plus basses classes de la société jusqu'aux plus élevées, chacun refuse de voir les ridicules de sa profession traduits sur la scène, et si l'on donnait maintenant la *Banqueroute du Savetier*, il est probable qu'elle serait sifflée par les cordonniers de Paris. Aujourd'hui tous les procureurs veulent être honnêtes, tous les juifs désintéressés, tous les courtisans sincères. Dès qu'un auteur attaque un vice, ou fronde un ridicule, ceux qui se reconnaissent dans son ouvrage, s'ameutent, déclament, et nous montrent la

société, et, s'il le faut même, l'état, compromis pour quelques vers de comédie. Dans cette ligue de tant de prétentions, le poète comique est obligé de s'écarter du but de son art, de négliger le vrai, et de se jeter dans des compositions fausses et vagues; de là cette foule de comédies d'intrigue et de comédies anecdotiques qui inondent la scène. Depuis le commencement de l'année, trois comédies de caractère ont été retirées du Théâtre-Français, par leurs auteurs, qui ont refusé de faire, aux dépens de leurs ouvrages, les sacrifices exigés par la délicatesse du siècle. Pour nous donner du nouveau, il a fallu recourir à une petite comédie de boudoir.

Si Adrienne Le Couvreur n'eût été qu'une bonne actrice, peut-être son souvenir se fût-il évanoui comme les succès éphémères de l'art qu'elle cultiva; mais elle sut unir son nom à celui d'un héros, en sacrifiant à la gloire de son amant ce qu'une femme lui préfère souvent, ses bijoux et ses diamans. Le fanatisme a aussi contribué à l'immortaliser. Il refusa un coin de terre à ses cendres; mais Voltaire consacra à sa mémoire des vers qui vivront plus long-temps que le marbre et l'airain dont on aurait pu charger sa tombe.

Il n'y a rien, dans ce que nous connaissons des rapports d'Adrienne Le Couvreur avec le maréchal de Saxe, qui puisse fournir le sujet d'une comédie; l'auteur a été obligé d'inventer une fable; en la créant, il aurait dû se pénétrer du caractère de ses personnages, et ne leur prêter que des actions qui y fussent conformes. On sait bien que dans le dernier siècle, nos héros, nouveaux Alcibiades, *volaient de la tranchée au boudoir*, et *servaient à la fois Mars et l'Amour*; mais ils savaient conserver quelque chose de leur dignité, même en s'en dépouillant; et le maréchal de Saxe, ou même le maréchal de Richelieu ne se seraient point permis de lire une lettre qui ne leur était point adressée; car c'est quelque chose de plus qu'une *scélératesse*, c'est une bassesse.

L'intrigue de la pièce nouvelle est fondée sur cette coupable indiscrétion. Un jeune mousquetaire qui vient dire, comme *Oreste* ou bien *Agamemnon* :

> . . . . . Mon nom est Chatelard,
> Et je suis descendant du chevalier Bayard,

est éperduement amoureux de mademoiselle Le Couvreur. Il lui écrit un billet tout rempli de sa flamme. Mademoiselle Le Couvreur le lit, et en est si peu touchée qu'elle le laisse négligemment ouvert sur une table. Cependant, le maréchal de Saxe, qui vient d'échouer dans son entreprise sur la Courlande, et de perdre une couronne, revient, *incognito*, à Paris, et se présente, en courrier, chez sa maîtresse, pour s'assurer s'il a au moins conservé son cœur. Il voit le billet, le lit à son tour, et se croit trahi. Il veut faire néanmoins une dernière épreuve; et, pour réchauffer les feux d'une ancienne amitié, il se présente à mademoiselle Le Couvreur comme proscrit et ruiné. Dans le même instant, un souverain étranger, qui a fait proposer à l'actrice par un ambassadeur d'un caractère un peu équivoque, de venir jouer la tragédie dans ses Etats, lui envoie un riche écrin qu'Adrienne offre sur-le-champ au maréchal de Saxe.

Plusieurs tirades, écrites avec assez de grâce et de facilité, n'ont pu ralentir la chute de cette pâle production. Mademoiselle Leverd, qui représentait *Adrienne Le Couvreur*, avait mieux employé son talent dans le rôle de madame Evrard du *Vieux Célibataire* qui précédait la pièce nouvelle.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Première représentation du *Café des Variétés*, prologue.

Ce prologue, qui se rattache à la grande affaire du *Combat des Montagnes*, était attendu avec impatience, car il n'est plus question que de M. Calicot : son nom est dans toutes les bouches ; le burin le reproduit, chaque jour, en caricature, et la foule afflue tous les soirs au théâtre de sa gloire. Le caissier des Variétés trouve sa salle trop petite ; c'est le contraire de celui de Feydeau qui, depuis long-temps, trouve la sienne trop grande.

Ce petit à-propos a été accueilli, comme la pièce qui en a été l'occasion aurait dû toujours l'etre. C'est une réponse victorieuse et surtout fort gaie à toutes les

plaintes qui se sont élevées contre M. Calicot. On ne pouvait plaider plus spirituellement une bonne cause. Les auteurs ont fait, du *Café des Variétés*, le foyer des mécontens.

On y voit paraître successivement un garçon de café, bel esprit, un Gascon qui veut jouer tout le monde, mais qui ne veut pas qu'on le joue; un bon marchand de la rue Saint-Denis, qui croit tout le commerce insulté dans la personne de ses neveux, mais qui revient de son erreur dès qu'on lui apprend que l'on n'a voulu livrer à un ridicule mérité que les commis portant moustaches; enfin il s'élance de l'orchestre un M. Dutoupet, perruquier, qui va en wiski pour faire plus vite son chemin, et qui demande en grâce qu'on le rende célèbre, en le rendant ridicule; pour contraster avec tous ces fous, les auteurs ont placé dans cette galerie un petit bossu qui, malgré les incitations de sa femme et de ses amis, refuse de se reconnaître dans le *Vulcain des Montagnes*. Ce caractère est d'une observation aussi juste que délicate, les bossus sont presque toujours des gens d'esprit.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 29 juillet au 6 août.

Récoltes. Finances. — Le crédit de la pomme de terre va croissant; chaque jour découvre en elle de nouveaux avantages. Considérée dans sa première apparition, comme un accessoire assez insipide à nos alimens habituels, à force de services rendus, elle est parvenue à disputer au froment l'honneur de sa préséance. Mais ce n'est encore que la moitié de sa gloire. S'il en faut croire de nouvelles observations, ses fanes réduites en cendres, et soumises à de certains procédés, donnent de la potasse en abondance. Ainsi, nous nous sommes longtemps rendus tributaires de l'étranger, pour une chose que nous avions sous la main. Combustible aussi bien

que comestible, la pomme de terre est un trésor; et nous méprisions ce trésor!

— M. Garay poursuit courageusement l'exécution de son plan de finances, au bruit des anathèmes de quelques moines et autres gens de bien qui aiment tendrement leur pays et leur roi, pourvu qu'il ne leur en coûte pas un maravédis. Tout lumineux qu'est ce plan, le ministre a pourtant jugé qu'il y manquait quelque chose; et pour le rendre complet, devineriez-vous de quelle industrie il s'est avisé? Je le donne en cent, je le donne en mille, à nos politiques d'antichambre. Belle question, me dira l'un; il aura découvert quelques-unes de ces mines que l'Espagne recèle dans ses montagnes, et aura dépêché force mineurs pour l'exploitation; ou bien il aura inventé quelque belle et bonne spéculation sur les futurs contingens, admirable leurre pour la foule, et pour bien des gens qui ne veulent point être de la foule. Ou peut-être aura-t-il conclu quelque marché avantageux, et honorable surtout, avec telle puissance qui fournira des escortes aux galions. Rien de tout cela. — M'y voici, s'écrie un coryphée. Il aura tout bonnement confisqué les biens des proscrits; l'expédient n'est pas neuf, mais il est sûr. — Encore moins. Il veut qu'on rappelle les proscrits, qu'on oublie tout, qu'on pardonne tout, qu'on s'embrasse enfin. Et par ménagement pour les âmes timorées qui ne croiraient point pouvoir déposer leur rancune, en toute sûreté de conscience, il se présente à elles avec le suffrage, de qui, diriez-vous? du conseil de l'inquisition. Le conseil de l'inquisition approuve, dit-on, l'amnistie.

— Les fonds anglais continuent à osciller. Ils étaient retombés le 31, ils sont remontés le 1er. Cette oscillation ne tient qu'indirectement aux combats des *taureaux* et des *ours*, ou au désappointement des *canards boiteux*, termes d'argot de la bourse. Car, et ce désappointement, et l'issue de ces combats tiennent eux-mêmes aux bruits bien ou mal fondés qui circulent. Vante qui voudra les bienfaits du mouvement perpétuel. Pour moi qui n'ai point tant de raffinement dans l'esprit, je ne puis concevoir ce que peut offrir de si beau, un jeu qui met la fortune publique dans la dépendance d'une conjecture, d'un rêve, d'un *on dit*;

une loterie arrangée de telle sorte, qu'un hableur, à deux mille lieues de vous, va d'un mot réduire vos capitaux, les dissiper même, comme s'il soufflait sur un château de cartes.

Il serait à souhaiter que les capitalistes renonçant à cette périlleuse bascule, qui n'élève trop souvent que le plus sot, employassent leurs fonds à ces entreprises vraiment utiles, qui donnent au commerce des facilités, ou qui lui créent des ressources nouvelles. Comme je fuis les procès, je me garderai bien de compter parmi les spéculations de ce genre, les immenses établissemens que des récits, exagérés sans doute, attribuent à des compagnies anglaises, dans le domaine de Buénos-Ayres. Mais en voici un plus près de nous, et dont nous pouvons aussi partager les fruits; c'est un canal de communication entre Bristol et le canal d'Exeter, propre au transport d'un million et demi de tonneaux de charbon. Cette entreprise ne serait pas seulement favorable aux pays que le canal traverserait, mais encore à tous les ports de France situés vis-à-vis des côtes du Devonshire.

— Afin que rien ne manque au tableau des révolutions, le Nord est devenu le grenier de l'Europe. Tous les vaisseaux qui couvrent la Néwa viennent chercher des subsistances dans ces ports long-temps inconnus. Une sage police, très-sage surtout depuis que la piraterie s'est ouvert de nouveaux chemins, prévient la contagion sur les côtes de la Baltique et de la mer Blanche.

— Il ne faut pas chercher la prospérité des Etats ailleurs que dans l'économie. Sans elle, ils ne sont jamais riches; avec elle, ils ne sont jamais pauvres. L'entretien de tout le corps diplomatique ne coûte aux Etats-Unis que cent cinquante-cinq mille dollars par an; c'est environ huit cent mille francs, et la république ne trouve pas qu'elle en soit plus mal représentée.

— La routine prévaut quelquefois non-seulement sur le droit naturel, mais même sur l'autorité. Voyez Cologne et Mayence qui s'obstinent à gêner la navigation du Rhin, comme si elles étaient étrangères à cette navigation, et qui sacrifient le commerce pour maintenir la douane, sans savoir ce qu'elles maintiennent

et ce qu'elles sacrifient. La raison a quelquefois plus de peine à descendre des rois aux peuples, qu'à monter des peuples aux rois.

Améliorations politiques. — La diète germanique ne tardera pas à poser les bases communes aux constitutions des divers États dont elle est le nœud et l'arbitre; car on conçoit bien qu'elle ne peut s'occuper que des bases, c'est-dire des principes généraux. C'est aux législateurs locaux à modifier l'application de ces principes, suivant les antécédens et les circonstances. Tel est l'immense avantage du système représentatif; il embrasse, il réunit, il assimile les choses en apparence les plus contraires, prenant, de chaque forme de gouvernement, ce qu'elle a de bon, et n'excluant que le despotisme. La diète saxonne doit s'assembler, dit-on, à la fin d'octobre. On parle aussi de la prochaine convocation des états de Suède pour des réformes dans la constitution. Nous pouvons juger de la nature de ces réformes par les discours que le roi et le prince royal ont prononcés dans le conseil d'état, à l'occasion de la majorité du prince Oscar. L'histoire recueillera ces discours. Celui du prince royal est dicté par une raison supérieure; mais je ne sais s'il n'y a point quelque chose de plus touchant et de plus solennel encore dans celui du roi. Cette image d'un vieillard donnant, en présence de son fils, des bénédictions et des conseils à celui qui doit occuper son trône, quand ce fils ne sera plus; et traversant, par la pensée, deux règnes pour arriver à une époque où sa cendre sera depuis long-temps refroidie, cette image porte dans l'âme un charme et une douleur que j'essayerais en vain d'exprimer. Du reste, on peut juger des principes du roi par ceux du prince royal, et de ceux du prince royal par ceux du roi. « Mon petit-fils, dit le monarque à son jeune héritier, tu seras un jour le chef de deux peuples libres; montre-leur, en respectant leurs droits, de quelle manière tu veux qu'ils respectent les tiens. « Mon fils, dit le prince royal, dans les soins que j'ai pris de votre éducation, j'ai principalement insisté sur l'étude de l'histoire; elle vous a fait connaître l'origine des princes, quelle est la source de leurs titres, comment ces titres se perdent ou se

détruisent. Malheur au prince qui se persuade qu'en effaçant les traces des droits de la nation, il rehausse l'éclat et le pouvoir du trône. »

— Il est cruel de penser que l'orgueil et l'entêtement de quelques hommes soit un obstacle à l'émancipation de tout un peuple. Tout me porte à croire que les catholiques irlandais auraient gagné leur cause, si le *veto* du gouvernement, et le système des *nominations domestiques* n'eussent effrayé la hiérarchie. Ce qu'il y a d'accablant pour elle, c'est que Rome et Londres la condamnent de concert : pendant que Londres ajourne l'émancipation, Rome chasse l'agent des catholiques. Je sais qu'il n'est pas rare qu'un seul ait raison contre tous. Mais l'inflexibilité n'est presque partout qu'une vertu de parade. C'est par des concessions mutuelles que s'entretient l'harmonie sociale, comme l'harmonie politique, comme toutes les harmonies. Voici une réflexion que je soumets aux catholiques irlandais. Ils vivent sous une puissance autocratique. Si le roi, chef de l'église comme de l'Etat pour les Anglais, n'avait, pour les Irlandais, qu'une autorité politique, prise de toute autre influence, il est clair que la constitution des deux peuples ne serait la même qu'au dehors, et que les Irlandais auraient non pas des droits égaux, mais des droits supérieurs à ceux des Anglais. Le bureau des catholiques de Dublin est animé de ces sentimens. Il a écrit aux évêques pour les exciter à quelque peu de condescendance ; réussira-t-il ?

— L'espionnage, cette précieuse industrie aux yeux des partis, n'a pas le suffrage du *Morning-Chronicle*. On aurait, dit-il, traité de faux prophète, il y a quarante ans, l'homme qui aurait prédit chez nous l'emploi des espions. Ce seul mot soulevait l'indignation du tory le plus déterminé, et Burke lui-même ne le prononçait qu'avec horreur.

— Je ne balancerai pas à mettre au rang des améliorations politiques l'adoption solennelle de la méthode lancastérienne en France. C'est qu'une telle amélioration comprend toutes les autres. Il est aussi difficile d'avilir que d'égarer des peuples qui savent lire ; car anarchie comme despotisme, c'est barbarie. J'estime donc que la commission d'instruction publique a rendu

un service éminent à la France, par l'établissement des écoles-modèles pour l'enseignement réciproque. On aime à retrouver dans cette mesure l'esprit de l'orateur qui tant de fois soutint à la tribune législative, les véritables droits de la nation, avec l'autorité de son caractère et de son talent.

COLONIES. — Les Russes viennent de former un établissement pour la pêche de la baleine, près des îles Sandwich. Voilà donc, disent les journaux anglais, ce peuple si casanier, si peu entreprenant; on le trouve partout.

— L'ambassadeur de Russie a quitté subitement Rio-Janeiro. Un départ si précipité occupe tous les esprits.

— Huit cent mille acres de terre à vendre en Amérique; voilà de quoi exciter plus d'une émigration. Je ne sais si toutes ces peintures de la malheureuse condition des émigrans, sont aussi fidèles qu'elles sont énergiques, ce serait pour le coup que l'intérêt d'un moment étoufferait l'intérêt réel. Tout ce que je sais, c'est qu'un sol vierge appelle la population; que la population, comme tout le reste, cherche l'équilibre; et je commencerai à regarder ces émigrations comme impolitiques, quand les savanes immenses du Nouveau-Monde auront disparu.

— Les habitués de la bourse de Londres attribuaient la baisse imprévue des fonds à quelque nouveau succès des Pindarries. C'est en effet un fâcheux voisinage pour les comptoirs de l'Inde. Dans leur dernière irruption, les Pindarries avaient plus de vingt mille chevaux.

— Il est certain que les insurgés de Fernambouc ont complétement perdu la bataille qu'ils étaient venu présenter aux royalistes, et que Martinez lui-même a été pris; mais ceux qui se plaisent encore à douter de leur soumission entière, se fondent sur la continuation de l'embargo, dont on ne donne que des motifs assez vagues, et sur le silence que le paquebot du Brésil, parti de Bahia le 8 juin, garde à ce sujet.

— Toujours obscurité, quelquefois contradiction, dans les récits qui concernent l'Amérique espagnole. Comment en serait-il autrement? Voici pourtant ce qu'on peut recueillir de moins invraisemblable en faveur des insurgés :

Les Anglais dépensent, dit-on, quatre cent millions en établissemens commerciaux sur la Plata. Je crois la somme enflée; mais peut-être est-elle considérable en effet, et l'on ne jette pas d'immenses capitaux dans un pays dont le gouvernement peut changer d'un instant à l'autre.

— Vénézuela songe à récompenser ceux qui ne lui ont point fait de mal. C'est un soin dont on ne s'occupe guère qu'au sortir du danger.

— Un schooner insurgé entre dans le port de Kingston avec des dépeches pour l'amiral, et d'autres pour le cabinet anglais. Les anciens propriétaires du schooner, colons de la Havane, en demandent la saisie, et le gouvernement de la Jamaïque rejette la demande.

— L'amiral insurgé Brion désavoue et menace les forbans. Agit-on ainsi quand on est à la merci de tout le monde? Quand on ne combat que pour la vie, regarde-t-on aux moyens? Et l'attitude du calme sied-elle au désespoir?

— Les insurgés maîtres de l'Orénoque, par la brillante victoire du général Piar, écrivent que dans huit jours leur marine sera formidable, et que sous peu toute la Guyane sera conquise.

— On assure que la Floride espagnole, et l'île d'Amélia sont tombées au pouvoir de Mac-Grégor.

Les insurgés occupent une partie de la Nouvelle-Grenade. Les têtes des commandans espagnols ont remplacé sur les créneaux les têtes des commandans insurgés.

Morillo n'est pas mort, il est vrai; mais Bolivar l'a battu deux fois en un jour. Bolivar est maître des Carraques; la province de Santafé est en insurrection.

Hors la ville de la Conception, tout le Chili est occupé par les insurgés. Et si j'en juge par le procès de Carréra, que son gouvernement accuse d'intelligence avec les États-Unis, le commerce de la province est déjà un objet d'envie et d'intrigues.

Quel remède à ces innombrables maux? La force, la force, s'écrient les politiques mexicains, envoyez-nous des armées. Et ils avouent qu'ils ne peuvent solder et nourrir ce qu'ils ont de troupes. Mais que les Européens viennent en colons et non en conquérans. Des soldats colons! Qu'est-ce à dire?

— Certains papiers américains invitent l'Europe à une croisade. Si j'étais des gouvernemens d'Europe, je saurais que penser d'une telle invitation.

Relations politiques et commerciales. — L'abbé de Saint-Gall a décidément perdu sa cause auprès des cantons.

— La levée des recrues à Dresde est plus active qu'on ne s'y attendait.

— Ismaël Gibraltar, envoyé du pacha d'Egypte, le même qui se distingua dans la bataille de Ténédos, vient de conclure avec la Suède un achat de deux cent cinquante pièces de canon avec leurs affûts. On parle aussi d'un traité de commerce pour les poudres. Rien de plus avantageux pour un pays qui en fabrique par an cinq mille quintaux, et n'en consomme pour ses mines qu'un millier.

Conspirations, Procès marquans. — Qu'on nous parle de certitude historique. Lascy était mort, bien mort; on citait ses dernières paroles : et voilà qu'un journal anglais le ressuscite pour le condamner à une prison perpétuelle.

— *Les habitans de la Lune* sont descendus sous de fâcheux auspices. Leur introducteur dans notre planète est accusé de haute-trahison. C'est un écrivain belge.

— Deux hommes ont été condamnés à mort par les tribunaux suédois, pour avoir bu à la santé de Gustave V. La peine est sévère; on assure qu'elle sera mitigée.

— Un conseiller noble de la cour de Saxe est accusé d'une action qui l'est bien peu. Il s'agit d'une erreur dans le compte des diamans de la voûte verte. On appelle cette erreur, en termes vulgaire, un vol. L'auteur a des complices.

Nouvelles diverses. — Lord Castlereagh a été vivement mordu en voulant séparer deux chiens qui se battaient.

— Les Corses se croyaient riches à jamais; ils parlaient avec emphase d'un nouveau métal découvert dans leur île qui, sans avoir la pesanteur de l'or, en avait pourtant l'éclat. Mais le *corsicorum* n'a pas soutenu l'épreuve de l'usage et du temps; il est devenu un nouveau témoignage du proverbe, que tout ce qui reluit n'est pas or.

— Le duc de Wellington est à Bruxelles.

— L'archiduchesse Léopoldine attend encore à Livourne l'escadre portugaise qui doit la transporter au Brésil.

— A l'audience du 5, M. Mérilhou, avocat de MM. Comte et Dunoyer, prononça un plaidoyer remarquable par la beauté du style, autant que par la force du raisonnement. Je regrette de n'en pouvoir insérer ici un extrait. — La cause est renvoyée à huitaine.

— Le directeur du spectacle de Nîmes, trop à l'aise sans doute dans son taudis, s'est avisé de donner des combats de taureaux dans ces mêmes arènes où les Romains poussaient, à l'aspect du sang, ce cri de cannibale : *Hoc habet*, il en tient. Un pareil spectacle, sous le soleil du Midi, dans les ardeurs de la canicule, au sortir des guerres civiles, parmi tant de souvenirs et de monumens funestes ! Qu'on y prenne garde, il s'agit des mœurs publiques.

BÉNABEN.

Théorie nouvelle et raisonnée du participe français ; par M. Bescher ; deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. Chez Béchet, libraire, rue des Grands-Augustins, n. 11 ; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Cet ouvrage, fort bien accueilli du public, valut à M. Bescher des éloges flatteurs ; il s'en est assuré de nouveaux dans la seconde édition, par quelques changemens utiles qui font disparaître toute difficulté.

TABLE.

Poésie.—*Le Pressentiment ;* par Mlle. Desbordes. Pag. 241

Nouvelles littéraires.— *Questions sur la législation de la presse en France* (suite); par M. L. 244

Revue de quelques ouvrages nouveaux relatifs à l'histoire militaire. 248

Correspondance sur les Romans. 254

L'Ermite en Province. — *Hydrologie morale ;* par M. Jouy. 262

Variétés.—*Histoire d'un poète ;* par M. A. Dufresne. 272

Académie française. 276

Annales dramatiques. 277

Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine ;* par M. Bénaben. 280

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 16 AOUT 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Traductions de l'Ode d'Horace ad Grosphum.
Od. XVI, l. 2.

M. le proviseur de Wailly vient de publier une traduction des deux premiers livres des odes d'Horace (1). Cette entreprise déjà tentée plusieurs fois avec des succès plus ou moins heureux, sera toujours un noble sujet d'émulation au milieu des saines études; on se plaît à voir les amis des Muses latines exercer des talens mûrs ou précoces, sur ces poésies éminemment philosophiques. Il était parvenu au *Mercure*, avant la publication de l'ouvrage de M. le proviseur, une traduction libre de l'Ode si connue : *Otium Divos*; elle est d'un jeune élève du lycée dirigé par M. de Wailly; en la mettant à côté des vers du maître, le lecteur jugera de quel succès M. de Wailly doit se féliciter le plus, ou d'avoir fait l'Ode ou d'avoir formé le disciple.

Voici les vers du maître :

Surpris par la tempête au vaste sein des flots,
Quand des nuits la pâle courrière

(1) Un volume. Chez P. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi. Prix : 3 fr. 50 c.

Se cache aux yeux des matelots,
Et que les feux du ciel ont voilé leur lumière,
Le nautonier tremblant invoque le repos.

C'est le repos qu'appelle et la guerrière Thrace,
Et le Mède au brillant carquois;
Le repos que poursuit le Dace,
Qu'en vain de tout leur or voudraient payer les rois,
Que les rubis, la pourpre, aucun bien ne remplace.

Non, Grosphus, non jamais les faisceaux du licteur;
Et tout l'éclat de la richesse,
N'ont éloigné l'essaim rongeur
Des soucis dévorans qui voltigent sans cesse
Sous les lambris dorés, séjour de la grandeur.

Celui qui voit briller parmi la simple argile,
La salière de ses aïeux,
De peu vit heureux et tranquille.
La peur, les vils désirs, les soins ambitieux
Respectent le sommeil dans son modeste asile.

Pourquoi, faibles jouets de l'avare destin,
Lancer notre courte existence
Dans un avenir incertain?
Pourquoi fuir son pays? Fuit-on sa conscience
Sous un ciel étranger, dans un exil lointain?

Des chagrins, des remords, le cortège livide
Franchit les déserts, fend les eaux.
Partout il nous suit, il nous guide;
Monte les prompts coursiers, les agiles vaisseaux.
Le cerf est moins léger, le vent est moins rapide.

La fortune aujourd'hui nous traite avec faveur;
Fuyons la triste prévoyance.
Du sort corrigeons la rigueur
Par l'aimable gaîté, fille de l'espérance.
Quel mortel, sans mélange, a connu le bonheur?

A la fleur de ses ans la parque enlève Achille;
Sa gloire ne saurait périr.

Traînant sa vieillesse inutile,
Tithon meurt tous les jours, et le ciel va m'offrir
Le bienfait qu'il refuse à ton encens stérile.

Je vois en tes enclos cent génisses bondir;
Prêts à s'élancer dans l'arène,
J'entends tes fiers coursiers hennir;
Et l'or sur tes manteaux s'entrelace à la laine
Qui se plongea deux fois dans la pourpre de Tyr.

Pour moi, qui vis content d'un enclos solitaire,
Présent de la bonté des dieux,
Et d'une étincelle légère
De ce feu qui des Grecs animait les aïeux;
Je méprise l'envie et les traits du vulgaire.

Voici les vers du disciple :

Lorsque la sombre nuit, de tempêtes chargée,
Dérobe aux matelots leurs guides radieux,
Le voyageur, battu par les flots de l'Egée,
Demande le repos aux dieux :

Que demande le Mède et la Thrace indomptée?
C'est encor le repos, Grosphus, ce doux trésor,
Que l'on n'achète point par la perle argentée,
Ni par la pourpre, ni par l'or.

Non, les dons de Plutus, les faisceaux consulaires
Ne chassent point des cœurs les soucis obstinés;
Les soucis, qui fuyant les chaumes populaires,
Aux lambris d'or sont enchaînés.

Heureux! qui révérant les vignes paternelles
Réjouit ses festins de leur tribut vermeil;
L'avarice et la peur, compagnes éternelles,
N'abrègent point son doux sommeil.

Pourquoi perdre en projets nos heures passagères?
Pour des trésors d'un jour pourquoi tant s'agiter?
L'infortuné, qui fuit aux rives étrangères,
Peut-il soi-même s'éviter?

Il part sur un coursier : le chagrin monte en croupe,
Plus prompt que le vautour qui fond du haut des airs;
Il fuit dans un vaisseau : le chagrin sur la poupe
Avec lui traverse les mers.

Jouissons du présent; par de folles alarmes
Gardons-nous d'attrister le douteux avenir;
Remplaçons par les ris le bonheur, que nos larmes
Ne sauraient jamais obtenir.

Le Styx, du grand Achille a reçu la jeune ombre;
Tithon meurt lentement par un long âge usé;
La parque, de mes jours pourra grossir le nombre,
D'un jour à tes vœux refusé.

Dans tes champs spacieux cent taureaux paissent l'herbe;
Tu vois rentrer le soir mille blanches brebis,
Et grandir pour ton char la cavale superbe;
La pourpre enflamme tes habits;

Moi, j'ai reçu du ciel, plus généreux qu'avare,
Peu d'arpens; mais je tiens des poëtiques sœurs
Une lyre inspirée, avec le don si rare
De rire des malins censeurs.

M. Emile Deschamps.

ÉNIGME.

J'habite les jardins; je décore un soldat;
Je lui donne la mort au milieu d'un combat;
Pénétrant dans mes murs, guidé par son courage,
Autrefois un héros y fit un grand carnage.

(*Par* Mlle. Adèle B.....x.)

CHARADE.

Mon premier est un fleuve, on peut y venir boire;
Assis à mon dernier, on peut encore boire;
Enfin, ami lecteur, mon tout est bon à boire.

(*Par* Mlle. Adèle B.....x.)

LOGOGRIPHE.

Le mot est de six pieds; l'on y trouve, lecteur,
Le nautonnier du Styx; un animal rongeur;
Le milieu de tout arbre; une barque légère;
Un illustre Romain, censeur juste et sévère;
Une masse escarpée; un sonore instrument;
Un insecte cruel; un métal éclatant;
Une ville à la fois en Afrique, en Asie;
Ce qui sert à marquer le cours de notre vie;
Un fleuve de Toscane; un pronom possessif;
La loi des Musulmans; ce qu'aime tant le juif;
Dans la main du sauvage une arme meurtrière;
Ce que perd l'écuyer quand il tombe par terre.
J'ai dit: tâche à présent de deviner le mot;
Si tu réfléchis bien tu le sauras bientôt.

(*Par* M. Laterrade.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *échecs;* celui de la charade, *culbute;* et celui du logogriphe, *encouragement*, où l'on trouve *courage*, *rage*, *ton*, *or*, *Caron*, *Tage*, *rat*, *ange*, *âge*, *Grèce*, *mage*, *Rome*, *cagot*, *roc*, *nègre*, *orange*, *orage*, *cornet*, *arc*, *eau*, *écu*, *Caton*, *mort*, *mur.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La France; par lady Morgan, ci-devant miss Owenson.

Lady Morgan serait bien étonnée si quelques-uns des journaux français qui ont rendu compte de son ou-

vrage parvenaient jusqu'en Irlande, où elle a fixé sa résidence. Elle s'empresserait sans doute de les lire, avec l'espoir d'y rencontrer des analyses impartiales, et quelques marques de reconnaissance pour la justice qu'elle a rendue à la nation française. Je conçois quel serait son *désappointement* en lisant ces articles, où la sagacité des critiques s'est épuisée à relever quelques anecdotes hasardées, et quelques opininions littéraires que le goût ne peut avouer. « On aurait pu sans doute, dirait-elle, indiquer ces légères erreurs; mais la justice exigeait qu'on fît connaître les parties de mon livre, où j'ai peint, sous des couleurs si vraies, le caractère et les mœurs des Français. J'ai été élevée dans le culte de Shakespeare; j'avoue que je le regarde comme le plus grand poëte qui ait jamais existé; je le préfère à tout, même à Racine; si cette préférence est un préjugé national, elle n'en est que plus excusable. Je n'imagine pas non plus avoir commis un crime irrémissible, en trouvant le jeu des acteurs de la scène française froid et maniéré. Si je préfère Potier à Lafond, et mademoiselle Cuisot à mademoiselle Bourgoin, c'est que les uns m'ont fait rire, et que les autres ne m'ont pas fait pleurer; cela n'empêchera pas mademoiselle Bourgoin et M. Lafond de charmer les amateurs parisiens. J'ai rendu compte de l'impression que j'ai reçue, et voilà tout; il est ridicule de supposer que j'aie voulu flatter le théâtre de Brunet aux dépens du Théâtre français. Mais, pourquoi la critique s'est-elle arrêtée à de pareilles misères? N'y a-t-il que cela dans mon ouvrage? N'ai-je pas parlé avec enthousiasme de la gloire militaire et du patriotisme de la nation? Ne me suis-je pas efforcée de détruire l'opinion peu favorable aux Français, que des écrivains injustes ou passionnés cherchent à faire prévaloir en Europe? Si je n'ai pas réussi dans

cette tâche, du moins on doit me savoir gré de l'intention : et si j'éprouve quelque surprise de me voir traitée avec si peu d'égards, ce sentiment paraîtra bien naturel à ceux qui connaissent mon livre. »

L'étonnement de lady Morgan redoublerait sans doute si elle apprenait qu'elle ne doit, suivant toute apparence, l'excessive sévérité de certains critiques, qu'au soin qu'elle a pris de faire un tableau, en général assez fidèle, de l'état actuel de la société en France. Si elle eût représenté les Français comme une nation avilie et dépravée; si elle eût gémi sur la corruption des mœurs, sur l'absence de la morale et de la religion; si, enfin, en comparant l'époque présente aux époques antérieures, elle eût fait un touchant éloge de la gabelle et des corvées, dont elle parle avec irrévérence, il est probable que son ouvrage serait aujourd'hui vanté comme un chef-d'œuvre. On aurait glissé légèrement sur ses hérésies littéraires, sur les entretiens qu'elle a eus avec la *reine des savonnages* (1); et toutes les formules de la louange auraient été employées pour recommander son ouvrage à l'estime publique. Lady Morgan préfère le régime constitutionnel au pouvoir absolu, et la France actuelle à la France d'autrefois; voilà de ces torts que rien ne peut excuser.

J'ai entendu certaines personnes affirmer sérieusement que lady Morgan cherchait à excuser les crimes de la révolution; j'ai lu son ouvrage, et je n'y ai rien trouvé qui puisse justifier une pareille assertion. Partout où l'auteur parle de cette époque de deuil et d'anarchie, connue sous le nom de *régime de la terreur*, son langage exprime l'indignation dont elle est pénétrée : quel

(1) C'est le titre que lady Morgan donne à *sa blanchisseuse*.

peut donc être le motif d'un tel reproche? Il n'est pas difficile de le découvrir. Lady Morgan ne réunit pas dans la même proscription les vrais amis de la liberté, avec les hommes sanguinaires, qui furent, en invoquant son nom, ses plus cruels ennemis. Elle ne fait point un crime au patriotisme de n'avoir pas prévu des événemens cachés sous les voiles impénétrables de l'avenir; enfin, elle absout la philosophie des erreurs de l'ignorance et des excès de l'esprit de parti. Comment tolérer de telles opinions?

Lady Morgan a des torts bien plus graves; elle croit que rien ne peut faire que la révolution n'ait eu lieu, et qu'il serait plus sage de profiter des bienfaits du nouvel ordre de choses, que de rappeler sans cesse un passé irrévocable. Elle n'a pas d'ailleurs pour ce passé, objet de tant d'inutiles regrets, une profonde vénération. Elle prouve assez bien que si les Français jouissaient autrefois de quelque liberté; s'ils n'étaient pas entièrement courbés sous le joug des tyrannies subalternes, ils devaient ces avantages à la bonté personnelle des rois, plutôt qu'à l'excellence des institutions. Ce sont là des vérités incontestables : il est fâcheux qu'on ne puisse les développer et les soutenir sans être rangé parmi les *écrivains révolutionnaires*.

Ce mot *révolutionnaire* est vraiment admirable; il dispense celui qui l'emploie de raison, de justice, et même assez souvent d'esprit. C'est un argument sans réplique. Essayez de parler en faveur de la tolérance religieuse; avisez-vous de mettre en doute les douceurs de l'inquisition; osez croire qu'il y a aujourd'hui quelque morale en France, et que la religion n'est pas entièrement perdue, parce que ses ministres ne sont pas pourvus de grosses abbayes; on répondra que vous êtes un *révolutionnaire*.

Il faut prendre son parti là-dessus, et se contenter d'avoir raison. Le temps n'est pas éloigné où de tels argumens n'auront plus aucune valeur. Déjà les passions se calment, les idées raisonnables prennent de l'influence, et les jugemens, dictés par l'esprit de parti, sont rejetés au tribunal de l'opinion publique. C'est à ce tribunal que lady Morgan devrait appeler des arrêts de la critique; son triomphe ne serait pas douteux.

« On lui reproche, ainsi que je l'ai déjà dit, d'avoir fait *l'apologie de la révolution*. Il suffit, pour repousser cette accusation, de citer le passage suivant (1).

« Quand l'humanité arracha au *sang* et à *la terreur* un instant bien court pour le rendre au commerce social; quand tous les quartiers de Paris donnèrent le mémorable banquet civique dans toutes les rues de la capitale, banquet où chacun était invité et se trouvait bien reçu, les canaux de l'affection sociale, si long-temps arrêtés, s'ouvrirent tout-à-coup et reprirent leur cours ordinaire. L'impulsion de la joie fut universelle; des étrangers se jetaient dans les bras les uns des autres; des amis long-temps séparés s'embrassaient avec transport, et le *tyran sanguinaire*, qui dominait alors, vit, dans cet élan de sensibilité, la renaissance de l'urbanité nationale et le présage de l'*anéantissement de son pouvoir*. Un décret défendit le renouvellement de ces fêtes du cœur; mais il était trop tard. Les avenues des sentimens sociaux étaient rouvertes, et le dîner civique était *la pâque* d'un peuple émancipé. »

Lady Morgan a bien senti qu'il était injuste de ne faire aucune distinction entre les diverses époques de la révolution. Après avoir rappelé que M. le comte de Ségur était resté hors de sa patrie pendant tout le

(1) Premier volume, pag. 113.

règne du terrorisme, et n'avait sauvé ses jours qu'en s'éloignant d'un pays livré aux horreurs de l'anarchie (1), elle ajoute : « Il n'est pas hors de propos de faire observer ici à ceux qui sont toujours disposés, soit par ignorance ou par préjugé, à confondre les différentes époques de la révolution, que l'histoire n'offre pas deux partis si fortement opposés entre eux que les *constitutionnels de* 1789, et les démagogues de 1793. Ce fut contre les amis et les défenseurs d'une liberté raisonnable que le règne de la terreur fit éclater son tonnerre. Les patriotes français, poursuivis par la mort, immolés sur l'échafaud, chassés de leur patrie, furent enchaînés dans des cachots, ou forcés à traîner une misérable existence dans l'exil et le dénûment. »

Cette distinction établie entre les partisans de la licence et les amis sincères d'une sage liberté, honore le discernement de l'auteur; elle est vraie; elle est juste; il faut tout l'aveuglement de l'intérêt personnel pour ne pas l'apercevoir. L'expérience cependant a répandu ses lumières sur ce sujet comme sur tant d'autres; les événemens ont justifié les *constitutionnels de* 1789, et prouvé qu'il n'y avait alors rien d'équivoque dans le vœu de la nation. La charte est fondée sur les mêmes principes invoqués à cette époque; la charte, dis-je, le bienfait le plus précieux d'un monarque, ami de son peuple, et qui réalisera les plus nobles espérances du patriotisme. Si l'amour de la liberté, si la haine des institutions oppressives ont résisté aux mouvemens orageux des passions déchaînées et armées, aux fureurs de l'anarchie, aux invasions du despotisme, aux calamités inouies dont nous avons été les témoins et les victimes, ne faut-il pas en conclure que ces sentimens

(1) Premier volume, p. 295.

sont désormais indestructibles dans le cœur des Français, qu'on tenterait vainement de les détruire, que la force peut les comprimer et non les anéantir; enfin, que l'estime et la reconnaissance sont une dette sacrée envers les hommes généreux qui en ont été les plus éloquens interprètes et les plus zélés défenseurs?

Telles sont les opinions de lady Morgan; c'est ainsi qu'elle est *révolutionnaire*. Elle se consolera sans doute d'une imputation aussi hasardée, en songeant combien il est difficile, à certaines époques, de dire la vérité sans blesser des intérêts ou des préjugés qui n'admettent aucune modification; elle se consolera surtout par la pensée que tous les hommes éclairés applaudissent à l'usage qu'elle fait de ses rares talens.

Lady Morgan observe que la situation des cultivateurs s'est améliorée en France pendant la révolution. Cette observation judicieuse lui a valu des sarcasmes amers: toutefois elle n'a exprimé qu'une vérité positive.

« Turgot, dit-elle, dont le profond génie embrassait presque toutes les branches des sciences humaines; qui, à la tête d'un ministère, proclamait les principes de la philosophie et disait: « que le genre humain soit libre, et que chaque nation jouisse des avantages particuliers dont la nature l'a favorisée... » Turgot encouragea l'agriculture comme le meilleur moyen d'assurer la prospérité de la France. Il appela à son aide, et fit concourir au développement de ses vues, tout ce que la France possédait alors de talens et de lumières. Mais si ce fut la gloire de l'infortuné Louis XVI d'avoir élevé un tel homme au ministère, ce fut son malheur de l'avoir sacrifié aux intrigues d'une classe égoïste et privilégiée;

(1) Premier volume, pag. 33.

et les projets que ce grand homme avait conçus pour porter l'agriculture, dans son pays, au plus haut degré de splendeur, ne furent pas accomplis. Mais quoiqu'on regarde la France comme bien au-dessous de l'Angleterre dans une science d'où dépend particulièrement sa prospérité, je dirai, dans les termes dont s'est servi un grand propriétaire, fermier de profession : « le peuple s'est éclairé sur les principes de l'agriculture; le goût de la campagne s'est ranimé, et l'activité de l'esprit s'est tournée vers les améliorations agricoles. »

« Mais après tout, cet homme (*le cultivateur*) est propriétaire; il est indépendant; le petit champ qu'il laboure est à lui; c'est pour lui qu'il l'ensemence, et il en recueillera le produit. Ses enfans mangeront les fruits de l'arbre que ses mains ont planté; et tandis que ce coin de terre le maintient dans l'indépendance, ainsi que sa famille; tandis que chaque glèbe du sol est mise à profit, et rapporte trois fois ce qu'en retiraient jadis des mains moins intéressées à le faire valoir; les modiques épargnes de son industrie ne servent pas à assouvir la rapacité d'un collecteur de dîmes ou de rentes, ou à payer le jour qui l'éclaire, et jusqu'à l'air qu'il respire. Le paysan français ne connaît aucun des maux nombreux qui pèsent sur ceux d'Irlande; et les impôts qui paralysaient l'industrie de ses pères, la corvée, la gabelle, la taille, ne le tourmentent plus, même en rêve. Son temps et son travail lui appartiennent, et le champ auquel il donne ses soins est véritablement pour lui la terre promise. »

Les couleurs de ce tableau ne sont point chargées; malgré les sacrifices exigés par la difficulté des circonstances, il est évident que le peuple de nos campagnes n'a jamais été dans une situation aussi heureuse que celle où il se trouve aujourd'hui. Il en est résulté un avantage qui

n'a point échappé à l'observation de lady Morgan. C'est que les mœurs de cette classe laborieuse ont beaucoup gagné à cet état de sécurité et d'aisance. Le droit de propriété amène nécessairement le respect pour les lois qui la protègent; et la morale n'a point de garantie plus certaine contre les vices, que l'habitude d'un travail fructueux. Tandis que d'une part on est forcé d'admettre ces conséquences, de l'autre on cherche à nous persuader que les sentimens religieux ont perdu leur autorité sur l'esprit du peuple; si notre sainte religion avait besoin de défenseurs, elle en trouverait difficilement de plus maladroits.

La franchise avec laquelle lady Morgan a exprimé son sentiment sur la corvée, sur les dîmes, sur la gabelle et sur les autres impôts, autrefois inégalement répartis, a été blâmée; on lui a répondu que Louis XVI s'occupait des moyens d'améliorer le sort des hommes attachés à la glèbe. Ce juste hommage rendu à la mémoire d'un roi bon et vertueux, est une nouvelle preuve dont l'auteur peut appuyer son opinion; il est heureux d'être exposé à de telles critiques.

Les remarques générales de lady Morgan, sur l'état moral de la société à Paris, paraissent dictées par un sentiment de bienveillance, qui n'exclut point l'impartialité. Elle se plaît à rendre justice aux vertus éminentes et aux qualités aimables des femmes françaises, que la plupart des voyageurs anglais et allemands ont pris l'habitude de juger avec un discernement aussi exquis que celui du conseiller Bridoye, ou du lieutenant Bridoison. Ces judicieux observateurs qui prennent leurs notes dans les carrefours, et qui voient la bonne compagnie sous les galeries du Palais-Royal, manquent rarement, dit lady Morgan, de mettre le public dans la confidence de leurs bonnes fortunes, et rapportent mille

preuves de la coquetterie et de la fragilité des Parisiennes. Ces facéties, qui n'ont pas même le mérite de la légèreté, amusent singulièrement nos voisins, et leur donnent une idée bien juste des mœurs françaises. Que penseront-ils de lady Morgan, qui ne cherche point de succès aux dépens des bienséances et de la vérité? Ils l'accuseront probablement d'un excès d'indulgence, et ils ne pourront lire les passages suivans sans indignation.

« En France, les femmes sont presque toujours les amies de leurs maris; même quand des nœuds plus étroits que ceux de l'amitié ont cessé d'exister. Un Français cherchant une compagne raisonnable dans sa femme, trouve souvent dans sa société cette franchise, cet agrément, cette instruction, et même cette bonne amitié qui possèdent un charme trop négligé dans le mariage. Au surplus, pendant les horreurs de la révolution, pendant les tourmentes d'un exil de vingt-cinq ans, les Françaises ont prouvé combien elles peuvent être fidèles et dévouées à leurs maris. Que d'exemples éclatans de vertu conjugale ne pourrai-je pas citer parmi les rangs les plus distingués, comme parmi les femmes d'un état obscur, qui n'en ont pas moins de droit à l'estime et aux éloges.

« L'union des familles est remarquable en France; on n'en voit pas les membres se séparer les uns des autres, et diminuer la masse des ressources communes, en formant un établissement distinct pour chacun d'eux; du moins c'est un événement assez rare. Cette heureuse réunion des intérêts et des affections d'une famille qui rassemble, sous le même toit, tant de générations, et qui forme un seul faisceau des desseins des vieillards et des espérances des jeunes gens, est un des

points de vue les plus heureux, sous lesquels se présentent le caractère et les habitudes de cette nation (1).

« Les Françaises ont appris à chérir leur patrie, et à penser que c'est pour elle qu'elles nourrissent dans leur sein un futur citoyen. « Voilà mon fils unique; je l'ai consacré au service de sa patrie, » me dit la mère du brave général ***, en me le présentant. » (2)

Ce qui me plaît sur-tout dans lady Morgan, c'est l'intérêt et le respect que lui inspirent ces généreux guerriers, éternel honneur de la France, qui pendant tant d'années ont combattu pour son indépendance, et dont les nobles cicatrices attestent le courage et l'héroïsme.

« Je me souviens, dit-elle, d'avoir vu un de ces cultivateurs militaires, s'occuper aux travaux des champs sur le domaine d'un ancien soldat qui avait lui-même depuis long-temps « converti son épée en fer de charrue, » après l'avoir employée au service de la justice et de la liberté.

Dans l'été de 1816, je me promenais un matin près des tours vénérables du château de la Grange, donnant le bras à son illustre maître, le général de La Fayette; et quelle femme ne serait fière de s'être appuyée sur un bras qui a levé, en Amérique, l'étendard de l'indépendance?

« Un homme qui travaillait à un fossé qui entoure le château presque de toutes parts, me frappa par son air singulier et même distingué; il était grand et vigoureux, quoique d'un âge déjà un peu avancé. Lorsque nous approchâmes, il se tint droit; et portant la main à un petit bonnet brodé qui ne cachait qu'en partie ses

(1) Tom. 1er., pages 220, 252.
(2) Tom. 1er., pag. 190.

cheveux grisonnans, il nous donna le salut militaire que M. de La Fayette lui rendit ponctuellement.

« Lorsqu'il eut repris son occupation, je demandai au général, en anglais, si ce n'était pas un soldat licencié de l'armée de la Loire. — Oui, me répondit-il, et je crois même qu'il s'est distingué, car il est membre de la Légion d'Honneur, et vous en pouvez voir le ruban à sa boutonnière. » Nous étions encore près de lui; il s'aperçut que le général regardait son ouvrage; et levant les yeux vers nous : « vous en êtes content, j'espère, mon général, lui demanda-t-il avec empressement. — Mais oui, mon ami, dit M. de La Fayette, parfaitement; cela va bien. » —Bon, bon, » reprit le soldat, et il se remit au travail avec toute la vigueur d'un excellent pionier.

« Ce brave homme, me dit le général, en continuant notre promenade, a passé vingt ans au service de son pays. Il est couvert de cicatrices; il avait obtenu tous les grades subalternes, et devait être nommé officier l'année suivante. En attendant, il reçut la croix d'honneur, et il se crut par là amplement récompensé de tout ce qu'il avait fait. C'est ainsi qu'en distribuant quelques couronnes de lauriers, les Romains devinrent les maîtres du monde. Ayant reçu son congé, il est revenu, il y a quelques semaines, dans le village qui l'avait vu naître, et que vous voyez à travers ces arbres. Il offrit ses services à mon concierge qui les accepta. Il travaille toute la semaine, couvert d'un vieux gilet; mais le dimanche, à la messe, il jouit de ce qui lui reste de fierté militaire, en exposant sa croix d'honneur à l'admiration de ses concitoyens (1). »

(1) Tom. 1er, pag. 17.

Depuis cette époque, une ordonnance qui atteste la sollicitude royale pour ces braves militaires, les rappelle sous le drapeau ; ils sont destinés à remplir, chacun suivant son grade respectif, les places qui viendront à vaquer dans l'armée; ainsi, les services et le mérite ne sont point oubliés.

Les passages que j'ai détachés de l'ouvrage de lady Morgan, suffisent pour en faire apprécier le mérite. On reconnaîtra, malgré la faiblesse de la traduction, l'esprit aimable et le talent original de l'auteur.

Quant à ses jugemens littéraires, je suis loin de les approuver ; mais je suis encore plus éloigné de les considérer comme un motif suffisant d'être injuste à son égard. Je connais trop le pouvoir de l'éducation et l'empire du préjugé pour trouver mauvais qu'un étranger préfère à nos poëtes classiques les écrivains de son pays. De tels jugemens me paraissent sans conséquence, et ne portent nulle atteinte à la gloire des grands hommes qui en sont l'objet. Racine est, sans contredit, un poëte bien supérieur à Shakespeare. La comparaison, dans la bouche d'un Français, serait même une espèce de blasphème; il vaudrait autant comparer l'Apollon Pythien dont chaque trait, chaque forme, révèle la divinité, avec ces colosses égyptiens qui étonnent le goût et annoncent les grossières ébauches d'un art encore dans son enfance. Mais cette opinion, je ne forcerai personne à l'adopter ; je laisse à chacun ses admirations, et je suis porté à croire que la tolérance, en matière de littérature, est un devoir réciproque entre les peuples civilisés.

D'ailleurs, lady Morgan a pu être autorisée à penser jusqu'à un certain point, que l'estime des Français pour leurs grands poëtes dramatiques était plutôt une opinion convenue qu'un sentiment vrai et profond. Elle a ob-

servé que la représentation de leurs chefs-d'œuvre excitait peu d'intérêt, tandis qu'à Londres la simple annonce d'*Hamlet*, d'*Othello* ou du *Roi Lear* met en mouvement tous les adorateurs de Shakespeare, et remplit jusqu'aux combles les vastes salles de Covent-Garden et de Drury-Lane. On ne saurait nier que les théâtres des boulevards ne soient plus fréquentés que le Théâtre-Français, et que *M. Calicot*, par exemple, n'attire une plus grande affluence d'amateurs que *Cinna*, *Britannicus*, *Mérope* ou le *Tartuffe*. Les étrangers, témoins de cet empressement d'une part, et de cette indifférence de l'autre, doivent naturellement considérer notre enthousiasme pour la littérature classique, comme un préjugé que nous chérissons, parce qu'il flatte l'orgueil national.

Il paraît que Brunet et Potier ont beaucoup amusé lady Morgan : elle parle de ces deux acteurs avec éloge, et on n'a pas manqué de lui reprocher cette prédilection. Des hommes qui sont peu plaisans, quoiqu'ils s'efforcent de l'être à tout propos, ont saisi cette occasion trop facile de faire preuve de gentillesse et de vivacité d'esprit; s'ils avaient un peu réfléchi avant d'écrire, ils auraient montré plus d'indulgence envers lady Morgan. Elle a vu tout Paris se précipiter au théâtre des Variétés pour admirer les caricatures de Potier et de Brunet : ces acteurs ne font pas seulement les délices de la ville, ils paraissent même dans les fêtes de la cour. Les journaux s'empressent de célébrer leur gloire, et entretiennent assidûment le public de leurs jeux de mots et de leurs prouesses. Que devait penser lady Morgan de ces faits incontestables ? Elle a dû croire que Brunet et Potier étaient des personnages importans, dont la renommée était chère aux Français; et c'est peut-être, par égard pour nous et

par un excès de politesse, qu'elle a les traités avec autant de bienveillance.

Il a paru dernièrement une brochure ayant pour titre : « *Observations sur l'ouvrage* intitulé *la France*, par lady Morgan. » L'auteur de cette brochure est un Français qui réside à Londres. Il prouve par de nombreuses citations d'Horace que Shakespeare est inférieur à Racine, et, par des raisonnemens peu solides, que la suppression des institutions féodales a été, pour la France, une véritable calamité. Il a trop évidemment raison dans la première de ces propostions, et trop évidemment tort dans la seconde, pour qu'il soit nécessaire d'appuyer l'une et de réfuter l'autre. D'ailleurs, il ne s'est point écarté des règles de l'urbanité française ; c'est un mérite que je me plais à faire remarquer.

Il m'aurait été facile de relever quelques erreurs qui sont échappées à lady Morgan sur les choses et sur les personnes ; mais il n'est point de lecteur français qui ne puisse aisément les reconnaître ; quant aux étrangers, je désire qu'ils prennent, de la nation française, l'idée que lady Morgan a voulu en donner ; nous n'aurons plus alors à nous plaindre de leurs jugemens.

A. Jay.

Théorie des Révolutions; par l'auteur de l'*Esprit de l'Histoire*. Quatre vol. in-8°. Prix : 24 fr.; pap. vél., 45 fr. Chez L. G. Michaud, rue des Bons-Enfans, n. 34.

(Deuxième Article.)

Dans le compte que j'avais rendu, il y a quelque temps, de la *Théorie des Révolutions*, j'avais rapporté

plusieurs passages qui prouvent que l'auteur, plein d'un zèle excessif pour la stabilité des institutions, avait été entraîné à louer la soumission des Chinois au gouvernement de fait. L'on m'a objecté d'autres passages dans lesquels l'auteur défend avec beaucoup de chaleur et de force la cause de la légitimité. Mais comme on n'a pu retrancher en même temps les morceaux que j'avais cités, il en résulte seulement que l'auteur de la *Théorie des Révolutions* s'est contredit; et qu'il a oublié, en écrivant un volume, les principes qu'il avait établis dans le volume antérieur. L'esprit de parti expose sans cesse ceux qui lui obéissent à des inadvertences pareilles. Ils ne songent qu'à faire triompher une idée dominante, et, suivant qu'ils l'envisagent sous un point de vue ou sous un autre, ils s'appuient de raisonnemens qui se combattent et se détruisent entre eux.

Ce malheur est arrivé au même écrivain d'une manière bien plus remarquable dans un autre ouvrage dont j'ai déjà parlé, je veux dire l'*Esprit de l'Histoire* dont la *Théorie des Révolutions* est la suite et le complément. Dans cet *Esprit de l'Histoire*, l'auteur établit, à quarante pages de distance, des maximes tellement contradictoires, qu'on croirait que, par esprit de justice, il s'est appliqué lui-même à se réfuter.

Après avoir raconté le meurtre des Gracques par les ordres du sénat romain, tom. 1, p. 262, *ils voulaient*, dit-il, *une révolution, ce que personne n'a droit de vouloir, ce qui dans un Etat constitué, est un arrêt de mort. Le leur était donc prononcé par la loi, par le bien, par l'ordre public.* Il ne *fut pas exécuté par des moyens légaux, parce qu'eux-mêmes avaient rendu ces moyens impossibles, parce qu'en troublant la société, ils s'étaient mis en état de guerre. Vous*

trouverez quelques écrivains qui ont reproché au sénat la mort des Gracques, comme ils ont reproché à Cicéron la mort des conjurés de Catilina; à Henri III, celle des Guises. Dans la circonstance où ces événemens ont eu lieu, ils dérivaient du droit de sûreté qui, étant celui de tout individu, est, à plus forte raison, celui de toute société. Un souverain, un Etat quelconque fait une faute sans doute, lorsqu'il se laisse réduire à cette nécessité par des mouvemens qu'il eût pu arrêter; mais il en ferait une bien plus grande, si, appliquant encore les principes de la société à ce qui les renverse, il n'exécutait pas la condamnation prononcée par la première de ses lois, salus populi. . . . . . *Lorsqu'il n'y a qu'un moyen de sauver l'Etat, la première de toutes les lois est de l'employer.* C'est bien là le grand principe du salut public, et je ne vois pas ce qu'aurait eu à répondre au fameux comité qui avait pris ce nom, l'auteur de l'*Esprit de l'Histoire*, dont je suis bien loin pourtant de confondre le caractère moral avec l'opinion spéculative. Ce comité déclarait ses ennemis *en état de guerre.* Il prétendait *que leur arrêt de mort était prononcé par la loi suprême;* il justifiait ces rigueurs illégales en accusant ses victimes *d'avoir rendu tous les moyens légaux impossibles.* Il se gardait bien *d'appliquer les règles de la société à ce qui les renversait;* il proscrivait et tuait, parce que, *lorsqu'il n'y a que ce moyen de sauver l'Etat, la premiere des lois est de l'employer.*

Mais voilà que, quarante pages plus loin (même vol., p. 307), l'auteur dit « que les lois de proscription « qu'on intitule *salus populi* n'ont jamais sauvé le « peuple; que tout homme, vivant dans une société, a « acquis des droits que personne ne peut lui ôter,

« qu'il ne peut perdre que par sa faute ou par sa propre « volonte, et que ce n'est pas à force d'injustice qu'on « réorganise un Etat. » Certes, le meurtre des Gracques et de tous leurs adhérens ressemblait fort à une proscription intitulée *salus populi*; et si l'on tue un homme illégalement, sous prétexte qu'il a rendu les moyens légaux impossibles, il n'est pas bien sûr que ce soit par sa faute qu'il ait perdu les droits que tout membre d'une société possède, et que personne ne peut lui ôter.

Il est vrai que, dans ce dernier paragraphe, c'est contre les partisans des révolutions que l'écrivain dirige son éloquence, et c'est à eux seuls qu'il interdit les ressources qu'il accorde libéralement aux gouvernemens constitués.

Malheureusement ces précautions ne servent à rien. Les démagogues s'emparent des moyens despotiques; les despotes saisissent les moyens révolutionnaires : le prétexte du salut public vient à l'appui des crimes commis au nom de la liberté, comme à l'appui des crimes commis au nom du maintien de l'ordre, et le résultat finit toujours par être le même, c'est-à-dire que ces moyens réagissent contre ceux qui les emploient.

Les illégalités, commises au nom de la liberté, détachent les peuples de la liberté; les illégalités, commises au nom du maintien de l'ordre, détachent les peuples du maintien de l'ordre, parce que, dans les deux cas, l'ordre et la liberté semblent de vaines paroles qu'on prononce pour les opprimer.

Je sens que je m'écarte du sujet de cet article. Je présente des idées générales, au lieu de me borner à l'analyse d'un livre, Mais il me paraît que, dans un pays qui souffre depuis trente ans de la doctrine que je réfute, ces idées générales peuvent être plus utiles que l'examen d'un ouvrage contre lequel je ne pense point

prononcer un jugement trop sévère en affirmant qu'il contient beaucoup de faits inexacts et de contradictions manifestes.

Je laisse donc de côté la *Théorie des Révolutions*, et je continue mes observations sur un système d'autant plus nécessaire à repousser que, dans tous les temps, des écrivains en grand nombre se sont rendus coupables d'une approbation niaise et funeste pour les moyens violens et irréguliers. La manie de presque tous les hommes, c'est de se montrer au-dessus de ce qu'ils sont; la manie des écrivains, c'est de se montrer des hommes d'état; en conséquence, tous les grands dévèloppemens de force extrajudiciaires, tous les recours aux mesures illégales, dans les circonstances périlleuses, ont été, de siècle en siècle, racontés avec respect, et décrits avec complaisance. L'auteur, paisiblement assis à son bureau, lance de tous côtés l'arbitraire, cherche à mettre dans son style la rapidité qu'il recommande dans les mesures, se croit, pour un moment, revêtu du pouvoir, parce qu'il en prêche l'abus, réchauffe sa vie spéculative de toutes les démonstrations de force et de puissance dont il décore ses phrases, se donne ainsi quelque chose du plaisir de l'autorité, répète à tue tête les grands mots de salut du peuple, de loi suprême, d'intérêt public, est en admiration de sa profondeur, et s'émerveille de son énergie. Qu'à cela ne tienne, il parle à des hommes qui ne demandent pas mieux que de l'écouter, et qui, à la première occasion, feront sur lui-même l'expérience de sa théorie.

D'un autre côté, les gouvernemens, même dans les temps les plus calmes, et sous les régimes les plus modérés, ont une certaine facilité à croire que les circonstances sont extraordinaires, et qu'elles exigent des moyens hors de la règle et des déviations de la loi.

Ils n'organisent pas le dangereux système du salut public dans toutes ses parties, mais ils abrégent les formes; ils créent des juridictions particulières; ils suppriment l'effet des garanties générales; ils composent de la sorte avec complaisance un petit patrimoine à l'arbitraire, et cherchent ensuite à l'enrichir graduellement de tout ce qu'ils peuvent soustraire aux règles communes.

Toutes ces choses sont illégales; toutes ces choses sont désastreuses pour les gouvernemens comme pour les citoyens. La moindre suspension, suppression ou abréviation des formes, est à la fois une faute, une calamité et une injustice.

Soyez justes, dirai-je donc toujours aux hommes investis de la puissance; soyez justes, quoi qu'il arrive; car si vous ne pouviez gouverner avec la justice, avec l'injustice même vous ne gouverneriez pas long-temps.

Je devrais revenir maintenant à l'ouvrage que je m'étais proposé d'examiner; mais l'étendue de cet article ne me le permet pas, et j'avoue que je voudrais, dans les numéros prochains, traiter d'autres objets qui me tentent davantage; parler de plusieurs livres qui viennent de paraître; rendre compte, par exemple, de cet *Abrégé de l'Histoire ancienne* (1), écrit avec tant de force, d'élégance et de pureté, et dans lequel les belles époques de la Grèce sont retracées avec beaucoup de charme, et l'état politique et religieux du peuple juif, analysé avec une grande profondeur. J'aimerais à prendre occasion de la traduction facile et fidèle des *Fragmens sur l'Irlande* (2), pour offrir au lecteur

(1) *Abrégé de l'Histoire ancienne*, par M. le comte de Ségur. Chez Eymery, rue Mazarine, n. 30.

(2) *Fragmens sur l'Irlande*, de miss Owenson, traduits par madame A. E. Chez Delaunay, Palais-Royal.

quelques notions précises sur un peuple jadis excité vivement à la résistance par des hommes d'état qui depuis le punissent sévèrement de sa résistance. Enfin, il me tarde de consacrer quelques page à l'*Analyse du Cours de Littérature allemande*, écouté, cet hiver, avec intérêt à l'Athénée, et pour lequel on doit de la reconnaissance à l'ingénieux professeur qui y a déployé des connaissances variées, une saine appréciation de beaucoup d'auteurs mal jugés parmi nous, et en même temps une juste admiration pour nos propres richesses, sachant ainsi réunir le sentiment patriotique à l'équité littéraire. Il est donc très-probable que je prends ici congé pour jamais de la *Théorie des Révolutions*. Comme ouvrage historique, l'absence de toute citation et l'accumulation de faits incohérens souvent peu authentiques, en rendent l'utilité nulle ; comme ouvrage philosophique, l'amalgame, ou plutôt l'aggrégation de plusieurs systèmes opposés, que l'auteur défend tour-à-tour avec une égale chaleur, sans prendre la peine de les concilier ou de les modifier les uns par les autres, fait que le lecteur ne sait à quelle doctrine s'arrêter, et se trouve perdu dans un labyrinthe d'opinions confuses et contradictoires. Sous le rapport du style, on rencontre quelquefois des expressions heureuses ; mais je ne sais quelle éloquence de club donne à l'ensemble une couleur monotone et fatigante.

B. DE CONSTANT.

Voyage de MM. Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland.

La relation historique faisant partie du *Voyage* de MM. Humboldt et Bonpland, rédigée par le premier, vient de paraître. Nous ne pouvons qu'annoncer ici

cet important ouvrage. Nous en donnerons sûrement plus d'un extrait : mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en citant au moins quelques phrases, qui peuvent avoir d'autant plus d'intérêt qu'elles se rapportent à la situation actuelle de l'Amérique espagnole.

« On paraît étonné en Europe de voir que les Es-
« pagnols de la métropole, dont nous avons indiqué le
« petit nombre, ont fait, pendant des siècles, une si
« longue et si forte résistance ; et l'on oublie que,
« dans toutes les colonies, le parti européen s'augmente
« nécessairement d'une grande masse de nationaux.
« Des intérêts de famille, le désir d'une tranquillité
« non interrompue, la crainte de se jeter dans une
« entreprise qui peut échouer, empêchent ceux-ci
« d'embrasser la cause de l'indépendance ou d'aspirer
« à l'établissement d'un gouvernement local et repré-
« sentatif, quoique dépendant de la mère patrie. Les
« uns, craignant tous les moyens violens, se flattent que
« des réformes lentes pourront rendre moins oppressif
« le régime colonial. Ils ne voient dans les révolutions
« que la perte de leurs esclaves, la spoliation du clergé
« et l'introduction d'une tolérance religieuse qu'ils
« croient incompatible avec la pureté du culte domi-
« nant. D'autres appartiennent à ce petit nombre de
« familles qui, dans chaque commune, soit par une
« opulence héréditaire, soit par leur établissement très-
« ancien dans les colonies, exercent une véritable
« aristocratie municipale. Ils aiment mieux être privés
« de certains droits que de les partager avec tous ; ils
« préféreraient même une domination étrangère à l'au-
« torité exercée par des Américains d'une caste infé-
« rieure ; ils abhorrent toute constitution fondée sur
« l'égalité des droits ; ils redoutent surtout la perte de

« ces décorations et de ces titres qui leur ont coûté tant « de peines à acquérir, et qui, comme nous l'avons « rapporté plus haut, font une partie essentielle « de leur bonheur domestique ; d'autres encore, et « leur nombre est très-considérable, vivent à la cam- « pagne des produits de leurs terres, et jouissent de cette « liberté qu'offre, sous les gouvernemens les plus vexa- « toires, un pays dont la population est éparse. N'as- « pirant point aux places eux-mêmes, ils les voient avec « indifférence occupées par des hommes dont le nom « leur est presque inconnu, et dont le pouvoir ne les « atteint pas. Ils préféreraient, sans doute, à l'ancien « état des colonies, un gouvernement national et une « pleine liberté de commerce ; mais ce désir ne l'em- « porte pas assez sur l'amour du repos et les habitudes « d'une vie indolente, pour les engager à des sacrifices « longs et pénibles.

« En caractérisant, d'après les rapports multipliés « que j'ai eus avec toutes les classes des habitans, cette « tendance diverse des opinions politiques dans les co- « lonies, j'ai développé par là même les causes de cette « longue et paisible domination de la métropole sur « l'Amérique. Le repos a été le résultat de l'habitude, « de la prépondérance de quelques familles puissantes ; « et sur-tout de l'équilibre qui s'établit entre les forces « ennemies. Une sécurité fondée sur la désunion, doit « être ébranlée dès qu'une grande masse d'hommes, « oubliant pour quelque temps leurs haines individuelles, « se réunissent par le sentiment d'un intérêt commun ; « dès que ce sentiment, une fois éveillé, se fortifie par « la résistance, et que les progrès des lumières et le « changement des mœurs diminuent l'influence de « l'habitude et des idées anciennes. »

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UN POETE.

CHAPITRE III.

MADEMOISELLE VICTOIRE.

Qu'on se figure un teint éblouissant de blancheur, de beaux yeux bleus, qu'on n'eût pas devinés sous des cheveux noirs comme l'ébène, des lèvres de rose, une taille charmante; le tout couronné de vingt ans; peut-être alors aura-t-on une idée de la surprise et de l'admiration où me jeta la vue de mademoiselle Victoire. Je demeurai muet et interdit; j'ignore même si je m'inclinai pour la saluer lorsqu'elle entra; mais indulgente pour un embarras, dont sa pénétration lui révélait sans doute la cause, elle me rassura par un sourire, et me fit asseoir à côté d'elle : « Votre discours est bien beau, me dit-elle, et quand j'en ai ouï la lecture, je n'ai pu résister au désir d'en faire compliment à l'auteur. » — « Ah! m'écriai-je, la faveur d'être admis près d'une aussi belle personne, est d'un plus grand prix à mes yeux que toutes les couronnes de l'université! Mais comment cette faible production de collége a-t-elle pu parvenir jusqu'à vous? » (Faible production! ma harangue de Fabius, un chef-d'œuvre d'éloquence à mes yeux! Comme je mentais à ma vanité!) — « Le duc « de ***, me répondit mademoiselle Victoire, soupait « ici l'autre jour, avec quelques gens de lettres; on vint « à parler de la distribution des prix; alors l'abbé de « l'Estrade, faufilé de longues mains avec tous les grands « bonnets de l'université, tira votre discours de sa « poche, et nous en donna lecture. Le duc en fut en- « chanté; ce suffrage vaut mieux que le mien, car « c'est un connaisseur, un homme de goût. » — Je n'en

doutais pas, et mademoiselle Victoire m'en eût fourni la preuve, à part le jugement du duc sur ma composition. Je commençais en effet à soupçonner que le duc de *** ne se connaissait pas seulement en discours de rhétorique.

Mes soupçons étaient fondés, comme on va le voir.

Après un échange de propos indifférens et de complimens réciproques, mademoiselle Victoire revint à M. le duc de ***, sujet qui m'intéressait médiocrement. — « C'est, me dit-elle, un vieux seigneur, riche et magnifique, qui m'honore de son amitié. Il a pris soin « de moi dans mes malheurs, et ses procédés me commandent une reconnaissance sans bornes. L'éloge « qu'il a fait de votre style m'a fait songer à vous demander un service. » A ces mots, je protestai du désir de me montrer en toute chose son serviteur, car j'étais loin de prévoir où elle en voulait venir. — « Le « duc de ***, poursuivit-elle, a une faiblesse, qu'on « peut excuser par son grand âge, c'est d'aimer passionnément les lettres galantes, mais il est difficile. « Vous savez combien l'éducation des femmes est négligée; je vous avoue que je ne me sens pas de force « à soutenir une correspondance telle qu'il la voudrait. « Cependant vous conviendrez qu'il serait pénible, « pour une âme reconnaissante, de refuser cette légère « complaisance à quelqu'un qui demande si peu de « chose après avoir tout fait pour moi. Vous pouvez « juger de ses manières nobles et généreuses, quand « je vous dirai que cet appartement, ces meubles, ces « glaces, je tiens tout de ses bienfaits. Voici maintenant « l'idée qui m'est venue : c'est de vous prier de me « servir d'interprête. J'ai pensé que ce ne serait qu'un jeu « pour vous, et qu'il vous serait facile de semer de « traits délicats, mes réponses aux billets de ce généreux bienfaiteur. Peut-être, car il faut tout vous dire, « en refusant de me prêter au caprice du duc, verrais-je tarir pour moi la source de ses bontés. Voudriez-vous, par un refus cruel, m'exposer à ce malheur? Je connais le duc, il prise l'esprit par dessus « tout; il est homme à le payer au poids de l'or, et je « serais trop juste, pour me réserver seule le fruit de « libéralités dont tout l'honneur serait à votre plume. »

En achevant cette période, mademoiselle Victoire me regardait avec des yeux inquiets et caressans qui semblaient repousser un refus. Toutefois le mot honneur, qu'elle avait assez maladroitement encadré dans sa péroraison, parlait contre elle, et faisait naître dans ma conscience de puissans scrupules. Mais l'adroite sirène devinant, à mon hésitation, ce qui se passait en moi, ne voulut pas me laisser le temps de réfléchir. — « Allons, M. d'Harcourt, dit-elle, faites quelque chose pour ce pauvre duc. » — Je fis une grimace à ce mot : — « Il est si vieux ! ajouta-t-elle, en me prenant les mains, il faut bien avoir quelque indulgence pour les caprices d'un vieillard, homme d'esprit, qui ne demande plus à l'amour que des fleurs de rhétorique. » — Je ne sus pas résister à l'éloquence d'un pareil correctif : j'acceptai la place de secrétaire, mais je refusai tout partage des bienfaits du duc. On se doute bien que l'espoir d'un plus doux salaire entraînait mon consentement.

Quand elle fut sûre que j'acceptais l'office : « Vous « êtes un charmant garçon ! dit en m'embrassant, ma- « demoiselle Victoire ; nous dînons ensemble, et ce « soir je vous mène à la comédie italienne, dans ma « petite loge. En attendant voyons un échantillon de « votre savoir faire : voici la dernière lettre que j'ai re- « çue du duc, nous allons y répondre. Mais gardez-vous « d'un début trop brillant : songez que jusqu'ici j'ai re- « fusé de lui écrire, alléguant mon peu de génie. » — « Soyez en repos, lui répondis-je ; je saurai proportion- « ner mon style à votre modestie. Je vais servir mon- « sieur le duc selon son goût : deux ou trois de ses « lettres m'auront bientôt mis au courant du genre d'es- « prit qui lui convient. »

Que mes lecteurs se rassurent : je leur ferai grâce de la correspondance entière. Mais peut-être ne seront-ils pas fâchés d'en trouver ici un échantillon.

*Voici le billet du duc de ***.*

Versailles.

« Petit enfant de ma prédilection, t'obstineras-tu

« donc toujours à garder le silence ? Si je ne connaissais « pas ton joli babil, je pourrais te croire incapable d'ex- « primer tes sentimens par écrit. Y aurait-il de la co- « quetterie dans ton fait ? Ne me refuses-tu si long- « temps, que pour irriter mes désirs ? Ne te pares-tu « d'une modestie si obstinée, qu'afin de donner plus « de piquant à ton esprit, quand tu consentiras à le « montrer ? Si j'étais le moins du monde de tes amis, « ma petite Victoire, je te dirais tout bas : prends bien « garde, ma chère, on se lasse du plus bel oiseau qui « ne chante jamais. Pour moi, je suis quelquefois tenté « de croire que si tu te tais, c'est que tu n'as rien à me « dire. Si j'ai raison, ce serait tant pis pour nous deux ; « si j'ai tort, si tu te piques enfin d'honneur, ce sera « certainement tant mieux pour ma petite Victoire. Bon « jour, enfant. »

Le duc de ***.

Voici maintenant la réponse que mademoiselle Victoire transcrivit, avec quelques fautes d'ortographe, que je me gardai bien de corriger, afin de laisser à l'épître un cachet de plus de vraisemblance.

« Se peut-il que monsieur le duc, avec tant d'esprit, « n'ait point encore deviné le motif de mon silence, « et qu'au milieu de tant de raisons qu'il y cherche, « il n'ait pas trouvé la véritable ? Je ne suis ni co- « quette, ni trop modeste, ni l'oiseau qui ne chante « pas ; seulement j'ai craint de me charger d'une tâche « au dessus de mes forces. J'ai ouï dire qu'une corres- « pondance était une guerre de plume, et j'ai trouvé « monsieur le duc trop forte partie Mais puisqu'il veut « absolument que j'entre en campagne, il me permettra « d'appeler un auxiliaire. J'ai bon courage avec celui « que j'ai choisi : l'amour sera sans doute assez complai- « sant pour se prêter au rôle de secrétaire.

Votre servante, VICTOIRE. »

A peine eus-je terminé cette pièce d'éloquence, qu'un rire inextinguible s'empara de mademoiselle Victoire. — « Je savais bien, s'écria-t-elle, que vous feriez merveilles : quand on fait, comme vous, parler *Fabius*

Cunctator, on ne peut manquer de tourner un poulet comme un ange. » — Je ris à mon tour de la conséquence. — « Eh mais ! lui répondis-je, dans le manège d'une jolie femme, l'art de temporiser entre bien pour quelque chose. » — Ainsi, mettant à profit mes études, j'expliquais à mademoiselle Victoire le sens du mot *cunctator*. En récompense, elle me tint parole : nous dînâmes tête-à-tête dans la vaisselle de M. le duc ; nous fûmes à la comédie italienne, dans sa loge ; et le résultat d'une si charmante journée fut qu'on me refusa la porte au collége, quand il m'arriva de songer au retour.

Je pris gaiement mon parti ; je revins conter ma mésaventure à mademoiselle Victoire, qui rit beaucoup, et me loua une jolie chambre aux mansardes, dans la maison dont elle occupait l'entresol ; si ce n'était sauver les apparences, c'était du moins observer les distances. J'envoyai fièrement chercher mes livres et mes effets au collége d'Harcourt, et, grâce à Mansard, grâce à mademoiselle Victoire, je me trouvai logé tout au mieux. Voilà comme on peut toujours bien augurer d'un garçon qui a du succès dans ses classes.

Je passai six mois avec ma chère Victoire en véritable enfant perdu, brochant le matin des billets à M. le duc de ***, et, le reste du temps, courant les promenades, les spectacles et les concerts.

Je voyais, au total, assez mauvaise compagnie ; car si j'en excepte les jours où le duc venait à l'entresol avec quelques amis, faire de l'esprit et des soupers fins, soupers où, comme de raison, je me gardais bien de paraître ; ma pauvre amie ne recevait chez elle que des princesses de sa volée, danseuses, chanteuses ou actrices, et les amis de ces dames.

Rien n'est perdu pour un homme de lettres, pas même les sottises de sa jeunesse, et j'ai su tirer parti, dans mes ouvrages, du désordre où je vivais alors ; non que, portant autour de moi des regards observateurs, je songeasse à peindre, d'après nature, les mœurs des comédiennes, et la vie licencieuse des libertins de qualité : je n'étais pas si vain que d'oublier *Gil Blas chez Arsenie*. A mon âge d'ailleurs, jeté, pour ainsi dire, tout au travers des plaisirs, j'étais trop occupé

de mon rôle d'acteur pour être spectateur et peintre. On ne devinerait pas facilement ce que mon métier d'auteur eût à gagner avec cette pauvre Victoire qui n'était, à vrai dire, qu'une Aspasie de ma façon, gaie, vive, étourdie, bonne créature, aussi peu lettrée que possible, et tenant, sous tous les rapports, beaucoup plus de Manon Lescaut, que de Sapho ou de Corinne. Apprenez donc, lecteurs, que j'étais amoureux. On dit qu'on ne l'est bien qu'une fois : c'était la première; je l'étais tout de bon; aveugle, passionné, jaloux, rien n'y manquait. Pour chanter l'amour et les belles, il suffit d'être mordu de la métromanie; mais on chante bien mieux dès qu'on est vraiment amoureux. De là, mes stances, mes élégies; de là, tant de vers à mon ingrate, à mon infidèle; romans, poëmes, comédies, tous les ouvrages de l'esprit ne vivent que d'amour; et comment exprimer ce qu'on n'a jamais senti? Ne faut-il pas, pour bien parler une langue, avoir un peu vécu dans le pays? Que d'auteurs, faute d'un petit voyage, ont toujours l'air de parler une langue morte! Pour moi, depuis l'églogue jusqu'à la tragédie, partout où j'étais amoureux dans mes ouvrages, je l'étais de mademoiselle Victoire, et je puisais l'inspiration dans mes souvenirs.

Aujourd'hui que je suis loin de ces folies de ma jeunesse, je suis obligé de convenir que mademoiselle Victoire était peu faite pour inspirer une véritable passion. On en jugera par ce que j'ai pu recueillir de son histoire, grâce à l'indiscrétion de sa femme-de-chambre, créature bavarde et médisante, qui sauvait les questions, et dispensait de curiosité.

Mademoiselle Victoire se destinait d'abord au théâtre lyrique, mais un concours de circonstances malheureuses la força bientôt de renoncer à cette carrière. La prudence humaine est si souvent en défaut! Que pouvait-on attendre d'une prudence de dix-sept ans, qui sort du magasin de l'Opéra? Trois malheurs coup sur coup; une chute, un gros rhume et un médecin trop jeune, entravèrent les débuts de mademoiselle Victoire. C'était plus que de raison, et sa voix naturellement délicate ne put résister à ce triple assaut.

Ce fut alors que M. le duc de ***, instruit de sa

situation, par un homme à lui qui se mêlait de symphonie, et connaissait les nouvelles de coulisses, vint au secours de la pauvre fille. Il lui trouva de l'agrément, de la jeunesse, et tout autant de voix qu'il en fallait pour un entresol. Dès ce moment, elle ne manqua de rien.

Le duc de *** était un seigneur de la vieille cour qui, dans sa jeunesse, avait eu beaucoup de succès près des femmes. Il s'en souvenait; et, pour ne pas tout perdre, il conservait le goût des lettres galantes; heureux encore de trouver cette illusion pour refuge dans la retraite que lui commandaient les années. Malheureusement mademoiselle Victoire n'avait aucune vocation pour le dialogue épistolaire; et si je ne fusse arrivé tout à propos, le duc, ennuyé du monologue, aurait fort bien pu chercher la replique ailleurs.

Du moment que j'eus pris la plume, il eut tout lieu d'être content de la correspondance, car je le servais selon ses désirs. Plus occupé à le faire briller que de montrer de l'esprit, je lui préparais des antithèses, des mots fins et délicats; je lui soufflais des madrigaux et des allusions; en un mot, je lui donnais du jeu pour que la partie l'amusât; aussi l'amusait-elle, et l'entresol s'en trouvait bien.

Cependant, je ne jouissais pas sans remords de cette vie libertine: les excellens principes que j'avais reçus de mon oncle venaient quelquefois agiter ma conscience. Mais je n'avais pas la force de profiter de ces bons momens. Hélas! la conscience n'a qu'une seule voix contre les passions, et dans la jeunesse, ce n'est pas toujours assez. Un père, un ami courageux m'eussent tiré de ces égaremens.... La fortune, cette fois, me rendit ce bon office; et je manquerais de sincérité si j'imputais à mon repentir le choix d'une plus honnête vie.

A. Dufresne.

CARTON DU MERCURE.

A MM. les Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

Si j'avais du temps et de l'argent à perdre, j'établirais un journal qui aurait pour objet unique de redresser les erreurs, d'indiquer les bévues dont les feuilles quotidiennes sont trop souvent remplies. Cette idée me passait par la tête en lisant dans un journal en crédit (je ne dis pas en réputation), un article sur les *Monténégrins*, où, de compte fait, j'ai trouvé autant d'erreurs que de lignes. Au lieu d'humilier un pauvre garçon journaliste en lui prouvant qu'il n'a pas la première idée du pays dont il parle, qu'il ne sait pas même très-exactement la position que cette petite contrée occupe sur le globe, permettez-moi de consigner dans le *Mercure* quelques observations que j'ai faites sur les lieux mêmes, en attendant que je puisse vous parler des circonstances qui m'y ont conduit, et qui m'en ont fait sortir.

M...T.

PAYS DES MONTÉNÉGRINS.

Le pays des Monténégrins fait partie du pachalik de Scutary. Il est borné, à l'ouest et au sud, par le pays de Cattaro; au nord, par l'Orcégornie comprise dans le visirat de Bosnie; au nord-est, par les montagnes supérieures de l'Albanie; à l'est, par le pays d'Antivari et la Zente-Supérieure, attenante au pachalik de Scutary. Il est divisé en *snakies* ou cantons comprenant cent seize villages, et renferme une population d'environ dix mille hommes en état de porter les armes, dans laquelle est compris tout homme capable de se mouvoir et de manier un fusil.

Le chef du pays et, pour ainsi dire, le souverain, est l'évêque ; il a sous lui un gouverneur et quatre *sardaris*. Chaque village a un chef nommé *knez* ; ces différentes dignités, jadis électives, sont devenues héréditaires.

L'évêque, entièrement sous l'influence russe, réside à *Cettigne*, un des principaux villages du pays. Il est, ainsi que son prédécesseur, de la famille Patrowich. L'élection est faite par les moines du couvent de Saint-Bazile de Cettigne, unis au gouverneur et aux quatre sardaris. Les revenus de l'évêque, en blé, bestiaux et produits de la pêche, se montent à environ 30,000 sequins, auxquels il faut ajouter le produit immense des bénédictions, consécrations et visites épiscopales. Il est charitable et hospitalier envers tous les voyageurs de quelque pays qu'ils soient, et peut passer pour instruit chez les Monténégrins. Il a été décoré, par l'empereur Paul, de l'ordre de Saint-Alexandre. Il est ambitieux, remuant et voisin incommode. Il a pour secrétaire et conseiller un certain *F. Dobroslowich*, Ragusais, connu sous son nom maternel *Dolci*, intrigant de première classe, ayant fait beaucoup de métiers, parcouru divers pays, et éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune.

Le rit chrétien des Monténégrins est le grec servien. Le clergé est très-ignorant, très-fanatique ; il déteste surtout les catholiques, et inspire ses sentimens au peuple. Le pays est environné de hautes montagnes et entrecoupé de collines élevées et de vallées profondes. Sa latitude est de 40 degrés et quelques minutes ; sa position très-forte et très-avantageuse : difficile à conquérir, ce pays serait moins difficile à conserver. Il n'y a point de chemins de charrois ; on y manque d'eau et de provisions de bouche ; il est cependant traversé, en partie, par un bras de rivière qui se jette dans le lac de Scutary, abondant en truites et autres petits poissons que les habitans salent et apportent à Venise et dans la Pouille par l'entremise des habitans de Cattaro. Les Monténégrins cultivent un peu de vin dans le canton de Cerniska, où ils récoltent aussi du blé, du maïs, de l'avoine et des pommes de terre. On y fait en outre un petit commerce de bois à brûler, de fromage, de miel et de cire.

Les Monténégrins sont courageux, vindicatifs, féroces, voleurs et brigands; ils assassinent pour dépouiller; ils sont très-bons tireurs et encore plus adroits à l'arme blanche; d'une constitution forte, d'un tempérament robuste, et, en général, de haute taille, hospitaliers et fidèles à leur parole; d'un esprit pénétrant, mais chicaneurs : habitués à une vie dure, ils supportent avec beaucoup de facilité la faim, la soif et toutes les intempéries des saisons; les femmes, toutes esclaves de leurs maris, en sont traitées de la manière la plus brutale. Leurs maisons sont généralement en pierres sèches à un seul étage; ils habitent, pêle-mêle, hommes, femmes, enfans et animaux. Un petit nombre de maisons sont bâties à plusieurs étages et à la chaux. . . . .

La plupart des couvens sont bien pourvus. Le *port* présente un poste très-avantageux pour une petite armée qui pourrait certainement s'y défendre avec avantage contre des forces supérieures, et qui de là pourrait envahir aisément les provinces limitrophes de l'Albanie, de la Servie et de la Bosnie. Les Monténégrins pourraient servir de troupes légères, et seraient bientôt d'excellens soldats.

Le seul endroit propre au débarquement dans le pays, pour pénétrer plus aisément dans les provinces au-delà qui l'avoisinent, serait *Antivari*.

Cette province a de circuit quatre-vingt-quinze milles de soixante au degré, et quatre cent dix-huit milles carrés tant en plaines qu'en montagnes.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 6 au 13 août.

Récoltes. Finances. — Le prix des grains se soutient à la hausse dans les pays qui avoisinent le Bas-Rhin. Cette hausse-là n'est point naturelle. Les récoltes

sont généralement bonnes en France, en Angleterre, et brillantes à Naples. Les accapareurs d'Anvers se voient forcés de livrer leurs amas à vil prix. La détresse des peuples, dans l'année qui vient de s'écouler, a rendu tous les gouvernemens attentifs. Par-tout on exploite les friches. Le roi de Wurtemberg établit dans ses domaines une culture expérimentale. Les ouragans de Manchester, la sécheresse de Marseille, n'occupent qu'un point.

Je voudrais voir les améliorations commerciales seconder les améliorations agronomiques. C'en est une, que l'ouverture du canal de Middelbourg. Mais je ne sais quel esprit exclusif se mêle partout à l'industrie, pour fausser son activité. Par exemple, on cite avec éloge le trait de ce marchand de Bruges, qui, voyant un juif vendre des marchandises anglaises à vil prix, se mit à vendre à meilleur marché des marchandises nationales. Bel expédient, si l'on peut soutenir ce taux. Autre singularité : la cité de Londres doit cent mille livres, et pour se mettre au pair, elle imagine de ressusciter un réglement tombé en désuétude, par la raison toute simple, qu'il est d'une exécution impossible. Ce réglement établit, au profit de la cité, un droit sur toutes les marchandises qui appartiendront à des étrangers ; à la simple lecture on peut juger de sa date, et puis comment s'assurer que ces marchandises appartiennent à des étrangers? Nous assujétirons le porteur au serment, disent les bourgeois de Londres. Mais il faut d'abord savoir si la loi prescrit ce serment, et quand vous aurez suppléé à son silence par quelque loi nouvelle, il faudra chercher les moyens de constater le parjure. Et quand vous aurez trouvé tout cela, j'en conviens, la cité paiera ses dettes, mais les capitaux des étrangers auront pris une autre route.

Le même esprit anime la société *protectrice du commerce des cotons*. Or, on sait que, dans la langue des manufacturiers, protéger son commerce, c'est exclure tout autre commerce. L'industrie serait-elle menacée de rétrogader vers la barbarie, à mesure que la civilisation avance vers la perfection ?

La Saxe commence à respirer. Ses laines prennent

faveur; ses billets sont plus recherchés que le numéraire.

AMÉLIORATIONS POLITIQUES. — Les nuages qui s'étaient amoncelés autour de la constitution naissante du Wurtemberg, s'éclaircissent de jour en jour. On poursuit l'élection des représentans; et la résistance de quelques vieux droits n'a servi qu'à rappeler des droits plus vieux encore.

— Les juifs sont en Allemagne l'objet d'une guerre littéraire et politique. En ferons-nous des citoyens, ou des ilotes? C'est la question.

La Prusse et l'Angleterre, et, le dirai-je? la Porte même, adoptent un système plus doux. D'après une convention entre le Saint Siége et la Prusse, l'orgnanisation de l'église catholique touche à sa fin. Londres a vu poser la première pierre d'un temple catholique; ce culte majestueux ne sera plus relégué avec opprobre dans une étroite et obscure enceinte. Je crois même qu'au grand scandale des fidèles musulmans, un chrétien pourra se promener dans Péra, sans être salué du nom de chien.

— La diète germanique a consacré sa dernière séance aux intérêts des chanoines de Bâle et de Strasbourg, aux chevaliers teutoniques et à ceux de Saint-Jean de Jérusalem; elle s'est occupée aussi de l'affaire des domaines westphaliens, qui ne laisse pas d'être de quelque importance.

— Parmi les établissemens qui se sont offerts au président des Etats-Unis dans sa tournée, il en a dû remarquer un plus utile que les établissemens de guerre; c'est le *Pénitenciary* de Philadelphie. L'humanité se figure avec plaisir un lieu de paix et de travail où, sous la direction de sept personnes seulement, six cents criminels prennent insensiblement des habitudes d'honnête homme. Ils ne sont pas entassés dans des cachots infects, soumis à la brutale autorité d'un comite, et condamnés, par un long opprobre, à ne sortir jamais du crime. La politique des enfans de Penn me semble plus chrétienne et même plus raffinée; car, il en faut convenir, les Européens sont encore un peu barbares sur ce point.

L'exemple du législateur américain n'a cependant pas été perdu pour tous les Etats. J'aime à retrouver

le *Pénitenciary* dans la maison de correction établie par notre Roi pour les jeunes condamnés ; peut-être serait-il facile d'en multiplier les succursales. Et pourquoi toutes les prisons ne seraient-elles point transformées en de pareilles retraites ? Je conviens que les habitudes ont plus de prise sur le jeune âge, et qu'il est bien difficile d'en déraciner une, à la fois, et d'en enraciner une autre ; mais il est peu d'âmes assez profondément dégénérées pour résister à cette pénétrante influence d'une bonté qui ne se dément jamais. On dompte aussi les vieux lions, et je me crois en droit de ne pas attendre moins de notre nature.

— Le bruit court qu'en vertu d'une bulle de S. S., les moines espagnols seront admis à la sécularisation.

— On craint que l'égalité proportionnelle des contributions n'ait point l'assentiment des grands propriétaires de Prusse.

COLONIES. — Voici tout ce que l'on sait du Brésil : la mission du marquis d'Angéja était urgente ; il est venu réclamer des renforts, et il presse de tout son pouvoir leur embarquement.

— Martinez est pendu à Bahia.

— Bolivar et Morillo se sont enfin rencontrés. Des récits, exagérés sans doute, portent à mille hommes tués ou blessés la perte de Morillo, tandis que Bolivar n'aurait perdu, en tout, qu'une centaine d'hommes. Ce n'est pas encore là Pharsale. Mais Bolivar espère que les deux Guyanes seront le prix de sa victoire. Voici ce qu'il écrivait, le 19 du mois de mai, de Mésa devant Augustura, à un négociant de la Trinité. Je copie le journal de la Belgique du 7 août.

« Les Espagnols auront sans doute publié la prise « de Barcelone ; ils auront donné à cet événement une « importance extraordinaire. Il en aurait eu beaucoup « assurément, si je n'avais pas fait transporter dans la « plaine le parc d'artillerie que j'y avais, et surtout si « la victoire que j'ai remportée, le 11 avril, à Saint-« Félix, n'avait pas également compensé cette perte. « Je vous envoie le bulletin des opérations de la jour-« née. Le commandant espagnol La Torre a échappé « avec quinze ou vingt hommes seulement. Ce succès « nous a rendus maîtres de toute la province de Guyana,

« et a réduit l'ennemi aux deux villes où il est resserré, « et réduit à la plus grande détresse. Nous le bloquons « dans ces deux places avec des forces supérieures, « de sorte qu'il faut qu'il les évacue, ou qu'elles soient « prises d'assaut. Nous possédons tout ce qui existe « dans cette riche province dont les villes, les trou- « peaux et l'agriculture n'ont que très-peu souffert; « nous avons les moyens de lever une armée respec- « table, puisque nous avons tout ce qui est nécessaire « pour l'équiper. Notre escadre sera bientôt sur la « rivière; alors nous aurons des communications plus « directes avec votre île. En même temps, Maturin « peut nous servir de port, quoique nous ayons mis « des garnisons sur les deux côtés de la rivière. Si « quelques vaisseaux venaient avec des munitions et « des habillemens pour nos troupes, ils les vendraient « avantageusement. »

— Des fermens révolutionnaires agitent, dit-on, la Havane. L'insurgé Mac-Grégor dispose une expédition contre la Floride Orientale; d'un autre côté, l'on parle de la cession des deux Florides aux Etats-Unis. Ou par les armes, ou par les traités, il semble que les Florides ne peuvent point ne pas échapper à l'Espagne.

— La meilleure intelligence règne entre l'empereur de Russie et le roi d'Espagne. Ces deux souverains ont échangé leurs cordons. On rapporte une lettre fort amicale de l'impératrice-mère à la nouvelle reine.

— Il n'est bruit à Londres que d'un ouvrage qui a pour titre : *Esquisse des Progrès de la guerre civile entre l'Espagne et ses colonies*, depuis l'origine de cette guerre jusqu'à l'époque actuelle. On y voit que, dans les commencemens de la scission, les colonies avaient réclamé la médiation de l'Angleterre; que cette médiation, refusée par les Espagnols, avait pour base l'égalité politique des Européens et des colons, l'admissibilité de ceux-ci à tous les emplois, même aux emplois supérieurs, et la liberté pleine et entière du commerce.

— Les armes anglaises triomphent dans l'Inde. Les Pindaries, battus et dispersés, abandonnent aux vainqueurs un butin immense.

— Le pavillon français a paru à Valparaiso (Chili). Il a reçu bon accueil.

— On essaie à Rio-Janéiro de naturaliser le thé.

Relations politiques et commerciales. — Les Etats d'Italie se confédèrent contre les Barbaresques. On parle d'une mesure plus efficace, ce serait l'intervention des grandes puissances auprès de l'Angleterre pour le même objet.

— L'Angleterre règle le rang de ses vaisseaux par le nombre de leurs canons. Le Danemarck fait des efforts extraordinaires pour l'agrandissement de sa marine. Un vaisseau de ligne et deux frégates sortent du chantier, et deux bricks, récemment construits, sont en station dans le Catégat.

—Berlin rallie sa landwehr. Ceux mêmes qui ont fait la première campagne comme volontaires, mais qui, à cause de leurs relations domestiques ou pour tout autre motif, n'ont point fait la seconde, sont appelés. On exécute à la rigueur toutes les lois relatives au service militaire.

— D'après une ordonnance royale du 5 de ce mois, environ quatre mille officiers français en non activité sont appelés à former, à la suite de l'armée, des cadres de remplacement.

Procès marquans. — On parle de trente individus condamnés à Lisbonne par suite de la conspiration; mais leur procès s'instruit en silence.

— Il paraît que Milans a quitté sa position dans les montagnes de la Catalogne. Est-ce, comme on dit, pour gagner la mer?

— La ville de Perpignan vient d'être témoin d'un affreux parricide. Une mère a égorgé son fils qui, revenu dans ses foyers après une longue absence, lui préparait une agréable surprise. C'est le second trait de ce genre qu'offre l'histoire.

—Le fratricide, commis à Bagnols, est accompagné de circonstances aussi cruelles et plus bizarres. Il fournit une preuve nouvelle de cette providence qui cache l'indice du crime dans les précautions mêmes dont il s'enveloppe. Le 19 novembre 1815, Honoré Combalusier, de Nismes, alla visiter à Bagnols, son frère Roland, ac-

compagné de l'épouse de ce Roland. Le soir, on entendit un bruit sourd, comme de cris étouffés d'un malheureux qui lutte contre la mort. On accourt, mais le bruit a cessé, et une voix sortie de l'intérieur annonce que les deux frères sont d'accord. Au milieu de la nuit, on entend les pas d'un cheval, ce sont les deux frères qui partent. Quelques mois après, une blanchisseuse, à Toulouse, dénonce la mort d'un homme arrivé chez elle de la veille. Un M. Binolle fournit aux frais des funérailles, et on l'enterre sous le nom d'Honoré Combalusier. Cependant, quelques voisins de l'oncle des Combalusier s'étaient aperçus d'une végétation extraordinaire dans un espace de la largeur d'une tombe, faisant partie d'un champ qui appartenait à ce vieillard. On se souvint de l'avoir vu de grand matin avec sa femme, travailler dans son champ à l'époque du départ des deux frères. On suivit cet indice, et le cadavre d'Honoré Combalusier fut découvert. Plusieurs témoins sont venus déposer en faveur de l'accusé. La tête tourne, quand on songe combien d'associés s'étaient partagés le le prix du sang : frère, oncle, tante, sœur, voisins, étrangers : aurait-on pensé qu'un fratricide osât initier à son projet tant de personnes, et qu'il les trouvât toutes disposées à l'entendre ?

— Par ordonnance du roi, le commandant du détachement qui commit à Saint-Genis le 18 juillet, lors de l'exécution du capitaine Oudin, des excès qui font frémir, sera traduit devant un conseil de guerre. La même ordonnance licencie les soldats de ce détachement, et indemnise les habitans de Saint-Genis.

— Aux assises du comté de Louth, Patrick Devan a été condamné à la peine de mort. Cet homme, avec quelques complices qu'il n'a pas voulu nommer, avait incendié la ferme de son ennemi, et tiré sur ceux qui s'échappaient des flammes.

— Voici une singulière dénégation. Avez-vous volé vingt-sept chapeaux, demandait le président du tribunal à un enfant de la Savoie, prévenu de ce crime ? — Non, monsieur ; j'en ai volé trente.

— L'infatigable M. Selves occupe encore les tribunaux. Mais, de l'offensive, cette fois, il passe à la dé-

fensive. Sa famille poursuit son interdiction pour cause de folie ; cet implacable ennemi des procès, a dépensé en procès quatre cent mille francs. Pour répondre à l'accusation, il plaidera lui-même sa cause. C'est la caricature de Sophocle.

— Les mémoires que MM. Comte et Dunoyer ont lus devant le tribunal, sont pleins de sagesse et de force. Absous ou condamnés, dit celui-ci, nous n'en serons pas moins utiles à la liberté publique. Dans un jugement favorable elle trouvera une garantie ; un jugement contraire, en décelant quelque vice caché dans la loi, provoquerait une réforme salutaire. M. Comte a mis La Fontaine en cause ; vingt fables du bonhomme pourraient passer pour des écrits séditieux. La cause est continuée à huitaine. — Une singularité qui honore nos lois autant que le caractère des accusés, c'est que le 4e volume du *Censeur* a paru le jour même où l'on devait prononcer sur le troisième.

Nouvelles diverses. — Le monde politique est un vaste édifice qui n'est pas plus tôt réparé d'un côté, qu'il menace ruine de l'autre. Les troubles de Trébisonde s'apaisent, et la Cochinchine se met en révolution. S. H. destitue l'aga de ses janissaires, et le nouvel aga conspire. Le pacha d'Egypte, qui dompte les ennemis de la Porte, et remplit les cours européennes de sa magnificence, vient de tomber au pouvoir d'une multitude secrètement excitée peut-être. Voici un changement plus heureux : les deux frères Vandarelli, chefs des bandes qui ravageaient la Pouille, tournent aujourd'hui leurs armes contre les bandes qui restent à soumettre, et s'engagent à protéger les récoltes et à purger la province.

— La peste agrandit son hideux empire. Elle règne à la Jamaïque et à la Martinique, sous le nom de fièvre jaune ; en Sicile, et surtout en Italie, sous le nom de typhus ; à Alger, sous son vrai nom.

—Les cantons suisses interdisent à Mad. de Krudner le feu et l'eau. A peine a-t-elle posé le pied dans un asile, qu'un ordre lui vient d'en sortir. Si cette ima-

gination est troublée, c'est un mauvais moyen de lui rendre le calme.

— On cite un trait admirable de courage et de présence d'esprit. Le feu ayant pris au bâtiment *les trois Frères*, en rade à Cherbourg, le capitaine se souvient qu'un baril de poudre est arrimé dans le côté du navire le plus exposé au feu. Aussitôt il passe à travers les caisses et les ballots embrasés, prend le baril déjà chaud, et le jette dans la mer. Quelques minutes plus tard, tout périssait.

— Le duc de Wellington, lors de son passage à Valenciennes, avait condamné au gibet cinq soldats de son armée, coupables de vol. La population toute entière suivait en répandant des larmes et criant grâce pour eux. Trois des condamnés ont dû leur salut à cette généreuse intercession. On les a reconduits en triomphe; c'est une fête publique; mais un sentiment de honte et de fureur est venu troubler ces douces émotions, quand on s'est figuré qu'il s'était trouvé un Français assez vil pour accepter l'office de bourreau; sans les efforts de la police et de la troupe, cet homme aurait payé cher son infamie. Voilà bien le Français, généreux et mobile, et cruel quelquefois par humanité.

— Un M. Mendoza, savant distingué, se donna la mort l'an dernier à Brighton. Son désespoir avait pour cause une erreur qui s'était glissée dans un calcul des longitudes. Depuis cette mort tragique, sa veuve n'a fait que languir. Se sentant comme entraînée par son destin, elle a demandé instamment à quitter Londres, qu'elle habitait; elle est venue mourir à Brighton; à pareil jour, où l'année précédente, elle avait découvert le corps de son époux. Une même tombe les renferme.

— Un grand personnage, qui voyage sous le nom du comte Ruppin, doit arriver incessamment à Paris.

— Vous accusiez des torts de la révolution, le siècle des philosophes, et vous laissiez en paix les siècles de chevalerie. Détrompez-vous. Ce pauvre dix-huitième siècle est le bouc émissaire; mais le vrai coupable, c'est le onzième, qui engendra les *confrères de la paix*; qui

engendrèrent les *albigeois;* qui engendrèrent les *pastoureaux;* qui engendrèrent les *templiers;* qui engendrèrent les *flagellans;* qui engendrèrent les *jaques* ou *malandrins;* qui engendrèrent les *turlupins;* qui engendrèrent les *francs-maçons;* qui engendrèrent les *francs-juges;* qui engendrèrent les *pèlerins incendiaires;* qui engendrèrent les *luthériens;* qui engendrèrent les *calvinistes;* qui engendrèrent les *jésuites;* qui engendrèrent les *incrédules;* qui engendrèrent les *jansénistes;* qui engendrèrent les *philosophes;* qui engendrèrent les *bonnets rouges*, qui furent de bien mauvais fils, car ils firent mourir leurs pères.

Si l'on s'avisait d'arguer de faux cette généalogie, qu'on ne s'en prenne pas à moi. Je cite mon autorité, c'est le chevalier Malet.

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Victoires, Conquêtes, Désastres des Français de 1792 à 1815 (TOM. III). Prix : 6 fr. 50 c.; et 8 f. franc de port. Chez C. L. F. Panckoucke, rue et hôtel Serpente, n. 16.

Ce volume commence par le récit du mémorable *Combat naval du* 13 *prairial* (1er juin 1794). Ce morceau est d'autant plus intéressant qu'il renferme des détails entièrement neufs, communiqués par plusieurs témoins oculaires. C'est un mérite qui se fait remarquer particulièrement dans ce volume, qui est en outre enrichi de vingt-un plans représentant les principales forteresses dont les Français s'emparèrent, en 1794, et la bataille de Fleurus, l'un des plus brillans titres de gloire du maréchal Jourdan, et où se distinguèrent si éminemment le maréchal Lefebvre, les généraux Kléber, Championet et Marceau.

Œuvres complètes de Voltaire, en douze vol. in-8°, proposées par souscription (4e vol.). — Le prix de chaque volume est, pour les souscripteurs, de 12 fr. en pap. ord., et de 24 fr. en pap. vél. satiné : il faut ajouter 3 fr. 70 c. par volume pour le recevoir franc de

port. Le prix de chacun des volumes qui ont paru jusqu'à présent, est de 15 fr. en pap. ord., et de 30 fr. en pap. vél. pour les personnes qui n'ont pas souscrit. Chez Désoer, libraire, rue Christine.

Cette édition, qui a donné l'idée de toutes les *éditions économiques*, qui se disputent en ce moment le choix des amateurs, soutient dignement son droit d'aînesse. Le quatrième volume renferme l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, et *le Siècle de Louis XIV*. La beauté du papier surpasse encore celle des volumes précédens. On a apporté les plus grands soins à la correction du texte.

La Route du bonheur, ou *Coup-d'Œil sur les Connaissances essentielles à l'homme*, seconde édition; par M. l'abbé Carron. Un vol. in-18. Prix 2 fr. Chez H. Nicolle, rue de Seine, n. 12; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Nommer M. l'abbé Carron, c'est rappeler le digne émule de Saint-Vincent de Paule; annoncer un de ses ouvrages, c'est promettre des préceptes de la plus pure et de la plus douce morale. Ce respectable écrivain trace la route du bonheur par la constante pratique de la vertu; il doit y ramener ceux qui s'en écartent, et la rendre plus chère à ceux qui en font la base de leur conduite : hommage soit rendu à l'homme vénérable dont la vie entière est consacrée au bien de l'humanité!

L'*Instruction des Enfans*, ou *Leçons élémentaires de Lecture et de Grammaire*, à l'usage des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe; par M. Bordot, instituteur: orné de douze jolies gravures. Prix : 1 fr. 50 c. Chez le Prieur, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel de Cluny, n. 14; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

L'auteur a réuni dans cet ouvrage tout ce qu'il y a de plus simple, de plus clair et de plus précis pour faciliter aux commençans l'étude de la langue française.

Les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques, publiées par madame Isabelle de Montolieu. Deuxième édition, 4 vol. in-12. Prix : 8 fr., et 10 fr. par la poste. Chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, num. 23.

La première édition des Châteaux suisses a été épuisée en moins de six mois. L'auteur, malgré le succès de cet ouvrage, a fait de nombreux changemens à *ces chroniques*, qui, d'abord imprimées en trois volumes, sont maintenant divisées en quatre. Tout fait présumer que cette nouvelle édition sera aussi bien accueillie que la première. Elle est ornée de quatre jolies gra-

vures représentant quelques-uns des sites les plus pittoresques de la Suisse.

Collection de Prosateurs français, format in-8°., publiée par souscription.

Le succès des éditions, dites *économiques*, et la rapidité avec laquelle les souscriptions des *OEuvres de Voltaire* et *de Rousseau* ont été remplies, ont donné l'idée à M. Belin d'étendre le même mode de publication aux Auteurs français les plus célèbres. Il existe en Angleterre plusieurs collections de ce genre qui jouissent du plus grand succès. L'exactitude avec laquelle M. Belin a rempli les engagemens qu'il avait pris pour son *Rousseau*, sont un sûr garant du zèle qu'il apportera à sa nouvelle entreprise.

La collection des *Prosateurs français* sera divisée par séries. La première série se composé de *Montesquieu* (complet), deux vol. in-8°., 12 fr. — *Fontenelle* (complet), trois vol. in-8°, 18 fr. — *Marmontel* (complet), six vol. in-8°., 42 fr. — *Hamilton* (complet), un vol. in-8°., 7 fr. — *Labruyère*, *La Rochefoucault*, *Vauvenargues* (complets), un vol. in-8°., 8 fr.

On peut souscrire séparément, pour chaque Auteur, jusqu'au moment de la mise en vente du premier volume de ses Œuvres. Le terme de la souscription, pour la première série, est le 15 août époque à laquelle paraîtra le premier volume du *Montesquieu*. Les volumes de la série se succéderont de mois en mois. *On ne paye rien d'avance.*

On souscrit chez A. Belin, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel Cluny.

TABLE.

Poésie. — *Traduction de l'Ode d'Horace*; par M. Emile Deschamps. Pag. 286

Nouvelles littéraires. — *La France* (analyse); par M. Jay. 293

Théorie des Révolutions (suite) par M. B. de Constant. 307

Voyage de MM. Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland. 313

Variétés. — *Histoire d'un poëte*; par M. Dufresne. 316

Carton du Mercure. 323

Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 325

Notices et Annonces. 334

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 23 AOUT 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'AVEUGLE DE BAGNOLET.

CHANSON.

AIR : *Ba ba balancez-vous donc* (ronde de la Ferme et le Château.)

A Bagnolet, j'ai vu naguère
Certain vieillard, toujours content :
Aveugle, il revint de la guerre,
Et pauvre, il mendie en chantant (*bis*).
Sur sa vielle il redit sans cesse :
« Aux gens de plaisir je m'adresse.
« Ah! donnez, donnez, s'il vous plaît ;
(Et de lui donner l'on s'empresse.)
« Ah! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

Il a pour guide une fillette,
Et, près d'aimables étourdis,
A la contredanse il répète :
« Comme vous j'ai dansé jadis (*bis*).
« Vous qui pressez avec ivresse
« La main de plus d'une maîtresse,

« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« J'ai bien employé ma jeunesse ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

S'il parle à de certaines filles,
Dont il fit long-temps ses amours,
« Ah ! leur dit-il, toujours gentilles,
« Aimez bien et plaisez toujours (*bis*).
« Pour toucher la prude inhumaine,
« Trop souvent ma prière est vaine.
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« Refuser vous fait tant de peine ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

Mais aux buveurs, sous la tonnelle,
Il dit : Songez bien qu'ici bas,
« Même quand la vendange est belle ;
« Le pauvre ne vendange pas (*bis*).
« Bons vivans, que met en goguette
« Le vin d'une vieille feuillette ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« Je me régale de piquette ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

D'autres buveurs, francs militaires,
Chantent l'amour à pleine voix,
Et gaîment rapprochent leurs verres
Au souvenir de leurs exploits (*bis*).
Il leur dit, ému jusqu'aux larmes :
« De l'amitié goûtez les charmes !
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« Comme vous j'ai porté les armes ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

Faut-il enfin que je le dise ;
On le voit, pour son intérêt,
Moins à la porte de l'église,
Qu'à la porte du cabaret (*bis*).

Pour ceux que le plaisir couronne,
J'entends sa vielle qui résonne :
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« Le plaisir rend l'âme si bonne ;
« Ah ! donnez, donnez, s'il vous plaît,
« A l'aveugle de Bagnolet. »

P. J. DE BÉRANGER.

ÉNIGME.

L'on me voit, cher lecteur, tout à la fin du jour ;
Dans l'air ; dans un jardin ; dans le fond d'une cour ;
J'existe dans la mer ; je suis dans une écorce ;
Au milieu de Paris ; au centre de la Corse ;
Tantôt avec le pauvre, ou bien avec le roi ;
Enfin, point de bonheur ou de malheur sans moi.

Par M. LATERRADE.

CHARADE.

Le pervers ne se plaît qu'à faire mon premier ;
J'aime à voir les troupeaux bondir sur mon dernier ;
L'ode dut parmi nous son lustre à mon entier.

LOGOGRIPHE.

Je suis, en conservant ma tête,
Enfant comme l'amour et malin comme lui ;
Que fus-je, et que suis-je sans tête ?
D'or jadis, de fer aujourd'hui.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *grenade* ; celui de la charade,

potable; et celui du logogriphe, *carton*, où l'on trouve *Caron*, *rat*, *tronc*, *canot*, *Caton*, *roc*, *cor*, *taon*, *or*, *Tor*, *an*, *Arno*, *ton*, *Coran*, *troc*, *arc*, *arçon*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Génie du Théâtre primitif grec, ou *Essai d'imitation d'Eschyle*; par Henri Terrasson (1).

(Ier. Article.)

Disciple de Pythagore et d'Homère, Eschyle est sévère comme le philosophe et sublime comme le poëte. Sa muse honore les dieux, chérit la vertu, déteste le vice et ne pardonne à aucun crime. On trouve toujours quelque grande leçon de morale dans ses ouvrages. Sans doute la fable de Prométhée blesse la raison, mais cherchez la vérité sous le voile qui la couvre, et changez le lieu de la scène et le nom des personnages: qu'est-ce que Jupiter? Un tyran jaloux comme ils le sont tous, un maître vindicatif, punissant, avec une cruauté réfléchie, un sujet dont le véritable crime est peut-être dans des services supérieurs à toute récompense. Que voit-on dans le Titan destiné au supplice du vautour? Un caractère altier, une âme indomptable, profondément ulcérée, une victime de l'orgueil et du pouvoir qui rugit dans sa chaîne, en se repentant d'avoir secondé l'usurpation d'un ingrat, et forgé de nouveaux fers pour un peuple.

(1) Un vol. in-8°. Prix: 4 fr., et 4 fr. 75 c. par la poste. A Paris, chez Delaunay, lib., Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243.

Les *Sept devant Thèbes* nous montrent l'arrêt inévitable de la fatalité, tombant comme la foudre sur la tête d'un monarque enivré de sa fortune; l'ingratitude de deux fils, héritiers de son orgueil, la malédiction d'un père, attachée à leurs pas comme une furie, la violence des haines fraternelles, les suites funestes de la rivalité des princes, les terreurs et les prières d'une ville assiégée par une puissante armée, la punition des impies, l'imprécation d'OEdipe accomplie par la mort terrible et méritée d'Etéocle et de Polynice, la différence que la patrie met entre les deux coupables, en refusant un tombeau à celui qui a porté les armes contre elle, et enfin la tendresse héroïque d'Antigone, qui brave tous les dangers pour donner la sépulture à un frère. Malgré les beautés dont cette pièce étincelle, on peut la critiquer comme ouvrage dramatique; mais heureuse la nation qui n'entendrait jamais sur son théâtre que des maximes aussi conformes à la justice, aussi utiles à la société que les maximes répandues dans la tragédie des *Sept devant Thèbes!* On dit que Socrate ne manquait jamais d'assister à la représentation des pièces d'Euripide; on serait bien aise d'apprendre, par le témoignage de l'histoire, que le plus sage des Grecs eût quelquefois recommandé à son disciple de ne jamais énerver la morale du vieil Eschyle.

Quelle pièce que la tragédie des *Perses*, pour les Athéniens encore tout fiers des victoires de Salamine et de Platée! Jugeons, par une analyse rapide, de l'effet qu'elle devait produire sur un peuple orgueilleux et sensible. Des vieillards, gardiens de l'empire et du palais, en l'absence de Xercès, occupent la scène. Etonnés de ne recevoir aucune nouvelle du monarque, ils conçoivent des alarmes sur son expédition, que le souvenir de Marathon environne d'un présage funeste.

Au milieu de leurs pressentimens la reine arrive et leur expose ses mortelles inquiétudes dans un songe, image prophétique de la sinistre vérité. C'est alors qu'un courrier expédié par le roi vient faire le récit de la destruction de l'armée des Perses, récit dans lequel Eschyle raconte en grand poète ce qu'il avait vu de ses propres yeux. A ce récit succèdent sans interruption, les larmes d'Atossa, mère de Xercès, les cris du chœur désespéré, des prières adressées aux dieux souterrains, l'évocation de l'ombre de Darius; seul recours de ses sujets dans une calamité sans exemple, l'apparition de ce monarque révéré, qui condamne son propre fils, perdu par les conseils des flatteurs, et défend à ses anciens sujets de jamais porter la guerre sur la terre des hommes libres. Voilà sans doute plus de choses qu'il n'en faut pour exciter des ravissemens de joie dans le peuple d'Athènes, qu'un pareil spectacle faisait assister tout entier aux triomphes de la patrie. Cependant il restait encore au moraliste, au philosophe et à l'homme de génie un dernier coup à frapper.

Au moment même où le chœur célèbre la sagesse, les bienfaits et les exploits de Darius, Xercès, échappé presque nu du champ de bataille, paraît sur la scène; sans suite, sans diadême, sans armes, avec un carquois vide : à l'aspect des vieillards, ses genoux se dérobent sous lui; il invoque la mort cent fois moins redoutable que ces accablantes paroles : « O roi! qu'est devenue votre superbe armée? » Obligé d'avouer la vérité, il ne répond que par des cris de douleur et d'effroi, à chaque question qu'on lui adresse sur le sort de ses plus vaillans capitaines. Désespéré comme Auguste, après le désastre de Varus, c'est à lui-même qu'il redemande son armée détruite sous ses propres yeux. « C'est moi, s'écrie-t-il, c'est moi, prince déplorable, qui deviens le

fléau de ma famille et de ma patrie. » Voilà l'état dans lequel on traduit devant ses propres esclaves, devenus ses accusateurs et presque ses juges, devant des citoyens, ses vainqueurs, le souverain de l'Asie, le maître absolu de tant de millions d'hommes, le conquérant insensé qui a voulu envahir le territoire sacré de la Grèce!

Remarquons, en passant, que la victoire d'Athènes et la chute du grand roi n'ont entraîné le poète dans aucune déclamation. Eschyle, quoique ardent républicain, rend une justice éclatante aux vertus de Darius, et n'insulte pas une seule fois au malheur de Xercès. Il y a là un exemple de modération qui tenait peut-être dans Eschyle au caractère du guerrier. Le brave ne prodigue pas l'outrage aux ennemis qu'il a combattus.

Nous nous garderons bien de comparer une pièce, comme les *Perses*, dénuée d'action et de mouvement, aux chefs-d'œuvre de raison et de conduite que la scène française possède; mais en applaudissant au progrès de l'art dramatique parmi nous, on peut désirer que notre tragédie reprenne de la grandeur et de la gravité, qu'elle fonde l'intérêt sur des motifs plus relevés, qu'elle soit moins exclusivement consacrée à la peinture éloquente de l'une des passions du cœur humain, et enfin que le théâtre devienne, comme au temps d'Eschyle, une école d'amour de la patrie. Chez les Grecs, les représentations dramatiques étaient des fêtes nationales, destinées à entretenir dans le cœur des citoyens le feu sacré des vertus publiques et privées. Tâchons, s'il se peut, de ramener la tragédie à la pureté, à la hauteur de son institution primitive.

Agamemnon, les Coéphores et les Euménides, qui forment une trilogie complète, reposent sur cette maxime éminemment religieuse et sociale, que la justice

éternelle ne laisse aucun crime impuni. Le roi des rois expie, par la ruine de sa flotte victorieuse, un orgueil sans bornes et une guerre de dix années, entreprise pour une femme indigne de pardon; il expie, par une fin cruelle, la mort de sa fille Iphigénie, victime d'une ambition qui a fait taire la nature. Egyste et Clytemnestre, aveuglés par une trop longue jouissance de l'impunité, sont frappés tour-à-tour; l'un, pour avoir usurpé le lit et le sceptre de son maître; l'autre, pour avoir violé les saintes lois de l'union conjugale, et enfoncé le poignard dans le cœur d'un époux et d'un roi; enfin, Oreste, quoique l'instrument de la colère d'Apollon, n'a pas plutôt attenté aux jours d'une mère, qu'il est poursuivi par les furies du crime, obligé de s'exiler du trône, et d'aller chercher la paix au pied des autels de Minerve, qui seule peut l'arracher aux horreurs d'un supplice sans relâche et sans terme. Il nous semble que la philosophie ne saurait donner de plus hautes leçons, et que le poète remplit un beau ministère en consacrant son génie à inculquer dans le cœur des hommes une morale propre à tarir la source des forfaits, ou au moins à en diminuer le nombre.

Sous le rapport de la conduite de l'action, du développement des scènes, de la gradation de l'intérêt et du choix heureux des dénoûmens, M. de La Harpe a fait à Eschyle de justes reproches; mais il ne faudrait pas croire aveuglément ce grand critique sur le mérite des pièces du père de la tragédie grecque. Il a fait pour Eschyle comme pour Homère. Il a méconnu entièrement des beautés du premier ordre dans la *Descente d'Ulysse aux Enfers* et dans beaucoup d'autres passages de l'*Odyssée*; et l'on dirait, en lisant sa froide analyse d'*Agamemnon*, qu'il avait à peine lu cette pièce. Il ne parle pas de la scène où le

sacrifice d'Iphigénie, rappelé dans des vers plus touchans que ceux de Racine lui-même, annonce et motive la mort du prince *dont un avis barbare, impie et criminel, avait changé le cœur*. Son admiration n'a pas remarqué une autre peinture non moins belle, le crime de Pâris, la fuite d'Hélène, la désolation que répand, dans Argos, le départ de cette commune Erinnys des Troyens et des Grecs, l'empire que sa beauté souveraine exerce encore sur tous les cœurs; l'amour, les regrets, les vains désirs du trop faible Ménélas; et, dans le fond du tableau, la ruine d'Ilion, le deuil de la Grèce qui pleure ses enfans ensevelis dans la terre conquise, et les imprécations du peuple qui, depuis dix années, paie, du plus pur de son sang, le délire de ses rois. C'est par suite de la même légèreté d'examen qu'oubliant la grandeur, l'énergie, la férocité et la franchise des temps héroïques, M. de La Harpe n'a pas reconnu qu'Eschyle, élevé à l'école d'Homère, fait, à l'exemple de son maître, des peintures de mœurs d'une admirable vérité. La Clytemnestre d'Eschyle qui, après avoir égorgé elle-même son époux, préconise ce meurtre devant le peuple effrayé, contemple, avec une joie féroce, le père d'Iphigénie et l'amant de Chryséis et de Cassandre étendu à ses pieds, et jure, par *la vengeance de sa fille, par l'enfer et les furies, qu'elle ne marchera jamais dans le sentier de la crainte, tant que l'astre qui brille dans son palais, Egyste, son bouclier et l'appui de son courage, ne cessera point de l'aimer*; cette femme violente et passionnée, instrument de la fatalité attachée à la race d'Atrée depuis le festin de Thyeste, a, dans son double crime, une audace qui tient, comme les vertus des héros de son temps, à une nature idéale et plus grande que la nôtre. Voilà ce que M. de La Harpe aurait dû

sentir, lui qui répond d'une manière si victorieuse au détracteur d'Homère et de l'Iliade; mais trop souvent il ne voit, dans l'antiquité, que la superficie des choses, et l'excellence de son jugement se trouve compromise par le défaut d'études et de réflexion. Pour comble de malheur, il décide toujours d'une manière tranchante, et prononce des arrêts sans appel, même lorsque sa conscience littéraire devait lui reprocher de ne pas connaître la matière soumise à son tribunal.

Ainsi que Bossuet, Eschyle allait souvent à la source du vrai et du beau; l'orateur et le poète puisaient également dans Homère; ses ouvrages étaient pour eux les eaux du Styx; ils y trempaient leur génie sans en altérer le caractère. L'imitation, même dans Virgile, garde une empreinte d'esclavage; dans Eschyle et dans Bossuet, elle se montre libre, hardie, pleine d'originalité. Elle agrandit les choses, au lieu d'en diminuer les proportions; ses larcins les plus évidens semblent des inspirations du génie qui leur a imprimé un nouveau caractère. Mais Eschyle, moins réglé, moins maître de lui que Bossuet, passe souvent toutes les bornes, et sa grandeur dégénère en enflure : entraîné par un enthousiasme qu'il ne peut plus gouverner, il prodigue, dit l'abbé Barthelemy, les épithètes, les métaphores, toutes les expressions figurées des mouvemens de l'âme; tout ce qui donne du poids, de la force, de la pompe au langage; tout ce qui peut l'animer et le passionner. Il abuse de la faculté de former des mots composés de plusieurs autres, et méprise trop, alors, le jugement des oreilles qu'il faut flatter d'abord par une heureuse harmonie. Son éloquence, forte et impétueuse, ne sait point s'assujétir aux recherches de l'élégance et de la correction. Les négligences de Bossuet sont quelquefois des beautés; celles d'Eschyle, presque

toujours des fautes. On trouve chez lui des trivialités à côté des choses les plus élevées : avec tous ces défauts, Eschyle mérite un des premiers rangs parmi les poètes de la Grèce et du monde. Ce serait un travail utile et curieux que de montrer, par une comparaison suivie, ce que ses créations ont ajouté à la simplicité comme à la magnificence d'Homère. Il y a du David, du Job, du Dante et du Milton dans Eschyle ; mais, Grec et, de plus, Athénien, ami de la raison sans cesser de sacrifier aux grâces qu'il a seulement rendues plus sévères, jamais il ne descend jusqu'aux excès que l'Angleterre et l'Italie admirent ou pardonnent dans leurs écrivains. Le peuple de Minerve n'aurait pas permis au divin Shakespeare d'exposer sur la scène tragique des ouvrages formés de l'accouplement d'une beauté céleste avec un monstre d'une affreuse difformité. Platon, dont l'enthousiasme voulait bannir Homère de sa république comme un corrupteur de la morale et un ennemi des dieux, n'aurait pas manqué de dire à un poète semblable au premier tragique de la Tamise : « Sortez de « notre ville, ô vous qui profanez, par un mélange im« pur, les plus sublimes créations du génie, et violez, par « la licence de vos discours, l'oreille de Melpomène, la « plus chaste des Muses ! » Hâtons-nous d'ajouter, plus religieux et plus moral qu'Homère, et toujours exempt des grossièretés et des folies du poète que nous accusons bien moins que son siècle, Eschyle n'eût mérité que des honneurs dans la plus vertueuse des républiques. On dirait qu'il a composé ses ouvrages en présence de la statue de Lycurgue et au milieu de l'austère Lacédémone.

Maintenant que des mœurs plus fortes et plus graves règnent en France, Eschyle doit croître beaucoup en estime parmi nous. A l'école de ce poète vraiment tra-

gique, et à celle de Sophocle dont la sagesse est l'antidote de la fougue de son maître, nos jeunes auteurs tragiques apprendront à rendre à Melpomène son imposante dignité et ses nobles attributs, à substituer, sans bassesse, l'éloquence de la nature à un langage trop factice, des mœurs vraies à des mœurs de convention, et cependant à conserver toujours ce caractère grandiose qu'Homère et Phidias ont imprimé, l'un à la poésie, l'autre à la sculpture. Quant aux rivaux de Malherbe et de Rousseau, qu'ils relisent sans cesse les chœurs d'Eschyle; cent fois plus hardi qu'Horace et que Pindare, inspiré comme un prophète, riche d'images, audacieux dans ses figures, sublime dans ses pensées et dans ses expressions, Eschyle échauffera leur génie, il leur fournira des chants de gloire pour nos triomphes passés, des hymnes à la liberté, faits pour soutenir et enflammer le courage d'un grand peuple, digne des regards de la divinité dans son infortune présente.

Notre admiration pour Eschyle nous a entraînés au-delà des bornes, et nous empêche de parler de l'écrivain qui a eu la généreuse audace de s'attaquer à un pareil rival. Dans un prochain article nous entretiendrons le public des imitations de M. Henri Terrasson. Après avoir lu son ouvrage avec la plus scrupuleuse attention, nous croyons pouvoir promettre du succès à ses efforts. Il a donné l'exemple d'une étude vraiment utile, et fait un présent aux amis des muses grecques, dont le culte se ranime aujourd'hui en France, avec la plus heureuse émulation, grâce aux travaux du corps enseignant, et au zèle d'une jeunesse qui sent profondément qu'elle est l'espoir de la patrie.

P. F. Tissot.

L'ERMITE EN PROVINCE.

COURSES DANS LES PYRÉNÉES.

Ætas commutat tempora rerum.
(Le temps change le poix des choses.)
LUCRÈCE.

On a toujours assez quand on est satisfait
du peu qu'on a.

Je ne connais pas de pays où les événemens se pressent avec plus de rapidité, où l'on vive plus vite, si j'ose m'exprimer ainsi, que dans quelques coins de terre de l'Europe devenus célèbres par leurs eaux thermales : on y connaît le prix du temps mieux que partout ailleurs ; pour peu qu'on se convienne, dès le premier jour on se dit qu'on n'a que quelques semaines à passer ensemble, et qu'il faut brusquer les sentimens si l'on veut en jouir. C'est là seulement que l'on voit tout-à-coup l'antipathie prendre le caractère de la haine, la bienveillance se changer en amitié, et la préférence de la veille devenir, ou du moins s'appeler le lendemain, de l'amour : c'est encore un théâtre où il semble qu'en toute action les auteurs se soient prescrit la règle étroite des trois unités d'Aristote. J'avais à peine eu le temps d'écouter l'exposition, que j'ai été instruit du dénoûment des petits drames dont j'ai déjà fait connaître les principaux acteurs. Obligé de raconter aussi vite qu'ils exécutent, je me fais jour à travers les détails pour arriver en même temps qu'eux aux résultats.

M. Outis, trois jours après notre arrivée à Bagnères, se prit de querelle au vauxhall avec le chevalier des Thermes, accepta le cartel que celui-ci lui proposa, le blessa grièvement, et quitta *les eaux* en me laissant ce billet laconique :

« Décidément je suis las de vivre avec les loups ; je « me retire au milieu des moutons, et je dis pour jamais « adieu aux fous, aux méchans, aux marquises et aux « chevaliers d'industrie. Continuez à observer les hom- « mes, puisque cela vous amuse, j'en ai assez vu pour « être sûr que les meilleurs, au nombre desquels je me « compte, ne valent pas grand'chose. *Iterùm vale*. »

La marquise (si vivement interpelée par notre fugitif au déjeûner) n'avait pas cru devoir attendre une seconde explication, et s'était fait ordonner les eaux de Barèges où elle s'était rendue dès le lendemain.

La nièce de madame de Closane, après avoir mûrement pesé, pendant quarante-huit heures, ses devoirs et ses affections, les intérêts de sa tante et ceux de son cœur, se laissa facilement persuader qu'une fille de vingt-cinq ans, placée entre le plus sot des préjugés et la plus aimable des passions, n'avait qu'un parti à prendre : elle le prit ; et tandis que madame de Closane entrait au bain, sa nièce entrait *seule* dans une chaise de poste qui la conduisit dans une retraite honorable, où l'amour, qui ne procède pas toujours aussi régulièrement, n'a pas craint de se mettre sous la protection des lois. On a beaucoup ri de la colère de la tante, et l'on n'aurait pas manqué de faire beaucoup de bruit de cet événement, dans des lieux où l'on ne perd jamais une occasion de médisance et de gaîté, si l'on n'avait eu à s'occuper le même jour d'une aventure plus comique et plus scandaleuse.

J'ai parlé ailleurs d'une lady Amélia Griskin dont le

major Montéval m'avait promis l'histoire : cette dernière circonstance lui fournit l'occasion de me tenir parole. Lady Amélia appartient à l'une des plus anciennes familles d'Ecosse, lesquelles ont toutes, comme chacun sait, la prétention de descendre des anciens rois du pays (ce qui pourrait un jour causer quelque embarras à l'Angleterre, si les droits de la maison des Stuart venaient à être remis en question). Lady Amélia était la septième fille du comte M.........; et comme la loi très-équitable du pays accorde à l'aîné des enfans, dans les familles nobles, ce qu'on appelle *title en state*, le titre et les biens, il s'ensuit que milady Amélia, sans autre fortune que son nom, et les trois ou quatre quintaux d'appas dont elle est grevée, commençait à s'apercevoir que l'âge de trente-cinq ans où elle était parvenue, n'ajoutait rien aux espérances de mariage dont elle ne voulait pourtant pas se départir. Lassée d'attendre, et dépitée d'avoir vu s'éloigner le dernier de ses adorateurs, un pauvre *clergyman* des environs, elle ne dédaigna pas de s'apercevoir que *master James Griskin*, piqueur (pour ne pas dire palfrenier du noble lord son père), faisait preuve d'une force et d'une adresse extraordinaires en l'aidant à monter à cheval, et qu'à la chasse au renard elle lui devait l'honneur de se trouver toujours à la tête des chiens. Cette première observation la conduisit plus vite qu'elle ne croyait peut-être, à rapprocher la distance morale qui séparait une fille de son rang, de son poids et de son âge, d'un grand garçon de la condition et du mérite de M. James. En conséquence, milady, un beau jour, quittant la piste du renard qu'ils chassaient ensemble, continua son temps de galop jusque chez le maréchal-ferrant du village de *Gratna*, où s'improvisent, de temps immémorial, ces mariages de fantaisie si fréquens en

Angleterre. On assure que la noble dame, en quittant le donjon paternel, s'était pourvue, en avance d'hoirie, d'une petite cassette, aux beaux yeux de laquelle son écuyer était surtout très-sensible. L'événement l'a suffisamment prouvé : l'époux cavalcadour est parti, la nuit dernière, avec la dot; et milady, qui s'est mise à sa poursuite, nous a bien promis de le faire pendre.

J'avais annoncé au major Montéval l'intention où j'étais de continuer mon voyage dans les Hautes-Pyrénées : il devait se rendre à Barrèges, dont les bains, à la fin de la saison, entraient aussi dans son régime : nous partîmes ensemble.

Tout entier aux impressions ravissantes qu'on éprouve en traversant la *vallée de Campan*, nous nous abandonnâmes, sans la moindre distraction, au plaisir silencieux d'admirer cette délicieuse retraite de la vie pastorale, que l'un des plus philosophes et des plus savans historiens de la nature (M. Ramond) appelle une apparition anticipée du monde futur. Quel riant tableau ! et qu'il serait permis de céder au besoin de décrire, pour la centième fois, cette réelle Arcadie, aux beautés de laquelle, la plus féconde, la plus riante imagination ne saurait rien ajouter. J'ai beau comparer ce que je vois avec mes souvenirs, en aucun lieu de ce globe que j'ai tant parcouru, je n'ai rencontré cette variété d'objets enchanteurs; ces molles ondulations du sol, partagé en prairies, que des ruisseaux arrosent dans tous les sens; ces habitations si propres, si riantes, qu'ombragent des bouquets d'arbres; ces nombreux troupeaux, ces heureux bergers; ces méandres fleuris de l'Adour; ces douces collines où jaillissent de toutes parts des sources qui serpentent en ruisseaux qui tombent en cascades; ces grottes que les torrens ont creusées dans le marbre; et, pour servir de

cadre à ce magique tableau, cette fière enceinte de rocs accumulés, du milieu desquels s'élève ce formidable pic du midi, suspendu sur cette paisible vallée, et que M. Ramond, dans son effroi, peut-être un peu systématique, compare à l'épée du tyran, suspendue sur la tête de Damoclès.

Je ne sais à quelle époque précise de ma première jeunesse, je parcourus, dans la même année, les Pyrénées et les Alpes, mais je me rappelle fort bien qu'alors je préferais ces dernières ; il s'est fait sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, une révolution entière dans mes idées ; si j'avais maintenant à me choisir un asile, c'est dans les Pyrénées que je voudrais vivre. Je n'ai point de peine à m'expliquer le changement qui s'est opéré dans ma manière d'envisager les mêmes objets : dans la jeunesse on est plus frappé des beautés sauvages que des beautés champêtres ; on apprécie la nature sur ses formes les plus colossales ; l'imagination ne lui demande qu'un beau desert qu'elle aura bientôt peuplé d'illusions ou de souvenirs. Que m'importaient alors les véritables habitans des Alpes? J'y vivois, en rêvant la gloire et la liberté, avec des César, des Annibal, des Guillaume Tell ; dans une disposition d'esprit plus douce et non moins fantastique, je m'y trouvais au milieu des bergers de Gesner ; je voyais partout des bosquets de Clarens, enchantés par des *Julie*. Dans les Pyrénées, je ne rencontrais que des Goths et des Vandales, et je finissais par m'ennuyer même aux défilés de Roncevaux, en courant après cet écervelé de Roland, qui n'a laissé, dans ces montagnes, d'autres traces de son passage, que la *brèche* qui porte son nom.

Aujourd'hui que le jugement a pris chez moi la place de l'imagination ; que je n'ai plus la faculté de substi-

tuer l'erreur qui me plaît à la vérité qui me blesse; aujourd'hui que je préfère les douces émotions aux secousses violentes, les vallées riantes aux profonds abîmes; les ruisseaux limpides aux torrens fangeux, c'est en parcourant les Pyrénées que je m'écrie avec Horace, *hoc erat in votis* :

C'est en comparant cette population pastorale des rives de l'Adour, si enjouée, si vive, si hospitalière, avec ces lourds paysans des bords de l'Aar et de la Limath, si étrangers à toute affection sociale, si personnels dans leur bien-être, si égoïstes dans leurs vertus, et si grossiers dans leurs plaisirs, que je trouve, dans un pareil rapprochement, les plus fortes raisons pour justifier ma prédilection. Un savant, un artiste, un curieux enthousiaste peuvent de préférence voyager dans les Alpes; qu'ils prennent garde seulement d'oublier leur bourse! (car dans ce cas le proverbe les instruit de leur danger); mais le philosophe, l'ami des hommes, l'amant de la belle et bonne nature, choisiraient leur retraite au pied des Pyrénées.

Après avoir visité, aux environs de Campan, la trop célèbre grotte de la *Montagne-Grise*, où nous n'avons trouvé ni fées, ni farfadets, ni enchanteurs, nous entrâmes dans la *vallée d'Aure*, et nous fîmes halte au village de Grip; nous y dînâmes avec quelques baigneurs, qui venaient tout exprès de Barèges et de Bagnères, pour manger des truites, dont les connaisseurs font un cas tout particulier. Il fut question, pendant le dîner, du duel de M. Outis avec le chevalier des Thermes; un des convives, qui avait été témoin de la querelle et des suites qu'elle avait eues, nous apprit qu'une assez froide plaisanterie du chevalier, sur le nom de son adversaire, en avait été la véritable cause. — Que ne me parlait-il, ce M. des Thermes (dit le major Monteval), je lui aurais enseigné pour rien ce que j'ai appris à

mes dépens. Je fis souvenir au major qu'il m'avait promis quelques détails à ce sujet ; et voici ce qu'il nous raconta :

« J'étais, il y a vingt-six ou vingt-sept ans, dit-il, en garnison à Lille, et j'avais, dans le régiment de Colonel-Général, où je servais, la réputation très-peu honorable (j'en conviens aujourd'hui), d'un parfait mystificateur : Musson, auprès de moi, n'eût été qu'une mauvaise contre-épreuve.

« Le hasard amena plusieurs fois, dans un café sur l'Esplanade, où les seuls militaires avaient l'habitude de se rendre, une espèce de *Philinte* parisien, qui nous déplaisait d'autant plus qu'il était en grande réputation d'amabilité parmi nos belles Lilloises. On imagina qu'il n'y avait pas de moyen plus expéditif de le renvoyer à Paris, que de lui donner, à Lille, un bon ridicule, et c'est moi qu'on chargea de lui rendre ce petit service.

« Notre plan arrêté, le tendre Isidor (c'est ainsi que nous l'appellions) arriva au café, et se prêta de très-bonne grâce aux plaisanteries qu'on était dans l'habitude de lui faire sur ses bonnes fortunes ; un de mes amis, entrant aussitôt dans son rôle, lui parla mystérieusement de l'aimable tête-à-tête où il s'était trouvé la veille, dans la loge de madame N...... — Je voudrais qu'il me fût possible d'en accepter le compliment, dit-il. — On vous a vu. — Je nie le fait. — Je le tiens de Montéval, qui vous a parlé. — Il n'a pu me parler où je n'étais pas — C'est un démenti que vous lui donnez, il est homme à ne pas le souffrir. » J'entrai dans ce moment ; je repris la dispute où elle en était, je l'échauffai graduellement, et je finis par demander, à M. Isidor, réparation de l'insulte qu'il m'avait faite en mon absence. Il prétendait me prouver qu'il n'y avait point

d'insulte à nier qu'on eût pu le voir à la comédie, quand il était à la campagne; mais, comme on sait, l'honneur ne raisonne pas; mes camarades avaient prononcé, comme dans les *Originaux* « que le démenti y était, » et j'étais décidé à en avoir réparation. Notre Parisien se laissa persuader qu'il avait tort, et de l'air le plus doucereux du monde, finit par accepter la partie, en multipliant les excuses et les révérences : il insista seulement pour que cette maudite affaire se terminât sur-le-champ, « car il ne pouvait, disait-il ingénuement, s'endormir avec l'idée qu'il pouvait être tué le lendemain. » Sa proposition entrait dans mes vues; je l'acceptai, et nous nous rendîmes, à la chute du jour, dans un bois, à une grande demi-lieue de la ville, sans autre témoin qu'un seul de nos camarades, que M. Isidor avait choisi lui-même, et qui savait à quoi s'en tenir sur la nature du duel où il allait assister.

Mon adversaire me fit un profond salut, et se mit en garde de manière à me faire croire qu'il prenait cette attitude pour la première fois de sa vie. Mon intention n'était pas d'abuser de mes avantages; à la première botte qu'il me porta, je feignis d'être atteint, et je tombai. M. Isidor accourt; et les traces sanglantes que portent mes vêtemens, ne lui permettent pas de douter que je ne sois blessé grièvement. Le témoin avait été chercher du secours dans la maison la plus voisine : il ne revenait pas; la nuit approchait : d'une voix mourante, je supplie M. Isidor de me ramener à la ville; mais par quel moyen? Je ne puis me soutenir; je suis si grand, si gros, le trajet est si long, pourra-t-il me porter? Il l'essayera du moins. Me voilà chargé sur ses épaules; il plie sous le faix; plusieurs fois il y succombe; nous tombons ensemble; il me relève avec d'incroyables efforts, et prend, pour des convulsions de la douleur,

les accès de rire qui me suffoquent, et que j'augmente en lui serrant le cou au point de lui faire perdre la respiration. Après une grande heure, nous arrivâmes enfin aux portes de la ville dans un état dont il est difficile de se faire une idée. Je le prie de me déposer au premier poste extérieur, et d'aller prévenir mes camarades au café où, sans doute, ils m'attendent : il y court ; il arrive haletant, et la première personne qu'il aperçoit autour d'une table où l'on prenait du punch, c'est moi-même : stupéfait, immobile, au milieu des éclats de rire immodérés dont on l'accueille ; il se remet enfin : « Vous êtes bien pesant et bien plaisant, M. de Montéval, me dit-il en essuyant son front ; c'est la seule justice que je puisse vous rendre ; voyez si elle vous suffit, » et il sortit en me faisant un profond salut. Ces derniers mots, dits d'un ton assez ferme, m'avaient préparé à la visite du petit homme que je reçus le lendemain de très-bonne heure. « Si vous le permettez, me dit-il, nous allons, cette fois, nous battre sérieusement. — J'entends, lui dis-je ; vous voulez que le vaincu reste sur la place ; mais je suis beau joueur, et je n'oublie pas que je vous dois une revanche complète.

« Je fais grâce à la société du reste de l'aventure qui tourna pour moi de la manière la plus tragique. Le petit Parisien, à qui j'avais voulu donner un ridicule, me donna un grand coup d'épée dont je me ressens encore, et qui ne me permettra jamais d'oublier que la plaisanterie trop chargée est une arme dangereuse qui crève souvent entre les mains de celui qui s'en sert. »

En sortant de Grip, nous nous arrêtâmes quelques momens pour jeter un coup-d'œil sur les belles cascades formées par le gave de Bagnères ; et du milieu de la plaine de *Trames-Aiguës*, nous examinâmes à loisir ce *pic du midi* qui passait pour le sommet le plus élevé

des Pyrénées, avant que MM. Laboulinière et Danges eussent constaté, par une longue suite d'observations barométriques, la prééminence du *Mont-Perdu* et du *Vignemale*.

L'amour-propre d'aller graver mon nom obscur à côté de tant de noms célèbres qu'on lit sur le roc dépouillé qui forme la cime du *pic du midi*, n'a pas été assez fort pour m'imposer la fatigue d'une entreprise où je ne voyais d'ailleurs aucune observation à faire, du genre de celles dont je m'occupe.

Parvenu au bas de l'*Escalette*, descente excessivement rapide, nous entrâmes dans la *vallée de Bastan* où Barèges est enfoncé dans une gorge étroite. La seule efficacité bien reconnue des eaux, peut déterminer à passer quelques jours dans ce vilain amas de baraques, qui forment une seule rue adossée à la montagne. Quelques heures m'ont suffi pour visiter ces tristes lieux. La foule était au bain des militaires. Quand on voit ce que coûte la gloire, on gémit de penser qu'elle ne reste pas toujours à ceux qui l'ont si chèrement payée.

J'ai vu, à la promenade, sur la route de *Lourdes*, les baigneurs et les baigneuses de bonne compagnie, en redingote de cachemire. J'en ai reconnu plusieurs, et j'ai regretté que les eaux de Barèges ne fussent pas aussi efficaces pour les maladies de l'âme que pour celles du corps; il y aurait là de belles cures à faire.....

L'ERMITE DE LA GUYANE.

POST-SCRIPTUM.

J'apprends par ma correspondance de Paris, que le cinquième volume de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* vient d'être mis à l'index en Russie : bien résolu de profiter pour moi-même de la leçon donnée à mon prédé-

censeur, et d'éviter, si je puis, à mon livre la proscription dont le sien est frappé, j'ai relu bien attentivement le volume interdit par le censeur russe, pour tâcher d'y découvrir le motif de la mesure rigoureuse dont il avait été l'objet; j'avais beau lire, je ne trouvais rien, et probablement je chercherais encore si quelqu'un bien informé, ne m'eût indiqué la page coupable, que je transcris ici toute entière.

Dans le discours intitulé : *la Mort de l'Ermite*, sous la date du 22 *avril* 1814 (volume 5, page 206), on lit : « Mourir est une des clauses du contrat de la vie; « et j'ai bien fait d'attendre un peu tard pour la remplir, puisque mes yeux, avant de se fermer, ont vu « luire sur la France l'aurore d'un jour qui semblait « ne devoir jamais naître, ou du moins ne devoir jamais se lever pour moi. Si la nature m'avait laissé le « choix du moment où je devais lui payer ma dette, « aurai-je pu en choisir un meilleur? J'ai vu, contre « toute vraisemblance, s'accomplir le grand événement « d'une restauration, qui prépare à ma patrie de nouveaux siècles de prospérité; je jouis dès à présent de « tous les biens qui vous sont réservés, avec la certitude « de n'être pas témoin des derniers efforts que la sottise, l'orgueil et l'intrigue mettront en œuvre pour « retarder l'établissement d'un ordre de choses où le « mérite et la probité seront les seuls titres à l'estime « de la nation et à la faveur du prince. J'admire, en « ma qualité d'homme, l'exemple unique de magnanimité qu'un Alexandre, le véritable grand Alexandre, « vient de donner au monde, et je n'aurai point à gémir, comme Français, d'un événement dont la gloire « est étrangère à mon pays, dont les suites les plus immédiates ne seront peut-être pas sans amertume, et « dont les avantages seront nécessairement le fruit de « plus d'un sacrifice. »

— Je ne puis qu'accuser réception à mes correspondans, et les remercier de plusieurs lettres intéressantes qu'ils m'ont écrites, et dont je n'ai pas encore trouvé l'occasion de faire usage : c'est particulièrement à mon correspondant de Bayonne (M. M.,..... St. M.), que s'adresse ce *post-scriptum*. Je n'oserais lui répondre que

sa première lettre, toute spirituelle qu'elle est, puisse trouver place dans le *Mercure ;* mais les éditeurs de ce journal acceptent avec reconnaissance la proposition qui la termine.

VARIÉTÉS.

Sur l'improvisation dans les discussions politiques.

(Deuxième Article.)

M. Benjamin de Constant a émis, sur la question que je n'ai considérée que relativement au barreau, une opinion absolue, quant aux discussions politiques ; il ne préfère pas seulement le discours *improvisé*, il y condamne ; tous les discours, qui ne se répondent pas l'un à l'autre ; qui ont été médités, préparés, indépendamment les uns des autres, doivent être interdits : tel est son principe ; au fond, c'est la méthode anglaise, substituée à l'usage qui s'est maintenu dans nos assemblées délibérantes.

Ecoutons d'abord ce publiciste qui, lors même qu'il ne traite un objet qu'en passant, y jette des vues justes et ingénieuses, qui offrent une riche matière à une étude plus approfondie.

Réflexions sur les constitutions, pag. 61.

« Quand les orateurs, dans une assemblée, sont obli-« gés de parler d'abondance, celui qui prend la parole « est naturellement conduit à répondre à celui qui l'a « précédé. Les raisonnemens qu'il vient d'entendre ont « fait impression sur son esprit ; il ne peut les bannir « de sa mémoire ; et lors même qu'il s'est préparé à « suivre une autre série d'idées, il en a rencontré de « nouvelles, qu'il est forcé d'amalgamer aux siennes.

« pour les appuyer ou les combattre ; de là sorte, une « véritable discussion s'engage ; et les questions sont « présentées sous leurs différens points de vue.

« Quand les orateurs se bornent à lire ce qu'ils ont « écrit dans le silence de leur cabinet, ils ne dis- « cutent plus ; ils amplifient ; ils n'écoutent point, car « ce qu'ils entendraient ne doit rien changer à ce « qu'ils vont dire : ils attendent que celui qu'ils doi- « vent remplacer ait fini ; ils n'examinent pas l'opinion « qu'il défend ; ils comptent le temps qu'il emploie, « qui leur paraît un retard. Alors, il n'y a plus de « discussion ; chacun reproduit des objections déjà ré- « futées ; chacun laisse de côté tout ce qu'il n'a pas « prévu, tout ce qui dérangerait son plaidoyer, terminé « d'avance. Les orateurs se succèdent sans se rencon- « trer ; s'ils se réfutent, c'est par hasard ; ils ressem- « blent à deux armées qui défileraient en sens opposé, « l'une à côté de l'autre ; s'apercevant à peine ; évitant « même de se regarder, de peur de sortir de la route « irrévocablement tracée.

« Cet inconvénient d'une discussion qui se compose « de discours écrits, n'est ni le seul, ni le plus à « craindre ; il en est un plus grave, et qui m'a déter- « miné à placer, parmi les articles constitutionnels, « une disposition qui peut sembler minutieuse.

« Ce qui, parmi nous, menace le plus et le bon « ordre et la liberté, ce n'est pas l'exagération, ce « n'est pas l'erreur, ce n'est pas l'ignorance ; bien « que toutes ces choses ne manquent pas ; c'est le be- « soin de faire effet. Ce besoin qui dégénère en une « sorte de fureur, est d'autant plus dangereux, qu'il « n'a pas sa source dans la nature de l'homme ; mais qu'il « est une création sociale, fruit tardif et factice d'une « vieille civilisation et d'une capitale immense. En « conséquence, il ne se modère pas lui-même, comme « toutes les passions naturelles, qu'use leur propre durée. « Le sentiment ne l'arrête point ; car il n'a rien de « commun avec le sentiment ; la raison ne peut rien « contre lui ; car il ne s'agit pas d'être convaincu, « mais de convaincre ; la fatigue même ne le calme « pas ; car celui qui l'éprouve ne consulte pas ses pro- « pres sensations, mais observe celles qu'il produit sur

« d'autres. Opinions, éloquence, émotions, tout est « moyen ; et l'homme lui-même se métamorphose en « un instrument de sa propre vanité.

« Dans une nation tellement disposée, il faut, le « plus qu'il est possible, enlever à la médiocrité « l'espoir de produire un effet quelconque par des « moyens à sa portée. Je dis un effet quelconque ; car « notre vanité est humble en même temps qu'elle est « effrénée : elle aspire à tout, et se contente de peu. « A la voir exposer ses prétentions, on la dirait insa- « tiable ; à la voir se repaître des plus petits succès, « on admire sa frugalité.

« Appliquons ces vérités à notre sujet. Voulez-vous « que nos assemblées représentatives soient raisonna- « bles ? imposez aux hommes qui veulent y briller, la « nécessité d'avoir du talent. Le grand nombre se réfu- « giera dans la raison comme pis aller ; mais si vous « ouvrez à ce grand nombre une carrière où chacun « puisse faire quelques pas, personne ne voudra se « refuser cet avantage ; chacun se donnera son jour « d'éloquence et son heure de célébrité ; chacun, pou- « vant faire un discours écrit ou le commander, pré- « tendra marquer son existence législative ; et les assem- « blées deviendront des académies, avec cette diffé- « rence, que les harangues académiques y décideront « et du sort et des propriétés, et même de la vie des « citoyens.

« Je me refuse à citer d'incroyables preuves de ce « désir de faire effet, aux époques les plus déplorables « de notre révolution. J'ai vu des représentans cher- « cher des sujets de discours, pour que leur nom ne « fût pas étranger aux grands mouvemens qui avaient « eu lieu : le sujet trouvé, le discours écrit, le résultat « leur était indifférent. En bannissant les discours écrits, « nous créerons, dans nos assemblées, ce qui leur a « toujours manqué, cette majorité silencieuse qui, dis- « ciplinée, pour ainsi dire, par la supériorité des hom- « mes de talent, est réduite à les écouter, faute de « pouvoir parler à leur place ; qui s'éclaire, parce « qu'elle est condamnée à être modeste ; et qui devient « raisonnable en se taisant. Une majorité de ce genre « fait, en Angleterre, la force et la dignité de la

« chambre des communes, tandis que l'éloquence de « quelques orateurs en fait l'ornement et l'éclat. »

On voit que l'opinion de l'auteur est née d'une seule vue sur le sujet; et c'est par là que, sans donner lieu à une réfutation, elle peut être combattue dans la rigueur de ses applications.

1°. Cette exclusion donnée à toute autre parole que la parole improvisée, ne blesse-t-elle pas le droit de tous les délibérans de se faire entendre sur la chose à décider, comme ils le peuvent, ou de la manière qu'ils jugent la plus utile? Car il leur est permis de croire très-important un corps de pensées qu'ils ont combinées d'avance: et il peut l'être en effet.

C'est ce point de vue qui est traité dans un excellent écrit de M. Parent Réal, dont j'ai promis un extrait.

2°. N'y a-t-il à considérer, dans la préparation des lois, que le choc des esprits pour ou contre la résolution proposée? N'y faut-il pas d'abord une instruction sur la chose en question, par les principes et par les faits, pour laquelle des travaux conçus à l'avance sont précieux et même nécessaires? Le débat, tel qu'il est tracé par M. de Constant, est ce qu'il faut pour finir; mais on ne finit bien que ce qu'on a bien commencé. Est-ce là tout ce que j'appelle la *Méthode législative*, qui doit varier ses procédés, relativement à de grands, de moindres, de petits objets? Ne doit-elle pas offrir et combiner tous les moyens connus d'arriver au vrai, au juste, au sage; tout à la fois en excitant les passions et en les modérant; en employant tout ce qu'il y a de plus divers dans les facultés des hommes qui concourent au même œuvre? La science, l'expérience, l'éloquence étant ici les nobles instrumens, ne faut-il pas les développer, les perfectionner par leur exercice même; et de manière qu'en recevant tout de l'avancement social, ils y ajoutent sans cesse? Les lois bien discutées n'obtiennent-elles pas du public une sanction plus facile et plus constante? Les lois bien discutées ne sont-elles pas un progrès dans la raison publique? Et ce dernier effet, qui n'est qu'accessoire, est-il à dédaigner dans la *méthode législative?*

Voilà ce que je me propose d'examiner, en indiquant plutôt qu'en terminant mes idées; car je ne puis faire

ici un livre sur un sujet tout neuf encore ; et je prévois à regret, que je serai obligé de me réduire à une esquisse, qui n'ira guère au-delà d'une table raisonnée des chapitres. J'aurais rendu un véritable service, si j'avais provoqué M. de Constant, par ma contradiction, à faire ce livre, qui importe à la fois à notre philosophie, à notre éloquence, non moins qu'au complément du système représentatif.

Puisque le lecteur a sous les yeux le texte même des idées qui ont fait naître les miennes, je vais commencer par faire la séparation de celles où j'adhère et de celles que je veux discuter.

Rien ne me paraît mieux pensé et mieux dit que le premier paragraphe. Ce que demande là l'auteur, doit avoir lieu entre des discours préparés à l'avance, comme entre des discours improvisés ; et moyennant des délais entre les premiers, cela se peut.

Contre ceux-ci, l'auteur observe fort bien *qu'ils se succèdent sans se rencontrer, et que, s'ils se réfutent, c'est par hasard.* Il est étrange que des hommes qui parlent et des hommes qui écoutent, aient pu consentir à un tel abus de la parole. Nous ne l'avons porté dans nos discussions publiques, que par une suite de notre indulgence dans nos conversations, d'où le bon sens et le bon goût auraient dû le bannir. Les Français ne savent encore causer qu'entre deux personnes ; là, peut-être, est la vraie source de cet abus. Il ne faudra rien moins qu'une loi expresse pour nous apprendre qu'on ne discute qu'en se répondant. Cette réforme dans l'exercice de la discussion, pourra passer des grandes assemblées aux petites cotteries ; et ce sera tout profit.

La comparaison des deux armées *qui défilent en sens opposé, en évitant de se regarder*, est une bonne fortune du talent d'écrire.

Rien n'est plus pitoyable que cette vanité de produire un discours, où l'auteur lui-même n'échappe pas toujours à l'ennui qu'il répand autour de lui ; ce qui se remarque par la maussade langueur, ou la sotte précipitation avec laquelle il débite sa composition. Je ne connais contre la vanité, que les humiliations qu'elle se procure. La leçon opère à mesure qu'elle se répète ; on se lasse à la fin d'une prétention qui n'arrive qu'à un ridicule.

Mais n'y a-t-il pas encore à se précautionner davantage contre le bavardage de la parole, que contre la présomption, plus réservée, du cahier ?

Nous arriverons par une voie moins rigoureuse, au vœu de M. de Constant, d'avoir une assemblée plus digne de sa fonction, en ce qu'elle exclurait tout ce qui la trouble et la rabaisse ; *disciplinée par la supériorité des hommes de talent ; qui s'éclaire, parce qu'elle est sage et modeste ; et qui devient raisonnable en se taisant.* Je répète avec plaisir ces heureuses expressions.

Cependant on n'en finit bien avec les prétentions, que par des compensations. D'ailleurs, en ceci, le tort n'est pas dans l'envie *d'être et de paraître* ; ressort du caractère français, dont il y a toujours du bien à obtenir ; mais dans une ambition mal dirigée. Je ne voudrais jamais rebuter le zèle, fût-il mêlé de vanité. Mais ces hommes, qui doivent s'interdire la tribune, n'ont-ils pas les discussions des *comités* et des *bureaux* ? C'est-là où on en a vu souvent se montrer les utiles précepteurs des orateurs. Je me rappelle d'avoir vu, dans notre ancien barreau de Paris, les *jurisconsultes consultans*, n'avoir pas moins et ne mériter pas moins de considération que les *jurisconsultes plaidans*. C'est-là ce qu'il importe d'établir dans un ordre de fonctions encore plus solennelles. Il faut donc faire entrer, dans la discussion des lois, avec un soin industrieux, ces conférences sans appareil ; et c'est-là une des vues que je me réserve de présenter dans l'exposé de mon système des délibérations politiques.

Il entrait aussi dans mon plan de considérer ce que doivent être les écrivains qui, se plaçant entre le public et le législateur, se vouent à la noble tâche de leur fournir des vues à méditer. J'aurais retrouvé là M. de Constant, dans tous les glorieux services qui lui assignent déjà une première place parmi d'honorables concurrens ; diverses considérations me déterminent à différer la publication de ce morceau.

LACRETELLE aîné.

CARTON DU MERCURE.

LETTRE INÉDITE DE BUFFON (1).

A M. Philippe Pirri, médecin et philosophe, à Rome.

J'ai reçu, monsieur, la lettre et le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et j'ai remis à M. Daubenton le paquet qui était à son adresse.

Je commence par vous remercier, monsieur, de votre beau présent, et des sentimens d'estime que vous avez la bonté de me témoigner.

Il m'a fallu quelques jours pour lire votre ouvrage. Quoique je n'entende pas mal votre langue, je n'ai pas entendu d'abord le fond de vos pensées; mais il me semble qu'elles ne s'éloignent pas des miennes, pas même autant que vous le croyez.

Comme votre ouvrage ne présente partout qu'honnêteté, bonne foi et recherches impartiales de la vérité, il vous a concilié mon estime, et en même temps il m'inspire la confiance de vous parler naturellement.

Tout homme qui n'a pas assez de lumières pour voir évidemment que la supposition des germes préexistans, renfermés à l'infini les uns dans les autres, est une absurdité, n'est pas un philosophe. Tous les palingénésistes ne sont et ne seront jamais que de très-mauvais raisonneurs, puisqu'ils fondent leurs raisonnemens sur ce principe absurde.

Vous avez grande raison de dire, monsieur, que le microscope a produit plus d'erreurs que de vérités; il en est ainsi de tous les ouvrages de l'homme, parce

(1) L'original de cette lettre est entre les mains de M. Bourée, docteur médecin, à Châtillon-sur-Seine.

qu'il y a plus de gens qui voient mal que bien ; plus d'esprits faux que de vrais ; plus de gens préoccupés que de personnes sans préjugés. Je vous avoue que je ne fais aucun cas des prétendues découvertes de M. Spallanzani, et je suis étonné que vous conveniez qu'il a, *sans équivoque*, démontré que les vers spermatiques et les vers des infusions sont des véritables animaux d'espèces reconnaissables et différentes entre elles.

Rien n'est mieux prouvé ou, pour mieux dire, rien n'est plus faux que cette assertion. M. Spallanzani n'a vu dans les liqueurs séminales que ce que j'y ai vu long-temps avant lui ; seulement il lui plaît d'appeler *animaux* ces corps mouvans qui ne méritent pas ce nom, et qui ne sont, en effet, que les premiers *agrégats* des molécules organiques vivantes.

N'est-il pas étonnant que M. Fontana, autre microscopiste, ait donné, comme une découverte nouvelle à lui appartenante, tout ce que j'ai écrit, il y a près de trente ans, sur les anguilles du blé ergoté ?

Je suis encore surpris de ce que vous paraissez croire de bonne foi que la membrane du jaune de l'œuf forme les intestins grêles du poulet : rien n'est encore aussi faux que cette assertion du docteur Haller ; si ce n'est peut-être l'assertion de M. Bonnet et de quelques autres qui prétendent qu'on voit le *têtard* tout formé dans les œufs de grenouilles qui n'ont pas été fécondés par le mâle, comme dans ceux qui ont été fécondés. Je vous le répète, monsieur, rien n'est plus faux que toutes ces assertions ; et vous le reconnaîtrez vous-même si vous voulez vous donner la peine de vérifier les faits. Je ne veux pas accuser de mauvaise foi ceux qui les ont écrits ; je ne les accuse que de prévention pour leur système absurde des germes préexistans, système qui, malgré son absurdité, pourra durer encore long-temps dans la tête de ceux qui s'imaginent qu'il est lié avec la religion. Je ne suis donc pas trop étonné que des prêtres ou des abbés, tels que MM. Fortis, Spallanzani, Fontana, etc., soient palingénésistes, mais je suis surpris que des philosophes et des médecins, et surtout le célèbre M. Haller, cherchent à donner des forces à une aussi faible chimère.

Tout ceci, monsieur, n'est qu'entre vous et moi; parce que vous m'avez prié de vous écrire sincèrement, et parce que votre ouvrage m'a donné pour vous toute l'estime que vous pouvez désirer de moi. Je vois que vos incertitudes ne sont fondées que sur votre honnêteté, que vous cherchez à rendre justice au mérite de tout le monde, que vous respectez les grands noms, qu'ils vous en imposent même lorsque leurs opinions sont contraires aux vôtres : tout cela marque la meilleure âme et le cœur le plus vertueux. Je ne crains donc pas de vous dire tout ce que je pense; si j'étais jamais assez heureux pour avoir quelques heures de conversation avec vous, monsieur, je suis assuré que les idées que vous appelez trop fortes dans mon *Système sur la génération*, vous paraîtraient non-seulement très-naturelles et très-simples, mais pleinement confirmées par les ressemblances des enfans à leurs parens, et par les ressemblances mi-parties des mulets sur lesquels je viens de donner quelque chose de nouveau dans le troisième volume in-4°. de mes *Supplémens à l'Histoire naturelle*. Je prends de là l'occasion, monsieur, de vous envoyer un mandat sur mon libraire pour qu'il ait à vous donner ce volume que je vous supplie d'agréer. Je crois que vos libraires de Rome sont en correspondance avec M. Panckoucke, et qu'ils ne refuseront pas de vous donner ce volume en leur remettant mon mandat dont M. Panckoucke leur tiendra compte. Je voudrais aussi vous épargner le port de cette grosse lettre, mais je suis à ma campagne en Bourgogne où je ne puis la faire contresigner, et j'ai mieux aimé vous l'adresser directement pour ne pas vous faire attendre plus long-temps ma réponse.

Je suis très-content de votre *Théorie sur la Putréfaction*. Vous ne serez peut-être pas d'accord en tout avec les chimistes; mais, comme vous l'insinuez assez, ce n'est point ici une affaire de chimiste, mais de philosophe. Les chimistes ne voient que par leurs lunettes, c'est-à-dire par leur méthode; le philosophe doit voir par ses yeux, et juger, comme vous l'avez fait, sans préjugés, par la saine raison. Continuez, monsieur, à vous occuper de cette grande matière; vos premiers essais me paraissent trop heureux pour ne pas désirer

de vous voir suivre cette carrière qui d'ailleurs convient si fort à votre état, et dans laquelle vous ne pouvez manquer d'acquérir beaucoup de gloire.

Je finis en vous faisant mes remercîmens, etc.

Signé le comte DE BUFFON.

Au château de Montbard en Bourgogne,
ce 8 novembre 1776.

N. B. L'ouvrage dont il est question dans cette lettre, a pour titre : *Teoria della Putredine*; etc., dal doctor Filippo Pirri, medico e filosofo romano. Rome, 1776. Un vol. in-12.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Débuts de *M. Eric Bernard* et de *Mlle. Treille*.

Nous sommes dans la saison des débuts : pendant que les chefs d'emploi font sans peine, dans les départemens, une double moisson de gloire et d'argent, quelques-uns des écoliers qu'ils ont formés sont obligés de jouer à Paris, pendant les grandes chaleurs, sans retirer de leurs efforts ni honneur ni profit. A peine peuvent-ils obtenir quelques auditeurs. Le public, si souvent dupe des espérances que l'on fait ordinairement concevoir de chaque débutant, ne se laisse plus prendre aux amorces d'un nom nouveau. M. Eric Bernard ne mérite pas cependant d'être confondu dans la foule de ces jeunes gens qui, sans aucune étude préparatoire de leur art, viennent risquer des débuts qui n'ont pour témoins que leurs amis, et qui disparaissent ensuite pour jamais de la scène. M. Bernard a débuté l'année dernière dans les premiers rôles ; il reparaît aujourd'hui dans l'emploi de Saint-Prix. La gravité de sa voix, ses traits déjà marqués, quoiqu'il soit encore jeune, semblaient l'appeler dans la nouvelle route qu'il se pro-

pose de suivre : mais ce qui lui faisait sur-tout une loi de quitter l'ancienne, c'est une ressemblance extraordinaire que la nature lui a donnée avec Talma : ce n'est certainement pas un des plus heureux présens qu'elle ait pu lui faire, quoique l'on soit porté à penser le contraire au premier abord. Car cette ressemblance de figure, de voix, de gestes, bien qu'elle ne soit pas cherchée, a toujours un caractère d'imitation servile qui ne saurait plaire : ce n'est point là la vraie manière de reproduire un acteur, et Talma lui-même ne serait pas parvenu à nous rendre Lekain, s'il n'en avait été que l'imitateur. Cette malheureuse ressemblance de M. Eric Bernard avec Talma, est moins sensible dans le nouvel emploi qu'il a embrassé, et c'est déjà un avantage ; en travaillant à l'affaiblir encore, à donner à son action quelque chose de plus majestueux et de plus *paternel*, et sur-tout à marcher avec plus d'aplomb, M. Eric Bernard parviendra à mériter les nombreux applaudissemens qu'il a recueillis dans le *vieil Horace*, *Agamemnon* et *Rhadamiste*, et qui n'ont cependant pas été tous accordés par l'indulgence.

Mademoiselle Treille, qui a débuté à côté de M. Bernard, dans *Iphigénie en Aulide*, est une jeune personne qui n'a paru encore sur aucun théâtre, et qui aurait peut-être bien fait de n'y jamais paraître ; elle n'est pas dépourvue d'intelligence, et son débit est assez juste ; mais la faiblesse de ses moyens est un obstacle invincible à ce qu'elle obtienne jamais des succès dans la tragédie. Elle a montré dans le rôle d'*Angélique* de l'*Épreuve nouvelle*, qu'il y avait beaucoup d'autres causes qui s'opposent à ce qu'elle joue jamais bien la comédie. Il faut avouer que cette comédie de l'*Epreuve nouvelle* remplit bien son titre. C'est à coup sûr une des épreuves les plus nouvelles qui se puissent concevoir, que celle d'un amant qui se donne pour rivaux son valet et son fermier, et qui ne se croit bien sûr d'être aimé que lorsque sa maîtresse a rejeté ces brillans partis pour lui donner la préférence, à lui qui est plus riche, plus jeune et plus aimable. On ne sent jamais mieux tout ce qu'il a fallu d'esprit à Marivaux pour soutenir ses pièces, que lorsqu'on cherche à en faire l'analyse.

THÉATRE FEYDEAU.

Débuts de *M. Welch.*

Ce théâtre est dans un état déplorable : abandonné par les auteurs à qui il a dû ses plus brillans succès, appauvri depuis trois ans par la retraite d'acteurs qui n'ont point été remplacés ; éclipsé par l'Opéra, dont l'administration semble s'améliorer à mesure que celle de Feydeau dégénère, il ne lui restera plus bientôt qu'à fermer ses portes. Martin, qui aurait pu seul soutenir cet édifice chancelant, va, dit-on, l'abandonner, et c'est aux habitans du Midi qu'il a voulu faire entendre le chant du cygne. M. Welsh est un des prétendans à sa succession ; il n'a pas encore bien établi ses droits à cet héritage ; celui de Solié, qui est toujours vacant, et que l'on n'a accordé que provisoirement à Rolland, paraît mieux lui convenir. M. Welch, qui ne tient probablement pas son nom d'Apollon, en a reçu du moins une jolie voix, qu'il conduit avec art ; mais il est loin d'avoir cette vivacité de physionomie, cette finesse de jeu qui sont nécessaires à un valet : il joue les Frontin en père noble.

THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Il Fanatico per la Musica, pour la rentrée de madame *Catalani*.

Une foule de *fanatici* assiégeaient les portes du théâtre long-temps avant qu'elles ne s'ouvrissent, la grande cantatrice a fait fureur. Sa longue absence avait bien un peu irrité contre elle quelques *dilettanti* ; mais ils ont oublié leur colère dès qu'ils l'on vue paraître. Tous les journaux ont reproché à madame Catalani ses éternels voyages. Il est possible que, comme directrice, la résidence soit un de ses premiers devoirs ; mais il nous

semble que, comme cantatrice, nous devons lui savoir gré de l'art avec lequel elle ménage nos plaisirs. Madame Catalani a un talent qui surprend plus qu'il ne charme; or, ce qui ne fait qu'étonner ne plaît pas long-temps. Madame Catalani est un de ces brillans météores qui éblouissent en passant, et dont l'éclat ne saurait se soutenir. On ne se lassait point d'entendre madame Barilli, parce que madame Barilli toujours nouvelle nous faisait entendre tour-à-tour la musique de Mozart, de Cimarosa, de Paësiello, etc.; mais quand on a entendu une fois madame Catalani, on la connaît toute entière, et quelque musique qu'elle chante, on n'entend jamais que madame Catalani.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation de *Tous les Vaudevilles*:

Après quinze jours de clôture, la salle du Vaudeville, bien et duement restaurée, a été rouverte à ses habitués, qui se sont empressés d'assister à son inauguration. Le directeur a payé son tribut par un à-propos intitulé *Tous les Vaudevilles*. C'est une revue de tous les théâtres qui se permettent de jouer le vaudeville; ils paraissent avec les attributs qui leur ont été donnés dans une caricature célèbre qui a paru il y a quelques années. On a trouvé, malheureusement, qu'il y avait moins d'esprit dans la pièce que dans le dessin qui en a donné l'idée.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 14 au 20 août.

Peu d'événemens, mais quelques indices d'événemens.

Conseil de cabinet où lord Castlereagh assiste malgré sa blessure; négociations entre un puissant empire du Nord et un empire du Sud, autrefois plus puissant, ostensiblement justifiées par un spectateur qui veut passer pour indifférent; extraordinaire activité d'un autre gouvernement du Nord dans ses armemens et dans ses emprunts; activité non moins remarquable d'une république déjà imposante et qui grandit à vue d'œil., et en même temps qu'elle fonde des villes dans ses déserts, marchande des établissemens sur des mers lointaines; promotions nouvelles d'évêques et de cardinaux; un auguste personnage voyageant en France, telles sont, en gros, les nouvelles principales. Entrons dans quelques détails.

RÉCOLTES. FINANCES. — On peut juger des souffrances de la Prusse pendant la cruelle année qui vient de s'écouler, par le délire de sa joie à l'aspect des moissons nouvelles. Rien d'animé, de brillant, de solennel comme la fête des premières gerbes. C'est un mélange d'enthousiasme et de tumulte, de pompes religieuses et triomphales, qui porte dans l'âme de ces émotions qu'on n'éprouve qu'une fois. Cependant, l'enquête ordonnée contre les fournisseurs du grand duché du Rhin, se poursuit en silence. Il paraît qu'ils avaient vendu ces grains à d'autres spéculateurs d'une nation voisine. Je ne serais pas surpris que ces derniers spéculateurs les eussent tenus en réserve, et qu'en définitif, ces grains fussent perdus et pour les malheureux qu'ils devaient rendre à la vie, et pour les hommes cruels qui se faisaient un patrimoine de la détresse publique.

Malheureusement le commerce languit, pendant que les moissons prospèrent. On débite avec profusion dans toute l'Allemagne une brochure ayant pour titre : Essai sur cette question : comment les nations d'Allemagne pourront-elles secouer le joug du monopole anglais? Faut-il le redire pour la millième fois? En faisant mieux que les fabricans anglais, ou en débitant à meilleur prix. Si c'est l'industrie qui vous manque, n'accusez que vous-même. Sont-ce les matières premières? J'en connais trois principales, la laine, le lin et le coton. Vos laines sont belles, et vous pouvez les perfectionner encore. Le lin ne vous manque pas. Je sais que, pour

le coton, l'Angleterre aura toujours un avantage incontestable sur les pays sans colonies. Mais devez-vous envier le sort des États qui ont des colonies? Attendez encore. L'Angleterre substitue, à ses forêts, des prairies artificielles. Laissez-là s'y complaire, et gardez vos bois et vos goudrons; vous ne savez pas ce qu'ils pourront vous valoir un jour.

— Serait-il vrai que nous ne pouvons gagner d'un côté sans perdre de l'autre? Les pêcheurs Américains adressent un mémoire au congrès pour se plaindre du tort que les bateaux à vapeur font à la pêche; les poissons semblent les distinguer. Ils ne déposent plus leur frai dans les lieux où passent de tels bateaux.

— Il paraît que la Russie se dispose à négocier un emprunt.

— Il sera procédé, le premier septembre, au premier tirage des obligations de la ville de Paris, pour faire face à l'emprunt de 31 millions. Le nombre des lots gagnans est de 523. Le plus haut monte à vingt mille francs. Le remboursement du capital et intérêts des obligations échues, ainsi que le paiement des lots auront lieu, à bureau ouvert, le premier octobre.

— La compagnie royale d'assurances prospère sous la direction de M. Laffite. Pendant le premier semestre, chaque action de cinquante mille francs a produit un dividende de quatre mille cinq cent quarante-un fr. cinquante centimes. On étend les assurances sur les fleuves, rivières, lacs et canaux, puissant encouragement pour le commerce intérieur.

Améliorations politiques. — Le système politique du cabinet de Madrid paraît se conformer à son système de finances. Et qu'espérer, en effet, de l'un et de l'autre sans cette conformité? Le silence de la *Gazette officielle* sur le sort de Lascy n'est peut-être pas d'un fâcheux augure. On parle de quelques libéraux pour des emplois de gouvernement. Serait-ce un effet de la nouvelle intimité qui règne entre les cours de Madrid et de Saint-Pétersbourg? Quoi qu'il en puisse être, l'Espagne a sous les yeux l'exemple d'Apodaca. Que ce vice-roi soit parvenu à gagner tous les esprits par la douceur, ou que sa mésintelligence avec le capitaine-général augmente les embarras d'une position déjà

difficile, l'une et l'autre hypothèse sont, pour la vieille Espagne, une salutaire leçon.

Avant de se séparer la diète germanique a résolu que les cours de Vienne et de Berlin seraient invitées à déclarer celles de leurs provinces qu'elles veulent comprendre dans la confédération. Cette connaissance est nécessaire, je l'avoue, pour déterminer les contingens respectifs. La diète a déjà un assez grand problème à résoudre sans en accroître les difficultés : créer un intérêt public fédéral, en respectant tous les intérêts partiels des confédérés, réunir plusieurs monarchies en corps, sans porter la moindre atteinte à leur indépendance, afin qu'elles ne cessent pas d'être des monarchies.

Les nouveaux décrets de la diète pour la libre circulation des denrées, et la suppression totale du droit de détraction, viennent d'être publiés successivement dans tous les pays d'Allemagne. Ce droit de détraction, reste des siècles de barbarie, était un impôt levé sur tout homme qui abandonnait son pays natal pour passer dans un autre pays; et, divisée comme était l'Allemagne, on sent combien ces migrations pouvaient coûter cher. L'industrie et le commerce n'y gagnaient pas.

— Est-ce que l'esprit constitutionnel s'avancerait vers le Bosphore? On prête à l'empereur des Turcs l'honorable projet de réformer les janissaires; donc il veut réformer le despotisme. Les gardes prétoriennes étaient nécessaires aux Césars, autant que les Césars leur étaient nécessaires. Quand Pierre I^er^ eut cassé les strélitz, il sentit sur-le-champ qu'il fallait appeler les lois et les arts.

— On s'occupe en Bavière de l'organisation d'un système municipal. Les membres des municipalités seront directement élus par le peuple.

— Pleine et entière amnistie est accordée aux Français détenus par mesure de police pour avoir pris part aux mouvemens excités par la rareté des subsistances. Il n'y a d'exceptés que ceux qui se trouvent en état de récidive, et ceux dont la mise en surveillance est la suite d'un jugement.

— M. Owen a présenté au parlement d'Angleterre un projet dont le principe me paraît louable et le succès

probable, ce serait de réunir les indigens dans des villages que l'on nommerait de secours mutuel. Ils s'y appliqueraient à l'agriculture, aux arts industriels et mécaniques. Le village serait formé d'un carré de bâtimens dont le milieu serait un jardin, au centre duquel se trouveraient l'église et la maison commune. Les habitans vivraient en commun sous un régime doux et paternel. Il paraît que l'intention de M. Owen serait qu'on leur fournît la subsistance journalière, et que les produits de la culture et des ateliers fussent les gages de ces avances. Cela me rappelle les missions du Paraguai peuplées de tribus laborieuses, et dociles et heureuses; mais cela me rappelle aussi les dépôts de mendicité. Peut-être vaudrait-il mieux fonder des colonies que des couvens ou des dépôts. Au lieu de bâtimens contigus, on établirait des maisonnettes; on y joindrait un petit terrain, un métier, des outils, les premiers meubles, les frais de premier établissement. Cette cession pourrait n'être que temporaire: au bout d'un certain temps, on retrouverait ses frais. C'est l'avance des aumônes de quelques années. Cette avance vaudrait aux riches sûreté d'abord, et, pour l'avenir, augmentation de revenus; et mieux que tout cela, le plaisir d'avoir fait des honnêtes gens. Il me semble que le projet, modifié comme j'ai dit, serait plus conforme à la véritable humanité; car il est plus d'une sorte d'humanité. J'en connais une adroite et industrieuse, dont les largesses ne sont que des spéculations; j'en connais une froide et dédaigneuse qui blesse en soulageant; ni l'une ni l'autre n'est la bonne.

— La diète helvétique s'est occupée de deux questions majeures: tout citoyen suisse a-t-il, par cela seul, droit de domicile dans un canton quelconque? La diète germanique n'aurait pas balancé; dans la diète helvétique, il y a partage. C'est que les petits États, à qui leur faiblesse devrait inspirer le besoin de l'unité, sont entraînés, par cette faiblesse même, à de petits préjugés et de petites jalousies qui la troublent. Ceci donne le motif de l'ajournement d'une question plus importante encore: un changement de religion emporte-t-il la perte des droits de cité?

COLONIES. — Les gazettes de Madrid, selon *le Times*,

viennent d'adopter une politique nouvelle. L'on verra que cette politique est la meilleure. Tout se sait tôt ou tard.

— Bolivar est maître de l'Orénoque. L'île d'Amélie, dont l'amiral Brion s'est rendu maître sans coup férir, lui sert de dépôt et d'arsenal. De là il peut menacer le golfe, et appuyer Mina, qui a déjà effectué son débarquement à Sotola-Marina. Il est vrai que les royalistes, après un combat sanglant, ont dispersé un parti d'insurgés. Mais pendant que la tête de Warner est exposée sur la place publique de Vera-Cruz, on craint que le lieutenant de Warner ne rallie ses troupes, et ne menace à son tour la tête du vainqueur. Il est vrai aussi que la mort de Morélos laisse respirer Apodaca, mais nous avons déjà vu qu'il s'entend mal avec son lieutenant. Si jamais Apodaca succombait, maîtres du Mexique et des Carraques, et paisibles possesseurs du Chili, les insurgés n'auraient d'ennemis à combattre que les Espagnols du Pérou, qu'ils menacent déjà, et leur pavillon flotterait dans un espace de sept cents lieues de côtes.

— Lisbonne se hâte de préparer les renforts que le Brésil exige d'elle. Il y a sur le Tage vingt bâtimens qui en attendent sept autres; chacun portera trois cents hommes environ de débarquement.

— Les Etats-Unis, après avoir échoué dans leurs négociations pour la Lampedouse, mettent à prix l'île d'Elbe. Si cette république se trace une circonférence, il faut avouer que l'ouverture du compas est vaste.

Cependant voilà deux nouvelles villes prêtes à s'élever; l'une sur les bords du Miemi, l'autre sur ceux de l'Ohio. La première portera le nom de Perrysbourg; elle aura neuf rues parallèles du nord au sud, coupées par sept autres rues parallèles de l'est à l'ouest. Un vaste terrain en forme de carré dépendra de la ville. Il y a pour la ville et le terrain 768 lots; le *minimum* du prix est de vingt dollars par lot de ville, et de cinq dollars par acre de terre.

— On annonce la mort de Pétion. C'est un général presque octogénaire qui le remplace.

— La prise du fort d'Harraf, par lord Moira, vient de rendre à l'Angleterre le crédit que les attques des Pindarries lui avaient fait perdre dans l'Inde.

— Le golfe persique est infesté de pirates. L'un d'eux a osé attaquer un bâtiment de la compagnie des Indes Orientales, fort de six pièces de canon, et d'environ cent hommes; après une action très-vive, il s'en est rendu maître.

— Une cour martiale à la Havane, vient de casser le capitaine d'un brick espagnol, qui a donné la chasse à un schooner américain. Le capitaine de la frégate espagnole, qui escortait le brick, a été envoyé en Espagne, la cour ne se reconnaissant point compétente.

— On sait tout ce que les démêlés des compagnies de l'ouest et d'Hudson avaient de scandaleux et même d'atroce. Le gouverneur du Canada ordonne à tous les officiers et soldats qui étaient précédemment au service du roi, de quitter dans vingt-quatre heures celui de l'une et l'autre compagnie.

— *Le Courrier* s'étonne qu'on veuille appeler l'attention de l'Angleterre sur les secours que l'Espagne, dit-on, attend de la Russie. De telles relations ne deviendraient inquiétantes, dit le journal ministériel, que dans le cas où l'Espagne offrirait un prix destructif des principes sur lesquels repose le système général de l'Europe. Et il insinue l'opportunité d'une ligue qui aurait pour objet, non des agrandissemens individuels, mais le repos du monde. Voilà une belle utopie.

Relations politiques et commerciales. — Les relations les plus amicales subsistent entre la Russie et la Suède. Un ukase de l'empereur Alexandre, reçu avec transport à Stockholm, proroge indéfiniment le traité de commerce qui a la Finlande pour objet, et même étend à la Norwège les dispositions de ce traité.

— On parle en Amérique de l'acquisition des Florides, comme d'un événement probable. Le prix des terres hausse déjà.

Procès marquans. — Le médecin Bergelin et le professeur Ihre, condamnés à mort pour avoir bu à la santé de Gustave V, grâces à l'intercession du prince royal, ne subiront, l'un qu'une détention de six mois, et l'autre qu'un emprisonnement indéfini.

— Un crime sans exemple a été déféré aux dernières assises de Turin. Le nommé Martin avait séduit une fille; pressé de réparer son tort, il la conduit, elle et

son enfant, vers un prêtre pour les unir ; mais arrivé dans un lieu sûr, il égorge l'enfant et la mère, et enfouit leurs cadavres. Une grande pluie survint, qui fit ébouler la terre, et découvrit l'horrible attentat.

— Une diligence est dévalisée sur la grande route de Dublin par des inconnus. Le soupçon, long-temps incertain, paraît se fixer, après quelques mois, sur un M. Roger O'Connor. On arrête cet homme, on le traduit à la cour d'assises, il est reconnu innocent; jusques-là rien de plus simple.

Ici commence le problême. Ce M. O'Connor avait de l'aisance, il jouissait d'un rang distingué. Pour que le soupçon tombe sur un pareil homme, il faut de puissans motifs, et cependant la joie la plus vive éclate à sa délivrance : ces soupçons n'étaient donc point publics. M. Bennet et sir Francis Burdett quittent Londres en diligence, l'un pour lui servir de conseil, l'autre d'escorte. Au vif intérêt que prend l'opposition à son innocence, ne peut-on pas conjecturer qu'un autre parti prenait quelqu'intérêt à sa condamnation?

— Malgré la soumission des Vandarelli, les bandes de brigands qui infestent Naples ne sont pas dissipées. Une commission spéciale inscrira sur une liste le nom de tous ceux qui font partie de ces bandes. Les parens et les amis peuvent réclamer contre l'inscription. Si elle est maintenue, le proscrit n'a plus de réfuge, il est permis à chacun de lui courir sus; la récompense est de deux cents ducats pour la tête d'un chef, et de cent pour la tête d'un simple bandit. Le bandit qui tombera vivant entre les mains de la justice, sera condamné à mort sur la preuve de l'identité. Cette ordonnance doit rester en vigueur jusqu'à la fin de février.

— MM. Comte et Dunoyer sont condamnés à un an d'emprisonnement, trois mille francs d'amende, cinq ans d'interdiction des droits civiques, et à fournir un cautionnement chacun de mille francs. L'imprimeur Renaudière est condamné à mille francs d'amende.

Nouvelles diverses. — Czerni-George, qui vivait depuis long-temps retiré en Autriche, avait quitté sa retraite pour les états du grand-seigneur. Il a payé cher son imprudence. Lui et quelques-uns de ses partisans ont été décapités, et leurs têtes envoyées à Belgrade.

— L'université russe de Kasan vient de donner au moufti d'Ufa, le titre de membre honoraire; le diplôme, écrit en arabe, commence par ces mots, *au nom d'Allah le très miséricordieux.*

— Un soulèvement a éclaté dans l'île de Man; comme le magistrat lisait au peuple un réglement nouveau, il a été assailli d'une grêle de pierres. On est enfin parvenu à ramener l'ordre sans effusion de sang. Ce tumulte avait pour cause un malentendu. Les paysans s'étaient imaginés qu'il s'agissait d'un impôt sur le hareng, au profit de l'évêque.

— Les négociations entre la France et le Saint-Siége sont terminées. L'ambassadeur français à Rome a célébré cet événement par des fêtes brillantes. On attend à Paris un nonce apostolique. L'ancien archevêque d'Albi, l'ancien évêque de Saint-Malo, l'ancien évêque de Nanci, et l'évêque d'Amyclée sont chargés, en vertu d'une délégation du Saint-Siége, de procéder aux informations d'usage pour les évêques désignés.

— Le duc de Massa est nommé pair de France, et le marquis d'Avaray est nommé duc.

— Un vaste incendie a consumé le théâtre royal de Berlin. Est-ce hasard, est-ce préméditation? L'enquête qui s'établit apportera des éclaircissemens; cependant il ne reste d'un si pompeux édifice que des cendres.

— Le préfet de la Gironde a fait arrêter un individu, se disant inspecteur des vivres, qui avait répandu à Bazas des bruits alarmans.

— Le régiment suisse de Bleuler quitte Lyon; quatre légions le remplacent. Le général Canuel conserve ce commandement.

— La voiture de lord Erskine se trouvant pressée par celle d'un boulanger, le lord avança son fouet. Irrité de ce geste, le boulanger s'élance et frappe, suivant quelques récits, sur les chevaux du lord, sur le lord lui-même, sur une dame qui était à ses côtés, jusques à ce que son fouet à lui volât en éclats; suivant d'autres récits, il n'a frappé que les chevaux, mais si rudement, qu'ils ont renversé la voiture. Les journaux disent que le noble lord a montré beaucoup de dignité dans cette épreuve.

— La commission d'instruction publique a solennellement distribué les prix aux élèves des quatre colléges

royaux. Une pareille cérémonie ne manque jamais de spectateurs : les uns y sont attirés par leurs espérances, les autres par leurs souvenirs. Le professeur qui a prononcé la harangue d'usage avait pris pour sujet l'éloge des lettres latines : son discours m'a paru écrit avec une élégance rare. Malheureusement l'organe sourd, la déclamation traînante et presque notée de l'orateur, et sa pose gênée, ont un peu nui au succès : je ne sais quelle habitude on s'est faite dans les écoles de chanter tout ce qu'on débite. Si c'est pour imiter les anciens, il faudrait nous rendre leurs vastes tribunes en plein air, et leurs assemblées de cent mille âmes. Pour nous, le naturel nous touche plus, et un orateur qui monterait à la tribune, accompagné d'un joueur de flûte, pour marquer la cadence, produirait un effet d'un genre qui ne le flatterait pas. En revanche, on n'a rien perdu de l'excellent discours de M. Royer-Colard. Son éloquence, grave à la fois et pénétrante, a répandu sur un sujet bien vieux tous les charmes de la nouveauté. C'est le propre des esprits supérieurs, d'imprimer leur cachet à tout ce qu'ils touchent. M. Royer-Colard a parlé avec profondeur des causes premières de la prospérité des nations, avec dignité de l'époque actuelle, avec enthousiasme du Roi et de notre honorable patrie, et ce n'est point le passage de son discours qui a excité les moins vifs applaudissemens.

BÉRAPEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Grammaire démonstrative d'enseignement mutuel de la langue française, couronnée par le jury des livres élémentaires; par M. J. N. Blondin (septième édition). Chez l'auteur, rue Saint-André-des-Arcs, n. 53; et chez Pélicier, libraire, première cour du Palais-Royal, n. 7 et 8. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port.

L'utilité de cette grammaire est prouvée par les nombreuses éditions qui en ont été faites. On y trouve la solution des prin-

cipales difficultés de la langue, et particulièrement des règles fort simples sur l'accord des participes passés. L'auteur a été admis à l'honneur de présenter au Roi son ouvrage.

Elémens d'Economie politique, suivis *de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives*. Un vol. in-8°. (imprim. royale). Prix : 5 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Fantin et compagnie, libraires, quai Malaquais, n. 3.

Atlas botanique, ou *Clef du jardin de l'univers, d'après les principes de Tournefort et de Linné, réunis*; par M. Lefébure, professeur de botanique à l'Athénée de Paris. Chez l'auteur, rue l'Evêque, n. 14, Butte des Moulins. L'ouvrage est divisé en deux volumes ou livraisons, qu'on paie 3 fr. 50 c. chaque, en les recevant, et 4 fr. par la poste.

La botanique fut long-temps ignorée des hommes; ingrats et barbares, ils foulaient aux pieds ces fleurs suaves, ces plantes salutaires que chaque printemps fait renaître, pour le plaisir des sens et la conservation de tous les êtres vivans. Des siècles nombreux s'écoulèrent avant qu'on en connût l'usage, et lorsque le hasard l'eût fait découvrir, toute la science botanique se borna d'abord à l'application de la médecine qui en est le but utile; on ignorait les tendres rapports que les fleurs ont entre elles, et personne ne les avait encore classées avec succès. Deux savans modernes, Tournefort et Linné, vinrent nous révéler les mystères qui enveloppent la reproduction des plantes, et nous apprendre à les classer avec ordre et méthode, pour les reconnaître.

Le système foliaire que présente M. Lefébure, est à la fois une inspiration aussi heureuse que désirée; il fait concorder ceux de Tournefort et de Linné, qui sont nécessaires l'un à l'autre, quoique partant d'un point différent, et il réunit sur une seule tige les principes de ces deux hommes célèbres, en abrégeant l'étude de cette science aimable. L'auteur était déjà avantageusement connu. Son style se distingue par une logique forte, claire et élégante. Toutes les personnes que la botanique intéresse, et qui désirent acquérir la connaissance des plantes, trouveront, en lisant son ouvrage, plaisir et instruction.

Le livre des Epoux et des Epouses, ou *des Moyens d'être heureux en mariage, dans toutes les classes de la société*; par M. Léopold, ancien avocat; brochure in-12. Prix : 1 fr. Chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Chris-

tine, n. 5; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Tous les mariages seraient heureux s'ils étaient bien assortis: voilà l'étonnante découverte de M. Léopold. Ceux qui présumerant qu'il a développé cette triviale vérité avec esprit, gaîté, grâce et légèreté, seraient cruellement désabusés à la lecture des premières pages de son ouvrage. Nous serions bien tentés de lui rendre conseils pour conseils, en lui disant qu'il faut savoir écrire avant de se faire imprimer, et surtout ne point oublier que, *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux*.

Œuvres complettes de Pindare. — On propose, par souscription, la traduction complette des Odes de Pindare, avec le texte grec (d'après l'édition de *Heyne*). Chaque Ode sera précédée d'un argument, et suivie de notes, tant critiques qu'explicatives; le tout formera deux volumes d'environ 600 pages chaque.

La traduction que nous annonçons, disent les éditeurs, faite avec une extrême fidélité, prouvera que la langue française, maniée habilement, peut se prêter à tous les sens que prend le poëte thébain.

L'auteur, M. Tourlet, a publié en l'an 9, la traduction des quatorze Chants de Quintus de Smyrne, en 2 vol. in-8°., dont l'édition est épuisée. Celle qu'il annonce aujourd'hui est le fruit de quinze années de veilles. L'ouvrage entièrement terminé depuis trois ans, paraîtra, au plus tard, à la fin de janvier 1818. L'impression du texte, tant grec que français, sera soignée, par l'auteur, avec toute l'attention qu'exigent sa propre réputation et l'importance d'un livre classique. Le prix de la souscription est fixé à 27 fr. pour Paris, et 30 fr. 50 c. pour les départemens, dont *dix seront payés d'avance* par chaque souscripteur, qui payera le surplus en recevant à-la-fois les deux volumes. (Les lettres et l'envoi de l'argent devront être affranchis.) La souscription est ouverte jusqu'à la fin de décembre. Après cette époque, chaque exemplaire ne sera délivré à ceux qui n'auraient pas souscrit, qu'au prix de 36 francs, sans y comprendre les frais de port. La liste des souscripteurs sera imprimée en tête de l'ouvrage. On souscrit, à Paris, chez madame veuve Agasse, imprimeur-libr., rue des Poitevins, n. 6.

*Lettres Champenoises, ou Correspondance politique, morale et littéraire, adressée à madame D***, à Arcis-sur-Aube*, n. VI. Prix: 1 fr. Chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 188; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

On ne reprochera point à l'auteur champenois de manquer d'esprit; mais les femmes moins savantes que madame D*** d'Arcis-sur-Aube, le taxeront d'entêtement, puisqu'il persiste

à faire des citations latines qu'elles ne comprennent pas. Le beau sexe devant, à ce qu'il parait, renoncer à lui faire perdre son latin, lui demande au moins de mettre la traduction à côté.

Recueil de Poésies; par M. de Lantier, auteur des *Voyages d'Antenor*, etc., etc., Un vol. in 8°. Prix : 3 fr. Chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n. 23; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Les *Recueils poétiques* sont peu lus, peu recherchés à présent : est-ce la faute des auteurs ? est-ce la faute du public ? Nous ne déciderons pas la question, mais nous croyons pouvoir assurer que le *Recueil* de M. de Lantier ne ramènera pas le goût du public pour la poésie.

Des Journalistes et des Journaux. Broch. in-8°. Prix : 75 c. Chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 188; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Ce titre offrira sans doute un appât à la malignité; cependant les personnes qui se flatteront de lire un pamphlet, seront déçues; les gens de goût applaudiront à des jugemens fort spirituels, assez généralement justes, et remarquables sur-tout par une impartialité d'autant plus précieuse qu'elle est devenue plus rare.

TABLE.

Poésie. — *L'Aveugle de Bagnolet*; par M. P. J. de Béranger. Pag. 337

Nouvelles littéraires. — *Génie du Théâtre primitif grec* (analyse); par M. Tissot. 340

L'Ermite en Province. — *Courses dans les Pyrénées*; par M. Jouy. 349

Variété. — *Sur l'improvisation des discussions politiques*; par M. Lacretelle aîné. 360

Carton du Mercure. 366

Annales dramatiques. 369

Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 372

Notices et Annonces. 381

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 30 AOUT 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement expire au 31 août, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, n°. 14.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Nous offrons à nos lecteurs l'un des deux poèmes qui ont été couronnés dans la séance académique de la Saint-Louis; c'est celui de M. P. Lebrun, nommé le

premier. Le *Mercure* d'aujourd'hui rend un compte détaillé de cette séance solennelle.

« *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* »

Dans les rapides jours qu'il passe sur la terre,
L'homme, au milieu des maux dont il est tributaire,
Du besoin d'être heureux sans cesse tourmenté,
Vers un bonheur qui fuit ardemment emporté,
Cherche, en s'environnant d'illusions qu'il aime,
Ce bonheur qu'il devrait ne chercher qu'en lui-même.
Que trouve-t-il? Des biens que poursuit son désir,
En est-il que du moins il parvienne à saisir?
Si quelqu'aimable erreur de ses maux le console,
A peine il en jouit que le charme s'envole.
Rien autour de son cœur ne s'arrête jamais :
Ses plaisirs du matin, le soir sont des regrets;
Et dans le court instant qu'ils lui restent fidèles,
Nés de ses passions, sont agités comme elles.
Il est entre ces biens si trompeurs et si faux,
Il est un bien réel, doux charme de nos maux,
Dont on sent dès l'abord la paix enchanteresse,
Dont on jouit sans trouble et non pas sans ivresse,
Qui suit l'homme, en dépit des destins inconstans,
A tout âge, en tous lieux, et dans tous les instans;
Qui, sans cesse nouveau, s'accroît par l'habitude,
Plein de calme, d'oubli, d'innocence : l'étude;
L'étude; plaisir vrai dont la source est en nous;
L'étude, heureux trésor qui les remplace tous.
Qu'on ne la borne pas aux seuls besoins du sage.
Il n'est aucun mortel qui n'en trouve l'usage.
Quel que soit notre sort, illustre ou sans éclat,
Monarque, citoyen, guerrier ou magistrat,
Jeune ou vieux, riche ou pauvre, heureux ou misérable,
L'étude utile à tous, est à tous agréable.
Elle allège les grands du poids de la grandeur,
Sauve aux riches l'ennui de leur triste bonheur,
Fait du peuple ou des rois oublier le caprice,
Tranquillise le cœur qu'irrita l'injustice,
Console doucement l'homme persécuté,
Des affronts, de l'exil, et de la pauvreté.

Hôte aimable des champs, compagne de voyage,
Du cabinet des rois, de la maison du sage,
Jusques dans les camps même elle conduit ses pas.
Catinat et Condé ne la dédaignaient pas;
Et, voyageur armé pour conquérir la terre,
Alexandre en Asie emportait son Homère.
Telle, prodigue à tous de son aimable fruit,
Elle conseille l'homme, et le charme, et l'instruit;
Soit qu'elle lui découvre, au flambeau du génie,
Des mondes et des cieux la marche et l'harmonie;
Soit qu'entraînant ailleurs son esprit curieux,
Aux pages de l'histoire elle attache ses yeux,
Lui fasse aux temps passés trouver ceux où nous sommes,
Et, sous des noms divers, toujours les mêmes hommes;
Soit enfin qu'éclairant les doutes de son cœur,
Elle cherche avec lui quel est le vrai bonheur;
Si la gloire y conduit, les trésors, la naissance;
Si c'est le bruit, l'éclat, les honneurs, la puissance;
Ou, dans l'ombre, à l'écart, loin de tous les chemins,
Quelque secret sentier inconnu des humains.
La plupart entraînés par l'exemple et l'usage,
En de stériles soins consument tout leur âge.
L'un à grossir sans fin des trésors superflus,
Passe les jours, ces jours qui ne reviennent plus!
L'autre adore en riant de légères idoles;
Ceux-là, plus sérieux, et non pas moins frivoles,
Amans des dignités, des titres et des rangs,
Attachent leur bonheur au sourire des grands.
Mais sortent-ils enfin du tourbillon rapide,
Ils tombent au néant d'une existence vide,
Comme l'oiseau que l'air a cessé de porter,
Quand ses ailes dans l'air cessent de s'agiter.
Qui les soulage alors du fardeau de leur vie?
Quelquefois, détrompé d'une aussi vaine envie,
Moi-même j'ai connu ce vague et cet ennui,
Qu'un espoir qui n'est plus laisse en nous après lui.
Triste, abattu, traînant ma lassitude extrême,
Découragé du monde, et doutant de moi-même,
Je rentrais, le cœur vide, inquiet et troublé,
Je retrouvais l'étude et j'étais consolé.
Horace... que ne peut une douce lecture!
Horace me disait: « Restons dans la nature.

« N'allons pas hors de nous chercher de vains plaisirs;
« Et dans un cercle étroit resserrons nos désirs.
« L'or vaut-il en effet la fatigue qu'il cause?
« On vit si peu de temps et de si peu de chose.
« D'un fardeau qui peut nuire à quoi bon se charger?
« Il n'est pour les mortels que deux biens sans danger;
« L'un est le nécessaire, et l'autre la sagesse. »
Ainsi l'étude vient, nous consolant sans cesse,
Encourager en nous les vertueux penchans,
Et les glisse en secret même au cœur des méchans.
Qui peut aimer l'étude, et demeurer barbare,
Injuste, ingrat, jaloux, ambitieux, avare?
Quels vices de l'esprit, quels désordres du cœur,
Ne cèdent par degrés à son charme vainqueur?
Quel mal puis-je nommer qu'elle ne tourne en joie?
Cet homme est malheureux, il souffre, il est en proie
A la haine, à la crainte, à l'espoir, à l'ennui :
Hommes de tous les temps, venez autour de lui;
Venez, sages fameux, venez troupe immortelle,
La Bruyère, Pascal, Fénélon, Marc-Aurèle!
Son âme au milieu d'eux a retrouvé la paix.
Quand l'étude s'approche, ennui, tu disparais!
Passions, vous fuyez; tristesse, tu t'envoles!
Puissante enchanteresse, elle sait des paroles
Qui, d'un charme magique, endorment les douleurs.
De Tullie au tombeau j'ai vu le père en pleurs,
Quel pouvoir l'a calmé? l'étude consolante;
L'étude et Tusculum : et quand Rome sanglante
Eut reconnu la loi des cruels triumvirs,
L'étude encor charmait ses amers souvenirs.
Ah! que d'infortunés, en cette triste France
Comme lui, menacés par le crime en démence,
Ont trouvé dans l'étude un remède à leurs maux!
Seuls, pleurant leur famille envoyée aux bourreaux,
Leurs rangs, leurs dignités, leur fortune ravie,
L'étude adoucissait leur douloureuse vie;
Les livres, seuls amis qui ne sont point ingrats,
Au plus lointain exil accompagnaient leurs pas.
On a vu, dans ces temps de deuil et de misères,
Des princes, exilés du palais de leurs pères,
Errer chez l'étranger, sans espoir de retour.
L'étude était leur bien, leur asile, leur cour;

Et comme aux jours heureux ils régnaient avec elle,
Aux jours de l'infortune elle leur fut fidèle.
Que dis-je? elle descend jusqu'au triste séjour
Où d'un rayon avare entre à peine le jour,
Où le crime gémit, et souvent l'innocence;
Elle y demeure encor, même après l'espérance.
Voyez-vous ce proscrit, de sa perte certain:
Assis, calme, et le front appuyé sur sa main,
Il lit, médite, écrit; c'en est fait. Sa pensée
Dans l'espace sans borne au loin s'est élancée.
Plus de prison pour lui, de verroux, ni de fers;
Il est libre. Il parcourt tout le vaste univers.
Il saisit des secrets que gardait la nature,
Sa main va les transmettre à la race future.
Hâte-toi! les bourreaux disposent de ton sort.
Mais on ouvre, on le nomme, on l'appelle à la mort.
« De quelques jours encor, ah! prolongez mon âge,
« Et qu'avant de mourir j'achève mon ouvrage. »
Tu l'as dit, Lavoisier! mais tu l'as dit en vain;
Tu meurs. Tel Archimède, au bord Syracusain,
De l'art qu'il illustra mourut l'âme occupée,
Et, du soldat romain, n'a pas senti l'épée.
Mais, d'une triste image, écartons nos regards.
Bois touffus, clairs ruisseaux, venez de toutes parts,
Venez, loin du tableau dont mon âme est émue,
Rafraîchir ma pensée et consoler ma vue.
Oh! qui m'emportera sous un ombrage épais!
Qui me rendra des eaux le cours limpide et frais!
Qui peindra des grands bois le studieux silence,
La liberté des champs et leur indépendance,
Et les prés pleins de fleurs, et l'agreste chemin
Qu'on suit, entre les blés, son Horace à la main!
Plaisirs des dieux! surtout si, dans la solitude,
L'amitié quelquefois vient se joindre à l'étude;
Si, de leur double ivresse, on goûte les douceurs,
Et si le même mot fait tressaillir deux cœurs.
Il est doux de jouir, dans un autre soi-même,
Et des lieux qu'on préfère, et des livres qu'on aime.
Chaque abeille, à la ruche, apporte son trésor.
L'étude, à l'amitié, semble ajouter encor.
Aux vallons de Tibur, aux bois de Lucrétile,
Ainsi l'aimable Horace et le tendre Virgile

Ensemble cultivaient les champêtres loisirs.
Cependant on s'oublie en de si chers plaisirs.
Le temps conseille en vain de quitter la retraite
Où d'un charme enchanteur l'étude nous arrête ;
En vain on voit des bois les feuilles se flétrir,
Les oiseaux disparaître, et les vents accourir ;
On ne peut s'arracher à ses travaux tranquilles.
On rentre, en murmurant, dans l'enceinte des villes.
Mais quoi ! l'étude encor vient charmer les hivers.

Dans la saison brumeuse où les champs sont déserts,
Où la ville elle-même et s'attriste et s'ennuie,
Lorsqu'à travers la vitre on voit la froide pluie
Tomber, tomber encor ; ou de légers flocons
La neige, au loin, blanchir le faîte des maisons ;
Oh ! que l'étude alors est douce et délectable !
A couvert des frimats, quel charme inexprimable
De lire et de rêver, tranquille en son réduit,
Près du feu rayonnant qui brûle à petit bruit !
Le soir, quand le silence occupe nos demeures,
Que seules, de la nuit se répondent les heures,
Qu'on aime à prolonger le doux travail des jours !
Le temps fuit, l'airain sonne, et l'on veille toujours ;
Et, dans la longue extase où se perd la pensée,
On ne se souvient plus de la nuit avancée.
Mais qui n'a pas joui des charmes du matin,
De l'heure où, réveillé par le timbre argentin,
Je me lève, avant l'aube, alors que tout sommeille ;
Et ranime au foyer la cendre de la veille.
Il fait nuit : du matin le calme et la fraîcheur
D'un plaisir inconnu font palpiter mon cœur.
Dans le sommeil de tous trouvant ma solitude,
Près du foyer brillant, doux ami de l'étude,
Assis à la clarté du flambeau matinal,
Je médite Corneille, ou Montaigne, ou Pascal,
Ou les hommes fameux de Rome et de la Grèce,
Et de leurs vieux écrits l'éternelle jeunesse.
En l'absence du bruit, des hommes et du jour,
Leurs livres mieux goûtés m'inspirent plus d'amour ;
Ils parlent à mon âme avec plus de puissance.

Heureux qui, dès le temps de son adolescence,
A connu cette ivresse, en a rempli son cœur !
Le vase, qui d'abord d'une pure liqueur

A rempli son argile encor vierge et nouvelle,
A son premier parfum reste long-temps fidèle;
Et l'homme, dont l'étude eut d'abord les amours,
De son premier penchant se ressouvient toujours.
Soyez bénis cent fois, lieux où notre jeune âge,
Tendre et docile encore, en fit l'apprentissage;
Où, dans un calme heureux, d'aimables compagnons,
L'un par l'autre excités, s'en donnent des leçons;
Où l'âme en sa fraîcheur en sent partout l'empire,
Où c'est l'étude enfin qu'avec l'air on respire!
Je me rappelle encor, non sans ravissement,
La classe, son travail, son silence charmant;
Je tressaille, en songeant aux paisibles soirées,
Sous les regards du maître, au devoir consacrées,
Quand, devant le pupitre, en silence inclinés,
Nous n'entendions par fois, de nous-mêmes étonnés,
Que, d'instant en instant, quelques pages froissées,
Ou l'insensible bruit des plumes empressées
Qui, toutes à l'envi courant sur le papier,
De leur léger murmure enchantaient l'écolier.
O jeunesse! ô plaisirs! jours passés comme un songe!
Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix,
Que les autres plaisirs ne remplacent jamais.
Celui qui, dans l'étude, a mis sa jouissance,
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence;
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux;
Les jours ne sont pour lui que des momens heureux,
Sans ennui, sans langueur, sans tristesse importune.
Il n'adressera point ses vœux à la fortune;
Hélas! que pourrait-il lui demander encor!
Il porte dans son cœur sa gloire et son trésor.
Pauvre, libre, content, sans soins et sans envie,
Dans un lieu de son choix, il jouit de sa vie;
Et quand le terme vient, il passe sans effort
Du calme de l'étude au calme de la mort.
A contempler sa fin, Pétrarque nous invite:
Ses yeux se sont fermés, on dirait qu'il médite,
Ou que, las du travail, il sommeille un instant;
Sur sa table entr'ouvert, son livre encore l'attend;
Et du vers qu'il traçait sa plume humide encore,
Avec lui se repose, en attendant l'aurore.

Tel, après un beau jour, mon vénérable ami,
Du sommeil éternel Ducis s'est endormi.
Sa vie, à son déclin, s'est éteinte, pareille
Au flambeau, compagnon de la savante veille,
Lorsque, toute la nuit en silence allumé,
Aux feux du jour naissant il s'éteint consumé.
Hélas! je force en vain mes regrets à se taire.
Il n'est plus, l'héritier du trône de Voltaire!
Il n'est plus ce vieillard, notre amour, notre orgueil!
Mes yeux, qui le cherchaient, n'ont trouvé qu'un cercueil.
Les vertus sont en deuil et Melpomène pleure.
L'étude encor du moins charmait sa dernière heure.
Au siècle de son âge il manquait seize hivers,
Et sa brûlante main traçait encor des vers.
Il chantait les trésors de sa noble indigence,
Ses livres, ses amis, sa fière indépendance;
Et la paix de son âme, et ce double avenir,
Qu'au monde et dans le ciel il a droit d'obtenir.

ÉNIGME.

D'être en prison, lecteur, fort souvent il m'arrive;
Mais j'emprisonne aussi, dès lors qu'on me captive;
J'offre au regard charmé des attraits enchanteurs;
Pourtant à la beauté je fais verser des pleurs.

(*Par* M. Auguste R.)

CHARADE.

De mon dernier, lecteur, arrache mon premier,
De ta tête, avec soin, éloigne mon entier.

(*Par* M. F. C.)

LOGOGRIPHE.

Dans Paris, sur neuf pieds, chaque jour en roulant,
J'inspire la frayeur au citadin tremblant.

Me voilà défini. Mais, pour mieux me connaître,
Il faut, ami lecteur, décomposer mon être.
Tu trouveras alors ce qui fait d'un joueur,
Ou la crainte ou l'espoir; ce qu'il pousse en fureur;
Le réduit ou Philis fait reposer ses charmes;
Un titre révéré; d'un petit dieu les armes;
Ce que le laboureur récolte tous les ans;
Un outil; un métal; la liqueur des enfans;
Ce qu'un mari propose à l'amant de sa femme;
Le plaisir des gourmets; un vètement de dame;
Je me tais, pour ne point te tenir en suspens,
Car je pourrais encor t'embarrasser long-temps.

(*Par le même.*)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le sujet de l'énigme est la lettre *R*; le mot de la charade, est *Malherbe*; et celui du logogriphe, *page*, où l'on trouve *âge*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recherches politiques et historiques qui prouvent l'existence d'une secte révolutionnaire, son antique origine, etc.; par M. le chevalier de Malet, ancien officier au Corps-Royal de l'artillerie (1).

Quelques écrivains, dont l'observation ne s'exerce que sur les surfaces des objets, ont assigné des causes particulières à la révolution française. Les uns les ont cherchées dans le désordre des finances; d'autres dans

---

(1) Un vol. Prix : 4 fr., et 5 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Gide, libraire, rue Saint-Marc, n. 20.

la dépravation des mœurs, dans la faiblesse du gouvernement; ceux-là, dans l'influence et l'or corrupteur de l'étranger; ceux-ci, dans une ligue secrète d'hommes conjurés pour la ruine de l'ordre social. Tous ont été dans l'erreur; et il est facile d'expliquer cette aberration générale. L'espérance de voir renaître des temps embellis par leurs souvenirs, de voir revivre des institutions dont les vices sont oubliés; cette espérance, devenue une passion, a égaré leur jugement. Ils ont pensé que si la révolution était le produit de quelques causes isolées, il serait aisé de les faire disparaître et de revenir au point de départ. Cette opinion s'est changée en système; et l'autorité de l'histoire a été invoquée pour le soutenir.

C'est ainsi que M. le chevalier de Malet suppose que les événemens, dont nous avons été les témoins depuis vingt-cinq ans, dépendent d'une seule et même intrigue formée depuis plusieurs siècles; il est convaincu que les auteurs de la révolution française forment une nation particulière, qui a pris naissance et s'est agrandie dans les ténèbres, au milieu de tous les peuples civilisés, avec le but de les soumettre tous à sa domination.

Il faut remonter au douzième siècle pour découvrir le berceau de cette *secte révolutionnaire* qui, depuis cette époque, ne cesse d'agiter l'Europe, et qui est encore vivante au milieu de nous. Quels furent donc ces premiers apôtres de la liberté et de l'égalité? Faut-il le dire; ce furent des gentilshommes, des seigneurs, des évêques qui se réunirent en 1185, et formèrent une association connue sous le nom de *confrérie de la paix*. Ils portaient sur la poitrine l'image de la sainte Vierge, et, sur la tête, un capuchon blanc. Voilà d'où nous sont venus les *Marat* et les *Roberspierre*, les *cordeliers* et les *jacobins*. Ceux-ci ne se doutaient pas d'une ori-

gine aussi illustre, et il faut avouer que jamais enfans ne montrèrent plus d'ingratitude envers leurs pères.

Ces *confrères de la paix* engendrèrent les *albigeois*. « Ces nouveaux insurgés, dit le chevalier de Malet, professaient les mêmes principes irréligieux que leurs prédécesseurs. Selon eux, les mystères, le paradis, l'enfer étaient des dogmes ridicules; le purgatoire surtout avait été inventé par les prêtres pour obtenir des fondations et des aumônes abondantes. »

Les albigeois, coupables de tant de blasphèmes, furent poursuivis par le fer et par le feu. On les croyait anéantis, lorsqu'ils reparurent tout-à-coup plus formidables que jamais. On les nomma les *pastoureaux;* ils se rangèrent sous la bannière du bénédictin Jacob, espèce de prophète qui, pour me servir des expressions de l'auteur, « eut l'insolence de prêcher à Saint-Eustache, vêtu en évêque. » Ce prophète fut assommé à Bourges par un boucher, et l'on ne voit pas qu'il eût prévu cet événement.

Après la fin tragique de leur chef, les pastoureaux se dissipèrent, et firent place aux chevaliers du temple qui recueillirent leur héritage, et furent animés du même esprit. C'est en vain que M. Raynouard a plaidé éloquemment leur cause, qu'il a établi leur innocence par des raisonnemens et des faits incontestables. M. le chevalier de Malet ne voit, dans les templiers, que des révolutionnaires déguisés. Cependant ils furent brûlés vifs; mais de nouveaux ennemis du trône sortirent de leurs cendres, et reprirent le nom de *pastoureaux*.

« Leurs chefs, dit l'auteur, étaient deux mauvais prêtres; l'un, déposé de sa cure pour des crimes; et l'autre, moine apostat de l'ordre de Saint Benoît. On

leur opposa des troupes ; on en tua ; on en pendit, et le reste se dissipa tout-à-coup comme une fumée. »

Il semble que cette manière expéditive de procéder contre les descendans des *confrères de la paix* aurait dû les dégoûter de leurs projets révolutionnaires ; mais il paraît qu'ils étaient incorrigibles. Peut-être crurent-ils échapper à la surveillance de l'autorité en changeant de costume et de théâtre. Quant à moi, si M. le chevalier de Malet n'eût décidé la question, j'aurais eu peine à reconnaître les confrères de la paix, les albigeois, les chevaliers du temple, les premiers et les seconds pastoureaux dans la *confrérie des pénitens d'amour*, plus connus sous le nom de *galois* et de *galoises*. Comme il s'agissait d'amour, les femmes se présentèrent pour subir cette pénitence. Ce fut le Poitou qui vit s'élever et disparaître cette confrérie.

M. le chevalier de Malet, qui ne perd jamais de vue la *secte révolutionnaire*, la suit dans tous ses voyages. Elle quitte un instant la France où elle ne pouvait parvenir à son but, et va s'établir dans la Belgique. Ce fut elle qui fomenta l'insurrection des Flamands en 1336, et qui mit le brasseur Artevelle à leur tête. Comme ce brasseur voulut travailler pour lui-même, et se rendre indépendant de la secte, elle le fit massacrer par le peuple. « Telle a été, dans tous les temps, ajoute l'auteur, la conduite de cette secte. Elle a continuellement employé des individus qui, par leur incapacité ou par leurs passions, qu'elle a toujours eu l'art de bien connaître, pouvaient être conduits à son gré. Mais, lorsqu'en abandonnant le chemin qui leur était tracé, ils devenaient nuisibles ou inutiles à ses desseins, les mêmes intrigues qui les avaient portés aux nues, les faisaient bientôt rentrer dans la poussière. Notre révolution est remplie de pareils exemples. »

La secte révolutionnaire, débarrassée d'Artevelle, institua les *flagellans*, « qui couraient les villes et les campagnes, nus jusqu'à la ceinture, se déchirant le corps à coups de fouet, et chantant des cantiques *ajustés* aux effets d'une dévotion si bizarre. »

Les historiens, qui ont parlé de cette folie, s'accordent tous à la considérer comme l'exaltation d'une superstition ardente; comme une de ces manies épidémiques qui, dans les temps de barbarie, attaquent souvent les hommes, et les précipitent dans les plus honteux excès. Ils observent que ces flagellans ne se montrèrent qu'en 1348, après la peste qui ravagea les parties du monde alors connues; ce qui fait naturellement supposer qu'ils ne voyaient, dans les coups de fouet, qu'un moyen efficace de désarmer la colère céleste, et de prévenir le retour de la contagion. Cette explication n'a rien de satisfaisant pour M. le chevalier de Malet.

« Je suis toujours surpris, dit-il, de la *bonhomie* des historiens qui rapportent un pareil mouvement, en le considérant seulement comme l'effet d'une dévotion bizarre. Je pense qu'*il faut absolument renoncer au sens commun*, pour croire qu'un simple but de dévotion ait fait naître en même temps l'idée aux Flamands, aux Allemands et aux Lorrains de se déshabiller pour se donner des coups de fouet. D'ailleurs, on doit bien être persuadé que ces coups de fouet n'étaient pas si forts que le dit l'histoire. »

Je n'ai rien à dire sur cette dernière remarque. Il est, en effet, probable que plus d'un flagellant usait de ce remède contre la peste avec autant de modération que Sancho-Pança, lorsqu'il procédait au désenchantement de Dulcinée du Toboso; mais *la bonhomie* des historiens n'est pas clairement démontrée. Il me paraît certain que nulle extravagance n'est trop forte pour

des hommes livrés au fanatisme ; et que, jusqu'à l'époque où la philosophie a exposé timidement ses doutes sur l'utilité de certaines pratiques superstitieuses, la vertu des coups de fouet n'a jamais été mise en question. Je suis donc forcé de me ranger du côté des historiens contre M. le chevalier de Malet.

La secte révolutionnaire s'apercevant que les Belges et les Lorrains étaient las de se flageller et de courir les champs, prit le parti de revenir en France, et se glissa dans les états-généraux convoqués en 1355. Cette secte se fit représenter par *Etienne Marcel*, prévôt des marchands, et par *Robert le Coq*, évêque de Laon. Ils donnèrent à leurs partisans un chaperon mi-partie de drap rouge et bleu, et commencèrent leurs intrigues sous les auspices de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Bientôt après, il s'éleva une insurrection de paysans qui, sous le nom des *Jacques*, se livrèrent à un brigandage et à des cruautés qui font frémir : ils en voulaient surtout à la noblesse dont ils démolissaient les châteaux. Leur nombre était considérable ; mais comme les nobles étaient accoutumés au métier de la guerre, ils s'armèrent de toutes pièces, se réunirent et parvinrent à dissiper ces bandes indisciplinées. La secte révolutionnaire fut obligée de renoncer à cette entreprise. Elle se contenta, pour se tenir en haleine, d'exciter en France et en Angleterre quelques insurrections partielles où elle fut toujours vaincue. Alors, pour se mettre à l'abri des regards et des poursuites de l'autorité, elle établit son quartier-général dans les loges des francs-maçons, d'où elle a coutume de sortir pour exciter des tempêtes, et où elle rentre lorsqu'elle est trop vivement attaquée.

« Ces assemblées secrètes, dit M. le chevalier de Malet, que les historiens n'ont voulu reconnaître qu'à la fin du

quatorzième siècle, et dont ils n'ont jamais fait mention dans les siècles suivans, n'étaient bien certainement que des assemblées de franc-maçons. »

L'auteur s'exprime, en général, avec tant d'assurance, que je suis toujours embarrassé lorsqu'il m'arrive de penser autrement que lui. Cependant, je ne saurais m'empêcher de dire un mot en faveur des franc-maçons. Je n'ignore pas qu'ils ont été l'objet des reproches les plus odieux, des plus atroces calomnies; mais je sais aussi qu'on n'a jamais pu citer un fait positif à l'appui de ces accusations. Leur doctrine est tout à fait opposée à celle qui fait naître des troubles et des insurrections.

La paix, le maintien de l'ordre, la charité, la bienveillance mutuelle sont les bases de cette doctrine. Ils se nomment *frères*, cela est vrai; mais ce nom emprunté du christianisme, consacré dans la langue religieuse, n'est-il pas l'expression du plus noble et du plus doux sentiment? Lorsque l'égoïsme envahit et dessèche tous les cœurs, respectons ce lien fraternel qui unit les hommes de tous les pays; laissons un dernier asile à l'humanité!

Que M. le chevalier de Malet réfléchisse un moment à ces désordres, à ces insurrections dont il croit avoir découvert les causes; il verra qu'ils ont été produits tantôt par l'ambition et la cupidité, tantôt par le fanatisme, ou par le désir d'échapper à l'oppression féodale. Ces mouvemens prennent un caractère plus grave à mesure que la raison fait des progrès; mais ils ne deviennent une véritable révolution qu'à l'époque où les opinions et les intérêts des peuples se réunissent pour demander des lois et des institutions nouvelles. De tels changemens ne sont point l'œuvre de quelques hommes. Avec des intrigues et de l'or on excite des émeutes; l'opinion descendue jusqu'aux dernières classes des sociétés fait les révolutions; elle éclate tout-à-coup lorsqu'elle trouve une circonstance

favorable, mais elle se forme lentement; c'est le produit de la raison des siècles.

Quels sont les hommes que nous avons vu figurer jusqu'ici dans les insurrections des *confrères de la paix*, des *pastoureaux* et de leurs successeurs? Ne sont-ce pas des évêques, des seigneurs, des prêtres, des gentilshommes, des paysans? Aussi, tantôt le mouvement se dirige contre l'autorité royale; quelquefois contre le pouvoir ecclésiastique; plus souvent contre la tyrannie féodale. Partout où les bases de la société sont mal assises, elles chancèlent; partout où les abus sont protégés, il existe des germes de mécontentement; partout où les hommes sont condamnés à la servitude, ils font des efforts pour arriver à la liberté.

Malheureusement il se trouve dans tous les temps et dans tous les pays des hommes ambitieux ou passionnés, qui n'écoutent ni les conseils de la raison, ni la voix de l'humanité. Ils se jettent au milieu des troubles pour les diriger à leur profit; les partis se forment, se divisent, s'attaquent réciproquement avec fureur, et ne connaissent plus aucun frein. Dans cet état d'exaltation féroce, ni le rang, ni les lumières, ni l'éducation n'exercent d'influence; tout est peuple en révolution. Les mêmes phénomènes reparaissent à de longues distances, et feraient désespérer de la nature humaine, si on les regardait autrement que comme des accès de démence. Qui croirait que les journées les plus désastreuses et les plus sanglantes de la révolution se retrouvent dans nos anciennes annales. Un seul fait suffira pour établir la vérité de cette observation; et c'est M. le chevalier de Malet qui me le fournit. Il parle de cette époque d'anarchie où les *Armagnacs* et les *Bourguignons* se disputaient le pouvoir.

« Le 12 juin (1413), jour à jamais funeste, le peuple

prend les armes, court aux prisons, égorge les geoliers, les gardes, oblige les prisonniers de sortir un à un, les massacre à mesure qu'ils sortent. Armagnacs, Bourguignons, criminels, débiteurs, tous sont immolés sans distinction d'âge, de rang et de sexe. Le connétable et quantité de seigneurs, de magistrats, de citoyens périrent. Dans la cour du Palais, aux environs de la porte de Paris, le sang humain gagnait jusqu'à la cheville du pied; de là, ces barbares se jetèrent dans les différens quartiers; il n'y eut point de rue qui ne fut le théâtre de plusieurs meurtres. Quiconque voulait se défaire d'un ennemi, le désignait comme Armagnac, et à l'instant on l'assommait.

« Toutes sortes d'atrocités furent exercées sur le corps des proscrits; ils en traînèrent quelques-uns dans les rues pendant plusieurs jours. Ils avaient coupé une partie de la chair du comte d'Armagnac dont ils lui firent une écharpe. Ces tigres, abreuvés de carnage, s'écriaient en riant, à la vue des enfans palpitans dans les flancs qu'ils venaient d'entr'ouvrir : « Regardez ces petits chiens, ils remuent encore.

« Cela fait horreur..... Mais ce qu'il y a de plus étonnant et même de plus honteux, c'est que des seigneurs, des gentilshommes de marque, les *Luxembourg*, les *Harcourt*, les *Fosseuse*, les l'*Isle-Adam*, les de *Bar*, les *Chevreuse*, les *Châtelus*, à la tête de deux mille hommes d'armes, aient assisté à ces tragiques exécutions, et les aient encouragées en disant : *Mes enfans, vous faites bien*.

« *Capeluche*, bourreau de la ville, commandait la populace; il toucha dans la main du *duc de Bourgogne* en signe d'amitié. »

Tels sont les crimes des discordes civiles; elles produisent les mêmes effets, quelle que soit leur origine,

et doivent exciter la même indignation. L'histoire flétrit les assassins sans distinction de rang, d'intentions et de bannière. Pour expliquer les troubles qui agitèrent le règne de Charles VI, il est inutile de supposer des sectes révolutionnaires; on en trouvera facilement la cause dans l'ambition des grands qui se disputaient l'exercice du pouvoir souverain. Comme les opinions, à cette époque, étaient divisées et les intérêts isolés, des forfaits horribles furent commis, mais il n'y eut point de révolution.

Je suis fâché que M. le chevalier de Malet, dont les sentimens de loyauté sont incontestables, et qui professe une haine si juste et si ardente contre l'anarchie populaire, pardonne si aisément les crimes du pouvoir. Cependant le crime n'admet point d'apologie; la majesté royale elle-même n'en peut couvrir l'atrocité; et Louis XI, ordonnant de répandre le sang d'un père sur la tête de ses fils innocens, me paraît aussi odieux que le duc de Bourgogne serrant affectueusement la main du bourreau.

Pour excuser les actes tyranniques qui accusent la mémoire de Louis XI, l'auteur suppose que les *Mémoires de son règne* ont été écrits par les *sectaires comprimés*, qui ont tâché, dit-il, « de rendre la conduite de ce prince odieuse, en inventant des particularités qui changeaient en cruautés des actes de justice. » Ainsi, sur la foi du chevalier de Malet, nous devons croire que Philippe de Comines était un révolutionnaire comprimé, et que Louis XI, mauvais fils, mauvais père, superstitieux, fourbe, vindicatif, et barbare dans ses vengeances, fut le modèle des bons rois. Il suffit d'indiquer de semblables paradoxes : on ne me pardonnerait pas d'en entreprendre la réfutation.

Mais comment un homme d'esprit, tel que M. le

chevalier de Malet, et qui ne manque pas de connaissances, peut-il s'égarer à ce point? C'est que rien n'est si difficile, en écrivant sur certaines matières, que de s'affranchir de toute considération personnelle, et de se tenir dans les bornes de la raison. On croit justifier le pouvoir arbitraire en dissimulant ses excès, et l'on ne s'aperçoit pas qu'un zèle aveugle est, pour quelque parti que ce soit, le plus dangereux des auxiliaires.

Je croyais qu'arrivé au temps des guerres de religion, l'auteur serait embarrassé pour disposer de son *agence révolutionnaire* : j'étais dans l'erreur. M. le chevalier de Malet se joue des difficultés; on ne le voit jamais en défaut; il trouve toujours un théâtre pour ses personnages. Cependant, la position a dû lui paraître critique. Quels étaient les révolutionnaires, ou des protestans ou des ligueurs? Les premiers combattaient pour l'héritier du trône; ils suivaient, dans les champs de bataille, le panache victorieux du roi légitime, tandis que les ligueurs qui, s'il faut en croire M. de Bonald, seraient aujourd'hui de fort bons royalistes, méditaient un changement de dynastie, et servaient, sans remords, les fureurs ambitieuses de Philippe II. La *secte révolutionnaire* devait naturellement s'attacher à la ligue, puisqu'il s'agissait de renverser un trône. M. le chevalier de Malet en a décidé autrement; c'est au milieu des protestans, au milieu de ces fidèles serviteurs de Henri IV, qu'il a placé son agence. Une idée aussi bizarre suffirait pour démontrer l'inanité de son système, si une telle démonstration était nécessaire.

L'auteur attribue l'organisation et les coupables tentatives de la ligue aux jésuites. C'est ainsi qu'il se trompe toujours sur les causes. L'ambition des Guises forma la ligue, et les jésuites en furent les instrumens. Ils redoublèrent de zèle, lorsque les factieux se furent

placés sous la protection de l'Espagne. Ce royaume, qui fut leur berceau, devint leur véritable patrie : il l'est encore aujourd'hui ; partout ailleurs qu'en Espagne ou à Rome, les disciples de Loyola sont étrangers.

Les *révolutionnaires* de M. le chevalier de Malet, *frondeurs* sous la minorité de Louis XIV, devinrent *philosophes* et *jansénistes* dans le dix-huitième siècle ; enfin, en 1789, ils recueillirent le fruit de six cents années de travaux et de persévérance, et ils eurent la satisfaction de détruire la monarchie.

L'ouvrage de M. le chevalier de Malet est une production singulière. Tout ce qui n'appartient pas à cet écrivain est exact et vrai ; mais lorsqu'il parle d'après lui-même, il tombe dans des erreurs palpables. J'en ai cité plus d'un exemple. Si l'on retranchait de ce livre les réflexions et les déductions de l'auteur, il serait digne de quelques éloges. Les faits sont disposés avec méthode, et la narration a quelquefois de l'intérêt ; toutefois il ne faudrait pas y chercher le mérite du style ; il est souvent embarrassé, et manque presque toujours d'élégance. Je suis loin d'en faire un reproche à l'auteur. M. le chevalier de Malet est un militaire qui, suivant toute apparence, s'est plus exercé dans l'art de la guerre que dans l'art d'écrire. Il est difficile d'exceller également dans l'un et dans l'autre ; et lorsqu'on a servi son prince et son pays avec distinction, on peut aisément se consoler de n'être qu'un médiocre écrivain.

A. Jay.

VARIÉTÉS.

Suite sur l'emploi de l'improvisation au barreau et dans les délibérations politiques.

(Troisième Article.)

Lettre inédite de M. Parent Réal, membre (éliminé) du tribunat, à M. Benjamin de Constant.

Je dois concevoir une extrême défiance de moi-même, lorsque j'entreprends de vous contredire, vous, monsieur, l'un de nos publicistes les plus éclairés et de nos bons écrivains; mais comme je crois avoir raison, c'est une bonne fortune dont je m'empresse de profiter.

Mon intention dans cet examen est moins d'ailleurs d'attaquer vos motifs en eux-mêmes, que de leur en opposer d'autres qui peuvent aussi avoir quelque importance.

Je veux me borner à établir que le talent de l'improvisation est rare; et que la discussion des assemblées législatives restreinte aux discours improvisés est dangereuse pour la liberté publique.

Si jamais des institutions ont été favorables à l'improvisation, ce furent assurément les *sociétés populaires* et les assemblées délibérantes de toute espèce, qui eurent lieu durant notre révolution; et cependant elles n'ont guères formé que des déclamateurs; et il n'est sorti de ces écoles que des discoureurs plus ou moins vides ou fatigans.

Le tribunat, dont chaque membre paraissait devoir être armé du pouvoir de la parole, en vit très-peu qui sussent en exercer l'empire.

Au barreau, où l'art oratoire doit être classique, il est un très-petit nombre d'avocats qui improvisent avec succès; car il ne suffit pas plus au palais qu'ailleurs, de parler d'abondance, pour être éloquent.

C'est moins l'inspiration du sentiment, que l'exaltation de l'esprit, qui crée l'improvisateur et le soutient dans cette sphère active et surabondante d'idées, qui font sa force et son génie. Le Français est cependant l'homme du monde qui cause le mieux; mais il est tellement sociable, qu'on pourrait dire qu'il ne parle bien qu'à *deux*; et que le dialogue, en excitant son esprit, comme par un frottement électrique, le fait briller dans tout son éclat.

On reproche d'ailleurs au Français de ne savoir pas écouter; et voilà pourquoi les longs monologues improvisés ou écrits l'impatientent également.

S'agit-il du mérite de l'élocution? Il est professé par les grammairiens, qu'un discours improvisé, qui a quelque étendue, ne peut être jamais parfaitement correct; et plus d'un orateur de la tribune ou du barreau ont pu regretter que leurs discours improvisés fussent recueillis trop fidèlement par l'art utile, mais perfide de la tachygraphie.

Il y aurait, je crois, un rapprochement à faire entre l'écriture, la musique et la peinture. Le plus savant musicien ne peut exécuter long-temps en improvisant; et s'il avait à écrire la musique qu'il vient de composer d'inspiration, il devrait, sans doute la phraser autrement pour la rendre plus correcte. Le peintre le plus

habile ne se permet guère non plus d'étendre ses couleurs, sans une délinéation antérieure des figures de son tableau. L'orateur quel qu'il soit, a besoin aussi de fixer ses idées par l'écriture, pour rendre ses phrases exactes; et l'on peut comparer l'improvisation à une musique qui n'a pas été notée, ou à une peinture sans dessin. Il peut y avoir de l'effet et du coloris dans cette exécution; mais il est inévitable qu'il s'y trouve de l'incorrection.

Sans doute l'action oratoire s'affaiblit beaucoup par les entraves de la lecture; le trait de l'improvisateur est soudain, comme l'éclair; il vole rapidement, comme la foudre et semble sortir des nuées, pour éclairer les esprits par une lumière plus vive, ou électriser et frapper les cœurs par une plus irrésistible puissance; mais si l'improvisation est un don naturel, il est facile d'en user; il est impossible de l'acquérir. Dans l'acception d'improviser, *on naît orateur*, comme on naît poëte; et je peux conclure que l'improvisation, en exceptant quelques hommes qui en sont doués, ne convient, en général, qu'à des débats incidens ou à des discours de peu de durée, qui sont à prononcer dans des occasions où l'esprit d'accord avec le cœur, trouve un heureux élan.

Cependant, le plus grand inconvénient de l'improvisation *forcée* n'est pas d'obliger à dire mal et à entendre mal parler; elle conduit à des dangers plus graves dans les assemblées législatives.

Si le talent de l'improvisation est rare, ainsi que je le prétends, ce qui est plus rare encore, c'est que le même homme, selon l'expression d'un auteur, *porte sa plume éloquente dans sa bouche*; ou en termes

plus simples, qu'il sache également bien écrire et bien parler. Diderot est presque le seul en France, qui ait été cité comme réunissant éminemment ces deux qualités. Sans doute il est d'autres exceptions; mais des exceptions ne peuvent jamais servir à rien caractériser.

Cependant, que les membres des deux chambres réunissent ou non le talent d'improviser et celui d'écrire, vous m'accorderez, monsieur, que les lois proposées dans le sein des assemblées législatives doivent y être discutées librement; que l'objet de la discussion est d'éclaircir les questions agitées et de répondre aux objections.

Si les lois doivent être discutées librement, il faut qu'elles puissent l'être avec toutes les forces et toutes les facultés de ceux qui sont chargés de cette mission. Une conséquence de ce principe, c'est qu'aucun membre de l'une ou de l'autre chambre ne peut être empêché d'énoncer son opinion. Mais, monsieur, ainsi que vous l'avez reconnu, *les hommes ont deux moyens de manifester leur pensée, la parole et les écrits.* Or un membre des chambres à qui il est défendu de manifester sa pensée, lorsqu'elle est écrite, ne discute pas la loi avec tous ses moyens; il ne la discute donc pas librement; il ne peut même pas la discuter, s'il ne sait improviser.

Je ne dispute point à des commettans ordinaires le droit de déterminer comment leurs mandataires traiteront leurs affaires; mais lorsqu'il s'agit de la pensée et de la discussion des lois, peut-on ordonner aux représentans du peuple de délibérer par improvisation, lors même qu'ils ne sauraient délibérer que par écrit.

Prenez garde, monsieur, que s'il n'y a pas de proportion dans votre système, il n'y a pas non plus de justice.

Si tous les hommes avaient une aptitude égale pour improviser et pour écrire, vous eussiez pu ordonner que la discussion n'aurait eu lieu que par l'un ou l'autre mode. Mais vous savez que la nature ne m'a donné qu'une arme; et vous vous hâtez de mettre en principe que je ne pourrai m'en servir contre un adversaire qui, s'il n'excelle pas dans l'usage de deux armes, est du moins très-habile dans celle qui me manque, et dont il me frappe impunément.

Improviser, c'est parler de mémoire; lire un discours, c'est parler après avoir écrit ses idées pour les retenir. Des moralistes ont remarqué que l'on convient plus facilement de manquer de mémoire que d'esprit; et, en effet on peut avoir de l'esprit, sans mémoire. Pourquoi donc vouloir que celui qui a de l'instruction, peut-être même du génie, ne puisse paraître à la tribune, s'il craint que sa mémoire ne lui soit infidèle?

Je sais, monsieur, que vous improvisez bien, mais je crois que vous écrivez encore mieux; permettez-moi toutefois de supposer que ne sachant nullement parler d'abondance, vous vous trouviez l'un des membres de la chambre des députés; et je vous le demande, ainsi qu'à vos lecteurs, quelle perte n'y aurait-il pas pour l'assemblée où vous siégeriez et pour le public, d'être privé de vos lumières?

« Quand les orateurs, avez-vous remarqué, se bor-
« nent à lire ce qu'ils ont écrit, ils ne discutent plus;
« ils amplifient; ils se succèdent sans se rencontrer et
« ressemblent à deux armées qui défileraient en sens

« opposé, l'une à côté de l'autre, s'apercevant à peine,
« évitant même de se regarder, de peur de sortir de
« la route préalablement tracée. »

La comparaison est brillante et pittoresque, mais elle est également applicable à l'improvisation; car l'on passe à côté l'un de l'autre, en improvisant, comme en lisant un discours; on peut divaguer également d'une manière, comme d'une autre.

Ce n'est pas non plus la surprise, ni l'entraînement qui sont à craindre dans la lecture d'un discours; car ce danger est plus réel dans l'improvisation, à cause de la véhémence qui lui est naturelle; et l'on a pu remarquer que dans les assemblées législatives, ce fut ordinairement par des motions improvisées qu'ont été emportées, comme d'assaut, à la tribune, les résolutions les plus indiscrètes et les plus désastreuses. L'homme se respecte davantage, en écrivant qu'en parlant; et il semble que le papier auquel il confie son opinion fasse déjà pour lui l'office d'un témoin et d'un contradicteur.

Restreindre la discussion des chambres aux discours improvisés, c'est paralyser des athlètes qui pourraient prendre part à la lutte; c'est comme interdire un grand nombre de députés et de pairs, qui pourraient apporter un utile tribut aux débats.

Cette restriction favorise l'ignorance et la paresse. Ceux qui ne savent pas improviser se plaignent de n'avoir pas le droit d'écrire; et ceux qui ne savent pas écrire s'excusent de ne pouvoir improviser (1).

---

(1) Si dans les assemblées législatives, il se trouve quelques membres qui aient le malheur d'être tout-à-fait illettrés, ce

Enfin cette exclusion pourrait servir le despotisme, puisqu'elle dédouble l'homme, en quelque sorte, pour le rendre nul.

Vous voulez, monsieur, une discussion libre des lois, et moi pour la garantir, je veux supprimer toutes les entraves qui sont mises à son action et qui retombent toujours sur la liberté.

LACRETELLE aîné.

HISTOIRE D'UN POETE.

CHAPITRE IV.

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON.

Entre le plaisir et le bonheur, si bonheur il y a dans ce monde, je ne serais pas embarrassé de dire la différence. J'ai quelquefois trouvé le premier, je cherche encore le second, malgré ma barbe grise; mais je ne cours plus après; je suis comme ces vieux pêcheurs qui, ne pouvant arriver à parfaite conversion, font tellement quellement des actes de foi et d'espérance. Dans la jeunesse, au contraire, il est facile de prendre le change; le plaisir est tout à cet âge, et l'on se croit souvent à la veille d'être heureux. Passer mes jours avec ma chère Victoire m'eût semblé le bonheur su-

sont ceux-là qui empêchent le plus les autres de parler, comme de lire. Tout leur vocabulaire consiste en mots de proscription et d'interdiction; ils interrompent toute discussion, veulent qu'on la ferme avant qu'elle n'ait été ouverte; ils ressemblent aux eunuques du sérail, de qui Piron a dit: « Ils ne font rien; mais empêchent de faire. »

prême, s'il n'eût fallu tromper personne, si j'eusse été tout à la fois l'amant et le bienfaiteur. Ce n'est pas que le duc de *** me fît ombrage ; il me causait plus de honte que de jalousie. Chaque fois que je prenais la plume pour répondre à ses lettres, je ne pouvais m'empêcher de rougir de mon rôle; cependant je n'avais pas la force de le quitter : le tourbillon des plaisirs effaçait bientôt mes remords.

Ainsi je perdais le fruit de mes études. Je négligeais mes auteurs, pour les romans de Crébillon fils, qui faisaient les délices de mademoiselle Victoire, et composaient à peu près toute sa littérature. O mon cher oncle! vous m'aviez laissé tant de bons livres!

Un soir que j'apportais à mademoiselle Victoire une épître pour monsieur le duc : — Jamais je ne pourrai déchiffrer ce grimoire là, s'écria-t-elle à la vue des ratures et des surcharges qui couvraient ma minute. En effet la correspondance devenait de jour en jour plus fastidieuse pour moi ; je ne trouvais ni goût ni plaisir à mentir tous les matins, et j'avais le travail pénible. J'ai dans la suite acquis plus de facilité, mais à cette époque, je n'avais pas encore écrit dans les gazettes. Pour me sauver l'ennui de me transcrire, je pris le parti de dicter. Victoire se place devant un secrétaire, tandis que debout auprès d'elle, je débite à haute voix la prose amoureuse. Je touchais à la fin de l'épître, que j'accentuais avec un soin scrupuleux, quand tout à coup la porte s'ouvre, le duc paraît, et s'écrie : *à merveille!* J'avais le papier à la main, Victoire tenait la plume, l'évidence était complète : il se fit un mouvement de silence terrible, où, certes, si nous ne disions rien, nous n'en pensions pas moins. Victoire était tremblante, le duc nous regardait d'un air de triomphe et d'ironie;

pour moi, j'attendais l'orage de sa colère dans l'attitude d'un écolier timide pris en flagrant délit par le régent de son collége. Nous étions à peindre, et l'artiste eût trouvé, chose rare, le mérite de l'expression joint à l'immobilité de la pose.

Enfin le duc m'adressant la parole, me dit d'un ton sérieux : « Jeune homme, je suis assez content de « votre style, mais vous en pourriez faire un meilleur « usage. Je veux vous en offrir les moyens. J'ai besoin « d'un secrétaire : c'est à vous de voir si le logement, « la table et deux cents pistoles par an vous conviennent. « A votre âge il est toujours temps de rentrer dans la « bonne route : si je puis vous y remettre, je vous par- « donne à ce prix de m'avoir trompé. Cette proposition « vous surprend de ma part ; elle n'a rien cependant « de difficile à concevoir. D'abord, c'est une assez « belle vengeance pour moi d'en agir ainsi, et la seule « qui me convienne ; ensuite vous n'êtes pas à mes « yeux le plus coupable : dans votre fait au moins il n'y « a pas ingratitude. » Le ton dont le duc prononça ce dernier mot, le regard qui l'accompagna, furent les seuls reproches qu'il crut devoir adresser à Victoire. Il sortit en m'invitant à le venir trouver dès le lendemain si j'acceptais sa proposition.

Le duc parti, je demeurai pensif. Plus j'admirais la noblesse de sa conduite à mon égard, plus j'étais honteux de l'avoir trompé. La raison me conseillait de m'attacher à ce seigneur, qui montrait un si beau caractère ; mais l'amour me retenait auprès de Victoire. La pauvre fille cachait assez mal, sous un enjouement affecté, le dépit et le chagrin que lui coûtait la perte du duc. Elle regardait son départ comme un adieu sans retour ; il était facile de voir, en effet, à la manière

dont il l'avait quittée, qu'il ne reviendrait plus. L'abandonner dans son malheur m'eût paru le comble de l'ingratitude. « Consolons-nous, lui dis-je, ma chère amie, « je ne t'abandonnerai jamais. Méprisons un vain luxe « et d'inutiles bagatelles; je te consacre ma vie, j'écrirai, « nous vivrons du prix de mes ouvrages, sans opulence, « il est vrai, mais aussi sans honte ni remords. » O naïve illusion de jeunesse! Nous vivrons du prix de mes ouvrages! Hélas, j'ignorais (je l'ai trop bien appris dans la suite), qu'à moins de faire partie des ilotes, on meurt de faim dans la république des lettres.

Soit qu'elle n'eût pas ma philosophie, soit qu'elle doutât des ressources de ma plume, Victoire me parut médiocrement touchée de mon projet de réforme. Le mépris des brillantes bagatelles n'avait rien de séduisant à ses yeux. « Mon cher d'Harcourt, me répondit-elle, « en attendant la vente d'un livre, les besoins arrivent. « Pourquoi négliger la proposition du duc? Deux cents « pistoles sont peu de chose, mais cela donne le temps « de composer et d'imprimer un ouvrage. Vous ne se- « rez pas tellement esclave chez le duc, que nous ne « puissions nous voir souvent. Mon avis est qu'il faut « accepter ce poste, sauf à le quitter ensuite, lorsque « nous aurons trouvé, dans le succès de vos écrits, « l'heureuse indépendance que vos talens ne peuvent « manquer de nous assurer. »

Je ne vis dans ce conseil qu'un beau dévouement de ma chère Victoire, qui, pour assurer notre bonheur, consentait à l'ajourner. Peut-être avec un peu plus d'expérience, j'en aurais jugé différemment. Quoi qu'il en soit, je me rendis chez le duc le lendemain.

« Je suis bien aise de vous voir, me dit ce seigneur, « lorsque je parus devant lui; vous arrivez fort à propos,

« car je pars pour Versailles, où j'aurai besoin de vous. » Je répondis par une inclination dans laquelle je tâchai de fondre le dévouement et la reconnaissance. Un domestique vint annoncer que les chevaux étaient prêts, et nous montâmes en voiture.

Après quelques questions sur ma famille et mes études, auxquelles je répondis en peu de mots, le duc ouvrit une brochure, et me laissa le loisir de m'abandonner à mes réflexions.

Me voilà donc secrétaire d'un grand seigneur, et sur le chemin de Versailles : je vais voir la cour, me disais-je ; le duc aime les lettres, il doit avoir une belle bibliothèque ; il reçoit des auteurs, je vais être chez lui comme le poisson dans l'eau. C'est à moi maintenant de gagner ses bonnes grâces par mon zèle et ma discrétion.

Pendant quinze jours que nous passâmes à Versailles, il me fut impossible de faire une fugue vers la rue Neuve-des-Mathurins. J'écrivais souvent à Victoire pour tromper les maux de l'absence, mais ses réponses étaient courtes ; elles devinrent rares, et les derniers huit jours je ne reçus plus de ses nouvelles. Ce silence me désolait, et je lui cherchais les motifs les plus invraisemblables, tant je craignais de l'attribuer au refroidissement. A ces chagrins près, j'avais tout lieu d'être content de ma situation. Le duc ne m'occupait guère que les matinées. Il me dictait alors quelques billets auxquels il était bien aise de donner son style. Pour le reste de sa correspondance, il s'en rapportait à moi, indiquant par un mot, en marge des lettres qu'il recevait, le sens que je devais donner aux réponses ; je lui soumettais ensuite mon travail, et rarement y faisait-il des corrections. J'eus

toutefois une nouvelle étude à faire, ce fut celle du protocole. Je n'avais aucune idée de ces diverses formules, graduées avec tant de précaution sur l'échelle délicate des vanités; mais à l'aide de l'Almanach royal, et de quelques leçons, j'acquis en peu de jours cette haute science, et depuis *sire*, jusqu'à *mon cher*, je connus bientôt toutes les nuances et tous les degrés.

Dès notre arrivée à Versailles, le duc m'avait fait compter un quartier d'avance par son intendant. C'était juger sainement de mes finances. Grâce à ce procédé généreux, je fus en état de rajeunir ma toilette; je me donnai l'habit noir, les manchettes et l'épée. Il n'est pas convenable, disais-je en considérant ma rapière d'un œil de complaisance, que le secrétaire de M. le duc se montre dans le modeste équipage du pauvre boursier Samuël. Quand mon devoir me laissait libre, j'allais me promener dans le parc; là; je pouvais, selon ma fantaisie, admirer la magnificence de Louis XIV, rêver aux amours de La Vallière, ou soupirer pour mon propre compte, en songeant au silence de Victoire. Quelquefois je m'oubliais des heures entières à composer des vers dans les bosquets; les ombrages de Versailles me semblaient favorables aux muses, et ma vocation pour la poésie date peut-être de cette époque.

De retour à Paris, le duc me défendit désormais tout commerce avec Victoire, étrange caprice de jalousie, puisque lui-même renonçait à cette fille. Au reste, cette singulière faiblesse ne expliquerait ni mieux ni plus mal que toute autre bizarrerie du cœur humain. Pour moi, sans examiner les motifs de la défense, je sentais au fond de mon cœur que l'obéissance me serait impossible. Si j'avais accepté l'emploi de secrétaire,

c'était par le conseil de Victoire, c'était pour elle; je destinais à ses besoins les deux cents pistoles que le duc m'avait promises; en un mot je l'aimais, et quinze jours d'absence redoublaient encore le désir que j'avais de me rendre au près d'elle. Voilà plus de motifs qu'il n'en fallait pour désobéir. L'homme est si faible entre ses plaisirs et ses devoirs! Cette fois l'amour l'emporte, et je cours à l'entresol.

Je n'y trouvai point ma fidèle Victoire; j'appris qu'elle était depuis huit jours à la campagne d'un M. Salomon, enfant gâté de la ferme générale, qui, loin d'avoir la culture et la politesse de la finance moderne, conservait dans sa pureté primitive la tradition des Turcaret. Un pareil homme, selon toute apparence, faisait peu de cas d'un style châtié: mademoiselle Victoire n'avait donc plus besoin de secrétaire, et son silence était expliqué. Le choix de ce nouveau protecteur blessait tout à la fois mon amour et ma vanité; l'une me guérit de l'autre, et le dépit se joignant au devoir, je jure d'obéir au duc. Après un tel serment, qui, moins tardif, eût été plus méritoire, je fais enlever mes livres de la mansarde, et, précédé de mes porteurs, je rentre bravement à l'hôtel, comme si je n'étais sorti pour autre chose. Combien de gens, si fiers aujourd'hui de marcher dans la ligne droite, ne se vantent pas plus que moi d'avoir auparavant tenté sans succès la ligne courbe.

A. DUFRESNE.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

INSTITUT ROYAL.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Séance publique de la Saint-Louis.

Une société nombreuse et choisie est venue prendre part à cette fête des Muses et en augmenter l'éclat. Un auguste personnage, accompagné de M. de Humboldt, a assisté au triomphe de nos jeunes poètes; ce spectacle a dû plaire à l'héritier d'un héros qui sut unir aux lauriers des combats les lauriers non moins honorables qu'il cueillit sur le Parnasse français, et dont l'affection et l'estime pour notre nation ne se démentirent jamais.

Depuis plusieurs jours le public s'occupait de cette solennité. On savait que de nombreux concurrens se disputaient la palme, que parmi eux se trouvaient des hommes d'un talent exercé, et déjà connus par des succès; on n'ignorait pas que les suffrages de l'Académie avaient été quelque temps balancés entre plusieurs pièces du concours; le bruit s'était enfin répandu qu'un des prétendans avait été écarté de la lice pour avoir enfreint la loi du combat, et une avide curiosité portait l'auditoire à entendre comment cette exclusion serait motivée, et à juger si le prix de poésie ne serait pas accordé au poète docile, au préjudice du poète indépendant.

A l'ouverture de la séance, présidée par M. de Lévis, directeur de l'Académie, assisté de MM. Auger, chancelier, et Raynouard, secrétaire perpétuel, la plus grande attention a été accordée au rapport de ce dernier académicien, dont l'entrée en fonctions, comme secrétaire perpétuel, suivait de si près sa nomination. Tout dans son rapport a constamment captivé l'intérêt. Rien de plus noble que les justes éloges qu'il a donnés aux académiciens qui, depuis Balzac, ont doublement servi les lettres par leurs travaux et par la fondation des prix d'éloquence et de poésie. Il a sagement observé que si de tels encouragemens sont un mérite pour des acadé-

miciens, ils sont devenus un devoir pour les gouvernemens. M. le secrétaire s'est fait honneur, en louant avec franchise les utiles services que M. Suard, son prédécesseur, a rendus à la docte compagnie, et les soins continuels qu'il a pris de conserver à la langue sa clarté, sa pureté, son élégance. Un tribut de louanges méritées a été consacré au poète de nos derniers temps, M. Delille, dont les conquêtes dans le domaine de la poésie, en ont étendu les limites; mais en même temps une sévère censure a signalé la témérité des imitateurs de ce poète, qui n'ont montré en général qu'une *impuissance ambitieuse*.

Passant ensuite aux poèmes présentés à l'Académie, M. le secrétaire en a discuté le mérite avec sagacité. Il a reproché à toutes les pièces du concours le défaut d'invention : aucun des auteurs n'a su, à l'aide d'une fiction ingénieuse, ôter entièrement au sujet la sécheresse d'une dissertation. Malgré ce vice de composition, M. le secrétaire n'en a pas moins eu un riche fonds d'éloges à distribuer, et ses éloges sont d'autant plus honorables qu'ils ont été justifiés, comme les critiques, par de solides raisonnemens. Quant aux détails, il a seulement reproché au discours, n°. 30, nommé le premier, un peu d'affectation dans le style; et au n°. 25, nommé le second, des réminiscences trop manifestes et trop nombreuses.

Après cette première partie du rapport, M. le directeur a pris la parole. Dans des conseils utiles, donnés aux jeunes auteurs, avec une éloquente urbanité, il a mis au jour cette pensée de toute la nation : *Pour des Français, point de bonheur sans gloire.* De vifs applaudissemens ont prouvé que l'orateur connaît bien le cœur des Français, et qu'il est digne d'interpréter leurs nobles sentimens.

En terminant son discours, M. le directeur a déclaré que si l'Académie n'eût eu qu'un seul prix à délivrer, il eût été partagé entre M. P. Lebrun et M. Saintine; mais qu'elle devait à la munificence du Roi et aux sollicitations d'un ministre éclairé qu'elle compte parmi ses membres, de pouvoir joindre un prix tout entier à chacune des deux couronnes.

Les prix remis, et les deux pièces couronnées ayant été lues, au milieu des applaudissemens réitérés de l'auditoire, M. le secrétaire a repris la suite de son rapport. Le n°. 45, par M. Loison, a mérité *l'accessit*: il aurait pu prétendre davantage, s'il eût restreint l'étendue de son poëme dans les bornes prescrites, et s'il ne s'était pas attaché, plutôt à tracer le tableau des sciences, qui sont l'objet de l'étude, qu'à décrire les avantages de l'étude elle-même. Plusieurs fragmens de cette pièce ont été entendus avec plaisir, et ont donné une haute idée de la facilité et de l'élévation du talent de l'auteur.

Plusieurs discours, sous les numéros 3, 9, 15, 23, 36, 41, 42, ont obtenu une mention et une part d'éloges proportionnée au mérite qui leur a été reconnu. Le n°. 9 est de la composition de madame Constance de Salm. On éprouve une surprise agréable toutes les fois qu'on voit une femme consacrer ses veilles au culte des chastes Sœurs. Le public a écouté avec intérêt quelques vers d'un jeune poëte qui prétend n'avoir que quinze ans. Ses efforts, à cet âge, méritaient d'être encouragés, et il eût été glorieux pour lui d'être nommé; peut-être même était-il utile qu'il le fût. On sait que la poésie vit de fictions, et quelques auditeurs, difficiles à persuader, ont pu croire que cet auteur ne s'était pas piqué de plus d'exactitude en indiquant son âge, que M. Cazimir de Lavigne en prenant la qualité de *vieux docteur*.

Sous ce titre, il a adressé une *Epître à MM. de l'Académie sur cette question : L'étude procure-t-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie?* C'est là cette pièce qui a tenu, dit-on, en suspens le docte aréopage. En matière littéraire, comme au palais, il vient de passer en jurisprudence que la forme emporterait le fond. On a donc jugé que M. de Lavigne s'était exclus lui-même du concours, puisqu'il ne s'était pas conformé au programme dont le but était de propager le goût de l'étude, en obligeant les concurrens à en retracer les charmes et les avantages. Malgré la tournure piquante et originale de cette composition, elle a donc été jugée, en quelque sorte, inadmissible. Toutefois, a dit M. le secrétaire, *l'auteur*,

par son talent littéraire, a racheté le tort d'avoir dénaturé le sujet; et tout en désapprouvant, en termes flatteurs, le parti qu'a pris M. de Lavigne, on a jugé son discours digne d'être entendu en partie. Plusieurs morceaux ont donc été lus; et M. Picard, chargé de cette lecture, n'a pas eu de peine à faire passer, jusqu'au public, la gaîté répandue dans l'ouvrage, et qui avait gagné les plus graves membres du sénat littéraire.

Loin de moi le dessein d'affaiblir la satisfaction que M. de Lavigne a sans doute éprouvée en apprenant que son *Epître* a balancé les suffrages; mais qu'il me soit permis de remarquer, avec tous les égards dus aux partisans qu'il comptait parmi ses juges, que son poème, abstraction faite de la manière dont le sujet a été envisagé, reste encore inférieur en mérite à celui de M. Lebrun. Cette opinion pourra paraître d'autant mieux fondée que, suivant l'observation de M. le secrétaire, les divers fragmens qui ont été lus, sont les passages les plus brillans des discours auxquels ils appartiennent.

J'oserai même aller plus loin. Je crois que si l'Académie n'avait pas eu deux prix à délivrer, bien des gens auraient regretté que le partage entre M. Lebrun et M. Saintine eût coûté quelque chose au premier; mais je me hâte de reconnaître qu'à vingt-deux ans, qui est l'âge de M. Saintine, il est difficile d'annoncer des dispositions plus heureuses, d'exprimer des sentimens plus nobles, plus louables que ceux dont son ouvrage est semé, et d'aborder plus heureusement les hardiesses poétiques. Soit que l'on compare son poème ou qu'on l'apprécie isolément, il est digne d'être recommandé aux bons juges en poésie.

— Dans la séance de jeudi 28, M. Roger a été élu successeur de M Suard à l'Académie française. Ce n'est qu'au septième tour de scrutin qu'il a obtenu la majorité absolue des voix, qui étaient de trente. Le nombre le plus élevé des suffrages, accordés aux autres candidats, a été: pour M. Treneuil, onze; pour M. Jay, six; pour M. Benjamin de Constant, cinq. — MM. de Wailly et Delrieu ont eu chacun deux voix.

— Dans la même séance, M. Auger a été choisi pour occuper la place que le décès de M. Suard avait laissée vacante à la Commission du Dictionnaire.

Voici le programme des sujets d'éloquence et de poé-

sie proposés par l'Académie française, pour les concours de 1818 et 1819.

Conformément à l'annonce faite l'année dernière, l'Académie française propose. pour sujet du prix d'éloquence qu'elle adjugera en 1818, l'*Éloge de Rollin*.

Les concurrens ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue que n'en comporte une heure de lecture.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs.

Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1818.

Ce terme est de rigueur.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

L'Académie annonce que le sujet de poésie qu'elle proposera l'an prochain, pour 1819, sera : *l'Institution du Jury en France.*

Nota. Nous saisissons cette occasion d'engager les diverses Académies et Sociétés littéraires de France, de nous adresser les programmes des sujets qu'elles mettent au concours, ainsi que les mémoires et autres ouvrages couronnés; nous nous empresserons de publier les uns et de rendre compte des autres. L'Administration du *Mercure de France* est disposée à ne rien négliger de ce qui peut ajouter à l'intérêt de ce journal, et servir à propager le goût des lettres.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 21 au 27 août.

RÉCOLTES. FINANCES. — Les récoltes, cette espé-

rance des gouvernemens et des peuples, sont bonnes sur presque tous les points. On écrit de Worms que si le chanvre et le pavot ont eu à souffrir, le froment n'est pas atteint. Le blé, le maïs abondent à Angoulême; les marchés de Strasbourg sont abondamment pourvus; la vigne seule est pauvre. Une preuve du bon état des récoltes dans le Wurtemberg et dans la Bavière, c'est la révocation du système prohibitif. Nous avons trop peu de renseignemens sur les derniers troubles de Mayence pour décider si la cherté des grains était le motif ou le prétexte de ces troubles; mais il ne paraît point naturel que cette contrée souffre seule dans le soulagement général, et le procès que l'on poursuit contre d'avides spéculateurs et des fournisseurs infidèles, dégoûtera du métier sans doute, ceux que l'or tenterait.

Voilà décidément l'Angleterre et l'Allemagne en guerre. Qu'on se rassure; ce n'est ici qu'une guerre de plume. La gazette d'Erberfeld et *le Times* se jettent réciproquement le gant, et le relèvent d'assez bonne grâce. « Déliez-nous les pieds et les mains, dit l'Allemand, c'est-à-dire, permettez à nos vaisseaux d'entrer dans vos ports, comme les vôtres entrent chez nous. Permettez à nos fabricans d'envoyer par grandes cargaisons les produits de leurs manufactures dans vos villes; de les faire annoncer à son de trompe, de les faire vendre à la porte même de vos manufactures. Permettez aux juifs et aux porte-balles d'inonder chez vous le plat pays, et de colporter ces marchandises, comme nous sommes forcés de le souffrir ici. Accordez à nos boissons, nos toiles, nos dentelles, nos fers, etc., une libre entrée, comme nous l'accordons à vos calicots, votre rhum, votre sucre, etc.; alors la lutte s'égalisera, alors le génie et l'industrie combattront pour la palme. » Cette déclaration est énergique, et vise à l'effet oratoire; mais je crains qu'elle ne soutienne point l'examen. Bien plus, elle prouve, à mon avis, ce que le déclamateur allemand tâche de combattre. L'Angleterre exclut vos marchandises; excluez ses marchandises à votre tour. Vous ne sauriez, dites-vous. Serait-ce que vous avez besoin des siennes, et qu'elle n'a pas besoin des vôtres? A cela, je ne connais point de remède. Il n'y a pas de

loi possible contre la nécessité. Est-ce que vous recherchez comme particuliers ce que vous proscrivez comme nation? Accusez donc vos goûts, et non point les manœuvres de vos rivaux. Il faut que votre industrie ait fait bien peu de progrès, puisqu'aux portes mêmes de vos manufactures, les marchandises anglaises trouvent des acheteurs; et que, sur vos propres marchés, vous ne sauriez donner une même chose au prix où le marchand anglais la donne après avoir passé les mers, pour vous apporter le défi. Votre infériorité est nécessaire ou volontaire; dans l'un comme dans l'autre cas, ce n'est pas l'Angleterre qu'il en faut accuser.

Si toute la Suède imite l'exemple d'une de ses villes, elle aura pris un excellent moyen pour résister à l'ascendant anglais. Cette ville, Calmar, a juré de ne point faire usage du café; de ne boire à dîner que des vins rouges et de Malaga; de ne pas boire de vin à souper, et de n'employer pour la toilette des dames, ni tulles, ni crêpes, ni schalls, ni calicots. Voilà une bonne loi somptuaire, parce qu'on se l'est imposée soi-même. Mais, ô fragilité des mortels! voudra-t-on répondre que quelque poëte sentant sa verve se glacer dans l'atmosphère hyberboréenne, ne cherchera pas en cachette, au mépris de la religion du serment, une inspiration dans le móka; et qu'un miroir perfide ne dira point à telle belle dame: y pensez-vous? vous étiez cent fois mieux avec le schall.

Mais qui le croirait, cette animadversion des étrangers, contre le système commercial de l'Angleterre, les Anglais mêmes la partagent. Si j'en crois le *Morning-Chronicle*, ce système contrarie tous les goûts de la nation. Nous aimions beaucoup les vins de France et d'Allemagne, dit-il, et c'est du Porto qu'il faut boire. Nous savourions l'eau-de-vie avec délices; et l'on nous met au rhum!

— Le nombre des pauvres effraie le gouvernement danois. S'il en faut croire les publicistes de Copenhague, les pauvres ont tort de se marier. Ces messieurs ignorent que les enfans sont la richesse du pauvre. Il serait singulier qu'au dix-neuvième siècle, quelque belle loi parût qui encourageât le célibat, comme les lois d'Auguste et de Louis XIV encourageaient la fécondité. L'excès de la population n'appauvrit que les états sans industrie. Au

lieu de lui chercher des limites, cherchez-lui de l'emploi.

— Le cours du change sur la place de Vienne s'améliore sensiblement. On annonce comme très-prochaine la publication des nouveaux statuts de la banque nationale.

— Une circulaire du ministère français aux préfets, exige des renseignemens sur le nombre d'hectares ensemencés, sur le produit présumable de chaque hectare, sur la consommation du département, sur sa population.

— Voici un argument que l'administration anglaise aura quelque peine à détruire. En 1776, la taxe pour les pauvres, en Angleterre et dans le pays de Galles, était d'un million et demi sterling; elle est aujourd'hui de cinq millions.

AMÉLIORATIONS POLITIQUES. — On assure que la constitution du Wurtemberg sera modifiée; c'est-à-dire qu'il n'y aura qu'une seule assemblée, mi-partie de grands propriétaires, et de députés du peuple. On veut que la politique ait commandé cette transaction entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. Quant à moi, je me défierai toujours d'un corps qui a des intérêts différens.

— La bourgeoisie de Francfort commence à s'apercevoir que l'intolérance n'est point de ce siècle. Cependant les proscrits d'Israël ont bien des luttes à soutenir avant que d'arriver. La sérénissime bourgeoisie s'entend à merveille dans l'art de défendre une place; il n'y a pas un pouce de terrain qui ne soit vaillamment disputé.

— Le major Cawright vient d'inventer un expédient qui ferait honneur au plus célèbre casuiste. Un acte, à la vérité suranné, de Charles II, mais remis en vigueur par le ministère actuel, avait défendu les pétitions revêtues de plus de vingt signatures. Là-dessus le subtil major propose, dans le club de Hamden, de remplacer par mille pétitions de vingt individus, une pétition de vingt mille. Les ministres qui, sans doute, auront inscrit sur leurs tablettes cette invention à côté des verdicts de *no guilty* qui leur pleuvent de toutes parts, jugeront que, pour être restés maîtres du champ de bataille, ils ne retireront pas grand profit de la victoire.

— En vertu de l'ordonnance royale du 24 août, les colléges électoraux de la première série, et ceux des départemens qui n'avaient envoyé qu'une députation incomplette, sont convoqués pour le 20 septembre prochain.

COLONIES. — Martinez doit avoir subi son arrêt. Ses réponses annoncent de l'énergie et de la présence d'esprit. Interrogé de quel droit il osait se nommer prince de la liberté : il n'est jamais tombé en ma pensée, dit-il, d'associer deux choses qui s'excluent si évidemment. Je n'ai rien exigé du peuple ; il veut être libre, et il le sera. Cependant ses propriétés et celles de tous ses partisans ont été mises sous le sequestre ; et il paraît que le gouverneur de Bahia, ce même Dos Arços, qui ordonnait que l'on courût sus aux insurgés, sera élevé au ministère.

— Les nouvelles de l'Amérique septentrionale présentent des obscurités. On croyait tous les différens sur les limites réciproques, conciliés entre l'Angleterre et les Etats-Unis : une circulaire adressée aux douaniers par le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, vient démentir cette opinion. D'après cette circulaire, il n'est point permis aux pêcheurs américains d'aborder dans les ports anglais, excepté dans un cas de détresse.

On augure mal de l'expédition de Mina dans une province presque inhabitée. Le projet d'aller à travers les déserts remuer les peuples dont on connaît peu les dispositions, tient plus du roman que de l'histoire. On écrit de la Vera-Cruz, qu'il se verra contraint de licencier ses troupes, ou de se rendre à l'armée royale, et que les vaisseaux qui l'ont amené sont pris ou brûlés par l'escadre espagnole.

Il n'en est pas ainsi à l'autre extrémité. Buénos-Ayres prend une attitude imposante. D'après des lettres qui vont jusqu'au 10 mai inclus, le Chili tout entier échappe à l'Espagne. La rentrée des bannis de Saint-Jago tenait du triomphe. Les insurgés, constamment victorieux, s'avancent vers le Pérou. Le gouvernement de Vénézuela est rétabli. Bolivar et don Fernando-Toro en sont les chefs.

RELATIONS POLITIQUES. — Rien n'est plus propre qu'un tel état de choses à créer des relations nouvelles.

L'Etat qui voit ses colonies se dissoudre, réfléchit qu'il vaut mieux retenir quelque chose que de tout perdre. Un Etat qui désire des colonies, réfléchit que jamais occasion ne fut plus favorable, sinon au succès, du moins au marché.

C'est là, depuis quelque temps, la pomme de discorde entre les journaux anglais. Les uns veulent qu'un accord ait eu lieu entre la Russie et l'Espagne, d'après lequel la Russie acheterait, par un secours de seize mille hommes, une vaste portion du continent américain. A ce traité vrai ou faux, projeté ou conclu, ils rattachent l'assemblée de Carlsbad qu'ils appellent un congrès; les autres, après avoir débuté par des sarcasmes, biaisent un peu et se tirent d'un mauvais pas par des interprétations assez maladroites; quelquefois ils affectent de la bonhomie, et c'est en cela surtout qu'ils me semblent gauches.

— Les journaux américains rendent compte d'un outrage fait au pavillon américain par un corsaire espagnol.

—Jusqu'à nouvel ordre, c'est ici que je crois devoir placer la mort tragique de Czerni-Georges. On se demande ce que Czerni-Georges, proscrit et au service de la Russie, est allé faire à Semandria. L'histoire du trésor enfoui me paraît quelque peu louche, et il reste toujours à rendre compte des armemens de la Turquie.

Procès marquans.— MM. Comte et Dunoyer se sont rendus appelans de l'arrêt du tribunal correctionnel.

— Le baron Eben et les autres conspirateurs de Lisbonne seront exécutés sous peu.

— Une décision solennelle de la cour de cassation renvoie Maubreuil devant la cour de Douai.

— Des bandes de brigands désolent l'Espagne. Un moine de Saint-François fut pris, il y a quelque temps, en compagnie de quelques-uns de ces héros qui cueillent des lauriers sur les grandes routes.

— Une femme volait des pommes de terre chez un fermier de Saint-Georges (Belgique). Prise en flagrant délit, on la traite sans ménagement. Un poteau est planté par ordre du maire sur la place publique, avec cette inscription : *Ceci servira d'exemple à d'autres qui ne demeurent pas loin d'ici*, et l'on attache la malheureuse

à ce poteau où elle reste exposée plusieurs heures. Le tribunal de Bruges a trouvé que cette surabondance de zèle approchait de l'arbitraire et de la tyrannie, et le fervent magistrat pourrait trouver les effets de son zèle un peu amers.

NOUVELLES DIVERSES. — On annonce la prochaine arrivée, à Paris, du prince Kourakin.

— Un acte solennel de la diète helvétique, consacre la mémoire des Suisses qui se trouvaient, le 10 août 1792, au château des Tuileries. S'il en est de vivans encore, ils sont autorisés à porter une médaille de fer coulé, représentant la croix des cantons. On lira sur l'un des côtés : *fidélité*, *honneur*, et sur l'autre, 10 août 1792. La médaille sera suspendue par un ruban rouge et blanc.

— On annonce pour les premiers jours de septembre une grande revue des troupes anglaises, à laquelle M. le comte de Ruppin assistera. Ensuite le duc de Wellington accompagnera le roi de Prusse à Sedan, pour la revue des troupes prussiennes.

— D'après les journaux de Bermude, la fièvre jaune a cessé dans les îles d'Antigoa et de Grenade.

— Les Espagnols ont tiré un cordon autour de Gibraltar. La peste qui règne à Alger rendait cette mesure nécessaire.

— Sur la demande expresse du gouvernement prussien au sénat de Francfort, le colonel Massembach a été arrêté dans la nuit, à Francfort.

— On vient de découvrir une mine d'or en Moravie.

— Le mauvais temps a contrarié les réjouissances de la Saint-Louis; elles sont renvoyées à dimanche.

— Un village aux environs d'Abo, situé sur des marécages, s'est éboulé et affaissé en partie.

— Un corsaire de Buénos-Ayres a pris, dit-on, devant le cap Finistère, le vaisseau espagnol le *Triton*, bâtiment neuf, dont la cargaison est évaluée à sept millions.

— A cette même hauteur, un capitaine russe a donné un tout autre exemple que le capitaine espagnol. Le Russe, hélé par un brick, qu'il croit anglais, ne conçoit pas de méfiance. A peine arrivé, il reconnaît les Algériens. Le corsaire divise l'équipage; il en retient la moitié sur son bord, et le fils adoptif du capitaine était

de cette moitié ; l'autre, où se trouvait le capitaine, est mise sur le bâtiment capturé, et enfermé dans la cajute. Le capitaine sut persuader aux matelots qui partageaient sa mauvaise fortune, de tenter un grand effort. Il réussit. Les Algériens furent massacrés, et leurs corps jetés à la mer. Mais le corsaire est malheureusement en fonds pour les représailles. Le nom du brave capitaine est Schaumann.

— Le duc régnant d'Anhalt-Dessau est mort dans sa soixante-dix-huitième année.

— Les petits ramoneurs se sont vus l'objet d'une fête à Bath. La société qui s'est formée dans cette ville a résolu d'affranchir ces malheureux enfans. Elle réussira. Les Anglais font des actes d'humanité qui font plaisir à remarquer.

— Dans le royaume des Pays-Bas, un assez grand nombre d'officiers à la demi-solde vient d'être remis en activité.

— Les journaux avaient annoncé que les Egyptiens avaient fait leur pacha prisonnier. La Porte dément ce bruit ; elle a peut-être ses raisons pour cela.

— Dans sa séance du 25, l'académie a fait deux poètes lauréats. Il y a eu pour M. Loyson, l'un des maîtres de l'école normale, un accessit. On n'a reproché à ce poète qu'un excès de verve et de vigueur. Du reste, pour la hauteur des pensées, l'académie a semblé le préférer à ses rivaux. Quant à moi, qui aimerais mieux être Corneille que Campistron, et Lucain que Silius Italicus, j'oserai croire que cet accessit vaut le prix.

L'académie propose pour sujet du concours prochain, l'*Institution du jury*, noble alliance des muses et de l'humanité ! Encore quelques sujets pareils, et la poésie académique ne sera plus un feu d'artifice ; elle se souviendra de son origine et de ses premières fonctions. *Fuit hæc sapientia quondam.*

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Jeanne d'Arc ou *Coup-d'œil sur les révolutions de France, au temps de Charles VI et de Charles VII, et sur-tout de la Pucelle d'Orléans*; par M. Berriat-Saint-Prix. Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c., par la poste. A Paris, chez Pillet, imprim.-lib., rue Christine, n. 5.

Cet ouvrage, auquel est joint un itinéraire exact des expéditions de Jeanne d'Arc, est en outre orné de son portrait, et enrichi de deux cartes du théâtre de la guerre, et de plusieurs pièces justificatives et documens inédits, qui jettent un grand jour sur l'histoire de cette célèbre héroïne.

Recueils de Monumens antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule; ouvrage enrichi de cartes en taille-douce, qui peut faire suite aux Recueils du comte de Caylus et de la Sauvagère. Dédié à S. A. R. le prince héréditaire de Bavière; par Grivaud de la Vincelle, membre de plusieurs académies, sous-chef de la comptabilité de la chambre des pairs. A Paris, chez l'auteur, rue du Cherche-Midi, n. 16; et Treuttel et Würtz, libr., rue de Bourbon, n. 16. Deux vol. in-4°., six cents pages de texte, trois cartes géographiques et quarante planches de monumens. Prix : 30 fr., papier ordinaire; 50 fr. pap. vélin.

M. Grivaud de la Vincelle s'est livré avec ardeur et avec succès à l'étude des antiquités gauloises, et il a fait des découvertes précieuses dans cette branche d'érudition trop négligée parmi nous. Les Anglais mettent un vif intérêt à connaître les mœurs et les monumens des anciens habitans de la Grande-Bretagne, et ils encouragent les efforts des hommes instruits, qui s'appliquent à ces recherches. Nous devrions imiter leur exemple. Les personnes attachées à leur pays ne peuvent voir avec indifférence, ce qui est relatif à l'organisation primitive des sociétés qui ont occupé le sol natal. C'est une mine inépuisable de richesses pour les antiquaires. Il sera facile de s'en convaincre en parcourant le livre de M. Grivaud de la Vincelle : on y trouvera une suite de monumens curieux très-bien gravés, et des détails intéressans sur les coutumes des Gaulois. Les diverses explications données par l'auteur, nous ont paru ingénieuses et

pleines de clarté. Cet ouvrage fait beaucoup d'honneur à M. Grivaud de la Vincelle, comme érudit, comme patriote et comme écrivain. Nous ne doutons point qu'il n'obtienne tout le succès qu'il mérite.

La Revue, ou *Correspondance politique, morale, littéraire et théâtrale*.

Cet ouvrage, où la critique s'exerce sur diverses matières, formera quatre volumes, et se livre par numéros; le sixième vient de paraître. Prix : pour un numéro, 1 fr.; pour huit, 7 fr.; pour seize, 13 fr.; et pour les trente-deux, 25 fr. Au bureau, rue Mauconseil, n. 17; et chez les libraires du Palais-Royal.

Un Roi, un Ministre, une France; par M. Louis-Auguste Dupuy Broch. in-8°. Prix : 1 fr. Chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Cet ouvrage, ou, pour mieux dire, cette esquisse, remplie de bons sentimens, fait honneur au cœur et aux principes de l'auteur; il est impossible de n'y pas reconnaître un bon citoyen, un vrai Français.

La Pomone française, ou *Traité de la Culture et de la Taille des Arbres fruitiers*, dédié à S. A. R. MADAME; par M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce. Un vol. in-8°. Prix : 6 fr. Chez Pierre Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi, n. 6;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Tous les cultivateurs apprécieront le mérite de cet ouvrage, dans lequel sont particulièrement traitées la taille de la vigne et celle des pêchers.

Vie de Mad. la Dauphine, mère de Louis XVIII, contenant un plan inédit d'éducation, tracé de sa main, pour Mgr. le Dauphin, depuis Louis XVI; un *Extrait de son Oraison funèbre et du Discours de Mgr. l'évêque de Sens*, prononcé, en 1816, devant S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême; publiée par M. l'abbé Sicard. Chez Audot, libr., rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 18;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

La Vie de Mad. la Dauphine offre l'exemple de toutes les vertus, et la triste preuve qu'il n'est point de rang, quelqu'élevé qu'il soit, que la douleur ne puisse atteindre; mais, en s'affligeant des peines qu'éprouva cette princesse, combien on admire son courage et sa résignation!

Le Double Ecueil, ou *Philosophie et Hypocrisie*,

comédie en cinq actes, en vers; par M. C. B. Prix : 5 fr. Chez M. Didot aîné, rue du Pont-de-Lodi, n. 6;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

La moitié du produit net est destiné à l'hospice des jeunes Aveugles.

Le vif intérêt qu'inspirent les *jeunes Aveugles*, met à l'abri de la critique l'auteur qui leur fait don du produit de son ouvrage; ainsi nous gardons le silence sur l'intrigue et la versification du *Double Ecueil*, et nous louons la générosité de M. C. B.

Les Malheurs de l'Amour, ou les Mémoires d'une Femme. Petite brochure in-12. Prix : 1 fr. Chez le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n. 8;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de cent quarante-quatre dépositions de témoins oculaires, et des manuscrits de la bibliothèque du roi et de la tour de Londres; par M. Le Brun de Charmettes, sous-préfet de Saint-Calais. Ornée du portrait de Jeanne d'Arc et de sept jolies figures. Quatre vol. in-8°. Prix : 25 fr.; et 30 fr. par la poste. A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n. 23; et à Londres, chez Treuttel et Würtz, 30, Soho-square.

TABLE.

Poésie. — *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* Pag. 390

Nouvelles littéraires. — *Recherches politiques et historiques* (analyse); par M. A. Jay. 397

Variétés. — *Sur l'emploi de l'improvisation au barreau et dans les délibérations politiques*; par M. Lacretelle aîné. 405

Histoire d'un poète; par M. Dufresne. 411

Institut royal. 418

Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 422

Notices et Annonces. 430

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

Samedi 6 Septembre 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'espace accordé à l'article poésie dans le *Mercure*, ne nous permettant pas de publier en entier le poème qui a été couronné le second, par l'Académie, avec tous les morceaux qui ont été lus et qui appartiennent à d'autres ouvrages, nous devons nous borner à faire connaître les passages qui ont été le plus vivement applaudis.

Fragment du poème de M. de Saintine, qui a obtenu un premier prix.

Suivons ce voyageur : vous le plaignez sans doute?
Les fatigues, la faim, l'assiégent sur la route.
Eh quoi! les sent-il donc? Un doux enchantement,
Tout entier, loin de nous, l'occupe en ce moment.
Des végétaux fleuris dont la terre est avare,
Il vient de conquérir le plus beau, le plus rare!
Voyez-le, triomphant, contempler son trésor,
Sourire, s'écrier, et puis sourire encor.
Héros, dictez des lois à la terre asservie,
Vos lauriers teints de sang ne lui font point envie.
A l'aspect d'une fleur, ce mortel enchanté,
Craint peu les coups du sort et de l'adversité;
Paisible souverain de l'empire de Flore,

Il visite son peuple au lever de l'aurore,
Et voit chaque printemps lui donner des sujets.
Mais, détournant les yeux vers de plus grands objets,
Osons le suivre encor dans ses courses savantes,
Où des peuples détruits et des races vivantes,
Il vole interroger les monumens épars.
Thèbes! qu'est devenu l'orgueil de tes remparts?
Le pied du voyageur a foulé tes murailles.
La Grèce lui montrant ses vastes funérailles,
Flétrit, par son silence, un vainqueur inhumain.
Il voit le despotisme, un cimeterre en main,
Le front ceint d'un turban, aux lieux où fut Athènes,
S'asseoir à la tribune où tonna Démosthènes.
Des sommets de l'Ithome, aux bords de l'Hellespont,
Il appelle la gloire, et la mort lui répond.
Mais ces nobles tableaux élevant ses pensées,
Lui montrent le néant des grandeurs éclipsées.
Il observe le sort des peuples différens;
Les descendans d'Alcide, esclaves des tyrans;
Les Romains sans pouvoir sur la terre et sur l'onde;
La fortune et les arts faisant le tour du monde,
Et transportant leurs mœurs, leurs coutumes, leurs lois
Aux enfans policés des sauvages Gaulois.
Ainsi, dans ces beaux lieux dédaignés du vulgaire,
Peuplant de souvenirs sa marche solitaire,
L'étude l'accompagne, et vient de son flambeau,
Des peuples disparus éclairer le tombeau.
Mère de la science, et soutien du génie,
Par elle l'Hélicon voit sa cime applanie
Conduire à la fortune, à la gloire, aux honneurs.
Mais, dans Paris ému, d'où naissent ces clameurs?
D'où partent ces longs cris d'amour et d'alégresse?
Sur les pas d'un mortel tout un peuple s'empresse!
Que veut-il? Un héros, vainqueur des ennemis,
Annonce-t-il la paix à l'Univers soumis?
Non, il sut être grand sans affliger la terre;
Ce n'est point un héros, c'est bien plus, c'est Voltaire,
Qui goûte, dans les bras d'un peuple transporté,
Le présage enivrant de l'immortalité.
Ornement du bonheur, soutien de l'infortune,
De l'enfant, du vieillard, nourriture commune,
Pour nous, l'étude ainsi prodiguant ses bienfaits,

Grande par son pouvoir, plus grande en ses effets,
Rend à son nourrisson la nature asservie,
Au-delà du trépas sait prolonger sa vie,
Ennoblit ses travaux, embellit ses loisirs,
Pauvre fait sa richesse, et riche ses plaisirs.

Fragmens du poème de M. Loison, auquel a été accordé l'accessit.

Quel sublime mortel d'un vol audacieux
Avec lui tout-à-coup m'emporte dans les cieux?
C'est Newton : je le vois qui couronne sa tête
De mille astres brillans devenus sa conquête.
Dans le centre du monde, un compas à la main,
D'un air tranquille et fier il s'assied, et soudain
Tous ces globes errans sous d'éclatantes voutes;
A sa puissante voix reconnaissant leurs routes,
L'un par l'autre attirés, accomplissent leur cours,
Toujours près de le rompre et le suivant toujours.
Bientôt à mes regards des cieux inconnus s'ouvrent;
Des régions sans fin devant moi se découvrent;
Carrière illimitée, où, par les mêmes lois,
Mille univers flottans se meuvent à la fois.
Je vois de tous côtés, dans ces plaines profondes,
Autour d'autres soleils, graviter d'autres mondes;
Et lorsque, pour peupler les espaces déserts,
Je suis las d'enfanter de nouveaux univers,
Le vide encor s'étend, et dans son sein immense,
Par delà l'infini, l'infini recommence.
Eperdu je m'arrête, et j'aperçois partout
Dieu qui soutient, dirige, enferme et borne tout.
Mais au-dessus des cieux, dans les degrés de l'être,
Et plus grand que les cieux puisqu'il peut les connaître,
Mon esprit étonné lui-même s'offre à lui;
Mystérieux abîme, où mon œil ébloui,
Sous le voile sacré d'un éclatant nuage,
De la divinité découvre encor l'image.
Alors j'osé en tremblant contempler sa grandeur,
Et de l'éternité sonder la profondeur:
Mais ma faible raison se confond et succombe,
Et dans un saint effroi sur soi-même retombe.
. . . .

Que je plains un monarque exilé sur son trône,
S'il ne vient quelquefois, déposant sa couronne,
Dans ces écrits fameux, d'âge en âge transmis,
Parmi les morts au moins chercher quelques amis;
Oublier des grandeurs la triste inquiétude,
Les humains, leur bassesse et leur ingratitude,
Ou même environné des enfans des neuf Sœurs,
D'un plaisir partagé connaître les douceurs,
Et goûter, en dépit de l'austère étiquette,
La seule égalité que son rang lui permette.

. . . .

L'auteur s'adresse aux Muses.

Voyez ce malheureux que votre amour possède,
Jeune encor, et déjà de langueur accablé,
Loin de vos bois chéris ses maux l'ont exilé.
Souvent son sang s'allume, et son œil étincelle;
Il prend encor son luth; mais sa force infidèle
De son enthousiasme a trahi les élans:
Ainsi le voyageur, dans des déserts brûlans,
Couché près d'une source où sa soif peut s'éteindre,
Dans d'impuissans efforts meurt sans pouvoir l'atteindre.
Adieu, plaisirs divins! adieu, charmans accords,
Qui de son âme ardente enflammez les transports!
Adieu, chères erreurs, adieu, douce fumée,
Songes de l'avenir, gloire, éclat, renommée,
Noble orgueil du talent qui croit sentir son prix,
Et vous, ô ses travaux vainement entrepris!
On arrache sa lyre à sa main affaiblie,
Et pour sauver ses jours, on veut qu'il vous oublie.
Eh! que lui font sans vous des jours infortunés,
Dans l'éternelle nuit en silence entraînés?
Lâches avis! non, non; qu'il brille et se consume;
C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume;
Mais il brûle un moment sur les autels des dieux.

Fragmens de l'épître de M. Casimir de Lavigne.

Heureux, heureux le temps où les premiers humains
Du temple de Mémoire ignoraient les chemins!
Non pas qu'au siècle d'or ma muse les couronne
Des éternelles fleurs d'un printemps monotone;
Non que je prise fort l'innocence des mœurs.

Qui, dans un lourd repos, assoupit nos humeurs,
Éteint des passions les flammes immortelles;
Il n'est point de grandeur, point de bonheur sans elles;
Humains, j'aime à vous voir, en ce siècle vanté,
Jouir avec excès de votre liberté.

. . . .

Mais, dans l'aspérité de vos vertus naïves,
Brillent du naturel les traces primitives.
J'admire plus cent fois ce lion furieux
Qui, la gueule béante et le sang dans les yeux,
Les ongles tressaillans d'une effroyable joie,
Suit son instinct féroce et déchire sa proie;
Que ces ours baladins, sous le bâton dressés,
Étalant aux regards leurs ongles émoussés,
Leur gueule sans honneur que le fer a flétrie,
Attributs impuissans d'une race avilie.
 Las d'un libre destin, las de sa dignité,
L'homme, sur ses autels, plaça la vanité;
Le front chargé d'ennuis, l'Étude prit naissance,
Et l'Erreur à sa voix détrôna l'Ignorance.
L'homme a dit: « Je sais tout et j'ai tout défini.
« J'ai pour loi la raison, pour bornes l'infini. . . . .
« L'étude me ravit à des hauteurs sublimes;
« De ce globe étonné, j'ai sondé les abîmes; . . . . . .
« Cet élément subtil dont il roule entouré,
« Ce feu, de tous les corps le principe sacré,
« L'onde qui les nourrit de ses flots salutaires,
« N'ont pu contre mes yeux défendre leurs mystères.
« Est-il quelques secrets cachés au fond des cieux,
« Que n'ait point pénétré mon regard curieux.....? »
Moins fier de sa raison, il eût mieux dit peut-être:
« J'ai su tout expliquer, ne pouvant tout connaître. »
L'insensé! quels combats il s'épuise à livrer,
Pour détruire un mensonge ou pour le consacrer!
Que d'efforts malheureux, que de veilles stériles!
Qu'il érige à grands frais de systèmes fragiles!
Ptolemée, illustré par cent travaux divers (1),

(1) Ptolemée, surnommé le *très-sage et le divin*, suppose l'existence d'un dernier ciel de cristal qui imprimait le mouvement à tous les autres.

avec activité et avec le même succès. Le troisième volume, dont nous allons rendre compte, n'est pas moins remarquable que les deux précédens. La période des événemens qui s'y trouvent renfermés n'est que de sept mois; mais ces sept mois, qui appartiennent à l'année 1794, offrent des faits si intéressans, si extraordinaires, si glorieux pour la nation, qu'ils pourraient faire la matière d'un livre encore plus volumineux que celui que présente l'éditeur. Nous avons déjà parlé, dans un autre article, de l'étonnante époque que décrivent aujourd'hui les rédacteurs de cet ouvrage. Les événemens s'y succèdent, s'y pressent avec une telle rapidité, que ces mêmes rédacteurs, plus sobres que jamais de réflexions et de commentaires, se sont presque bornés à la narration pure et simple des faits, en laissant aux lecteurs le soin de méditer et d'apprécier un pareil sujet. Le combat naval du 13 prairial, la bataille de Fleurus, la prompte reprise de nos places frontières, si difficilement emportées par les coalisés, la rapide et miraculeuse conquête de la Hollande, la chute de ses boulevards formidables, défendus autant par la nature que par toutes les ressources de l'art, les exploits de nos armées dans les Pyrénées : tel est le sommaire de ce nouveau volume de notre histoire militaire, pendant les sept derniers mois de l'année 1794.

Essayons de donner une idée de ces mémorables événemens.

Le premier qui se présente est le célèbre combat du 13 prairial (1er. juin). Nous ferons d'abord observer, que dans ce morceau historique, d'un grand intérêt, les rédacteurs répondent assez victorieusement au reproche qu'on a semblé leur adresser, de ne travailler que sur des matériaux déjà connus, ce qui, au jugement de quelques critiques, imprime à leur ouvrage le caractère

d'une compilation indigeste, et quelquefois inexacte. Sans relever tout ce qu'il y a d'injuste dans cette opinion, nous nous bornerons à recommander la lecture du récit du combat du 13 prairial. Nous pensons que l'auteur de ce paragraphe a réuni avec une grande sagacité tous les documens que l'on avait déjà publiés sur ce fait mémorable, si malheureux, et en même temps si glorieux pour notre marine, et les détails, les notes et les renseignemens qui ont été communiqués par des témoins oculaires et véridiques. Les considérations judicieuses qui précèdent la narration, doivent guider le lecteur dans le jugement qu'il portera sur les résultats de l'action. Nous pouvons nous tromper, mais il nous a paru que le paragraphe, dont il est question, offre le mérite d'un fragment d'histoire, écrit d'une plume impartiale, sur des renseignemens positifs, avec l'exactitude et le discernement qui constituent l'historien estimable et le distinguent du compilateur, du sec et froid annaliste.

Voici comment est rendue la catastrophe du *Vengeur*.

« Ce vaisseau, qui, dans le combat du 29 mai, s'était trop écarté de la ligne, fut abordé par le vaiseau anglais le *Brunswick*, et bientôt entouré par deux autres. Il soutint long-temps, contre ces forces supérieures, un combat que l'excès de la valeur pouvait seul rendre égal. Les Anglais firent contre lui un feu si meurtrier, que bientôt l'équipage se vit réduit de moitié. Le capitaine en second du vaisseau français, après une blessure dangereuse, qui ne peut le décider à quitter son poste, reçoit un boulet dans les reins. Il meurt en s'écriant : courage, mes amis, vengez-nous! Ce spectacle de la bravoure, qui expire avec une nouvelle gloire, enflamme tous les cœurs, et leur communique

une intrépidité digne d'un meilleur sort. L'équipage du *Vengeur* redouble son feu, oppose à l'attaque toujours plus vive des Anglais, une défense toujours plus opiniâtre. Les batteries sont servies avec tant d'activité, et sont dirigées avec tant de précision, que le vaisseau le *Brunswick*, qui, le premier, avait attaqué, est obligé de s'éloigner ; mais les deux autres vaisseaux redoublent d'efforts. Le *Vengeur* a toute sa mâture abattue : criblé et transpercé de coups de canon, il reçoit de toutes parts l'eau à son fond de cale. Les généreux marins qui le montaient prennent alors une résolution désespérée, et qu'on peut comparer aux actes de dévouement les plus sublimes de l'ancienne Rome. Au lieu de chercher à sauver sa vie, en se rendant prisonnier, au moment où le vaisseau menaçait de couler bas, l'équipage décharge sa bordée quand déjà les derniers canons sont à fleur d'eau ; tous les marins remontent ensuite sur le pont, attachent le pavillon de peur qu'il ne surnage, et les bras levés vers le ciel, agitant en l'air leurs chapeaux, ils descendent, comme en triomphe, et aux cris mille fois répétés de *vive la France! vive la liberté!* dans l'abîme qui devient pour eux la plus glorieuse des sépultures. »

Une note, placée à la suite du récit, renferme les extraits des journaux anglais qui confirment d'une manière irrécusable cet acte sublime de patriotisme, si injustement révoqué en doute par quelques ennemis de notre gloire nationale, qui ont osé se dire Français !...

La bataille de Fleurus, sur les résultats de laquelle il devient inutile de s'étendre, est décrite avec une clarté et une précision qui font assez connaître les sources respectables et authentiques où les rédacteurs ont puisé leurs documens.

Tout ce que l'art des siéges, la prévoyante et l'infa-

tigable activité des généraux et des officiers; le dévouement et l'intrépidité des troupes, peuvent produire de moyens et d'efforts surnaturels, se fait remarquer dans la prise des places fortes de la Belgique et de la Hollande, dans le recouvrement de nos forteresses envahies avec un si formidable appareil par les alliés. La glorieuse résistance de ces remparts de la France, en 1793, prépara, pour nos armées, les succès qui suivirent leur prise de possession par l'ennemi; tandis qu'au contraire la chute des places étrangères fut, pour les armées destinées à les protéger, le signal de nouvelles défaites. Le général Jourdan, dans les champs d'Aldenhoven, ajoute quelques lauriers à la couronne triomphale de Fleurus. Les officiers du génie, Maresoot, Dejean, Poitevin, Samson, etc., etc., jettent un nouveau lustre sur cette branche de l'art de la guerre dont le maréchal Vauban traça si dignement les préceptes, et justifient la haute réputation qu'ils ont acquise, le rang distingué auquel ils sont parvenus depuis.

Comme ceux qui le précèdent, le troisième volume des *Victoires* renferme une foule de traits qui caractérisent spécialement le soldat français, et surtout l'époque de cette guerre vraiment nationale.

Au siége d'Ypres, on venait d'achever la construction d'une des batteries de brèche; et comme on manquait de chevaux pour conduire les pièces destinées à l'armement de cette même batterie, le quatrième bataillon du Nord, empressé de la voir en jeu, s'attacha tout entier aux six pièces de grosse artillerie qu'il s'agissait de placer, et parcourut ainsi un intervalle de cent cinquante toises sous le feu le plus violent des assiégés. La batterie fut armée. La convention fit écrire par son président une lettre de félicitation à ce bataillon. Les auteurs des *Annales* font, à ce sujet, la réflexion

suivante : « A cette époque, il faut bien en convenir, et des milliers de témoins existent encore pour l'attester, de pareilles récompenses agissaient bien plus fortement sur l'esprit des soldats de la patrie, que celles qui furent accordées par la suite à la bravoure individuelle. »

« Le décret atroce qui ordonnait de ne plus faire de prisonniers anglais, venait d'être promulgué dans les armées. Il avait été reçu avec une sourde indignation par des hommes généreux qui se promettaient bien de ne pas le mettre à exécution de sang-froid ; liés toutefois par cette obéissance passive dont on fait une vertu nécessaire à la guerre, ils n'avaient point osé faire éclater les sentimens que développait en eux une loi aussi barbare qu'impolitique. Parmi les prisonniers faits au combat de Deynse, en Belgique, il y avait un assez bon nombre d'Hanovriens que leur qualité de sujets du roi d'Angleterre rendaient passibles de la mesure sanguinaire. Un détachement les conduisit au quartier-général d'une des divisions de l'armée du Nord, où un officier d'état-major les reçut des mains d'un sergent qui commandait l'escorte. Camarades, dit l'officier au détachement, vous nous mettez dans un cruel embarras ; il fallait laisser échapper ces malheureux où vous les avez pris ! — Mon officier, répond le sergent dans son langage naïf, c'est autant de coups de fusil à recevoir de moins, et nous sommes ici pour affaiblir l'ennemi. — Mais il existe une loi, affreuse pour eux et bien embarrassante pour nous. — Nous la connaissons cette loi ; mais la convention n'a pas prétendu que des soldats français fissent le métier de lâches bourreaux. Au reste, voici nos prisonniers ; envoyez-les aux représentans du peuple ; et si ces derniers sont des cannibales, qu'ils les tuent et les mangent ensuite ; ce n'est plus notre affaire. »

Un de nos plus illustres généraux, Dugommier, com-

mandant l'armée des Pyrénées-Orientales, fut tué d'un éclat d'obus, au combat de Saint-Laurent-de-la-Mouga, le 18 novembre 1794. « Cachez ma mort à nos soldats, dit le brave en expirant, afin qu'ils achèvent de remporter la victoire, seule consolation de mes derniers momens. » La nouvelle de cette mort glorieuse se répandit bientôt dans l'armée, mais n'eut aucun résultat funeste. Le général Pérignon remplaça Dugommier, et, le surlendemain, les Espagnols furent complètement défaits, et perdirent aussi leur commandant en chef, le comte de La Union, tué par des tirailleurs.

« Mais les Français ressentirent plus vivement que les Espagnols la perte de leur général. La douleur des soldats absorba dans leur cœur le sentiment qu'inspire la victoire. Ils gagnèrent leurs quartiers à pas lents et dans l'attitude du regret. On creusa, au milieu de la forteresse de Bellegarde, la tombe qui reçut le corps défiguré du vainqueur des Anglais et des Espagnols. L'armée entière accompagna cette pompe lugubre, généraux, officiers, soldats, citoyens, tous versaient des torrens de larmes : éloge sublime, et qui prouvait mieux, pour la gloire du défunt, que l'oraison funèbre la plus éloquente.

« Dugommier avait cinquante-huit ans, quand la mort vint le frapper sur le champ de bataille. Il était l'idole des troupes, qui avaient pour lui un dévouement sans bornes. Avare de leur sang, on le vit souvent s'exposer lui-même avec la plus rare intrépidité. Souvent il visitait les camps, et se plaisait à converser avec les soldats, qui se pressaient autour de lui pour recueillir des paroles de bonté, d'encouragement et d'espérance. A la première nouvelle de sa mort, un cri unanime se fit entendre dans tous les rangs, comme autrefois dans

l'armée de Turenne : « Nous avons perdu notre père! »

Le volume est terminé par un précis rapide des événemens militaires qui se sont passés dans les colonies françaises pendant l'année 1794. Les auteurs confessent que, contrariés par un grand nombre d'obstacles presque impossibles à surmonter, ils n'ont pu apporter, dans cette partie de leur travail, le développement, l'exactitude et l'intérêt qu'ils ont cherché à réunir dans les autres. Ils ajoutent qu'ils ne pourront donner quelques détails circonstanciés sur cette portion de l'*Histoire militaire de la Révolution* qu'à l'époque de l'expédition du général Leclerc, c'est-à-dire vers 1803. »

Nous avons cependant remarqué le fait suivant dans le récit de la prise de la Martinique par les Anglais.

Le général Rochambeau commandait dans cette île. Il était parvenu à repousser une première fois les Anglais en 1793. Ceux-ci se présentèrent en force l'année suivante. Le gouverneur n'avait à leur opposer que six cents hommes de troupes, et encore faut-il comprendre dans ce nombre quatre cents miliciens. Abandonné par le plus grand nombre des habitans de la colonie, blancs, mulâtres et noirs, Rochambeau n'en résista pas moins aux quatorze mille assaillans qui le pressaient. Il soutint dans la ville de Saint-Pierre un siège de quarante-neuf jours, dont trente-deux de tranchée ouverte, et l'intrépide général ne capitula que pour sauver la vie à trois cents hommes qui lui restaient avec ses malades et ses blessés.

L'ennemi ayant pris les armes pour rendre les honneurs à cette garnison, vit passer le gouverneur avec sa petite troupe. Le général anglais demanda où était le reste de la garnison qui avait fait une défense si opiniâtre. « Vous la voyez toute entière, dit Rochambeau;

je n'ai laissé que les malades et les blessés hors d'état d'être transportés (1). »

Nos annales militaires présentent de nombreux exemples de traits pareils. Cette même année 1794, une question semblable fut adressée par le général anglais à l'officier qui commandait la garnison de Calvi, quand celle-ci défila, après la prise de la ville, dont le siège dura deux mois. Le vaillant général Barbenègre fut interpellé de même par le commandant autrichien, lorsqu'en 1815, il sortit si glorieusement de la forteresse d'Huningue, avec la poignée de braves qu'il commandait.

Quel Français pourrait se refuser à placer dans sa bibliothèque le recueil complet de ces faits honorables?

TH. B......

---

(1) On peut mettre en opposition avec cette glorieuse résistance d'un petit nombre de soldats français contre des forces si supérieures, le fait suivant, que nous trouvons également consigné dans le troisième volume des *Victoires*.

La forteresse de Figuières se rendit aux Français, après quelques jours d'investissement, le 27 novembre 1794. Lorsque la capitulation fut arrêtée, le commissaire conventionnel, Delbrel, dit au lieutenant-colonel *Ortazonar*, l'un des parlementaires espagnols : « Maintenant que tout est signé, vous pouvez parler franchement. Vous n'aviez pas assez de bouches à feu pour la défense de la place? — Vous trouverez, dit l'officier espagnol, deux cents pièces d'artillerie sur les remparts. — Vous n'aviez donc plus de munitions? — Nous en avions pour six mois. — Manquiez-vous de subsistances? — Tous les magasins en sont remplis. — Votre garnison est sans doute bien faible? — Elle est de dix mille combattans. — Que vous fallait-il donc pour vous défendre? — Cela : (continua le parlementaire, en mettant la main sur son cœur); si j'avais eu sous mes ordres, trois mille hommes de vos troupes, jamais vous ne seriez entré dans Figuières. »

Il convient de dire que la garnison de cette forteresse se composait, en très-grande partie, de fuyards, qui étaient venus s'y jeter isolément, après la bataille de la Montagne-Noire, donnée sept jours auparavant.

De l'Institution du Jury en France et en Angleterre, considérés l'un et l'autre dans leur pratique; d'après les exemples tirés des deux pays, etc.; par M. Ricard (d'Allauch), ancien président du tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône (1).

S'il est une matière depuis long-temps débattue, c'est celle du *jury*. Tous les penseurs étrangers et nationaux s'en sont occupés; les femmes même n'ont pas trouvé ce sujet trop élevé pour l'aborder. Lady Morgan vient de lui consacrer un article dans ses *Miniatures françaises*. Elle a vu sans doute notre jury dans quelques-unes de ces séances qui attirent souvent le beau monde. En effet, peu de compositions dramatiques offrent plus d'intérêt. Les passions les plus vives y sont développées, et tous les ressorts de l'esprit y sont mis en jeu.

Fidèle à son imagination qui lui fait désirer par fois une perfection idéale, lady Morgan a cru voir des vices dans notre jury. Elle nous reproche injustement d'avoir altéré les formes de cette institution; elle blâme les précautions qu'il a fallu prendre pour l'approprier à l'inexpérience de nos adeptes. Il n'y avait rien à changer, nous dit-elle; il fallait attendre du temps les améliorations nécessaires. En pratiquant leurs fonctions, les jurés auraient fini par les bien remplir. — S'il ne s'agissait que de perfectionner une science agréable par des

(1) Paris, chez C. F. Patris, imprimeur-libraire, rue de la Colombe, n°. 4, quai de la cité.

essais qu'on peut répéter avec plaisir, ou du moins, sans un danger réel, alors, sans doute, le noviciat pourrait avoir son mérite, et nous serions tout-à-fait de l'avis de lady Morgan. Mais, en matière de jury, il est difficile de recommencer une expérience manquée, et chaque erreur peut coûter la vie à un homme. Il paraît que M. Ricard d'Allauch, auteur de l'ouvrage que nous examinons, est descendu de ce beau idéal où l'on aime à se porter lorsqu'on fait un livre. Il présidait un tribunal criminel en 1791. Il était en position de bien étudier son sujet. Il l'a eu long-temps sous les yeux; et, dès son origine, il a pu le suivre dans sa marche et dans tous ses développemens. Il n'a pas entendu nous donner la théorie du jury, mais son usage pratique; et pour l'assortir à notre position, il s'est vu contraint d'en modifier quelques élémens.

Il faut voir, dans l'ouvrage même, les raisons des changemens qu'il propose. Elles sont au moins très-spécieuses. M. Ricard veut principalement écarter toute espèce d'influence dans le choix des jurés qui sont actuellement à la nomination des préfets; c'est le *livre impartial* des contributions qui doit les fournir, nous dit-il, et le mode qu'il indique est d'une pratique facile et exempte d'influence. L'auteur, qui est entré dans les moindres détails de cette institution si délicate, n'a pas dû négliger les aperçus d'un ordre plus élevé. Il propose de dépouiller le jury de tout ce qu'il offre de dangereux et d'arbitraire dans la position des questions; il relève à ce sujet un abus fort grave, et qui résulte de la loi elle-même, ce qui est le plus grand des inconvéniens en fait de législation. Il n'y a plus de recours ni de remède, lorsque le mal est au cœur de la loi, parce qu'alors elle corrompt au lieu de guider et de protéger. Il faudrait rapporter toute cette discussion

pour ne pas l'affaiblir; mais elle excéderait les bornes que nous nous sommes prescrites, et nos lecteurs ne perdront rien pour l'aller chercher dans le livre. Enfin, l'auteur asseoit le jury sur une large base; il lui donne pour appui la loi du 5 février sur les élections : il pense qu'on doit être juré comme on est électeur. Cette idée est grande, nouvelle; elle est du moins d'une heureuse combinaison. Les deux principales dispositions de la charte, la loi des électeurs et celle des jurés se renforcent l'une par l'autre. L'une contient les honneurs, c'est-à-dire le droit d'élire, et l'autre prescrit l'obligation d'assister au jury. Les prérogatives sont ainsi compensées par ces charges, ou plutôt la cumulation de ces deux beaux droits ne se prend point dans le rang ni dans les titres; elle est puisée dans la plus forte des garanties, celle de la propriété ou de ses équivalens. M. Ricard pense que la quotité contributive que la loi exige de ceux qui participent au choix de nos premiers mandataires, doit suffire pour les faire coopérer au retour de l'ordre lorsqu'il est troublé. Le ministère de juré, selon notre auteur, n'est point une science. Un homme d'une capacité ordinaire peut l'exercer s'il présente, dans son existence sociale, cette consistance de fortune qui fait présumer une certaine éducation et, par-dessus tout, l'intérêt au maintien de l'ordre public. M. Ricard trouve un autre motif dans cet appel, fait indistinctement aux contribuables de 300 fr. : c'est la fusion nécessaire de tous les intérêts et de toutes les opinions. A la suite de cette première partie, l'auteur fait des observations particulières sur le jury anglais. Ce parallèle était indispensable pour établir, d'après l'examen des deux méthodes, celle qui pouvait convenir le mieux au jury français, et pour justifier aussi le titre de son livre. Cette partie du travail de M. Ricard est

la plus piquante. Les rapprochemens qu'il fait de la législation anglaise avec la nôtre sont d'un grand intérêt. On y voit comment, avec des mœurs différentes qui devaient suggérer des moyens divers, le but est également atteint. Cependant, l'auteur ne dissimule pas que le jury anglais, efficace et précieux pour la recherche des délits ordinaires, est faible et peut-être pernicieux dans les crises d'Etat. Il donne pour motifs l'influence que le parti de l'opposition doit prendre sur la formation du jury dans le droit de récusation trop étendu que peuvent exercer les accusés, et dans le vote unanime que doivent exprimer les jurés, ce qui place le siége de la conviction plutôt dans l'estomac que dans la conscience; une seule voix contraire, un seul juré vigoureux suffit pour subjuguer les autres, et pour faire acquitter un accusé. Cette manière de procéder si bizarre est pourtant approuvée par notre auteur qui en déduit les raisons, et qui cite surtout l'expérience heureuse qu'on en fait chez ce peuple si jaloux de ses droits. Cette partie de l'écrit de M. Ricard, ainsi que les articles relatifs aux chambres des pairs en France et en Angleterre, pour la mise en accusation et le jugement de ces hauts dignitaires, sont d'un homme d'état et d'un littérateur tout ensemble. L'ouvrage est écrit du ton qui convient au sujet; il a de la concision et de la clarté, ce qu'on ne concilie pas souvent et ce qui est cependant nécessaire au genre de production dont il s'agit. Voici un morceau pris sans choix qui donnera une idée du style et des moyens de l'auteur.

« En Angleterre, on accorde aux dénonciateurs une « *prime*, qu'ils reçoivent lorsque le prévenu qu'ils ont « livré a été convaincu. On nomme cette prime *le prix* « *du sang*. Quelle expression dans une loi, et quelle « loi pour un tel peuple! En France et partout où la

« sûreté générale est sagement établie, on remet la « peine aux complices révélateurs d'un délit, en consi« dération des avantages que la société retire de leurs « aveux. On suppose qu'à l'aspect du crime et au mo« ment de le commettre, ils ont éprouvé des remords ; « on leur en tient compte ; on les pardonne, mais on « ne les récompense pas. On repousserait des tribu« naux, si on ne les punissait pas, des machinateurs « de complots qui viendraient faire trophée de leur « turpitude. D'où vient cette différence de conduite « chez les deux peuples ? En France et dans les Etats « purement monarchiques, où l'opinion publique a tant « d'empire, on ne met aucun prix à de pareils services, « parce que la ruse et la perfidie n'ennoblissent rien ; « mais dans un pays où le gain est le premier mobile, « on croit pouvoir payer avec de l'or tous les services « rendus. Ce moyen est le plus court ; c'est celui d'un « gouvernement riche qui, pressé de jouir, ne veut pas « être détourné de son but. »

Le système du *jury* réunit, même tel qu'il est aujourd'hui, les suffrages de tous les hommes éclairés et impartiaux : quelques améliorations, s'il est possible de les obtenir par l'effet d'une conviction acquise de bonne foi, par la puissance de raisonnemens calmes et réfléchis, acheveront d'acclimater parmi nous cette belle institution, qui n'est pas aussi étrangère à nos mœurs qu'une érudition superficielle pourrait le faire croire. Nos ancêtres l'avaient connue. A la vérité les classes privilégiées s'en étaient exclusivement attribué la jouissance. La noblesse et le clergé aimaient à n'être jugés que par leurs pairs. Depuis qu'il est reconnu que tous les citoyens ont les mêmes droits politiques aux yeux de la loi, qui doit les protéger tous également, le jury, consacré par la charte, est un de nos premiers besoins.

Il s'agit seulement de perfectionner la culture de cette plante nouvelle, afin d'en retirer tous les avantages qu'elle peut produire. M. Ricard d'Allauch possède tous les dons d'un esprit supérieur, fortifié par l'expérience; ses avis méritent d'être écoutés; ses doutes, même, provoquent des explications salutaires. Cet auteur a publié aussi un écrit sur le régime de la presse. Le jugement par jurés et la liberté de la presse sont les deux parties d'un tout. On ne peut les séparer sans qu'elles ne s'affaiblissent et ne tombent en même temps. Sans la liberté de la presse, les établissemens les plus solennels restent sans garantie, et le gouvernement représentatif est privé de l'unique ressort qui le fait mouvoir. M. Ricard d'Allauch fait donc une chose utile en prenant soin d'entretenir ces discussions, dont le but est d'affermir les droits de la justice, et ceux de la raison et de l'humanité. Cet éloge est, pour ainsi dire, le seul qui nous soit permis; nos lecteurs pourraient croire que les illusions de l'amitié se mêlent à nos jugemens. Cette amitié nous est chère, sans doute; elle date des premiers jours de notre vie; mais les efforts de la bienveillance la plus empressée, les apologies des journaux, ne créent que des succès éphémères. Le livre reste là pour accuser ou défendre son auteur. E.

L'ERMITE EN PROVINCE.

LE BONHOMME LEZER, DESPOURINS ET M. LOUSTANAU.

Des Pyrénées, le 28 juillet 1817.

Ego verum amo, verum volo dici.......
(PLAUTE.)

(J'aime la vérité, je veux qu'on la dise.)

« La nature, dit-on, fait fort bien tout ce qu'elle fait. » Cela est vrai, systématiquement ; c'est-à-dire, à considérer l'universalité des êtres et des choses, sans égard aux espèces et encore moins aux individus. Tout est bien en masse ; Pope a raison ; les détails sont trop souvent sacrifiés à l'ensemble : Voltaire n'a pas tort ; cela pouvait-il être autrement? Je suis trop religieux pour le croire, bien que la toute-puissance du Créateur se trouve un peu compromise dans cette conviction d'un ordre de choses où le mal entre comme partie intégrante et nécessaire. Que de reproches l'homme, seul, ne serait-il pas en droit d'adresser à la nature, s'il n'élevait son esprit à ces considérations générales, qui le forcent à ne voir en lui même qu'un des anneaux imperceptibles d'une chaîne immense, dont le temps ne saurait mesurer la durée ; dont l'espace ne peut borner l'étendue ! A combien de *pourquoi* la nature n'aurait-elle pas à répondre? Pourquoi (lui dirais je, quand viendrait mon tour à parler), la sagesse est elle fille de l'expérience, au lieu d'en être la mère? En d'autres mots, pourquoi la faculté de penser n'est-elle donnée à l'homme qu'au moment où il commence à perdre la faculté d'a-

gir? Qu'ai-je besoin, quand il faut que je songe à quitter la vie, de savoir ce que j'aurais dû faire pour la bien remplir? A vingt ans les connaissances seraient des moyens, à soixante elles ne sont déjà plus que des regrets. C'est dans la vieillesse qu'il faudrait voyager: alors, plus d'illusions qui vous trompent, plus de charmes trompeurs qui vous arrêtent; plus d'erreurs qui vous égarent; alors le pays où l'espèce humaine est la plus belle, n'est plus celui où l'on a trouvé la plus jolie servante d'auberge; le peuple le plus heureux, le plus libre, n'est pas le plus vain, le plus insociable; alors on voit la nature en philosophe et non plus en poète; on se défie également de ses préjugés et de son imagination: on ne trouve pas dans un simulacre de pétrification la preuve du déluge universel; on ne croit pas avoir recréé d'anciennes espèces d'animaux, avec les débris informes de quelques individus monstrueux: alors on voit des taches dans la lune, sans affirmer que ce soit précisément ou des *volcans éteints*, ou des *clochers de paroisses*, ou des *amans heureux qui s'embrassent*: en un mot, à force d'observations, on est alors parvenu à connaître les effets, et quand on vous questionne sur les causes, on répond, avec Montaigne, *que sais-je?* ou avec Voltaire:

Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

Cette sage défiance de soi-même, cette rectitude de jugement, ce mépris des plus ingénieuses hypothèses, cette masse d'observations établies sur des faits, tous ces avantages dont l'historien voyageur doit être pourvu, sont nécessairement le fruit de l'expérience: l'observation n'est que la mémoire des vieillards, et *les années en savent plus que les livres*, dit le proverbe

anglais.; donc on ne peut voyager avec utilité pour les autres que dans la vieillesse; mais à cette époque de la vie, on n'a plus ni force, ni haleine; on voit juste, on pense bien, mais on ne marche pas........

Ces torts, dont je ne serais pas embarrassé de justifier la nature en toute autre occasion, je les lui reprochais avec amertume, assis à la porte d'une cabane sur *la montagne de Tau*, où je me reposai quelques heures en montant sur le *pic du midi*. J'avais été entraîné dans cette entreprise (à laquelle j'avais d'abord sagement renoncé, comme je l'ai dit dans mon discours précédent), par le major Montéval, dont l'espèce de défi avait piqué mon amour-propre octogénaire, en m'assurant qu'aucun homme de mon âge n'avait encore atteint le sommet de cette montagne. Je me dois cependant cette justice, de dire que le motif d'une vanité puérile n'eut pas autant d'influence sur ma résolution que l'espoir d'examiner quelques derniers vestiges des mœurs nomades parmi les agrestes habitans de ces hautes cimes des Pyrénées.

Je laissai la nombreuse compagnie, avec laquelle je m'étais mis en route, poursuivre sa marche, et je restai en arrière avec mon guide, trop bien averti, par ma lassitude, du besoin que j'avais de ménager mes forces. Après avoir donné quelques momens à des réflexions plus chagrines que raisonnables, tandis que mon guide préparait un repas frugal dont il portait avec lui les provisions, j'interrogeai le vieux pâtre qui nous avait reçus dans sa cabane avec cette bienveillance hospitalière qu'on chercherait en vain dans le reste de l'Europe. Cet homme, véritable type des pasteurs montagnards des Pyrénées, est une des rencontres les plus heureuses que j'aie faites dans ma vie, et son caractère, un des plus forts argumens dont on puisse abuser contre la

civilisation ; privé de toute espèce d'éducation, circonscrit, même par la pensée, dans ses montagnes au-delà desquelles il ne voit, ne connaît, ne suppose rien, sans autre fortune que son troupeau, sans autre société que sa famille, le *bonhomme Lezer* est une des plus nobles créatures dont s'honore l'espèce humaine, un de ces personnages dont l'intervention dans un roman ferait crier à l'invraisemblance. Dans son langage qu'il semble s'être créé pour suppléer à la pauvreté du nôtre, chaque expression trahit la fierté de son âme, la vivacité de son imagination, l'exaltation de ses sentimens. Je n'ai jamais vu l'instinct de la gloire se manifester avec autant d'énergie. Dans le cours du long entretien que nous eûmes ensemble, je lui parlai de quelques revers que nous avons essuyés. « Si nous avions été là !.... » (dit-il, en laissant couler de grosses larmes et en brandissant sa houlette, de l'air dont Hector devait brandir sa lance !)

Je ne perdis pas l'occasion de m'instruire auprès de lui d'une foule de détails intéressans sur la vie et les mœurs des habitans de ces hautes régions: « Il n'en est pas ici comme chez vous, me dit-il ; l'indigence habite les hauteurs, et l'opulence est dans les lieux bas ; vous avez vu nos riches pasteurs des vallées ; vous trouvez encore ici des habitations sédentaires ; en vous élevant, vous ne verrez plus que les huttes des pâtres errans ; ceux-là vivent seuls avec leurs troupeaux, à la conduite desquels se borne leur intelligence : la plupart d'entre eux achèvent leur vie sans descendre dans la vallée, et telle est leur ignorance qu'à peine s'ils ont entendu parler du *palet de Roland*, de la *grotte merveilleuse* et de *Notre-Dame de Héas* (1). »

(1) Chapelle dédiée à la Vierge, dans la vallée de Héas, où les montagnards se rendent, tous les ans au mois d'août, en pélerinage.

Cette réflexion du vieux pasteur amena de ma part des questions auxquelles il répondit de manière à me faire croire qu'il avait étudié l'histoire de son pays dans le roman de l'archevêque *Turpin*, ou dans le poème de l'*Arioste*. Il n'avait entendu parler ni de l'un ni de l'autre : Il ne savait pas lire, mais la tradition lui avait transmis ces faits héroïques, et il avait pris naissance dans les vallées voisines du *Marboré*, où s'étaient passées ces merveilleuses aventures. Lézer ne savait le nom d'aucun des rois qui ont régné en France (Henri IV excepté); il n'avait entendu parler ni du siége de Rabastens, ni des guerres entre la France et l'Espagne « mais il savait, dans les moindres détails, l'histoire de *Roland*, des *Quatre Fils Aimon*, du *brave Roger* et de l'*Enchanteur Atlant*. Il avait découvert au pied du *Mont-Perdu* la grotte magique de ce nécromancien; il connaissait la place du château d'acier où fut enfermé *Gradasse*; le précipice où fut jetée *Bradamante*, et l'endroit où se livra le terrible combat entre *Roland* et *Ferragus*. » Une idée que m'ont fait naître les récits de ce pâtre, et à l'appui de laquelle se présentent beaucoup d'autres observations, c'est que l'*Arioste*, ou, si l'on veut, *Boyardo*, son prédécesseur, pourrait fort bien avoir composé son poème à l'aide des romances des premiers troubadours du Béarn, comme l'anglais Macpherson a fabriqué son *Ossian*, en recueillant, dans les montagnes d'Ecosse, quelques chants populaires des anciens Bardes qu'il a prodigieusement étendus dans sa traduction, et qu'il a réunis en corps d'ouvrage.

Cette disposition à croire au merveilleux, aux enchantemens, aux maléfices, est la seule faiblesse d'esprit que j'aie remarquée dans ce Socrate des Pyrénées. Je ne me lassais pas de l'entendre parler du bonheur dont il jouissait depuis soixante-dix ans, et de l'inno-

sence d'une vie « dont il voyait s'approcher le terme avec le même sentiment que le voyageur éprouve (ce sont ses expressions), à trouver au sommet de la montagne qu'il n'a point gravie, sans quelque fatigue, le plateau du rocher où il se repose. » Il n'a jamais eu de besoin qu'il ne pût satisfaire, de désir qu'il ne pût contenter : il n'a jamais connu de danger plus fort que son courage ; il a vécu sans valets et sans maître, estimé de ses égaux, chéri de sa famille ; on l'appelait le brave Lézer quand il était jeune ; on l'appelle le bon Lézer depuis qu'il est vieux. » Toute sa vie, toutes ses pensées, toutes ses actions sont renfermées dans ce peu de mots : j'aurais un plaisir, que je serais bien sûr de faire partager à mes lecteurs, à raconter en détail l'histoire du bonhomme Lézer, mais le voyageur, comme le sage, doit être *ménager du temps et des paroles.*

J'allais quitter le patriarche qui, tout en me conduisant à quelques pas, me faisait remarquer, au midi, les trois pics, de *Cobero*, de *Campana* et d'*Espade*, lorsque nous vîmes accourir deux montagnards qui semblaient de loin voltiger sur la pointe des rochers : « Ce sont mes petits-fils, me dit mon hôte ; je veux qu'ils vous accompagnent ; le chemin, pour arriver au sommet du pic, n'est pas très-difficile, mais il y a deux ou trois passages où l'aide de quelques bras vigoureux ne vous sera pas inutile. »

J'ai vu peu d'hommes mieux faits, d'une figure plus belle, d'une démarche aussi vive, aussi élégante que ces deux jeunes garçons : les jambes nues, vêtus d'un petit gilet sans manche, et la tête ornée, plutôt que couverte, d'un *berret* écarlate ; il y avait dans leur personne quelque chose d'antique, de pittoresque, qui s'emparait de l'imagination. J'eus plusieurs fois l'occasion de me féliciter d'avoir accepté leur service, et sans

eux, il est probable que je n'aurais pas achevé mon entreprise, ou que je serais mort à la peine, comme l'astronome dont j'aurai bientôt occasion de parler.

J'arrivai assez lestement dans la haute vallée du *Couret*, mais j'eus bien de la peine à gagner le lac d'*Oncet*, qui se trouve à trois cent cinquante toises au-dessous du sommet du pic, que j'atteignis, il faut bien en convenir, sur les bras de mes guides.

C'est un singulier sentiment que celui qu'on éprouve sur ces hauteurs, d'où l'on domine la terre, à laquelle il semble qu'on soit au moment de ne plus appartenir. Par une sorte d'analogie entre la situation de l'âme et celle du corps, les objets sur lesquels la vue s'abaisse, paraissent également petits à l'œil et à la pensée : le lointain, au fond duquel vous apercevez encore l'habitation des hommes, ne laisse dans votre mémoire qu'un souvenir dédaigneux de leur petitesse si turbulente, et de leur bassesse si orgueilleuse.

A considérer le monde de ce point de vue, on le croirait moins fait pour nos besoins que pour nos plaisirs ; je ne sais quel bien-être, si bien décrit par Rousseau et par M. Ramond, s'empare de toutes les facultés, les rajeunissent et les enchantent ; les lacs, les fontaines, les cascades ne rafraîchissent pas moins l'imagination que le sol qu'elles arrosent ; et la vie, dans ces régions élevées, a déjà quelque chose d'éternel.

Après avoir contemplé, en me reposant pendant une grande heure, le magnifique spectacle qui s'offrait à mes regards, cet amphithéâtre de montagnes divisé par groupes, dont le plus voisin est surmonté par le pic des vieilles neiges (*neou-vielles*), les *tours de Marboré*, le *Viguemale* et le *Mont-Perdu*, à une lieue de distance ; après avoir parcouru d'un regard circulaire, si j'ose m'exprimer ainsi, le Béarn, la Bigore et

le Languedoc, dont la chaîne éloignée des colines me traçait les limites; après avoir pris soin de graver, sur la *pierre des voyageurs*, mon nom, que je plaçai (par un motif qui n'a d'intérêt que pour moi), entre les noms d'un M. *Maurice*..... et d'une dame *Sophia*...., je quittai la région des nuages et redescendis sur la terre.

Je m'arrête un moment à la *Hourquette-des-Cinq-Ours*, à l'endroit même où l'astronome Plantade, âgé de soixante-dix ans, mourut subitement, à côté de son quart de cercle, au mois de juillet 1748, et dans les bras du brave Lezer, qui lui servait de guide.

Des bords du lac, je m'amusai quelque temps à considérer un des plus rians tableaux de la nature: d'innombrables troupeaux distribués par groupes sur cet amphithéâtre de pâturages; les bergers, du haut d'un trône de roc, où ils sont étendus, dirigeant de la voix et du geste leurs fidèles ministres, *ces chiens des Pyrénées*, que Buffon regarde comme le type de l'espèce. En rappelant à mon esprit le souvenir des Alpes, pour les comparer aux montagnes que je parcours; les premières me semblent encore aujourd'hui plus gigantesques, plus imposantes; je ne vois pas ici ces neiges éternelles, ces glaciers énormes, berceau des plus grands fleuves de l'Europe; mais combien l'aspect des Pyrénées est plus animé, plus varié, plus enchanteur! Moins grands, moins forts, moins riches, peut-être moins industrieux que les pâtres des Alpes, les bergers des Pyrénées sont infiniment plus actifs, plus braves, et sur-tout plus hospitaliers; leurs mœurs sont plus douces, leurs formes plus élégantes, leur imagination plus vive, et leur langage plus aimable: supposez les habitans de ces montagnes moins ignorans, et par conséquent moins superstitieux, et ceux qui viennent dans

ce pays pour y chercher la santé, y resteront pour y trouver le bonheur.

Les chants des bergers contribuent ici à l'enchantement du paysage; je me suis arrêté plusieurs fois pour les entendre chanter, en s'accompagnant d'une espèce de harpe à deux cordes, les romances de *Despourins*, que l'on a surnommé à juste titre le *troubadour de Miramont* : j'ai recueilli plusieurs de ses chansons pastorales, en langage béarnais, dont quelques-unes ne sont pas inférieures pour la naïveté, la grâce et le tour poétique, aux plus jolies chansonnettes de Métastase.

J'ai employé deux jours pour un voyage, qu'une femme délicate peut achever en dix heures; quoi qu'il en soit, j'ai mis fin à mon entreprise, au grand étonnement du major, que j'ai quitté ce matin pour retourner à Tarbes : j'aurais eu beaucoup de peine à me séparer de ce brave homme, pour qui j'ai conçu une amitié toute particulière, si je n'avais l'espoir de le retrouver à Marseille, où nous nous sommes donné rendez-vous.

En repassant à Bagnères, j'ai fait mes adieux à mes connaissances des eaux, que j'ai trouvées presque toutes réunies chez M. Boë, le marchand le plus ancien et le mieux assorti de cette jolie petite ville : j'ai promis à madame de Lorys et à la jeune Cécile, en quittant Paris, de leur envoyer un échantillon de toutes les productions particulières des différentes provinces que j'allais parcourir; à l'acquit de ma promesse, j'ai fait emplette, chez M. Boë, de quelques aunes de ce crépon de laine écarlate, qui se fabrique exclusivement dans ces cantons, et dont l'usage était beaucoup plus commun autrefois.

Je ne me suis arrêté que quelques heures à Tarbes, pour y toucher deux petits effets, chez MM. *Guillemat*

et *Fouchout*, l'un négociant et l'autre banquier dans cette ville; tous deux contribuent à nourrir la haute estime que je porte à la classe honorable à laquelle ils appartiennent : il n'en est aucune en France, où les vertus publiques et privées soient plus généralement répandues.

J'étais déjà à deux lieues de Tarbes, sur la route d'Agen où je me rends avant d'aller à Toulouse, lorsque j'appris, en causant avec mon postillon, selon mon usage, que j'avais passé, en sortant de Tarbes, devant la maison de *M. Loustanau*, l'une de mes plus anciennes connaissances, et l'un des hommes que j'aurais eu le plus de plaisir à revoir : je serais retourné sur mes pas, si mon guide ne m'eût assuré que le général Indien (c'est ainsi qu'on le nommait), était mort l'année dernière.

C'est une histoire bien extraordinaire que celle de M. Loustanau. J'en veux raconter, en peu de mots, les circonstances principales.

M. Loustanau avait cédé, fort jeune, à cette inquiétude assez naturelle aux habitans du midi de la France. Il était passé aux Indes Orientales dans l'intention d'y faire le commerce. Il habitait, depuis quelques mois, une province du Mogol où son intention était de former un établissement, lorsque la guerre se déclara entre l'empereur de Delhy et l'un de ses plus puissans tributaires, le nabab de Lahor, autant qu'il m'en souvient.

Le hasard voulut que le jeune commerçant béarnais fût témoin, du haut d'une éminence où il s'était placé, de la première bataille que se livrèrent ces deux souverains. Témoin des dispositions que faisaient les chefs des deux armées, et doué du génie militaire dont il a donné des preuves, M. Loustanau annonça, dès le

commencement de l'affaire, à un riche Banian (1) qui l'accompagnait, que l'armée mogole serait infailliblement battue; et lorsque l'événement eut confirmé sa prédiction : « Je ne voudrais que douze cents chevaux et deux pièces de canon, dit-il, pour changer la fortune; et faire passer la victoire de notre côté. » Le Banian le quitte aussitôt, va trouver le général mogol, et lui rend compte de ce qu'il vient d'entendre. Celui-ci pousse son cheval vers le lieu où se trouve le jeune Français et l'interroge. M. Loustanau répète avec assurance ce qu'il a dit au Banian. — « Voyons si ton action vaut ta parole, lui dit le général; je mets à tes ordres quatre mille chevaux, et dix pièces de canon; commande-les et marche à l'ennemi. » Le Béarnais n'hésite pas; il saute sur un cheval qu'on lui présente, rejoint sa troupe qu'il range en bataille derrière un tertre qui la couvre, va placer son artillerie à l'extrémité de deux défilés qui débouchent dans la plaine où l'on se bat; revient se mettre à la tête de ses escadrons, et fond avec eux sur le centre de l'armée ennemie qu'il enfonce, et dont les deux colonnes principales s'engagent dans les défilés où son artillerie les pulvérise. Le résultat de cette manœuvre improvisée fut, pour les Mogols, une victoire complète, et la récompense de celui qui l'avait remportée, un commandement considérable dans l'armée du prince dont il avait fait triompher les armes.

M. Loustanau, après vingt-cinq ans de séjour aux Indes Orientales où il s'est fait un nom parmi les partisans les plus célèbres, après avoir perdu dans un combat contre les Marattes, la main gauche qu'il avait remplacée par une main d'argent dont il se servait avec une incroyable adresse, réalisa la fortune considérable

(1) Marchand indien.

qu'il avait acquise, et qu'il fit passer en France par le canal de M. Desverines, négociant à Chandernagor, et revint se fixer dans sa patrie avec une femme indienne qu'il avait épousée à Delhy, et six enfans Gallo-Mogols, dont quelques-uns ont hérité, m'a-t-on dit, du caractère aventureux, des grandes qualités et du courage de leur père.

L'ERMITE DE LA GUYANE.

PENSÉES POLITIQUES.

Dans les questions politiques, il faut sans cesse reprendre les notions fondamentales de la société, parce qu'on ne peut appuyer les lois que sur des idées éternelles, comme on ne peut éclaircir les questions abstraites qu'à l'aide des idées familières.

Il faut répéter les bons principes jusqu'à leur plein triomphe : le devoir du philosophe rentre ici dans celui du citoyen.

Cependant il reste encore dans les sujets rebattus, des vues, des impressions, propres à chaque talent, et par lesquelles il leur donne son empreinte.

Porter son talent dans la simple utilité, c'est consacrer sa gloire. Voltaire, qui n'eut de passion que la gloire, eut le bonheur de la sentir ainsi.

Les choses qui deviennent le plus funestes, ont des avantages, tant qu'on n'en abuse pas : bien de mau-

vaises institutions n'ont pris cours que par cette excuse ou cette illusion.

Lorsque les mauvaises institutions sont devenues un régime constant, on commence à lever les yeux sur elles, avec effroi; et bientôt on les détourne par le triste sentiment d'une résistance trop tardive.

C'est ce qui nous est arrivé sous le consulat ou la dictature de Bonaparte.

Autre exemple : Louis XIV sortait d'une époque de troubles; il voulut une autorité absolue. La nation reçut du repos, des fêtes et de l'éclat; elle ne vit pas à quel prix elle les achetait.

Tout ce qui est juste est toujours possible.

Il n'y a d'invincibles que les difficultés qui naissent des choses.

Celles qui ne tiennent qu'aux circonstances et aux dispositions des hommes, cèdent aux attaques réitérées.

Je le déclare, chaque fois qu'une idée utile fera conviction dans mon esprit, je le dirai, je m'y attacherai par l'esprit de sa réalisation; et le premier intérêt que je songerai à lui donner, sera la douceur même de cet espoir.

Le despotisme est un gouvernement sans bonheur et sans gloire.

La sûreté des rois est à employer les lumières de leur siècle à la régénération du régime public : leur

autorité se rajeunira de cet accord avec l'avancement social.

Soit le génie, soit la vertu, soit la passion d'une belle renommée, tout leur fait cet intérêt. Qui d'entre eux voudra se saisir de cette auguste destination? Qu'il se hâte de donner l'exemple, au lieu de le recevoir.

L'oppression ne surmonte la résistance légitime, qu'autant que celle-ci manque encore de toutes les forces que le temps lui donnera.

Les gouvernemens qui ne savent se maintenir que par la violence du gouvernement, entendent sans doute que le peuple se fera troupeau, parceque le pasteur échange sa houlette contre une massue.

Le bon ordre n'admet rien que de modéré.

Il n'y a d'autorité que par la loi; si une autre puissance s'élève et dit: *Je suis par moi-même*, plus d'état social entre ceux qui s'arrogent cet empire et ceux qui la supportent; une double crainte fait le lien; une double crainte fait le danger.

S'il est des préjugés qui fassent le bonheur de l'homme et la grandeur d'un peuple, loin de les ébranler, il faut chercher dans la raison des moyens de les raffermir.

Quant à ces autres préjugés, qui tenant à des choses abrogées par les temps, sans raison dans leurs vues, sont encore sans force dans leurs effets, c'est faiblesse, lâcheté, impéritie de leur laisser encore ce cours incertain, qui ne sert qu'à troubler le règne des vérités nouvelles.

On peut établir des préjugés nouveaux ; non remonter des préjugés usés.

Ceux qui affectent de se rattacher aux vieux préjugés, ne laissent voir que le profit qu'ils en veulent, dans l'hypocrisie de ce respect.

La libre discussion des lois n'est pas plus un droit à accorder qu'à restreindre ; c'est le lien nécessaire de la puissance publique et de la soumission privée ; c'est leur commune garantie.

L'instruction publique n'a rien de meilleur que de monter au souverain lui-même.

On a vu, dans tous les temps, sous les entraves de la presse, des écrivains, fermes et sages, qui ont su concilier l'énergie de leur conviction avec les ménagemens envers une autorité ombrageuse : en se préservant eux-mêmes, ils ont mieux servi le public ; le courage, qui ne sait que braver, n'est pas le meilleur.

Dans la carrière du bien public, il faut s'attendre aux abandons, aux injustices, aux ingratitudes du public du moment : point de patriotisme, point de générosité, point du sentiment de la vraie gloire à vouloir tout de suite le légitime prix de ses services.

Après un succès éclatant, le public est assez bien disposé à ne pas vous priver de la leçon d'un revers.

Nulle meilleure forme de nomination à tous les genres de places qu'une *liste de candidats*.

On ne peut rien demander publiquement, sans offrir quelques titres.

Des titres produits retiennent l'attention des juges sur les droits à comparer.

Le public, juge souverain de tous les mérites, dans l'élection, pèse de son suffrage, ou réprime de sa censure.

On ne doit que justice à ceux qui ne demandent que justice.

Les basses menées sont plus aisément prévenues et reconnues, et déshonorent surtout leur triomphe.

Une nation entière contracte ainsi quelque chose de franc et de fier dans ses mœurs, ses opinions, ses habitudes; elle s'instruit à se respecter et à se faire respecter dans ceux qui obtiennent les fonctions et les honneurs.

LACRETELLE aîné.

CORRESPONDANCE.

Aux auteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

M. Lacretelle, votre estimable collaborateur, a employé, dans son troisième article sur l'*Improvisation*, une lettre de moi, à M. Benjamin de Constant.

Je n'ai pas à me plaindre, messieurs, d'être cité dans un journal aussi distingué que le vôtre, et je dois particulièrement me féliciter de voir le principe de mon opinion admis et défendu par un juge aussi éclairé.

Mais je regrette que M. Lacretelle, en me nommant, m'ait donné une autre qualité que celle de ma profession. La qualification de *tribun éliminé* est d'autant plus honorable, qu'elle appartient à des hommes d'un talent supérieur, parmi lesquels on compte MM. *Daunou, de Constant, Ganilh, Desrenaudes;* mais ce sont

ces noms-là mêmes qui doivent me faire craindre qu'on ne m'attribue *isolément*, un titre que leur association seule m'a rendu glorieux. Ce titre se rattache d'ailleurs à l'administration politique, et, depuis ma sortie ou mon *élimination* du tribunat, j'ai renoncé entièrement aux affaires publiques pour ne donner aux travaux de ma profession, d'autres diversions que le bonheur de l'étude.

Je me propose, dans mes premiers loisirs, de rompre le cadre de la lettre dont M. Lacretelle a cité une grande partie du texte, pour étendre les développemens de mon opinion sur l'*Improvisation*, dans une dissertation générale que je publierai.

Agréez, je vous prie, messieurs, mon respectueux dévouement,

PARENT-RÉAL, *avocat aux conseils et à la cour royale.*

Paris, 1er septembre 1817.

Note des rédacteurs.—Nous nous faisons un devoir de déclarer que la qualification de *tribun éliminé*, donnée à M. Parent-Réal, nous a paru offrir, d'une part, la preuve d'une conduite honorable, et, de l'autre, un titre propre à donner du poids à son opinion dans la discussion qui s'était engagée.

Note des rédacteurs.—Le général Lascy est mort; nous n'aimons pas plus à fouler les gens sous terre, que les gens à terre, et nous aurions cru devoir garder le silence sur cette lettre, si les détails qu'elle renferme, et dont la source nous garantit l'exactitude, n'appartenaient pas de droit à l'histoire du temps présent, dont nous recueillons les matériaux.

Du pied des Pyrénées, 22 août 1817.

A MM. les Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

Si quelque historien de gazette, comme il y en a tant;

quelque faiseur de biographie moderne, comme il y en a trop, tombait sur l'article du général espagnol *Louis Lascy*, ne pensez-vous pas, d'après tout ce qu'en ont dit les journaux, qu'ils parleraient avec éloge de ses *services distingués*, avant sa trahison, de sa *bravoure*, de ses *vertus militaires*, etc., etc. Or, messieurs, pour prévenir, de la part de quelque *douteur* futur, l'exclamation favorite de Voltaire :

« Et voilà justement comme on écrit l'histoire. »

je vous envoie une petite notice biographique, que vous insérerez dans votre journal, si vous le jugez à propos, mais dont mille témoins vivans peuvent vous garantir l'authenticité.

Louis Lascy, né je ne sais où, dans le principe au service d'Espagne, passa, je ne sais comment, au service de France, et épousa mademoiselle Dug......., d'une bonne famille de Quimper; il était officier d'état-major de Murat, à Madrid; déserta aux Espagnols, après leur succès de Baylen, et parvint, par ses intrigues et ses vociférations près des *cortès*, à se faire nommer capitaine-général de la Catalogne, en 1811 ou au commencement de 1812. Il se mit, dès son arrivée, en relation avec les généraux français, les engagea à des transactions, à des échanges, au nom de l'humanité souffrante; déploya le caractère le plus loyal, mais..... pendant ce temps les officiers français, prisonniers, étaient mis par ses ordres dans les cachots les plus infects, les soldats étaient pendus sans forme de procès, ce qui attira de la part des Français des représailles bien justes, mais bien cruelles.

Lascy louait, admirait (ses lettres existent) l'humanité, la justice, les vertus militaires du lieutenant-général français, comte Maurice Mathieu, alors gouverneur de la Basse-Catalogne : mais.... un assassin se glisse dans la maison du comte Mathieu, et ne pouvant parvenir jusqu'à lui, égorge dans son lit l'infortuné de Layer, aide-de-camp, son ancien maître et son bienfaiteur; mais..... cet assassin, nommé *F..*, de Castres, est accueilli, loué, préconisé, mis à l'ordre du jour, et l'infâme Lascy lui donne des épaulettes, et ne rougit pas d'approuver et d'avouer le crime.

Lascy, pour faire diversion à des occupations sérieuses, pense à se marier ; tout est prêt ; deux jours plus tard la bigamie est consommée ; mais..... madame Lascy, la Française, arrive, et compromet son frère, capitaine de grenadiers français : le mariage est rompu ; la Catalane abandonnée, et la Française reléguée à Majorque.

Lascy parlait toujours de loyauté, de droit des gens et de la guerre ; mais.... pendant un an tout entier, il médite, il trame l'empoisonnement des huit mille hommes de l'immortelle garnison de Barcelonne ; quelques invalides espagnols, quelques paysans, sont par hasard, et fort heureusement, ses seules victimes ; mais.... loin de rejeter les aveux de ses complices, il ose demander leur grâce, et menace de faire périr dans les supplices autant d'officiers français prisonniers, que les Français feront périr d'empoisonneurs. Le *brave* Lascy n'a pas entendu siffler une balle dans les campagnes de la Catalogne, les armées française et espagnole le savent.

Lascy, lâche, presque bigame, transfuge, assassin, empoisonneur, avait su éviter l'échafaud : une nouvelle trahison en a fait justice : grâces en soient rendues à la providence. Je déclare n'avoir jamais connu Lascy ; il est mort, et nul intérêt ne me porte à flétrir sa mémoire, si ce n'est celui de la justice et de la vérité. Je vis dans la plus grande obscurité, je n'ai ni richesse ni gloire, et les vols de gloire ou de richesses me font plus de peine qu'à ceux qui les éprouvent. On en fera tant accroire à cette pauvre postérité, qu'elle finira par déraisonner comme les contemporains ; il est donc utile de démasquer quelques hommes, ne fût-ce que pour témoigner à nos neveux que nous n'avons pas été dupes de *tous* les charlatans Si vous accueillez ma notice, je m'engage, en temps convenable, à vous en faire parvenir quelques autres, de la même exactitude.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de la considération la plus distinguée,

LE SOLITAIRE DES PYRÉNÉES,

L'un de vos abonnés.

Paris, 29 août 1817.

A MM. les rédacteurs du Mercure de France.

Messieurs,

La *Quotidienne*, dans sa feuille du 28 de ce mois, dit, en parlant du général Jardon, « *que ce général ayant eu, dans différentes affaires, douze aides-de-camp tués à ses côtés, il ne se trouvait plus dans l'armée d'*OFFICIER *qui voulût lui en servir.* »

Quoique je n'aie jamais eu l'honneur de servir à l'armée d'Espagne, je n'en ressens pas moins vivement une injure qui touche à l'honneur de tous les officiers français. La stupidité et la barbarie ont pu seules dicter une pareille accusation; et si j'en cherche la raison dans la haine que l'homme qui en est l'auteur, porte nécessairement à son pays, dans le plaisir qu'il peut trouver à dénigrer notre gloire militaire, j'en suis plus révolté encore.

Faute de pouvoir lui infliger une punition plus grave, je condamne l'auteur de cet article à lire les bulletins de l'armée d'Espagne. Il y verra que les Macdonald, les Marmont, les Suchet et tous les autres *Turennes modernes* ne pensent pas comme lui sur le compte de nos officiers.

Veuillez, messieurs, donner de la publicité à la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, et croyez que je suis, avec la plus haute considération,

Votre très-humble serviteur,

Alexis de Paunier,
Chevalier de la Légion-d'Honneur,
rue d'Artois.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 26 août au 3 septembre.

J'en demande pardon au public; c'est de moi que je vais l'entretenir.

Le hasard a fait tomber sous ma main, le numéro de la *Quotidienne* de vendredi dernier. Ce journal qui m'honore d'une malveillance particulière, vient de m'en donner un témoignage, où il n'y a de blessé que la vérité, la justice et les convenances.

J'avais écrit, dans le *Mercure* du 23, les phrases suivantes :

« Bolivar est maître de l'Orénoque. L'île d'Amélie, « dont l'amiral Bryon s'est emparé sans coup férir, lui « sert de dépôt et d'arsenal. Delà il peut menacer le « golfe, et appuyer Mina, qui a déjà effectué son dé- « barquement sur Soto-la-Marina. »

Ceux qui lisent le *Mercure*, connaissent les habitudes d'économie que je me suis faites. Les trois lignes que je viens de citer, composent avec quatre autres, le tableau général de la situation des insurgés, depuis le golfe du Mexique, jusqu'aux extrémités du Chili. Dans des tableaux de ce genre, chaque phrase se détache, et présente un sens complet et absolu. Ici, la première peint l'état de Bolivar. *Bolivar est maître de l'Orénoque.* On ne pouvait rien ajouter à ces mots. La seconde raconte l'entreprise de Bryon; il s'est rendu maître d'Amélia, pour en faire son dépôt, à lui qui, plus qu'un autre, a besoin de dépôt dans ses courses. La troisième indique les rapports possibles de cette entreprise avec celle de Mina. Je veux qu'il y ait dans ce mot *lui sert de dépôt*, de la seconde phrase, une sorte d'équivoque. Mais ayant à choisir entre deux sens, l'un naturel et l'autre forcé, l'un raisonnable et l'autre non,

quel honnête homme aurait donné la préférence à celui qui supposait une ignorance absolue des choses?

Voilà ce que je m'étais dit après une lecture imparfaite, où j'avois cru devoir négliger la citation, ne pensant pas qu'elle pût être infidèle. Mais je m'évertuais à combattre des argumens qu'on n'avait pas songé à me faire, et mon adversaire augurait trop bien de ses lecteurs, pour espérer qu'ils prissent le change. Aussi a-t-il supprimé de son chef jusqu'au nom de l'amiral Bryon, qui pourtant avait à faire ici, puisque c'est à lui que j'attribue la conquête d'Amélia. Mais cette suppression rattachait la seconde et la troisième phrase à la première, et me faisait transporter l'embouchure de l'Orénoque dans la Floride, et jeter la Guyane dans le golfe du Mexique. Il faut voir, après cette rare invention, comme il se pavane à me faire ma leçon à moi et à quelques autres pauvres journalistes qu'il ne daigne pas nommer; avec quelles convulsions de rage, que la troupe des grimaciers et des funambules prendrait pour des grâces, il entasse contre moi les dégoûtans quolibets et les insipides bouffoneries, et tous les lieux communs de sa rhétorique canine.

Toujours, me dira le sycophante, il vous reste à prouver comment l'amiral Bryon a pu, de l'île d'Amélie, menacer le golfe du Mexique. — Mais il me semble que si votre toute-puissance géographique n'a pas changé la position des lieux, l'île d'Amélie doit se trouver sur la côte orientale de la Floride, et qu'elle a naturellement le golfe du Mexique en regard. Pour ce qui est de Mina, le but de son expédition, la direction de ses forces étant un secret, il a pu se rapprocher ou s'éloigner, s'enfoncer dans les terres ou longer les côtes, et dans tous les cas, ce n'était pas, je crois, trop hasarder, que de dire du guerrier maître d'Amélia, qu'il *peut* appuyer un autre guerrier, non pas stationnaire à Soto-la-Marina, mais qui a effectué son débarquement à Soto-la-Marina.

Que reste-t-il donc de cette amère diatribe qui a, pour fondement, une calomnie, et, pour ornemens, de sales et grossières injures? J'aime à croire, pour l'honneur de ma nation, qu'un Français n'en est pas l'auteur. Un Français, en blessant son ennemi, se serait

respecté lui-même; un Français ne se serait point servi de la ridicule expression d'*ignorance géographique*, aussi ridicule que celle d'ignorance polie, pour exprimer le défaut absolu d'urbanité; un Français n'aurait point livré ses confrères aux risées des journalistes anglais et allemands; car il n'est pas démontré que nous soyons des écoliers en comparaison de ces messieurs. Il n'y a que des étrangers sans patrie qui osent venir, à ses frais, calomnier la nôtre, comme aussi il n'y a sous le ciel que notre patrie assez débonnaire pour les accueillir et les engraisser, sur la foi de je ne sais quel talent, et leur dire grand merci quand ils paient leur gîte par quelques déclamations bien lourdes, et quelques sarcasmes bien remplis de venin.

Quittons cette boue et revenons à de plus nobles sujets.

Aperçu de la situation de l'Europe et des colonies.

FRANCE. — L'importante époque des élections approche. C'est le triomphe de la raison du peuple.

— Un grand acte a changé la discipline de l'église. Cet acte, qui n'est encore que diplomatique, est destiné à devenir national. Le conseil du cabinet s'occupe des projets de lois nécessaires.

— A l'avenir, nul ne pourra être pair sans majorat; une ordonnance royale a réglé l'ordre et la valeur des garanties.

— L'affaire des assassins du général Ramel sort enfin des ténèbres; j'en ai lu quelques détails, et je me suis cru transporté parmi les cannibales. Le général était blessé à mort : c'était trop peu pour les bourreaux; ils enfoncent la porte, se précipitent dans la chambre avec des cris horribles, le frappent dans son lit à coups de sabre et de baïonnette. Ses bras sont mutilés; les lambeaux de sa chair tombent sur le plancher; d'un coup de sabre, on lui fait sauter l'œil; son lit est une boucherie, et son corps une blessure. Les furieux ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont persuadés qu'il n'est plus. Je ne serais pas étonné que ces horreurs trouvassent des panégyristes parmi ceux qui font profession d'enter la politique de Machiavel sur la morale d'Escobar.

— La température de Marseille est celle du Sénégal; tous les puits ont tari. Dans le département des Landes, l'administration s'occupe à dessécher les marais, et rend à la navigation quatre lieues de l'Adour.

— Les réjouissances, retardées par le mauvais temps, ont eu lieu dimanche dernier.

— D'après l'intercession de M. le duc d'Angoulême, S. M. a fait grâce entière au général Debelle. — Le régiment de Bleuler, près de quitter Lyon, a tout-à-coup reçu contre-ordre.—Les militaires suisses, au service de France, qui étaient en congé dans leurs foyers, rejoignent leurs drapeaux.

— Le Roi a remis lui-même au prince d'Eckmülh le bâton de maréchal.

— Ce n'est point à la revue des troupes anglaises qu'assistera M. le comte de Ruppin, mais à la revue des troupes russes.

— Les nommés Desbans et Chayoux, sous-officiers du deuxième régiment de la garde royale, accusés d'avoir formé un complot contre la vie des princes, et condamnés à mort par le premier conseil de guerre, ont appelé de ce jugement.

Angleterre. — La prise des galions par les insurgés est un grand sujet de désappointement pour le café Lloid. La compagnie a perdu, dans ces événemens, des sommes immenses. — Une singularité remarquable, c'est qu'elle s'adressait au gouvernement pour des indemnités, comme si le gouvernement devait assurer les assureurs. — La banque d'Angleterre adopte les billets de la banque d'Irlande. C'est tant mieux pour toutes les deux. — Les fonds sont tantôt à la hausse, et tantôt à la baisse. Cette fluctuation tient surtout à des opérations de banque.

Russie. — Le détroit des Dardanelles était fermé au pavillon moscovite. Cette exclusion, qui faisait craindre quelque grand événement, est enfin levée; et les relations de la Russie avec la Porte, ne seront pas moins amicales qu'avec la Perse.

L'empereur sera pendant quelque temps absent de sa capitale. On assure qu'il se propose de visiter successivement la Crimée, Casan, Astracan, et toutes les provinces de son vaste empire. Il en est une surtout qui réclame sa présence; c'est la noble Pologne. Dans un

pays si riche en grains, en bestiaux, en minéraux, et surtout en hommes, tout est à créer. Les germes du bonheur public ont péri dans une longue guerre civile qui paraissait l'état naturel de ces peuples. On y connaît encore la servitude; l'usure y est encore beaucoup trop en vigueur. L'empereur sait que la liberté donne seule un prix à l'homme; et cette grande pensée se montre dans tous les actes de son gouvernement. Mais les juifs se mettent entre lui et ses peuples; et l'on sait que les juifs de Pologne sont les moins intéressans de tous les juifs. Aux efforts tentés par l'empereur, pour dissiper la léthargie des esprits, les souverains peuvent juger si ce que l'on gagne à dégrader les hommes vaut en effet ce que l'on perd.

SUÈDE. — Il circule à Stockholm un brochure intitulée : *la Hache à la racine*. On a publié cette brochure à l'occasion d'un fameux procès entre un paysan et un ministre, au sujet de la dîme. Le paysan prétend que celui qui dit à l'homme : arrose la terre de tes sueurs, voulait sans doute qu'il pût vivre du fruit de ses sueurs. Le ministre prétend qu'à moins de livrer au pasteur la meilleure gerbe de leur champ, la plus belle vache de leur étable, le meilleur lait et le meilleur beurre de leur laiterie, et de plus, six aunes de toile pour chaque mariage, et une vache pour chaque enterrement, ses ouailles ne sauraient être honnêtes gens dans ce bas monde, ni sauvées dans l'autre. La question est difficile; il ne faut point décider à la légère. Les tribunaux de première instance ont donné gain de cause au curé. Les tribunaux de première instance sont en général forts sur les principes.

ALLEMAGNE. — On ne s'accorde guère sur la nouvelle organisation militaire de la Prusse. Suivant les uns, la landwher serait contremandée; suivant les autres, on en poursuivrait le recrutement. L'hiver prochain paraît réservé à une organisation bien autrement importante. Les principaux fonctionnaires se réuniront, à cette époque, pour concerter les grands travaux de politique intérieure.

— On parle beaucoup d'un aubergiste de Silésie, qui guérit par la seule imposition des mains. Quant à moi, ce n'est pas tant le miracle dont je voudrais être témoin,

que du petit quart-d'heure d'entretien qui précède le miracle.

— La rive gauche du Rhin est le théâtre des plus odieuses manœuvres. On a vu au marché du 14, à Mayence, les grains tombés à neuf florins le resal, remonter tout-à-coup à dix-huit. C'était l'effet des spéculations de quelques juifs, et de quelques chrétiens, qui ne sont pas moins juifs. Témoin de leurs enchères, la multitude s'ameuta. La scène commença par des imprécations, et finit, comme de coutume, par le pillage. On parle d'excès affreux. Il a fallu des efforts inouis pour dissiper les attroupemens.

— Le prix des denrées se soutient à Vienne. On dit que le gouvernement fait acheter pour son compte, afin d'établir des magasins d'abondance. C'est affamer quelqu'un, pour l'empêcher de mourir de faim. Il faut que la science de l'économie soit encore bien peu connue, puisqu'au dix-neuvième siècle, il est question de magasins d'abondance.

— La landwher de Breslau, déjà réunie, se disposait au serment, lorsqu'on crut entendre un officier supérieur donner ordre à un autre officier, de ne pas souffrir que la *bande* se dispersât. Ce mot de bande produisit un effet magique. A peine a-t-il été prononcé, que tous les paysans se rendent à l'Hôtel-de-Ville, et signifient qu'ils ne feront plus aucun service, avant d'avoir obtenu satisfaction..... Ils l'ont obtenue.

Espagne. — Il est né au roi Ferdinand une princesse; cet événement sera-t-il une époque de réconciliation générale? On le croit, du moins on l'espère. Cependant le cri national est *indulgence et miséricorde*.

— On publie la bulle du pape du 16 avril. Cette bulle accorde au roi un indult, « afin que, validement, librement et licitement, il puisse, pendant l'espace de six « ans, exiger, mais seulement pour secourir le trésor « royal, sur toutes les denrées, fruits, rentes et produits du clergé, tant régulier que séculier, le subside « extraordinaire de trente millions de réaux de veillon. »

Suisse. — C'est un bizarre spectacle, que les promenades solennelles de madame de Krudner, à travers la Suisse inhospitalière, avec son conseil d'initiés, et son cortége de mendians. Toujours proscrite et jamais re-

butée, chassez-la par une porte, elle rentre aussitôt par l'autre. Mahomet appuyait ses prédications avec le glaive ; elle appuie les siennes avec de l'or. Si c'est un vertige, il en est peu d'aussi agréables pour les adeptes, au moins ; si c'est une intrigue, il en est peu d'aussi difficiles à pénétrer.

ITALIE. — On assure que la Russie s'est rendue médiatrice entre les États-Unis et la cour de Naples.

— La princesse du Brésil est enfin partie pour sa nouvelle destination, et M. de Metternich doit se rendre à Lucques.

— La pomme de terre a pris faveur à Rome, et le prix des grains y a baissé de moitié.

— Il se forme à Bologne un corps de gendarmerie. C'est une chose étonnante, qu'au milieu de tant de grandes armées, les bandes irrégulières se soutiennent, et même se multiplient.

— Les archives des Stuarts sont en route pour Londres. Que de douleurs et d'aveux, et de grandes leçons, et de tristes vérités sont renfermés dans cette poussière !

ÉTATS-UNIS. — Les journaux américains annoncent que le président du congrès vient de nommer des commissaires pour une affaire importante que l'on croit relative à l'une des colonies espagnoles.

COLONIES. — On écrit de la Nouvelle-Orléans qu'un incendie horrible a éclaté, le 18 juillet, à Terre-Neuve.

— Les corsaires de Buénos-Ayres s'occupent à bloquer les Açores. Ce serait néanmoins le temps ou jamais de se concentrer. N'entendent-ils pas le tocsin sonné par la *Quotidienne ?* En septembre ou en octobre, au plus tard, dit-elle, une formidable expédition doit quitter l'Europe, et porter le fer et le feu chez les révoltés. Cette expédition se combine, s'organise ; *adhuc quadraginta dies.*

Cependant, Angostura est la proie des flammes. Il n'est pas sûr que Mac Grégor ait échoué dans la Floride, et il paraît certain que, sur l'*Orénoque*, les troupes de Morillo ont perdu près de mille morts et de cinq cents prisonniers.

BÉNABEN.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FABLE.

LE CASTOR ET LE SINGE.

Certain castor, fameux par sa vaste science,
Avait, par ses travaux, acquis tant de renom,
Qu'un singe courtisan, le traita d'excellence,
En l'invitant à la cour du lion.
Notre castor (malgré mainte gambade
Du singe en ambassade)
Refusa de quitter ses utiles travaux.
Les arts, répondit-il, sont amis du repos;
Ils sont peu faits pour les intrigues;
Et la cour et toutes ses brigues
Ne peuvent d'un savant flatter l'ambition.
A ce propos, maître Bertrand l'arrête,
Et vante, du sire lion
La sublime protection.
Cette cour, disait-il, des grandeurs est le faîte;
Chacun aux vœux du maître asservit son penchant;
Un ours est en tout temps de garde à sa tannière,
Et son gentilhomme ordinaire
Est un superbe chien couchant.

Un savant tel que vous, à la cour doit paraître ;
Venez, vous y verrez grand nombre de valets ;
Avant peu vous serez peut-être
Grand architecte du palais.
Le castor, à ces mots, perdit un peu la tête ;
Bertrand s'en aperçut, et la méchante bête
Le gourmanda d'avoir tant hésité ;
Elle ajoutait, qu'un refus malhonnête
Serait un cas de lèze-majesté ;
Qu'à la cour seulement on apprenait à vivre.
Notre docte, séduit, parut prêt à le suivre,
Et le voilà qui cède à cette vanité
Que tant de fois il a blâmée.
Pourquoi faut-il qu'une vaine fumée,
Appât grossier, qui trouble une tête à l'évent,
Dérange aussi le cerveau d'un savant !

Notre singe en secret riait de sa manie.
Les singes sont jaloux du mérite d'autrui ;
Ne pouvant s'élever à son vaste génie
Bertrand le fit descendre jusqu'à lui.
Il apprit au savant, gambades, jonglerie,
Tout ce qui d'un flatteur fait le triste métier ;
Et le pauvre castor, privé de son chantier,
Raillé par ses égaux, maudit par sa patrie,
A la cour du lion, toujours pâle et tremblant,
Ne fut qu'un mauvais singe et perdit son talent.

Savans, de vos travaux conservez l'habitude ;
Des Muses seulement, soyez les favoris ;
Pour bien servir votre pays,
Ne quittez pas vos cabinets d'étude.

M. GOSSE.

SI J'ÉTAIS PETIT OISEAU !

CHANSON.

AIR : *Il faut que l'on file, file doux.*

Moi qui, même auprès des belles,
Voudrais vivre en passager,

Que je porte envie aux ailes
De l'oiseau vif et léger!
Combien d'espace il visite!
A voltiger tout l'invite:
L'air est doux, le ciel est beau.
Je volerais vite, vite, vite,
Si j'étais petit oiseau!

C'est alors que Philomèle
M'enseignant ses plus doux sons,
J'irais de la pastourelle
Accompagner les chansons.
Puis j'irais charmer l'ermite
Qui sans vendre l'eau bénite,
Donne au pauvre son manteau.
Je volerais vite, vite, vite,
Si j'étais petit oiseau!

Puis j'irais sur les tourelles
Où sont de pauvres captifs,
En leur cachant bien mes ailes
Former des accords plaintifs.
L'un sourit à ma visite,
L'autre rêve dans son gîte
Aux champs où fut son berceau.
Je volerais vite, vite, vite,
Si j'étais petit oiseau!

Puis voulant rendre sensible
Un roi qui fuirait l'ennui,
Sur un olivier paisible
J'irais chanter près de lui.
Puis j'irais jusqu'où s'abrite
Quelque famille proscrite
Porter de l'arbre un rameau.
Je volerais vite, vite, vite,
Si j'étais petit oiseau!

Puis, jusques où naît l'aurore,
Vous, méchans, je vous fuirais,
A moins que l'amour encore
Ne me surprît dans ses rets.

Que sur un sein qu'il agite,
Ce chasseur, que nul n'évite,
Me dresse un piège nouveau :
J'y volerais vite, vite, vite,
Si j'étais petit oiseau !

M. P. J. DE BÉRANGER.

ÉNIGME.

Tout à la fois mâle et femelle,
J'habite et sur terre et sur mer;
Je puis, sans ballon et sans aile,
M'élever quand je veux en l'air.
Tout ceci n'est point un mystère;
On me connaît fort aisément,
En voyant la jeune bergère
Me fouler avec son amant.

(*Par* M. L., de Falaise, étudiant en droit.)

CHARADE.

Mon tout de mon premier est le travail utile,
De l'eau, par mon second, se sauver est facile.

LOGOGRIPHE.

Je suis par fois une chose funeste,
L'un me chérit et l'autre me déteste;
Ma tête à bas, redoute ce qui reste.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme, est *palatine*; celui de la charade, est *aspic*; et celui du logogriphe, *rire*, où l'on trouve *ire*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De la Littérature dans ses rapports avec la Liberté.

Ceux qui découvrent ou qui établissent des vérités, n'importe en quel genre, ont une destinée singulière. On les accuse d'abord d'être des visionnaires, des insensés, ou des séditieux. On leur reproche de dire ce qui n'avait jamais été dit, et de menacer par là tout ce qui existe. On crie à l'innovation, au renversement, au mépris du passé. Lorsque, malgré cette tactique, les vérités qu'ils ont proclamées triomphent, on change de langage : ils ne sont plus des novateurs, ils sont des plagiaires. Ce qu'ils disent a été dit cent fois avant eux. Tout le monde l'avait pensé, et ils ont usurpé l'honneur de la découverte.

Si on lit avec attention ceux de nos écrivains et surtout de nos journalistes qui se sont voués à combattre les idées de liberté, ma remarque paraîtra fondée. Pendant trente ans ils ont appelé les philosophes du dix-huitième siècle des factieux, et fait valoir l'attachement des grands hommes du dix-septième au pouvoir absolu, comme une preuve de l'excellence de ce pouvoir; aujourd'hui qu'ils sentent leur cause ruinée, ils s'appliquent à ravir à nos philosophes la gloire d'être les premiers qui se soient élevés contre le despotisme, et ils réclament la priorité pour l'époque de Louis XIV. Tous les principes de liberté, disent-ils, se trouvent

dans Massillon, dans Bourdaloue, et même dans Bossuet.

Qu'ils aient tort ou raison, cette révolution, dans leur langage n'en prouve pas moins une chose importante, c'est que la victoire est demeurée aux principes de la liberté, et que toute gloire, ancienne ou moderne, a besoin maintenant, pour se conserver, d'être associée à ces principes.

Au reste, comme j'aime à reconnaître la vérité, avant toutes choses, et comme je suis en même temps charmé qu'en faisant le dénombrement des défenseurs d'une noble cause, on rencontre parmi eux les grands talens de toutes les époques, j'adopte volontiers le nouveau système des écrivains dont je parle, et je crois faire une chose utile, en leur fournissant des raisonnemens et des faits qui viennent à l'appui de ce nouveau système, mais auxquels vraisemblablement ils n'ont pas songé, parce qu'ils n'ont pas envisagé la question d'assez haut. L'horizon de l'esprit de parti manque toujours d'étendue.

Pour qu'un écrivain ait des idées de liberté, il n'est pas indispensable qu'il s'attache à de certaines formes d'organisation sociale, que chacun peut considérer comme plus ou moins favorables à la liberté. Il y a telle phrase qui prouve manifestement que tel écrivain ne peut être un ami du despotisme, quelles que soient ses idées sur les institutions positives. S'il n'a pas sur ces objets des idées justes, c'est qu'il ne sait pas comment arriver à la liberté, mais il la désire, il en est l'ami; de même, de ce qu'un homme est attaché à telle forme de gouvernement, libre en apparence, il ne s'en suit pas qu'il soit un ami de la liberté. Il peut en être l'ennemi. Nous en avons eu, durant la révolution, plusieurs exemples.

J'appliquerai tout à l'heure ce principe aux grands hommes du siècle de Louis XIV. Mais je veux auparavant remonter plus haut. Deux exemples valent mieux qu'un. Je prendrai donc en preuve de ce que j'affirme ici l'histoire de la littérature romaine.

On a souvent attribué au pouvoir absolu, dont Auguste s'empara, la splendeur littéraire du siècle qui porte son nom, et après avoir établi ce fait comme démontré, on a voulu lui assigner une cause. On a prétendu que rien n'était plus favorable aux progrès et au perfectionnement de la littérature, proprement dite, que l'autorité sans bornes d'un seul. Cette forme de gouvernement, a-t-on dit, répand un grand éclat sur le possesseur de la puissance, encourage le luxe, maintient la paix intérieure, étouffe l'ambition, réveille la vanité, met obstacle à toute investigation politique, réduit ainsi les hommes avides d'illustration à la chercher dans les arts ou dans les lettres, et multiplie le nombre des aspirans à ce genre de gloire, en enlevant tout autre intérêt à ceux que la pauvreté ne force pas à des travaux mécaniques, que leurs affections privées ne dominent pas entièrement, que l'ardeur du gain ne pousse pas à des spéculations commerciales, ou que leur rang n'appelle point à quelque portion secondaire du pouvoir. De cet état de choses, a-t-on continué, résulte, pour tout ce qui n'est pas le peuple, une élégance de formes, une délicatesse de goût, qui ne s'acquièrent et ne se développent que dans le calme. Il en résulte de plus, pour la classe lettrée, en particulier, que les succès littéraires, qui dans les pays où la liberté règne et dans lesquels les passions s'agitent, ne sont que des moyens d'arriver à un but plus important, deviennent eux-mêmes le but principal, ou même le but unique des hommes instruits : ces hommes cultivent

d'autant mieux le domaine qui leur reste, qu'ils y sont renfermés plus exclusivement.

Je pense au contraire qu'il est aisé de prouver que les chefs-d'œuvres de la littérature romaine, bien que plusieurs aient paru sous un despote, ont dû leur existence et leur mérite aux débris de la liberté, parce que les progrès de la littérature, quelque séparée qu'on aime à la concevoir de toute idée politique, tiennent toujours non pas sans doute à une liberté explicite et garantie, mais à un mouvement dans les esprits qui n'est jamais complétement étranger aux souvenirs, à la possession, à l'espérance, au sentiment, en un mot, de la liberté.

Ce sentiment et le regret de ne pas oser le manifester, se retrouvent dans tous les grands écrivains du siècle d'Auguste. Ils l'ont combiné malheureusement avec la flatterie la plus vile. Un des crimes de la tyrannie, c'est de forcer le talent à se dégrader. Mais ce sentiment existait en secret et comprimé, et il faisait la beauté principale des ouvrages mêmes que la flatterie déshonorait.

Une observation première se présente à moi; c'est qu'à l'exception d'Horace, d'Ovide et de Virgile, tous les hommes éminemment distingués dans la littérature romaine sont antérieurs à l'affermissement du pouvoir d'Auguste, et que plusieurs furent les ennemis de ce tyran.

Lucrèce et Catulle moururent avant l'usurpation de César. Ce dernier détestait l'usurpateur. Nous avons encore quelques-unes des épigrammes qu'il composa contre lui; et Suétone, que nous devons regarder plutôt comme un organe de l'opinion que comme un homme jugeant pour lui-même, dit que ces épigrammes firent à César des blessures mortelles.

Salluste, dit-on, trahit la cause nationale, mais il s'était dégradé par de honteux plaisirs; et la corruption qui, chez beaucoup d'hommes, est le résultat de l'esclavage, en fut, chez Salluste, le principe; en donnant des conseils à la tyrannie, il lui prostitua, mais il ne lui dut pas son talent.

Cicéron avait composé le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre, non-seulement avant le despotisme d'Octave, mais avant que César eût été assassiné.

César lui-même qu'il faut détester pour ses crimes envers sa patrie, était l'un de ses orateurs les plus éloquens, et ses *Commentaires* nous le font connaître comme un écrivain plein d'élégance, de force et d'adresse.

Par conséquent, sur huit ou dix écrivains qui composent la richesse littéraire de ce beau siècle, cinq des principaux appartiennent aux temps de la liberté.

J'observerai que je n'ai parlé ni d'Ennius, ni de Lucile, ni de Varius dont il ne nous reste que des fragmens, ni même de Térence, mort plus d'un siècle et demi avant César, et dont le langage, le plus pur, le plus élégant peut-être que nous trouvions dans aucun écrivain de l'antiquité, annonce une littérature très-perfectionnée. Quand on réfléchit que Térence n'est séparé de Plaute, dont la force comique n'excuse pas la grossiéreté, que par un intervalle de vingt-trois ans, les progrès de cette littératnre ne peuvent être contestés, et la protection éclatante de Lélius et de Scipion envers l'esclave africain, prouve que, pour les Romains les plus illustres, ces progrès n'étaient pas un objet d'indifférence.

La littérature romaine n'a donc pas eu besoin, pour s'élever à un haut degré de mérite, de ce qu'on a nommé l'abri du pouvoir absolu. L'impulsion était

donnée à tous les esprits, le goût s'épurait chaque jour. Si nous trouvons des expressions grossières dans Salluste et dans Lucrèce, nous n'en trouvons aucune dans Cicéron, dans César, ni même dans Catulle, à moins qu'il n'en jette à plaisir dans l'obscénité, ce qui est une débauche d'esprit volontaire. Or, il faut distinguer ce qui tient à la littérature d'un siècle, de ce qui n'est que l'égarement passager, l'amusement condamnable, mais momentané d'un écrivain. Horace, sous Auguste, est plus indécent encore que Catulle, et je ne pense pas qu'on puisse conclure de la licence de Voltaire dans la *Guerre de Genève* au peu de délicatesse de la littérature française à l'époque où il écrivait. Les lettres étaient arrivées à Rome à ce point où le goût va toujours en s'épurant. Cette flexibilité dans l'esprit, cette finesse dans les nuances, cette rapidité dans les allusions, cette propriété dans les termes, qui font la perfection de l'art, et qu'on attribue à l'absence des intérêts politiques et à la protection des despotes, le temps, sans le secours funeste de cette protection dégradante, aurait achevé de les donner aux littérateurs romains, car déjà nous les admirons dans Cicéron. Voyons maintenant si les maîtres de Rome firent mieux que le temps n'aurait pu faire.

J'ai déjà dit que, parmi les grands écrivains de Rome, trois seulement appartiennent réellement au siècle d'Auguste, je veux parler de Virgile, d'Horace et d'Ovide. Les deux premiers, d'abord ennemis d'Octave, devinrent ses protégés; le troisième fut sa victime. Je ne m'arrêterai point à caractériser celui-ci, d'abord parce qu'il est très-inférieur aux deux autres, et 2°. parce que je ne fais qu'indiquer quelques idées, et que l'espace me manque pour entrer dans de longs développemens. Mais je prouverai, je le crois,

qu'Horace et que Virgile, loin de devoir la perfection de leur talent au despotisme, tournèrent toujours vers la liberté des regards de regret ou de désir, et que ces désirs et ces regrets, dont l'expression leur échappait malgré eux, constituent ce qu'il y a de plus beau, de plus profond et de plus élevé dans leurs ouvrages.

Horace, comme on sait, avait combattu sous Brutus. Il avait été tribun militaire sous ce dernier défenseur de la liberté romaine; et puisque, fils d'un affranchi, il avait obtenu cette dignité, disproportionnée avec sa naissance, il est vraisemblable qu'il s'était distingué sous les étendards de la république, avant la bataille de Philippe. Il jeta son bouclier, nous dit-il, et prit la fuite à cette bataille : et de ce bon mot d'un vaincu devenu poëte, on s'est empressé de conclure qu'il s'applaudissait de sa lâcheté, et qu'il avait vu succomber sans regret la cause qu'il avait servie. Mais, savons-nous jusqu'à quel point il se croyait forcé d'exagérer la honte de sa défaite et l'excès de sa terreur? Le despotisme condamne les hommes à déguiser leurs vertus, comme les gouvernemens vraiment libres les obligent à cacher leurs vices. Horace nous dit ailleurs que, par zèle pour la cause de la patrie, il avait quitté les douces retraites d'Athènes, dissipé sa fortune et risqué sa vie. Pauvre, proscrit, fugitif, il revint à Rome; et cédant avec l'univers, il se courba devant Octave, et mendia la protection de Mécène. Mais, au milieu même de cette résignation, nulle part Horace, il faut lui en savoir gré, n'insulte au parti qu'il avait défendu; nulle part il ne le désavoue. Il flatte Auguste, mais ce n'est jamais comme ayant détruit la liberté romaine, c'est comme ayant dompté les ennemis du nom romain. Il célèbre sa victoire contre Antoine son compétiteur de tyrannie. Il se taît sur celles qu'il avait remportées sur Brutus. Il fait mieux : tout ce qu'il est pos-

sible de dire d'honorable pour les derniers soutiens de la liberté, sous un usurpateur hypocrite et soupçonneux, il le place dans ses Odes. Deux fois il chante la gloire et la mort de Caton, et ces deux passages sont au nombre des sublimes de ses poésies.

Si, de la vie publique d'Horace, nous passons à sa vie privée, nous y reconnaîtrons un homme menacé dans sa sûreté, et qui cherche à la regagner en se rendant agréable à la puissance : trompé dans les espérances civiques de sa jeunesse, il se réfugie dans le plaisir, comme le seul étourdissement d'une vie que la liberté n'anime pas, mais il rappelle sans cesse la briéveté de cette vie, comme sa consolation secrète et son excuse à ses propres yeux : il abandonne la liberté publique, mais il réclame et ressaisit toujours son indépendance individuelle, il cherche la retraite, il fuit le crédit, il échappe à Mécène au risque de lui déplaire; et si nous lisons avec attention ses poésies, nous serons frappés, toutes les fois que son sujet le ramène aux souvenirs qu'il repousse, de je ne sais quels élans involontaires qui le portent à prononcer anathème contre la tyrannie même devant laquelle il baisse le front. Tantôt il représente l'homme juste, inébranlable devant le maître qui le menace; ailleurs, dans une Ode à la Fortune, en faveur d'Auguste, il est entraîné tout-à-coup, malgré lui, à peindre les tyrans vêtus de pourpre, craignant que la destinée ne renverse leur colonne d'un pied injurieux, et que le peuple assemblé ne crie de toutes parts aux armes, et ne brise leur empire.

Je ne veux assurément pas présenter Horace comme un enthousiaste de la liberté, je veux seulement dire que les souvenirs de la liberté ne furent ni étrangers à son âme, ni inutiles à son talent; que peut-être son génie ne se fût jamais élevé si haut, si, dans sa jeu-

nesse, il n'eût connu que les idées de la soumission et les pratiques de l'obéissance; que c'est au compagnon de Brutus que le courtisan de Mécène dut une partie de la pompe de ses expressions et de la sublimité de ses pensées, et que l'on se fait d'Horace une fausse idée, quand on l'imagine élevé, façonné, formé sous le despotisme.

Virgile ne partage pas avec Horace l'honneur d'avoir été l'adversaire armé de la tyrannie, mais il eut du moins, comme lui, celui d'être frappé par elle: il fut chassé des champs paternels par les satellites d'Octave. On rencontre dans ses poésies, comme dans celles d'Horace, des flatteries pour le tyran; mais on y trouve de même des éloges pour les martyrs de la liberté. C'est Caton qu'il a choisi parmi tous les héros qui avaient existé jusqu'à son temps pour donner des lois aux justes dans l'Elysée. Plaignons-le et ne le blâmons pas trop sévèrement de n'avoir point osé nommer Cicéron. Quel est celui d'entre nous qui, dans nos temps d'orage, n'a pas tu quelquefois ce qu'il devait dire? Et Virgile, en louant les orateurs grecs, était sûr que tout ce qui restait de Romains dans Rome penserait tout bas au grand citoyen qu'il s'interdisait de nommer.

Ainsi donc, au milieu des prospérités de la servitude, nous voyons Horace chercher des consolations dans la philosophie épicurienne, dans l'insouciance et dans les plaisirs des sens; nous voyons Virgile se livrer à une mélancolie habituelle. Tous deux fuyent la cour, et n'aspirent qu'à la retraite. Certes, si les encouragemens de l'autorité, si la protection des dépositaires du pouvoir absolu sont les biens les plus estimés par ceux qui cultivent les arts et les lettres, il est bizarre que les deux plus grands poëtes du siècle d'Auguste, comblés de

ses bontés, aient toujours éprouvé le besoin de se dérober à sa présence. Je sais si je ne me trompe, mais en examinant leur conduite, je serais tenté de croire que tous ces bienfaits de la puissance, si vantés par les esprits subalternes, sont, pour le véritable génie, plutôt une nécessité qu'il subit qu'une prospérité qu'il ambitionne.

Si vous retranchez des beaux temps de la littérature romaine, Lucrèce, Salluste, César, Cicéron, Catulle, et si vous êtes obligé de convenir qu'Horace et Virgile n'avaient pas été formés par Auguste, mais s'étaient soumis à son joug après avoir essayé de fuir et de résister, que vous restera-t-il en preuve de l'efficacité du despotisme pour encourager le talent?

Et si vous descendez plus bas, si vous suivez cette littérature romaine, depuis le siècle d'Auguste, qu'apercevrez-vous? Une décadence qui se fait remarquer de deux manières, par l'avilissement où l'esclavage plongea la tourbe des âmes vulgaires, et par l'irritation où ce même esclavage jeta le petit nombre d'âmes encore profondes et élevées. Dans tous les auteurs estimables qui écrivirent sous les empereurs, on trouve quelque chose de roide, d'emphatique, d'exagéré, fruit de la contrainte qu'ils éprouvaient, et de la douleur d'une indignation toujours contenue. Les hommes qui ont vécu sous la tyrannie, sans se dégrader entièrement, savent que l'existence physique elle-même y devient pénible. L'air qu'on y respire y paraît lourd. La poitrine se soulève avec effort. Je ne sais quelle montagne pèse sur le cœur. Lisez Lucain, Sénèque, Perse, Juvénal. Si, dans cette décadence littéraire, vous cherchez la source des beautés qui restent à ces écrivains, vous la trouverez encore dans le stoïcisme où s'était réfugié

l'amour de la liberté. Velléius Paterculus, ce misérable flatteur de Séjan, qui expia probablement sa bassesse au moment où son protecteur expia ses crimes, s'anime en louant Cicéron, et la haine des tyrans fournit des traits sublimes même à Suétone. Sous Trajan, la patrie reparaît et l'espoir de la liberté s'éveille. Aussi vous voyez briller Quintilien et Tacite. Avec l'apparence de la liberté, la littérature se relève. Cependant Tacite se ressent du despotisme qui l'a précédé : c'est un auteur admirable, mais il est littérairement parlant, bien loin de la pureté de goût qui distingue les écrivains du siècle d'Auguste. La liberté s'éclipse de nouveau, et la littérature expire avec Pline le jeune.

B. DE CONSTANT.

(La suite à un prochain numéro).

Génie du Théâtre grec primitif, ou *Essai d'imitation d'Eschyle, en vers français*; par Henri Terrasson (1).

(IIe. et dernier Article.)

M. Terrasson nous paraît avoir profondément étudié son Eschyle; il entend bien le poete grec, il pénètre bien dans sa pensée, même alors que le texte grec est obscur et difficile. Plein de respect pour le goût antique, on le voit prêter des ornemens modernes au père de la tragédie, et suivre les exemples de ce bourreau de

---

(1) Un vol. in-8o. Prix : 4 fr., et 4 fr. 75 c. par la poste. A Paris, chez Delaunay, lib., Palais-Royal, galerie de bois, no. 243.

Boureil, qui donnait de l'esprit à Démosthènes, ainsi que le disait Racine dans sa colère poétique. Il respecte le ton, les formes et la couleur du modèle, mérite que notre Delille n'a pas toujours, même dans sa brillante traduction des *Géorgiques*. Son vers est naturel, il ne se partage pas en petites antithèses, qui font contraster sans cesse les deux hémistiches. On n'y sent pas la recherche et l'apprêt. Enfin, M. Terrasson est évidemment de la bonne école, de celle qui regarde la simplicité comme le premier caractère du beau. Nous le félicitons beaucoup de cet avantage, et pour lui et pour nous. Notre poésie, sur-tout, a un grand besoin de retourner à l'école grecque pour redevenir dramatique.

Si M. Terrasson prouve, jusque dans ses fautes, qu'il sent toutes les beautés d'Eschyle, nous n'affirmerons pas qu'il ait toujours été heureux à les rendre. Nous ne parlons pas de celles que le génie de notre langue repousse, et qui sont intraduisibles pour elle. On ne doit demander l'impossible à personne. Mais on a le droit d'exiger d'un traducteur l'équivalent de tout ce qu'il pouvait atteindre avec du talent, des efforts et du courage. Suivant cette régle juste et sévère, M. Terrasson n'est pas exempt de réproche. Ses fragmens du *Prométhée* laissent beaucoup à désirer au lecteur. Dans les deux premiers la poésie est maigre et manque des effets d'harmonie imitative qu'Eschyle avait cherchés avec soin.

Il y a de bonnes choses dans la scène de Prométhée et des Nymphes, mais les artifices du style de l'original sont perdus dans la traduction, et des suppressions mal entendues défigurent Eschyle. On cherche vainement dans M. Terrasson ces beaux vers du poète grec, dont voici le sens :

« De nouveaux maîtres habitent et dominent l'O-
« lympe; Jupiter, souverain illégitime, gouverne sans
« lois comme un tyran, et ces superbes colosses qui
« effrayaient la terre et le ciel, les Titans ne sont plus. »

Pourquoi n'a-t-on pas reproduit ce trait de caractère si bien placé par Eschyle, dans la bouche de son Prométhée? « C'est une maladie du cœur des princes, de « se défier de leurs amis et de leurs serviteurs les plus « fidèles. »

Eschyle a tracé, du géant Typhon, déchiré par la foudre et accablé sous le poids de l'Etna, un portrait d'une grandeur et d'une énergie singulières : M. Terrasson ne nous en donne qu'une pâle copie; je n'y vois pas du tout ce redoutable ennemi qui seul faisait face à tous les dieux. En général, l'audace et la fierté du pinceau d'Eschyle ne sont pas les caractères de son imitateur.

M. Terrasson a sagement abrégé et rendu avec une certaine élégance l'énumération des bienfaits répandus par Prométhée sur l'espèce humaine. Il lui est arrivé plus d'une fois de corriger heureusement le texte; mais on ne sait pas pourquoi il supprime assez souvent dans le dialogue des liaisons utiles ou des traits nécessaires à la situation. Eschyle a une marche hardie, impétueuse, mais il ne manque ni de suite dans les idées, ni de transitions heureuses; mérite rare dans un poète aussi fougueux que lui. Ce poète avait reçu de la nature un grand fonds de bon sens. La raison ne l'abandonne pas dans ses plus grands écarts.

On doit déjà quelques éloges à l'auteur pour la manière dont il a traduit la scène où Mercure cherche à arracher le secret enfermé dans le cœur de Prométhée. Ce n'est pas que l'on ne puisse encore désirer plus de force dans sa version. Il n'a pas exprimé avec une

précision assez énergique, certains traits de l'original, que Dante a encore agrandis et rendu plus fiers dans ces vers de son quatorzième chapitre de l'*Enfer*, où un orgueilleux, qui ressemble au satan de Milton, s'écrie :

> Qual i' fui vivo, tal son morto.
> Se Giove stanchi il suo fabro, da cui
> Cruciato, prese la folgore acuta,
> Onde l'ultimo dì percosso fui;
> O s'egli stanchi gli altri a muta a muta,
> In Mongibello, a la fucina negra
> Chiamando : buon Vulcano, aiuta, aiuta :
> Se' com i' fece a la pugna di Flegra;
> E me saetti di tutta sua forza,
> Non ne potrebb' haver vendett' allegra.

On retrouve dans ces tercets quelque chose d'un discours de Cassius dans Shakespear. Le fier conjuré y rappelle, avec une ironie amère, que César et lui s'étant jetés dans le Tibre pour le traverser, tout-à-coup il entendit le maître des Romains, l'arbitre du monde, le Dieu du majestueux univers, s'écrier comme une femmelette : « A moi, Cassius, je me noie. » Cela est grand et vrai sans doute; cependant notre tragédie aurait peine à se permettre de semblables hardiesses. Ne serait-il pas temps de devenir moins timide? Dante et Shakespear ont plus d'une ressemblance. L'un et l'autre tirent quelquefois d'admirables effets de l'opposition des images les plus familières avec les plus sublimes.

A mesure que nous avançons, le style du traducteur s'élève. Il est déjà plus poétique dans le récit du serment des *Sept devant Thèbes*. Le premier chœur des Filles Thébaines, consacré à peindre l'épouvante que leur inspirent l'assaut et les horreurs dont la ville est menacée, a des choses remarquables. Rien de plus touchant que le désordre de leur prière; la beauté des vers de l'original, leur harmonie imitative, le mouvement et la rapidité du style, les cris qui s'échappent du cœur de

toutes ces vierges, le véritable accent de la douleur offrent une situation dramatique que Racine lui-même n'a point égalée dans le tableau *des Filles de Sion*, redoutant, pour la maison du seigneur, les attentats de la cruelle Athalie, les profanations et les outrages de ses satellites. C'est dire assez que le traducteur est resté ici bien loin d'Eschyle; mais en l'affaiblissant, il ne l'a point défiguré. On reconnaît encore la manière du maître dans l'élève qui l'a copié avec timidité, mais avec respect.

Eschyle et Euripide ont peint tous deux les chefs ennemis qui viennent assiéger Thèbes; mais à quelle distance de lui le premier de ces poètes a laissé le second? L'épopée et la poésie lyrique n'ont rien de plus hardi, de plus fort, de plus pittoresque que le tableau d'Eschyle. Tout y est vivant et animé. Eschyle est de feu, Euripide semble être de glace; l'un représente, avec d'effrayantes couleurs, ce qu'il semble avoir vu de ses propres yeux : on dirait qu'il a assisté au siége de Thèbes, qu'il a entendu les sermens, et entendu les fureurs et l'impiété des Capanée, des Hippomédon, des Tydée; l'autre raconte froidement ce qui lui a été transmis par la tradition. C'est beaucoup pour le traducteur d'avoir été quelquefois un fidèle interprète de son modèle. Racine lui-même n'aurait peut-être pas eu toute l'énergie nécessaire pour soutenir jusqu'au bout la lutte avec Eschyle dans un pareil morceau.

Il ne règne pas la même audace et la même force dans les *Perses* que dans la tragédie précédente: aussi le traducteur approche-t-il beaucoup plus de l'original. Voici, par exemple, des vers qui, suivant nous, lui font honneur.

Contre cette cité la force est inutile :
Reine, ses citoyens sont autant de remparts.

Je ne sais quel prestige éblouit nos regards.
Un génie infernal, divinité sinistre,
De notre long désastre implacable ministre,
Semblait des ennemis préparer le succès.
Un soldat, qui d'Athène accourut vers Xerxès,
Apprit que leur armée, au désespoir réduite,
Etait prête à chercher son salut dans la fuite,
Dès que l'ombre étendrait ses voiles dans les cieux.
Xerxès, ne doutant point de la faveur des dieux,
Croit tout, ordonne tout; et quand la nuit profonde
Ramènera la paix dans les airs et sur l'onde,
Il veut que ses vaisseaux, sur trois lignes rangés,
Et, dans un nombre égal, avec soin partagés,
D'un mouvement soudain ferment tous les passages,
Et de l'île d'Ajax entourent les rivages.
Il dit : tout se prépare : aussitôt que des jours
L'astre, au milieu des flots, vient achever son cours;
Dès que l'ombre a, des cieux, rempli l'espace immense,
Les rameurs attentifs ont gardé le silence;
Nos soldats, à leur poste, attendent les signaux;
L'ancre monte : les chefs disposant leurs vaisseaux,
Suivent l'ordre du prince, et ces guerriers célèbres
Cherchent, pour triompher, la faveur des ténèbres.
Le cercle de la nuit était près de finir :
Les intrépides Grecs ne songent point à fuir,
Et, dans les cieux blanchis, les rayons de l'aurore
Debout sur leurs vaisseaux les retrouvent encore.
Alors leurs cris confus par l'écho répétés,
Des rivages d'Ajax partent de tous côtés,
Et les Perses, trompés dans leur trop longue attente,
Pour la première fois ont connu l'épouvante.
Quel tableau ! ce n'est point une sourde clameur,
Présage de la fuite, et signe de terreur;
C'est l'ardeur du combat qui dévore leurs âmes :
Bientôt l'onde écumante a gémi sous les rames.
Le son de la trompette éclate dans les airs;
Leur flotte contre nous s'avance sur les mers,
Et cent voix ont frappé notre oreille alarmée :
« Braves soldats, sauvez et la Grèce et l'armée,
« Vos épouses, vos fils, les temples de vos dieux,
« Et les sacrés tombeaux où dorment vos aïeux;
« Songez que de leur sort un seul combat décide. »
Nos cris ont répondu : d'une course rapide,
Leurs nefs avec furie attaquent nos vaisseaux;
L'airain heurte l'airain sur les bruyantes eaux;

Et de ce premier choc l'audace impétueuse
Rend en faveur des Grecs la victoire douteuse.

Voici d'autres vers que le poète fait prononcer par l'ombre du père de Xerxès :

O trop malheureux fils ! quel remords te dévore !
Voilà donc *votre effet*, tristes prédictions,
Et la Perse n'est plus au rang des nations !
Quoi ! Xerxès ! d'un mortel la fureur insensée
D'asservir le Bosphore a conçu la pensée ?
L'Hellespont n'était plus qu'un esclave à ses yeux ?
Quoi ! ses flots qui coulaient sous la garde des dieux,
Devaient-ils se soumettre au joug de sa fortune,
Et lui livrer l'empire où commande Neptune ?

Nous ne rappellerons pas la belle scène de la honte et du désespoir de Xerxès ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que si la tragédie, chez les nations modernes, avait la direction morale que lui donnait Eschyle, et la liberté que lui accordait le peuple d'Athènes, on n'aurait pas vu peut-être tous ces ambitieux conquérans que la prospérité enivre, et conduit à risquer, en un jour, au plus funeste des jeux de hasard, la fortune et l'indépendance des nations. Arrêté par la généreuse audace d'un poète, ami de son pays, peut-être Charles XII serait devenu un grand et sage prince, au lieu de mourir détesté des sujets dont son obstination et sa folie avaient fait le malheur.

Nous reprocherons à l'auteur de n'avoir pas traduit, dans un des chœurs d'Agamemnon, ce qui regarde le sacrifice d'Iphigénie. Il n'y a rien de plus touchant que le tableau de cette jeune princesse étendue sur l'autel, comme la victime couronnée de bandelettes, la tête pendante, et adressant, dans cet état, aux Grecs assemblés, des regards qui allaient chercher la pitié jusqu'au fond du cœur. Eschyle a mis dans ce tableau une vérité et une naïveté bien au-dessus de tout ce qu'on a fait après lui. Quelquefois la pompe, la correction et l'élégance

poussées trop loin, nuisent à l'effet et affaiblissent l'éloquence. Notre divin Racine n'a pas toujours évité cet écueil. Quelquefois il n'est pas assez grec, c'est-à-dire assez près de la nature. Le passage d'Eschyle nous a rappelé des vers de Juvénal sur la mort de Priam, dans la dixième satyre :

.... Omnia vidit
Eversa, et flammis Asiam ferroque cadentem.
Tunc miles tremulus positâ tulit arma tiarâ,
Et ruit ante aram summi Jovis, ut vetulus bos,
Qui domini cultris tenue et miserabile collum
Præbet, ab ingrato jam fastiditus aratro.

Tout le monde connaît les vers de Virgile sur le même sujet; ils sont beaux sans doute, mais ceux de Juvénal nous paraissent sublimes. Le choix même de la comparaison, prise dans une nature si commune, est un trait de génie qui laisse dans l'âme une impression profonde. La prose de Bossuet est remplie de ce genre de beautés, que jusqu'ici notre poésie, trop amie d'une dignité qui n'est pas sans froideur, n'a guère osé admettre. Il faut la corriger de ses injustes dédains, et oser tout ce que la raison permet.

Rendons un nouvel hommage au talent du traducteur, par la citation d'un morceau dans lequel il est peut-être supérieur à l'original.

CASSANDRE.

Précurseur de ma mort!
Ainsi que sur le mien je pleure sur ton sort,
O fils d'Atrée, adieu. Vous, témoins de ma plainte,
Vers le piège fatal je vais marcher sans crainte :
J'ai vécu; mais du moins sachez vous souvenir
Qu'un vengeur est pour moi caché dans l'avenir.
L'adultère mourra : le sang, le sang du crime
Un jour doit effacer celui de la victime.
Recevez mes adieux, et n'oubliez jamais
Ces mots dont en mourant j'ai payé vos bienfaits.
Toi qui sur l'univers fais briller ta lumière,
Sacré Soleil, entends ma parole dernière.

L'esclave abandonnée à leurs sanglantes mains,
Implore ta fureur contre ses assassins :
Venge-moi, ta clarté dans Argos m'est ravie.
Néant trompeur du monde ! ô songe de la vie !
Qu'est-ce donc que la joie ou l'infortune ? hélas !
Une ombre qui s'efface, et qu'on n'aperçoit pas ;
Et, pour son vain bonheur plus que pour ses alarmes,
La pitié doit à l'homme un regard et des larmes.

Le traducteur n'a pas fait parler Clytemnestre avec moins d'éloquence, lorsqu'elle étale insolemment son crime aux yeux du peuple d'Argos ; témoin cet autre passage :

Je jure devant vous, par ma fille au cercueil,
Qu'immolait un parjure à son féroce orgueil,
Et par les déités du ténébreux empire,
Que je ne vous crains point tant qu'Egysthe respire ;
Il est mon bouclier, ma force, mon appui,
Et je sais tout braver, assise auprès de lui.
O peuple ! il descendit aux rives infernales
L'époux qui m'a souvent préféré des rivales.
Voyez à ses côtés l'esclave que son choix
Recevait, sans pudeur, dans la couche des rois.
Il guida sur les mers cette amante insensée
Dont le dieu de Délos égara la pensée.
Il l'adorait : ensemble ils sont morts sous vos yeux ;
Et Cassandre, imitant le cygne harmonieux,
Jusqu'au dernier soupir a rendu ses oracles.
Que j'aime à m'enivrer de ces sanglans spectacles !

En poursuivant plus loin notre examen, nous aurions encore des reproches et des éloges à adresser à M. Terrasson. Par exemple, il n'est pas toujours heureux dans ses vers lyriques. Il les termine souvent par des mots secs, que le retour de la rime rend encore plus désagréables. Son oreille n'est ni assez sévère, ni assez délicate. Il a besoin d'étudier le mélange des vers, le croisement des rimes, les suspensions et le repos de la période poétique. On a vu un grand poète, trop accoutumé au vers alexandrin, ignorer entièrement les secrets de son art, quand il voulait manier des vers

de mesure différente. Cet exemple est une leçon dont M. Terrasson doit faire son profit. En général, quoique les morceaux lyriques de son recueil sentent quelquefois l'inspiration, ils ne sont pas la partie saillante de son heureux essai. Il s'entend mieux à dérouler majestueusement une suite d'alexandrins qu'à suivre les mouvemens rapides et passionnés de l'Ode. Il exprime bien la colère et la vengeance d'Electre, mais il n'a point assez d'énergie et de couleur dans les imprécations du chœur contre les meurtriers d'Agamemnon. Quelquefois même il tombe tout-à-fait au-dessous de son talent; et alors ses strophes ont à peine la poésie d'une stance, et manquent tout-à-fait de rythme et d'harmonie. N'oublions pas d'ajouter qu'il se relève bientôt de ses chutes, et qu'il semble y puiser des forces nouvelles pour lutter avec son maître. Nous citerions avec plaisir, si l'espace nous le permettait, les chœurs des Euménides. Sans doute M. Terrasson n'y est pas aussi terrible que le terrible Eschyle, mais il marche quelquefois à côté du modèle. Nous ne lui dissimulerons pourtant pas que cette partie de son ouvrage demande encore du travail. Tout est plein, vigoureux, sonore, hardi dans Eschyle; pour l'atteindre, il faut le rendre avec fidélité, et s'abstenir de lui prêter des choses vagues, faibles et décolorées.

Nous nous sommes efforcés d'être justes envers M. Terrasson; nous avons pris plaisir à le louer franchement; nous lui avons soumis, sans détour, les observations critiques que son livre nous a suggérées. Nous ne prétendons pas donner ces critiques pour des arrêts, mais nous souhaitons vivement que l'auteur soit convaincu de notre estime pour son talent, et du désir sincère que nous avons de le voir obtenir des succès durables en littérature.

P. F. Tissot.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UN POETE.

CHAPITRE V.

LE DANGER DE PRÊTER SA PLUME.

Les espérances que j'avais conçues, en entrant chez le duc de ***, ne m'avaient point trompé : je trouvais auprès de ce seigneur tout ce que peut désirer un jeune homme dont l'amour des lettres est la passion principale, je veux dire une bibliothèque nombreuse, des loisirs, et le commerce des beaux esprits.

Le duc avait beaucoup de crédit à l'Académie française, qui comptait, parmi les quarante, quelques élus de sa façon ; ainsi, non-seulement il recevait des académiciens ; mais presque tous les aspirans au fauteuil lui faisaient la cour. Ce généreux Mécène avait d'ailleurs une table excellente. Chaque semaine, un souper délicat réunissait à l'hôtel la fleur des gens de lettres de Paris, et dans cette fondation pieuse, on ne savait qu'admirer davantage, de l'assiduité des fidèles, ou de l'exactitude du fondateur. Monsieur le secrétaire était admis à ces banquets, où le désir de briller, l'inspiration du Champagne, et quelquefois l'esprit naturel se disputaient l'honneur des bons mots. Les vers et la prose, les acteurs et les pièces de théâtre, la brochure nouvelle et l'anecdote du jour faisaient le sujet de l'entretien : c'était un feu roulant de saillies et d'épigrammes, et les absens n'avaient qu'à se bien tenir. Le duc, adroit médiateur au milieu de tant d'amour-propres irritables, savait bannir la dispute, sans introduire la contrainte ; semblable au chef d'orchestre qui, modérant tour-à-tour le fifre aigu, les basses grondantes, et les bruyantes tymbales, forme du tout une seule harmonie.

Quelle belle galerie j'aurais à peindre, si je cédais sans réserve au plaisir de tracer des portraits! mais dût-on m'accabler de tout le poids de Labruyère, je ne puis m'empêcher de donner ici le croquis de quelques-uns de nos convives; non pour égayer mes lecteurs aux dépens des gens de lettres : je pense, au contraire, que dans cette classe de la société, le ridicule se montre en général assez rarement. On ne contestera pas cette vérité, si l'on réfléchit en effet que l'ignorance, le défaut de goût, et l'absence d'esprit sont les trois plus fécondes sources de ridicule. Il faut donc placer au nombre des exceptions, ceux des auteurs qui peuvent prêter à rire sur leur compte, soit dans ce monde, soit dans cette véridique histoire.

Après cette profession de foi, je commence ma revue :.

Péridor est un petit homme académique depuis la tête jusqu'aux pieds, qui ne dit pas un mot sans une antithèse, un trait ou tout au moins une finale sonore, car il veut absolument une pause d'admiration pour ses auditeurs. Il a sur tous les sujets une pensée détachée, une sentence, une anecdote ou une distinction prête; il la débite bien, prononce à merveille; et qui craint de l'oublier, peut l'écrire. Quant à lui, dès long-temps il est à l'abri de ce danger, et je suis sûr qu'on trouvera dans ses papiers un recueil complet de tout ce qu'il a dit pendant sa vie. Au reste, il n'a rien publié jusqu'à présent, si ce n'est sa conversation, qui peut passer pour un livre travaillé. Je doute qu'un pareil homme produise rien d'original : il est trop plein de figures, de tours et de constructions oratoires, pour que le sentiment et l'invention trouvent jamais place à travers tout cela. Cependant Péridor est le héros de beaucoup de cercles, dans lesquels on admire le choix de ses épithètes, la symétrie de ses phrases, la rondeur de ses périodes, en un mot tout son appareil de succès. Que manque-t-il donc à Péridor pour être éloquent? Du génie.

A côté de cette rhétorique vivante, se trouve l'ami Barin, homme doux, insinuant, infatigable pour les petits soins. C'est le chat de l'Académie; il connaît tous les hommes de lettres, et s'attache particulièrement

aux plus distingués. Sa mémoire est heureuse, c'est un dictionnaire d'anecdotes. Initié aux secrets des poètes, Barin cite les variantes de leurs vers; il sait où tel auteur en est de sa tragédie; comment doit périr le tyran, ce que deviendra la princesse, etc. Y a-t-il un académicien malade? Qui mieux que Barin vous en donnera des nouvelles? Il a lui-même introduit le médecin dans la chambre, et c'est en sa présence qu'on a donné l'émétique. Dans sa jeunesse, il a vu Jean-Jacques; il a parlé deux fois à M. de Denis, et s'il n'a pas connu Voltaire, il possède des cheveux de ce grand homme. Tous les jours il reçoit des lettres des plus célèbres auteurs; mais je ne lui conseille pas de les faire imprimer : on y lirait trop souvent des détails tels que ceux-ci : — « Mon cher Barin, faites-moi venir de ce bon chocolat, comme le dernier. — Voyez donc un peu dans vos courses, mon cher Barin, pourquoi ce maudit brocheur ne finit point, etc., etc. » Au total, Barin est un agréable convive. Il a fait quelques vers dans sa vie, mais il ne s'en souvient plus; en récompense il a retenu les plus jolis impromptus de ses contemporains. Sa conversation est amusante, il a vu les hommes de génie en robe-de-chambre, et ce serait un trésor pour les biographes. Je le compare à ces pierres de touche, qui doivent leur éclat au frottement des métaux précieux.

Pour Salvador, que le duc place toujours à côté de lui, c'est un vieil athlète couvert de nobles cicatrices. Depuis que son génie l'a fait écrivain, il a quatorze fois visité les prisons d'état. C'est un caractère indomptable, en guerre ouverte contre tous les actes arbitraires de l'autorité. Il a déjà fait réformer je ne sais combien d'abus, qui tous lui ont valu des lettres de cachet. Cependant le cour et la ville en parlent avec beaucoup de considération; les ministres même lui reconnaissent des talens, et l'estiment en secret. Malheureusement rien ne lui rendra ses cheveux, qu'il a presque tous perdus, grâce à la fraîcheur des différens séjours que plusieurs excellences l'ont successivement forcé d'habiter.

Je voudrais parler encore de Beauverdois, qui a dédié dans sa vie, aux souverains des petits Etats d'Allemagne, tout juste autant d'ouvrages, qu'il a de cor-

dons étrangers à sa boutonnière ; de Chamberville, qui serait mort de faim, malgré son talent pour la poésie érotique, s'il n'eût, pour vivre, composé des livres de controverse, et vendu des sermons tout faits aux prédicateurs paresseux ou sans Minerve ; de Rucellius, non moins admirable pour la prose poétique de ses discours, que pour les vers prosaïques de ses odes ; mais ces portraits m'entraîneraient trop loin, et malgré la douleur sincère de tout auteur réduit à parler de lui-même, je sens qu'il faut reprendre le fil de mon histoire

Le duc, naturellement plein de bienveillance pour tous ceux qui l'approchaient, me traitait avec une bonté particulière, et j'entrais chaque jour plus avant dans sa confiance. — « Mon cher Samuël, me dit un « matin ce seigneur, après m'avoir pris à part dans sa « bibliothèque, je vais t'avouer une faiblesse : j'ai fait « un livre ; je te connais homme de goût, et je veux « que tu m'en dises ton sentiment. Ce n'est point un « de ces ouvrages lourds et diffus, dont le travail pé« nible et l'érudition assommante témoignent assez qu'ils « sont le fruit des veilles de quelque pauvre diable : « c'est une œuvre badine, écrite d'un style léger, fa« cile, de ce style en un mot d'homme de qualité, qui « tire son mérite de sa négligence même, et que ne « peuvent jamais atteindre les auteurs de profession. « C'est qu'ils écrivent pour ainsi dire à la journée ; tan« dis que nos ouvrages à nous autres, quand il nous « arrive d'en composer, sont le produit d'inspirations « et de momens de verve, dérobés au train du grand « monde. Voilà ce qui fit la fortune des *Maximes de « La Rochefoucault*, des *Contes d'Hamilton* et des *Poé« sies de Nivernais*. Pour moi, j'ai pris mon sujet dans « ce siècle, c'est-à-dire, que de mes souvenirs, et de « quelques aventures de mon temps, j'ai fait un roman « de galanterie, dans lequel je crois avoir peint les « femmes, en homme qui les connaît. Tu vas en juger. »

Après cette petite préface verbale, M. le duc me lut son roman, qui avait pour titre : *les Egaremens de l'Amour*.

Je puis aujourd'hui soulager ma conscience, des louanges exagérées que le préambule, le ton de la lecture, et ma qualité de secrétaire me prescrivaient alors.

Je dirai donc que *les Egaremens de l'Amour* n'avaient absolument rien de commun avec les charmans ouvrages d'Hamilton, et que si j'eus l'effronterie de les placer au-dessus des Mémoires du comte de Grammont, ce fut uniquement par condescendance pour l'auteur qui m'en priait. Une suite d'aventures galantes, dont la première était le type invariable ; même nœud, même dénouement avec des noms divers ; joignez à cela force billets doux, qui m'avaient la mine d'avoir conseillé le roman, et lui donnaient un air de cadre peu favorable à l'intérêt; tel était l'œuvre badine. Quant au style, s'il devait son mérite à la négligence, il en avait beaucoup. On y trouvait cette fine fleur de jargon à la mode, que n'attrapent jamais les auteurs de profession, soit par un vieil attachement à la langue des classiques, soit par l'ambitieux désir de faire durer leurs ouvrages par-delà le règne éphémère de mots nouveaux et de tournures en vogue dans cinq ou six salons.

Après avoir payé mon tribut d'éloges au roman de M. le duc, en termes dont Lemière même eût été satisfait, je me croyais quitte envers l'auteur; mais je n'étais pas au bout de l'épreuve. — « Tu penses bien, me dit le duc, que je ne veux pas me faire imprimer; quelques femmes m'en priaient ; mais à mon âge, me produire dans la carrière du bel esprit serait un ridicule que je ne me donnerai pas. » — A ces mots, je me voyais déjà corrigeant les épreuves. — « Pourquoi, monseigneur, lui répondis-je, priver le monde littéraire d'une aussi piquante production ? — Crois-tu, mon enfant, qu'elle mérite de voir le jour ? — Si je le crois ! m'écriai-je, assurément, et ce serait un vol que d'en différer l'impression. — Eh bien, poursuivit le duc, fais donc comme tu l'entendras ; mais une chose sur laquelle je n'entends point transiger, c'est que je veux garder scrupuleusement l'anonyme. — Ah! pour cette fois seulement, répondis-je, et sans tirer à conséquence pour une seconde édition. » Le duc sourit à ce présage ; et il fut décidé qu'on imprimerait.

Les gens sincères me blâment sans doute d'avoir conseillé la publication d'un livre que j'en trouvais peu digne ; mais rien ne pouvait empêcher les *Egaremens de l'Amour* de faire gémir la presse : c'était

une affaire dès long-temps résolue, et je pense même que le duc avait déjà vu l'imprimeur, quand il me lut son ouvrage. Au reste, si le public eut à se plaindre d'un roman médiocre, ce n'est pas à mes avis qu'il dut s'en prendre; je devais me rendre coupable d'une complicité bien autrement dangereuse pour moi.

Nous en étions à peu près à moitié du manuscrit pour l'impression, lorsque le duc, en relisant les épreuves, s'aperçut que l'intérêt languissait. La découverte était un peu tardive; pour y remédier cependant, il imagina de jeter au milieu des aventures galantes, un épisode dans le genre tragique, propre à réveiller les esprits, par un contraste inattendu. Cette idée trouva, dans M. le secrétaire, un apologiste d'autant plus chaud qu'il tremblait en secret pour le succès de l'ouvrage, et voyait arriver, sans grande impatience, le moment où le public devait faire justice de ses louanges exagérées. En conséquence, l'impression fut suspendue, et quelques semaines se passèrent, pendant lesquelles je crus monseigneur fort occupé de l'épisode.

Un après-dîner, comme je me disposais à sortir, le duc, contre sa coutume, me fait appeler dans son cabinet. — « Ou je me trompe fort, dis-je en moi-même, ou nous allons, sur nouveaux frais, donner de l'ouvrage aux compositeurs: Je me trompais; il fut cependant question du roman. — « Plus j'y songe, me dit le duc, « plus je trouve l'épisode indispensable, mais je n'ai « guère connu de grandes douleurs dans le cours de « ma vie; ma plume s'est toujours exercée sur des sujets légers ou gracieux, et le genre tragique est peut-« être celui de tous pour lequel je me sens le moins de « disposition. Cela ne me fait pas toutefois renoncer à « mon projet: je me souviens de certain discours de » Fabius dont le style annonçait un talent très-souple; » toute réflexion faite, je pense que l'auteur de cette « composition est précisément l'homme qu'il me faut « pour mon épisode. »

Je répondis au duc qu'il devait compter davantage sur ses forces, et qu'il présumait beaucoup trop de mon faible mérite; mais voyant que je faisais vainement la guerre à sa modestie, et soupçonnant qu'il avait ses raisons pour me passer l'épisode, je m'en chargeai de

bonne grâce, et ne songeai plus qu'à m'en tirer à mon honneur. Je mis huit jours à le composer, autant à peu près à corriger et mettre au net, après quoi je portai mon ouvrage à M. le duc. Il voulait du tragique, et je n'y avais rien épargné : enlèvement, duel, méprise, vieillard éploré, amant empoisonné, fille folle, tels étaient les traits principaux. Le duc fut content et me le témoigna. Je reçus ses éloges avec la joie naïve d'un jeune écrivain, toujours plein de tendresse paternelle pour l'enfant nouveau né. Nous imprimons, et l'ouvrage paraît sans nom d'auteur. Soit mauvais goût du siècle, soit la manière dont le duc garda l'anonyme, en distribuant deux cents exemplaires vélins à ses amis et connaissances, les feuilles publiques vantèrent les *Egaremens de l'Amour*, et Paris et Versailles s'en amusèrent quelque temps. Je ne me croyais pas étranger au succès; pourtant je fus d'une discrétion exemplaire, c'est une justice que je me dois; mais à l'ombre du manteau ducal, je prenais à bon compte ma part de l'encens que recevait monseigneur. Ces louanges, ainsi qu'on le verra bientôt, pensèrent me devenir fatales.

Un mercredi, c'était le jour de la semaine où le duc rassemblait à souper une douzaine de connaisseurs et de beaux esprits, le roman nouveau devint l'objet de l'entretien. Cela devait être, et l'on en parla, comme de raison, *in genere laudativo*. Certain parasite entre autre, qui n'était pas plus sobre de louanges que de morceaux friands chez ceux qui le recevaient à leur table, se crut tout permis cette fois, grâce à l'anonyme dont l'auteur s'enveloppait si bien. Il éleva donc l'ouvrage jusqu'aux nues. A ses hyperboles, à ses acclamations qui semblaient redoubler sa soif et son appétit, je croyais entendre l'homme de Penaflor, soupant avec le crédule Gil Blas, dans l'hôtellerie d'André Corcuelo. Tout allait passablement jusque-là. Quand il s'agit d'éloges, les grands, ni les auteurs ne font point un crime de l'exagération, et le parasite se montrait d'autant plus intrépide qu'il trouvait chez le duc deux motifs de sécurité pour un. Mais, par malheur, il s'avisa d'exalter l'épisode aux dépens du reste de l'ouvrage; — « C'est-là, dit-il, que l'auteur se montre supérieur

à lui-même : correct, élégant, plein d'intérêt, ce morceau vaut lui seul tout le roman. » A ce discours, dont ma vanité s'arrangeait mieux que mes intérêts, je crus devoir me montrer généreux, et je pris chaudement la défense des *Aventures* et des *Lettres galantes*. Ce fut un nouveau guignon : tous les convives se rangèrent du bord du parasite, et je n'eus pour moi que le silence du duc. Le tour de la conversation paraissait l'embarrasser ; mais plus il voulait parler d'autre chose, plus on revenait sur l'épisode, dans l'idée qu'il ne cherchait à rompre l'entretien que par modestie ; or, la modestie est la vertu que les flatteurs ménagent le moins chez les grands, parce qu'ils ne trouvent à la blesser pas plus de danger que d'occasion. M. le duc eut donc la douleur d'entendre, pendant une heure entière, louer précisément dans son livre le morceau qui n'était pas de lui. . . . .

Depuis ce maudit souper, je crus m'apercevoir que l'auteur des *Egaremens de l'Amour* ne goûtait plus mon service. Il m'appelait rarement près de lui, et cessait de s'entretenir familièrement avec moi comme avant cette époque. Enfin, il devint à mon égard si froid et si réservé, que je m'attendais à recevoir mon congé d'un jour à l'autre. Je ne connaissais pas encore toutes les bonnes qualités de cet excellent homme. Il me fit venir un matin dans sa chambre. — « Samuel, « me dit-il, je n'ai plus besoin de secrétaire ; mon « intendant suffit au peu de correspondance que je « veuille conserver ; mais comme je suis content de « vos services et de votre zèle, je vous donne à mon « fils le marquis ; vous lui serez plus utile qu'à moi. « Adieu, mon enfant, conduisez-vous toujours bien et « voyez Marjolin (c'était l'intendant) à qui j'ai donné « des ordres qui vous concernent. » Je pris congé de ce seigneur en laissant paraître des marques de regret et d'attachement dont il parut touché ; ensuite j'allai trouver Marjolin qui, après m'avoir compté ce qui m'était dû, me remit encore une bourse de cent louis comme gratification. . . . .

En me rendant chez le marquis, je ne pouvais m'empêcher de regretter le temps heureux que j'avais passé chez le duc, et d'admirer le noble caractère de

ce généreux seigneur qui savait racheter, par des bienfaits, les faiblesses de l'amour-propre inséparables de l'humanité.

Le marquis était peut-être l'homme de France qui pouvait le mieux se passer de secrétaire; grand chasseur, peu lettré, fier et d'un caractère altier, il n'écrivait pas cent lettres par an; du reste, bon militaire; il avait fait ses preuves dans plus d'une occasion. S'il avait peu d'affabilité pour ceux qui l'approchaient, il était juste à leur égard; et la rudesse de ses mœurs qui ne le faisait point aimer, n'allait pas jusqu'à le faire haïr. Il me reçut comme un homme qui avait appartenu à son père, me logea bien, me fit compter, régulièrement tous les trois mois, la même somme que je recevais chez le duc, et ne me dit pas quatre mots pendant tout le temps que je demeurai chez lui.

On n'a trouvé jusqu'ici dans mon histoire aucune date précise des événemens qu'elle contient. J'ai deux motifs pour en user de la sorte : le premier, c'est que j'écris de souvenir, et n'ai jamais tenu de journal; le second, que je pourrais développer en plusieurs pages, se réduira, pour le moment, à ces mots du Misantrope : . . . . . *Le temps ne fait rien à l'affaire.* Cette maxime peut recevoir plus d'une interprétation; je la crois applicable au récit de mes aventures dans le sens que je lui donne ici, mais elle ne le serait pas partout. Ainsi, nous ne verrons plus revenir l'époque où l'on brûlait les protestans, ni celle où la faux révolutionnaire inondait de sang la malheureuse France. Pourquoi cela? parce que le temps fait beaucoup...... Mais suivons le fil de notre histoire sans prolonger les digressions.

Tandis que j'étais secrétaire du marquis, la révolution française poursuivait le cours de ses transformations. Je ne les décrirai point; mais comme il faut, pour l'intelligence de mon récit, que je passe, malgré moi, par l'année 1793, je passerai vite, ce que tout homme sage doit faire partout où il ne trouve que des objets d'horreur. Fouille qui voudra ces tristes catacombes.

Le duc et le marquis émigrèrent, et je me trouvai sans emploi. Je m'occupais d'en chercher un, lorsqu'un honnête Cincinnatus de ma section, scandalisé sans doute

par mon habit noir (j'avais jusqu'alors négligé l'utile précaution de la carmagnole), imagina de me dénoncer au comité comme secrétaire d'un marquis, apte à correspondre avec Pitt et Cobourg. Il n'en fallait pas tant pour m'appliquer la loi des suspects (il y avait à cette époque une loi de ce nom); je ne jugeai point à propos d'en faire l'expérience. Je quittai le dangereux habit noir, et j'emportai mes pénates, c'est-à-dire mes livres et ma bourse à sept lieues de Paris, dans un village nommé Charmoise. Je dis village, et c'est une hyperbole, car il s'agit d'un hameau de cinq ou six feux. J'y trouvai le repos pendant l'orage; j'y fis des vers et de la prose; j'en conserve un doux souvenir. Si quelque biographe s'avise un jour de faire entrer le poëte Samuël dans sa compilation historique, il ne tiendra qu'à lui de comparer Charmoise aux Charmettes; mais comme il ne trouvera guère d'autre analogie que celle des noms, je réclame en faveur de mon hameau l'avantage d'une finale harmonieuse.

A. DUFRESNE.

ANNALES DRAMATIQUES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Fernand-Cortez.

Cet ouvrage est destiné à tous les genres de succès; il a été choisi pour la représentation que Sa Majesté devait honorer de sa présence. C'est ce que l'Opéra pouvait offrir de mieux; le spectacle de Fernand-Cortez est magnifique, et la pompe en est vraiment royale. Le mérite de la musique et celui du poëme sont depuis

long-temps reconnus, ils ont subi l'épreuve des reprises, ils viennent de triompher des obstacles de la saison; mais il semble que l'on s'occupe moins aujourd'hui du talent du poète que de celui du musicien. C'est une injustice dont tous les auteurs d'opéra sont victimes depuis Quinault. Lorsque ce prince des poètes lyriques enrichit notre théâtre de ses ouvrages, la musique française, qui n'était qu'une lourde psalmodie, une sorte de plain-chant, n'avait que la prétention d'embellir les paroles, et permettait de les entendre. Mais, depuis que la musique italienne et la musique allemande se sont emparées de notre scène, le pauvre poète n'est plus compté pour rien. Le musicien, pour que son collègue ne partage pas son triomphe, l'étouffe sous des torrens d'harmonie, et le public dédaigne de juger ce qu'il n'entend pas. Il ne songe pas que c'est l'imagination du poète qui anime et vivifie ces chants qui charment son oreille, ces ballets qui ravissent ses regards; que le musicien et le chorégraphe ne font que développer, chacun avec les moyens de son art, la pensée conçue d'abord par le poète. Il est certain qu'il est obligé de leur faire souvent des sacrifices, qu'il est forcé d'ôter à ses vers quelque chose de cette énergie et de cette précision que la musique ne peut rendre, et d'interrompre parfois son action, pour faire place aux divertissemens et aux ballets; mais tous ces obstacles ne font qu'accroître son mérite lorsqu'il en triomphe.

C'est des Italiens que nous avons emprunté cette espèce de mépris que l'on a pour les poëmes d'Opéra, et c'est chez eux cependant que se trouve le poète lyrique, dont le mérite est le plus indépendant des charmes de

la musique. Les opéra de Métastase sont modulés tous les ans sur des airs nouveaux, dont il n'est plus question après une vingtaine de représentations, tandis que les accens du poète restent, et passeront à la postérité.

Les premiers sujets du chant et de la danse étaient à leur poste pour cette représentation de Fernand-Cortez. Lays est comme le cygne : plus il approche du terme de sa carrière théâtrale, plus sa voix semble acquérir d'éclat et de pureté. Lavigne prend chaque jour plus d'aplomb dans le rôle de Cortez. Madame Albert s'est surpassée dans celui d'Amazilli.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Vanglas ou *les Anciens Amis.*

Nous arrivons un peu tard pour parler de cet ouvrage jugé déjà par les journaux et par le public. On a eu l'intention de faire de *Vanglas* le pendant du *Chevalier de Canolle*. M. Picard a voulu nous peindre la régence comme M. Souques nous avait peint la fronde ; malheureusement, il ne s'est pas aussi bien pénétré de son sujet que son rival. Il n'a saisi qu'une partie du tableau. Toute la fronde est dans *le Chevalier de Canolle* ; il n'y a dans *Vanglas* que quelques intrigues de bureau, qui ne tiennent pas plus aux mœurs de la régence qu'aux mœurs d'aujourd'hui. On a reproché aux trois premiers actes du *Chevalier de Canolle* la lenteur de la marche et le manque d'action : combien ces défauts ne doivent-ils pas être plus sensibles, dans une pièce où les trois premiers actes sont uniquement employés à nous mon-

trer l'impertinence d'un parvenu. L'intérêt ne commence qu'au quatrième acte; c'est lorsque Vanglas, partagé entre son ambition et ses remords, signe d'une main le rapport qui doit peut-être envoyer au supplice un de ses anciens amis, et donne de l'autre la clef d'un appartement secret de son hôtel, où il consent à le cacher. Cette situation est réellement dramatique; mais l'auteur, en la répétant à satiété, et en l'accompagnant de détails trop minutieux, en a presque entièrement détruit l'effet.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation de *la Promenade de Saint-Cloud*.

Les auteurs ont modestement intitulé ce petit à-propos *Bluette épisodique*. C'est une série de scènes sans liaison, dans lesquelles une trentaine d'acteurs entrent à droite pour sortir à gauche. Toutes les curiosités et toutes les caricatures qui amusent les badauds de la capitale y sont passées en revue, depuis *le Troubadour ambulant* jusqu'à *l'Homme tatoué*. On a été étonné de trouver dans cette galerie *Phocion* et *Adrienne Lecouvreur*, morts il y a quelque temps au Théâtre-Français. Ces deux personnages allégoriques ont paru extrêmement froids : heureusement Philippe a réchauffé la scène dans le rôle d'un jeune peintre qui se déguise en marchand de chansons. Ce Vaudeville, à l'aide de quelques coupures, pourra durer autant que les fêtes qui lui ont donné naissance.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Première représentation de *l'Hôtel et la Mansarde*.

Ces deux mots ont été accolés pour faire une antithèse, la pièce aurait pu avoir un tout autre titre. Celui d'*Onze heures du soir*, placé en seconde ligne, ne lui convient pas beaucoup mieux; mais il ne s'agit point, en pareil cas, de raison et de bon sens, il ne faut qu'entasser des expressions bizarres qui éveillent l'imagination. On cherche aujourd'hui à faire du titre des pièces une espèce d'énigme dont le public vient apprendre le mot à la première représentation. Le nouveau drame aurait pu s'appeler tout aussi bien *la Paire de Pistolets* que *l'Hôtel et la Mansarde;* en effet, c'est une paire de pistolets qui en forme l'exposition, le nœud et le dénouement.

M. Dumont, honnête négociant, qui a fait de mauvaises affaires, vit dans une mansarde de la rue Saint-Jacques. Il est en proie à la misère la plus affreuse, et n'a pas même un morceau de pain à donner à deux enfans en bas âge, qui sont près d'expirer d'inanition. Il lui reste cependant un trésor dans sa détresse, c'est une fille charmante, douée de toutes les grâces et de toutes les vertus. Si Cécile voulait prêter l'oreille aux séductions d'un certain Edouard de Saint-Elme, lieutenant de dragons, et fort mauvais sujet, l'abondance renaîtrait bientôt dans son misérable réduit; mais elle préfère la mort au déshonneur. Cependant Saint-Elme, qui veut l'obtenir, à quelque prix que ce soit, profite

de l'absence de Dumont pour pénétrer dans la *mansarde*. Dumont rentre au moment ou Cécile est prête à succomber sous les violences de son séducteur, qui ne craint pas de diriger deux pistolets contre le père de celle qu'il aime. Cécile le désarme, et la paire de pistolets reste au pouvoir de Dumont. Edouard n'est point rebuté par ce mauvais succès, il projette un enlèvement en règle ; mais voilà que, sur les *onze heures du soir*, pendant que tout dort dans la rue Saint-Jacques, le père d'Edouard, instruit des coupables projets de son fils, vient rôder autour de la maison de Cécile pour s'y opposer. Dumont qui est allé de nouveau implorer la pitié de ses anciens amis, l'aperçoit au moment où il va pour rentrer lui-même ; et, abusé par quelques mots à double entente, trompé à la lueur douteuse du réverbère, par la ressemblance d'uniforme (car le père est colonel dans le régiment où sert le fils), il tire un des deux coups de pistolets contre celui qu'il croit le ravisseur de sa fille. Ce coup de théâtre, qui termine le deuxième acte, est d'un grand effet, et en produirait encore davantage s'il n'était pas amené trop brusquement. L'enlèvement se consomme au troisième acte, où la pièce devrait finir ; mais il faut au moins un acte pour l'*Hôtel*, et c'est-là que se passe le quatrième. Dumont vient demander justice au colonel, de l'enlèvement de sa fille, et il reconnaît l'homme de *onze heures du soir*. Le généreux colonel veut le sauver ; Dumont qui ne veut pas demeurer en reste, lui déclare qu'il marchera à l'échafaud ; il dresse lui-même la plainte qui doit servir d'acte d'accusation contre lui ; et lorsque le lieutenant de police, instruit que l'assassin du colonel est caché dans son propre hôtel, envoie pour le faire arrêter,

Dumont se brûle la cervelle derrière un paravent, avec le second pistolet. Cette dernière partie de l'ouvrage, contraire à toutes les règles de la poétique du boulevard, qui veulent toujours que *la vertu triomphe*, à failli être fatale à toute la pièce. Les auteurs, qui, pendant le cours des actes précédens, ont eu plus d'une réminiscence, ont voulu viser à l'originalité dans le dernier : ils ne se sont pas aperçus qu'il tuaient l'intérêt; au lieu d'émouvoir, ils ont indigné.

L'acteur qui avait joué le colonel, est venu annoncer que la pièce était de MM. Merle, Melesville et Boirie; l'affiche du lendemain a confimé qu'elle était de MM. Boirie, Melesville et Merle.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 3 au 10 septembre.

Récoltes. Finances. — L'information sur les causes qui ont retardé l'approvisionnement des provinces prussiennes du Rhin est terminée. Les entrepreneurs rejettent la faute sur les vents et les crues du fleuve. Disent-ils tout ?

— Le Grand-Seigneur a déposé le kiaia-beï, Zeimol-Abidin, comme incapable de remplir son poste. Partout même imprévoyance ou même cupidité. Cependant le peuple affamé s'assemblait autour des boulangeries. Le Grand-Seigneur n'a pas confondu la faim avec la sédition; grâces aux soins du nouveau bey, le

prix du pain a baissé de moitié. Des esclaves qui mangent ne sont pas à craindre.

— Les récoltes d'Angleterre sont abondantes et singulièrement favorisées par la saison ; le Canada rivalise de fertilité avec l'Europe. Heureux augure pour les deux mondes, si les industries de la politique ne viennent détruire les bienfaits de la nature.

— Le système financier d'Espagne triomphe des obstacles. De quoi ne vient-on pas à bout, avec un peu de fermeté et beaucoup de bonne foi? J'admire surtout la magnanimité de Ferdinand. Il a soumis à la contribution les biens mêmes qui composent le patrimoine royal. — Les fonds ont baissé à Londres de deux pour cent en deux jours.

— Dans une circulaire adressée par le préfet des Landes aux maires du département, ce magistrat les invite à soumettre aux conseils municipaux la proposition d'affecter à la dotation des curés et desservans, une partie des landes dépendantes des biens communaux, que les communes sont dans l'obligation de défricher. « MM. les curés et les desservans, dit-il, trouveront, dans le produit des terres qui leur seraient données, un mode d'indemnité plus convenable, plus approprié à la dignité de leur ministère, que les rôles de cotisations, moyen devenu très-précaire, depuis que l'autorité supérieure ne peut plus le rendre coërcitif; ils obtiendront à la fois de l'aisance et de l'indépendance. »

Le ministre de l'intérieur vient de mettre à la disposition de ce préfet une somme de six mille francs, destinée à des primes d'encouragement, pour les établissemens de culture qui se formeraient dans les Landes.

— Un ouragan affreux a détruit les maïs, dans quelques campagnes voisines de Pau ; les vignes aussi ont beaucoup souffert.

— Un arrêté du préfet du Haut-Rhin lève la défense de brasser de la bière, et proroge celle de distiller des grains, pommes de terre, et autres substances farineuses.

— Le *Moniteur* d'aujourd'hui rapporte une ordonnance du Roi, qui règle la retenue à exercer sur toutes les

pensions au-dessus de cinq cents francs, acquittées avec les fonds de retenue des ministères, administrations, et autres établissemens publics. C'est l'exécution de l'article 138 de la loi du 25 mars dernier.

— La commission de la diète helvétique propose un décret en six articles, où le principe de la liberté de l'achat, extraction et circulation des denrées de canton à canton est formellement reconnu, et reçoit même des garanties nouvelles. Pour un état fédéral, comme pour un état monarchique, tout ce qui efface les différences, tout ce qui ôte les barrières, tout ce qui tend à la fusion et à l'unité, est un bien précieux.

— En matière d'impôt, dit le *Morning-Chronicle*, deux et deux, au lieu de faire quatre, ne font souvent qu'un. Avis aux politiques à courte vue, qui pensent augmenter les ressources d'un état, en épuisant celles des particuliers.

Améliorations politiques. — La constitution des îles Ioniennes est définitivement adoptée.

— « Il reste aux habitans de ce pays un dernier vœu, « que nous osons prier Votre Majesté de remplir, c'est « de nous donner une représentation constitutionnelle « conforme à l'esprit du siècle. » Telle est la péroraison du discours que le corps municipal de Trèves adresse au roi de Prusse.

Là-dessus vient une réflexion du *Courier* : tout le monde en Prusse veut une constitution. Mais s'agit-il d'en déterminer la forme! *Tot capita, tot sensus*. Le *Courier* se trompe; on peut n'être pas d'accord sur quelques formes d'exécution; mais il y a un fonds commun d'opinions en Europe : égalité politique, impôt librement voté; ni le *Courier*, ni ses affidés, n'étoufferont ce cri généreux et unanime.

— La convention de la partie de l'ouest, du territoire de Mississippi, s'est assemblée à Wasinghton, pour procéder à une charte constitutionnelle. Cette fièvre constitutionnelle est contagieuse, comme on voit. Au grand scandale de quelques soi-disant géographes, qui cherchent, le compas en main, des limites à son domaine, elle envahira bientôt le monde...... *O tempora!*

— Le gouvernement de Prusse réalise le vœu de Luther. Cette dénomination de luthériens fait place à une

dénomination plus noble, celle de chrétiens. Toutes les branches de la religion réformée sont réunies sous le nom d'*église évangélique* Et puissent Rome aussi et Genève s'embrasser et se réunir! C'était le vœu de Bossuet.

— Petit triomphe de l'intolérance. Les chrétiens de Hambourg veulent que les juifs se renferment dans leurs quartiers, et qu'il soit mis des bornes à leur commerce. Voilà bien cette fois, non pas le bout d'oreille, mais l'oreille entière.

COLONIES. — Le *Courier* aussi fait la guerre au *Morning-Chronicle*, sur ses erreurs géographiques; à ce ton pédantesque, je soupçonnerais le *Courier* d'avoir fait quelque grosse et lourde compilation, dont quelque arrêt, tant soit peu infamant, lui aurait attribué la propriété légale.

— Les nouvelles d'outremer abondent autant qu'elles se contredisent. Entendez les royalistes: ils ont repris l'île de la Marguerite. Bolivar, battu à Carapano et à Guayra, abandonne ses troupes, et fuit à Saint-Thomas. Le gouverneur de Saint-Augustin a des vivres pour neuf mois; il ne craint point les insurgés, et peut résister à cinq mille hommes; d'autres disent à cinq cents. Une flotte espagnole, composée d'un sloop et de deux bricks, va donner la chasse à l'amiral Brion. Calzada, général indépendant, est prisonnier. Toutes les chancelleries d'Europe s'accordent à ne reconnaître que le roi d'Espagne pour souverain des colonies espagnoles.

Entendez les insurgés: l'armée de Buenos-Ayres s'est emparée de Wiza, où elle a fait près de quatre cents prisonniers. L'amiral Brion bloque l'embouchure de l'Orénoque avec vingt-deux bâtimens de guerre. Vingt corsaires indépendans croisent dans le golfe du Mexique, et le long de la côte de Cuba. Bolivar s'est procuré de puissans renforts, en accordant aux Nègres la liberté. Partout où il commande, de quatorze ans à soixante, tout le monde est soldat. Angustura est tombé au pouvoir de ce chef. Mina, après avoir fortifié Soto la Marina, s'est porté sur Saint-Ander, où il a été reçu au son des cloches. Deux compagnies de l'armée royale se sont rangées sous ses drapeaux. Cusco s'est rendu aux independans qui menacent Lima.

Ainsi les exagérés font leur part, et la font bonne; et les hommes de bonne foi disent : que sais-je?

— On assure que le gouvernement des États-Unis s'occupe en même temps de négociations et de guerre. Quel est ce feu qui couve sous la cendre? Voilà les réflexions que fait un journal américain. Frappé du silence des diplomates, il imagine que ceux qui ne parlent pas ne sont pas ceux qui pensent le moins.

Relations politiques. — Il est fâcheux d'annoncer que le roi de Bavière n'a point ratifié le concordat conclu à Rome, par son envoyé.

— Le pacha d'Egypte a remporté quelques avantages sur les Arabes. Il a envoyé à S. H. quelques sacs remplis d'oreilles; ce sont les bulletins de ces messieurs.

— M. de Massenbach avait réclamé, de la cour de Prusse, l'arriéré de sa solde, en menaçant *de révéler des secrets importans*, si l'on ne faisait droit à sa réclamation. Le sénat de Francfort, après avoir hésité longtemps, a cédé enfin, et le colonel a été conduit dans une forteresse prussienne.

—Le *Times* annonce que les insurgés ont un agent à Londres, qui prodigue l'or, et multiplie les enrôlemens, et fait de grands achats d'armes. Lord Cochrane est, dit-on, près de faire voile, pour l'Amérique-Méridionale, sur un vaisseau qui lui appartient.

Procès marquans. — La prochaine session s'occupera des associés de l'épingle noire.

— Chayaux, Desbans ont subi leur peine; ils ont montré du sang froid et même de la gaîté. « Nous nous reverrons dans un autre monde, disait à Desbans l'avocat qui a plaidé sa cause. — Je le crois, a répondu le condamné, et, en ma qualité de fourrier, je vais faire préparer les logemens. »

— Le procès contre les assassins du général Ramel est terminé. Carrière et Daussonne ont été condamnés à cinq ans de réclusion. Le motif de ce jugement est qu'on n'a pu s'assurer si les coups, portés par les accusés, étaient précisément ceux dont le général est mort.

— Le pourvoi de MM. Comte et Dunoyer est rejeté.

— Tous les journaux répètent à l'envi les horribles détails du procès de Rhodès. Ce procès a fait naître une situation neuve, celle d'un témoin qui frémit de parler et de

se taire. Une femme faible entre déguisée dans un lieu de débauche. On y consommait un meurtre. Elle a tout entendu. Bientôt c'est elle-même que les assassins menacent. Ils délibèrent long-temps s'ils la feront périr, et ne lui donnent enfin la vie qu'après l'avoir fait jurer sur le cadavre de ne rien révéler. Sa tête se trouble. La honte de sa faiblesse, l'horreur de ses souvenirs, la crainte des menaces dont elle s'est vue l'objet, la poursuivent au pied du tribunal où sa présence donne lieu à plusieurs scènes épisodiques, aussi terribles et plus attachantes que la scène principale, et qui partagent l'intérêt entre la victime et le témoin.

— Le duc de Wellington, plaidant contre l'éditeur du journal de la *Flandre Orientale et Occidentale*, demande, par l'organe de son avoué, une indemnité de dix mille florins (sans croire toutefois que la réparation soit proportionnée à l'offense). S. G. se réserve de disposer de cette somme d'après la détermination que lui dictera son humanité.

Nouvelles diverses. — L'arrivée de M. le maréchal duc de Raguse à Lyon a été une fête publique. M. Crosnier prend le commandement de cette place.

— Voici une singulière version touchant le général Lascy. Arrivé à Minorque, et se voyant seul sur le rivage, ce général, par un mouvement naturel, a pris la fuite. Des soldats l'ont poursuivi le sabre à la main; et comme il a voulu se défendre, ils l'ont tué. Il reste à expliquer comment on abandonne seul sur le rivage un homme condamné à mort, même quand sa peine serait commuée, surtout comment cet homme s'est défendu, et où il a pris des armes. Ce qui achève d'ôter à ce récit toute vraisemblance, c'est qu'il est dans la *Quotidienne*.

— Une insurrection s'est manifestée à Breslau. On peut juger de la gravité des circonstances par cette proclamation du gouvernement prussien.

« Chaque habitant doit tenir la porte de sa maison « fermée. Il aura soin en même temps que personne ne « sorte de sa maison sans une nécessité urgente; il « aura également soin que les croisées restent fermées.

« Tous les cafés, boutiques de marchands de vin et « de bière seront fermées sur-le-champ; il n'est permis, « sous aucun prétexte, de vendre des liqueurs enivrantes.

« Tout rassemblement de plus de trois individus est « défendu dans les rues ou sur les places publiques. Il « est défendu aux personnes seules de s'y arrêter. Les « individus qui ne se conformeront point à cette me- « sure, s'exposent à ce qu'on emploie contre eux sans « ménagement la force des armes.

« Tout rassemblement nombreux sera dispersé à « l'instant et sans aucun ménagement par la force des « armes. Tout pouvoir est accordé à cet égard à la force « armée. »

— M. le comte de Ruppin se rend à Bruxelles.

— Le nombre des émigrés de Wurtemberg va toujours croissant.

— La peste emporte à Alger dix-sept à dix-huit persónnes par jour. La même contagion s'est manifestée à l'île de Cuba et surtout à la Havane ; elle se montre à Smyrne ; elle désole Constantinople. Le typhus continue ses ravages en Irlande. En vertu d'une ordonnance royale, adressée à la chambre de commerce de Stockholm, tous les bâtimens, arrivant des ports d'Espagne, du Portugal, du Levant, de la Barbarie et du Nord de l'Amérique, seront sujets à la quarantaine.

POST-SCRIPTUM.

Très-humble supplique à M. Malte-Brun.

Haut et puissant seigneur, qui régnez, sans partage, au sommet de la *Quotidienne*, royalement paré des lambeaux de Pinkerton, le front ceint d'un arbuste épineux, que la rhétorique ne veut pas qu'on nomme, et les mains chargées d'une férule qui ne ressemble pas mal à une marote, je ne viens point, moi profane, troubler les mystères du culte que vous rendent les adeptes, et que vous vous rendez à vous-même. Je consens que leurs oreilles et les vôtres soient charmées du fatras de votre prose de Vandale ; qu'ils s'extasient sur votre science.

profonde, quand, pour régenter à l'aise, et redire lourdement ce que l'on voit partout, vous présentez, à l'aide de quelques guillemets menteurs, des passages tronqués pour des citations; qu'ils vantent votre loyauté, quand, après avoir foulé aux pieds toutes les convenances, vous accusez ceux que vous outragez, de manquer de savoir vivre. Ma supplique n'a qu'un objet, c'est que vous épargniez ma modestie. Je me confesse indigne de tant de gloire; car vous savez comme on vous traduit, et que vos injures sont des louanges aux yeux de tous les hommes sensés.

Bénaben.

ANNONCES ET NOTICES.

On va publier incessamment les *Tables chronologiques et alphabétiques du Moniteur*, imprimées dans le même format. Elles seront rédigées pour chaque année séparément, afin de procurer aux abonnés l'avantage de les adapter à leur collection, suivant l'époque à laquelle elle commmence.

On souscrit dès à présent pour les Tables de 1816 et 1817, *qui seront publiées les premières*, chez madame veuve Agasse, rue des Poitevins, n. 6. Le prix de la souscription est de 8 fr., franc de port, pour chaque année.

On trouve au bureau du *Moniteur* des *Prospectus* de ces Tables.

Le Patriarche de l'Agriculture française, Almanach nouveau pour l'année 1818, rédigé d'après les principes du célèbre Olivier-de-Serres, ce bon patriarche de l'agriculture française; d'après ceux de MM. Rosier,

Parmentier, *François-de-Neuchâteau*, *Thouin*, *Tessier*, *etc.*, *uniquement consacré aux agriculteurs*, *aux amis des champs*; par M......, membre correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, n°. 3 de la collection. Prix : 50 cent. Chez Deckherr, frères, impr.-lib. à Montbellard; et à Paris, chez Pillet, rue Christine, n. 5;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Nous nous empressons d'annoncer le 3e. n°. de cet ouvrage si estimé, si recherché, dans les campagnes, et si utile à tous les cultivateurs, écrit par un homme instruit, qui s'est particulièrement attaché à mettre à la portée de tout le monde les bons conseils qu'il donne; et, orné de jolies gravures; le *Patriarche* mérite, sous tous les rapports, d'être distingué des autres calendriers rustiques.

ERRATA.

Pag. 495, lig. 29 : au lieu de, on le voit, *lis.* on ne le voit pas. Pag. 996, 1re lig. : au lieu de Rourœil, *lis.* Tourreil. *Id.*, lig. 25 : au lieu des effets, *lis.* les effets.

TABLE.

Poésie. — *Le castor et le singe*; par M. Gosse. — *Si j'étais petit oiseau!* par M. P. J. de Béranger. Pag. 481
Nouvelles littéraires. — *De la Littérature dans ses rapports avec la Liberté*; par M. B. de Constant. 485
— *Génie du théâtre grec primitif* (analyse); par M. P. F. Tissot. 495
Variétés. — *Histoire d'un poète*; par M. A. Dufresne. 505
Annales dramatiques. 514
Politique. — *Revue des Nouvelles de la Semaine*; par M. Bénaben. 520
Notices et Annonces. 527

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1817.

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement expire au 30 septembre, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, n°. 14.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ÉPITRE SUR MES HUIT MÉDECINS.

J'ai pris, quitté, repris huit docteurs, tour-à-tour.
Le premier, de ma chambre, arpentant le contour,
Pour extirper mon mal, véritable vautour,

Me disait gravement : allez, faites un tour,
Parcourez sans témoins les forêts d'alentour,
Et sur-tout du printemps attendez le retour.
Je crus que ce docteur, employant un détour,
Se riait de ma peine et me jouait un tour.
Le second m'ordonna du tilleul, un clystère ;
D'un peu de sang trop vif déchargea mon artère,
Me fit boire à longs traits le thym, la fumeterre.
Puis ajouta : fuyez ce train trop sédentaire,
Evitez avec soin tout lieu trop solitaire,
Aux doux plaisirs des sens soyez plus réfractaire,
Et bientôt, vigoureux, comme un franc mousquetaire,
Vous pourrez vous moquer des docteurs de la terre.
Sans doute, il eût mieux fait, entre nous, de se taire.
Le troisième, augurant que j'étais un peu fou,
Aux veines du frontal me fit un large trou,
Dans un bain tout glacé me plongea jusqu'au cou,
M'envoya promener sans fin je ne sais où ;
Et dans peu me rendit plus maigre qu'un coucou.
Le quatrième, un jour que dans ma marche lente,
Se traînait de mon corps la charpente tremblante,
M'aborda d'un air doux, d'une façon galante ;
S'informa de mon mal, nomma certaine plante
Qui réprime des nerfs la fougue turbulente,
Me dit de voyager sous la zone brûlante,
De me baigner souvent dans l'eau presque bouillante
Et qu'avant six printemps, loin d'être chancelante,
Ma marche égalerait la course d'Atalante.
Le cinquième, appelé le docteur Sans-Quartier,
Me dit : de l'Hélicon quittez le mont altier :
Faites-vous laboureur ; apprenez un métier ;
Et loin que votre esprit perde le jour entier
A suivre des rimeurs le pénible sentier,
Bornant votre lecture aux pages du *Psautier*,
Alongez la semelle, ou portez le mortier.
Par là, du noir Tartare évitant le portier,
Vous serez dans un an plus fort qu'un muletier.
Le sixième, éloquent, fin dans l'art oratoire,
M'ouvrit de ses grands mots l'immense répertoire,
Soutint que sa science était par-tout notoire,
Fit plus d'un argument, solide, péremptoire,
Et me dit que dans peu je chanterais victoire.

Le septième, écoutant d'un air fort attentif,
Le récit de mes maux, récit très-peu fautif,
Consulta sur-le-champ son génie inventif;
Me dit que dans mon mal il voyait du fictif,
Qu'il fallait à mon sang beaucoup de correctif,
Que je devais sur-tout par certain lénitif,
Calmer de mon cerveau le ressort trop actif.
Je suivis ses conseils, et très-expéditif,
En moins de quatre jours il me fit tout chétif.
Le dernier, plus hardi que ses sept adversaires,
De remède sans cesse accablait mes viscères;
M'assurait par serment qu'ils m'étaient nécessaires,
Et qu'enfin mes douleurs n'étaient pas des misères.
Hélas! prêt à quitter pour toujours les *Glycères*,
Furieux, je traitai mes docteurs de corsaires,
D'ennemis du prochain, de tueurs, de faussaires,
Ajoutant que du diable ils étaient émissaires.
Cela dit: bien ou mal, je m'enfuis de leurs serres.
  Il était temps: les sœurs aux laids museaux,
  Qui du Léthé boivent les froides eaux,
  Déjà venaient avec leurs noirs ciseaux.
  Maigre à plaisir, monté sur des fuseaux,
  Je n'avais plus que la peau sur les os,
  Et mes jarrets, pareils à des roseaux,
  Bien loin d'oser tenter les moindres sauts,
  Pouvaient à peine enjamber les ruisseaux.
  Je n'étais plus ce roi des jouvenceaux,
  Qui dans Paphos, connu par maints assauts,
  Faisait jadis renchérir les berceaux:
  J'étais enfin, pour borner mes pinceaux,
  Un véritable épouvantail d'oiseaux.

M. Pellet, d'Epinal (Vosges).

ÉNIGME.

Blanche ou noire, grande ou petite,
On connaît par-tout mon mérite.
Le riche et l'indigent, tous ont besoin de moi;
Le sexe en fait sur-tout un plus fréquent emploi.
Je suis par-fois brillante,
Et toujours très-piquante;

Mais si je perds la tete, adieu tous mes amis,
Je suis en butte, alors, au plus parfait mépris.

CHARADE.

Dans l'été, dans l'hiver, on mange mon premier;
De tous les instrumens on tire mon dernier,
Par des appâts trompeurs on saisit mon entier.
(*Par* M. Félix C.)

LOGOGRIPHE.

Sur mes six pieds, lecteur, grâce à des mains habiles,
J'embellis les jardins, je décore les villes,
Et sur cinq, de la terre enfant audacieux,
J'élève avec orgueil ma tête vers les cieux.
(*Par le même.*)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme, est *mousse*; celui de la charade, est *maçonnage*; et celui du logogriphe, *chaîne*, où l'on trouve *haine*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le dix-huitième Siècle, poème; par F. Simonin.

De tous les siècles qui ont passé sur la terre, entraînant avec eux les générations fugitives, et modifiant

sans cesse les opinions, les mœurs, les institutions des peuples, il n'en est point qui ait laissé des traces plus profondes que le siècle dernier. Il lui arrive ce qui n'était encore arrivé à aucune fraction séculaire des âges évanouis; on l'attaque comme un être réel; il est personnifié comme le génie du mal; on l'accuse, on le diffame, on le rend responsable de toutes les infortunes privées, de toutes les calamités publiques, de toutes les déplorables catastrophes qui ont tourmenté ses dernières années. Peu s'en faut qu'on ne lui attribue les révolutions physiques aussi bien que les révolutions morales qui, pendant son cours, ont affligé l'Europe, et qu'on ne lui demande compte des famines, des pestes, des tremblemens de terre et de l'éruption des volcans.

A entendre les ardens ennemis de ce malheureux siècle, on croirait que, jusqu'à l'époque où il s'est détaché de l'infini, pour entrer dans l'ordre des temps, le repos des hommes, le bonheur des peuples n'avaient reçu aucune altération; on oublie tout ce que la France, tout ce que l'Europe ont souffert pendant le seizième et le dix-septième siècle; on oublie la guerre de trente ans, les guerres civiles, les massacres de l'Irlande, les tortures de l'inquisition, les fureurs de la ligue, les vêpres sanglantes de la Saint-Barthélemi, le meurtre de deux rois, l'échafaud de Charles I^er, les dragonades, la proscription de cent mille familles protestantes, la confiscation de leurs biens, et l'inexorable fanatisme triomphant au milieu des désastres de la patrie.

Qu'on n'imagine pas que je veuille excuser les crimes commis pendant la révolution. Dans ces rapprochemens historiques, je n'ai d'autre but que d'environner de lumière une vérité qu'on s'efforce d'obscurcir; c'est que les passions des hommes, quelle que soit la cause qui les

mette en mouvement, produisent les mêmes effets; et que pour juger un siècle, il faut examiner quelle a été l'opinion générale sur ces funestes résultats.

Lorsque le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois eût donné le signal du massacre des protestans, le carnage s'étendit sur toute la France comme un vaste incendie, et pénétra jusques dans les moindres hameaux. Les gouverneurs des provinces, les commandans des villes, sauf quelques honorables exceptions, secondèrent les fureurs d'une cour livrée à la corruption et au crime. Cette nouvelle fut reçue à Rome avec des transports de joie inexprimables; des réjouissances publiques furent ordonnées; le Pape, accompagné des Cardinaux, alla, en grande pompe, à l'église de Saint-Louis, remercier la providence d'un événement si heureux. En France, les premières classes de la nation avaient pris part à cette horrible tragédie; l'opinion générale la regardait comme une œuvre méritoire; ce fut là précisément le crime du siècle.

Les maximes du pouvoir absolu s'étaient tellement accréditées pendant le dix-septième siècle, que, lorsque Louis XIV, séduit par un zèle aveugle, trompé par d'indignes ministres, confia au sabre de ses dragons la conversion des religionnaires, et porta un coup mortel à son pays, en livrant à la persécution, et en chassant de leurs foyers paternels tant d'innocentes victimes de l'intolérance; ces actes de tyrannie n'excitèrent aucune surprise. Comment ce malheureux prince aurait-il pu reconnaître son erreur, lorsque de toutes parts il n'entendait que la voix des flatteurs et le vain bruit des louanges. Dans les chaires évangéliques, au sein des académies, on lui rendait grâces du malheur de la France. Le pouvoir de l'opinion peut servir, jusqu'à un certain point, à justifier la mémoire de Louis XIV, que je n'ac-

cuse pas sans regret. Les dragonades, l'exil des protestans, furent aussi les crimes du siècle.

Il n'en fut pas ainsi des attentats révolutionnaires; à cet égard la responsabilité du siècle est à l'abri. Prenons pour exemple les affreux massacres de septembre. Qui ne sait que, loin d'y prendre part, la nation en frémit d'horreur; que loin d'être accueillis par des cris de triomphe, comme les massacres des protestans, ils excitèrent l'indignation publique. Ces malheureuses journées furent l'œuvre de quelques obscurs brigands, qui n'osèrent paraître au grand jour, et qui restèrent dans les ténèbres avec leurs remords. La conscience publique a désavoué tous les excès, toutes les époques sanglantes de la révolution. Ceux mêmes qui, dans l'effervescence des passions, dans l'enivrement d'une puissance inattendue, laissèrent échapper des paroles de haine, ou des vœux inhumains, ont subi les flétrissures de l'opinion. Leur siècle les a condamnés.

Tel est l'esprit de ce siècle exposé à la calomnie de tant de frivoles déclamateurs. Tout ce qui fut grand, généreux, héroïque dans la révolution, est son ouvrage; le reste appartient à l'ambition, à la cupidité, à la vengeance, passions terribles, qui sont les mêmes dans tous les siècles, et qui abusent indistinctement de ce qu'il y a de plus respectable, de plus sacré parmi les hommes.

Quelle est donc la véritable cause de ces attaques réitérées contre le dix-huitième siècle; il n'est pas difficile de la découvrir. Le crime de cette époque est d'avoir détruit des erreurs nuisibles aux sociétés, mais utiles à certaines classes privilégiées. Les progrès de l'esprit philosophique qui marquèrent cette grande époque ont armé contre elle tous ceux qui spéculent sur l'ignorance et la barbarie des peuples. Cependant, que de

bienfaits ne devons-nous pas à cet esprit d'investigation et de sagesse, constamment occupé à améliorer les destinées de l'homme. C'est la philosophie qui, par le ministère de Montesquieu, a retrouvé, suivant la belle expression de Voltaire, et rendu au genre humain les titres qu'il avait perdus. Si tous les Français avaient écouté les conseils de cette philosophie tant décriée, il y aurait eu des changemens, mais point de révolution : les réformes indispensables dans l'ordre social se seraient opérées sans résistance ; la transition du pouvoir absolu au pouvoir constitutionnel n'aurait produit aucune secousse, et le vœu de Louis XVI, de ce bon et infortuné monarque aurait été accompli. La philosophie n'attaquait que les abus ; mais chaque abus avait une multitude de défenseurs. Cette opposition a produit des crises déplorables ; et la philosophie, qui voulait les prévenir, en est accusée. Si, pour revenir à leur ancienne pâture, ceux qui regrettent les abus du pouvoir absolu, excitaient, par leur imprudence, de nouvelles catastrophes, ils en accuseraient encore l'esprit du dix-huitième siècle.

Mais la raison publique a fait trop de progrès pour laisser quelques chances de crédit à de pareilles accusations. L'esprit du dernier siècle a triomphé, et à son triomphe est attaché le bonheur de la France. C'est lui qui a empêché le despotisme, soutenu par la victoire, de consolider son empire ; c'est lui qui a dicté cette charte protectrice qui sert de rempart à nos libertés, et à qui nous devrons notre indépendance. C'est l'ancre qui, dans la tempête, nous a sauvés deux fois du naufrage. Cette charte, expression de la sagesse et de l'opinion publique, ne peut avoir pour adversaires que les partisans de la servitude et les ennemis de la patrie.

S'il faut en croire les détracteurs du dix-huitième

siècle, la littérature française, desséchée par l'esprit philosophique, n'a produit, pendant cette époque, rien de grand ou de vraiment beau. Les Français ont laissé dépérir l'héritage du siècle précédent; dans la décadence des arts d'imagination, ils ont perdu l'incontestable supériorité qu'ils avaient acquise sur les autres peuples. Il convient d'examiner ces assertions, qui ont servi de texte à tant d'amplifications de collége, et d'hypocrites lamentations.

Sans doute la littérature a brillé d'un vif éclat sous le règne de Louis XIV; mais si l'on excepte quelques génies sublimes, dont les chefs-d'œuvre serviront toujours de modèles, et dont la mémoire ne périra jamais, la culture des lettres était abandonnée à la présomptueuse médiocrité. Scudéri réussissait à côté de Corneille; les succès de Pradon balançaient ceux de Racine; le public hésitait entre Montfleury et Molière; et, au grand dépit de Boileau, le ridicule auteur de la *Pucelle* « était le mieux renté de tous les beaux esprits. » Le goût flottait incertain entre les monumens du génie et les œuvres de la sottise; et madame de Sévigné elle-même, l'un des prodiges du siècle, annonçait que le plus parfait de nos poètes, que l'illustre auteur d'*Athalie*, « *passerait comme le café.* »

Sous le rapport du goût général, le dix-huitième siècle a été évidemment supérieur au siècle précédent. C'est pendant le cours de cette première époque que les grands écrivains qui avaient illustré le règne de Louis XIV furent dignement appréciés, et qu'ils prirent le rang qu'ils méritaient dans l'estime publique. En même temps que le goût se perfectionnait, la langue faisait des progrès, et l'éloquence s'ouvrait un nouveau domaine. Elle entrait au barreau, et forçait ainsi le dernier asile de la barbarie. Des hommes de

talent, dans tous les genres, fixaient l'attention de la France et les regards de l'Europe. Il suffirait d'orateurs, de poètes, d'écrivains tels que Crébillon, Rousseau le lyrique, Racine le fils, Piron, Gresset, Delille, Massillon, Beauvais, Rollin, Lesage, Condillac, Mably, Helvétius, Raynal, d'Alembert, Marmontel, Diderot, Bernardin de Saint-Pierre, Condorcet, pour fonder la renommée littéraire d'un peuple. Au-dessous même de ces écrivains célèbres on pourrait citer des auteurs dont les noms ne sont pas sans gloire, et qui, pendant leur vie, contribuèrent aux progrès de l'esprit humain.

Mais au milieu de cette imposante réunion s'élèvent d'autres hommes d'une force supérieure, qui ne redoutent aucune comparaison avec leurs prédécesseurs, soit par l'étendue, par la variété, par l'utilité de leurs travaux, soit par la hauteur et l'éclat de leur génie. Quel siècle, après avoir produit Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Buffon, pourrait craindre une destinée obscure?

Je n'ignore pas quels efforts, encouragés par un despotisme clairvoyant, ont été tentés, pendant quinze années, pour détruire l'indestructible renommée de ces grands hommes. Jamais l'opinion n'a été tourmentée avec plus de violence et de sollicitude; jamais la haine ne s'est montrée plus active, et la déraison plus persévérante; mais qu'en est-il résulté? une plus vive admiration pour ces immortels écrivains, dont chacun suffirait à l'illustration d'un siècle.

On insiste, on dit: l'esprit philosophique a été nuisible à la littérature; oui, sans doute, si l'on entend cette littérature frivole qui tourne dans le cercle étroit des mêmes idées et des mêmes images, qui ne sort point d'une mythologie usée, et qui convient parfaite-

ment à des peuples corrompus et vieillis dans une longue enfance.

La littérature languissait au commencement du règne de Louis XV. Le troupeau servile des imitateurs se traînait obscurément sur les traces des maîtres de l'art. Ce fut l'esprit philosophique qui ranima la culture des lettres, qui agrandit la pensée, et tourna les méditations du génie vers les objets les plus importans et les plus utiles. Les principes de la saine morale et d'une haute politique étaient connus; la philosophie en réclama l'application; les succès littéraires devinrent les triomphes de la vérité et de la justice; les découvertes des sciences enrichirent même la poésie. Des vérités nouvelles lui ouvrirent de nouvelles sources de beautés. Les trésors de l'histoire, l'étude des opinions et des mœurs, la connaissance approfondie du cœur humain alimentèrent la littérature. Ce n'était plus, comme au temps de Louis XIV, le souverain qui distinguait les talens, et encourageait les lettres; c'était la nation toute entière qui s'associait aux triomphes des grands écrivains, et protégeait leur gloire.

On ajoute : « les mœurs étaient corrompues». Cela est vrai; mais d'où venait cette corruption? N'est-elle pas une conséquence naturelle de l'exercice du pouvoir absolu. Lorsque les hommes, investis d'une autorité illimitée, outragent la pudeur publique, et se livrent sans mesure aux déréglemens des passions, leur exemple n'est-il pas toujours contagieux? et quand les mœurs du sérail ont passé dans la ville, quelle puissance pourrait en arrêter les funestes progrès? Du moins, lorsque les mœurs sont dépravées et que les opinions sont pures, tout peut encore se réparer.

Cette opposition des mœurs et des opinions est un phénomène dans l'histoire des sociétés; c'est le trait

caractéristique du dernier siècle. Les mœurs étaient déjà corrompues avant sa naissance; les opinions lui appartiennent. Si les vices sont moins effrontés, et les liens qui unissent les familles plus étroits; si l'enfance n'est plus abandonnée à des soins mercenaires; si les vertus domestiques ont cessé d'être un sujet de dérision; si l'amour de l'humanité, si l'attachement à la patrie, ont survécu aux mouvemens désordonnés de l'anarchie, et même aux rêves sanglans du despotisme, c'est à la force de l'opinion que la France en est redevable. Cette opinion formée par l'esprit philosophique, nous l'avons reçue du dix-huitième siècle; c'est la partie la plus précieuse de l'héritage qu'il nous a laissé.

Cependant, on ne cesse de calomnier cette époque; on croit flatter le pouvoir, et obtenir des faveurs, des distinctions, en s'élevant contre la philosophie et les philosophes. Sans doute on se trompe; et très-heureusement de pareils motifs ne peuvent tenter que la médiocrité. Quelques écrivains, avec les meilleures intentions du monde, se croient obligés de suivre le torrent; et s'ils ont quelque idée des règles de la versification, ils soumettent à la torture des rimes, les pensées les plus communes, les déclamations les plus vagues et les injures les moins poétiques. Cette infortune est arrivée à M. F. Simonin; il s'est donné la peine de rimer en trois chants toutes les diatribes contre le dix-huitième siècle dont nous avons déjà supporté l'ennui en prose. Il nous assure qu'il a été *entraîné* par son sujet : cette révélation était inutile; on voit aisément qu'il n'est pas le maître de son sujet, et qu'il obéit plus souvent à la rime qu'au sens. M. F. Simonin a voulu être utile; c'est une pensée louable; et si j'étais membre d'un jury critique, je l'absoudrais volontiers sur l'intention.

Il faut cependant faire connaître la mesure précise de

talent que la nature a départie à M. F. Simonin. Une citation de quelque étendue me paraît la manière la plus convenable de fixer à cet égard l'opinion des lecteurs.

Ce poète suppose que les hommes de lettres du dix-huitième siècle s'amusent à insulter les écrivains de génie qui les ont précédés, et « qu'ils traînent dans la poussière les lauriers de Virgile et le sceptre d'Homère.» Rempli d'une sainte indignation, M. F. Simonin s'écrie, en s'adressant à Voltaire :

«Tu nous frayas long-temps ces *coupables* chemins,
Vieillard qui, dans tes *faibles* mains,
Croyais tenir encor la trompette et la lyre ;
Toi qu'un *effroyable délire*
Avait saisi, *dès le berceau*,
Et tourmenta jusqu'au tombeau ;
Toi, qui mêlant à l'ambroisie
Les plus détestables poisons,
Contraignis les neuf Sœurs à rougir de leurs dons.
Ingrat, qui te servais des pinceaux du génie
Pour *diffamer ses favoris* ;
Malheureux ! qui, *durant* une si longue vie,
Prostituas ta voix, ton goût, *ton coloris*
A parer d'infâmes images,
A noircir et les noms et les faits éclatans ;
Homme, en un mot, dont les ouvrages
Ont accru les erreurs, ont formé les orages,
Et les vices de notre temps.»

Il était difficile d'outrager la mémoire de Voltaire en vers plus mauvais ; je crains que les neuf Sœurs ne rougissent un peu du poème de M. F. Simonin.

JAY.

Histoire critique de l'inquisition d'Espagne, tirée des archives du conseil de la Suprême *et de celles des tribunaux de province; par D. Jean-Antoine Llorente, ancien secrétaire de l'inquisition; traduite de l'espagnol par M. Alexis Pellier* (1).

La souscription à cet ouvrage a été annoncée au public par plusieurs journaux. Les amis de la religion et de l'ordre social l'attendent avec la plus vive impatience; leur intérêt devient d'autant plus pressant, que le tribunal de l'inquisition, *qu'on n'osait plus nommer*, à cause de l'horreur qu'il inspire, a encore des défenseurs; nous ne nous permettrons de nommer que ceux qui s'en font une gloire. La *Quotidienne*, *qu'on ne devrait pas non plus oser nommer*, s'est permis de dire, avec son innocence ordinaire, qu'il eût été plus utile d'écrire l'histoire des horreurs et des cruautés commises en France par les révolutionnaires de 1793. On a bien de la peine à démêler le vrai sens de cette expression : il paraîtrait, d'après la logique de cette feuille, que quand il sera possible de découvrir un scélérat dont les crimes surpasseront ceux de Robespierre, il faudra le ménager. Nous croyons que le système de la terreur et celui du Saint-Office sont également effroyables; mais il y a une petite différence; la terre s'est débarrassée de Robespierre et de sa suite; ils en sont sortis accompagnés de l'exécration du genre humain; mais

(1) Trois volumes in-8°. Prix : 18 fr. Chez Plassan, imprimeur, rue de Vaugirard; Treuttel et Wurtz, rue Bourbon, n°. 17; Delaunay, Palais-Royal, galerie de Bois; et P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

l'inquisition existe encore sur différens points du globe : l'hydre du fanatisme se débat dans tous les sens ; elle lève ses têtes hideuses et fait entendre ses horribles sifflemens, qui ont toujours annoncé de grandes calamités. L'historien de l'inquisition ne peut attaquer à la fois tout ce qui a causé les malheurs de notre espèce ; messieurs de la *Quotidienne*, mieux initiés que lui dans les mystères révolutionnaires, peuvent se réserver la gloire de remplir cette tâche honorable. M. Llorente a écrit l'*Histoire critique de l'inquisition*, dans l'intérêt de l'Evangile, avec l'espoir de faire de nouvelles conquêtes en faveur de la religion qu'il professe, et dont l'esprit de douceur est en opposition avec les formes de procédures, avec les lois organiques et les abus monstrueux qui ont rendu le Saint-Office odieux dans toute l'Europe. Il a écrit aussi dans l'intérêt des trônes et des souverains, auxquels l'indépendance de ce tribunal et son impénétrable secret ont été plusieurs fois funestes. Son histoire, en les éclairant sur la conduite des inquisiteurs, dictera aux gouvernemens le parti qu'ils auront à prendre à l'égard de tout autre établissement qui ferait du mystère une partie essentielle de son organisation ; il a écrit pour confirmer, par des faits irrécusables, l'ancienne opinion des orateurs les plus zélés et les plus orthodoxes de notre église : « *Bénissons*, disaient les uns, le jour où l'on a « eu le bonheur d'abolir une juridiction si contraire à « l'indépendance de nos rois, au bien de leurs sujets, « aux libertés de l'église gallicane, en un mot, à toute « sage police. L'inquisition, disaient les autres, est un « tribunal qu'il faut rejeter par-tout. Dans la monar- « chie, il ne peut faire que des hypocrites, des déla- « teurs et des traîtres. Dans les républiques, il ne peut

« former que des malhonnêtes gens. Dans l'État despo-
« tique, il est destructeur comme lui. »

En France, où ces vérités sont généralement reconnues, et dans un siècle comme le nôtre, faut-il encore élever la voix contre l'ignorance? Les hommes inspirés par le génie du mal, qui veulent défendre l'inquisition par les crimes de la révolution, et effrayer les amis de l'ordre et de la vérité au moyen de souvenirs pleins d'horreur, auraient au moins l'air de la bonne foi, s'ils se bornaient à défendre l'inquisition d'après les apologies faites par les plumes fertiles du 16e et du 17e siècle qui mirent la première institution du Saint-Office dans le paradis terrestre, où ils prétendaient que Dieu commença de faire les fonctions d'inquisiteur; qui assuraient qu'il les continua, hors du paradis, contre Caïn, et contre ceux qui bâtirent la tour de Babel; que saint Pierre agit avec la même qualité contre Ananie et Saphire, et qu'il les transmit aux papes qui en investirent saint Dominique et ses successeurs (1).

Entreprendre d'établir par l'écriture la justice de ce tribunal, n'était qu'absurde; mais vouloir la prouver, parce que Robespierre et ses sicaires ont existé, c'est être à la fois absurde et perfide; pour imposer silence à ceux qui font usage d'une tactique si répréhensible, nous sommes forcés de transcrire les paroles mémorables du panégyriste de saint Louis, prononcées en 1769, bien avant cette révolution, qu'on voudrait faire servir à effacer les horreurs de tous les

---

(1) Le père François Macedo, d'abord jésuite et ensuite cordelier, Portugais, auteur de quarante-sept volumes, soutint ces blasphèmes dans les commencemens du dix-septième siècle; c'est là que les panégyristes de l'inquisition pourront trouver toute l'érudition qui leur manque, sans s'attirer les excommunications du Saint-Office.

siècles qui l'ont précédé. « Vous rappellerai-je, disait-il, « cette guerre funeste et sacrée qui, pendant vingt ans, « désola le Languedoc? guerre où un zèle aveugle « s'armait, au nom de la religion, pour tant de crimes? « guerre où l'on se faisait une loi de réduire les villes « en cendres, d'égorger les prisonniers, d'arracher les « maisons, de déraciner les vignes; où l'on voyait par- « tout des échafauds dressés sur le champ de bataille, « où les flammes des bûchers se mêlaient aux embra- « semens des villes? C'est au milieu de tant de maux « que naquit l'*inquisition*. Ministre d'un Dieu de paix « et de charité, je puis sans doute blâmer un tribunal « qui combattait l'erreur par des bourreaux; je puis « joindre ma voix à celle de saint Martin de Tours qui « s'éleva contre ceux qui firent condamner à mort des « hérétiques qu'il eût fallu instruire; avec saint Am- « broise qui rejeta toute communion avec les persécu- « teurs; à celle de saint Grégoire de Narbonne qui « refusa toujours de se servir des mêmes armes; à celle « de saint Augustin qui conjurait les magistrats de ne « pas déshonorer la religion par les supplices; à celle « d'un auteur respectable (M. Fleuri), qui n'est pas « moins l'oracle de la piété que de la raison. »

Il nous serait extrêmement facile d'accumuler d'autres autorités non moins respectables contre l'inquisition, et qui font voir que M. Llorente a suivi en tout l'esprit du clergé en France; qu'il ne fait qu'enrichir l'histoire de faits inconnus jusqu'à présent, confirmer la doctrine des Pères, appuyer les principes qui ont décidé les rois à l'abolition du Saint-Office, et fournir de nouvelles armes à la raison.

Personne n'était plus en état que lui d'exécuter cette louable entreprise. Il a été secrétaire-général de l'inquisition de Madrid, pendant quelques années, et a eu

entre les mains toutes les archives. Il avait formé dès l'année 1789, le projet de composer cette histoire ; il commença alors à rassembler et à mettre en ordre les matériaux dont il devait se servir, de manière qu'il a employé vingt-huit ans à rendre son ouvrage digne de voir le jour.

Le premier volume comprend presque tous les événemens de l'inquisition jusqu'au règne de Charles V inclusivement. Il commence par rappeler le véritable esprit de la religion chrétienne, et fait voir qu'il a servi de règle de conduite à l'Eglise pendant les trois premiers siècles. Il expose ensuite comment cet esprit commença à dégénérer dans le quatrième âge, et les progrès que fit la nouvelle manière de penser jusqu'au treizième siècle qui vit naître l'inquisition. Il trace les changemens qui s'opérèrent dans le Saint-Office pendant le quatorzième et le quinzième siècle, et nous fait connaître avec la plus grande exactitude son introduction en Espagne, ses premières lois organiques et leurs effets ; les bulles des papes, les ordonnances des rois ; l'opinion générale des peuples d'Espagne sur ce tribunal ; la résistance qu'ils opposèrent à son établissement ; les émeutes qui éclatèrent en Aragon, en Catalogne, dans le royaume de Valence, à Majorque, en Sicile, en Sardaigne et dans la ville de Naples ; les réclamations des peuples de Castille et d'Aragon dans les assemblées nationales des Cortès de Valladolid, Monzon, Lerida et Saragosse, contre la procédure secrète des inquisiteurs, et plus encore contre la mesure qui défendait de faire connaître les noms du dénonciateur et des témoins, ainsi que les dépositions favorables aux prévenus ; les offres de sommes très-considérables faites à Ferdinand V et à Charles V pour obtenir de ces princes une réforme vivement désirée ; les promesses de ces deux souverains et les causes qui en em-

pêchèrent l'exécution; l'abus que plusieurs inquisiteurs firent de la connaissance qu'ils avaient de l'état des procès; les mouvemens d'insurrection et les autres conséquences fâcheuses qui en résultèrent, à Saragosse, à Cordoue et ailleurs; les intrigues employées dans différentes occasions à Madrid et à Rome; la certitude que les papes avaient, de leur propre aveu, des injustices qui se commettaient dans l'inquisition d'Espagne; leurs efforts pour y établir la réforme, et les événemens qui s'y opposèrent.

L'auteur cite les bulles des papes, les ordonnances des rois, les lois organiques de l'établissement, les décrets des inquisiteurs-généraux, les arrêts du conseil de la *suprême* inquisition générale; les réclamations des prévenus ou celles de leurs parens et leurs résultats, avec un extrait de chaque pièce : il rapporte en historien exact les dates avec tant de précision qu'il est impossible de ne pas reconnaître qu'il a eu les originaux sous les yeux. Jusqu'ici aucune histoire imprimée de l'inquisition n'a offert de semblables notices.

Dans la préface, l'auteur promet de faire connaître l'histoire particulière de plusieurs affaires célèbres, telles que les procès de Don Carlos, prince des Asturies, de D. Barthélemi Carranza, archevêque de Tolède, et d'Antoine Perez, premier ministre de Philippe II. Quoique ces différentes causes ne soient pas comprises dans le premier volume, parce qu'elles appartiennent au règne de ce prince, néanmoins on trouve dans cette première partie, les notices de quelques autres affaires qui ne peuvent manquer de piquer la curiosité du public, soit par la qualité des personnes et par les motifs qui les firent accuser, soit par les circonstances et les divers incidens qui les accompagnèrent.

Beaucoup de procès dont le savant académicien donne

les extraits, méritaient d'être connus; tels sont ceux de de D. Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, président du conseil de Castille; de D. Diègue Arias Davilla, évêque de Ségovie, frère du premier comte de Pugnonrostro, grand d'Espagne; de Ferdinand de Talavera, premier archevêque de Grenade, confesseur de la reine Isabelle *la catholique*; de M. Michel Maffre des Rieux, natif de Marseille; d'Antoine de Lebrixa, précepteur de la même reine et son historien, très-versé dans la connaissance des langues orientales; d'une *béate* de Piedrahite; de Jean Henriquez de Medina; de Blanquine Ruiz de Valence, âgée de quatre-vingts ans; de Jean de Covarruvias qui fut le compagnon d'études du pape Léon X; de Louis Alvarez de San-Pedro, natif de Guadalaxara, perclus de tous ses membres; de Jean Medina, de Benavente, vieillard de soixante-onze ans, et d'un grand nombre d'autres Espagnols dont le procès présente l'arbitraire triomphant des règles de la justice par la nature des lois organiques de l'inquisition, et par le mystérieux secret de la procédure.

L'auteur fait connaître les *index* et les édits prohibitifs que les inquisiteurs ont successivement publiés pour empêcher la lecture de certains ouvrages; et il prouve combien leur sévérité à cet égard a été funeste à la littérature et aux progrès de la raison. Cet esprit de prohibition semble avoir été une espèce de délire parmi les ministres du Saint-Office; il a été poussé si loin que l'*index* de l'inquisiteur-général Valdès, publié en 1559, a été compris lui-même en 1582, comme livre défendu dans celui du cardinal Quiroga son successeur. On a vu brûler par l'inquisition plusieurs *Bibles* en grec et en hébreu qu'elle regardait comme suspectes d'hérésie, parce qu'elles avaient appartenu à des juifs. Le savant Lebrija, persécuté pour avoir fait des corrections dans

le texte de la *Vulgate*, à l'aide de plusieurs exemplaires manuscrits de *Bibles hébraïques* et *grecques*, se vit forcé de faire son *Apologie;* le fragment suivant mérite d'être rapporté : « Si l'objet du législateur, dit-il, doit « être de récompenser les hommes de bien et les savans, « et de punir les méchans qui ont quitté le chemin de « la vertu, que dira-t-on si les récompenses sont accor- « dées à ceux qui corrompent l'Ecriture sainte, tandis « qu'on couvre d'infamie, qu'on excommunie et qu'on « condamne à une mort ignominieuse les hommes qui en « rétablissent le texte et en font apercevoir les erreurs, « s'ils persistent dans leurs explications? Ne suffit-il « pas que je soumette ma raison par l'obéissance à la « volonté de Jésus-Christ, dans ce que la religion me « commande? Faut-il encore que je rejette comme faux « ce qui me paraît dans tous ses points, aussi clair, « aussi évident que la lumière et la vérité elle-même? « Faut-il que je prenne ce parti à l'égard des choses « que je crois pouvoir affirmer, non comme folle- « ment illuminé d'en haut, ni par conjecture, mais « en homme convaincu par des raisons invincibles, « par des argumens irréfragables, et par des dé- « monstrations mathématiques? O triomphe criminel! « que signifie donc cette sorte d'esclavage? Quelle « injuste domination que celle qui, à force de cruautés, « empêche de dire ce que l'on pense, quoiqu'on « puisse le faire sans mépris comme sans insulte « pour la religion? Que dis-je? Qui défend même de « l'écrire seul et sans témoins dans la solitude de la « prison, comme de parler et même de penser? Eh « quoi! sur quel objet faudra-t-il que nous portions nos « pensées, s'il nous est défendu de le faire sur les « livres de la religion chrétienne? Le psalmiste n'a-t-il « pas dit que ce doit être là l'occupation la plus im-

« portante du juste? *Sa volonté*, dit-il, est dans la « loi du Seigneur; il la méditera le jour et la nuit. »

Les plaintes de Lebrija, quelque amères qu'elles soient, n'ont rien qui doive étonner, d'après l'observation faite par M. Llorente, que même sous le règne de Charles III, le grand inquisiteur Perez del Prado, se plaignait que quelques hommes avaient poussé « l'au-« dace jusqu'à l'*exécrable* extrémité de demander *la* « *permission* de lire l'*écriture sainte* en langue vul-« gaire, sans craindre *d'y rencontrer le poison le plus* « *mortel.* » Cette opinion était bien opposée à celle de Sainte-Thérèse de Jésus, qui disait: « Lorsqu'on fit « enlever un grand nombre de livres composés en « langue espagnole, afin d'en empêcher la lecture, « j'en fus extrêmement affligée; car il y en avait plu-« sieurs qui étaient une source de consolation pour « moi, et il m'était impossible de lire ceux qui étaient « en latin. »

Il n'était pas moins important de faire voir jusqu'à quel point les inquisiteurs, depuis l'époque de leur établissement, profitèrent de la protection des rois pour étendre les limites de leurs priviléges et de leur pouvoir. M. Llorente nous apprend que les inquisiteurs s'emparèrent de la connaissanee d'une multitude presque innombrable de causes qui n'appartenaient en aucune manière à la classe des délits contre la pureté du dogme, et que cet abus fut la source d'un grand nombre de conflits de juridiction. Il rapporte, à ce sujet, leurs démêlés avec l'archevêque de Cagliari en Sardaigne, avec le gouverneur général de Valence, le comte de Benalcazar, et avec le corrégidor de Cordoue.

On n'est pas surpris de voir les inquisiteurs entreprendre d'humilier des magistrats, lorsqu'on apprend

de l'auteur, qu'ils mirent Ferdinand V dans la nécessité de se plaindre d'eux au pape, à l'occasion de certains biens dont ils s'étaient emparés, et dont ils furent obligés de rendre compte.

Les papes eux-mêmes éprouvèrent plusieurs fois la plus opiniâtre résistance de la part des inquisiteurs, lorsqu'ils voulurent leur faire recevoir certaines bulles, qui leur ôtaient la connaissance de procès qu'ils avaient entrepris contre des hommes injustement persécutés. Toutes les parties du premier volume que nous annonçons, nous semblent parfaitement liées, et offrent un ensemble de faits aussi nouveaux qu'intéressans pour l'histoire en général. Nous terminerons cet article en avouant que nous sommes loin de croire que les protecteurs du Saint-Office puissent obtenir en France le moindre succès. Mais il est à désirer que l'on ne profane pas de nouveau la tribune d'un peuple libre, en faisant l'apologie d'une institution qui menace à la fois le repos, la sécurité, les propriétés, l'honneur, la vie et tous les avantages qui nous sont garantis par notre charte constitutionnelle, et par les vertus et les lumières d'un souverain ami de ses peuples.

A.

L'ERMITE EN PROVINCE.

LE DESCENDANT DE SCALIGER.

Agen, le 10 août 1817.

.... Si la faveur des dieux
Vous légua le trésor d'un champêtre héritage,
Aux lares paternels adressez tous vos vœux,
Ne suivez point ailleurs la fortune volage :
Ces bois et ces vergers, plantés par vos aïeux ;
Ces champs que féconda leur main laborieuse,
Et ces prés odorans et ces pampres joyeux,
Ces présens que vous fait l'abeille industrieuse,
Et de ce ver captif la dépouille soyeuse,
Occupent vos instans de soins délicieux.

(*Epître aux jeunes Agenois*, par M. R. Noubel).

J'ai fait, en voiture publique, le voyage de Tarbes à Agen. Les Gascons sont en général très-communicatifs : au bout d'une demi-heure de route, chacun des voyageurs savait à qui il avait affaire ; et les questions : qui êtes-vous? d'où venez-vous? où allez-vous? que l'on s'était faites, et auxquelles on avait mutuellement répondu, ne tardèrent pas à établir entre nous les rapports d'une bienveillance réciproque que six mois de séjour dans la même ville n'auraient certainement pas produits.

Le procès si cruellement célèbre, auquel l'épouvantable assassinat de M. Fualdès a donné lieu, et dont la cour d'assises de Rhodès est en ce moment saisie, fut d'abord l'objet d'une conversation générale où je me plus à observer, dans l'horreur que le crime inspire, combien il est étranger au cœur humain. Je me garderai bien

de consigner ici les récits contradictoires, les réflexions téméraires, les explications inconcevables que plusieurs personnes hasardèrent sur cette horrible trame dont la justice humaine a tant de peine à suivre le fil mystérieux : je n'oublie pas que j'habite un pays où la rumeur publique a souvent trompé les magistrats....... Il est vrai qu'ils le lui ont quelquefois rendu ; malheureusement cette compensation-là ne tourne pas toujours au profit de l'humanité.

Ce triste événement nous aurait occupés pendant toute la route, si un petit homme, bossu par-devant et par-derrière, qui lisait un journal dans un angle de la voiture où il avait trouvé le moyen d'encadrer son dos, ne se fût tout-à-coup écrié, en déchirant la feuille qu'il venait de lire : « Vous verrez qu'il feront encore des choix détestables ! » On voulut savoir sur quoi portait cette brusque exclamation. « Parbleu, dit-il (en remettant ses besicles dans leur étui), si nous restions deux mois ensemble, vous m'entendriez la répéter chaque matin cette exclamation, et probablement quelques-uns d'entre vous pourraient y trouver une apostrophe personnelle : tandis que vous vous perdez en conjectures sur un événement particulier, moi je pense à l'intérêt public, et je maintiens qu'il est évidemment compromis si les élections prochaines ne sont pas faites dans l'esprit de l'excellente loi qui en prescrit le mode. » — La balle était lancée ; je la pris au bond, et je la renvoyai au joueur. Vous convenez, lui dis-je, que la loi du 5 février est bonne : comment pouvez-vous en craindre les résultats ? — Par la raison qu'il n'y a de vent favorable que pour les gens qui savent où ils vont, et que Dieu me damne si, jusqu'à ce moment, nos chers Français en ont su quelque chose. Depuis 1788, nous courons après la liberté constitutionnelle ; nous

l'avons atteinte en 89, mais l'élan était trop fort; nous avons passé à travers, et nous sommes tombés dans l'abîme anarchique de 93. Le despotisme qui nous attendait là, nous en a tiré à force de gloire; enlevés dans son tourbillon, nous avons fini par tomber de toute sa hauteur; et encore étourdis d'une chute épouvantable, nous marchons au hasard sans savoir maintenant où donner de la tête.

— Ce monsieur a ben raison (dit un homme de la campagne, dont les observations, pleines de sens, m'avaient déjà frappé), nous allons de droite et de gauche, ni plus ni moins que des gens ivres; par exemple, moi qui vous parle, je suis électeur du Gers, grâce à c'te loi dont vous parlez; mais je serais ben embarrassé de vous dire à qui ce que je donnerai *mon vô*. L'un me dit: faut nommer le fils de l'ancien seigneur de vot' village qu'était un si brave homme; c'est fort ben que je réponds; mais c'te grande prairie que la nation a vendue à mon beau-père qui me l'a baillée par contrat de mariage, elle appartenait à feu M. le comte, et son fils dit comme ça qu'il faudra bien qu'elle lui revienne un jour ou l'autre; moi qui n'entends pas de cette oreille là, je ne serai pas si bête que de donner ma voix à celui qui veut me prendre ma prairie.

Un autre vient et me dit qu'il faut nommer le gros Larroque. C'est vrai que celui-là défendrait les biens nationaux et pour cause; mais pour ce qui est de l'honneur du pays, des intérêts, du commerce, de l'agriculture, des droits des citoyens, il en a fait si bon marché à tous les gouvernemens qu'il faudrait être fou pour s'y fier de nouveau. M. le curé, dont il a fait rebâtir le presbytère, aura donc beau dire, le gros Larroque n'aura pas ma voix; mais à qui la donnerai-je? — A qui, reprit le petit bossu, je vais vous le dire; à celui que

vous avez entendu appeler, aux différentes époques de la révolution, aristocrate ou jacobin; que vous avez vu, alternativement persécuté par tous les partis, accourir au secours du vaisseau de l'Etat, non quand il se pavoisait aux jours de sa gloire, mais au moment où il arbora son pavillon de détresse, à celui qui repousse également les sottises de 87 et les horreurs de 93; à celui qui veut franchement la monarchie constitutionnelle avec toutes ses conséquences; à celui dont le cœur tressaille au nom de patrie, et à qui le ciel a départi les talens nécessaires pour soutenir, et s'il en était besoin, pour défendre ses droits.

—Eh! mais, interrompit l'électeur villageois, vous me faites penser à vous, M. Lescale, et dès ce moment je vous mets sur ma liste.—Gardez-vous en bien: pour être député, ce n'est pas assez de penser comme moi, il faut encore être fait différemment; j'ai pris ma mesure, ajouta-t-il, en riant, je ne suis pas de la hauteur d'une tribune, et il s'en faut de six pouces et de six cents francs que je sois éligible: ainsi donc, en continuant de parler sur ce sujet d'une manière très-désintéressée, j'ajouterai qu'indépendamment des considérations générales, les circonstances particulières où la nation se trouve, doivent influer sur le choix de ses députés; en examinant bien notre position actuelle, je vois que l'embarras principal est dans les finances: adressons-nous donc à des gens qui sachent compter et faire rendre des comptes. L'édifice constitutionnel est construit suivant les règles, mais ces règles ne sont encore prouvées que par des exceptions, et ces exceptions ne sont pas des lois; c'est là qu'il faut en venir, et de bonnes lois supposent des législateurs ennemis des exceptions. Les besoins du moment, les plus impérieux, sont ceux de l'agriculture, du commerce et d'une égale répartition de l'impôt;

attachons-nous donc à choisir d'habiles et d'honnêtes économistes.

« *Les voies et moyens* ont besoin d'être discutés contradictoirement avec ceux qui doivent être chargés de leur exécution ; ceux-ci ont sous leurs ordres une foule de gens payés pour répondre *amen* à tout ce qu'ils disent ; il faut donc y regarder au moins à deux fois, avant de confier des fonctions législatives aux pensionnaires de la couronne et aux salariés du gouvernement. »

Le petit homme passant ensuite à l'application personnelle de sa théorie des élections, discuta les titres des personnes que l'opinion publique ou l'opinion de parti, qui crie bien plus haut, indiquait aux électeurs dans les départemens du midi, et réduisit sa liste à une vingtaine de noms, parmi lesquels l'electeur du Gers en choisit deux pour composer la sienne.

Cette grande discussion à laquelle chacun avait pris part, abrégea tellement la route que nous relayâmes à *Mirande* sans songer à descendre sur la place d'où l'on voit les quatre portes de cette jolie petite ville ; et que nous ne nous aperçûmes de notre arrivée à *Auch* où nous dînâmes, qu'en entrant à l'auberge. J'eus à peine le temps, avant de remonter en voiture, d'aller jeter un coup-d'œil sur la cathédrale, très-beau monument gothique, dont les vitraux coloriés sont un objet de curiosité, et auquel il ne manque qu'un parvis ; mais comme j'aime surtout les lieux qui me rappellent de grands hommes ou de grands souvenirs, je regrettai bien de ne pouvoir me faire conduire à un quart de lieu de la ville, au petit village de *Cassanhabère*, où naquit le célèbre cardinal *d'Ossat*, du très-petit nombre des princes de l'Eglise qui surent allier la politique et la probité, les dignités et la modestie.

J'eus aussi le regret de laisser, à quelques lieues sur ma gauche, la petite ville de *Vic-Fezensac*, où j'aurais eu tant de plaisir à voir le brave et sage général Delort à qui j'étais recommandé. Cette partie de la France est peuplée de ces Cincinatus modernes qui labourent avec honneur la terre natale qu'ils ont si glorieusement défendue.

Quand j'aurais dû faire, à pied, les huit lieues de *Lectoure* à Agen, je n'aurais pas manqué de mettre pied à terre au lieu même où naquit le vainqueur d'*Arcole*, d'*Hollabrünn* et d'*Eylau;* ce maréchal Lannes, dont le nom tient un rang si distingué dans les fastes de la gloire nationale. On m'a montré la chétive maison où le duc de Montebello reçut la naissance; je me suis rappelé la pompe de ses funérailles : ce héros-là n'a pas vécu trop d'un jour.

Pendant le reste de la route jusqu'à Agen, je me liai plus particulièrement avec M. Lescale, dont l'esprit, l'humeur maligne et la gaîté satyrique sont autant de preuves à l'appui de l'opinion générale qui veut que la nature ait meublé, avec un soin tout particulier, la tête de ceux dont elle a faussé l'épine dorsale.

Il avait appris qui j'étais, et m'avait offert, avec une extrême politesse, de m'aider de ses connaissances locales pendant le petit séjour que je comptais faire à Agen. — Pour vous donner quelque confiance en moi, (me dit-il, tandis que nous montions à pied une côte assez roide), je vous dirai que je descends, en droite ligne, quoiqu'il n'y paraisse pas, d'un certain Jules-César *Scaliger*, dont il n'est pas que vous n'ayez entendu parler. Je sais bien que quelques mauvaises langues de biographes, que quelques descendans en ligne collatérale, se sont avisés de soutenir que Joseph-Juste Scaliger, fils du précédent, était mort sans avoir été marié,

ce qui tendrait visiblement à obscurcir la légitimité de ma race ; mais si jamais j'ai besoin de repousser une calomnie qui m'intéresse assez peu pour le moment, je prouverai, tout aussi clairement, que je descends des Scaliger, que ceux-ci ont prouvé qu'ils descendaient des princes de l'*Escale*, souverains de Vérone : ma généalogie est en règle, qu'on y prenne garde ; en attendant l'envie et l'occasion de m'en prévaloir, je vis dans une médiocrité philosophique dont je suis très-satisfait ; je me permets quelquefois de rire de mes concitoyens qui me le rendent bien, je dois en convenir ; c'est entre nous un échange continuel de moquerie et d'amitié : quand ils m'appellent *la perle des bossus*, ce qui leur arrive souvent, je les appelle *Nugaménois* (1) ; ils s'en vengent en me plaçant sur le manteau de la cheminée, d'où je n'obtiens la permission et le moyen de descendre qu'après avoir chanté en patois la palinodie de la maudite épigramme. Ce que je fais d'assez bonne grâce, car au fond j'aime mes concitoyens ; et sauf le respect que je dois à la mémoire de mon illustre aïeul, je suis très-disposé à croire qu'il a outrageusement calomnié ses contemporains, et qu'il a payé de la plus noire ingratitude l'hospitalité qu'il avait reçue dans cette ville.

Arrivé à Agen, M. Lescale ne me quitta qu'après m'avoir installé à l'*hôtel des Ambassadeurs*, sur les allées de *Saint-Antoine* où s'arrête la diligence ; et après m'avoir recommandé à *M. Gauthier*, maître de cet hôtel.

Nous étions convenus qu'il viendrait déjeûner avec

---

(1) Allusion à une épigramme sanglante de Scaliger contre la ville d'Agen dont *Nugamen* est l'anagramme du nom latin *Agennum*.

moi le lendemain matin, et qu'il me dirigerait dans mes courses. Pour prendre une idée de l'aspect de la ville, il me conduisit d'abord aux *allées du Gravier*, l'une des plus belles promenades publiques que je me rappelle avoir vues. A travers les longs portiques de verdure qui forment les quatre rangs de l'avenue, mon guide me fit remarquer, à gauche, la Garonne et le joli bourg de *Passage;* à droite, sur la rive opposée, une grande manufacture d'indienne, établie dans l'ancien monastère des Carmes. « Cette manufacture si florissante, il y a quelques années, me dit M. Lescale, est aujourd'hui sans activité; si vous voulez en savoir la raison, allez la demander à Londres où l'on vous dira que les fabriques indigènes ne prospèrent qu'à l'aide des lois prohibitives et que le perfectionnement de l'impression au cylindre en cuivre gravé, a dû nécessairement faire tomber les impressions à la planche en bois. »

En remontant la grande allée des Ormeaux, nous nous arrêtâmes à un point de vue d'où l'on découvre l'enceinte de la ville et les principaux monumens qui la décorent, tels que l'ancien évêché devenu l'*hôtel de la Préfecture;* l'ancien séminaire, transformé depuis en casernes, et rendu à sa première destination par ordonnance du Roi; l'antique et noble bâtiment de *Las*, aujourd'hui le *dépôt de mendicité et l'atelier de travail.* J'avais commencé un beau discours sur ces utiles institutions dont le premier exemple a été donné à Bruxelles par mon honorable ami le comte de Pontécoulant: M. Lescale m'interrompit pour m'apprendre que le conseil-général du département de Lot-et-Garonne avait demandé, dans sa dernière session, la suppression de cet établissement. « Quelque jour, ajoute-t-il avec amertume, on demandera la suppression de la vaccine»!

Avant de rentrer dans la ville, nous nous arrêtâmes dans un des six cafés que l'on trouve au quinconce des Graviers. Celui du sieur *La Poussée* auquel nous donnâmes la préférence, est orné avec beaucoup de goût, et ne déparerait pas le boulevard du Temple. C'est là que se réunissent les oisifs de la ville; c'est là surtout que se débitent les nouvelles qui s'y fabriquent pour l'ordinaire. On conçoit qu'en ce genre d'invention, une ville, située sur la Garonne, doit avoir une incontestable supériorité. . . . .

Auprès de ces cafés, se trouvent deux bains publics aussi commodes que bien servis. Les uns, désignés sous le nom d'*Orientaux*, sont placés sur la promenade même, et construits sur l'une des piles de l'ancien pont d'Agen; leur situation, au milieu d'un massif de verdure, est à la vue d'un effet très-pittoresque. Les autres, appelés bains *Occidentaux*, sont établis, un peu plus loin, au milieu d'une belle plantation de peupliers.

On compte dans cette ville plusieurs cercles où se réunissent les hommes des différentes classes de la société; celui que l'on connaît sous le nom des *Amis du Roi*, est le plus brillant; M. Lescale doit m'y introduire. . . . . . .

«Les femmes, me dit-il, sont exclues de ces réunions, et les maris agénois, d'une des meilleures espèces qui soient au monde, n'ont jamais paru craindre les suites de l'isolement auquel ils condamnent ces dames. Autrefois ils se rassemblaient sous les arcades qui environnent la place des Marchés, et que l'on nomme les *Cornières*. En réfléchissant avec quelle docilité les belles Agénoises avaient laissé prendre à leurs maris ces habitudes anti-sociales, un jeune jésuite ne s'avisa-t-il pas de supposer qu'elles étaient favorables aux intrigues galantes? et des effets remontant à la cause, il donna, de son temps,

l'étymologie du nom de *Cornières* dans les vers suivans » : (Je me dispense de les traduire par respect pour les vénérables douairières d'Agen, avec qui je ne veux point me faire de querelles).

Est locus Aginni mediam qui dividit urbem ;
Qui locus à cornu nomen et omen habet :
Hic, dum se delectant (infelix turba !) mariti,
Heu ! crescunt miseris cornua quanta domi !

Dans la promenade que nous avons faite dans l'intérieur de la ville, je n'ai point vu d'édifice remarquable. Bien qu'une des plus anciennes cités de l'Europe, Agen a été ravagée et détruite plusieurs fois de fond en comble ; les restes de ses antiquités sont ensevelis, mais ils reparaissent aux moindres fouilles. L'excellente *Description statistique du département de Lot-et-Garonne*, par M. Lafond du Cujula, donne, sur ce point, et sur tout ce qui a rapport à l'état physique et matériel du département de Lot-et-Garonne, des détails très-exacts que je me contenterais de reproduire, s'ils ne sortaient du cadre d'observation où je me renferme (1).

Je ne puis cependant me dispenser de dire un mot de l'ancienne cathédrale dédiée à *Saint-Etienne*, et située sur la place du Marché ; elle a été démolie pendant la révolution, ainsi que son clocher, dont la structure bizarre et hardie méritait de fixer l'attention. Il ne reste plus de cette cathédrale que les piliers qui fer-

(1) *Annuaire* ou *Description statistique du département de Lot-et-Garonne*, par M. Lafond du Cujula. A Agen, de l'imprimerie de Raymond Noubel.

En parcourant les Hautes-Pyrénées, j'aurais également dû prévenir qu'il existe un *Annuaire* de ce département, publié à Tarbes, en 1807, par M. La Boulinière, que l'on peut mettre au premier rang de ces travaux statistiques dont il serait à désirer que le gouvernement ordonnât la continuation.

maient l'enceinte du chœur. Le plus grand nombre des habitans voudrait qu'ils fussent employés à soutenir les combles d'une halle dont le marché d'Agen est privé; ce qui pourrait se faire à peu de frais : un petit nombre de personnes, qui sont sûres de ne jamais manquer de pain tant qu'il y en aura dans le grenier des autres, veulent qu'on rétablisse la cathédrale, ce qui exigerait une énorme dépense. Que les Agenois me consultent sur cette question, je leur répondrai, comme j'ai souvent eu occasion de le faire en pareille circonstance : « si votre église était debout, il ne faudrait pas l'abattre; mais le mal est consommé; qu'avez-vous de mieux à faire que d'en tirer le meilleur parti possible : il vous en coûterait beaucoup pour rétablir une église, qui n'est point indispensable à l'exercice du culte; vous pouvez, avec une dépense infiniment moindre, vous procurer une halle couverte, dont vous avez le besoin le plus urgent; faites ce qui est utile et possible, et soyez sûrs que Saint-Etienne lui-même vous saura plus de gré d'une halle construite, en son nom, sur les ruines de son église, que d'un temple superbe que vous vous ruineriez à lui bâtir. »

« —C'est parler très-raisonnablement, me dit M. Lescale; mais avisez-vous de raisonner ainsi en présence de nos marguilliers et à côté d'un tas de pierres ils pourront bien vous apprendre qu'à toutes les époques la vérité a ses martyrs. »

Après ce petit avertissement, nous allâmes visiter l'église collégiale de *Saint-Caprais*, premier évêque d'Agen. Cette basilique, où se fait le service de la cathédrale, est d'une haute antiquité; sa construction remonte aux premiers jours du christianisme.

Nous avons parcouru, dans la journée, les différentes promenades publiques; cette ville ne présente rien de

plus remarquable au premier coup-d'œil, et l'étranger qui les admire est surpris de les trouver désertes; elles ne sont fréquentées que les dimanches et fêtes, dans les plus beaux jours de l'année.

La salle de spectacle est nouvellement construite, et les sommes que l'on y a dépensées, si j'en dois croire mon *Cicerone*, suffisaient pour en faire un véritable monument : telle qu'elle est, rien de plus mesquin au-dehors, et de plus incommode en-dedans : « Je ne manque jamais, me dit M. Lescale, après chaque représentation où j'assiste, de faire une prière pour que le défunt architecte éprouve, dans l'autre monde, le supplice de la gêne où il nous a condamnés dans cet œuvre de sa maladresse et de son ignorance. » Une troupe de comédiens, sous la direction de madame Latapy, se promène alternativemeut d'Agen à Montauban et d'Auch à Cahors, pour y faire jouir les habitans des niaiseries grotesques ou sentimentales qui remplacent en province, et qui remplaceront bientôt à Paris, les chefs-d'œuvre dramatiques de la scène française.

L'Ermite de la Guyane.

VARIÉTÉS.

Sur l'étendue d'un discours à prononcer dans un corps ou une cérémonie publique.

Un discours doit traiter tout son sujet; ou bien il ne remplit pas sa destination; et c'est un mauvais discours.

Cependant il doit être prononcé, avant d'être lu; et

tout y appartient d'abord à une action publique. De là une borne nécessaire dans son étendue ; il ne doit pas dépasser la mesure d'attention que peut donner l'auditoire ; et ici l'attention s'épuise en proportion de la force qui la captive ; elle ne cède pas seulement à la profondeur des objets qui l'exercent, mais encore plus à la vivacité, à la variété des plaisirs qu'elle reçoit, quand ils se prolongent trop.

Voilà donc deux principes contraires, entre lesquels doit marcher celui qui compose un discours ; et s'il ne peut les concilier par son art, il ne peut se soumettre à l'un qu'en bravant l'autre.

L'espace propre à un discours prononcé n'a point été déterminé arbitrairement ; l'expérience journalière de la mesure de notre attention l'a indiqué : deux heures et demie au plus dans les représentations théâtrales ; une heure un quart au plus dans les lectures académiques : au-delà il est prouvé que l'auditeur n'y tient pas.

Cependant voilà des limites pareilles et pour un sujet très-étendu et pour un sujet très-borné. Je n'ai pas plus de temps pour embrasser tout Voltaire, que pour caractériser Gresset.

Si l'Académie avait proposé pour son prix de prose l'*influence du théâtre sur les mœurs et le goût*, on n'aurait pas trouvé étrange que j'eusse prolongé mes vues sur le sujet, pendant une heure ; et il faudra que je resserre dans le même espace le *tableau littéraire du dix-huitième siècle !*

Bérénice, avec sa seule passion, occupe toute la durée d'une tragédie ; et Acomat, apportant une conjuration d'Etat dans une intrigue d'amour, n'a pas le droit de demander qu'on lui accorde sa part propre dans le double sujet. Aussi la conjuration n'est montrée que dans l'exposition et se subordonne ensuite à l'intrigue d'amour ; et cela ne pouvait être autrement, dans le cadre donné. Mais tout le caractère du visir est au moins sublimement développé dans la première scène, la seule que le poète pouvait lui accorder ; et voilà comment le génie peut triompher des entraves qui l'oppriment.

Je demande ici qu'on ne croye pas que je m'élève

contre la règle ; j'en expose seulement les inconvéniens ; et je ne tends qu'à proposer des modifications, qui s'accordent avec la règle, sans la renverser.

Autre temps, autre manière de voir, de penser, et d'écrire. Les anciens, nécessairement plus resserrés dans leurs vues par des sciences moins achevées, par une organisation sociale moins complette, rapportaient toute une matière à quelques principes déjà établis ou faciles à établir; et pouvaient se renfermer dans des résultats, qui en dérivaient immédiatement; ils écrivaient quelques pages où nous faisons un livre.

C'est que nous mêlons dans les connaissances d'un genre celles des genres voisins; que nous multiplions les rapports; que nous étendons les vues; nous fournissons davantage, parce qu'on nous demande plus; c'est un produit des acquisitions de l'esprit humain; c'est la loi, non pas seulement du siècle, mais de la succession des siècles; une loi de convenance, de nécessité même. Comment s'y soustraire?

Un discours prononcé est comme une action qui s'accomplit au milieu d'une assemblée; pour être en harmonie avec le spectacle, dont il est l'objet, dont il est l'âme, il a besoin d'une certaine pompe, d'une manière large.

Il exclut donc ce style précis, rapide, sentencieux, qui enlève dans un objet son trait principal, et vole à un autre; qui représente plutôt les saillies d'un esprit supérieur, qu'il n'en développe les richesses. Le ton propre d'un discours s'accorde rarement avec ces conceptions hardies, qui éclairent de leur soudaine clarté et subjuguent par une pleine évidence.

Enfin, le discours, après avoir été présenté à un auditoire, est définitivement jugé par des lecteurs isolés, qui peuvent le quitter et le reprendre, et s'interroger partout sur l'impression qu'ils reçoivent.

De ces observations, je tire deux conséquences: l'une, que lorsqu'on propose le sujet d'un discours public, il faut le choisir d'une telle nature, qu'il puisse se renfermer dans les bornes connues d'un discours.

L'autre, que lorsqu'un sujet excède nécessairement ces bornes, ce n'est pas l'auteur qui a tort, s'il l'a embrassé tout entier: il a travaillé contre son succès dé-

vant le public d'une assemblée, mais l'a assuré devant le public des lecteurs, auquel on ne se repent jamais d'avoir sacrifié.

Au reste, dans ce dernier cas, il y a un remède bien simple ; c'est de ne pas prononcer tout le discours, d'en supprimer les parties qui offrent le moins à l'effet oratoire ; car c'est principalement des émotions que demandent des hommes assemblés.

Ne pourrai-je pas aller plus loin, et prédire que l'intérêt de l'art oratoire, celui de l'art dramatique et la nécessité de concilier les deux règles fondamentales ci-dessus, y amèneront un jour une tolérance, déjà fondée dans d'autres carrières ?

Il serait très-bon sans doute que le travail qui prépare une loi, pût être entendu dans une seule séance. Cependant, l'assemblée constituante, aussi difficile que toute autre sur les convenances (dans ses momens paisibles), accorda avec justice, plusieurs séances au beau rapport de M. Talleyrand, sur la *réorganisation de l'instruction publique ;* et l'illustre d'Aguesseau a-t-il fait une innovation répréhensible, lorsqu'il a divisé ses plus beaux plaidoyers en plusieurs parties, qui remplissent chacune une audience ?

Serait-ce au détriment ou à l'avantage de l'art oratoire, qu'on établirait qu'un ouvrage à l'Académie, serait distribué en plusieurs discours, et non en parties ? Car, dès qu'il y a intervalle dans la discussion d'une matière, il est mieux, il est surtout plus oratoire, que chaque partie fasse une composition à elle seule, qu'elle soit un tout qui se réunisse et se sépare, en même temps, dans l'ouvrage.

Serait-ce au détriment ou à l'avantage de l'art dramatique, qu'on y admettrait un nouveau système théâtral, qui, au moyen de plusieurs drames naissans les uns des autres, permît d'embrasser des sujets plus vastes, plus compliqués, et n'obligeât pas de les mutiler dans un cadre qui ne peut les contenir ? Je hasarde ces idées, parce que, si elles choquent l'usage, elles n'offensent en rien la raison.

Il y a bien du pour et du contre dans ces aperçus ; et c'est pour cela qu'ils doivent être toujours discutés, jamais interdits. Le sort de beaucoup d'hérésies littéraires a été souvent de triompher par les combats

qu'elles ont excités, et de devenir des doctrines à leur tour; c'est par-là que chaque siècle a ajouté des progrès aux autres siècles : il ne s'agit que de mûrir les innovations; ce qui exige qu'on les éprouve.

En attendant, il est sage, il est utile, il est beau de vouloir faire mieux par les entraves des règles mêmes. Qui aurait imaginé qu'on pût parcourir toutes les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, dans un volume de deux cents pages? Cependant Montesquieu l'a fait. Je parlais tout-à-l'heure de l'éloge de Voltaire, comme d'un sujet trop étendu pour un discours académique; et le beau discours de M. Ducis, à sa réception, a satisfait à cette tâche, dans cinq quarts d'heure.

Je ne connais pas de productions plus riches, plus fortes, plus pleines sur tous les théâtres, que *Héraclius*, *Athalie*, le *Tartuffe;* et néanmoins ces ouvrages sont dans les bornes fixées.

Reste à savoir si les règles, destinées plutôt à sauver le génie des écarts qu'à lui enlever des créations, doivent être fondées sur des prodiges; et si elles peuvent lui défendre d'enfreindre les formes de l'art, lorsque ces formes ne lui permettent pas d'atteindre à tous ses objets.

LACRETELLE aîné.

CORRESPONDANCE.

Paris, 16 septembre 1817.

A MM. les Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

La *Quotidienne*, en rendant compte de mes *Mémoires sur l'Espagne*, a rapporté, d'après moi, que le général Jardon *ayant eu, dans différentes affaires, douze aides-de-camp tués à ses côtés, il ne se trouvait plus dans l'armée d'officier qui voulût lui en servir.*

M. Alex. de Paunier, se disant chevalier de la Legion-

d'Honneur, a vu, dans cette phrase isolée (à en juger d'après la lettre qu'il a fait insérer dans votre n°. du 6 septembre), l'intention d'offenser les officiers français.

Si M. de Paunier avait lu le passage en entier dans mon ouvrage, il eût vu que ce n'était point par la crainte d'être tués à ses côtés que les officiers n'étaient pas empressés de servir d'aides-de-camp au général Jardon, mais parce que ce général, dont je loue d'ailleurs la bravoure et l'audace, se plaisait bien moins aux opérations militaires convenables à son grade, qu'à faire le tirailleur aux avant-postes, armé d'un fusil comme un simple soldat. Les aides-de-camp, associés à ces dangers obscurs, pouvaient donc en souhaiter de plus éclatans. On sait que les officiers français n'ont jamais craint la mort, et qu'ils ont toujours affronté les hasards et les périls qui promettent des lauriers.

Au surplus, si mes *Mémoires* se distinguent sous quelques rapports, c'est, j'ose le dire, par l'espèce de ferveur avec laquelle je parle des armées françaises, dont je m'enorgueillis d'avoir, pendant douze ans, partagé les travaux et la gloire.

Quant à M. de Paunier qui, *faute de pouvoir lui infliger une punition plus grave, condamne l'auteur de cet article à lire les bulletins de l'armée d'Espagne*, je lui demande si c'est de moi ou du rédacteur de l'article de la *Quotidienne* qu'il entend parler. Je saurais à quoi m'en tenir à cet égard, si toutes mes recherches, pour trouver M. de Paunier à la demeure qu'il a indiquée, n'eussent été infructueuses.

J'attends de votre justice, messieurs, l'insertion de ma lettre dans votre prochain numéro.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE NAYLIES,

Chef d'escadron, adjudant sous-lieutenant des Gardes-du-Corps de MONSIEUR, *chevalier de St.-Louis et de la Légion-d'Honneur*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n°. 136.

POLITIQUE.

L'article consacré dans ce journal à la Politique, acquerra bientôt un plus haut degré d'intérêt par le tableau fidèle des opérations des chambres législatives; il recevra une étendue proportionnée à son importance; le résumé des séances sera confié, pendant la prochaine session, comme il l'a été pour la dernière, à des écrivains d'un talent reconnu. Dirigés dans ce travail par l'amour du bien public, ils mettront tous leurs soins à propager les doctrines constitutionnelles, et à faire apprécier la charte, dont l'exécution ponctuelle, objet de tant de vœux, rendra pleine et entière l'émancipation des Français. Cette partie de la rédaction du *Mercure* ne cessera point d'être digne des suffrages de nos lecteurs.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 10 au 17 septembre.

Récoltes. Finances. — Le plan du ministre Garay n'obtient pas un assentiment si général qu'il ne s'élève par intervalles quelques remontrances qui ressemblent à de l'opposition. Ces contrariétés ne peuvent point ne pas influer sur le crédit, aussi les fonds perdent-ils toujours 71.

— L'abondance des récoltes est le meilleur moyen de police. Depuis que la multitude, en Angleterre, ne craint plus de mourir de faim, elle cesse de remuer. Il fallait une petite armée pour protéger la navigation intérieure de l'Irlande. Cette armée est rappelée. — La cour d'assises de Lancaster avait à juger un grand

nombre d'accusés, entre autres les auteurs de la conspiration des *couvertures*. L'avocat du roi demande lui-même qu'on renonce à toute poursuite. Il est vrai qu'on a parlé d'une tentative d'insurrection. Le lord maire avait reçu avis que la Saint-Barthelemy serait orageuse. Cette époque est de sinistre augure. Une foule armée devait s'emparer de la banque et des édifices publics. Des billets indiquaient le lieu du rendez-vous. Le lord maire a communiqué ces avis au gouvernement. On s'est précautionné, on s'est armé; on n'a rien vu. Cependant, la prime, sur les bons de l'Inde tombe de 120 schill. à 37; la prime sur les billets de l'échiquier tombe de 25 à 15; mais on attribue cette baisse à la réduction prochaine des intérêts. Le *Courrier* se demande pourquoi les effets restent stationnaires? C'est que, d'un côté, la confiance renaît, et le gouvernement achète, cause de hausse; de l'autre, le commerce refleurit, et les capitalistes vendent leurs actions pour en placer le produit dans des spéculations, cause de baisse.

— Pendant qu'à Vienne on chante un *Te Deum* pour rendre grâces au ciel de la fertilité des récoltes, le Tyrol est en partie submergé.

— Le tribunal de Véronne a condamné un accapareur, pris en flagrant délit, à cesser toute espèce de négoce. C'est le punir par où il a péché.

— Une ordonnance du roi étend à l'industrie de la filature de coton, le bénéfice de la prime accordée par la loi du 28 avril 1816, pour la sortie des tissus non mélangés.

Une autre ordonnance, vu le mauvais état de la récolte en cocons de soie, réduit, jusqu'au premier août prochain, les droits d'entrée des soies écrues.

— On compte, en Angleterre, cinquante mille vagabonds qui parcourent le royaume dans tous les sens. C'est l'effet de l'extrême disproportion des fortunes, et cette extrême disproportion des fortunes est peut-être elle-même l'effet de l'incompréhensible rapidité imprimée à la fortune publique. La foule admire ce tourbillon. Le sage rappelle la devise : *Respice finem.*

— Une question assez délicate partage les esprits à Genève. Quelques docteurs orthodoxes ayant demandé au conseil la permission de réfuter les erreurs des pu-

ritains et des dissidens, cette permission ne leur a pas été accordée. Le conseil envisageait le besoin de la paix. Ceux qui improuvent sa décision ne manquent point d'alléguer et l'intérêt du dogme, et la liberté de la presse. Toutes les fois que deux partis invoquent des principes également clairs, également sacrés, j'affirme qu'il y a quelque malentendu; car deux évidences ne sauraient être opposées.

Améliorations politiques. — La noblesse de Hesse prétend toujours être exempte de contributions, et garder ses droits exclusifs aux emplois civils et militaires. Entourée de pays qui se réforment, elle ne veut pas voir que la réforme peut aller jusqu'à elle. Puisse-t-elle ne pas être entraînée aux changemens où elle refuse de se laisser conduire!

— Les ministres prussiens voyagent beaucoup; ils recueillent les doléances; ils recherchent les traditions; ils interrogent les notables. Ce gouvernement cherche moins à créer qu'à réparer, et cela vaut mieux en effet, quand réparer n'est pas recrépir. Tant qu'une constitution peut durer, elle est préférable à toute autre; mais il ne faut pas se faire illusion. Quelquefois elle a péri, qu'on jure encore par elle, à peu près comme on faisait des vœux pour la santé d'Auguste, quand il gisait embaumé à Nole.

— Le Wurtemberg prend une face nouvelle: administration, représentation, division territoriale, tout est changé. Les représentans de la plus grande partie des communes ont prêté le serment exigé. Comment se fait-il que Stutgard résiste encore?

— Les députés de la Navarre ont solennellement prêté le serment de fidélité au roi d'Espagne dans l'église de Pampelune.

Colonies. — Les différends entre les Etats-Unis et Pétion semblent près d'être terminés à l'amiable. — On dit que l'Espagne cède les Florides aux Etats-Unis. Tout homme sensé louera cette politique. — Dans l'espace de quinze jours, il est débarqué dans les ports de l'Amérique septentrionale deux mille deux cent soixante-douze émigrés, dont quatorze cent quinze Anglais, huit cent vingt-six Allemands et trente-un

Français. Voilà une proportion tout à l'avantage de la France.

— Les gazettes de New-Yorck annoncent un combat entre les Espagnols et les insurgés dans l'île d'Amélie. On ignore les détails, mais le pavillon insurgé flotte dans l'île.

Est-il vrai que les insurgés ont débarqué à l'embouchure de Rio-Grande, et qu'à la nouvelle de ce débarquement, les habitans de Saint-Antoine ont changé leur administration. C'est le rapport d'un déserteur ; mais quelle foi mérite un déserteur ?

— Un corsaire a pillé l'*Alligator*, navire anglais. Si c'est un corsaire insurgé, le *Courrier* a trois fois raison de crier aux armes. Mais en est-ce un en effet ? A toutes les précautions de rigueur prises contre les corsaires par l'amiral Brion, à toutes les protestations des gouvernemens de Buenos-Ayres et de Vénézuela, surtout à l'intérêt bien entendu des insurgés, qui ne leur dicte sûrement pas des procédés hostiles envers l'Angleterre, on serait tenté de nier. Le *Morning-Chronicle* veut que ce bâtiment appartienne plutôt aux États-Unis ou aux Cayes ; et, quant aux faux papiers, c'est un moyen si connu dans des temps de désordre, qu'il ne saurait fonder une certitude. Mais c'est bien un corsaire insurgé qui a pillé la *Gérone* sur la route de la Havane à Malaga.

— Les tribunaux des îles Canaries avaient condamné à quatre mois de prison un capitaine anglais nommé Clark, pour avoir insulté une sentinelle. La peine était subie, et le terme expiré ; mais un ordre nouveau du gouverneur a fait enfermer le capitaine dans une prison pire que la première. Le consul anglais en a écrit au ministre de sa nation à Madrid.

— Une lettre de Cadix, en date du 26 août, annonce deux expéditions prêtes à mettre à la voile pour les colonies. L'une d'elles, forte de quatre à cinq mille hommes, agira contre le Pérou ; l'autre recevra une destination des circonstances de la guerre. Quant à la croisade européenne, c'est un rêve qu'il faut ranger parmi tant d'autres belles spéculations de la *Quotidienne*.

Relations politiques. — Le Grand-Seigneur en-

voye une ambassade extraordinaire pour complimenter l'empereur et l'impératrice d'Autriche à leur passage à Semlin, et leur offrir de magnifiques présens.

— Les cours de Dresde et de Berlin commencent à s'entendre. Le procès durait depuis deux ans. Il avait pour objet la part pour laquelle chacun de ces États devait contribuer aux dettes communes et aux démarcations réciproques. Il s'agit, comme on voit, de terres et d'argent. Et, entre États, comme entre particuliers, ce ne sont point là les moindres sujets de querelle.

PROCÈS MARQUANS. — Le duc de Wellington a échoué dans sa poursuite contre le journaliste belge; il en appelle.

— Six condamnations à mort ont été prononcées en Angleterre pour des crimes horribles. Un homme avait égorgé sa maîtresse endormie, un autre avait empoisonné deux enfans que sa femme avait eus d'un premier mariage; trois hommes, très-proches parens, s'étaient concertés pour massacrer les domestiques d'une maison, et la piller. Du reste, les condamnés ont protesté, jusqu'au dernier moment, de leur innocence.

— Un nommé Jean Charnay avait pris le nom de Buonaparte. Cet homme n'est pas heureux en inventions. Sous ce nom de sinistre augure, il annonçait une invasion prochaine, un débarquement formidable de Turcs et de Barbaresques. Le tribunal correctionnel de Trévoux l'a envoyé régner et guerroyer pendant cinq ans dans une prison.

— Les bornes de cet article ne me permettent pas d'entrer dans de longs détails sur l'affaire de Fualdès. D'ailleurs ces détails sont partout, et je ne ferais que copier. On n'y perdrait pas, dira quelqu'un, et je le confesse.

De sinistres incidens viennent ajouter à l'horreur que ce crime inspire. L'Aveyron a recelé de nouvelles victimes. On se redit avec effroi la prophétie de Bancal: *Il y en aura bien d'autres*. Toutes ces circonstances impriment à l'opinion une direction peu favorable aux accusés; leurs défenseurs sont mal accueillis. Bien plus, ô miracle! la *Quotidienne* qui, pour ne pas violer son serment d'être toujours seule de son avis, semblait les avoir mis sous son égide, recule aujourd'hui et les

abandonne. Une opinion d'un grand poids est celle de M. le président Seguret. Quoique cette opinion soit présentée comme une simple conjecture, elle porte un si grand caractère de vérité, elle concilie si naturellement tant de circonstances contradictoires, que je la regarde comme le coup décisif. Selon cette conjecture, Fualdès, lié depuis long-temps avec Jausion, et entraîné par son amitié, lui aurait fourni des signatures de complaisance pour une somme énorme. Et le crime n'aurait eu d'autre objet, que d'enlever à la victime les contre-lettres dont elle avait dû se munir, pour mettre sa fortune à couvert. Le rôle de madame Manson perd de son intérêt; il n'est plus que bizarre. Un M. Clémandot, indigné du silence de cette dame, qui semblait compromettre sa véracité à lui, s'est vu au moment de mettre au grand jour, devant un grave auditoire, des secrets de boudoir et de ruelle. Heureusement la prudence du tribunal a prévenu ce nouveau scandale.

J'admire la *Quotidienne*. Devinerait-on quel est le texte du sermon qu'elle adresse à la Bancal? Cette femme, voulant dépouiller le cadavre de sa chemise, elle l'a trouvée semblable à une aube. « Quoi, s'écrie la *Quotidienne*, avec son éloquence de bedeau, ce seul mot d'*aube* ne devait-il pas la conduire à résipiscence? » Mais voici comme on ne s'avise jamais de tout. La Bancal ne pouvait deviner, avant le crime, que la chemise de M. Fualdès ressemblait à une aube; mais elle avait sous les yeux, avant le crime, l'inscription même de sa rue. Rue des *Hebdomadiers*, c'est-à-dire des chanoines de semaine! Pends-toi, *Quotidienne*, tu n'as pas trouvé celui-là!

NOUVELLES DIVERSES. — Madame de Krudner a décidément quitté la Suisse. On ignore où ses inspirations l'auront conduite.

— Le tonnerre est tombé sur un pavillon des abattoirs de Popincourt, dans l'hospice de Saint-Antoine, à Arcueil, aux montagnes de Belleville. On ne dit point qu'il ait causé de grands dégâts.

— Les restes du comte d'Egmont, décapité le 15 juin 1568, furent retrouvés, en 1805, dans l'église de Sottegem. Une inscription consacra la mémoire de cette illustre victime de la tyrannie. Aujourd'hui le maire

de Sottegem vient de concevoir l'idée patriotique d'ériger un monument au compagnon de Guillaume, au martyr de la liberté. S. A. R. le prince Frédéric s'est empressé de souscrire. Son exemple aura de nombreux imitateurs.

— Le tableau de M. David, représentant l'Amour et Psyché, acheté par M. de Sommariva, est arrivé à Paris. On parle de ce tableau avec de grands éloges.

— Un pauvre paysan suédois avait vu tous ses enfans devenir aveugles tout-à-coup à un certain âge. Le prince royal a gratifié ce vieillard d'une pension.

— Les journalistes des Pays-Bas conviennent tous qu'il faut changer le nom de ce royaume, mais ils ne sont pas d'accord sur le changement. Est-ce la Hollande qu'on a réunie à la Belgique, ou la Belgique à la Hollande ? Pour tout concilier, M. Eloi Johanneau propose le nom de Belgi-Batavie ; mais je ne voudrais pas répondre qu'il ne s'élevât des chicanes sur la prééminence des radicaux.

— Le *Times* compare les discussions politiques des journaux de Paris à des menuets, à cause de la réserve avec laquelle ils s'expriment. Le *Times* n'a pas lu tous nos journaux. On pourrait lui en nommer tel dont la danse ne ressemblerait pas mal à la pyrrhique, s'il n'y mettait la gaucherie de Scaliger.

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Précis des Evénemens militaires, ou *Essais historiques sur les campagnes de* 1799 *à* 1804, *avec cartes et plans;* par M. le comte Mathieu Dumas, lieutenant-général des armées du Roi. *Campagne de* 1801. Deux vol. in-8°., avec atlas. Prix : 24 fr. pour Paris, et 28 fr. franc de port; en papier vél., 48 fr., et 52 fr. franc de port. A Paris, chez Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n. 17; et dans la même maison de commerce à Strasbourg et à Londres. On trouve aux mêmes adresses les

quatre premiers volumes de l'ouvrage, comprenant les campagnes de 1799 et 1800, avec cartes et plans. Prix : 51 fr pour Paris, et 60 fr, franc de port.

M. le lieutenant-général comte Dumas, continue à tenir les engagemens qu'il a contractés envers le public : la mise en vente de deux nouveaux volumes de son *Précis des Evénemens militaires*, qui viennent de paraître, donne l'espérance qu'il achèvera ce grand monument élevé à la gloire de nos armées. Nous rendrons un compte plus détaillé de cette nouvelle livraison. Nous croyons devoir, en attendant, appéler l'attention de nos lecteurs sur ces deux nouveaux volumes dignes, à tous égards, de l'estime que les quatre précédens ont attirée sur cet important ouvrage. L'auteur a consacré le cinquième volume à de hautes considérations politiques sur la situation des diverses puissances, après les armistices qui suivirent la bataille de Marengo ; aux campagnes du général Moreau, des généraux Brune, Augereau et Macdonald, en 1800 et 1801. Le sixième volume traite fort au long de la paix de Lunéville et de la grande coalition maritime que les puissances du Nord renouvelèrent contre la Grande-Bretagne. Des notes militaires et politiques enrichissent ce sixième volume ; elles se font remarquer soit par la profondeur des vues, soit par la nouveauté des aperçus qu'elles contiennent. Enfin, un grand nombre de pièces inédites et de lettres de Bonaparte, qui servent comme de démonstration au texte, excitent au plus haut degré l'intérêt et la curiosité. Ces deux volumes, où l'auteur observe dans le récit d'événemens plus récens la même impartialité, respirent partout un esprit national et vraiment français. De pareils ouvrages répondent victorieusement aux détracteurs de notre gloire militaire et à ces écrivains passionnés qui affectent encore de la confondre avec les déplorables erreurs de l'ambition.

Manuel électoral à l'usage de MM. les électeurs des départemens de la France. Deuxième édition. A la librairie d'A. Eymery, rue Mazarine, n. 30; chez Delaunay, libraire, Palais-Royal; Pillet, rue Christine, n. 5. Un volume in-18, 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Ce petit volume contient la charte constitutionnelle; la loi sur les élections; l'ordonnance royale relative à la division des quatre-vingt-six départemens du royaume, en cinq séries; un arrêté du préfet du département de la Seine, relatif à l'inscription des électeurs; une instruction familière à leur usage; enfin, la liste de MM. les pairs et celle de MM. les Députés. Cette édition est augmentée des éclaircissemens publiés par le ministre de l'intérieur. C'est un recueil indispensable pour tout Français appelé à l'exercice du droit électoral.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1817.

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement expire au 30 septembre, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, n°. 14.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LORÉDAN ET FLORA.

La douce paix reposait le courage;
Solyme, auprès de ses sacrés remparts,
N'entendait plus le clairon du carnage,
Ne voyait plus de sanglans étendards.

Prêt à partir, un des fils de la gloire,
Heureux déjà de l'espoir du retour,
Cher à sa belle et cher à la victoire,
Au fond d'un bois promenait son amour.

Loin de l'objet qu'a choisi sa tendresse,
Lorédan pense à l'objet adoré;
Rêves d'amour consolaient sa tristesse:
L'amant qui rêve est bientôt égaré.
La sombre nuit, sur la terre endormie,
Descend, muette, en son char étoilé;
Phœbé toujours des amans est l'amie:
Mais son croissant de vapeurs est voilé.

Le preux s'égare; à pas lents il s'avance;
Rien ne troublait le silence du bois;
Sa voix enfin rompt ce morne silence:
Le vent du nord répond seul à sa voix.
En invoquant dieu, l'honneur et sa belle,
Sous les rameaux du flexible palmier,
Le preux s'endort jusqu'à l'aube nouvelle,
Et près de lui s'endort son destrier.

Relève-toi de ta couche perfide,
Relève-toi, chevalier malheureux!
Fuis, Lorédan! sur ton coursier rapide,
Fuis du sommeil les bienfaits dangereux!
Un long reptile était caché sous l'herbe;
L'affreux serpent, vers le guerrier qui dort,
Se traîne, siffle, et se dressant, superbe,
Verse en son sein le venin de la mort.

Le chevalier à l'instant se réveille,
Pâle et baigné d'une froide sueur;
Le serpent fuit et siffle à son oreille:
Ce bruit sinistre explique sa douleur.
Son sang coulait; il se lève, il s'écrie:
« Sans gloire et seul Lorédan périra! »
Tombe mourant sur la poudre rougie,
En prononçant le nom de sa Flora.

Que faisais-tu, sensible jouvencelle!

Flora, réponds; alors que faisais-tu?
Viens voir périr ton chevalier fidèle,
Loin des combats, dans son sang étendu.
Ne brode plus cette écharpe de gloire;
Ton Lorédan ne la portera pas;
Laisse à jamais l'or, la soie et la moire;
File pour lui le linceul du trépas!

Un ménestrel qui chante et qui voyage,
Au point du jour voit cet objet d'effroi;
Compatissant, comme on l'est au jeune âge,
Le ménestrel quitte son palefroi,
Lave le sang et détache l'armure;
Le suc des fleurs sous ses doigt coulera;
Le lin propice a bandé la blessure;
Le preux renaît et reconnaît..... Flora.

Les champs fleuris où le Gardon promène
De ses flots purs le cristal argenté;
De ses aïeux le superbe domaine,
Pour son ami, la belle a tout quitté.
Le luth en main, sans bijoux, sans parure,
Flora chantait de castel en castel,
Et se cachait sous le manteau de bure,
Et l'humble habit d'un jeune ménestrel.

« Flora! c'est toi qui me rends à la vie;
« C'est pour t'aimer que renaît ton amant. »
Sa main pressa la main de son amie;
Sa faible voix expira doucement.
Flora pâlit; le regard de l'amante,
A reconnu son amant malheureux;
Un doux baiser de sa bouche brûlante
Le ranima sur son sein amoureux.

Lorsque l'hymen, sous le beau ciel de France,
Les eut soumis pour jamais à ses lois,
Pour célébrer ce jour de délivrance,
Le preux donnait tous les ans un tournois.
Le luth en main, sans bijoux, sans parure,
Flora, sans pompe, en ce jour solennel,

Donnait les prix sous le manteau de bure,
Et l'humble habit du jeune ménestrel.

E. L.

VERS ADRESSÉS A MON PLAGIAIRE.

Paré de mes écrits que tu dis être tiens,
C'est envain que ta bouche ingrate et mensongère,
Cherche à noircir mon nom dans tous tes entretiens ;
Tes lâches attentats me laissent sans colère ;
« Rends le bien pour le mal, » c'est la loi des chrétiens ;
Eh ! qui suit mieux que moi ce précepte sévère ?
Soit vertu, soit penchant pour nos premiers liens,
Même en dépit de moi, quoique tu puisses faire,
Tes succès, mon ami, seront toujours les miens.

M. La Servière.

ÉNIGME.

De tout temps l'inconstance
Fut un très-grand défaut ;
Et cependant, en France,
C'est par là que je vaux.
Je suis toujours de mise,
En dépit des censeurs ;
Le riche me courtise ;
Je change de couleurs ;
Lorsque c'est mon caprice,
Je fixe tous les yeux ;
J'use un peu d'artifice,
Mais je n'en suis que mieux.

(*Par* M. Robert de R.)

CHARADE.

Sous un utile aspect, lecteur, je me présente :
Mon premier, mon second, mon entier, tout est plante.

LOGOGRIPHE.

Sur mes cinq pieds, lecteur,
Je suis dans les celliers;
Arrache-moi le cœur,
Je suis sur tes souliers.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme, est *épingle*; celui de la charade, est *poisson*; et celui du logogriphe, *marbre*, où l'on trouve *arbre*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OEuvres complettes de Buffon, mises en ordre, précédées d'une notice sur la vie de l'auteur, et suivies d'un discours intitulé : Vues générales des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles depuis le milieu du dernier siècle; par M. le comte de Lacépède (1).

Si Buffon n'eût été qu'un savant naturaliste, il serait cité avec estime parmi ces hommes laborieux qui ont observé et recueilli des faits utiles au progrès des con-

---

(1) Tome 1er. Paris, chez Rapet et compagnie, rue Saint-André-des-Arcs, n. 41.

naissances humaines ; mais ses ouvrages auraient peu de lecteurs, et son nom ne serait pas un des titres de la gloire nationale. Ce qui élève Buffon au-dessus des savans de son siècle, et de ceux de l'époque actuelle, c'est qu'il fut un grand écrivain. Il appliqua aux sciences naturelles cette puissance du talent qui anime et fait vivre la pensée ; cette vivacité d'imagination qui représente chaque objet avec les couleurs qui lui sont propres ; enfin, cette sûreté de goût qui perfectionne les détails sans affaiblir l'effet général de la composition. Il est également supérieur, soit qu'il décrive ces nombreuses familles d'êtres animés, que l'homme soumet à son empire, soit que sa pensée audacieuse cherche le lien commun qui unit toutes les parties du système de la nature. Telle est la force irrésistible du talent, que dans les sciences naturelles, quelques progrès qu'elles fassent, à l'aide du temps et de l'expérience, Buffon sera toujours mis à la tête des savans qui auront cultivé cette partie de nos connaissances. Sa marche est si ferme, son pinceau si brillant, que les hommes qui le surpasseront en science seront forcés de l'étudier, comme il étudiait Aristote et Pline. Buffon se livra trop, sans doute, à l'esprit de système ; mais ses systèmes ont une grandeur qui étonne, et jusque dans ses écarts on est forcé d'admirer son génie.

Toutefois, lorsqu'on assigne les rangs des écrivains illustres du dernier siècle, Buffon cède la prééminence à trois hommes qui furent comme lui doués de génie, mais qui se servirent de ce don précieux pour fortifier la raison humaine, et pour effacer jusqu'aux derniers vestiges de l'antique barbarie. Voltaire, Montesquieu, Rousseau ont surpassé Buffon, sous le rapport de la pensée, et même sous celui du langage. Cette supériorité, généralement sentie, n'a pas été expliquée ; je me

permettrai de hasarder à ce sujet quelques rapprochemens qui, à défaut d'autre mérite, auront, si je ne me trompe, celui de la nouveauté.

L'estime des hommes pour les travaux de l'esprit, est proportionnée à l'utilité morale qu'ils en retirent; et dans cette expression se trouvent renfermés les nobles sentimens, les émotions généreuses, les jouissances intellectuelles qui sont le soutien et le charme des sociétés. Ainsi, le philosophe qui instruit l'homme de ses droits, le moraliste qui lui fait connaître ses devoirs, l'orateur qui lui apprend à défendre les uns et à aimer les autres, le poète qui lui inspire des sentimens héroïques, et fait naître dans son cœur l'enthousiasme de la vertu, obtiennent une gloire éclatante et populaire. Le temps ne peut rien sur leurs chefs-d'œuvre; ils traversent les siècles, recueillant à chaque génération un nouveau tribut d'hommages; et leur influence s'accroît à mesure que la civilisation fait des progrès.

Quand les méditations de l'homme s'exercent sur les choses matérielles, sur les phénomènes naturels, s'il découvre des rapports inconnus avant lui, s'il applique l'analyse et le calcul au perfectionnement des arts; enfin, s'il a reçu le génie de l'invention, il peut prétendre à une juste renommée, mais non à cette gloire immense qui consacre le souvenir des hommes qui ont fait descendre la vertu sur la terre, qui, servant d'interprètes à la raison, ont ennobli nos destinées, et dont les pensées sublimes ou généreuses sont devenues le patrimoine commun, ou plutôt le code moral des nations. Si Pythagore n'eût résolu que le problème du carré de l'hypothénuse, si Aristote n'eût décrit que des animaux, leurs noms seraient peut-être arrivés jusqu'à nous, comme les noms d'Euclide et d'Archimède; l'un serait regardé comme un habile géomètre, l'autre comme un

naturaliste estimable; mais qui oserait les placer au rang des grands hommes. Ils ne doivent ce titre qu'à leurs travaux philosophiques, qu'à l'influence morale qu'ils ont exercée sur l'esprit humain. Aux dernières limites connues ou soupçonnées de ces temps reculés, s'élève cette figure imposante d'Homère, dont, après trois mille ans, les traits nous sont encore familiers. Nous entendons encore les sons harmonieux de sa lyre héroïque; son âme toute entière respire dans ses chants sublimes. D'où lui vient ce privilège d'immortalité? c'est qu'il a régné dans le domaine de l'imagination, qu'il a le premier agrandi la pensée de l'homme, et lui a montré dans la puissance de la parole l'instrument de sa force et de sa grandeur. . . .

Quel mathématicien, quel astronome, quel chimiste, oseriez-vous nommer après Homère? . . .

Cette prééminence de la littérature sur les sciences exactes et naturelles est juste et raisonnable. Les sciences poursuivent ce qui est hors de l'homme; les lettres ramènent tout à l'homme; elles dominent ses opinions; elles lui révèlent les secrets de son cœur, elles adoucissent ses mœurs, dirigent ses penchans, le rapprochent de ses semblables, et sont le lien et l'ornement des sociétés. . . . .

Aussi, dans la distribution de la gloire, la plus grande part est réservée aux écrivains qui ont traité de l'homme; non de l'homme physique, mais de l'homme moral. C'est à ces écrivains que nous revenons sans cesse; ils sont nos conseillers, nos guides, nos amis les plus intimes. On prononce le nom de Descartes avec respect; mais on admire, ou ce qui est mieux, on aime Fénélon. La curiosité de quelques savans s'exerce sur *les principes* du premier; mais il n'est personne qui ne connaisse *le Télémaque*, qui ne puise dans ce chef-

d'œuvre des leçons de sagesse, des exemples de vertu. Buffon démontre les avantages qui résultent pour la santé des mères, de l'allaitement de leurs enfans ; Buffon n'est point écouté. Rousseau prend la parole ; il se rend l'organe de la nature ; il fait retentir dans le cœur des mères, les gémissemens de l'enfant livré à des soins mercenaires ; il peint l'amour filial détourné de son cours naturel ; il montre la jeune mère embellie par l'accomplissement d'un devoir qui devient la source de tant de jouissances ineffables ; Rousseau triomphe ; les mères s'étonnent de ne pas avoir senti ce qu'il a si bien exprimé ; les enfans reposent sur le sein maternel ; et Buffon lui-même s'écrie : « je l'avais conseillé ; Jean-Jacques l'a commandé, il est obéi. » . . . . .

Buffon s'est livré à des hypothèses ingénieuses et hardies sur la formation des mondes semés dans l'espace. En admettant ces hypothèses qui toutefois ont éprouvé le sort de tant d'autres systèmes, nous regarderions Buffon comme un astronome du premier ordre ; mais Montesquieu qui pour l'instruction du présent dissipe les ténèbres du passé, qui porte la lumière sur la législation des peuples et prépare leur affranchissement ; mais Voltaire qui élève tant de monumens de génie, qui poursuit l'erreur sous toutes les formes, qui multiplie les conquêtes de la raison, enseigne la tolérance et devient le défenseur des opprimés ; Montesquieu, dis-je, et Voltaire ne sont-ils pas les bienfaiteurs de l'humanité ? . . . .

Sous le rapport du style, Buffon est sans doute digne d'une grande estime ; cependant on peut lui reprocher un défaut de variété qui approche quelquefois de la monotonie. La Harpe l'a remarqué avant moi ; et sans l'autorité d'un juge aussi habile, je ne sais si j'aurais hasardé cette observation critique. « L'historien de la nature,

dit La Harpe, est noble, fécond, majestueux comme elle, mais pas toujours aussi varié; comme elle, il s'élève sans effort et sans secousse; il sait ensuite descendre aux petits détails sans y paraître étranger; mais il nous y attacherait encore davantage si le travail qui soigne toujours sa composition ne lui ôtait pas la grâce de la simplicité. Ce n'est pas qu'il ne soit jamais ni roide comme Thomas, ni apprêté comme Fontenelle; mais la noblesse de sa diction, toujours travaillée, ne lui permet guère le gracieux que les lecteurs délicats peuvent désirer, parce que le sujet le comportait. »

Aucun de ces reproches ne peut s'appliquer à Voltaire, à Montesquieu, à Rousseau, ces trois grands maîtres dans l'art d'écrire. Chacun d'eux, avec une manière différente, a donné à la langue le caractère de son génie. Voltaire, modèle dans presque tous les genres, est surtout remarquable dans son style par la variété des tons, la propriété des termes, le goût exquis des convenances et les grâces de la diction. Montesquieu, avec moins de correction, est plus original dans le choix des mots, plus hardi dans les tournures; sa phrase marche plus vivement; elle serre plus étroitement la pensée, et vole avec autant de rapidité que son génie. Le style de Rousseau est passionné comme son cœur; lorsque cet écrivain s'anime, sa pensée s'enflamme et jaillit en traits brûlans; lorsqu'il raisonne, il fortifie sa dialectique par des mouvemens inattendus qui entraînent tout avec eux; s'il parle des droits des peuples, des devoirs de l'homme, il semble tonner du haut d'une tribune. Je ne sais si mon admiration, pour un si beau génie, égare mon jugement; mais d'après l'impression que je reçois de la lecture de ses ouvrages, je n'hésite point à le regarder, sans exception, comme le plus éloquent de nos écrivains.

Ce n'est pas un médiocre honneur pour Buffon de s'être approché de ces grands hommes, et d'avoir contribué avec eux à l'illustration du dernier siècle. Il fut plus heureux que Rousseau et Voltaire, et il devait l'être. On pardonne volontiers au savant qui classe et décrit des animaux; mais malheur à l'écrivain qui instruit les hommes; l'injure, la calomnie, la persécution, voilà le plus souvent quel est le prix de ses courageuses leçons.

Il ne faut donc pas être surpris si le despotisme se plaît à encourager les sciences; s'il comble les savans d'humiliantes faveurs; s'il s'efforce, comme nous en avons eu le scandale, d'élever les sciences au-dessus des lettres contre l'ordre naturel des choses, et contre le jugement infaillible de la raison. Des vérités métaphysiques, des formules algébriques, quelque *élégantes* qu'elles soient, des recherches sur les objets matériels, des analyses chimiques, des collections de plantes et de minéraux n'inquiètent point le despotisme; il voudrait circonscrire toutes les facultés de l'esprit humain dans cette sphère d'activité; mais il redoute l'investigation du philosophe, l'éloquence de l'orateur, la noble inspiration du poète et le pinceau de l'historien; il sait qu'ils ne peuvent obtenir une renommée solide s'ils ne remuent les passions généreuses de l'homme, s'ils n'éclairent sa raison, et ne lui font aimer la vertu, mère nourrice de la liberté; mais tous les efforts du despotisme viennent échouer contre l'instinct populaire qui est aussi de la sagesse. L'opinion honore les savans estimables; mais les palmes de la gloire appartiennent aux hommes qui cultivent les lettres avec succès. Tout être pensant aimerait mieux avoir composé la tragédie des *Templiers* ou celle d'*Agamemnon*, que la

Description des fossiles les plus curieux, ou le *Traité d'Algèbre* le plus complet.

De ces réflexions que je soumets avec candeur au jugement des esprits éclairés, il serait injuste de conclure que je n'estime ni les sciences ni les savans. Je reconnais l'utilité des unes et le mérite des autres. Quand des savans écrivent comme Buffon, comme M. de Lacépède, M. Cuvier, ou M. de Humboldt, ils entrent dans un ordre supérieur, et ils ont droit à notre admiration. Des hommes de cette force n'ignorent pas que si les sciences sont devenues plus populaires qu'elles ne l'étaient il y a cinquante ans, c'est qu'elles ont été pénétrées et animées par la littérature; ils n'ont rien à craindre en reconnaissant la prééminence de la parole sur le calcul, et ils n'affectent point un dédain ridicule pour les productions littéraires de leurs contemporains. Cette sottise est réservée à l'insolente médiocrité, qui est incapable de sentir et d'apprécier les œuvres du talent.

Je le dis avec assurance; nul ouvrage scientifique ne peut s'étendre hors d'un cercle très-borné de lecteurs, s'il n'est porté et soutenu par la magie du style. Nous en avons au milieu de nous un exemple frappant. Certes, M. le comte Laplace est savant et très-savant. On assure, et je le crois aveuglément, qu'à l'aide du calcul, il a parcouru, sans s'égarer, les routes étoilées qui s'étendent à l'infini dans un espace sans bornes, et que, redescendu sur la terre, il a découvert de nouvelles et d'heureuses applications de la loi universelle de la gravitation. M. le comte Laplace, élevé sur les épaules de Newton, est sans doute à une grande hauteur; il jouit d'une célébrité étendue, et il n'y a point d'académie savante qui ne doive s'honorer de le

compter parmi ses membres. Cet estimable géomètre a composé un ouvrage intitulé : *Exposition du Système du Monde*. Jamais sujet plus fécond et plus brillant n'avait sollicité les regards du génie ; le même sujet échauffa autrefois la glace de Fontenelle, et a fourni à Buffon des pages d'une haute éloquence ; aussi, malgré les erreurs de ces deux écrivains, on lit encore, et on lira toujours avec plaisir les *Mondes* de Fontenelle, et les *Epoques de la Nature* de Buffon. C'est qu'ils ont connu l'art d'écrire et de graver leur pensée. M. le comte Laplace n'a pas été aussi heureux ; son ouvrage n'est connu que des savans et de quelques hommes de lettres, et j'attribue cette infortune à la manière dont il est écrit. Son style ne manque pas de correction, et c'est son seul mérite ; mais il est aride, languissant, tout-à-fait dépourvu de grâce et d'élégance. Comme œuvre savante, je ne me permets pas de juger son livre ; comme œuvre littéraire, il est d'une faiblesse extrême. Je ne puis m'expliquer un tel accident qu'en supposant que l'auteur dédaigne le style, et fait peu de cas de la littérature. S'il en est ainsi, je crains que ce préjugé ne lui porte malheur. Au reste, M. le comte Laplace peut aisément se consoler des justes reproches de la critique ; il sera toujours au premier rang des savans qui n'ont pas su écrire. . . . .

Il faut l'avouer avec Buffon : « le style est l'homme même. » Lorsque ce grand écrivain voulait juger quelqu'un, il disait : « *Voyons ses papiers !* » On a recueilli de lui d'autres mots qui annoncent une raison ferme et éclairée. Il reçut un jour une lettre d'un homme qu'il ne connaissait pas, et qui lui demandait : *Quel remède il y avait contre la maladie de l'esprit ?* — *C'est*, répondit-il, *de ne se point croire malade*. . .

Depuis la publication des ouvrages de Buffon, les différentes parties de la science de la nature qu'il a créées ou environnées de tant d'éclat, ont fait des progrès; et il était nécessaire de les faire connaître dans une nouvelle édition. M. le comte de Lacépède a entrepris cette tâche, et personne n'était plus en état de la remplir avec succès. J'ai sous les yeux le premier volume de cette édition; il justifie tout ce qu'on a droit d'attendre du talent distingué de l'éditeur, et de son attachement à la mémoire de Buffon. On remarquera surtout une notice sur la vie de cet homme illustre, par M. le comte de Lacépède, qui peut être citée parmi les meilleures compositions de ce genre. Il ne faut pas que cette expression modeste de *notice* trompe la conscience du lecteur. Un ouvrage de cette nature peut être une excellente production littéraire. Ceux qui ont lu les notices de M. Suard, et quelques-unes de celles de M. Anger, ne seront pas tentés de me contredire.

La notice que M. le comte de Lacépède a composée est noblement écrite, et fait bien connaître Buffon. On pourra en concevoir quelque idée par le passage suivant:

« Depuis la mort de Buffon, dit le savant éditeur, on a publié plusieurs écrits sur sa vie et sur ses ouvrages; mais ceux qui ont voulu faire le portrait de ce grand homme ont laissé échapper différens traits de sa physionomie, ou en ont altéré plusieurs. L'objet des notes que je publie, est de rétablir les uns et de montrer les autres, afin que rien ne manque à la ressemblance d'une image précieuse pour tous les admirateurs du génie et les amis des sciences naturelles. J'ai regardé ce travail comme un devoir sacré, comme un acte de reconnaissance filiale envers celui qui m'avait adopté. »

Le monument que M. le comte de Lacépède élève à la gloire de son père adoptif, contribuera aussi à la sienne; et leurs noms, réunis par l'estime contemporaine, ne seront point séparés par la postérité.

A. JAY.

Poétique secondaire, ou *Essai didactique sur les genres dont il n'est pas fait mention dans la poétique de Boileau*; par P. J. B. Chaussard (1).

Je ne connais point, dans les sciences et dans les arts, de travail plus ingrat et plus infructueux que celui qui a pour objet la continuation de l'ouvrage d'un grand maître : arrivât-il (ce dont je ne connais d'ailleurs aucun exemple), que vous fissiez mieux que l'homme célèbre dont vous achevez la tâche, ce serait une vérité dont vous n'auriez jamais l'espoir de faire convenir vos contemporains ; le seul que pourrait nourrir, en pareil cas, l'amour-propre le plus robuste, serait de tromper l'avenir, et de se persuader à soi-même que dans quelques siècles, la postérité ne distinguant plus l'appendice de la composition principale, en fera sans scrupule hommage au premier auteur. On conviendra que c'est une ambition de gloire bien désintéressée que celle dont le but est de faire oublier son nom.

Cette réflexion est la première qui se soit présentée à mon esprit, en lisant la *Poétique secondaire* de M. Chaussard, avec l'intention d'en rendre compte dans ce journal.

---

(1) A Paris, chez Egron, imprim.-lib., rue des Noyers, n. 37; et chez Delalain, imprimeur-libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 5.

M. Chaussard convient avec beaucoup de modestie, dans sa préface, « que l'idée de tracer en vers un supplément à l'*Art poétique* de Boileau, terrassait son imagination en l'obsédant, et qu'il a lutté long-temps entre l'inspiration et l'effroi. » Je suis étonné (même au moment où je suis prêt à rendre justice aux difficultés qu'il avait à vaincre, et dont il a quelquefois triomphé), je suis étonné, dis-je, qu'il n'ait point cédé à cet effroi salutaire qui l'avertissait du danger d'une pareille entreprise. Comment n'a-t-il pas senti, ou plutôt comment, après avoir senti tout ce qu'il avait à souffrir d'un rapprochement inévitable, s'est-il volontairement dévoué au parallèle que la critique se voit forcée d'établir entre l'*Art poétique* et la *Poétique secondaire?* Après avoir montré l'écueil que cet écrivain a malheureusement pris pour but, j'examine maintenant si le reproche que j'ai souvent entendu faire à l'auteur de l'*Art poétique*, de n'avoir pas embrassé son sujet dans toute son étendue, est assez bien fondé pour justifier, du moins sous le rapport de l'utilité de l'entreprise, la témérité de son continuateur.

On a dit, et M. Chaussard a dû beaucoup insister sur ce point, que Boileau avait oublié plusieurs *genres*; il me semble qu'on devait se borner à dire qu'il a négligé plusieurs *espèces* de poésies, et qu'en se conformant au précepte d'Horace, *quidquid præcipies, esto brevis*, il a dû laisser dans l'ombre les détails que j'appelle *espèces*, en se contentant d'éclairer les grandes masses qui sont les véritables *genres*. En conservant à ce mot de *genre* son acception technique, peut-être trouvera-t-on que Boileau, dans son *Art poétique*, n'a véritablement oublié que la *fable*. Que la *fable* avec laquelle l'*apologue* et l'*allégorie* forme un véritable *genre*, dont Esope, Phèdre, Pilpay et La Fontaine nous ont

laissé d'admirables modèles. Si le législateur du Parnasse français n'a point donné les règles du *poème didactique*, c'est que ce poème qui n'est qu'un tissu de préceptes, qui ne suppose ni action, ni invention, qui ne vit que par les détails, ne forme point un *genre* à part dans la littérature; et qu'en parlant des convenances du style, du choix des épisodes, de l'art de peindre les idées abstraites, dans le poème épique, Boileau a pu croire qu'il avait dit sur le poème didactique tout ce que l'on pouvait en dire : j'expliquerais de la même manière son silence sur l'*épopée badine*, en démontrant que toutes les règles essentielles de l'*épopée sérieuse* sont également applicables à l'une et à l'autre de ces compositions poétiques.

Le *drame lyrique*, que M. Chaussard met encore au nombre des *genres* oubliés par Boileau, n'est qu'un point de vue du domaine immense de Melpomène et de Thalie, dont le charme particulier résulte des effets ménagés par la poésie à la musique et à la danse, arts auxquels l'ennemi du tendre Quinault pouvait n'être pas très-sensible, et dont il a pu se dispenser de donner des leçons dans son *Art poétique*.

Sans doute, Boileau qui descend quelquefois des sommités du Parnasse pour frayer des sentiers au bas du vallon, aurait tout aussi bien pu nous parler de l'*épître*, du *conte*, de l'*inscription* même, que du *sonnet*, du *tercet* et du *rondeau;* mais enfin ces miévreries poétiques, dont le temps et le goût ont fait justice, avaient des règles mécaniques que l'on pouvait prescrire, et des moyens de perfection que l'on pouvait indiquer; mais que dire sur le *discours en vers*, sur le *conte*, sur l'*épître morale*, sinon, lisez, relisez sans cesse, Voltaire, La Fontaine et Boileau, et vous ferez

des discours, des contes et des épîtres comme eux, si vous avez leur génie.

Je conclus de ce préambule, qu'il y avait beaucoup de danger et très-peu de nécessité d'entreprendre une *Poétique secondaire*, et j'arrive à l'examen de cet ouvrage, tel qu'il a été conçu et exécuté par son auteur; cette partie de ma tâche, où je trouverai l'occasion des plus justes éloges, est pour moi la plus agréable à remplir.

M. Chaussard a tiré d'un précepte d'Horace:

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ.

la division naturelle de son poème, qu'il partage en quatre chants, dont les deux premiers ont pour objet les ouvrages où l'auteur a pour but principal l'instruction; et les deux autres, les compositions où le poète se propose avant tout d'amuser.

Ce qu'il faut d'abord reconnaître avec éloge, après avoir lu cet *Essai didactique*, c'est le zèle de l'auteur pour les saines doctrines littéraires, l'étude approfondie qu'il a faite des modèles de l'antiquité; étude qui ne le rend que plus sensible aux beautés supérieures de nos grands écrivains modernes; ce dont il faut le louer sans réserve, c'est de s'être courageusement élevé contre le prestige de certaines réputations, dont le triomphe ne pourrait s'affermir que sur les ruines de notre littérature, et finirait par substituer le culte des *fées* à celui des *muses*. « Du moment, dit M. Chaussard, où les écrivains de Rome trouvèrent l'éloquence de Cicéron trop faible, et la poésie de Virgile trop timide, l'éloquence et la poésie furent perdues. » Cet élève de Boileau a raison de croire qu'on ne fait de bons vers qu'avec des pensées et des images, et que le dernier chef de notre école poétique y a introduit une recherche de

coloris, une *manière* brillante, dont ses élèves ont étrangement abusé, et qui tend à corrompre le goût, à substituer l'esprit au sentiment, et à chercher dans le luxe des mots un dédommagement à l'indigence des idées.

L'auteur de la Poétique secondaire est exempt de ce reproche; son style, qui a quelquefois de la force et du nombre, se distingue, en général, par l'absence de toute affectation, et par une élégante simplicité dont quelques citations feront mieux apprécier le mérite.

Il s'exprime ainsi dans son invocation à Boileau:

Boileau, daigne sourire à ma témérité;
Si ton livre divin, jour et nuit feuilleté,
Occupait loin des jeux, ma studieuse enfance,
Et m'inspira le goût d'une docte élégance;
Si, dans l'humble réduit que toi-même habitas,
Avec un saint respect interrogeant tes pas,
Et dès-lors te vouant des hommages *sans nombre*,
Mon jeune enthousiasme évoquait ta grande ombre;
Et si, de tes beautés, notre Pindare épris,
Souvent me révéla leurs secrets et leur prix;
A ton livre adoré, quand j'ajoute une page,
Boileau, que ton nom seul protège mon ouvrage:
Je le mets à tes pieds, soutiens ma faible voix,
Du poëme instructif viens enseigner les lois.

Il dit ailleurs, en parlant de Voltaire:

Sous mille aspects, habile à te multiplier,
Protée éblouissant, génie irrégulier;
. . . .
Ta verve vagabonde, et sublime et profane,
A Platon, sans rougir, unit Aristophane;
Cependant, de la France, immortel ornement,
Ta gloire est du grand siècle, un dernier monument:
Tu respires le goût, la grâce et l'atticisme;
Heureux si, des anciens, tu fuyais le cynisme!
Une tache s'étend sur l'astre le plus beau.
Ton hommage jaloux fit sourire Boileau;
La délicate épître où tu louais Horace,
Non loin de lui t'assure une brillante place.

J'ai souligné, dans ce dernier vers, les mots *non loin* qui ne donnent à Voltaire que le second *rang* dans le genre de l'*épître*, où l'importance des sujets et l'étonnante variété des tons lui assignent incontestablement la première place.

L'auteur, à la fin du premier chant, en traçant les règles du *panégyrique*, distingue la louange de la flatterie.

La louange nous plaît par un air de candeur;
Modeste, elle séduit; l'éloge a sa pudeur.
Aux gouffres orageux de la mer de Tyrrène,
Près de ce roc perfide où chantait la Syréne;
D'un temple insidieux le fantastique orgueil
S'élève dans la nue appuyé sur l'écueil :
C'est l'odieux séjour de la fausse louange;
De forme et de couleurs incessamment il change.
Infecté des poisons d'un mercenaire encens,
L'air retentit au loin de serviles accens.
L'avenir les écoute; il s'indigne, et, de Stace,
Flétrit les vers enflés d'une rempante audace.
Il reproche à Lucain l'éloge de Néron.

Les vers suivans qu'inspire à l'auteur la muse de l'*élégie héroïque* ne font pas moins d'honneur au cœur du citoyen qu'au talent du poète.

Mais sur de grands débris alors que tu soupires,
Vois mourir les cités, les peuples, les empires,
Ta lamentable voix, sombre fils d'Helcias,
Pour ces affreux récits, ne nous suffirait pas......

Pleurons sur nos guerriers....! honneur à leur courage!
Des bords du Tanaïs jusqu'aux rives du Tage;
Des bois d'Arminius aux plaines de Memnon,
Partout sont dispersés leurs tombeaux..... et leur nom.

Hélas! sous des cyprès, dans un vaste Elysée,
Des martyrs généreux que la foule est pressée!
Là sont ceux dont la mort consacra les lauriers!
Princes et citoyens, et sages, et guerriers,

Satisfaits de laisser aux âmes peu communes,
L'impérissable honneur des nobles infortunes.

Tels, Condorcet, plus grand que son adversité,
Sous le poids de ses fers, rêve la liberté ;
Lavoisier aux bourreaux près de livrer sa tête,
Pour l'art qu'il agrandit, fondait une conquête ;
De son roi, Malesherbe embrasse le malheur ;
La Borde, à l'amitié, s'immole avec honneur.....!

O dévouement fatal autant que magnanime !
De deux frêles canots soudain l'un dans l'abîme
S'engloutit ; l'autre accourt..... « Amis, n'avancez pas,
Leur criait la victime aux portes du trépas. »
Mais ni le gouffre ouvert, ni la mort infaillible,
Rien n'arrête La Borde ; en ce courant horrible,
Déjà précipité sous le flot mugissant,
Il roule, atteint Descure, et meurt en l'embrassant.....

La Peyrouse, ô douleur ! gémit et les appelle ;
Bientôt il les suivra dans la nuit éternelle ;
Et de ses grands travaux dont le monde est privé,
Hélas ! il laissera l'honneur *inachevé*.

Les qualités du style de M. Chaussard, que je crois avoir fait ressortir dans des citations que j'aurais pu multiplier, ne m'ont point fait illusion sur les défaut que l'on peut y reprendre. Boileau resserre quelquefois sa pensée en forme de maxime. M. Chaussard affecte trop souvent de l'isoler dans un distique ou même en un seul vers, qui ne valent pas toujours la peine d'être détachés.

Que l'exemple au précepte ajoute l'action.
....
Même dans la raison gardons de la mesure.
....
Le Tasse expire, hélas ! au pied du capitole.
....
A défaut de génie, Arcas est bel esprit ;
Il n'invente jamais et toujours il décrit.
....

Le poème instructif, noble et solide ouvrage,
Doit atteindre au sommet de la perfection.

....

Les frivoles retours d'une rime obstinée
Fatiguent maintes fois l'oreille mutinée.

Quoique l'auteur ait dit avec raison :

Pressé dans un seul vers, le sens a plus de poids.

il n'y a ni dans la pensée, ni dans l'expression de ces vers seulement, et de beaucoup d'autres, présentés avec la même ambition, rien qui me semble motiver l'importance que le poète leur donne. A force d'être simple, M. Chaussard est quelquefois prosaïque :

Heureux l'auteur marqué du sceau des coteries !

....

Il est, de son vivant, grand homme.... incognito.

....

Mettons en nos écrits la prudence et le goût.

....

Un grand sens, peu de mots, simple et vrai, que le style
Imprime au fond des cœurs un souvenir fertile.

Ce sont là des phrases mesurées, mais ce ne sont pas des vers.

C'est parce que le style de M. Chaussard est habituellement pur et correct, que je lui reprocherai quelques expressions néologiques, telles qu'un *talent prestigieux ; honneur inachevé*, les *sources socratiques* (pour dire les sources de sagesse), le *long dormir* au lieu du long sommeil.

Je ne crois pas que l'on puisse dire,

.... Que Virgile vainqueur
Imprimait à ses vers la mémoire du cœur.

On imprime des vers dans la mémoire, mais on n'imprime pas la mémoire à des vers.

Flamme que Dieu lui-même allume au *sein de nous*

n'est pas plus correct : il fallait, sinon pour la rime, du moins pour la grammaire, *allume en notre sein*.

Je n'insisterai pas sur quelques taches du même genre; l'auteur peut les faire aisément disparaître, et j'aurai dit tout ce que je pense en bien et en mal sur son ouvrage, en ne craignant pas d'avancer que si M. Chaussard eût employé, sur un sujet neuf, le talent distingué dont il a fait preuve dans sa *Poétique secondaire*, il eût mérité presqu'autant d'éloges qu'une dangereuse comparaison peut lui attirer de critiques.

JOUY.

CARTON DU MERCURE.

Notice sur Jean Le Hennuyer, évêque de Lisieux, regardé faussement comme l'un des sauveurs des protestans à l'époque du massacre de la Saint-Barthélemy.

Jean Le Hennuyer ou Le Haynuyer naquit à Saint-Quentin, suivant les uns, et, suivant d'autres, dans le diocèse de Laon. On fixe l'époque de sa naissance à l'année 1497. Devenu précepteur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV, il le fut aussi des princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine qui ensuite furent cardinaux. En 1540, il obtint le professorat de théologie au collége de Navarre, où il resta, en cette qualité, jusqu'en 1556. Directeur de conscience de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, il fut, par les conseils de cette favorite, nommé, en 1547, directeur de conscience de la fameuse Catherine de Médicis, fonctions dont le rapprochement peut paraître assez bizarre. Henri II le crut digne d'être son aumônier, et, dès l'année suivante, en 1553, il le choisit pour son confesseur.

Le Hennuyer continua d'exercer la charge de grand aumônier sous François II, Charles IX et Henri III jusqu'en 1575. Au mois de février 1557, le roi le nomma à l'évêché de Lodève, dont il n'avait pas encore pris possession, lorsque, par une bulle du 29 janvier 1560, il fut transféré à celui de Lisieux où François II l'avait nommé en 1559.

Les savans auteurs du *Gallia Christiana* prétendent que Le Hennuyer n'approuva pas l'ordonnance célèbre connue sous le nom d'édit de janvier, parce qu'elle fut rendue à Saint-Germain-en-Laie le 17 janvier 1562 (1). En effet, tandis que la plupart des prélat gardaient, à cet égard, un silence prudent, l'évêque de Lisieux s'opposa, en digne directeur de Catherine de Médicis, à la publication de cet édit qui mit, pour quelque temps, un terme aux poursuites atroces dont les protestans étaient l'objet. Sans doute, il y avait loin de ces dispositions fanatiques à la conduite que l'on a attribuée à ce prélat lors du massacre de la Saint-Barthélemy, exécuté dix ans après ces édits qui, comme tous ceux du même genre, étaient dictés par la nécessité, exécutés avec mauvaise foi, et bientôt après suivis de mesures violentes et d'infractions qui forçaient les protestans à reprendre les armes.

Ce fut à la même époque (le 22 janvier 1562), que la reine écrivit à l'évêque de Lisieux pour le presser de se rendre, avec le cardinal de Lorraine, au concile de Trente, où il paraît qu'il n'alla pas. Le 9 mai de la même année, les protestans étant entrés à Lisieux, pillèrent et dévastèrent la cathédrale; mais ils firent de vains efforts pour s'établir dans cette ville qui ne comptait qu'un petit nombre de personnes de leur religion.

Il est un fait qui a été trop répété, et qui se trouve raconté avec trop d'assurance, même dans les ouvrages les plus récens, par tous les historiens, pour que nous n'en recherchions pas les auteurs avec tout le soin et l'impartialité qui doivent diriger les amis de la

(1) Nous suivons toujours le nouveau style. On sait qu'avant l'édit du 4 juillet 1564, l'année commençait, en France, à Pâques.

vérité, et les écrivains jaloux de rendre justice. C'est l'événement qui se passa à Lisieux à l'époque de la Saint-Barthélemy. Nous ne nous dissimulons pas que nous allons avoir à combattre une prévention depuis long-temps enracinée, et par conséquent d'autant plus redoutable; mais la sincérité qui préside à notre critique, les soins attentifs et patiens que nous avons mis à rechercher la vérité, notre bonne foi et la franchise de nos intentions seront les garans de notre exactitude et de notre désir de fixer enfin, sur ce point historique assez important, les idées et l'opinion des personnes éclairées, et de quiconque préfère l'exactitude du vrai aux mensonges et aux assertions vagues que l'histoire offre trop souvent à la crédulité.

Nous allons donc entrer dans quelques détails nécessaires pour vérifier si, comme on le dit, Jean Le Hennuyer a sauvé les protestans Lexoviens du massacre de la Saint-Barthélemy.

Commençons par donner, tels qu'ils sont, les récits qui ont servi de fondement à l'opinion dominante sur cet événement; nous discuterons ensuite les faits et les témoignages.

Suivant un chroniqueur obscur, le P. Antoine Mallet(2), lequel écrivait au milieu du siècle qui suivit la Saint-Barthélemy, Livarot, lieutenant du roi pour la ville de Lisieux, reçut de Charles IX l'ordre d'y faire massacrer les protestans, comme ils l'avaient été le jour de la fête de Saint-Barthélemy (le dimanche 24 auguste 1572) et les jours suivans, à Paris et sur presque tous les points du royaume; événement le plus affreux de nos annales, et, comme l'a dit un des meilleurs historiens de Henri IV (3); «action exécrable qui n'avait jamais eu et qui n'aura jamais de semblable.» Cet ordre si atroce, Livarot le communiqua à l'évêque pour se concerter avec lui sur l'exécution. «Ne croyez pas, lui répondit Le Hennuyer, que je souffre jamais que mon troupeau, tout égaré qu'il peut être du bercail de Jésus, que ce troupeau, qui est toujours le mien, et du salut duquel

---

(2) *Histoire des Hommes illustres du Couvent de Saint-Jacques.* Paris, 1645.

(3) Péréfixe.

je suis loin de désespérer, périsse de mon aveu sous le tranchant du glaive. » Le lieutenant de roi ayant insisté, d'après les ordres qu'il avait reçus, sur la nécessité d'obéir et sur les dangers qu'il courait en différant le massacre, le prélat répondit : « je vous promets de prendre sur moi toute la responsabilité de l'événement, et cet écrit que je signe sera votre garantie. » Cet acte généreux du chef de ceux que les protestans regardaient avec raison comme leurs persécuteurs et leurs bourreaux, les toucha profondément : ils rentrèrent tous dans le sein de l'Eglise (4), et en peu de temps la ville de Lisieux ne compta plus que des citoyens soumis à une même croyance. Pour ajouter encore à la gloire de l'évêque, on assurait même qu'il avait reçu un soufflet de la part des protestans qu'il sauva. »

Tel est le récit de Claude Héméré dans son *Histoire de Saint-Quentin*, imprimée en 1643, c'est-à-dire soixante-dix ans après la Saint-Barthélemy ; récit répété sans examen, et amplifié sans vraisemblance par Mallet que nous avons cité plus haut ; auteurs également indignes de croyance, écrivant long-temps après l'événement. Ce sont leurs erreurs répétées en 1686, par le compilateur Maimbourg dans son *Histoire du Calvinisme*, qui furent ensuite admises dans les ouvrages qui ont rapport à la Saint-Barthélemy, tandis que les écrivains contemporains et nos meilleurs historiens, de Thou, d'Aubigné, les auteurs des *Mémoires de l'état de la France sous Charles IX*; La Popelinière, Legendre, ni les Normands Mézeray et Daniel, Varillus même qui parle de tout avec détail, n'en disent absolument rien, eux qui se sont plus à recommander à la postérité les noms des hommes courageux qui refusèrent d'être complices d'un aussi horrible massacre.

Nous conviendrons que, dans les narrations de Héméré et de Mallet, il y a beaucoup plus qu'il ne faut pour fonder et justifier un drame, un mélodrame et même un de ces romans qu'on appelle si improprement historiques ; mais l'histoire, à moins que, comme disait Fontenelle, on n'en veuille faire une Fable convenue, l'histoire ne se contente pas de ces vagues assertions ; il

(4) *Hemeræus : Augusta Viromanduorum vindicata*, p. 347.

lui faut de ces preuves au moyen desquelles, suivant la belle pensée de Polybe, la vérité est à ses récits ce que les yeux sont au corps.

Aussi les auteurs du *Gallia Christiana* prétendent que Mallet qui, le premier, a rapporté avec détail, et en français, l'acte de clémence qu'il attribue à Jean Le Hennuyer, confond cette prétendue opposition aux ordres du souverain en 1572, avec l'opposition qu'il fit réellement, en 1562, à l'édit de janvier dont nous avons eu occasion de parler plus haut. Cependant, il faut avouer que les détails, donnés par Mallet, ne peuvent avoir aucun rapport avec l'événement de 1562. Ce n'est donc pas une simple erreur de ce compilateur, c'est de sa part une imposture commise à dessein pour mieux embellir l'*Histoire*, qui doit être fort véridique, *des hommes* qu'il lui plaît d'appeler *illustres du couvent de Saint-Jacques* En effet, Mallet, qui a tant de fois été copié sans examen, et récemment encore par l'élégant auteur de l'*Histoire des Guerres de Religion en France;* Mallet, dont le récit a fourni à Séb. Mercier le sujet d'un drame en prose, a bien évidemment inventé les détails de cette anecdote, ainsi que le discours qu'il attribue au prélat, et même le nom du gouverneur de Lisieux.

Que Héméré ait supposé le fait; que Mallet, deux ans après, l'ait répété et amplifié; que cent autres historiens, si l'on veut, deviennent leur écho, leur nombre n'ajoute rien à son authenticité. Ils ont tous reproduit ce qu'avait dit Héméré, auteur sans mérite, historien sans critique et sans réputation, éloigné du temps et des lieux où a dû se passer l'action héroïque de Le Hennuyer. Les contemporains, qui seuls mériteraient confiance, n'en ont rien dit : l'épitaphe très-détaillée de cet évêque n'en parle pas; nuls monumens, aucun écrit ne l'attestent à Lisieux. Un bruit vague, fondé sur le récit de Mallet, répété par l'*Histoire ecclésiastique* et nos plus modernes historiens; ce bruit popularisé par le drame de Mercier, imprimé à Lisieux en 1773, et représenté dans la même ville au commencement de la révolution; ce bruit sans fondement, ces assertions sans preuve, le silence des historiens de la fin du seizième siècle, qui pourtant n'ont pas négligé de citer quelques

militaires assez généreux pour laisser sans exécution les mesures prescrites par le roi, doivent faire reléguer, parmi cent mille autres mensonges historiques, tout aussi répétés et non moins complètement faux, la prétendue résistance de l'évêque de Lisieux aux ordres du gouvernement et aux instances du lieutenant de roi. Ajoutons que le caractère connu de Le Hennuyer (5), qui avait, dès 1562, témoigné vivement sa répugnance à accorder aux protestans la tolérance qu'ils réclamaient; que ses titres d'aumônier de Charles IX, et confesseur favori de Catherine de Médicis, qu'il conserva après la Saint-Barthélemy; que les reproches qui lui sont adressés, en 1574, par un protestant qui le traite « d'homme ignorant et méchant jusqu'au bout (6) », ce qu'il n'eût certainement pas dit si Le Hennuyer eût sauvé les hommes de son parti, deux ans auparavant; que l'auteur d'une *Histoire latine* du collége de Navarre, imprimée en 1677 (7), Launoy le cite comme un des plus violens adversaires des réformés et des novateurs; que sa place de premier aumônier le retenait presque toujours à la cour, et l'y retint surtout dans l'année 1572, pendant laquelle son collègue Amyot fut retenu à Auxerre où il faisait reconstruire sa cathédrale (8); que les registres de l'hôtel-de-ville de Lisieux, qui ne parlent plus de la présence de Le Hennuyer dans son diocèse depuis le 9 mai 1570, ne font aucune mention de lui à l'époque du 27 auguste 1572, jour où l'on apprit dans la ville, par des marchands arrivés du Neubourg (département de l'Eure), les événemens de Paris, jour où les officiers municipaux prirent les plus sages et les plus louables mesures pour prévenir les ac-

(5) Le protestant Villemandon le traite fort mal dans une lettre, du 26 auguste 1559, à Catherine de Médicis.

(6) Légende du card. de Lorraine : Nouv. Mém. de Condé, tome 4.

(7) L'auteur s'exprime ainsi en parlant de le Hennuyer : « *Pro religione contra novatores acriter depugnavit.* »

(8) Amyot (c'est, comme on sait, le traducteur de Plutarque et de Longus). Amyot resta à cet effet à Auxerre en 1571, pendant toute l'année 1572, et ne revint même à Paris qu'en avril 1573.

cidens; que le 29 auguste, à la séance qui suivit immédiatement celle du 27, le capitaine gouverneur de Lisieux y étant présent, on reçut des lettres du gouverneur de la province (Tannegui Le Veneur de Carrouges), en date du 25, par lesquelles il prescrivait des mesures de précaution pour maintenir la tranquillité publique, et qu'ainsi les protestans de Lisieux durent leur conservation à la sagesse et à l'humanité des habitans, ainsi que du capitaine gouverneur de la ville et du gouverneur de la province.

Pour compléter notre démonstration et mettre de plus en plus dans tout son jour l'ignorance et les mensonges du romancier Mallet, ajoutons encore que, non content de défigurer le nom de l'évêque qu'il rend méconnaissable sous la dénomination d'Hennier, il érige de sa propre autorité, par un anachronisme aussi ridicule que ses autres bévues, Livarot en gouverneur de la ville de Lisieux, à une époque où cette place était remplie depuis plusieurs années et le fut encore longtemps après, par Gui de Longchamp, seigneur de Fumichon. Terminons en disant que les judicieux et savans bénédictins, auteurs du *Gallia Christiana*, qui ont écrit ce qui concerne le diocèse de Lisieux, en 1759, sur des renseignemens et des matériaux authentiques, rassemblés par eux, et dont plusieurs leur furent envoyés de Lisieux par les chanoines les plus instruits, entre autres par Antoine-Etienne Freard, n'ajoutent aucune foi au récit de Mallet, et qu'il résulte d'une discussion conservée dans les journaux du temps, que l'action héroïque attribuée à Jean le Hennuyer était sans fondement.

En effet, c'est, dans toute la force du terme, une de ces fables que l'ignorance ou la mauvaise foi invente, que la légèreté accrédite, que la routine répète sans examen, et que les gens du monde s'accoutument à regarder comme vraies, en même temps que, par une répréhensible négligence, les historiens les copient sur leurs devanciers, en attendant que leurs successeurs, aussi peu attentifs, les leur empruntent; jusqu'à ce qu'enfin une critique et une discussion lumineuse viennent à vérifier les sources, à peser les témoignages et à constater la vérité. C'est ce que nous avons tâché de faire

ici, en rendant justice à qui il appartient, en rendant hommage à cette vérité, qui doit l'emporter sur toutes les considérations et les ménagemens, en portant de bonne foi le flambeau d'un sage pyrrhonisme dans les ténèbres des chroniques et les aberrations des écrivains.

Nous dirons, au surplus, que les preuves non équivoques que nous avons données sont confirmées moralement par la conduite qui fut tenue, à l'horrible époque de la Saint-Barthélemy, par quelques militaires vraiment français, tandis qu'on n'a jamais pu être fondé à citer un seul ecclésiastique qui ait alors fait preuve de clémence envers les protestans. L'opiniâtreté de la sainte ligue, la conduite constante de Grégoire XIII et de la cour de Rome, qui dirigeaient les prêtres et qui reçurent avec tant d'enthousiasme la nouvelle du massacre, qu'ils consacrèrent par des médailles, qu'ils solennisèrent par des fêtes et des messes d'actions de grâces; les ordres précis du roi, qui annonça officiellement que *ce qui était advenu avait été par son exprès commandement*, prouvent qu'autant par inclination que par la crainte de se compromettre, tous les ecclésiastiques durent, autant qu'il pouvait dépendre d'eux, prendre une part active à une mesure d'extermination qu'ils regardaient comme sainte et autorisée même par la Bible. Ce ne fut que long-temps après, lorsque la raison publique, faisant ces progrès que nulle puissance ne saurait arrêter, eut rétabli l'humanité dans ses droits et frayé la route vers la tolérance des cultes, que les ecclésiastiques, plus éclairés eux-mêmes, condamnèrent un massacre aussi épouvantable qu'il était funeste à l'Etat, dangereux à la religion, et opposé aux principes de l'Evangile.

Ainsi il faut réduire le nombre des hommes vertueux qui eurent le noble courage et la piété réelle de s'opposer au *commandement exprès du roi*; et ne citer avec le juste éloge qu'ils méritent, que le vicomte d'Orthe, le comte de Tende, le comte de Cordes, Chabot-Charny, Saint-Héran, la Guiche, Leveneur de Carrouges, Matignon et Fumichon.

Jean le Hennuyer mourut âgé de quatre-vingts ans, à Lisieux, le mercredi 12 mars 1578, et non le 12 auguste, comme le disent quelques biographes.

LOUIS DU BOIS.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Débuts de Mademoiselle Féart.

Mademoiselle Féart poursuit depuis quelque temps ses débuts dans l'emploi des grandes princesses. Pour exprimer une opinion sur son compte, il convient de s'arrêter de préférence au rôle de *Cassandre* de la tragédie d'*Agamemnon*, parce que c'est le dernier qu'elle a joué, et qu'ainsi l'impression qu'elle a produite est plus récente.

L'extérieur de Mademoiselle Féart est convenable à l'emploi qu'elle a adopté; mais elle a malheureusement un vice de prononciation assez marqué pour l'obliger, sinon à abandonner le théâtre, du moins à renoncer à la tragédie. Dans la plupart des mots où se trouve la lettre S, elle la prononce à peu près comme le *th* des Anglais, ce qui ôte toute noblesse à sa diction. Un vice de prononciation chez un acteur tragique a tout aussi mauvaise grâce qu'un défaut de conformation chez un danseur. La prononciation de madame Talma manquait un peu de netteté, mais c'était un défaut presque imperceptible; je crois même que son organe, naturellement si doux, en recevait un agrément de plus : c'était comme un léger signe sur un beau visage. Mademoiselle Féart s'applique à corriger cette imperfection; mais il y a un autre inconvénient à craindre,

c'est d'acquérir une prononciation affectée, la plus mauvaise de toutes ; témoin mademoiselle Palar de l'*Opéra-Comique.* D'ailleurs, le soin que prendra mademoiselle Féart de prononcer correctement, éteindra sa chaleur, et l'empêchera de se livrer à des mouvemens passionnés. On a pu s'en convaincre par la manière dont elle a dit le rôle de *Cassandre.* Ce personnage n'éprouve guère que trois sentimens, mais ils sont bien marqués ; c'est celui de la douleur causée par son infortune, de la terreur que lui inspire sa prévision, et du courroux qu'elle éprouve en voyant ses avis méprisés. Tout cela a été confondu par mademoiselle Féart : son débit a presque toujours été traînant, monotone et en même temps apprêté. La manière dont elle a joué ce rôle, l'un des moins difficiles de son emploi, n'est pas d'un bon augure pour sa réception à la comédie française.

Talma, dans le rôle d'Egysthe, a eu des momens sublimes. Il a surtout produit le plus grand effet dans le songe de la première scène, et dans la scène toute entière où il arrache à Clytemnestre le serment d'assassiner Agamemnon.

Mademoiselle Duchesnois ne s'est pas toujours montrée avec son talent accoutumé. Au quatrième acte, elle a fait un contre-sens qui mérite d'être relevé. Clytemnestre, pénétrée des marques de tendresse d'Agamemnon, abjure dans son cœur la promesse qu'elle a faite de le poignarder. Cassandre, amenée devant eux, prédit que la reine attentera aux jours de son époux. Celle-ci éloigne les soupçons, mais elle doit le faire avec l'élévation d'une femme indignée et franchement revenue à la vertu. Mademoiselle Du-

chesnois, au contraire, a affecté un air de mignardise, comme si elle voulait tendre un nouveau piége à Agamemnon. Ce roi des rois était représenté par Baptiste. A son ton et à ses manières, quelques spectateurs, habitués peut-être aux arlequinades, ont pensé qu'il jouait aussi un rôle de *Cassandre.*

Cette représentation a été terminée par la petite comédie des *Originaux* que Monrose semble avoir rajeunie par la franchise et la flexibilité de son talent. Pourquoi donc ses deux chefs d'emploi ne jouent-ils jamais son rôle dans cette pièce, non plus que le jardinier du *Grondeur ?* Quoi qu'il en soit, gardons-nous de nous en plaindre.

THÉATRE DE L'ODÉON.

L'Homme Gris, comédie en trois actes, en prose; par MM. Daubigny et Poujol.

Le but moral de cette pièce est de prouver que les douceurs d'une vie domestique et la modération des désirs sont préférables aux fausses jouissances d'une vaine ostention. Certain personnage, dont la société offre, à la vérité, peu de modèles, mais dont la peinture n'est point déraisonnable, est mis en jeu pour développer cette pensée. Voici comment les auteurs le font agir :

Le lieu de la scène est en Saxe. Le baron de Vallen, jeune homme d'un bon naturel, mais possédé de la manie de briller, quoiqu'il n'ait, pour toute fortune, qu'un petit domaine grevé de dettes, s'est marié contre le gré de son oncle le comte de Rosenthal. Il a épousé

Henriette, jeune personne d'une naissance obscure, mais douée des meilleures qualités. Rosenthal a de grands biens qu'il destinait à son neveu depuis la mort de son fils unique; indigné de la mésalliance qu'il a contractée, il a résolu de le priver de sa succession ou de rompre son mariage. Dans ce dessein, il s'est mis en correspondance avec Franks, domestique de Vallen, et il a chargé cet agent de hâter la ruine du jeune baron, dans l'espoir que, lorsqu'il sera réduit à la misère, il aura recours à lui, et que, pour prix des secours qu'il voudra obtenir, il consentira à se séparer d'Henriette. La prodigalité de Vallen ne favorise que trop bien les projets de son oncle. Il donne une fête où il réunit de nombreux convives. Nina, jeune sœur de sa femme, s'y rend accompagnée du vieux M. Muller. Celui-ci, entre autres bizarreries, a pris l'habitude de se vêtir de gris de la tête aux pieds; de là lui vient le surnom de l'*Homme Gris*. Sa présence est un contre-temps pour Vallen dont il est dans l'usage de contrôler les actions. Muller, tout inconnu qu'il est, s'est impatronisé dans la famille; il est homme à braver une mauvaise réception, et d'ailleurs il exerce, sur tous ceux à qui il s'adresse, une influence dont on ne peut s'affranchir. Vallen se résigne donc à le recevoir. Bientôt quelques amis de Vallen se présentent, et l'*Homme Gris* les passe tous en revue, en leur disant en face les vérités les plus dures sur leurs vices ou sur leurs travers. Le signal de la fête est donné, et le premier acte finit.

On a joué pendant la nuit, et Vallen a perdu quatre cents florins. Il n'a pas de quoi s'acquitter. Au point du jour, il envoie son valet chez Birmann, vieil usurier qui

s'offense de cette qualification, et veut être appelé *capitaliste*. Vallen lui doit une forte somme pour laquelle il est poursuivi; mais, dès la veille, Birmann, sur la foi du valet, qui lui a communiqué une lettre de Rosenthal, s'est décidé à suspendre les poursuites, et il a même promis de compter deux mille florins. Il les apporte avec lui; Franks va chercher son maître pour les recevoir. Dans l'intervalle, l'*Homme Gris* se présente, et par intérêt pour Vallen, à qui il prétend donner une forte leçon, il annonce à l'usurier que le jeune homme est déshérité et que l'on ne paiera pas ses dettes: il engage Birmann à remporter les deux mille florins, et s'oblige à lui faire payer ce qui lui est dû, à condition que, sans perdre de temps, il fera saisir le château et emprisonner le propriétaire.

Vallen, privé de la ressource des deux mille florins, voyant son château saisi, s'abandonne aux conseils de son valet, qui le décide à s'adresser au comte de Rosenthal; il lui écrit donc, et la lettre est à peine partie, que Vallen est arrêté et conduit en prison. Henriette et Nina pressent vainement l'*Homme Gris* de secourir Vallen; il s'y refuse obstinément, tout en protestant de son amitié pour lui. Elles s'éloignent, en accusant sa dureté, et vont donner des consolations au prisonnier.

Le comte de Rosenthal paraît au troisième acte; il déclare à Henriette qu'il ne fera rien en faveur de son neveu que l'acte de séparation ne soit signé, et sort pour le faire dresser. La jeune Nina vient annoncer avec des transports de joie qu'elle a rendu la liberté à Vallen, en remettant à Birmann, comme gage de la créance, un collier qu'elle avait reçu le jour même de

Muller, et dont elle n'aurait pas soupçonné la valeur, si l'usurier n'en eût remarqué la beauté. Rosenthal reparaît, et il emploie vainement les promesses et les menaces, pour déterminer Henriette à consentir à la rupture de son mariage. Vallen, qui est sorti de prison, entend, d'un cabinet voisin, ce pénible débat; il vole dans les bras de sa femme, en lui jurant de ne l'abandonner jamais. Muller essaie d'émouvoir le comte, qui demeure inébranlable. Muller change de ton; approuvez leur union, lui dit-il, ou craignez que d'un seul mot je ne cause votre honte; le comte s'indigne de cette menace. Eh bien! continue Muller, puisque tu m'y obliges, rappelle-toi ce livre rouge qui fut déposé chez le notaire de ta famille. Ces mots produisent l'effet d'une formule cabalistique. Rosenthal terrassé, n'a plus de force que pour obéir, et le voilà qui, au commandement de Muller, paye à Birmann la dette du neveu, déchire l'acte de séparation, renvoye lui-même le domestique Francks, ainsi que la soubrette Florine, qui avait eu des instructions pour embarquer la vertueuse Henriette dans quelque intrigue galante, afin de rendre la séparation plus facile. Ce n'est pas tout, Muller ordonne, et Rosenthal souscrit en faveur d'Henriette une reconnaissance de 100,000 florins. Quel secret renferme donc ce livre rouge? Le voici; c'est Rosenthal lui-même qui le déclare, tant il est ému des exhortations de Muller, et du désintéressement d'Henriette et de son mari, qui ne veulent pas des 100,000 florins. Cette somme appartenait à Vallen. Rosenthal, pour la détourner au bénéfice de son fils, s'était entendu avec le notaire chez qui elle était déposée; la franchise de cet aveu le réconcilie avec l'*homme gris*;

celui-ci n'a plus qu'à se faire connaître, et c'est à quoi il procède. Il se trouve que c'est M. le baron Dalberg, propre frère de Rosenthal, qui était absent de son pays depuis longues années. Après avoir forcé le notaire à une révélation, il suivait son neveu comme un ange tutélaire; pour surveiller sa conduite, et lui faire rendre sa fortune, lorsqu'il se serait corrigé de sa prodigalité.

Cette analyse, quoique longue, ne renferme pas tous les détails de l'action, mais c'en est assez pour prouver que, sous le rapport de la contexture, l'*Homme Gris* est un drame bien conditionné, et dont la multiplicité d'incidens atteste l'origine germanique. Ce sujet a été pris en effet dans un roman de l'infatigable Auguste La Fontaine.

L'idée principale n'est pas neuve, et il serait facile d'établir sur plusieurs points, entre cette pièce et le *Dissipateur*, des rapprochemens qui ne seraient pas à l'avantage de l'*Homme Gris*. Cependant il est juste de reconnaître que le dernier acte est bien conduit, et que les dernières scènes piquent la curiosité.

Les rôles de Muller, de Nina et de Birmann, sont les mieux faits; tous les autres sont d'une extrême faiblesse. Celui de la soubrette est tout-à-fait inutile.

La causticité de Muller, en opposition avec la bassesse et le ridicule des autres personnages, devait fournir des traits piquans; les auteurs ont su les saisir, mais trop souvent les plaisanteries n'ont pas été fournies par la situation; il y en a un assez grand nombre de communes, et quelques-unes de hasardées.

Le rôle de Muller convient à Péroud; il a différens tons à prendre, et il sait les faire tous ressortir.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Petit Dragon, vaudeville en deux actes.

Cette pièce choque la raison et les convenances; mais ce défaut, tout grave qu'il est, se fait pourtant excuser par quelques situations, qui, sans être neuves, sont amusantes, et par des couplets bien tournés, qui ne manquent ni de vivacité ni de gaîté.

Certain colonel, partant pour une expédition lointaine, a confié sa fille Elvina, encore enfant, aux soins d'un soldat invalide, son ancien compagnon d'armes. L'absence du colonel s'est prolongée, et sa fille, parvenue à l'âge de seize ans, n'ayant reçu de leçons ni d'exemples que de l'invalide, est dans une ignorance complette des bienséances de son sexe, et n'a pas même appris à lire; mais en revanche elle dit *morbleu*, fait l'exercice, manie l'épée, manœuvre les chevaux, Les monte à cru, comme un soldat romain.

Elle a formé le projet de faire évader le capitaine Alfred du donjon d'une forteresse voisine, où il est retenu par son oncle, qui en est le gouverneur. Le colonel, père d'Elvina, arrivé depuis peu de jours, est fort mécontent de sa fille, et il a sujet de l'être; mais il lui reproche ses incartades avec amertume, et c'est un fou: il aurait dû savoir que ce ne sont pas de jeunes filles qu'on remet aux invalides, pour qu'ils les élèvent et les dressent. Dans l'espoir de donner à Elvina une utile leçon, il s'associe au projet de délivrer le capitaine, et il en prévient le gouverneur, qui est son ami. Au moment où l'évasion s'effectue, on sonne l'alarme au châ-

teau, les coupables sont surpris, saisis, conduits au fort, et emprisonnés séparément.

Elvina, seule, périt d'ennui, quoiqu'entourée de livres et de musique. Une jeune femme, sœur d'Alfred, qui vent contribuer à corriger la jeune fille, se présente à elle, et se dit aussi prisonnière; elle affecte des manières et un caractère plus durs que ceux d'Elvina; celle-ci la voit comme un miroir qui réfléchit ses propres défauts, dont elle commence à rougir. La jeune dame profite de ce premier mouvement pour lui démontrer qu'il faut apprendre à lire pour savoir ce que les amoureux écrivent à leurs belles, en leur envoyant de la musique, et qu'il faut cultiver la danse, parce que dans un bal on peut converser avec son amant, et entrelacer ses bras avec les siens. Combien Elvina regrette alors le temps perdu! Pour commencer à se former l'esprit, elle veut prendre une leçon de danse; la sœur du capitaine la lui donne avec une grâce charmante; c'est madame Hervey qui joue le rôle. Bientôt Elvina éprouve des regrets plus louables de son ignorance. D'après un ordre supposé du ministre, elle est rendue à la liberté, mais son père restera captif. Elle se désespère de ne pouvoir écrire au ministre; Alfred prend la plume, et, sous sa dictée, il trace une lettre fort touchante, capable d'émouvoir jusqu'aux larmes les petites filles paresseuses et ignorantes. Cette scène de *sensibilité* est un hommage rendu à l'auteur des *Contes à ma fille*, ouvrage dans lequel a été puisé le sujet de la pièce. Parmi les jeunes auteurs qui ont arrangé le conte pour la scène, M. Mélesville a été seul nommé; les autres ont gardé l'anonyme; mais ils sont plus connus que lui, et par des ouvrages meilleurs que celui-ci.

Une autre pièce, sur le même sujet, a été jouée, mardi 22, au Théâtre des Variétés, sous le titre du *Petit Dragon* ou *La Demoiselle et la Paysanne* : plus faible que celle du *Vaudeville*, elle n'a pas été traitée par le public avec la même indulgence ; de nombreux sifflets en ont accompagné la représentation, et les *amis* se sont même abstenus de faire nommer les auteurs. Imitons leur retenue.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Du 18 au 24 septembre.

Récoltes. Finances. — Les Etats-Unis ont vendu cent mille acres de terre au prix de deux dollars par acre, payables dans quatorze ans. Voilà des déserts qui servent à grossir la population et le trésor.

— Le gouvernement de Russie soupçonnait, depuis quelque temps, le commerce anglais d'une manœuvre, fort industrieuse, il est vrai, mais que l'exacte probité n'avoue point. Ses soupçons n'étaient pas sans fondement. Le commerce anglais vient d'être pris en flagrant délit dans le port d'Archangel. Force lui sera de faire trève à ses contrebandes en attendant mieux.

— Les finances de l'Autriche vont toujours s'améliorant. On assure qu'en 1818, les contributions seront payées en numéraire, et, par suite, le traitement des fonctionnaires et employés.

Quant à l'Angleterre, ses revenus sont doublés depuis dix ans, c'est-à-dire le produit des impôts.

— Une députation des marchands et artisans de la ville de Paris demande le rétablissement des maîtrises et jurandes. Conçoit-on cette manie de priviléges ?

Heureusement leur demande s'adresse au plus éclairé de tous les princes. Il sait que d'un petit mal sont quelquefois sortis de grands maux.

— M. Gascoyne vient de publier à Londres un aperçu sur la mendicité, d'où il résulte que les mendians sont indignes des secours qu'ils reçoivent. Point d'autre conclusion, si ce n'est que les mendians doivent mourir de faim. Je n'aime point à voir la politique s'armer de ces doctrines dures et repoussantes. La véritable politique, c'est l'humanité.

— En France, une ordonnance royale autorise l'inscription de quatre cent quinze pensions du ministère des finances, montant à une somme de 499,989 fr., et mises temporairement à la charge du trésor royal, comme excédant les fonds de retenue du ministère.

— On lit dans le *Moniteur* une réponse aux griefs allégués dans une prétendue lettre de Christiania, contre les réglemens commerciaux du gouvernement suédois. Le correspondant du *Moniteur*, qui paraît avoir observé et bien observé ce qui se passe en Suède, dément la plupart des allégations, et ruine tous les raisonnemens du correspondant du *Times*. Il y a telle situation qui met un pays hors de la règle commune, et la Suède s'est constamment trouvée dans cette situation. Voici l'opinion de Montesquieu à ce sujet :

« Les lois somptuaires peuvent avoir pour objet une « frugalité relative, lorsqu'un Etat, sentant que des « marchandises étrangères, d'un trop haut prix, demanderaient une telle exportation des siennes, qu'il se priverait plus de ses besoins par celle-ci, qu'il n'en satisferait par celles-là, en défend absolument l'entrée ; « et c'est l'esprit des lois que l'on a faites de nos jours « en Suède. Ce sont les seules lois somptuaires qui « conviennent aux monarchies. En général, plus un « Etat est pauvre, plus il est ruiné par son luxe relatif, et plus, par conséquent, il lui faut de lois « somptuaires relatives. »

— Le *Courrier* agite la question de la taxe des biens des absens. Qu'est-ce qu'une taxe, dit-il, si ce n'est un tribut payé pour la sûreté et l'utilité de tous? La taxe est l'équivalent ou le prix de la protection accordée par la société à nos personnes et à nos biens. Or,

les biens des absens ne sont-ils pas protégés par les lois? leurs personnes mêmes ne le sont-elles pas en vertu des traités?

—Voici deux demandes bien opposées : Lisbonne aspire à la franchise de son port; Marseille s'applaudit d'avoir perdu la franchise du sien. L'une et l'autre ont raison peut-être.

AMÉLIORATIONS POLITIQUES. — Le gouvernement d'Espagne a fait mettre en liberté les complices de Lascy.

— L'ouverture de la diète saxonne est fixée définitivement au 19 octobre prochain. La cour de Hesse-Cassel paraît se relâcher de ses rigueurs. La Prusse semble fermenter encore. On écrit de ce pays que chacun veut dominer, et que personne ne veut obéir; que chacun veut recevoir, et que personne ne veut payer; que chacun réclame des avantages, et que personne ne veut faire de sacrifices. Ce tableau serait alarmant s'il était fidèle. C'est par une sorte d'anarchie morale que les anarchies politiques commencent.

Voici un tableau plus doux : « Les paysans de la forêt de Welzheim, dans le royaume de Wurtemberg, se présentent à la cour dans le costume national, ayant sous le bras leurs livres de prières, et couronnés de branches de sapin. La reine les reçoit en *habit de ménagère*, comme il convient à la *mère du peuple*. Ce sont les expressions d'un journaliste de Stutgard. »

— L'empereur d'Autriche vient d'adopter la conscription pour ses royaumes d'Italie. Je ne sais si cette mesure doit trouver place parmi les améliorations.

COLONIES. — Le *Courrier* a changé l'objet de ses éternelles doléances. Nous avons, dit-il, reçu des nouvelles de la Plata, et c'est avec douleur que nous annonçons les vexations que notre commerce éprouve non de la part des indépendans, mais de la part des Espagnols. On assure que deux navires anglais ont été capturés à Valparaiso.

Le *Tortoise*, venant de Rio-Janeiro, a eu son grand mât emporté par un coup de canon tiré du fort Santa-Cruz. Le capitaine s'est transporté lui-même chez le commandant du fort pour lui demander raison de cet outrage. Sur sa déclaration que le bâtiment appartenait

au roi d'Angleterre, et qu'il était porteur de dépêches importantes pour le gouvernement anglais et pour la régence de Portugal, le commandant du fort a répondu qu'il lui importait fort peu à quel maître le bâtiment pouvait appartenir; enfin, on est parvenu à s'entendre.

— Il y a cinq classes de pirates. Les corsaires américains qui ont osé se montrer jusque dans les mers septentrionales de l'Europe; les corsaires italiens et turcs qui infestent l'Archipel et la Méditerranée orientale; les Barbaresques; les corsaires des mers de la Chine et des Indes orientales; les pirates arabes qui croisent dans le golfe persan et dans les eaux voisines. La cour de Russie s'occupe à les réprimer tous de concert avec les puissances européennes.

— La *Sentinelle* rend compte d'un avantage remporté, le 14 juillet, par le général Morillo dans l'île de Margaretta. Trois cents insurgés périrent, le reste se sauva dans les montagnes. Vingt vaisseaux espagnols qui bloquaient l'île, s'emparèrent de plusieurs bâtimens chargés des familles des insurgés. Il est malheureux que les mesures de rigueur se mêlent toujours à la victoire. La plupart des étrangers, pris les armes à la main, ont été fusillés par ordre du vainqueur, et son ordre n'excepte personne

A cette disgrâce des insurgés, il faut joindre la dispersion de la flotte de Brion, entraînée par les courans de l'Orénoque; le blocus de Guayra où Marino s'est retiré avec cinq cents hommes; la disparition de Bolivar, après avoir échoué devant Angustura.

Mais comme dans une aussi vaste étendue de pays, les bons et les mauvais succès ne sauraient être universels ni constans, les insurgés, battus dans le Mexique, pénètrent dans le Potosi. Le corps principal de l'armée royale, sous les ordres du général Laterna, évacue Salta, dont le colonel insurgé, Martin Grennez, prend possession le jour même. Dans le Chili, les royalistes qui avaient pris l'offensive, ont été repoussés avec perte. Le général Saint-Martin a rejoint son armée, et marche avec elle sur la Conception et la forteresse de Talcagnano. Les Espagnols n'ont pas à lui opposer plus de quinze cents hommes. L'organisation de l'armée destinée à l'invasion du Pérou avance rapidement.

Ce n'est pas qu'il y ait dans toutes ces versions des contradictions frappantes ; et comment en serait-il autrement ? Par exemple, on dit le Mexique pacifié, et pourtant la Véra-Cruz redoute l'approche de Mina ; on dit que Mina inquiète la Véra-Cruz, et pourtant trois mille mules, chargées de six millions en espèces, ont pu passer de Mexico à cette ville sous une faible escorte de cinquante hommes ; on assure que l'armée de Mac-Grégor est réduite à cent trente soldats, et pourtant Mac-Grégor trouve à faire des emprunts, ce qui est autrement difficile que de lever des contributions. Il présente pour hypothèque la terre de la Floride, et il obtient plus d'un million sur cette hypothèque.

Voici bien une autre diversion : les sauvages des Florides se jettent entre les royalistes et les indépendans, également avides de la chair et du sang des uns et des autres. Saint-John, menacé par un parti d'Indiens, se divise sur le choix de ses défenseurs ; une moitié implore le secours du gouverneur de Saint-Augustin, et l'autre appelle les insurgés. Arrivera-t-il de cette diversité d'opinions que les deux partis d'auxiliaires, fidèles à leurs anciennes animosités, plus qu'à leur nouvelle cause, s'entrégorgeront dans ces mêmes murs qu'ils seraient venus défendre, ou que, réunis d'abord par un danger commun, ensuite par le souvenir de la même patrie, ils passeront d'une amitié de circonstances, à une amitié durable et naturelle ?

— La division, destinée à reprendre possession de la Guiane française, est partie de Brest.

— Joseph Valdez, ex-rédacteur du *Censor*, est, dit-on, chargé par le gouvernement de Buénos-Ayres d'offrir la couronne à un prince européen.

— Pétion enjoint aux hommes de couleur de renvoyer leurs femmes blanches, s'ils ne prouvent leur union légale, ou ne consentent à la légitimer.

Relations politiques. — Il paraît certain que les négociations vont s'ouvrir entre la France et la Suisse ; elles auront pour objet les rapports commerciaux entre les deux nations. Ces rapports seront adaptés au nouveau système des douanes françaises.

— Le roi des Deux-Siciles a défendu l'entrée de ses

états à tous les Français compris dans l'ordonnance du 24 juillet.

PROCÈS MARQUANS. — La junte criminelle réunie à la cour prévôtale de Palerme, a condamné quatorze individus accusés du crime de lése-majesté. Le chef a été traîné au lieu du supplice, attaché à la queue d'un cheval. Deux des principaux complices ont assisté à l'exécution, la corde au cou.

— Enfin la *Quotidienne* se déclare. Elle indique ouvertement aux condamnés de Rhodès les moyens de cassation et de révision. Quel si pressant intérêt a donc pu faire de la *Quotidienne*, l'auxiliaire de M. Romiguières? Malheureusement elle ne songe pas que ces deux moyens qui, dans son système, se fondent l'un sur l'autre, au fond se détruisent l'un l'autre. Car si madame Manson, retenue par la crainte, n'a pas rendu de témoignage, elle n'est donc pas faux témoin; si elle n'a rien déposé, elle n'a donc point déposé à charge. Quant à moi, je ne puis me dispenser de croire que la *Quotidienne* en dit plus qu'elle n'en sait, ou qu'elle en sait plus qu'elle n'en dit.

NOUVELLES DIVERSES. — Le volcan Idjeng a failli engloutir Batavia, au mois de janvier dernier : après une horrible détonation, la montagne vomit des cendres, de la terre et du sable, en si grande quantité, que la végétation périt toute entière. Pendant plusieurs jours, la clarté du soleil fut interceptée. Les oiseaux tombaient morts, les poissons morts flottaient sur les rivières; des blocs de pierre et des arbres déracinés roulaient du haut des montagnes. Le débordement des eaux, leur corruption, l'épizootie, complètent ce hideux tableau.

— La caste des émirs paraissait vouloir troubler la Syrie. Malgré l'ascendant du nom du prophète sur tout bon croyant, le gouverneur n'a pas craint de faire arrêter et bannir le chef de cette secte.

— On élèvera par souscription un monument à la mémoire de Bossuet dans la cathédrale de Meaux. Cet hommage fait honneur à ceux qui le rendent. Mais l'or et le marbre seraient en vain prodigués; le plus beau monument de Bossuet, ce sont ses immortels

chefs-d'œuvre, et cette défense de nos libertés, digne des pères de l'église.

— M. Brougham, l'un des chefs de l'opposition, est à Paris. Il a fait, dit-on, visite à MM. Comte et Dunoyer.

— Les dix divisions du ministère de la guerre sont remplacées par quatre directions.

— Les électeurs de Paris continuent leurs travaux. Un seul candidat a réuni au premier tour de scrutin la majorité légale, c'est M. Laffitte. Au second tour de scrutin, plus de cinq mille votans ont désigné M. Delessert. Les candidats qui ont obtenu après lui le plus grand nombre de suffrages, sont MM. Roy, Bellart, Perrier, Manuel, Gilbert des Voisins, Goupy, Pasquier, Benjamin de Constant, Breton, Olivier. On commence à connaître les choix de quelques départemens.

— La maréchaussée et la police se sont transportées dans un château près d'Alost, où elles supposaient que l'évêque de Gand, M. de Broglie, se tenait caché. Il paraît que la police et la maréchaussée des Pays-Bas ne lisent guères les gazettes. Elles auraient vu que M. de Broglie est depuis long-temps en France. Il est vrai qu'un article de gazette n'est pas un article de foi.

BÉNABEN.

P. S. du 26. — Le dépouillement du dernier scrutin pour la nomination des cinq députés du département de la Seine qui restaient à élire, donne le résultat suivant :

MM. Goupy, Bellart, Breton, Pasquier, Casimir Perrier, qui, avec MM. Laffite, Benjamin Delessert et Roy, complètent la députation.

ANNONCES ET NOTICES.

Le Coin du Feu du Pasteur, roman de miss Porter, auteur des *Chefs Ecossais*, etc.; traduit de l'an-

glais par madame Elisabeth De Bon, traducteur des *Reclus de Norwège*, etc., etc. auteur des *Douze Siècles*, etc. Quatre volumes in-12. Prix : 9 fr., et 11 fr. par la poste. Chez H. Nicole, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n. 12 ;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Parmi cette nuée de romans anglais qui se répandent chaque semaine sur les trois royaumes, il en est quelques-uns qui méritent d'être distingués. On peut s'en rapporter à mad. E. De Bon sur le choix de ceux qu'elle fait passer dans notre langue. Jusqu'ici tous ceux qu'elle a mis à la portée des lecteurs français, ont obtenu de justes recommandations ; *le Coin de Feu du Pasteur* en est encore plus digne. On y trouve un fond de raison qui satisfait le jugement, et une gracieuse facilité de style qui plaît à l'imagination et qui peut servir de modèle.

Lettres champenoises, ou *Correspondance politique, morale et littéraire, adressée à madame de ***, à Arcis-sur-Aube* (N°. VIII). Prix : 1 fr. Chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, n. 5.

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Où M. le Champenois a-t-il donc pris que les *gestes des Français* sont maintenant *compassés, leurs physionomies gourmées*, et *qu'aux impétueuses saillies d'un esprit vif et léger*, *ont succédé de lourds raisonnemens* ? Si nous voulions combattre sérieusement une aussi fausse assertion, nous lui citerions des publicistes dont le goût, la précision et la clarté répandent du charme sur les sujets les plus abstraits ; nous lui citerions des discours pleins d'éloquence, qui prouvent en effet que l'on raisonne beaucoup plus, beaucoup mieux qu'autrefois, mais que l'on ne raisonne pas *lourdement* ; et si nous avions le courage de faire un compliment à M. le Champenois lorsqu'il calomnie les Français, nous lui dirions que lui-même prouve quelquefois dans ses lettres que l'esprit et la gaîté ne sont pas perdus en France.

*Réponse de la Champenoise à M. de ***, son correspondant moral, politique et littéraire* (N. I-VII.) Prix : 1 fr. Chez Dalibon, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 218 ;

Et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Nous cessons de nous étonner que le correspondant de madame de ***, d'Arcis-sur-Aube, introduise force citations latines dans les lettres qu'il lui écrit : non-seulement il n'est plus permis de croire qu'elle en soit effrayée, mais on peut juger d'après sa première lettre, qu'elle ripostera de la même manière, si bon lui semble, car elle est beaucoup plus près de la science d'un rhéteur que d'une certaine ignorance qui ne déplaît